

LES ARRIVANTS

À
MISTOUK

1882



Édition du centenaire

Avertissement

L'histoire de Saint-Coeur-de-Marie, qui couvre une période de cent ans, commence par l'"HISTOIRE DES PREMIERS ARRIVANTS", un titre fort original et bien descriptif des buts qu'on voulait atteindre.

En effet, le Comité du "Centenaire des arrivants à Mistook Inc.", formé de nombreux et dévoués bénévoles, a voulu relater, de la façon la plus précise possible, les principaux événements qui ont marqué l'évolution de cette belle paroisse du Lac-St-Jean.

Cette histoire veut également et surtout rendre hommage à ces valeureux défricheurs dont le courage n'avait d'égal que leur foi profonde. Leurs privations, leur ardeur au travail, leur abnégation méritent de passer à la postérité. Ne comptant que sur eux-mêmes pour atteindre leur idéal, appuyés par des convictions qui les regroupaient autour de l'église, ces colons, ces défricheurs, ces bâtisseurs ont mis tant d'ardeur et d'efforts pour atteindre leur idéal qu'ils seraient fiers d'en voir les résultats aujourd'hui.

Et que dire de ces femmes, les épouses des premiers colons, qui ont su transmettre à leurs enfants le sens des valeurs chrétiennes sous le don de soi et du dévouement. Fidèles compagnes de leurs époux, elles ont eu également leur large part de peines, de sacrifices et de misères même. N'eût été de leur persévérance et de leur confiance en la Providence, les débuts de la paroisse en auraient certainement souffert.

C'est donc à tous ces hommes et ces femmes que le "Comité des premiers arrivants à Mistook" a voulu rendre un hommage particulier en rappelant les faits et gestes de ces défricheurs afin que leurs noms demeurent à jamais gravés dans la mémoire des générations futures.

* *
*

Pour ma part, j'ai tenté de rapporter le plus fidèlement possible les principaux événements de cette période historique. Il ne faudra donc pas s'étonner de constater des lacunes et même quelques inexactitudes de détails, avec une documentation aussi vaste et déficiente sur certains points.

Dans l'ensemble, l'ouvrage répond sûrement à son but; je crois qu'il expose et situe les faits dignes de mention et qu'il rend justice aux pionniers de cette belle réalisation qu'est la localité de Saint-Coeur-de-Marie.

Le temps qui m'était alloué ne m'a pas permis de traiter le sujet de la façon qu'il l'aurait mérité... il y aurait eu tant de choses à écrire, tant de souvenirs à rappeler et également tant de noms à mettre en évidence.

J'ai donc travaillé avec les documents qui étaient disponibles, consultant le plus possible des anciens, des personnes âgées, qui m'ont quand même considérablement aidé à placer des noms, des dates et des faits dans leur véritable contexte, et je les en remercie.

Le lecteur voudra donc être indulgent s'il ne trouve pas dans ce volume tout ce qu'il aurait aimé y trouver... il a été rédigé dans un temps record de quelques mois.

Paul TREMBLAY
Société historique d'Alma.

Remerciements

À tous ceux et celles qui ont fourni des documents, photos, notes et autres, en particulier:

la Fabrique de Saint-Coeur-de-Marie
la Municipalité de Delisle
la Commission scolaire de Delisle
la Société historique du Saguenay
les Archives nationales du Québec
la Société historique d'Alma
l'Évêché de Chicoutimi
les Soeurs du Bon-Conseil
les Petites Franciscaines de Marie
les Frères de l'Instruction chrétienne
M. l'abbé Jean-Noël Gagné
M. Paul-Albert Dufour
Bell Canada
ainsi que les membres du Comité.

PRÉFACE

Nous sommes de la race des défricheurs.

Delisle, petit coin de terre d'un pays immense, a cent ans.

Son histoire est à la mesure de ceux et celles qui sont venus il y a trois cents ans et qui sont restés. Le territoire du Québec s'agrandit, les frontières de la forêt reculent, les mêmes gestes sont posés à nouveau: les randonnées des coureurs des bois, les portages, les rapides, le pays découvert. Explorateurs, colons, missionnaires. Cette vie exige les mêmes souffrances, le même courage, la même espérance. Il y a un pays à bâtir, la survie à assurer, la liberté à préserver. L'histoire de nos ancêtres n'est-elle pas d'abord légende, conte, prière, poésie?

Delisle, pays construit par la force des bras, avec du cœur au ventre. "Oh! que de misères ont coûté les champs de ton pays"⁽¹⁾ nous sommes de la race des défricheurs. Partir, occuper un nouveau territoire, se battre contre le climat, lutter contre la forêt, forcer la terre à donner son fruit, fonder un foyer, s'établir, prolonger la chaîne des générations, préparer l'avenir. Notre héritage est exaltant mais aussi plein de responsabilités. La liberté acquise par ceux et celles qui nous ont devancés, la liberté enracinée dans la conquête du sol, que devient-elle? qu'en ferons-nous? Les humbles défricheurs ont tracé le sillon. Aux générations qui suivent de prendre la relève, de planter et de récolter.

Delisle, pays animé d'une foi solide. Une foi incarnée dans le quotidien, l'espérance mise dans une terre durement conquise, l'amour et la fraternité commandant la vie communautaire. Qu'on se souvienne des réunions familiales, des noces, du support mutuel dans l'épreuve, des corvées.

"C'est nous les humbles défricheurs. Ah! durement, durement, et de l'aube aux étoiles, nous avons travaillé avec la hache et le feu".

Une vie faite de la lutte pour le nécessaire. Peu de place pour l'accessoire, le luxe, le superflu. Une vie qui fait place à la fête, à la joie, à la musique, à la foi, à la prière. Que chaque famille porte en elle le souvenir vivant des siens, de leurs qualités, de leur sagesse, de leur règle de vie. Leur histoire est un évangile vivant, indissociable de notre héritage, incarné dans les défis du présent.

(1) SAVARD, Félix-Antoine, "Menaud, maître-draveur", Fides, 1982, pp. 60-61

Pour leur rendre hommage, un livre! Un livre écrit pour réveiller notre mémoire endormie, stimuler notre goût des origines et de notre passé. Il est essentiel et important. Il est le premier. Il rassemble en un tout les sources d'information accessibles et disponibles. Il raconte l'histoire des débuts difficiles et prometteurs, l'histoire des premières familles, de la paroisse, de la municipalité, des principaux services, des commerces, des métiers, des associations. Il trace les contours de notre vie économique, politique, sociale, culturelle, sportive.

Les besoins vitaux ont obligé la population à s'organiser en ne comptant la plupart du temps que sur les moyens du bord. L'ingéniosité naturelle, les talents divers, l'imagination, la débrouillardise étaient nécessaires.

Ce livre met en valeur les personnes, hommes et femmes, qui ont bâti ce coin de terre. La surprise est de constater combien les choses ont changé en si peu de temps, combien la physionomie de notre village s'est transformée, combien de témoins ont disparu. La tragédie du Lac-Saint-Jean, les changements rapides de l'après-guerre et ceux des années '60 ont fait perdre beaucoup de choses et de souvenirs. Comme s'il fallait oublier et recommencer tout à neuf, comme s'il n'y avait plus rien de commun entre nous et nos ancêtres, comme si le dialogue entre les générations s'était rompu. Puisse notre centenaire et les informations contenues dans ce livre nous rendre conscients de la richesse de notre passé et de son importance dans la recherche de notre identité, de notre culture.

"Ce sont les voix du passé. Et, maintenant, si tu aimes la liberté, écoute".

Donald Gaudreault, ptre
Fils de Vincent, petit-fils de
Gaudiose et arrière-petit-fils
d'Onésime.

Géographie

Géographie locale

1. Saint-Coeur-de-Marie

La municipalité est située à 35 milles de Chicoutimi et à 10 milles au nord-ouest d'Alma, sur les bords de la Grande-Décharge.

Couramment appelée "la capitale du secteur nord", la municipalité est traversée par trois rivières, il s'agit des Rivières aux Harts, aux Chicots et Mistook. Cette dernière a longtemps prêté son nom au village.

1. La rivière Mistook (dite le Grand Mistook)

Il s'agit d'un cours d'eau qui prend sa source au lac des Brochets, dans le canton Labrecque, traverse l'extrémité est du canton Delisle et se jette dans le Saguenay, à la Grande-Décharge. D'une longueur de 10 milles, son bassin couvre une superficie de 95 milles carrés.

2. Rivière Petit-Mistook

Faible cours d'eau qui reçoit les eaux des petits lacs Bleus du canton Garnier et qui se jette dans le Grand Mistook, au 4^e rang du canton Delisle.

2. Canton Delisle (actuel)

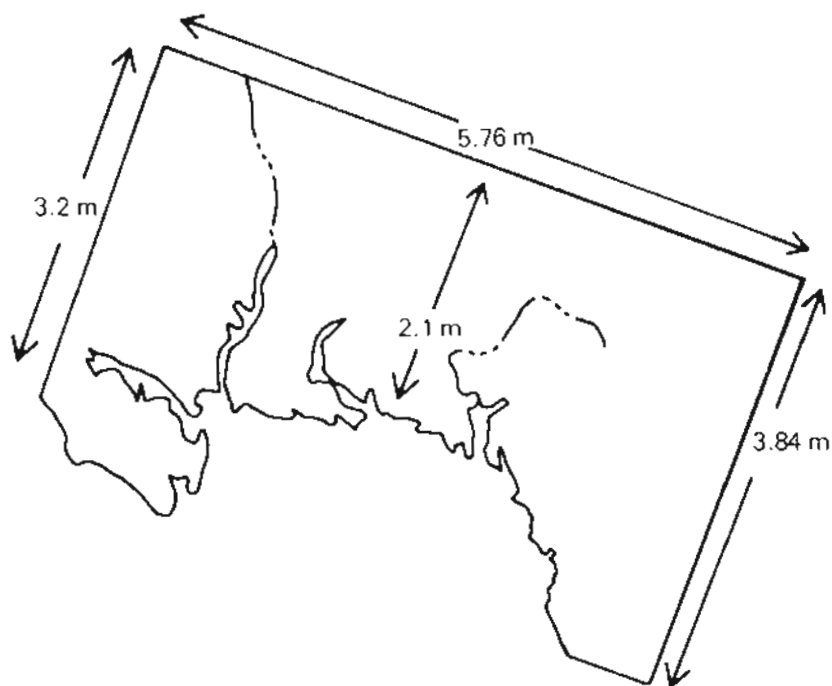
Limité à l'est par le canton Taché où se trouve la municipalité de Saint-Nazaire; au nord de l'Ascension dans le canton Garnier et à l'ouest par Saint-Henri-de-Taillon, le canton Delisle regroupe cinq rangs qui s'étendent d'est en ouest et quarante-huit lots orientés du nord au sud.

3. Saint-Coeur-de-Marie (village), avant la fusion

Borné au sud par la Grande-Décharge du lac St-Jean; au nord par une ligne menée en travers des lots numéros vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six A, vingt-six B, vingt-sept A (23, 24, 25, 26A, 26B, 27A) du troisième rang et tirés perpendiculairement aux lignes latérales de ces lots suivant le juste milieu, en profondeur, dudit troisième rang; à l'est par le lot numéro vingt-deux (22) dans chacun des deuxième et troisième rangs; à l'ouest par les lots vingt-huit A et vingt-huit C (28A et 28C) dans le deuxième rang et le numéro vingt-huit (28) dans le troisième rang.

Le village s'étend sur une longueur approximative de 5.76 milles ou 9.3 kilomètres (de l'est à l'ouest). Sur la largeur, le territoire de Saint-

Coeur-de-Marie forme un arc concave, c'est pourquoi à l'ouest on retrouve une largeur de 3.2 m ou 5.2 km; au centre, 2.1 m ou 3.2 km et à l'est, une largeur de 3.84 m ou 6.1 km.



Géographie historique

Au début de la colonisation, vers 1878, Saint-Coeur-de-Marie comprenait toutes les limites du canton Delisle. Cependant, à partir de 1893, Saint-Coeur-de-Marie fut aux prises avec plusieurs mouvements territoriaux.

Le premier mouvement eût lieu en 1893, lors de l'annexion du canton Taillon, alors que la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon n'existait pas encore. Lorsque cette dernière prit forme, elle décida de sa propre autonomie et reprit le canton Taillon, en 1904.

La deuxième saignée se déroula en 1917, alors qu'une nouvelle paroisse, celle de l'Ascension, se porta acquéreur des rangs VI et VII du canton Delisle.

En 1921, on assista non pas à une séparation de territoire, mais à une répartition municipale de l'espace interne de Saint-Coeur-de-Marie. On divisa alors le territoire pour former la Municipalité du village de Saint-Coeur-de-Marie et la Municipalité de la paroisse du canton Delisle.

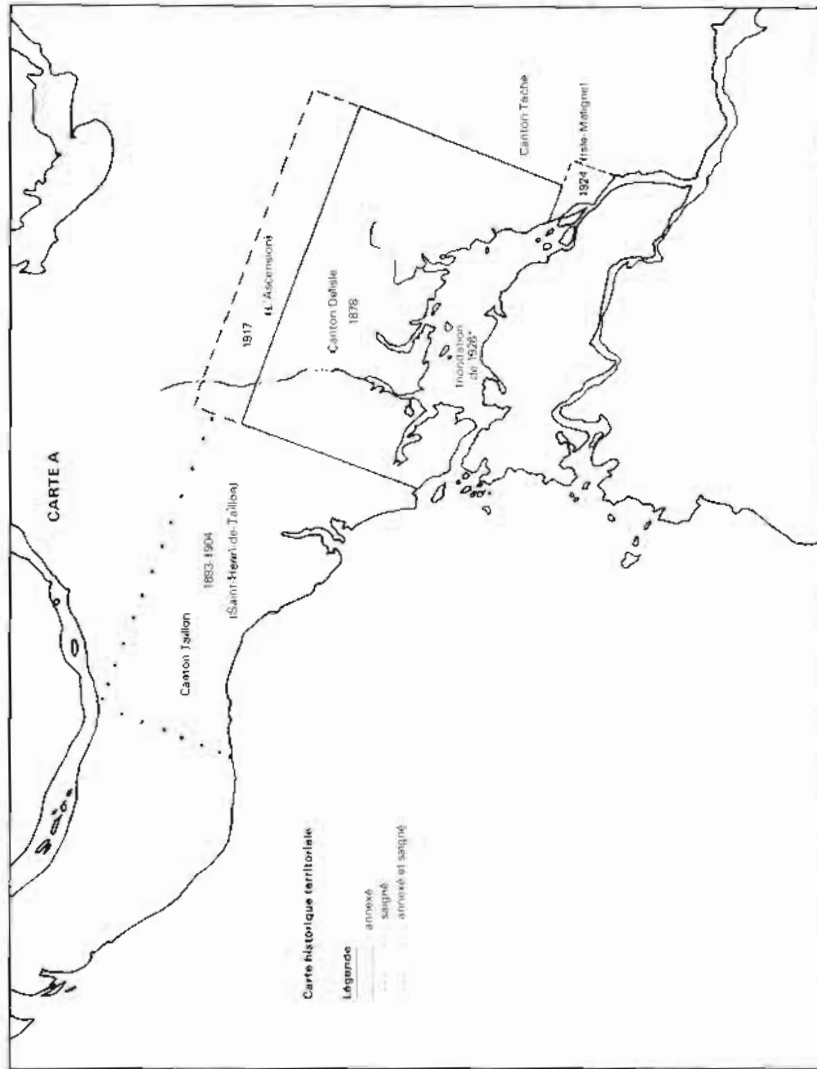
La nouvelle ville d'Isle-Maligne, érigée en 1924, saigna à son tour le canton Delisle en lui enlevant le Rang A, de ce même canton.

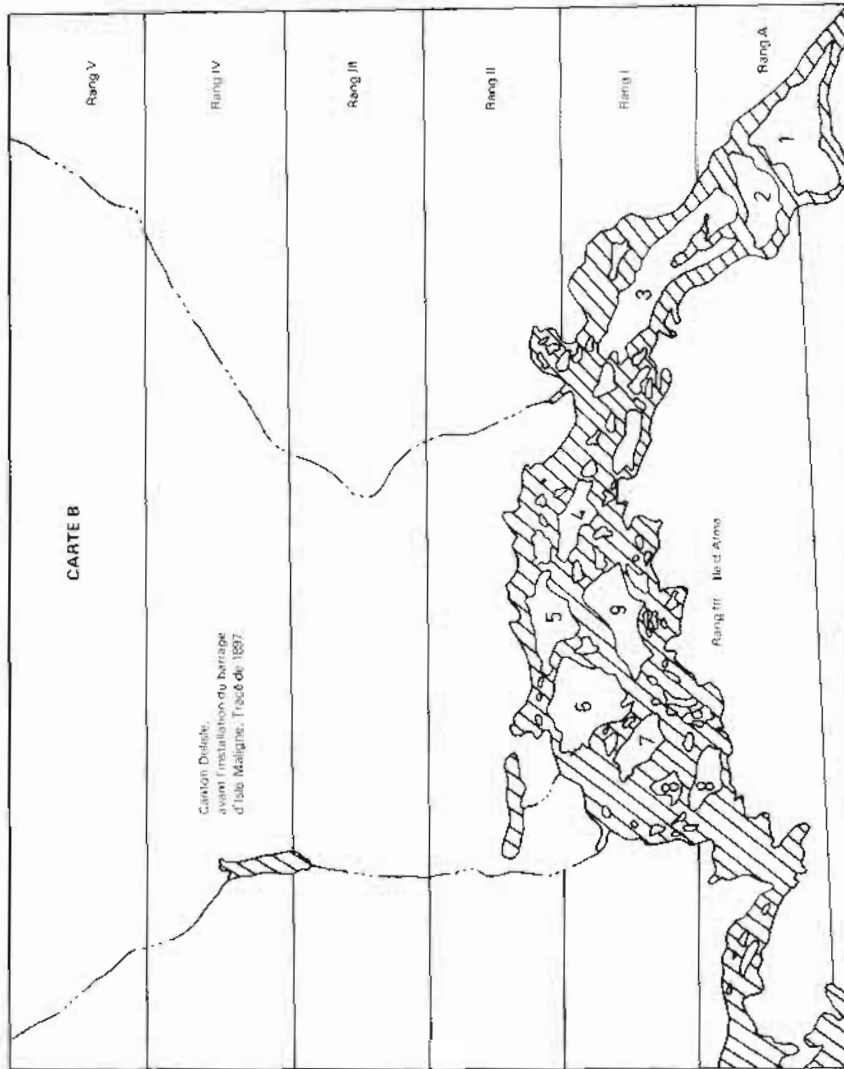
La dernière perte territoriale ne fut pas d'ordre politique mais "économiquement naturel". Les barrages de la Quebec Development Company, aménagés sur l'Isle-Maligne, près de l'embouchure de la Grande-Décharge, fermèrent leurs portes le 24 juin 1926 pour faire monter le niveau du lac St-Jean. Ces eaux baignèrent alors une grande partie des terres fertiles de Saint-Coeur-de-Marie et firent disparaître un grand nombre d'îles appartenant à la municipalité.

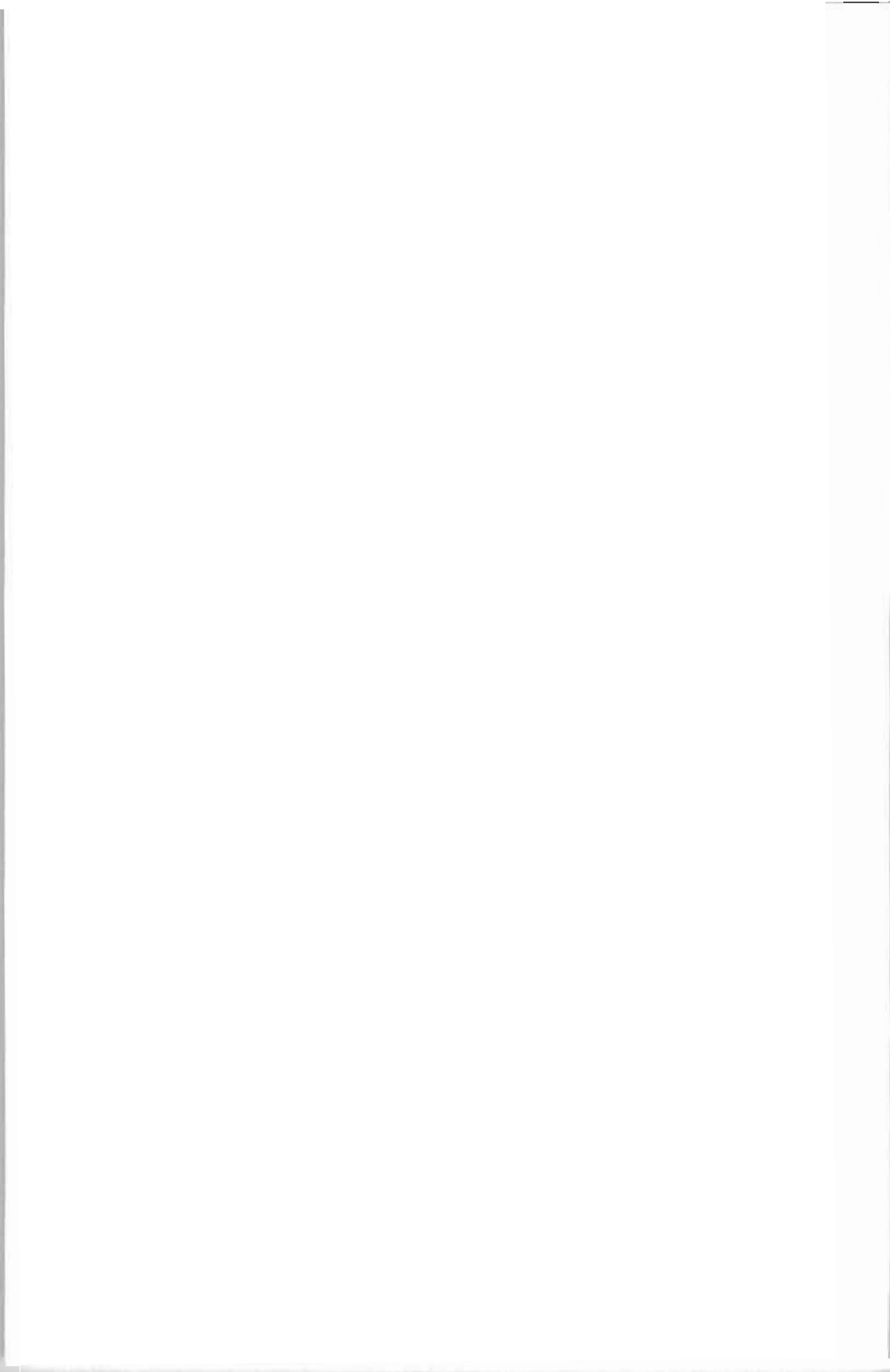
En 1979, le village de Saint-Coeur-de-Marie et la Municipalité de la paroisse du canton Delisle se fusionnaient pour devenir la Municipalité de Delisle.

Voir carte A pour la géographie historique et la carte B en ce qui concerne l'inondation.

Textes et cartes sont tirés de: "Recherches et analyses sur les possibilités d'exploitation touristique dans les différents secteurs de Saint-Coeur-de-Marie - 1972"
par Michel Bouchard







Canton Delisle

Dans son rapport du 29 avril 1861, l'arpenteur Edmond Duberger écrivait au sujet du Canton Delisle:

"Vous ayant donné un compte rendu de mes procédés, je ferai quelques remarques sur la topographie du pays, la qualité du sol et le meilleur moyen de promouvoir la colonisation dans cette partie du Saguenay.

Du point de départ de la ligne, entre les cantons Taché et Delisle, sur la rive nord de la Grande-Décharge, ainsi que je l'ai déjà remarqué en détail dans mon livre de notes et dans le rapport de progrès numéro un, la surface est en général brisée. Le grand nombre de ruisseaux que j'ai traversés sur mon chemin explique l'irrégularité de la surface et pour la même raison le sol est remarquablement bon et arable. Je n'ai pas cru devoir prendre en considération les quelques parties rocheuses dans cette partie de mon arpentage, parce qu'elles sont toutes détachées les unes des autres, sont peu nombreuses et d'une petite étendue, laissant partout le sol libre et de culture facile.

Cette description topographique conviendra au bord de la Grande-Décharge jusqu'au voisinage du poteau du sixième mille, au-delà duquel le sol est pauvre, composé de sable blanc à gros grains et de quelques marécages, à l'exception de ce morceau de terre situé dans le voisinage de la rivière au Brochet, dont les rives sont boisées de diverses essences volumineuses et élevées, et le sol est formé de terre glaise. Le bois marchand, qui, il y a quelques années, abondait dans cette partie du pays, a été depuis enlevé et exploité.

Le long de l'arrière-ligne du canton, la surface du pays est en général plus régulière, mais le sol n'est pas recommandable, sauf quelques langues étroites dont le sol est sablonneux et ne produit que du cyprès noir, de l'épinette grise et du bouleau blanc très petit.

Le long de la ligne principale ouest du canton Delisle, la surface est brisée par de profondes fissures; mais le sol, très riche, se compose de belle glaise mélangée d'un peu de marne, que l'on peut appeler de l'excellente terre arable, sauf le voisinage de l'encoignure nord-ouest du canton, où la végétation fait entièrement défaut, moins quelques endroits où l'épinette blanche et l'épinette noire, très peti-

tes, et le pin blanc de qualité inférieure prédominant.

La description du pays situé le long de la ligne ouest du canton ne varie pas beaucoup. Il est généralement irrégulier. Le sol se compose de belle terre glaise avec un sous-sol de marne. Le bois consiste en sapin, merisier noir et merisier blanc, en broussailles de toutes sortes, y compris une montagne de frênes, de l'épinette marchande et du pin blanc, surtout dans les endroits élevés situés de chaque côté du ruisseau que j'ai traversé. J'ai aussi traversé sur cette ligne quelques rochers détachés, mais ils sont de peu de conséquence, ou parce qu'ils sont séparés les uns des autres, ou en petit nombre et n'occupant qu'une petite étendue de terre.

En approchant ma ligne de la Grande-Décharge, j'ai traversé certains endroits boisés exclusivement de cèdre d'une forte pousse, mais trop difforme pour avoir une certaine valeur.

L'île d'Alma est une des plus belles parties du comté de Chicoutimi. Elle est en général basse et fortement boisée d'espèces mélangées, volumineuses et élevées. Le sol se compose en général d'une marne riche, mélangée à un peu de terre glaise. Je suis convaincu qu'il n'y a pas sur cette île deux cents acres de terrain perdu. Avec tous ces avantages, elle ne sera pas habitée d'ici à quelques années, vu la difficulté de communication par la Grande-Décharge, qui est difficile et fatigante, surtout quand les eaux sont hautes, ce qui est généralement le cas après une couple de jours de pluie.

Quant à la topographie de l'intérieur du canton Delisle, elle diffère peu de celle de la ligne principale.

De chaque côté de la ligne divisant les rangs A et un, la surface du pays est onduleuse, si ce n'est dans le voisinage de la Grande-Décharge, où existent quelques rochers. Le pays incline vers le sud-ouest d'une manière irrégulière. Le sol est formé de marne, et le bois se compose de bouleau noir et de bouleau blanc, d'épinette et de sapin, tous gros et longs. Lorsque j'ai arpenté cette partie du canton, on rencontrait ça et là du pin blanc; mais ils ont depuis été enlevés par les marchands de bois.

Le pays que traverse cette ligne, divisant les rangs un et deux, depuis le numéro un jusqu'au numéro quatorze, ne diffère pas de celui décrit en dernier lieu. Il est inégal depuis le numéro un jusqu'au numéro quatorze. Le voisinage de la Grande-Décharge explique cette irrégularité de la surface. Le sol est de qualité supérieure et très propre à l'agriculture. Le bois est mêlé, gros et long.

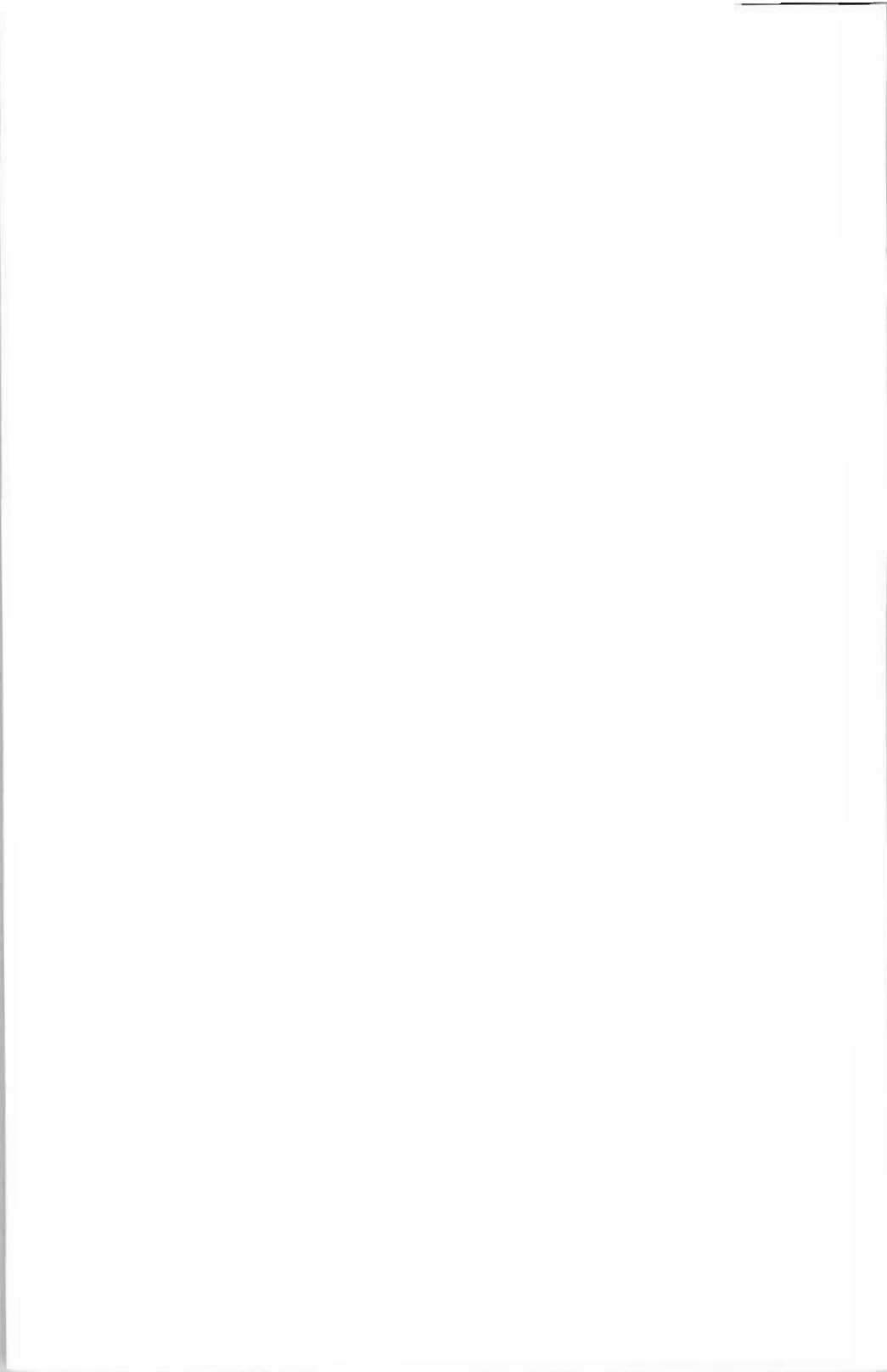
Le pays que traverse la ligne des rangs deux et trois, trois et quatre, est semblable. La surface est généralement inégale, surtout dans le voisinage de la rivière Mistock et de la rivière à la Pipe. Le bois est mêlé, gros et long. Le sol se compose de marne, sauf au fond des ravins, où il est formé de terre glaise. La partie ouest des rangs un et deux, depuis le lot numéro trente-trois jusqu'au lot numéro quarante-neuf, traverse une région très propre à l'agriculture. Sur les deux côtés de la ligne, on trouve du pin blanc de bonne qualité, et là le sol ne diffère pas de celui ci-haut décrit.

Sur la rive nord de la Grande-Décharge, les bords immédiats sont élevés et rocheux depuis le numéro un jusqu'au numéro dix. Pour être bref, la hauteur des rives varie depuis le numéro un jusqu'au numéro quarante-neuf. En certains endroits, l'aspect est pauvre; mais le terrain change et devient meilleur à quelque distance au nord de la rive.

Les petites îles, sauf les numéros un et huit, forment de beaux lopins de terres et sont généralement basses et boisées de bouleau noir et de bouleau blanc, d'épinette et de broussailles. Le pin qui y reste est de qualité inférieure. Le meilleur moyen de disposer de ces îles serait d'en vendre une ou deux à des personnes en faisant la demande. L'île numéro un, la plus considérable des petites îles, est fortement boisée de cyprès, d'épinette, de sapin et de pin rouge, outre un millier ou plus de bons billots de pin blanc qui pourraient être faits sur cette île. Les rives sont généralement rocheuses et élevées. La surface de l'île elle-même est très irrégulière, et elle est souvent accessible. L'île numéro huit n'a aucune valeur quelconque; elle se compose d'un sol pauvre et sablonneux. L'île située dans le chenal sud, ou la Petite-Décharge, à la tête de la glissoire, est en partie cultivée par Damase Boulanger, gardien des glissoires. Une moitié de l'île est rocheuse et constitue du terrain perdu. Le même Damase Boulanger réclame, en sa qualité de colon sans titre (squatter), environ deux lots de terre, de chaque côté du prolongement de la ligne entre les cantons Signai et Labarre, sur lesquelles il a obtenu une bonne récolte d'orge, de pois et de foin. Après cet essai, on peut dire que le climat est favorable à l'agriculture.

La Petite et la Grande-Décharge offrent toutes deux un grand avantage aux colons, par la quantité de poissons de différentes espèces abondant dans leurs eaux, surtout autour de l'île située sur les bords du lac Saint-Jean."

(Edmond Duberger, 29 avril 1861)



Delisle ou De l'Île

Origines du nom

Malgré de nombreuses recherches et même en tenant compte de l'opinion de nombreux experts, dont Monseigneur Victor Tremblay, il est encore difficile de déterminer, d'une façon définitive, le nom officiel du canton Delisle ou De l'Île.

En effet, depuis le premier arpentage fait en 1861 par l'arpenteur Edmond Duberger, on retrouve les noms DELISLE ou DE L'ÎLE sur de nombreuses cartes et documents officiels, même ceux en provenance des gouvernements.

Pour sa part, la Municipalité de Saint-Coeur-de-Marie a toujours employé l'appellation Delisle dans tous ses documents depuis son érection en municipalité en 1880 jusqu'à la séparation du village et de la paroisse, en 1921, alors que le village prit le nom de Municipalité de Saint-Coeur-de-Marie et la paroisse celui de Municipalité de canton Delisle. Fusionnées de nouveau en 1979, on a conservé le nom de Delisle pour la municipalité.

Quant à la Commission de géographie du Québec, elle a décidé de revenir à l'orthographe "De l'Île".

* *
*

Selon certains, le nom de "Canton Delisle" aurait été donné en l'honneur de Jean-Guillaume Delisle, notaire de Montréal, qui fut délégué en Angleterre en 1783, avec Adhémar St-Martin, négociant, afin de solliciter pour tous les habitants du Canada, sans distinction de race ou de croyance, égalité devant la Loi dans les affaires publiques. (Il s'agirait plutôt d'une légende).

Témoignages

En 1962, en réponse à l'abbé Louis Pommet, aumônier à l'Hôtel-Dieu d'Alma, Monseigneur Victor Tremblay écrivait:

"Disons tout de suite que la forme orthographique "canton Delisle", que vous signalez comme fautive dans mon article sur les origines de Saint-Coeur-de-Marie, n'est pas due à une erreur de typographe, ni à une distraction de ma part; elle est une citation d'un texte de 1887. Or à cette époque on écrivait couramment "Delisle", et même "Delit-

* *
*

Pour sa part, l'arpenteur William Tremblay, ajoutait ces quelques lignes, en 1886, sur le canton Delisle:

"Le sol de ce canton est composé de terre jaune et forte, avec sous-sol de terre glaise, et forme un terrain de première qualité. Il y a une épinetière qui se trouve le long de la ligne centrale, sur la profondeur des rangs quatre et cinq, d'une partie du rang six, et sur le cordon du rang six, cette épinetière traverse une douzaine de lots du rang sept, qui sont en savane; le reste du terrain est très bon, sans roches du tout. Il a été impossible de trouver de frêne pour borner, et les morceaux de faïence sont sous les poteaux, aux endroits où il devait y avoir des bornes, suivant les instructions.

Il y a des coulées très fortes le long des rivières aux Harts, des Chicots et Mistock; le reste du terrain est très plan.

Le sol est couvert de sapin, de bouleau et d'épinette de toutes espèces; il n'y a plus de pin.

La superficie du terrain arpenté est de dix-sept mille cinq cents acres."

(William Tremblay, 1886).

le" quand on avait des lettres!

Vous avez parfaitement raison au sujet de la bonne manière d'écrire le nom du canton: c'est bien "De l'Île" ou "de l'Île". Nous avons déjà signalé la chose plus d'une fois, mais dans la pratique, la concurrence de l'orthographe "Delisle" reste assez courant pour expliquer et souvent justifier son emploi, soit par habitude, soit par distraction, soit par manque de connaissance; et cela m'est arrivé comme aux autres.

L'origine du nom du canton est bien, comme l'indique monsieur Poirier que vous avez consulté; elle est en relation avec l'Île d'Alma; à cause d'elle on l'a appelé "le canton de l'Île".

Je n'ai pas encore trouvé le plan primitif de Duberger, où le nom qui aurait été suggéré par cet arpenteur, apparaîtrait pour la première fois. Sur le plan du canton Signay par Jules Tremblay en 1857, on lit "De l'isle", et sur celui du canton De l'Île par Edmond A. Duberger, en 1861, le mot "Delisle", en titre, est biffé et remplacé par "de l'Île".

Par contre, des plans officiels de la même époque et de plus tard portent "Delisle". Par exemple, ceux du canton Signay, 1866, 1869; du canton Garnier, 1861, 1896, 1897, 1907; du canton Delisle, 1864, 1879, 1884, 1886, 1895, 1896, 1897; et d'autres encore.

On voit dès lors "Delisle" un peu partout, même dans les ouvrages qui sont censés faire autorité. Dans "**Description des cantons arpentés**", ouvrage publié par la Province en 1889, on écrit ainsi. Dans le volume "**Liste des terres concédées de 1763 à 1890**", référant à la proclamation du 3 octobre 1868 par laquelle le canton a été érigé, on écrit "Delisle". Le volume de C.E. Deschamps "**Municipalités et paroisses de la Province de Québec**", 1896, qui cite le texte de la proclamation du 3 octobre 1868, met partout "Delisle". Pierre-Georges Roy, dans son ouvrage "**Les noms géographiques de la Province de Québec**" 1906, écrit "Delisle" et il donne comme origine un hommage au notaire Jean-Guillaume Delisle, qui fut délégué en Angleterre en 1783 (en quoi il se trompe).

Les cartes régionales et provinciales, jusqu'en 1917, écrivent invariablement "Delisle".

C'est la Commission de géographie de Québec qui a rétabli l'orthographe primitive et véritable: "De l'Île" (Hormidas Magnan, "Dictionnaire historique et géographique des Paroisses, Missions et Municipalités"... édition de 1925, écrit "De l'Isle". Dans l'ouvrage qu'elle a publié en 1921 et 1926, "Les noms géographiques de la Province de Québec", la Commission écrit "de l'Île" et rappelle l'origine du nom

relative à l'île d'Alma. La "Nomenclature des cantons de la Province de Québec" publiée en 1952 par le Service des arpentages, écrit "de l'île". Et sur les diverses éditions de la Carte régionale No 3, depuis 1932, c'est l'orthographe "De l'île" qui apparaît.

Malgré cela, plusieurs cartes éditées par les Départements de la Colonisation, des Terres et Forêts de Québec et par celui des Mines d'Ottawa continuent de porter le nom "Delisle". J'en ai sous les yeux qui datent de 1921, 1934, 1938... On en trouverait peut-être de plus récentes encore si on prenait le temps de chercher.

La municipalité du canton a été érigée en 1890 sous le nom de "Delisle" et elle le porte encore. J'ai vu qu'on écrit "Délisle", mais dans le Guide Municipal, publié chaque année par le ministère de l'Industrie et du Commerce, c'est écrit "Delisle" encore en 1960.

D'après le Canada Ecclésiastique, le bureau de poste s'appelle "Délis-le". (Magnan écrit "De l'Isle"). Dans le Guide officiel du Service postal, c'est écrit "Delisle" et de même sur l'étampe du bureau de poste.

Vous voyez que le problème de l'orthographe de ce nom est assez compliqué dans la pratique et que plusieurs sont excusables de commettre l'erreur que vous avez opportunément relevée.

* *
*

Le 30 avril 1979, M. Julien Drapeau, conseiller spécial au ministère des Affaires municipales, écrivait ce qui suit au secrétaire de la **Corporation de Canton Delisle**:

Monsieur le secrétaire,

Le ministère des Affaires municipales a entrepris des recherches aux fins d'établir d'une façon définitive l'origine et le nom officiel des municipalités du Québec.

Nos recherches portent maintenant sur la municipalité dont vous êtes le secrétaire-trésorier. Nous avons dans nos dossiers une résolution du Conseil de comté de Lac-St-Jean du 10 juin 1890 érigeant la "municipalité du canton Delisle", et nous n'avons pu relever l'arrêté en conseil du Lieutenant-gouverneur approuvant ladite résolution, comme le prescrivaient les dispositions du Code municipal.

Cet arrêté en Conseil, semble-t-il, n'aurait pas été nécessaire. Il s'agirait en l'occurrence d'une érection automatique de plein droit. S'il s'agit d'une érection de plein droit, c'est le nom du canton que devrait porter la

municipalité: "Municipalité du canton De l'Île", et non pas "Municipalité du canton Delisle".

L'article 35 du Code municipal dit que: "Tout territoire érigé en township (canton), situé en entier dans un seul et même comté, et ayant une population d'au moins trois cents âmes, tel que constaté par le dernier recensement ou autrement, forme, par lui-même, une municipalité de township (canton)". D'autre part, la résolution du conseil de comté érigeant le canton de Delisle en municipalité spécifie que "la population dudit canton excède trois cents âmes et attendu que ledit canton ne fait pas partie d'aucune municipalité voisine locale". Il s'agit donc d'une érection municipale de plein droit ou automatique.

Comme votre municipalité est un corps public constitué et que pour ester en justice il doit porter un nom officiel, et comme ce nom officiel est "municipalité du canton De l'Île", je vous recommande de faire passer une résolution par votre conseil municipal, conformément à l'article 48 du Code municipal demandant au Lieutenant-gouverneur en conseil de changer le nom de la "municipalité du canton De l'Île" en celui de "municipalité du canton Delisle", parce que l'usage a prévalu pour désigner la municipalité sous ce nom.

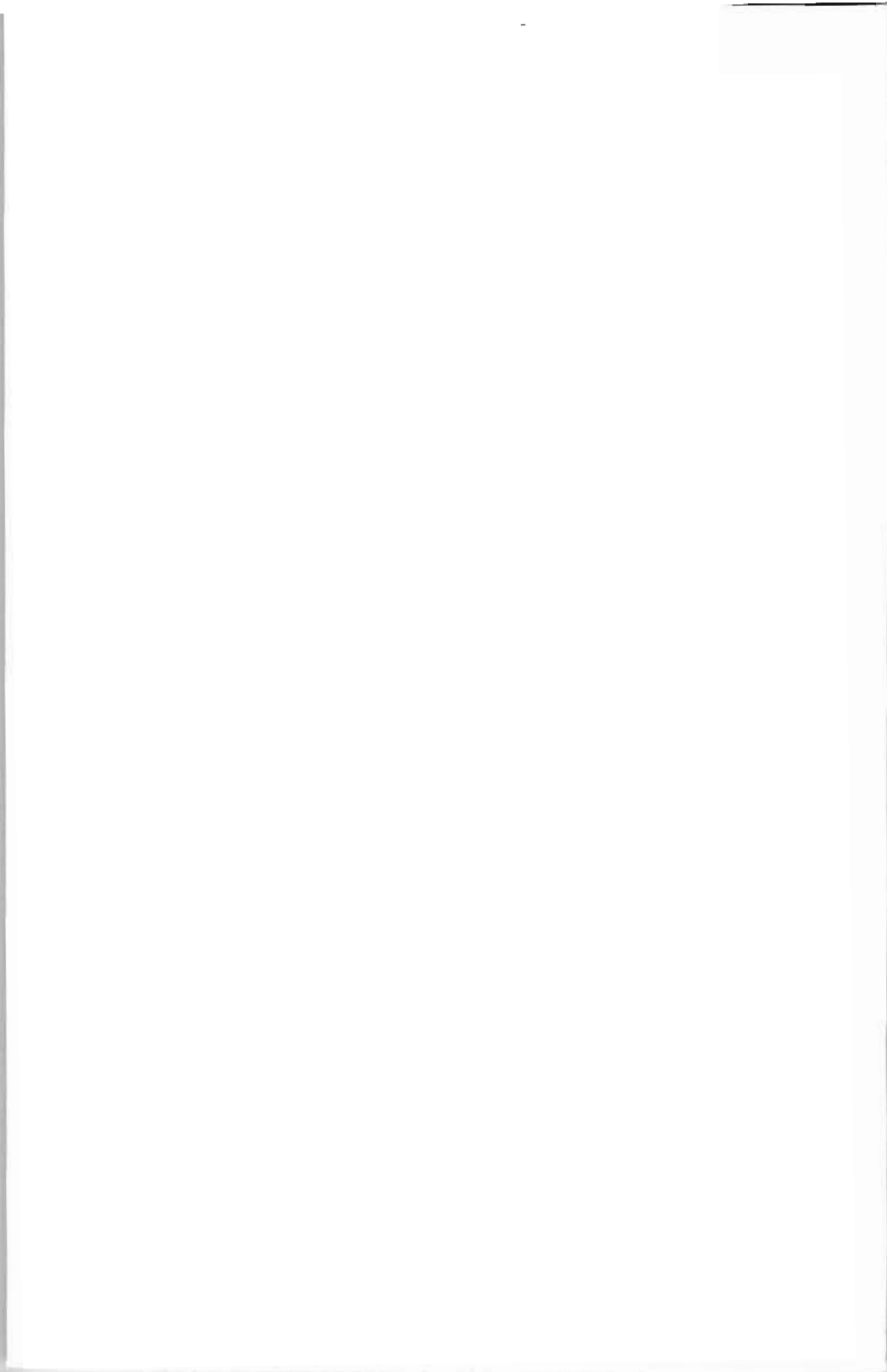
Votre tout dévoué,

Julien Drapeau

Le secrétaire de la municipalité ne donna pas suite à cette lettre puisque les deux municipalités du village et de la paroisse avaient déjà fait parvenir une requête de fusion au ministère des Affaires municipales.

En effet, par son règlement No 162 adopté le 10 octobre 1978, la Municipalité du village de Saint-Coeur-de-Marie demandait sa fusion avec la Municipalité du canton Delisle, qui avait également accepté cette fusion par son règlement No 213 en date du 10 octobre 1978.

C'est le 25 août 1979 que le Lieutenant-gouverneur en conseil accordait la requête en fusion et accordait les Lettres patentes à la nouvelle Municipalité de Delisle.



Mistook - Mistouc - Mistouk

Mistook

Selon le petit dictionnaire de noms géographiques régionaux, ce nom indique une petite rivière, affluent de la Grande-Décharge.

Mot montagnais signifiant "bois, morceau de bois".

On désigna longtemps par ce nom la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie, que la rivière traverse.

(Cette explication comprend tout: l'origine du mot, sa signification et la manière de l'écrire).

* *
*

*Le nom "Mistouk" est la francisation du mot de langue montagnaise **meshtouk**, qui veut dire "bois, du bois" (et non pas **bois** dans le sens de **forêt**). C'est par ce nom que les Indiens désignaient cette rivière. Pourquoi? On ne le sait pas. Il est possible que ce petit cours d'eau ait favorisé l'approvisionnement de bois mort par les débris qu'il apportait à son embouchure.*

*Quant à l'orthographe du mot, elle ne vient pas des Indiens, et chacun a cherché à l'écrire pour que ceux qui le lisent le prononcent comme il se dit. Plusieurs ont écrit "Mistook". Eugène Rouillard, dans son répertoire de noms géographiques d'origine indienne, emploie cette orthographe; mais il l'emprunte au Père LeMoine qui, étant de langue anglaise, l'écrit ainsi pour répondre à la prononciation anglaise. Cependant, dans son dictionnaire français-montagnais, LeMoine écrit: "Bois: **meshtuk**; bloc de bois: **aishkuputagants meshtuk**".*

Sur certaines cartes géographiques, on voit "Mistook et Mistouc".

*L'emploi de "oo" pour prononcer **ou** est spécifiquement anglais; il est absolument fautif en français, où le dédoublement d'une lettre n'en change pas le son mais en allonge ou scande la prononciation (comme dans "alcool", "canaan", "coopération"). Pour faire prononcer **ou** en français, il faut écrire "ou".*

Après étude de la question et consultation de l'usage chez les plus avertis et les plus soucieux de l'exactitude, nous avons conclu que la bonne manière d'écrire est "Mistouk".

Victor Tremblay, ptre



Historique



L'arrivée d'un groupe de colons à Saint-Coeur-de-Marie... On se prépare à dresser la tente.

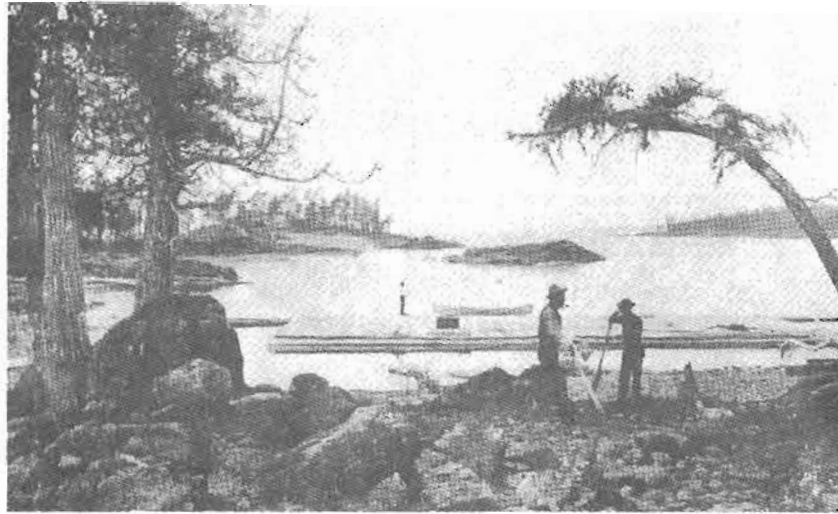


En hiver, sur le pont à la Chute-des-Dionne (maintenant démoli).

Historique

La région du Lac-Saint-Jean a été ouverte à la colonisation vers 1850. C'est à peu près dans le même temps que la compagnie Price et Peter McLeod, de Chicoutimi, ont amené des bûcherons au Lac-Saint-Jean, surtout dans le secteur nord, pour y couper du bois. Il est certain que parmi les premiers défricheurs de Saint-Coeur-de-Marie, il y en a plusieurs qui ont bûché aux alentours, c'est probablement ce qui les a amenés à y revenir.

Encore, on retrouve dans les livres de compte de la compagnie Price, en 1856, le nom d'un certain Fleury, probablement un des ancêtres ou du moins apparenté aux familles Fleury qui ouvrirent Saint-Coeur-de-Marie à la colonisation.



Le curé Henri Cimon, qui exerça la mission de Saint-Coeur-de-Marie à partir de 1883, a laissé des notes très intéressantes sur les débuts de la colonie et sur les peines et misères de ces premiers défricheurs.

Ces notes, précieusement conservées dans la voute du presbytère de Saint-Coeur-de-Marie, jettent une lumière éclatante sur les "Premiers arrivants".

Voici le texte intégral de ce précieux document:



Le patriache

Joseph Fleury (père) et sa deuxième épouse, Apoline Gagnon. Il avait épousé en premières noces, Marie-Josephte Guay.

Am. G. Quelques notes
- SW
la Mission
du Saint-Jean
de Marie
par Henri Gimon, ^{Père} Curé

1878

Noms des 9 premiers découvreurs en 1878:
M. P. Em. Tremblay, Ls. Fleury (père), Cho. Guimond
Lac. Tremblay, Mich. Hervey, Desila Bonchard
- se rendirent au lac Hervey - ne trouvèrent
pas de trait carré - Voyage d'agrément
1^{re} journée = coucher au ruisseau à East G.
rills. (mustook); 2^e, 3 au lac des Hervey,
entre la rivière aux Hauts et celle aux Chicots
4^e, au rapide Lercuis. Ce voyage a été
Un accident - la pluie venant, chacun
court à l'écorce pour un abri, et Emel.
Tremblay s'enferme un chicot qui l'abli.
Je ai descendu à St. Anne à l'aide d'une canne



LE FONDATEUR: Joseph-W. Fleury (fils).



Marie Tremblay, épouse de Joseph Fleury (fils).

1879

2^e exploration par L^s. Fleury (fil) et deux
de ses frères envoyés par leur père.

Choisirent les hauteurs à la rivière Mis-
took comme l'endroit la plus favorable
— Prennent les lots 20, 21, 22, 23, 24, 25 sur
le rang allant à la décharge. On avait
trouvé le trait carré aux pas en pas-
sant de la décharge sur le lot 18^e.

Un versement avait été payé sur ces lots.
Annulation obtenue. Les lots payés

21, 21 au nom de L^s. Fleury (fil), 22, pour
Eugène, 23, pour Th^s, 24 pour Delph^s,
25 pour François, 25 pour L^s. Fleury (père)

En juin, second payage. L^s. Fleury (fil)
abat 3 arpents sur 21 et 22, Th^s et Eugène
six arpents sur 22, L^s. Fleury (fil)
de Hleph^s avec Henry (fil d'Henri) 4 ar-
pents, sur 22 (3^e rang)

François Mattais vint à Mistook
par 17, 18 (2^e rang) et P. Brisson, 19 (3^e r.)
abatit — Fr. M. paya 17 pour lui et 18 pour
son père Jacques. P. B. ne remonte pas
et rendit son lot de la chute pour
un quart de farine.

1880

En Mars, sur les derniers chemins



Louise Fleury , fille de Joseph (père), épouse de Joseph Tremblay.



Élise Fleury, fille de Joseph (père) et son époux, Michel Harvey.

d'hiver, on vient abattre et Les Fleury (père) lui-même. On amène deux chevaux appartenant à M. M. L'Éclusey, Fr. et J. Flaxien Baldue, Jandre de Les. F. (père) vient ~~avait~~ apporté un traile qui fut mis dans un camp de chantier ayant appartenu à Les Rabeni. Thet Luy. Fleury abattent 8 arp., Fl. Baldue, et sur le lot 21 (3^e v.). L. F. (fils) abattait en raquette. On travailla 3 sem. 20 arp. d'abatis pour L. F. (père), 11 pour L. F. 5 pour El. B..

En Nov., P. F. (fil), Luy, Delphis, Delphis Luy (fils d'Abel) on ontèrent 5 animaux pour Les. Fl. (père) et de pour P. F. (fil) = 2 vaches, 1 boeuf et / ~~de~~ 1^{er} soui, coucher chez Paulin, Pouchard, 2^e, à Lerrais, sans abri - misère - course à travers le bois pour rassembler les animaux -

1887

Chantier pendant l'hiver pour Démase Lerrais - On loge dans le Camp de P. F. (fil) On monte grain de semence sur les derniers chemins d'hiver - difficultés par suite des dégelés - On sema 20 men. sur 22, 70 sur 21 - 4 chevaux à



Damase Fleury, fils de Joseph (père), époux de Marie-Rose Gagnon.



Emma Fleury, fille de Joseph (père) et son époux, Flavien Bolduc; debout, le frère de Flavien.

Mistook. On travailla un peu aux abatis.
A l'automne, Los F. (père) Cuy, Tho et
Cuy. Guay, vinrent faire les récoltes
qui furent petites parceque le grain
avait été semé trop tard - 6 semai-
nes dans ce voyage - Plus de provision
on se nourrit de Patates grosses par
extraordinaire - Grange sur L2 et camp
sur L1 - Dîme payée au Rev. J. Roussel, ^{thème}

1882

Los F. (fils) sème sur L1; Cuy. Tho, et
Jam. Fleury comme engagé, sèment sur
L2. On bâtit sur L2 une maison de 25x25
Jam. El., charpentier. On dut se ser-
vir d'une scie de long pour scier la
planche - On Goddault abattit sur le
lot L2 que Los El. lui céda pour le prix coutant
Bonne récolte. A os Gta from L. F. (père) &
Los from J. F. (fils). A la Toussaint, On God-
dault monta se batiser sur camp, en
trépied avec celui de Los. El. et la mai-
son de Los. El. (père) sur le L. rang -
En Nov. Los. El. vint avec sa famille - beau
coup de criée - Le même temps, Cuy. Tho
& Delphis vinrent dans leur maison avec
leur sœur Lydia, pour faire chantier.



Eugène Fleury, fils de Joseph (père), époux d'Éva Pilote.



Émilie et Héténe, les jumelles à Eugène Fleury.

1883

En fait. On. Gadrault vient résidant
avec sa famille. Mme Frayé Jean Crosté
aux curés de Sainte Anne et de Saint ^{de} Alma
Le premier eut l'orge et le second, l'avoine.
Chacun eut une denier de Minot.
- Visite du curé d'Alma dans l'hiver.
Le R. Henri Simon et M. Honoré Petit, curés
de Sainte Anne, en route pour Mistou
suivent la Petite Décharge jusqu'au l. 18
et la traversent à travers le bois. La pla-
ce de la Gr. Décharge, comme l'avant-mul-
le, n'était plus solide. Pos. Simard (fil
de P. Kildémond) dut s'en retourner avec
sa voiture. On traversa en raquette
en sondant la glace avec une hache -
C'était en mars. On arriva à la rivière
Mistook où Pos. H. (fil) nous attendait
avec une voiture. On monta la rivière
quelque peu, puis le traîneau s'engagea
dans un chemin de chantier, traîné
par le petit cheval noir. Le soir arri-
vra en cariole de Gh., M. Michel Ca-
ron, curé de Chicoutimi. Il venait re-
cevoir des genoux entrepris par les H.,
et H. Petit, les billots de tous ces chantiers.



Thomas Fleury fils de Joseph (père),
époux de Azelda Duchesne.



Azelda Duchesne et ses deux filles,
Marie-Ange et Léda.

Je voyais alors les nouveaux paroissons
de Mistook pour la première fois -

| | | | | | |
|---------------|----|--------------|--------|---------|--------|
| Joseph Fleury | 55 | On. Goddault | 37 ans | Cuy. H. | 23 ans |
| Marie Remblay | 30 | Phil. Jean | 34 | Lhs | 21 |
| Erneste | 10 | Marie | 10 | Delphis | 19 |
| Yaquevis | 8 | Jean | 7 | Lydia | 17 |
| Edouard | 6 | Virginie | 4 | | |
| Alfred | 4 | Agathe | 2 | | |
| Elvire | 2 | Suzanne | 1 | | |

Le soir, M. L. H. me conduisit
dans un camp, au pied de l'île Ma-
lines, appartenant à M. Ken. Savard
ami y faisait chanter. Il y demeu-
rait avec sa femme et deux frères
Damase Savard, dont le camp était
plus haut, vint à la veillée. Le
lendemain, à 5 heures, on me conduisit
en voiture à la décharge, à un mille.
On me traversa en canot d'écure
et je traversai seul l'île entre les lacs
2 et 3. Grande fatigue. A Abna, je
pus célébrer à l'heure accoutumée
au printemps, J. H. (bin) arriva avec sa
famille, après avoir vendu sa terre
à la M^{re} John Fleury. Comme les au-
tres, il monta du côté nord avec sa
femme et son plus jeune fils François
- A voitures chargées - plusieurs lièvres
à cornes dont deux pour On. Goddault
Cet été vint Fr. Maltais - son camp



Delphis Fleury et son épouse Agnès Bergeron et leurs huit enfants.

1885

Voir le cahier des délibérations pour
la place de l'église, la nomina-
tion de syndics, le nom de la
mission, le jour de la première
messe. La maison où se retire le
missionnaire est celle de Jos. H. (Pier)
La chambre est celle du fond, du
côté nord, et la cuisine, du
côté de la rivière Mistook sert
de chapelle provisoire. C'est le
19 octobre que fut dite la première
basse messe. Mgr, à la retraite, avait
donné un misel, une aube et
un ornement blanc et les choses
nécessaires pour l'habillement du
célébrant. Après la communion
a lieu l'instruction et après la
messe, une assemblée de mission.
C'est M. Fr. Lapré qui a donné
la pierre d'autel. C'est en ce temps
là qu'on recut en présent de Da-
mes Ursulines de Québec une aube,
2 amicts, 2 purificatoires, 2 lavabos
et 2 petites serviettes.
Sur 17, au bord de la décharge, Gasparin fu
En juillet, 2nd voyage à Mistook,
avec Jos. Tremblay, eccl. d'Hebertville



Lydia Fleury, fille de Joseph (père).



Romuald Maltais époux de Lydia Fleury.

et son frère John. Au retour, pêche abondante — Grande fatigue pour la transporter, Les. L. et moi; à travers le bois, au moyen d'un bâton. Chemin débarrassé sur l'onille — M. St. H. Laie avait obtenu pour ouvrir son chemin entre 17 et 18 \$5000 — Le conducteur est Alfred Lemblay, d'Alma

Avant d'aller plus loin dans l'histoire des "Premiers arrivants à Mistouk", il est intéressant d'entendre raconter par un de ceux qui ont vécu cette période, les péripéties de ces premiers voyages et les détails incroyables de leurs peines et misères. Il s'agit d'une entrevue de Thomas Fleury, frère de Joseph (fils), enregistrée en 1948 par J.-Émile Fortin, de Dolbeau, qui ajoute en terminant: "Ce bon vieillard de 88 ans a fumé un cigare tout le temps que je l'ai écouté raconter ses mémoires. Il était encore très alerte en ce 24 octobre 1948 alors que j'étais allé le rencontrer.

Voilà une idée de ses capacités physiques à cet âge avancé. Depuis de nombreuses années, il faisait un très grand jardin, que j'ai vu moi-même près de sa maison. Il avait planté 240 plants de tabac, semé tous les légumes connus au Lac-Saint-Jean et en quantité car il fournissait tous ses enfants mariés dans les environs.

À part cela, il avait scié et cordé une vingtaine de cordes de bois... pour ne pas en manquer durant l'hiver."

Voici donc une partie de cette entrevue:



Thomas Fleury

"Je suis arrivé à Saint-Coeur-de-Marie au mois de novembre 1882, j'avais eu 22 ans le 5 octobre.



François Fleury, de Métabetchouan, son épouse Marie-Anne Larouche et leurs enfants.



Marie-Anna Fleury, fille de François et son épouse, le notaire J.-A. Plourde, de Métabetchouan.

Avec Joseph, Eugène mon frère, on était tanné des roches et du sable de chez-nous, alors on est parti avec un compas, un devant l'autre et celui d'en avant criait "hue ou dia". C'était un mardi du mois de juillet 1879, l'année que j'avais 19 ans. On avait une carte qu'on suivait. Quand il s'est fait un chemin plus tard, on l'a appelé "Archambault".

Quand on est arrivé ici, il y avait 26 ans que le terrain avait été chaîné. On est parti un beau jour, il faisait une petite pluie fine. On avait couché en arrière de Saint-Charles, pendant la nuit un "ours" était venu à notre tente. Il avait mangé nos provisions car notre feu était mort en avant de notre campe en écorce où nous étions. On s'est levé et on s'est rendormi.

La deuxième nuit, on était rendu à peu près où nous voulions aller, sur la rivière Mistook, décharge du lac Brochet. Arrivé à la rivière Mistook, on a rencontré un p'tit ruisseau appelé Cyrille, après ça, comme cela, à cause qu'il coulait à rebours des autres cours d'eau, on a dit, le soleil est bien à sa place. La rivière Mistook coule comme ça et ce ruisseau-là de l'autre côté il coule à l'envers de la rivière. Toujours est-il qu'on était rendu où on voulait aller. On a été seulement 3 heures à explorer, on rencontrait des bouts de chemin, mais on les suivait pas, car on suivait notre compas. On est retourné chez nous et on a travaillé sur la terre, et l'hiver on a été aux chantiers sur la Shipshaw.

Au printemps suivant le 2 avril 1880, on est revenu encore les trois frères, par le même chemin, en raquettes. Il y avait 4 pieds de neige. Moi et mon frère Eugène, on a abattu 25 arpents d'abattis, Joseph lui avait abattu à peu près 14 arpents, Fabien Bolduc, mon beau-frère, avait fait 6 arpents.

Les premiers arbres que l'on a coupés c'était justement à la place du collège. Bon la première journée, on a coupé le bois à peu près 100 pieds carrés dans les 4 coins du lot.

Le 1er mai on est retourné à Sainte-Anne et le 1er juillet on est revenu faire brûler les abattis, on appelait ça "biller" le bois et le faire brûler.

Lorsqu'on est venu la première fois, les lots qu'on avait travaillés étaient aux Price mais on le savait pas. On est allé voir l'agent des Terres. Dans ce temps-là, la compagnie était plus difficile qu'à c't'heure, 12 pouces au p'tit bout, l'épaisseur de l'écorce en moins était "collée".

Au mois de juillet, quand on est venu faire brûler les abattis, les lots nous avaient été cédés. On a payé \$4.00 par lot, 4 ans de temps. On avait un lot pour papa, un pour moi, Delphis, François et Joseph en avaient deux.



**François Fleury, fils de Joseph-W. Fleury,
époux de Virginie Gaudreault.**



**Alfred Fleury, fils de Joseph-
W. Fleury (fils), époux d'An-
ne-Marie Harvey.**

Au troisième voyage, on a été 15 jours, ensuite on est retourné à Sainte-Anne et on a été dans les chantiers.

Le quatrième voyage, c'était à la fin d'avril 1881. Joseph, Eugène et moi, on est revenu, on avait 36 milles à faire à pied. On montait jusqu'à Saint-Charles en voiture. Quand on a eu fini de brûler les abattis, ça faisait quatre semaines qu'on s'était pas lavé les mains. C'était pas rien de se laver, mais on avait pas de savon. On était toujours sale. On est retourné chercher les chevaux, moi à ce voyage-là je n'sus pas revenu, c'est Delphis mon frère qui est venu à ma place.

Alors Joseph, Eugène et Delphis ont fait les premières semences, y ont semé 6 minots de blé, 6 minots d'avoine et 2 minots d'orge. Cette semence avait été montée en voiture d'hiver.

Mes trois frères après avoir fait les semences à la vallée, sont revenus à Sainte-Anne, on est remonté vers le 20 août. Joseph, Eugène et moi et Delphis, pour couper la récolte; on restait dans ce temps-là dans des cabanes d'écorce.

On a coupé 600 quintaux de beau blé, 200 quintaux d'orge et 200 d'avoine et on a laissé un arpent debout, on en avait assez. On a laissé la récolte dans nos cabanes d'écorce, on est retourné à Sainte-Anne, au bout de quelques jours, après le javelage on est revenu avec un engagé, Eugène Guay, un cousin, on le payait \$9.00 par mois.

Quand on montait les chevaux, toujours juste avec le "harbois" et la bande, nous autres on montait les provisions. Quand on a été arrivé, le mauvais temps a pris, il a tant mouillé que le grain a été perdu aux trois-quarts, il avait tout germé. On avait appelé ça "L'année du Grand-Germe".

Le grain avait germé comme ça dans tout le Lac-Saint-Jean cette année-là. On a bâti une grange pour serrer notre grain, voisin de ma maison actuelle, sur le lot à Eugène. Elle a été débâtie, il y a 4 ans. Le premier campe a été bâti sur le lot à Joseph.

Quand notre première récolte a été rentrée, on s'est aperçu qu'il sortait de la boucane par-dessus le chaume de la couverture. On a dit le feu est dans la grange mais non, c'était l'grain qui chauffait. J'vous dis, ça chauffait tellement que celui qui était sur la tasserie saignait du nez, on allait le remplacer chacun not' tour tant qu'on saignait du nez à not' tour. On déplaçait les quintaux de grain le long des poteaux par 25 quintaux, on avait ainsi sauvé environ le quart de la récolte.

Comme on était parti pour une semaine et demie et que ça faisait 5 1/2 semaines, on n'avait pu de provisions. Alors on a dit à not' enga-



Édouard Fleury, fils de Joseph-W. Fleury (fils), époux de Marie-Louise Hamel (Maud).



La famille d'Édouard Fleury réunie à l'occasion de l'ordination de l'abbé René Fleury.

gé tu vas t'en aller on a pu rien que des "pétaques" à manger. "Des pétaques, y dit, j'sus pas plus fou que vous autres, j'vas manger des pétaques moé itou, j'reste icitte". On était 5 et on mangeait cinq "sciaux" de pétaques par jour, on avait rien que ça à manger.

Dans ce même voyage on avait bâti la grange et une écurie pour loger les 12 bêtes à cornes et les deux chevaux qu'on avait amenés, on avait aussi bâti le campe.

A notre premier voyage on a eu de la grande visite, 40 hommes dont le père de l'avocat Belley, André Voyer de Saint-Gédéon, des gens d'Hébertville, du Grand Brûlé et de Chicoutimi. Ils étaient venus pour se prendre des lots eux aussi, mais pas un est resté. Ils ont tous couché dans notre cabane d'écorce, c'est-à-dire, pas un s'était couché, on avait passé la nuit à se conter des contes, il avait mouillé toute la nuit.

Là, j'avais 20 ans, au début de novembre 1880 on avait monté, Joseph avec sa femme, Marie Tremblay, fille de Jos. Tremblay "Cornet" de Sainte-Anne, eux ils étaient 3 frères, un s'appelait "Cornet", l'autre la "Cervelle" et "Lucon", moi et Eugène Guay notre engagé, et un autre homme, Trefflé Côté, avec un de ses petits frères. Ils avaient passé l'hiver dans notre campe, ils faisaient du bois sur un lot voisin.

J'ai dit qu'on avait bâti une écurie pour 12 bêtes à cornes mais on ne les avait pas encore montées.

On a fait des billots tout l'hiver, des billots de 14 pieds, 8 pouces de long et 12 pouces au p'tit boutte qu'on vendait \$0.24 pièce. Le bois de "boom" on le vendait \$0.44, il avait 11 pouces à la tête et 25 pieds de long. On mettait ce bois-là sur la Décharge et la rivière Mistook, on faisait par jour à peu près 8 pièces de ce bois de 25 pieds de long, et il fallait le conduire à la rivière. Ça on en trouvait pas dru de ce bois car on faisait du glénage, car ça faisait 22 ans que les Price faisaient des chantiers par icitte. Mais le bois avait profité un peu depuis c'temps-là.

Les salaires dans ce temps-là étaient \$8.00 par mois. Les oeufs se vendaient 10 cents la livre, le beurre 10 cents aussi, le lard canadien, il s'en faisait un ben p'tit commerce. La farine coûtait \$9.40 le baril de 200 livres, le sirop \$0.75 le gallon. Quand on achetait un cheval, on le payait 14 Louis 10 schellins, j'ai vu vendre une belle jument 30 Louis comptant, ça c'était d'la belle argent.

La courbe se vendait 6 à 7 schellins, le "genou" \$3.00 mais ça se faisait rien qu'avec de l'épinette rouge de 12 pouces.



Honoré Fleury, fils de Joseph-W. Fleury (fils), époux de Yvonne Tremblay.



Jos., fils de Joseph-W. Fleury.

Deux morceaux comme ça, des "genoux", ça faisait une charge de g'vaux (chevaux). On vendait des fois 12, 13 et 14 schellings. Une année on avait vendu 15 schellings, à un nommé Brassard dans la Grande-Ligne de Chicoutimi mais on vendait ordinairement à Johnny Guay. Brassard, lui, y s'était ruiné à payer 15 schellings. Moi j'ai fait chantier de "genoux" 22 ans à Sainte-Anne.

Dans l'année du grand feu de 1870 et de la guerre des Zouaves, j'me rappelle ben de ça. J'trouvais ça ben beau au commencement, au grand feu, le 19 mai, vers 5h de l'après-midi. Il est arrivé plusieurs voitures chargées de monde en criant "au feu", c'était plus haut que les Ross.

Chez nous, on avait sorti deux couvertes qu'on avait mises dans le puits pour pas qu'elles brûlent et des pieux pour les caller dans l'eau, les pieux ont pris en feu et les couvertes aussi. Il en est resté des morceaux, juste pour en faire une paire de bas. On avait aussi sorti des chaises et on les avait mises dans le champ de patates, éloignées les unes des autres sur le sable et ben, elles ont toutes brûlées là.

On descendait vers la Traverse pour Chicoutimi. Le curé de Sainte-Anne, M. Rousseul, s'en venait dans la rue avec le Saint Sacrement. J'ai vu la flamme passer à travers les gens du clergé, les surplis et eux autres, le feu ne prenait pas après eux. C'était un vrai miracle, car ils auraient brûlé. On voyait le feu à 3 milles.

Louis Tremblay "Cornet" disait: "Fleury, tu vas nous faire brûler, c'est ton cran qui va nous faire brûler". Lui a brûlé et nous autres on n'a pas brûlé. Vous voyez ça, vous autres, comment ça fait un feu comme ça.

On avait une charrue à "rouelles" et des "herses" et partout où il y avait un morceau de bois, tout était brûlé.

Dans l'automne, cette année-là, toutes les graines qui avaient été semées au printemps, 100% c'était une récolte à tout tuer.

Donc, avec mes trois frères, c'est nous qui avons ouvert Saint-Coeur-de-Marie."

Cette entrevue de Thomas Fleury donne une juste idée des peines et misères que ces premiers défricheurs endurèrent pour "venir à bout" de la forêt afin de s'installer à demeure.

Voici ce qu'écrivait à ce sujet l'abbé Jean-Noël Gagné, un fils de la paroisse, maintenant curé à Saint-Fulgence:

"Il y avait aussi ces difficultés que les défricheurs rencontraient dans leur lutte avec la forêt pour lui ravir peu à peu son territoire. On devait



Émilie Fleury, fille de Joseph-W. Fleury (fils), épouse de Jos.-Lucius Larouche. Elle était la mère des abbés Louis-Philippe et Gaston Larouche et de Soeur Juliette, des Soeurs du Bon-Conseil.



Les cinq filles de Joseph-W. Fleury (fils). Assises: Odile et Magna; debout: Alice, Émélie et Marie-Ange.

*d'abord tailler, couper, mettre le feu, attiser à plusieurs reprises. Et le travail ne se terminait pas là tant s'en faut. Il fallait ensuite creuser la terre pour arracher les racines pivotantes, la labourer, l'engraisser, l'ensemencer, etc. Alors seulement, la terre pouvait donner ses épis d'or. Mais que d'étapes à franchir; que de difficultés à surmonter; d'autant plus nombreuses que ces braves colons ne disposaient pour accomplir leur travail que de faibles moyens. N'allez pas croire cependant qu'ils étaient malheureux, au contraire, ils goûtaient à ce rude métier, les plus douces joies et ils se trouvaient plus riches de leur pauvreté que les grands magnats de la finance au milieu de leurs monceaux d'or. **La terre en effet, répondait généreusement à leurs efforts, la forêt leur fournissait du bois en quantité et les eaux re-gorgeaient de poissons.**"*

Revenons maintenant au début de 1883; Joseph Fleury (fils) et sa famille sont déjà installés, de même que Lydia, soeur de Joseph et ses trois frères: Eugène, Thomas et Delphis.

Onésime Gaudreault, également de Sainte-Anne-de-Chicoutimi, qui avait accompagné les frères Fleury à plusieurs reprises et qui avait acheté le lot 21 de Joseph Fleury (fils) en 1882 où il avait déjà fait des abattis, décide également de rejoindre Joseph Fleury (fils).



Onésime Gaudreault et son épouse, Philomène Jean.



4 générations en 1920: Joseph Fleury, (fils), sa fille Odile, sa petite-fille Alida et son arrière-petite-fille Fernande, (Mme J.-Bte Gauthier, du quartier Naud, à Alma).



Allida Fleury, fille d'Odile et son époux Georges Lapointe.

C'est donc en janvier 1883 qu'Onésime Gaudreault, accompagné de son épouse Philomène Jean et de ses enfants: Louis, Johnny, Virginie, Arnaud et Gaudiose (3 mois), s'installent définitivement sur leur lot à Saint-Coeur-de-Marie. Sa mère, Marie Amyot, âgée de 75 ans, les accompagnait.

*

Rappelons ici que les premières familles qui vinrent s'installer à Saint-Coeur-de-Marie pour y fonder un foyer, au cours de la période de 1882 à 1887 (on en compte une trentaine) ont autant de mérite les unes que les autres.

Le fait d'arriver la première, deuxième ou douzième, n'enlève rien à leur courage, à leur détermination et à leur foi en l'avenir de ce nouveau coin de terre. Elles ont, elles aussi, fait des abattis, brûlé, arraché des racines, creusé la terre, labouré, engraisé, ensemencé... peiné et sué de longues heures pour arracher à cette terre nouvelle ce qu'elle pouvait leur donner pour "survivre".

Les épouses de tous ces pionniers ont également droit à notre admiration pour le support moral et physique qu'elles ont apporté à ce mouvement de colonisation. Sans elles, combien de colons, de défricheurs auraient résisté?

*

Au cours de 1883, Joseph Fleury (père) vint rejoindre son fils et s'installa avec Thomas sur le lot 22 du 2^e rang. Au mois de décembre 1883, une autre famille vient s'établir à Saint-Coeur-de-Marie pour y rejoindre les familles de Joseph Fleury (fils) et d'Onésime Gaudreault. Il s'agit de François Maltais et de son épouse, Emma McLeod, fille d'Alexandre; ils étaient accompagnés de leur fille Marguerite et s'établirent sur le lot 17 du 2^e rang.

À l'automne de 1883, la dîme fut divisée en deux: la moitié au curé de Sainte-Anne et l'autre moitié au curé-missionnaire d'Alma. Cette coutume demeura, semble-t-il, jusqu'en 1889, alors que Saint-Coeur-de-Marie avait le bonheur d'accueillir son premier curé, l'abbé Marcellin Hudon.

Les colons installés à Saint-Coeur-de-Marie retournèrent souvent dans leurs familles à Sainte-Anne et faisaient des rapports plutôt favorables sur leurs premiers essais de colonisation à Saint-Coeur-de-Marie: bonne terre, forêt proche et abondante, nombreux cours d'eau, beautés du lac Saint-Jean, près de la nouvelle colonie d'Alma et du chemin de fer à Hébertville, etc.

Animés par ces rapports, de nombreuses familles, la plupart de Sainte-Anne-de-Chicoutimi, décidèrent également de tenter leur chance et de rejoindre les colons déjà établis à Saint-Coeur-de-Marie.



Émile Fleury, fils de Joseph (fils),
époux de Julia Tremblay.



Émile Fleury et sa famille: son épouse
Julia Tremblay et ses enfants:
Marianne, Oswald, Origène et Ginette.

C'est ainsi qu'arrivèrent par la suite en 1884:

- En mars, Napoléon Lavoie (35 ans) et son épouse Philomène Tremblay (38 ans) et leur fils Joseph, qui s'établirent sur le lot 18;
- En mars, Clovis Lavoie et son épouse Malvina Fortin, qui s'établirent sur les lots 34, 35 et 38.
- En avril, Alfred Rousseau (36 ans) et son épouse Adèle Verreault (32 ans); avec eux, Edmond Rousseau (70 ans), père d'Alfred, qui travailla longtemps au Séminaire de Chicoutimi, qui s'établirent sur les lots 18 et 19 du 3e rang.
- En décembre, Damase Fleury (34 ans) et son épouse Marie-Anne Gagnon (32 ans) et leurs enfants William, Deans, Georges et Napoléon (né l'année suivante), qui s'établirent sur le lot 19.

À plus de quinze milles de toute habitation, à plus de trente milles de leur curé, dépourvus de toute communication, ces premiers colons se croyaient bien isolés, mais la Providence, qui les avait conduits sur ces terres nouvelles, leur réservait une agréable surprise au cours de l'été 1883.

En effet, alors que certains d'entre eux travaillaient sur le bord de la Grande-Décharge, quelle ne fut pas leur surprise d'entendre le chant d'un coq de l'autre côté de la Grande-Décharge. La nouvelle se répandit vite et on s'organisa pour traverser de l'autre côté. C'est alors qu'ils eurent la joie de rencontrer plusieurs colons déjà bien établis sur des terres largement défrichées.

"Dès lors, chaque dimanche, ils se rendaient à Alma pour y entendre la messe et y rencontrer leurs nouveaux voisins. C'était toujours une fête que cette visite au ministre de Dieu qui leur prodiguait alors les secours de la religion et donnait ainsi à leurs oeuvres temporelles une valeur spirituelle. Avec ces secours spirituels et les biens temporels qu'ils possédaient et malgré les nombreuses difficultés qu'ils rencontraient régulièrement, ces courageux pionniers s'estimaient heureux. Ils n'avaient certes pas tous les avantages dont jouissaient les résidents des régions urbaines, mais ces débuts prometteurs leur permettaient d'envisager l'avenir avec confiance, ce qui leur donnait une force qui valait bien d'autres avantages. D'ailleurs, ils n'étaient pas optimistes sans raison, car la petite colonie se développait rapidement: quatre nouvelles familles en 1884."

(abbé J.N. Gagné)



4 générations: Dame Philomène Jean; son fils Johnny; le fils de ce dernier, Lionel et sa fille Marie-Marthe.

Comme la population augmentait, il fallut commencer à organiser une vie commune et à se donner certains services.

En 1884, Joseph Fleury (fils) construisit le premier moulin à scie, sur le lot 21 du 3e rang, sur les bords de la rivière Mistook. Il s'agissait d'un moulin à chasses à douze scies droites et parallèles qui fonctionnait sous la pression de l'eau produisant une planche plus ou moins large, selon l'ajustement des scies. C'était un avantage considérable pour ces colons qui, dès leur arrivée, devaient se construire un abri pour leurs familles.

Ce moulin fut acheté en 1897 par Peter Potvin qui le modernisa par la suite. Ce moulin, qui avait été vendu par la suite à l'Alma Co., fut baigné en 1927 par suite de l'exhaussement des eaux du lac Saint-Jean.

*

Le curé d'Alma, M. l'abbé Henri Cimon, qui avait été nommé en 1885 pour desservir la mission de Saint-Coeur-de-Marie, célèbre sa première messe le 19 octobre dans la maison de Joseph Fleury (père) où on avait installé une chapelle provisoire avec une pierre d'autel offerte par François Gagné.

La population grossit rapidement et on discute déjà de la construction d'une chapelle. M. Romuald Maltais d'Alma offre alors un terrain pour la chapelle. Voici le document à cet effet:



Romuald Maltais

*St. Coeur. de - Marie
1885*

*Nous soussignés, déclarons formellement que
Mr. Romuald Maltais, en donnant un demi lot
1/2 de 26, à la Mission du Sacré-Coeur de Marie,
a donné en même temps tout l'ouvrage quel
aurait fait sur le dit demi-lot, à l'exception
d'un abatis de trois arpents à peu près que son*



Dame Philomène Jean (épouse d'Onésime Gaudreault, un des pionniers de Saint-Coeur-de-Marie), avec quelques membres de sa famille. Rangée du haut: Gaudiose Gaudreault, fils d'Onésime; Lionel Gaudreault, fils de Johnny et petit-fils d'Onésime; rangée du centre: Anna Larouche, épouse de Gaudiose Gaudreault; Philomène Jean; Laurette Dallaire, épouse de Lionel Gaudreault; Marie-Marthe Gaudreault, fille de Lionel et de Laurette Dallaire; rangée du bas: Benoît Gaudreault, fils de Gaudiose et d'Anna Larouche; Cécile Gaudreault, et Léo, enfants de Lionel.

Fils Thomas a fait cet acte, demandant qu'on lui rende cet ouvrage — Le donne, a dit il dit en public lorsqu'il en le Curé Jean des vents marquer la place d'église, le 1^{er} lot 26³ et tout mon ouvrage sur lequel je ne réclame rien. Seulement je demande qu'on rende l'ouvrage qui a été fait cet acte par mon frère fils Thomas

Mission du Sacré-Coeur de Marie

15 Novembre, 1885

Joseph Fleury fils Charles Fleury

Damas Fleury

Joseph Fleury (frère) François Maltais

Le déclare que Mr C. Fleury (frère) a mis sa marque
46 Hénon, etc

Le lot (numéro 26, 3^o r. d. sur 2 1/2 arpents de profondeur est un terrain sec, le reste du lot est une épinière

Le lot numéro 23, 3^o r. d. sur 2 1/2 arp. d'un côté et 4 à 5 arp. de l'autre est en terrain sec. sur toute la grandeur du lot, il y a à peu près 76 arpents de terrain frais qui sera facile à mettre en culture, en superficie.

Cependant, certaines conditions posées par M. Maltais obligent la Corporation épiscopale de Chicoutimi à refuser cette offre. C'est alors que les Fleury offrent un terrain pour la chapelle, il s'agit du lot 23 dans le 3^e rang et ce, sans condition. Voici l'offre officielle des Fleury:

Nous soussignés, déclarons que la terre de Mr Alexis Tremblay dont il est question, est le lot 23^e dans le 3^e rang de l'église.

Mission du S. C. de Marie,

15 Nov, 1885

Joseph Fleury fils

Damas Fleury

Damas Fleury

Si Monseigneur consent à placer la chapelle de la Mission du Sacré-Coeur de Marie sur le lot 23^e du 3^e rang de l'église de l'église, nous soussignés, Joseph Fleury et François Maltais, nous donnons ce lot à



Marie-Marthe Gaudreault, dans un coin de la terre ancestrale (terre d'Onésime), à la Chute-des-Dionne.



Les Noces de diamant de M. Gaudiose Gaudreault (Onésime) et de son épouse Anna Larouche, en même temps que les Noces d'argent de son fils, Roland Gaudreault, marié à Jeanne d'Arc Lavoie.

la Corporation épiscopale sans condition aucune
pour que la mission en use suivant comme elle
l'entendra. Deux mots rayés omis,

Mission du Sacré-Coeur de Marie,

15 Novembre, 1885

François Maltais

Joseph Fleury fils

Le Monseigneur consent à placer l'église de la Mis-
sion du Sacré-Coeur de Marie sur le lot 23, dans le 3^e rang
de l'île, j'ai déclaré par les présentes acheter le lot
ci-haut marqué que j'ai plein pouvoir de vendre
et cela pour le donner à la Mission.

Mission du Sacré-Coeur de Marie.

15 Novembre, 1885

Joseph Fleury fils

Devant cette deuxième offre et de peur de voir la chapelle construite sur le lot 23, ce qui lui enlevait toute sa générosité, Romuald Maltais retire toutes les conditions mentionnées dans sa donation, ce qui est accepté par la Corporation épiscopale. La chapelle sera donc construite sur le lot 26A du rang 3.

C'est le représentant de Mgr Dominique Racine qui vient à Saint-Coeur-de-Marie pour marquer d'une croix, la place de la chapelle sur le lot 26A.

On procède ensuite à l'élection des premiers Syndics, soit Joseph Fleury, François et Thomas Maltais.

En attendant la construction de la chapelle, le missionnaire loge dans la salle publique, près de la chapelle.

*

Depuis l'arrivée des premiers colons, on voyage les provisions à partir de Sainte-Anne, la plupart du temps à pied; puis après avoir découvert qu'il y avait des colons sur l'île d'Alma, on préfère traverser la Grande-Décharge en chaloupe, avec tous les risques que cela comporte, pour aller aux provisions.

C'est pourquoi, en 1885, Joseph Fleury décide de construire une barge et un bac pour permettre de traverser avec voitures et chevaux et établir un service plus régulier entre Alma et Saint-Coeur-de-Marie.

*



Jeanne d'Arc Gaudreault, petite-fille d'Onésime, en compagnie de Léonce Fortin, au pont sur la Rivière Mistouk, entre les Rangs 2 et 3.



M. Roland Gaudreault et son épouse Jeanne d'Arc Lavoie; au centre, Soeur Céline Maltais, fille de Joseph.

Le premier moulin à farine fut construit en 1886 sur les bords de la rivière Mistook, à quelques arpents plus bas que le moulin à scie de Joseph Fleury, sur la même rive. Ce moulin, selon l'opinion générale, aurait appartenu à M. Edmond Dumas, d'Hébertville, agent des terres, et était opéré par M. Xavier Langevin. Il le vend plus tard à Alphège Harvey, qui organise également un moulin pour carder la laine.

Ce moulin à farine cessa ses opérations faute de rentabilité, toutefois on en construisit un autre plus tard de l'autre côté de la rivière Mistook, dont on ignore le nom du propriétaire. Ce moulin appartenait à l'Alma Company lorsqu'il fut détruit par l'inondation en 1927.

Un nouveau moulin à scie entra en fonction en 1886 sur la rivière Mistook, sur le lot 19 du quatrième rang. Il appartenait à M. Louis Dionne qui abandonna les opérations en 1898, ne pouvant soutenir la concurrence du moulin à scie de Peter Potvin, mieux organisé et qui donnait un bien meilleur rendement.

Au cours de sa visite à Alma, en 1886, l'évêque de Chicoutimi, Mgr Dominique Racine, voulut encourager les colons de Saint-Coeur-de-Marie et traversa la Grande-Décharge en canot, accompagné du curé d'Alma, du curé de Laterrière et de plusieurs paroissiens. C'est au cours de ce premier voyage de l'évêque du diocèse qu'il autorisa la construction d'une chapelle.

La construction de la chapelle commença dès 1886, il s'agissait d'une construction de 30 pieds de largeur par 40 pieds de longueur, surmontée d'un toit français. La chapelle fut terminée en 1887.

En même temps, on construisait près de la chapelle une salle publique avec logement pour le missionnaire. Dans les années 1887-1888, Mme Delphis Fleury (Rose-Anna Hébert), utilisa la salle publique pour faire la classe à une vingtaine d'élèves, puisqu'il n'y avait pas encore d'école.

On construisit plus tard une première école, près de l'église. Cette école temporaire, abandonnée par la suite, fut transformée en magasin (actuelle propriété de Robert Turcotte).

Le 4 septembre 1889, les paroissiens avaient le bonheur d'accueillir leur premier curé, l'abbé Marcellin Hudon, ce qui donna lieu à de grandes réjouissances. Le curé Hudon eut la grande joie de célébrer la première messe de minuit dans la nouvelle chapelle.

Les registres de la paroisse qu'on ouvre alors précisent que le premier enfant baptisé dans la paroisse fut Joseph Bolduc, fils de Gilles Bolduc et de Alphonsine Tremblay; que le premier mariage unissait Stanislas Simard (fils de Joseph Simard et de Marie Néron) à Philomène Harvey (fille de Michel et de Émilienne Larouche); que le premier service fut celui de Dame Albertine



Rosa Gaudreault, fille de Gaudiose et son époux, Alfred Tremblay.



Un mariage double en 1957. Jean-Joseph Gaudreault épousait Pauline Claveau alors que le frère de cette dernière, Marcel, épousait Lorraine Hudon.

Laplante (fille de Isaac Laplante et de Louise Larouche).

*

Voici une autre liste de colons arrivés à Saint-Coeur-de-Marie, en 1888, alors qu'on comptait déjà une trentaine de familles installées à demeure.

- En mai, Télesphore Bolduc et son épouse Louise Tremblay (34 ans).
- En juin, Olivier Perron (56 ans) et son épouse Adéline Tremblay (44 ans).
- En juin, Joseph Fortin (47 ans) et son épouse Louise Tremblay (39 ans).
- En septembre, Gille Bolduc (33 1/2 ans) et son épouse E. Tremblay (32 ans).
- En octobre, Gédéon Bolduc (63 ans) et Sophie Bilodeau.

Le mouvement de colonisation vers Saint-Coeur-de-Marie se continue en 1885 avec l'arrivée d'une treizième famille, celle de Léandre Pilote (59 ans) et de son épouse, Constance Bouchard (53 ans), arrivés en avril.

- En septembre, Flavien Bolduc (36 ans) et son épouse Emma Fleury (31 ans).
- En octobre, Thomas Thibault (26 ans) et son épouse Philomène Maltais (32 ans).
- En novembre, Abraham Boivin (36 ans) et son épouse Delphine Tremblay (30 ans).

Jusqu'en 1888, plus d'une vingtaine de familles vinrent rejoindre la colonie naissante et s'établirent à Saint-Coeur-de-Marie, en voici les noms:

- 1885 - Joseph Fortin (47 ans) et son épouse Louise Fleury (39 ans).
- 1885 - Télesphore Bolduc et Marie Tremblay.
- 1885 - Gilles Bolduc (33 1/2 ans) et Alphonsine Tremblay (32 ans).
- 1885 - Gédéon Bolduc (63 ans) et Sophie Bilodeau.
- 1886 - Léandre Pilote (59 ans) et son épouse Constance Bouchard (53 ans).
- 1886 - Abraham Boivin (36 ans) et son épouse Delphine Tremblay (30 ans).
- 1886 - Olivier Perron (56 ans) et son épouse Adéline Tremblay (44 ans).
- 1886 - Joseph McNicoll (33 ans) et Aurélie Fortin (32 ans), son épouse.
- 1886 - Thomas Thibeault (24 ans) et son épouse Philomène Maltais (32 ans).
- 1886 - Flavien Bolduc (36 ans) et son épouse Emma Fleury (31 ans).
- 1887 - François Gaudreault (44 ans) et son épouse Clémentine McNicoll (34 ans).



Lionel Gaudreault et son épouse Laurette Dallaire ainsi que leur fils Léo en 1940. C'est le temps de "tasser" le foin.



Photo prise à l'occasion du troisième mariage de Uldéric Gaudreault (Johnny) à Marie-Anna Veilleux.

- 1887 - François Maltais (31 ans) et Denise Villeneuve (31 ans), son épouse.
- 1887 - Paul Bouchard (44 ans) et son épouse Aglaé Simard (40 ans).
- 1887 - Elzear Fortin (35 ans) et Marguerite (32 ans).
- 1887 - Mars Harvey (37 ans) et Mélaïde Langlais (27 ans), son épouse.
- 1887 - Louis Maltais (21 ans), fils de Romuald, et son épouse Marie Langlais (25 ans).
- 1887 - Elzéar Lessard (27 ans) et Alice Tremblay (18 ans), son épouse.
- 1887 - Romuald Maltais (26 ans), fils de Romuald, et son épouse Lydia Fleury.
- 1887 - Joseph Gagné (39 ans) et son épouse Anne Tremblay (Berliche) (36 ans).
- 1887 - Jean Thériault (39 ans) et Wildemire Duchesne (25 ans), son épouse.
- 1887 - Théophile Duchesne (40 ans) et son épouse Georgina Gagnon (30 ans).
- 1887 - Méridé Simard (36 ans) et son épouse Marie Boivin (34 ans).
- 1887 - Ferdinand Villeneuve (39 ans) et E. Bouchard (39 ans), son épouse.
- 1887 - Jean Néron (40 ans) et son épouse Célestine Simard (34 ans).
- 1887 - Auguste Langlais et Régina Desjardins, son épouse.

Au début de l'année 1888, selon le recensement fait par le missionnaire, M. le curé Henri Cimon, la population de la jeune paroisse s'établissait comme suit:

246 âmes - 43 familles dont 39 jeunes
115 communiants et 131 non-communiants

À partir de 1889-1890, l'histoire de Saint-Coeur-de-Marie se retrouve plus élaborée dans les autres sections de la "vie paroissiale, municipale, économique, scolaire et autres".



Lionel Gaudreault, fils de Johnny,
et son épouse Laurette Dallaire, en
1925.



Johnny Gaudreault, fils d'Onésime. À
l'arrière, la boutique de charbon de Jo-
seph Gaudreault.



Laurette Dallaire, épouse de Lionel
Gaudreault, en compagnie de Simonne
Fleury, fille de François et épouse de
Georges Goulet, en 1920.

Les Fleury

En 1982, on compte plus de 9 000 descendants de Joseph Fleury (père) depuis la date de son mariage à Marie-Josephite Guay en 1846.

Les Fleury sont également fiers d'avoir donné à l'Église vingt vocations religieuses, dont voici les noms:

| Noms | Père et mère | Lieu de naissance | Communauté |
|---------------------------|--|-------------------|-----------------------------------|
| - Sr Elyse Maltais | Romuald Maltais Lydia Fleury | St-C.-de-Marie | Augustines de Roberval |
| Sr Marie-Jeanne Fleury | François Fleury Marie-Anna Larouche | Métabetchouan | Ursulines de Roberval |
| Sr Marguerite Fleury | François Fleury Marie-Anna Larouche | Métabetchouan | Bon-Conseil |
| - Sr Jeannette Larouche | Henri Larouche Odile Fleury | St-C.-de-Marie | Bon-Conseil |
| Sr Berthe Larouche | Henri Larouche Odile Fleury | St-C.-de-Marie | Petites-Franciscaines |
| Sr Fernande Larouche | Henri Larouche Odile Fleury | St-C.-de-Marie | Augustines de Roberval |
| - Sr Gisèle Fleury | Edouard Fleury Maude Hamel | St-C.-de-Marie | Petites-Franciscaines |
| - Abbé René Fleury | Edouard Fleury Maude Hamel | St-C.-de-Marie | clergé séculier |
| Sr Juliette Larouche | Joseph-L. Larouche Émélie Fleury | St-Henri | Bon-Conseil |
| Abbé Ls-Philippe Larouche | Joseph-L. Larouche Émélie Fleury | St-Henri | Curé St-Augustin |
| Abbé Gaston Larouche | Joseph-L. Larouche Émélie Fleury | St-Henri | Cure de l'Ascension |
| Sr Jeannine Bouchard | Albert Bouchard Lauza Larouche | St-Henri | Bon-Conseil |
| Sr Blandine Tremblay | Isidore Tremblay Marie-Jeanne Maltais | St-Augustin | Augustines de Chicoutimi |
| Sr Rose-Délina Fleury | Johnny Fleury Géraldine Guay | Ste-J.-d'Arc | Augustines de Chicoutimi |
| Sr Marie-Anne Gauthier | François Gauthier Anne-Marie Tremblay | N.-D.-de-la-Doré | Augustines de Roberval |
| Sr Jeanne-d'Arc Harvey | Joseph Harvey Rose-Anna Lessard | St-C.-de-Marie | Bon-Conseil |
| R.P. Frs-Joseph Plourde | Notaire J.-A. Plourde Marie-Anna Fleury | Métabetchouan | Rédemptoristes |
| Sr Charlotte Duchesne | Nazaire Duchesne Antoinette Tremblay | Chicoutimi | Petites-Franciscaines de Marie |

| Noms | Père et mère | Lieu de naissance | Communauté |
|---|-------------------------------------|--------------------------|------------------------|
| Fr Robert Larouche | Léopold Larouche Florence Fleury | St-C.-de-Marie | Instruction-Chrétienne |
| Abbé Marc-André Mercure | Georges Mercure Rita Fleury | Hébertville-St. | Clergé séculier |
| Renseignements fournis par Mme Clément Fleury (Janette Côté) | | | |

Vie paroissiale



Saint-Coeur-de-Marie du haut des airs vers 1940. À côté de l'église, la salle paroissiale, tout près, la maison de Xavier Larouche, fils de Ferdinand. De l'autre côté de la rue, le magnifique presbytère. À côté, vers la droite, le magasin général d'Alfred Gagné. En face, de l'autre côté de la rue, le magasin où Simon Simard tenait magasin; à côté, la maison où Joseph Fleury opéra son magasin après sa séparation avec Méridée Savard, magasin qui fut occupé par la suite par G.-E. Ruelland.

À l'arrière-plan, le moulin à scie d'Eugène Tremblay et à droite de la photo, on voit la toiture de la meunerie des frères Xavier et Théophile Larouche, qui devint plus tard la propriété de Joseph-Élie Maltais.

Les curés

| | |
|--|---------------------------------|
| 1^{er} curé: M. l'abbé Marcellin Hudon | (Septembre 1889-Septembre 1890) |
| 2^e curé: M. l'abbé Joseph Renaud | (Septembre 1890-Septembre 1911) |
| 3^e curé: M. l'abbé William Tremblay | (Septembre 1911-Septembre 1915) |
| 4^e curé: M. l'abbé Joseph Girard | (Septembre 1915-Octobre 1919) |
| 5^e curé: M. l'abbé Abel Simard | (Octobre 1919-Mars 1942) |
| 6^e curé: M. l'abbé Ludger Gauthier | (Mai 1942-Août 1957) |
| 7^e curé: M. l'abbé Armand Brassard | (Août 1957-Mars 1967) |
| 8^e curé: M. l'abbé Marcel Gauthier | (Mars 1967-Juillet 1969) |
| 9^e curé: M. l'abbé Antonin Simard | (Juillet 1969-Septembre 1975) |
| 10^e curé: M. l'abbé Lucien Bergeron | (Octobre 1975-Juin 1982) |
| 11^e curé: M. l'abbé Jean-Benoit Michaud | (Juin 1982 ...) |

*

* *

“Tu n’as qu’à interroger les temps anciens qui t’ont précédé depuis que Dieu créa l’homme sur la terre et d’une extrémité à l’autre. Est-il jamais arrivé rien de si grand? A-t-on jamais rien entendu de pareil?”

Deuteronomie (4-30-33)



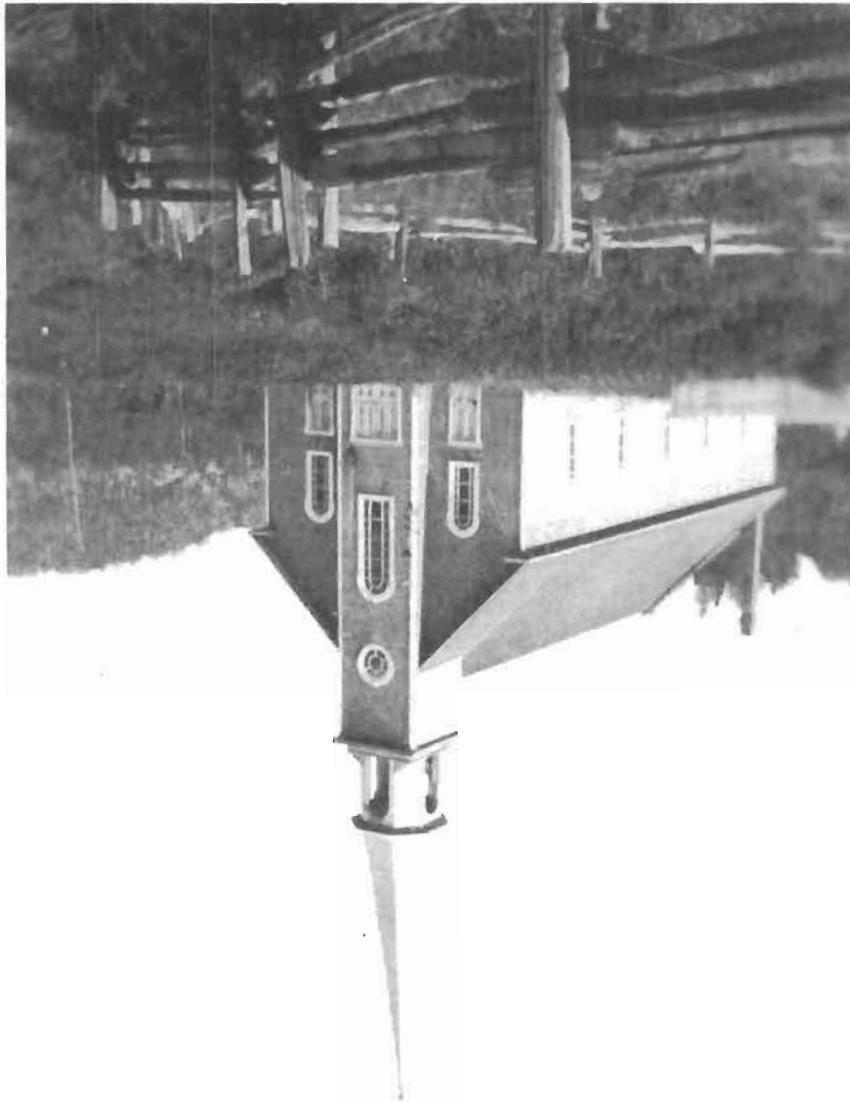
Mgr Dominique Racine

Les premières années de la vie paroissiale de Saint-Coeur-de-Marie sont difficiles à reconstituer parce qu'il n'y avait aucun registre avant l'arrivée du premier curé en 1889, M. l'abbé Marcellin Hudon. Alors, il a fallu utiliser en grande partie la tradition orale, puisque les acteurs du début ne sont plus là... et la tradition orale, on le conçoit, comporte souvent des erreurs, involontaires cependant.

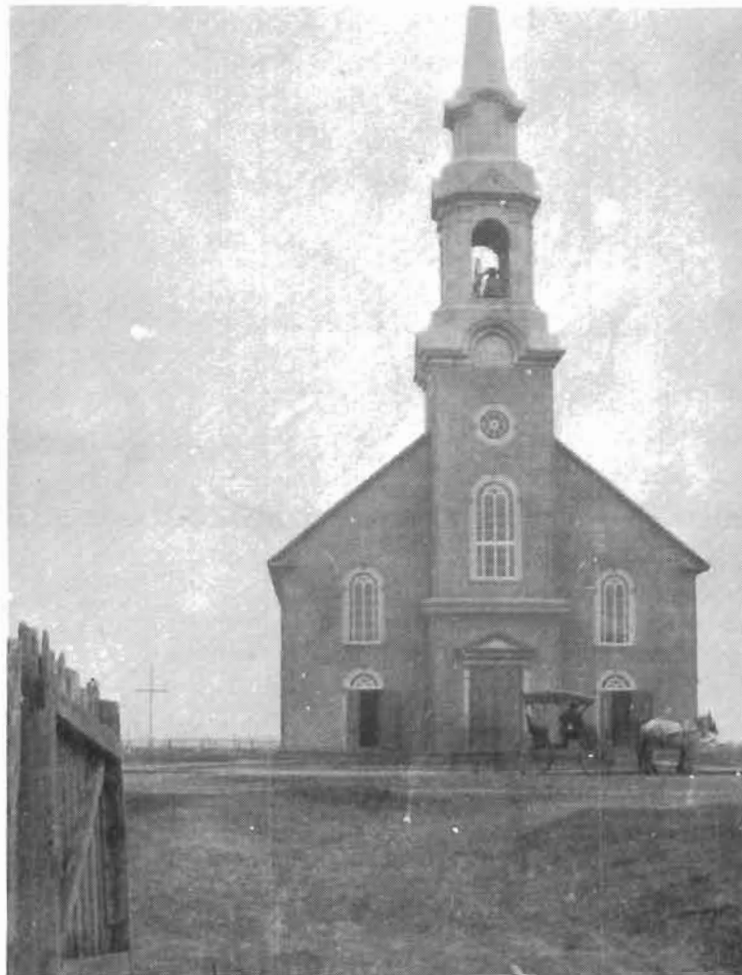
Afin de donner la note la plus juste sur cette partie de la vie paroissiale, nous n'avons trouvé rien de mieux que les lettres du curé Henri Cimon, qui donnait la mission à Saint-Coeur-de-Marie et qui écrivait à son évêque, Mgr Dominique Racine, presque à chaque voyage, pour rendre compte de l'évolution de la nouvelle paroisse.

Voici donc quelques extraits de ces lettres du curé Cimon:

La première chapelle (en bois) de Saint-Coeur-de-Marie, construite en 1886, par les colons eux-mêmes, qui coupent le bois et acceptent une réparation volontaire de \$3.00 par lot. La chapelle mesurait 30 x 40 pieds.



Il y a quelque temps, j'ai fait
une visite à des colons établis
de l'autre côté de la Grandi-De-
charge, entre la rivière Mis-
touk et les deux Arbets. Trois
familles y sont résidentes depuis
cet automne et sans doute
forment forment le premier
noyau de la première paroisse
dans ce pays. La terre est bonne
et plusieurs parlent d'aller s'y éta-
blir, du moins lorsque le chemin
Archambault sera rendu jusqu'à
la Grand que quelque nom
insignifiant comme celui de
la Slyde, première possession
de cette mission, Votre Grandeur
devrait elle la gloire de
lui donner un nom catholique



La première église (en bois) de Saint-Coeur-de-Marie, construite en 1889 et consacrée par l'évêque du diocèse, Monseigneur Michel-Thomas Labrecque, le 10 juillet 1900. L'église mesurait 57'6 x 104 pieds.

et si elle me permettait de lui
suggérer celui de mon désir,
je dirais: qu'on mette cette nou-
velle contrée sous la protection
du Sacré-Coeur de Jésus.

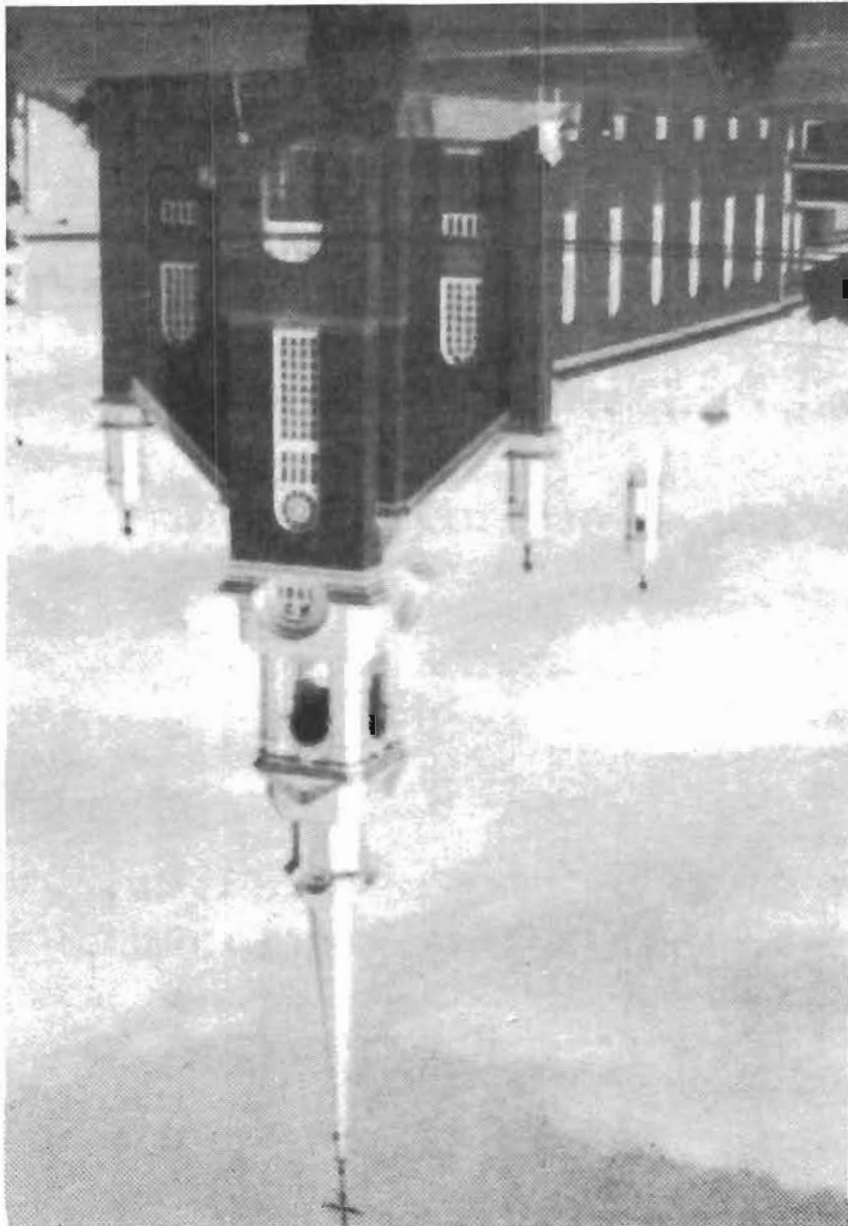
Monsieur, je me
trouve heureuse dans la Mis-
sion où la Providence m'a
envoyé, mais je me rappelle
les jours où je vivais en la
compagnie de Votre Grandeur
et de mes confrères du même
Ordre

Je suis

Monsieur
de Votre Grandeur,

le très-humble et très-obéissant serva
G. Hémond, P^{re}

L'église actuelle (en pierre) de Saint-Coeur-de-Marie, construite en 1922-1923 et consacrée par Monseigneur Michel-Thomas Labrecque le 20 septembre 1923. Elle mesure 60 x 200 pieds.



En date du 3 octobre 1885, le curé Henri Cimon écrivait à Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi, une lettre au sujet de la mission de Saint-Coeur-de-Marie. En voici un extrait.

Je me propose, Monseigneur, d'aller dire une première messe à Mistouk dans quinze jours, le lundi, 18 octobre. Il y aura une assemblée de paroisse et j'écris alors à Votre Grandeur ce qui on sera disposé de faire. Les Ursulines de Québec m'ont donné une cuve et quelques linges d'autel. J'ai demandé à M. Fleury de construire un grand coffre pour mettre le tout en sûreté.

Le 23 août 1940, la population de Saint-Coeur-de-Marie avait l'honneur de recevoir Mgr Ildebrando Antonutti, Délégué apostolique. Sur la photo, le Délégué apostolique, Mgr Georges Melançon, le curé Abel Simard et le R.P. Cossette. Les deux fillettes, Thérèse Ruelland, fillette de Georges-Émile et nièce du curé Simard et la fillette de M. Justinien Tremblay.

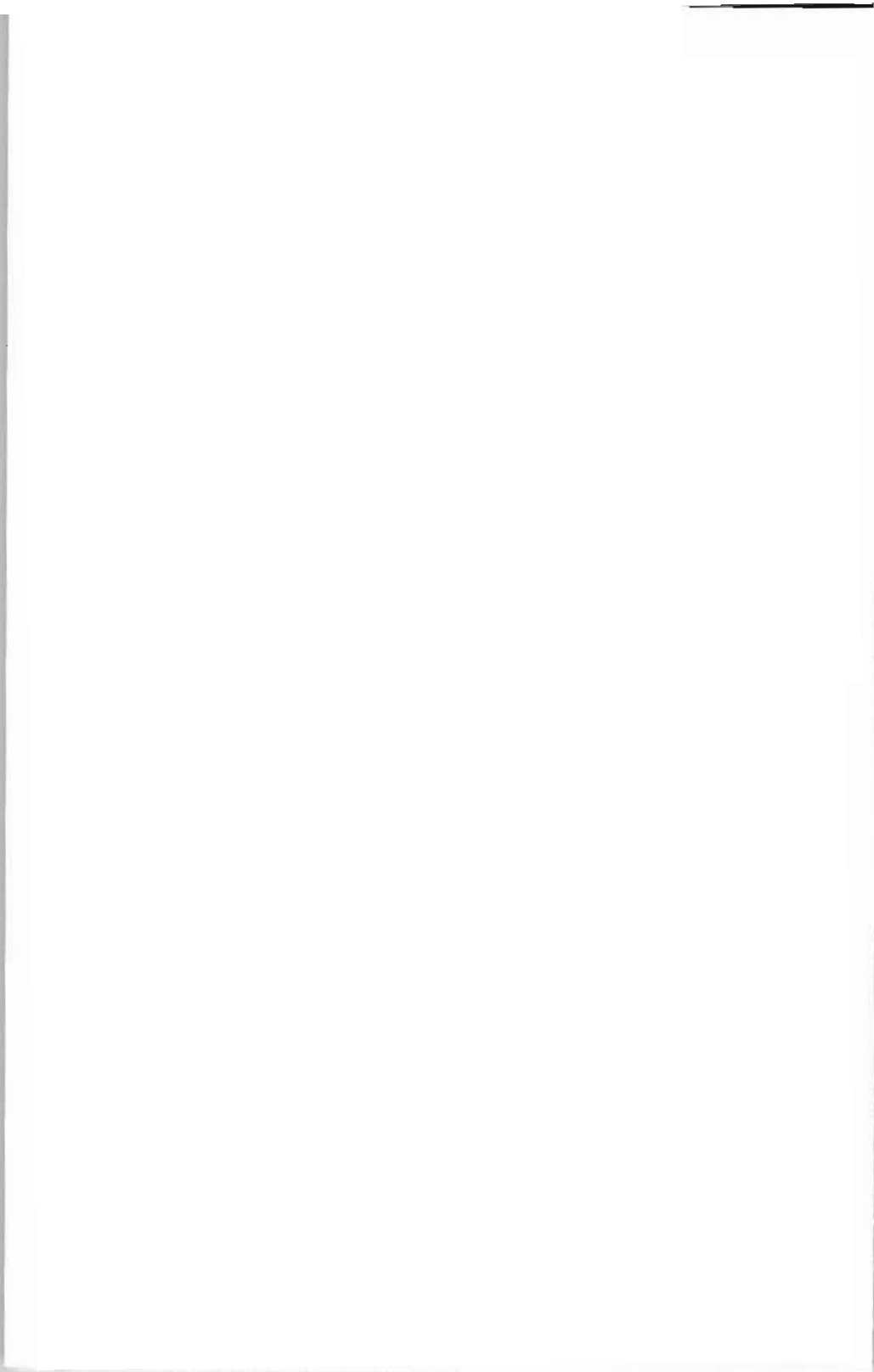
•
•

Photo du bas: La sortie de la messe. Les Croisés, Alfred Noël, Ladislas Bouchard, Fernand Bergeron, Clément Larouche, Benoît Ruelland, Georgette Gagné, André Gaudreault, Rosaire Bergeron et Antoinette Noël.



Extrait d'une lettre du curé Henri Cimon à Mgr Dominique Racine, en date du 18 décembre 1884, au sujet de la mission de Saint-Coeur-de-Marie.

Novembre je m'y suis rendu avec
un Tremblay ce dernier a trouvé la
place et le monde de son goût.
Il y a un fort mouvement de
colonisation de ce côté. M. le
vicaire Jovain n'a pu encore aller
marquer une place d'église et
donner un nom à l'endroit.



La procession de la

Fête-Dieu



A la Grandeur,
Mgr Dom Racine.

Monseigneur,

J'ai reçu la réponse de vos parents. Les circonstances me paraissent pas favorables mon voyage pour cette année. Si il était dans les vues de la Providence, sans doute elle me ménagerait les moyens. Je me propose de tout organiser dès à présent pour l'année prochaine.

J'ai donné la mission

La Fête-Dieu

La Fête-Dieu se célébrait avec beaucoup de solennité autrefois. On érigeait de magnifiques repositoires qui témoignaient de la foi profonde de la population. Il y avait rotation tous les quatre ans quant aux endroits où ériger les repositoires. Un an, c'était chez MM. Rosario Larouche et Edmour Savard; l'année suivante, c'était chez M. Joseph Gaudreault, de la rue Sainte-Marie; puis chez M. Émile Fleury et enfin, au vieux couvent et on recommençait par la suite... toujours avec la même foi et la même dévotion.



Le repositoire chez Rosario Larouche, en 1945.



Les petits anges, en 1960.



Le repositoire chez Rosario Larouche, en 1960.

au Saint-Cœur de Marie lund-
di dans la nouvelle chapelle.
J'y retournerai après le temps
des sermons pour y chanter
la première grande messe
et rendre les banes. J'ai l'es-
pérance que nous sorti-
rons de tous ces travaux
et achats avec une dette
qui ne dépassera pas ^{beaucoup} \$100.
Les colons arrivent nom-
breux et tous sont encou-
ragés. Il y a maintenant
une quarantaine de fa-
milles. Nous allons avoir
une poste prochainement,
et deux fois par semaine
probablement. L'ingénieur
en chef du gouvernement
d'Ottawa doit s'occuper



La dernière visite du curé Abel Simard en 1942; photo prise devant la maison de J.-Antoine Larouche.



Les "petits anges" au Reposoir de la Fête-Dieu chez Rosaire Larouche; aujourd'hui chez Noël Tremblay.

du projet de tendre une chaîne
que qui permettra à la glo
ce de prendre solide et de
bonne heure -

Les paroissiens de Saint-Louis,
toutes les fois que je les ren-
contre, me parlent d'avoir
la messe... souvent... le di-
manche... et crime. Quel-
ques uns plus ultramontains
de demander à l'évêque de
donner une vicairie au
Cure d'Alma pour les des
services. Le le dis à Robe Gran-
deur, seulement pour lui fai-
re connaître leurs aspirations.
On doit ouvrir une école
volontaire à la chapelle
et nous avons presque la
promesse d'une aide spéciale



À travers les arbres, la maison de Xavier Larouche (Ferdinand). À l'arrière-plan, le clocher de l'église.



L'église en pierres (1929).

Le pauvre M. Paradis a fait
~~des~~ ~~pas~~ à huit clos. Dans la
route du 10^e rang, il y avait
une bœuf à traverser et au
17^e le front était levé.
J'ai fait un bœuf et j'ai dû laisser
sur mon cheval en chemin. Le
bien revenais à pied lorsque je
rencontrai le frastillon qui
avait été sur le front de
perdre son cheval dans la
route du 10^e rang.

Je demeure,

Monsieur,

De Votre Grandeur

Le très dévoué et reconnaissant fils

J. Simon ^{dit} curé

Les trois magnifiques murales qui ornent l'église de Saint-Cœur-de-Marie, réalisées par le peintre italien Gaetano Valerio, le même qui a réalisé la peinture au plafond de la sacristie.

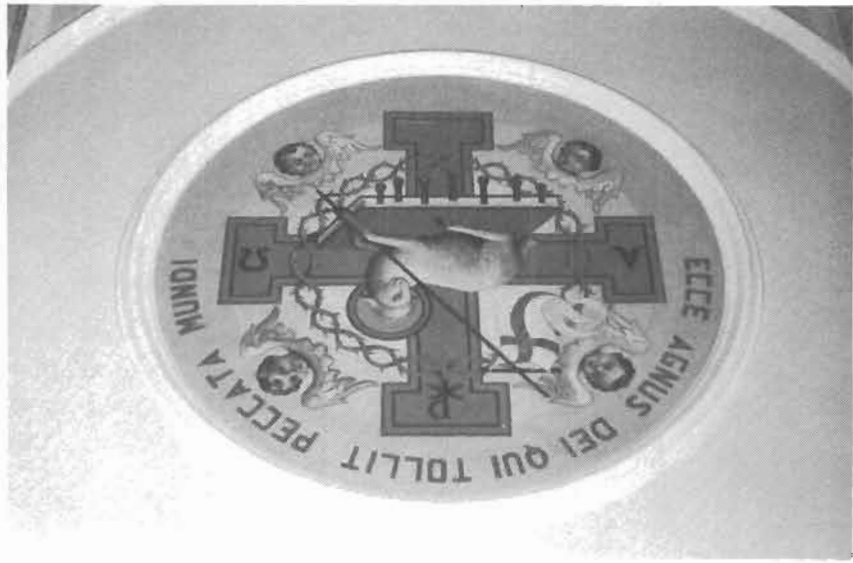


L'Ascension.

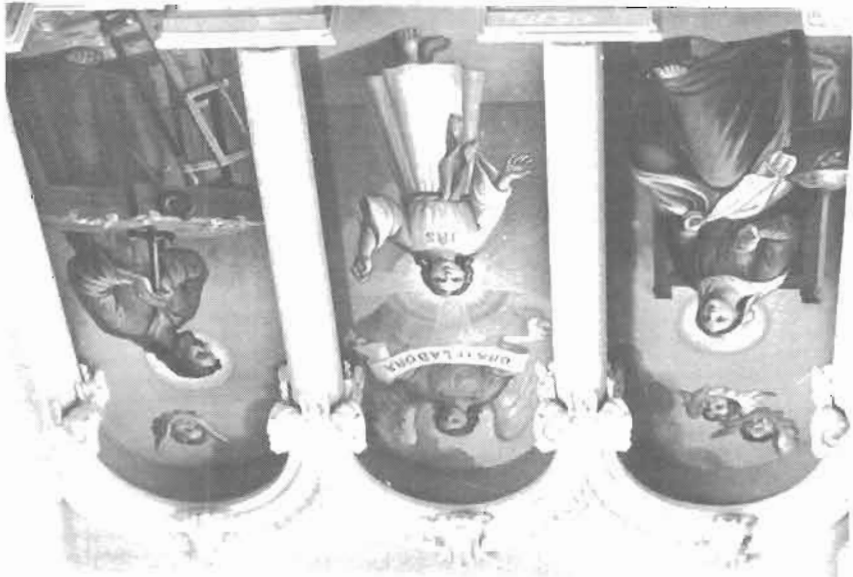


L'Annonciation.

Le magnifique peinture qui orne le plafond de la sacristie de l'église Saint-Coeur-de-Marie.



La Sainte-famille.





Salle publique construite en 1888, près de la première chapelle. Elle servait de résidence pour le missionnaire et le bedeau. Le deuxième étage servait d'école.



Le presbytère de Saint-Coeur-de-Marie, construit par le curé Abel Simard.

Alma

7 2 janvier 1887

Monsieur,

La terre du
S.-E. de Marie n'est pas encore paten-
tée. Si possible, de ne pas obli-
ger la mission à obtenir la
patente de tout le lot. Le croyais
qu'une mission pouvait obtenir
la patente de 100 acres, et c'est
pour cela que j'ai promis
toute cette patente lorsque
les P. Vir. Gagné ne paraissent
pas y tenir.

J'ai l'espérance de descendre à fu-
cun pour la fête de votre Gran-
deur ^{et je m'en fais une fête}
^{très obligeant fils}
H. Bishop P. M.

ANNEXE

Moi, Henri Emou,
prêtre sous-diaconne, curé de la



Le magnifique calvaire érigé dans le cimetière de Saint-Cœur-de-Marie, offert par M. Ulysse Larouche, de son vivant.



**Emma Larouche (Théotyme) et son
époux Eugène Bouchard.**



**Annabelle Larouche (Théotyme) et
son époux Alfred Bouchard.**



**Pierre Larouche (Théotyme) et son
épouse Annette Turcotte.**

moi. Même, je charge
M. François Gagne d'agir
à Ona place pour régler
cette affaire de la Ona-
lière suivante, suivant des
conventions.

La mission achète en
son nom tout le lot 26⁺, 27⁺,
de manière à ce quelle pro-
vide tous les titres pour
obtenir la patente, de sorte
que si en est autrement
la fabrique ne s'oblige à
rien. Aussi, le vendeur
devra livrer sous bonne
forme la moitié du gain
récolté sur le dit lot. La
mission fera le contrat
gratis on. F. H. Gagne four-
nira l'argent nécessaire.
La mission alors fera sortir



Xavier Larouche, fils de Ferdinand, avec sa 2ème épouse, Albertine Bouchard.



Albertine Bouchard, fille de Jules, mariée en premières nocés à Stanislas Fleury et en secondes nocés à Xavier Larouche; à l'arrière-plan, le presbytère.

la patente du lot et vendra
à M. J. Gagné tout le lot
à l'exception des ~~quatre~~
pents comme ci-haut
mentionnés pour le prix
de deux cents dix-huit
piastres (#278) le dernier
contrat devra être payé par
M. J. Gagné.

Le tout soumis à l'appro-
bation de Mgr sans lequel
nous ne pourrions rien faire

Alma,

20 oct, 1886

L. Harmon, P^{te}

Curé Trés. des Syndes de St. Ed. Fran.



Xavier Larouche et ses deux fils, Marc-Aurèle et Fernand.



Marius Larouche et René Fleury, fils adoptifs de Xavier Larouche.

Saint-Joseph d'Alma
27^{me} 1887

A sa Grandeur
Mgr L. N. Bégin.

Monsieur,

Merci en mon
nom et au nom de mes paroissiens
de Saint-Henri du don
de \$25 que votre Grandeur
a bien voulu faire à la cha-
pelle. L'argent est déjà en-
tre les mains de l'ouvrier
qui a entrepris de terminer
la bâtisse pour le commen-



La famille de Philippe Harvey et son épouse (Marie-Louise Dufour) en 1941, devant leur maison dans le rang Saint-Dominique, aujourd'hui occupée par Marcel Harvey.



La famille de Simon Bouchard en 1912. Debout: Georges, Marguerite, Bernadette, Mélia, Marie-Adèle et Gérard. Assis: M. et Mme Simon Bouchard.

Cement d'août. Un terme
de \$30 à la Toussaint est
renvoyé en février, de sorte
que le nouveau curé aura
tout le temps de consulter
ses trésors pour payer le
premier terme de \$30 en jan-
vier. L'entreprise est de \$85.
Le morceau de terre est pres-
que prêt à subir l'opération
de la patente en faveur de
l'évêché.

Résumé de la mission.
J'ai dû partir lundi, après
avoir annoncé deux grandes
messes ^{à cinq} les deux jours suivants.
Nous ébouis en carot, et
pour passer le temps, nous avons
chanté, joué de la flûte. On
a vu attendant guère au logis,
au soir, on se met à



Yvette Larouche (Ferdinand), chapeau à plumes, mariée à Adélaré Bouchard et Julie-Anna Lavoie (William), mariée à Adrien Fortin d'Alma.



Xavier Larouche (Ferdinand).

Cruc = Ecology la place des
femmes, début sur la route
de la porte, tout à court leur
doivent sur leurs talons et de
façon complètement positif
comprendre l'usage pour les
autres entre qui, finalement
doit être en cette charge
de l'ensemble des que
de l'ensemble des que
les que d'origine des familles
changement et généralement
l'ensemble par fond, entouré
d'activités, elles ont de
leur de protection pour de
pour leur le lieu des que
ou du feu - l'ensemble des
les autres, de leur les contours
l'ensemble. De plus, deux enfants



Ferdinand Larouche, même à 90 ans, sciait encore ses "croutes" pour chauffer son poêle.



Ulysse Bouchard, Adélarde Bouchard et Yvette Larouche devant le Bureau de poste chez Ferdinand Larouche.

attendaient les eaux de baptême
Quel nom donnez-vous à l'en-
fant? — Celui de la Mission: Henri
C'est bien, mais l'autre n'est
tout pas du même sexe.

— Quel nom lui donnez-vous?
Nous l'appellerons, répond
le doyen des syndics, l'homme
à la Jument blanche, Henueir.
Et c'est ainsi que Henri ou
a été le premier baptisé dans
la Mission et Henriette Anne
la première ordonnée.

Le retour s'est effectué
dans la grande chaloupe du
Gouvernement. Le vent était
bien modéré et ne nous faisait
qu'à gonfler légèrement le
seul mat de Misaine qui
nous poussait vers St-Lédon.



M. et Mme Ulysse Bouchard, arrivés à Saint-Coeur-de-Marie vers 1900 (photo prise vers 1920). Ils étaient les parents de l'abbé Paul-Etienne Bouchard.



M. Joseph Bouchard, du Rang de la Décharge et son épouse Lydia Maître, accompagnés de leur fils, le R.-P. François, Rédemptoriste.

Toute l'après midi, nous la
avons passée à la pluie. L'équi-
page gelottait, jouant pour
réchauffer ses membres en
gouaches. Les vœux racontaient
des histoires de saint-Agnès,
du frère du curé Laqueun, de
Joulin-Lato &c. A six heures
j'étais l'hôte de l'hospitaller
M. Curdis. Le lendemain, mes
parrains s'en retournaient
contents, empruntant dans
les flancs de leur pesante en-
barcation le grain du jour
à leur destinée.

Samedi, c'était le
tour du S.-b. de L'Anse. Pour
la première fois j'avais abandonné
ce la mission d'un dimanche
lorsque le contraire a eu

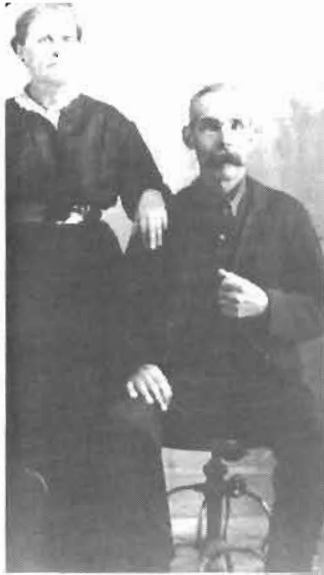


Les enfants de Joseph Maltais (David) en 1925. Daniel (3 ans); Jean-Marie (1 an); Gustave (2 ans), l'autre fillette, une nièce de Jonquière.



Joseph Maltais, fils de David et son épouse Antoinette Tremblay.

Une photo d'un lieu -
 de l'Amérique avait tout en
 fait, car je l'ai arrivée à
 temps pour assister dans
 une séance extrêmement
 souffrante et à la fin
 une jeune femme de mon
 nom de confession. De fin
 que a été plusieurs jours
 plus et elle a été emmenée au
 est au moment que tout y
 était (voir le dessin) = à elle
 de grands succès, les notes
 sont indiqués par ces
 de tous faits. Les notes
 et les de l'année, dans les
 années, et les de l'année
 Américain par le son,
 d'un jour, de l'été
 petite école
 Massachusetts, la la.



M. Joseph Simard et son épouse Philimène Boily, arrivés à Saint-Coeur-de-Marie en 1898. Ils arrivaient de Ste-Agnès et étaient montés à Saint-Coeur-de-Marie en quatt'roues à planches et une "waguine". En arrivant, ils échangèrent le cheval et les voitures à David Jobin pour un lot complet (celui de Laval Dufour présentement). C'était à La Toussaint et Philomène était enceinte. Ils étaient venus à Saint-Coeur-de-Marie pour y établir leur neuf garçons; ils eurent beaucoup de misère dans les débuts. Aucun des neuf garçons ne demeura sur leur terre à Saint-Coeur-de-Marie. Cependant, leur fille Emma, resta à Saint-Coeur-de-Marie et épousa Antoine Larouche.



Théotyme Larouche et son épouse Émérancienne Blackburn, qui lui donna 5 enfants: Pierre, Henri, Edmond, Théophile et Arthur. Sa deuxième épouse, Catherine Imbeau lui en donna trois: Joseph, Emma et Annabelle.

tussi temporanei du cure est
debout. Elle a 25 pds x 30.
On compte avoir un pie-
tre résidant cet automne
et j'espère que l'atm. Gran-
deur réalisera des env. ou en
dents. Si je plaide leur cause,
c'est dans leurs intérêts. Cette
mission a toujours été pour
moi une cause de joie et une
occasion d'acquiescer peut-être
quelque mérite et si me le sup-
pléerai avec bonheur toute ma
vie. Mais les nouveaux colo-
rentent nombreux, tellement
que notre chapelle peut à
peine les contenir; les dif-
ficultés de la Taxe sont
quelquefois insurmontables
presque. D'un autre côté
au meilleur de ma cons-



M. Ferdinand Larouche du Rang 5 et son fils Armand, qui fut l'un des premiers cordonniers. À l'avant, Antoine, 6 ans, fils d'Armand.



Thomas Lessard, du rang Saint-Georges, et sa famille.

Cierge, j'ai fixé les revenus
à 350. Au moins, pour la
première année, et je main-
tiens ce chiffre.

La médaille a deux revers
Caralma est maintenant
trop considérable pour qu'il
ne coûte pas de la laisser
se soulever sans faire le
divergence.

Ici, rien d'extraordinaire
Comme ailleurs, chacun est
dans son champ où le soleil
le surprend le matin et
le laisse après la journée
Vendredi le tonnerre est tombé
dans une maison non loin
du village. Entié jour le tuyau
il le trouva à différents en-
droits, brisé en un morceau



La famille d'Henri Larouche. Dans l'ordre: Rosario, Henri (père), Marie-Ange, Stanislas, Odile Fleury (épouse), Jeannette et Alida (Mme Georges Lapointe).



Une famille de pionniers, celle de Ferdinand Larouche, du Rang 5, arrivée à Saint-Coeur-de-Marie en 1903. Dans l'ordre, debout, Armand, Johnny, Mary, Hector, Anna et Émérencia; rangée du centre: Dyna, Ferdinand (père), Jean (grand-père), Delphine (mère), Joseph et Cécile. Première rangée: Antonia, Antoine, Henri, Charles et le bébé, Marie-Louise (cette dernière, âgée de 77 ans, est toujours vivante et demeure à Notre-Dame-du-Rosaire).

du poêle, lera quelques
madriers de plancher, choisit
une vitre craquée pour sortir
et s'enfonça dans la case
en faisant rejailir la terre
contre le chassis. Petit Grand au
jugé de la peur de la famille,
en croyant la lumière s'éteindre
et comme par éclair se fra-
taquer une route aussi étrange
en laissant succéder les
pronoms de soufre Petit.
Nôlir d'aime pas encore qu'on
lui en parle sans son visage
grave et inquiet.

Maintenant je joins
la liberté de vous envoyer
quelque argent:

1^o Pour intention de messes
\$ 5.00



Photo prise à l'occasion du mariage d'Eugène Bergeron à Emma Boivin.



Photo prise à l'occasion du mariage de Joseph Larouche et Émilie Boivin vers 1912.

- 1 par des. Cote; Prodef¹²
 1 " Gilles Bolduc, "
 1 " J^m J^m Prolin, "
 1 " J^m John Rochette, "
 4 " Jean Jean, "
 1 " Charon. Sirois, "
 1 " J^m Jean Gagnon, "
 1 " Amanda Labrie, "
 4 " J^m V^m Grosjean Cote, Adm^t d¹²
 1 " Benj^m Gadette, "
 1 " Melphon Bolduc, "
 1 " Cleophe Therrien, "
 1 " David Gilleud. "
 1 " J^m J^m Mais Hervey, "

2^e Pour la Terre-Sainte

\$70.00 (Lent. - tu est - ce prap)
 3^e Pour une des pense
 de parente \$2.00
 Il s'agit d'un homme



La famille de Xavier Girard, arrivée à Saint-Coeur-de-Marie en 1897. Debout. Joseph, Emma et Alfred; première rangée: Laura, Xavier, son épouse née Louise Desbiens et Rose-Hélène.



Un groupe de notables vers 1900...
Dans l'ordre, rangée du haut: Félix Sabourin, Henri Fleury, Édouard Fleury, Théophile Larouche, M. Baillargeon, Edmond Leclerc, Alfred Fleury. Rangée du bas: Edmond Larouche, Oslas Gagnon, de Roberval, Thomas-Louis Larouche, Joseph Gaudreault et Alfred Rousseau.

Roquefortet - France Villeneuve
et Marie à sa cousine
depuis un an - Et ne paye
cette dépense du record
degré qu'après avoir fait
baptiser; et l'on dira,
après cela, que la famille
le appauvrit.

4^o Pour quatre billets
de la Sainte-Trinité au profit
de Yllas Hervey, d'Anne Yll
veing, défunte, de François Her
vey, et de Vitalis Tremblay
5^o Pour un billet pour
la cathédrale en faveur de
âmes.

6^o Pour trois intentions
de Messes

1. Pro def^{us}
2. Pour. Evr. Bernard



Irène Duchesne, (Amable), devant les pompes à essence chez Simon Simard.



Paquerette, fille d'Adélarde Bouchard, devant la maison d'Eugène Tremblay.



Pierrette et Rosaire Larouche en quatt'roues. Le sourire n'est pas pour tout le monde.

Jour sa femme de^{te}
 $\$5.00 + 1.00 + 2 + 1 + 0.25 + 0.75 = \10.00

Monseigneur,
Nous avons pu séjurer tout
votre voyage sur les jour
naux. A la Sainte-Fa
mille, la fête a dû être
plus cordiale que partout
ailleurs - J'espère que votre
Grandeur est maintenant
remise de ses fatigues.

Le dernier,

Monseigneur
De votre Grandeur
le très dévoué et reconnaissant
A. Simon



Jean-Jules Bouchard à sa Première communion. À l'arrière, le vieux couvent, l'école du maître, la bâtisse à feu et l'étable du curé.



En 1954, la Première Communion de Roger Tremblay, Camil Thériault, Louis-Henri Larouche, André Gagné, Bernard Rousseau, Ghislain Larouche, Gilles Lavoie, Daniel Dufour, Guy Thériault, Réal Larouche, Raymond Larouche et Réal Rousseau.

Saint-Joseph d'Alma
14 sept., 1857

A la Grandeur,
M. Grignon. Secine.

Dimanche prochain
je donnerai la première
mission régulière au saint-fleur
de Marie. Tous ses habitants
sont bien satisfaits. M. J. L.
Glais ~~pa~~ a donné un astéroïde
de l'ancienne forme mais
de plus parequiel est d'argent
est-ce que je pourrai garder
le saint-sacrement le dimen-
che, lorsque je retournerai pour
dire la messe le lundi; et,
le dimanche et le lundi, les



Thomas Fleury et son épouse Azelda Duchesne.



Marie Larouche, fille de Xavier et petite-fille de Jean.

Dans le Rang des Chicots en 1922: Armand Larouche, Ernest Boivin, Joseph Larouche, Eugène Boivin, Armand Fortin, Dieudonné Duperré, Marie-Jeanne Potvin, Marie Boivin, Emélie Boivin, Marie-Louise Tremblay, Marie Harvey, Anne-Marie Boivin et Bella Bouchard.



M. Henri Larouche (Théotyme) et son épouse, Odile Fleury (Joseph-W.) ainsi que leurs enfants, Rosario, Stanislas, Alida (Mme Georges Lapointe), Marie-Ange et Jeannette.



Saint-Joseph d'Alma,
12 nov., 1868

à sa Grandeur,
Mgr L. N. Bégin.

Monsieur.

J'espère que votre Grandeur, commençant à jouir d'un peu de tranquillité, pourra se reposer des fatigues de ces derniers temps. C'est aux lettres dessecuris, qu'elle est maintenant le plus exposée. Chacun a ses cas et ses douleurs.

1^o La mission du Saint-Coeur de Marie a bâti une salle publique. C'était d'une absolue nécessité. Le hédau



Photo prise à l'occasion du mariage de Rémi Duperré à Adèle Larouche.



Photo prise à l'occasion du mariage d'Ernest Boivin à Marie Harvey.

en occupe la moitié ; l'école
se fait dans la plus grande
partie de l'autre moitié et
j'ai mon petit coin. La
batterie a 22 x 30 et est construite
de manière à pouvoir han-
ter une autre de 20 pds ou 25
formant une salle de 45 pds
sur 30 pds. Les habitants four-
nissent volontairement \$1.50
et les syndicis ont engagé
la Mission pour \$50 que nous
avons dû emprunter. M. l'ad-
ministrateur à qui j'en ai for-
lé a toléré le tout. Le mens
aujourd'hui demander à votre
Glaudeur de nous donner
une permission pour le fait
accompli.

La Mission possède un demi-
lot, plus quatre acres en face



Les deux enfants à gauche: Ladislav et Gilbert Bouchard; Léonce Bouchard et Luce Larouche; Yvonne Labrie et Antoine Larouche. Les enfants, Raymond et Gisèle à Léonce Bouchard et Pierre à Antoine Larouche.



Albertine Bouchard, mariée à Stanislas Fleury en 1ères nocés et à Flavien Larouche en secondes nocés; Emma Larouche, mariée à Eugène Bouchard et Yvonne Labrie, mariée à Antoine Larouche (Ferdinand). À remarquer les boucles d'oreilles.

du demi-lot ; une chapelle
temporaire de 40 fds x 30, une
salle publique de 22 fds x 30,
et nous devons \$225 à $\frac{46}{100}$ Notre
Grandeur voudrait-elle nous
donner une autorisation
pour la somme mentionnée?

Le Saint-Coeur de Mai
est une nouvelle mission. Le pre-
mier colon est venu y récolter
en 1883. Dans l'automne de 1886
M. le vicar général a mar-
qué la place de l'église auprès
d'un campé situé à un 1/2 mille
de tout autre établissement.
L'été suivant une trentaine
d'habitants ont construit
le presbytère futur, servant
aujourd'hui de chapelle. Dès cet
automne Mgr M^r ordonna de
donner la mission tous les qua



Serveuses aux nocés dans une maison privée: Gracia Lemieux, Marie-Marthe Bouchard, Rose-Marie Lapointe, Aimée-Rita Maltais, Claire-Hélène Lemieux, Marie-Noëlle Lemieux.



Chaque année les Indiens se tentaient sur l'île Lebel ou sur la route du quai pour vendre leurs fourrures. On rapporte que Roland Simard acheta une grande quantité de peaux de castors, de belettes, de renards, de loutres, etc. Sur la photo, Mariette Fleury et Cécile Bouchard, en 1932.



Marie-Rosa Gaudreault, petite-fille d'Onésime et Alfred Tremblay, boucher.

très dimanches de fêtes
Maintenant il y a 55 familles
les résidentes et plus de 300 à
Aves. Ils voudraient avoir la
messe plus souvent et offrent
de donner chacun \$1.50 pour ai-
der à le payer. ^{un vicar.} Ils voudraient
faire des réquêtes, je leur ai
promis d'exposer leur de-
mande à Notre Grandeur.

La mission de la Pipe et
celle de la Prairie aux cochons
sont desservies par le curé
de Saint-Jérôme. Elles se
trouvent à cinq lieues
de cette paroisse tandis
que deux lieues à peine les séparent
de l'église du Saint-Coeur. Le lac
est souvent dangereux; quelquefois
il est impossible de le traverser.
Les colons du Nord ont débarras



Bella, Laura, Cécile Bouchard et Jeanne Fortin.



Remise construite sur la route du quai par William Lavoie et Xavier Simard. Sur le toit: Charles Simard (Xavier); dans l'échelle, Alice Bouchard et Belle Bouchard; les autres, Charles-Auguste Lavoie et William Simard.

de' un chemin d'Incei, et
depuis septembre ils arrivent
à la Mission. Ils se proposent
de profiter des moulins à scier et
à farine de Mistook. M. P.
dit est loin de tenir à ces
missions lointaines et péril-
leuses, qui ne payent pas
les frais de voyage. On doit
y trouver que ces pauvres co-
lons, dans leur intérêt spi-
rituel et temporel, doivent
tâcher de se donner la main
et de s'entraider.

Le S. C. de Marie renferme plus
de 300 âmes; la Tipe et la rivière
des Cochons, une centaine. Dans
un trois an, il y aura 500
à 600 âmes. Aussi une cou-
ple de familles sont établies,
dans le canton Tache' ou



Yvette Larouche et Simonne Fleury.



Joseph Imbeau et Pierrette Larouche près de la Rivière-aux-Chicots.



Monsieur Dieudonné Duperré et son épouse Marie Boivin, sur leur terre dans le Rang des Chicots: cette terre appartient maintenant à Léopold Harvey.

la terre est excellente.

En la qualité supérieure du terrain, (ou les grandes difficultés des traverses en été et encore plus en hiver, j'ai eu porté à croire que votre Grandeur songera à mettre un curé au S.-C. de Mare dès l'automne prochain.

De même à Alma on se plaint beaucoup de ne pas avoir la messe le dimanche lorsqu'on paye dîme et suppléments.

Je viens donc, au nom de mes paroissiens, et des colons de tout le Nord du Lac et de la décharge, vous demander à votre Grandeur un vicar de la chaire ardue, je serai quel que peu en peine; mais à



Trois des filles d'Henri Larouche et d'Odile Fleury: Béatrice (Mme Adgeno Potvin), Gabrielle (Mme Osias Fleury) et Soeur Fernande, des Augustines de Roberval.

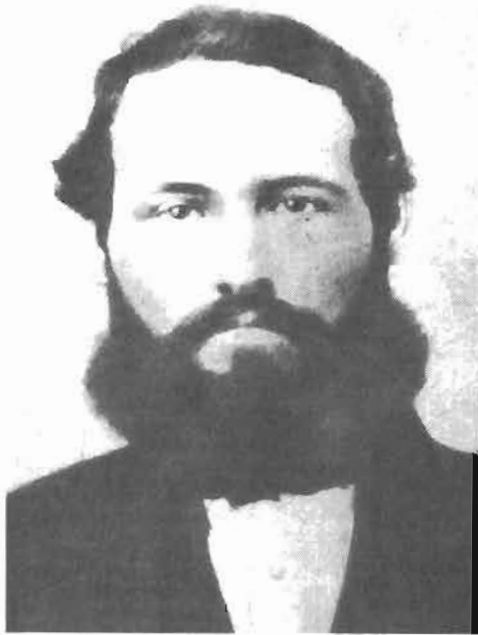


François Boily et sa famille qui comptait 19 enfants.

chaque jour suffit sa peine.

Le canton de Lillo forme une paroisse; il en sera de même ou à peu près du canton de Lillo. Je ne sais quel sentiment d'orgueil me porte à demander à votre Excellence de donner le nom de mon saint. Patron de la nouvelle mission, qu'on nomme la Pipe. Saint Louis et Saint Henri, vivront en bonne intelligence de chaque côté du Lac et inspireront doublement le détachement de leurs de la terre et le mépris des grandeurs humaines.

Tous commencent Saint-Basile, mission entre Alma et Hébertville. Etant d'Alma, elle servirait à payer un vicarie et pourrait être desservie tous les quinze jours, alternativement



Onésime Gaudreault, né à Chicoutimi et arrivé à Saint-Cœur-de-Marie au début de 1883. Il est un des fondateurs de Saint-Cœur-de-Marie.



Son épouse, Philomène Jean.

avec les missions du Nord.
Mais je fais cette proposition bien
bas. Lui touche à Saint-Bruno
touche à la prunelle de l'œil
de M. Leclerc, et je ne voudrais
pas lui causer du mécontentement.
J'espère que votre Grandeur com-
prendra les sentiments qui m'a-
iment

Je demeure,
Monsieur,
De votre Grandeur,
le très dévoué et très humble fils
Heimon^{Ste}

M. Alphonse Ménard et son épouse,
qui fut la première ménagère du curé
Abel Simard.
C'est l'été... pendant les foins. Noter
la robe longue, les culottes d'étoffe et
le chapeau... costume du temps,
quoi!



Les filles d'Alphonse Ménard, en
"cutter".

Partie d'une lettre du curé Cimon à Mgr Louis-Nazaire Bégin, évêque de Chicoutimi, en date du 15 janvier 1889, au sujet de la mission de Saint-Coeur-de-Marie.

A sa Grandeur,
Mgr Ls.-N. Bégin,

Monseigneur,

Je reçois ce matin
la lettre circulaire de M. le Secré-
taire. Je ferai tout en mon pou-
voir pour assister au service an-
niversaire de notre regretté
évêque. Pour le gain de semence,
j'avais quelque peu dessein de
faire une liste plus générale
Maintenant j'ai vu que la pre-
mière rencontre les vus de votre
Grandeur.

La visite de la paroisse et
des missions est maintenant ter-



Quatre générations: Joseph Maltais, Eugène Maltais, Joseph-Élie Maltais et Jean-Eudes Maltais.



Quatre générations: Mme Marie Boivin, sa fille Aurore Duperré, la fille de cette dernière Germaine Larouche et la fillette Madeleine Tremblay, qui épousa Alfred Larouche; elle demeure présentement à Farnham (Qué.).

Quinzié. Au S.-E. de Marie, on
demande un cure pour l'année
prochaine. En conséquence, les
paroissiens demandent à votre
Grandeur la permission de faire
une rallonge de 25 fds à
la salle publique actuelle
afin d'y loger le cure. Même
tout est réglé, à la condition
que votre Grandeur autorise
les travaux. L'entrepreneur
fait la batisse et fournit
tout = bois de charpente, de
sciage, vitres, clous, pein-
ture, et livre la batisse
de 25 x 30 fds, la clanche
à la main, pour le
prix de ^{et} 160 dont la moitié
payable en juillet, le quart à
la Toussaint et la balance
en janvier. Nous avons l'honneur



Marius Larouche, fils de Xavier, devant le magasin de Simon Gagné.



Normande et Elmina Bouchard, petites-filles de Ferdinand, en costumes du couvent en 1940.



Dans la côte du village, le moulin à Xavier et Théophile Larouche; à l'arrière, le magasin de Mériqué Savard. La fillette, Madeleine Tremblay sur la galerie de Bertrand Larouche.

lage de pouvoir fournir tous
les matériaux & aux prix
convenus. Chacun donne trois
piastres, plus ou moins et pas
un n'a fait la moindre oppo-
sition. Le tout s'est passé bien
tranquillement.

La Sainte-Berge protège
sa mission. Il semble que corps
et âme y grandissent et pros-
pèrent. Le secrétaire des écoles est
d'ici. Il rapporte que tout est
sur un bon pied. 30 enfants
fréquentent régulièrement la clas-
se et nous avons eu l'avantage
de choisir une institutrice de
premier choix. C'est mon accu-
re, les trois dimanches qui s'é-
coulent entre deux missions, c'est
elle qui lit les prières de la messe,
fait le chemin de la croix, chante



Denise Larouche, maîtresse de poste, petite-fille de Ferdinand Larouche, avec son sourire de fillette... et ses poules.



M. et Mme Théophile Larouche et leur fille Germaine, devant le Bureau de poste chez Ferdinand Larouche.

des Centriques.

L'arrondissement est évalué à \$12000, y compris les propriétés de l'Église pour \$700. Nous espérons que votre Grandeur voudra bien nous obtenir un aide relativement considérable du Gouvernement.

Le S. C. de Marie compte 311 âmes, ce qui donne une augmentation de 65 sur le recensement de 1888.

Il y a 57 familles résidentes.

Après deux jours d'une agréable visite, j'ai pris le chemin de la mission de Saint. Henri (---)



Photo prise à l'occasion du mariage de Normande Bouchard, fille d'Adélard Bouchard et de Yvette Larouche, à Robert Simard, fils de Johnny Simard et de Desneiges Girard, que l'on voit accompagnant les maris. Normande Bouchard était la petite-fille de Ferdinand Larouche, que l'on voit au premier-plan. C'était sa dernière photo... il avait alors 90 ans.

Alma,

4 Avril 1889

A sa Grandeur,
Mgr L. M. Bégin

Monsieur,

Je suis arrivé
hier de mes missions. Vraiment
c'est toute une tournée. Pendant
ce temps la paroisse reste seule.
On trouve un peu à redire
mais enfin il n'en sera pas
ainsi pendant longtemps.

Au S.-E. de L'Arrière,
une paroisse se dessine à l'horizon.
Les choses s'organisent tranquillement. Voilà que la cha.



Mme Eugène Maltais (Laurette Bouchard). Elle logeait à l'école; elle fut remplacée par Maria Maltais (qui épousa Joseph "Bebé" Bouchard) et qui fut la dernière à faire l'école dans la vieille école.



Photo de confirmation d'Elmina et Laurent Bouchard, enfants d'Adélarde. Dans l'ordre, Paquerette (Mme Robert Lavoie, Chicoutimi), Jean-Jules (Montréal), Elmina (Toronto), André Tremblay, fils de Paul-Émile (fonctionnaire du Gouvernement), Rémy Tremblay, directeur du Cégep d'Alma, Normande Bouchard (Mme Robert Simard, de Saint-Coeur-de-Marie). À l'arrière, l'école des garçons et le vieux Couvent.

qu'elle se remplit. La salle publique
qui renferme le logement du be-
deau, l'école et le presbytère. Les
enfants deviennent trop nom-
breux et j'ai dû consentir à
voir le chœur se rapprocher et
de me laisser qu'un espace nomi-
nal entre elle et mon lit. D'a-
bord qu'on me permettra de dormir
j'ai consenti à bien des sacrifices
L'institutrice, une vieille fille de
Dr. Léon Hébert, est excellente.
Elle est en même temps comme une
mère pour les enfants. Elle chante
très bien et a formé un chœur
de petits enfants de sept à dix
ans. Malheureusement, ne connais-
sant pas l'arrien, elle n'a pas
pris son diplôme et se trouve
maintenant trop vieille pour l'usage.
Vive Grandeur voudrait-elle être



M. Antoine Larouche et son épouse, Emma Simard.



Photo prise en 1927 à Parent, en Abitibi, dans les chantiers d'Antoine Larouche. Sur la photo, Antoine Larouche, son épouse Emma Simard, Joseph-Élie Bouchard, Louis Bergeron, Adjutor Larouche, Henri Larouche, Charles-Henri Bergeron et Joseph Larouche.

qui a la mission le droit de la gérer
des encore une année?

- Je demeure,
Monseigneur
de votre humble
le très dévoué fils
A. Cimon

Le 6 décembre 1888, Mgr Louis-Nazaire Bégin, évêque du diocèse de Chicoutimi adressait la lettre suivante au curé Henri Cimon, au sujet des missions de Saint-Coeur-de-Marie et de la rivière à la Pipe ainsi que de la rivière au cochon (Saint-Henri de Taillon).

"Je suis enchanté des bonnes dispositions dont les paroissiens du Saint-Coeur-de-Marie vous ont donné bien souvent des preuves éclatantes. Dieu ne manquera pas de bénir leurs entreprises tant qu'ils se montreront dociles à la voie de leur pasteur, catholiques fervents et toujours amateurs de l'union et de la paix. Dites-leur que je serai heureux de leur donner aussitôt que possible un prêtre qui résidera au milieu d'eux. Qu'ils continuent avec zèle et dans la concorde à préparer tout ce qu'il faut pour recevoir un curé et lui aider à subsister; ce sera pour moi un bonheur véritable que de leur donner un pasteur, qui leur sera un père spirituel.

À l'avenir, les habitants de la Rivière à la Pipe et de la Rivière au Cochon seront desservis par le missionnaire du Saint-Coeur-de-Marie; ces deux localités que j'ajoute à la mission du Saint-Coeur-de-Marie pour la desserte, seront sous le vocable de Saint-Henri, empereur.

Dites-leur que je forme des vœux pour leur bonheur spirituel et temporel".

(Signé) L.N. Bégin,
Év. de Chicoutimi



Photo aérienne de la maison et de la ferme de Théotyma Larouche, qui avait épousé en premières noces Émérentienne Gaudreault avec qui il eut cinq enfants: Edmond, marié à Magna Fleury; Pierre, marié à Anne Turcotte; Arthur marié à Claudine Imbeau et Théophile, marié à Cédulle Rousseau.

Sa deuxième épouse, Catherine Imbeau, lui donna trois enfants, Joseph, célibataire; Annabelle, mariée à Alfred Bouchard et Emma, mariée à Eugène Bouchard, frère d'Alfred.

La grange, dans le haut du coin gauche, avait été construite par Alfred Rousseau; elle passa par la suite à Ludger Rousseau puis à Vincent Rousseau. Cette terre appartient maintenant à Gérard Gilbert; la grange a été démolie.

Saint-Joseph d'Alma,
30 juillet 1889

A sa Grandeur
Mgrs. N. Bégin.

Monseigneur,

Dans l'après-midi, j'irais
rendre par le nouveau chemin,
traverse qu'ébauché, au S.-E. de
Marie. Nous voilà sortis des
bois et dans une prairie.
Ce n'est que d'une manière re



Les enfants de JEAN MALTALIS et leurs épouses. Dans l'ordre: Joseph-Elie et son épouse Albina Gaudreault; Lorenzo et son épouse Carmen gaudreault; Marguerite et son époux Elie Brassard; Henry et son épouse Eliette Fleury; Joseph et son épouse Germaine Gaudreault; Marthe et son époux Yvan Fleury; Edmond-Louis et son épouse Florence Simard; Antoine et son épouse Thérèse Gauthier. Pierre, le benjamin, célibataire, n'apparaît pas sur la photo.

latéri cependant, car les
grands arbres des forêts ne
sont pas éloignés. Là on
prépare un logement pour
le Ministre de Seigneurs

qu'on attend avec impa-
tience. Il aura une de-
meure de 25-jets x 30, qui
sera terminée pour le St. Michel.

Monsieur, la Croixon & de
s'empare des sacrifices pour se
préparer à recevoir un prêtre.
Votre Grandeur a donné #20
à St. Henri, voudrai-elle me
permettre de garder en Croixon
#10. que j'ai en Croixon pour la
Prof. de la Croix, en Jaseur de S.-L.
de Marie? Nous lui en serons
bien reconnaissants, d'an.



Eugène Bergeron et son épouse Emma Bouchard, fille
d'Alexandre.

tant plus que l'année se passe
dans une grande pauvreté.

De retour à Alma, con-
tent de ma tournée, que je
me trouvais donc bien dans
mon petit chez moi! Au
S. C. de Marie, arrivant
d'un camp où tout est
un peu en commun,
j'avais été heureux de trou-
ver une chambre à moi.

Les missions ont
eu leur large part des octrois
du gouvernement: à peu près
\$ 1500. Le chemin sera ouvert
entre les deux chapelles. Le curé
obtiendra un quasi à S^r Henri
dans une heure et un quart
son cheval s'y transportera:



La maison de Xavier Simard, fils de Ferdinand. Le notaire Rosario Angers demeurait au premier étage et tenait son bureau au rez-de-chaussée; à remarquer la plaque du notaire sur la devanture du bureau.



Photo prise dans les chantiers vers 1924. Première rangée: Ludger Gagnon, son épouse et ses quatre enfants, Léo, Delvina, Marguarite et Léonce; Lorenzo Fleury et Tançrède Fleury; Jos. Lapointe, Zoel Lapointe, M. Nepton, les autres sont inconnus.

et de là au cinté du monde
parle Péiborra, ce sera l'af-
faire d'une couple d'heures -

Se demeure,
Monseigneur
de Votre Grandeur
le très dévoué fils
H. Simon ^{Opte}



Groupe de Fermières en 1933 qui suivaient un cours d'économie domestique donné par Mme Chamard, du gouvernement. On retrouve dans le groupe: Mmes Louis Bergeron, Ludger Tremblay, Ernest Thériault, Amable Duchesne, Alice Fleury, Rose-Hélène Girard, Émile Fleury (Joseph), Lorenzo Fleury, Emma Lebel, Jean Bergeron, Johnny Blackburn et Milles Marguerite Fortin et Jeanne-d'Arc Gaudreault.



Armand Larouche, fils de Ferdinand et son épouse, Marie-Louise Tremblay.

En 1890, la rumeur circulait à Saint-Coeur-de-Marie, que le curé Marcellin Hudon, qui avait été nommé l'année précédente et était devenu le premier curé de la nouvelle paroisse, serait nommé à un poste à l'Évêché. De peur que la nomination d'un nouveau curé se fasse attendre et que la nouvelle paroisse fut laissée seule pendant un certain temps, les paroissiens de Saint-Coeur-de-Marie adressèrent la requête suivante à l'évêque du diocèse, monseigneur Louis-Nazaire Bégin.

Les paroissiens du saint Coeur de M^{rs}

À sa Grandeur Monseigneur
L. N. Bégin,
Evêque de Chicoutimi.

Monseigneur,

Votre arrivée au milieu de nous est pour tous une cause de joie. Vous n'avez pas craint les fatigues, les dangers et une si rude traversée pour venir visiter vos enfants et leur prodiguer les secours bienfaisants de notre sainte religion. Grâce à votre bienveillante sollicitude après avoir été longtemps isolés de nous éprouvons aujourd'hui ce qu'éprouvent des enfants quand ils revoient leur pères.

Vous nous avez donné l'an dernier un bon Pasteur. Ami de tous, zélé, charitable, homme digne, bon Curé en un



Hector Larouche et son épouse, Maria Bouchard.



Ernest Boivin et son épouse, Marie Harvey.

mot. On sent bien de votre joie nous res-
sentons quelque peu de tristesse. La nou-
velle croisière que donne votre sagesse, vous
avez décidé d'attacher à votre Vénérable per-
sonne le Révérend Mgr London. Nous
souhaitons de tout notre cœur que ce
soit qui un projet et nous vous supplions
respectueusement, de ne pas lui donner
suite. Bien qu'il n'y ait qu'un court
laps de temps que ce digne prêtre réside
au milieu de nous; par son énergie
son esprit d'initiative, sa bonté, sa charité
il a su gagner nos cœurs. Son départ
pour nous serait doublement pénible.
Faisons en lui notre soutien spirituel
en même temps qu'un vaillant cham-
pion de la colonisation.

Malgré le peu de temps qu'il
a passé au milieu de nous; se sacrifiant
par son corps et son âme, il a connu nos
besoins et sa constante occupation de
leur y porter remède.

Il s'est appliqué non seulement
à étudier nos besoins temporels mais
avant tout à nous procurer les soulage-
ments spirituels. Il connaît chacune
de nos familles; à chacun de ses membres
il s'occupe avec un grand tact de donner
les remèdes et les conseils nécessaires.

Nous n'ignorons pas, Monsieur



Clément Fleury, son épouse Janette Côté et leurs enfants, Jocelyn, Réjean et Jean-Yves.



Arthur Maltais qui émigra aux États-Unis.

qu'en, que dans le cas où vous permet-
tiez dans votre idie Mr. Gordon sera
remplacé, mais, en admettant même
que son successeur ne se fasse pas
longtemps attendre, et lui faudra
au moins quelque temps pour s'unir
avec nous. Ce retard peut nous être
préjudiciable. C'est pourquoi nous demandons
donc à votre Grandeur de revenir sur sa décision
et nous accorder en même temps sa bé-
nediction.

Saint Gaur de Marie,
1er juillet, 1890.

Joseph Fleury Syndic
Ferdinand Guattai Syndic
Louis Pilote Syndic
Alexandre Moure Syndic H. H. H.
Thos. Rau Maltais
Jorge Lebel
Jean Tesselt
Paul Bauchard
Charles Lapointe
Thomas Maltais
Charles Fleury
Abas Harvey
Elyard Leclair
Abraham Coiven
William Leonard
Hincos Maltais du noir

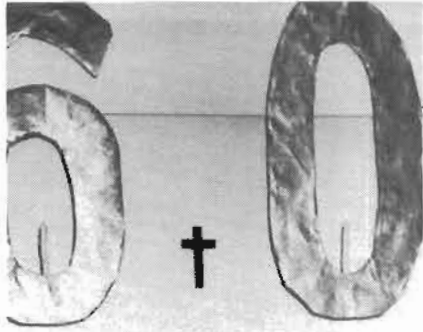


Photo prise à l'occasion du 60ième anniversaire de mariage de M. et Mme Arthur Larouche.



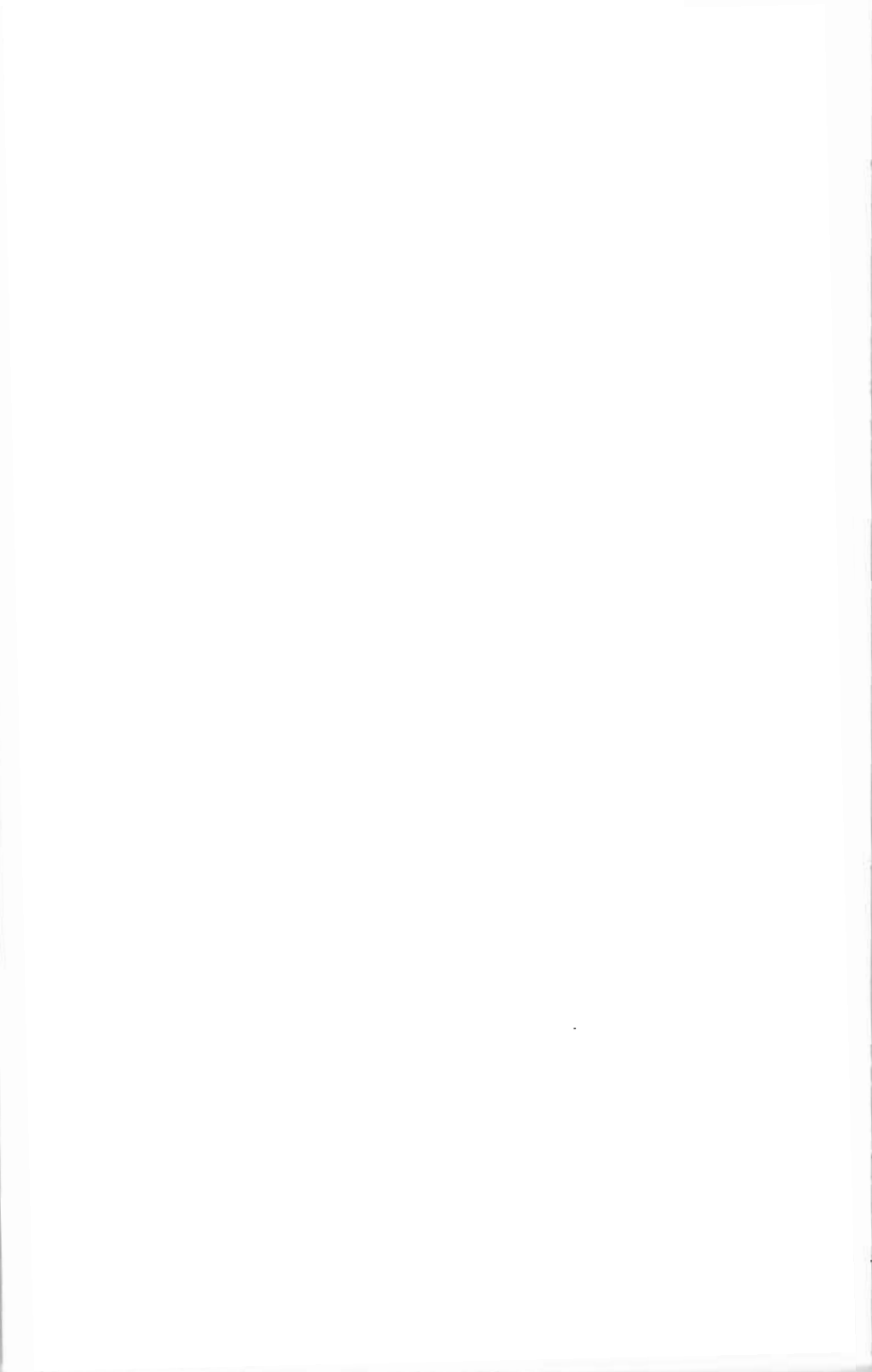
Ludovic Gaudreault, 5 ans, et son frère Lionel, 3 ans, fils de Johnny Gaudreault. À la mort de leur mère, Estelle Déry, ils furent pris en charge pendant cinq ans par Gaudiose, dans la maison d'Onésime qui n'était pas encore terminée.

Delphed Rossan Napoléon Lavoie
 René Baldue Joseph Larard
 Gilly Baldue Joseph Horton fils
 Clotilde Barron Louis Dionne père
 Damas Gagné Louis Dionne fils
 Paschal Langlais Joseph Horton père
 Marcelin Simard Ferdinand Mattais
 Louis Sargis
 Auguste Langlais
 Joseph Fleury père
 Eugène Fleury
 Delphin Fleury
 François Fleury
 Ephrem Villeneuve
 Silvestre Baldue
 Louis Mattais
 Howard Larouche

 Damas Fleury
 Edward Horton
 René Baulanger
 Clotilde Lavoie
 Honoré Baulanger
 Thomas Perron
 Constance Gaudreault
 Ferdinand d'Almeida
 Pierre Larouche de St-Henry
 Méridy Simard
 Jean Néron
 Joseph Rossan



Adélard Bouchard, 7 ans, qui fut élevé par Alfred Rousseau, hôtelier.

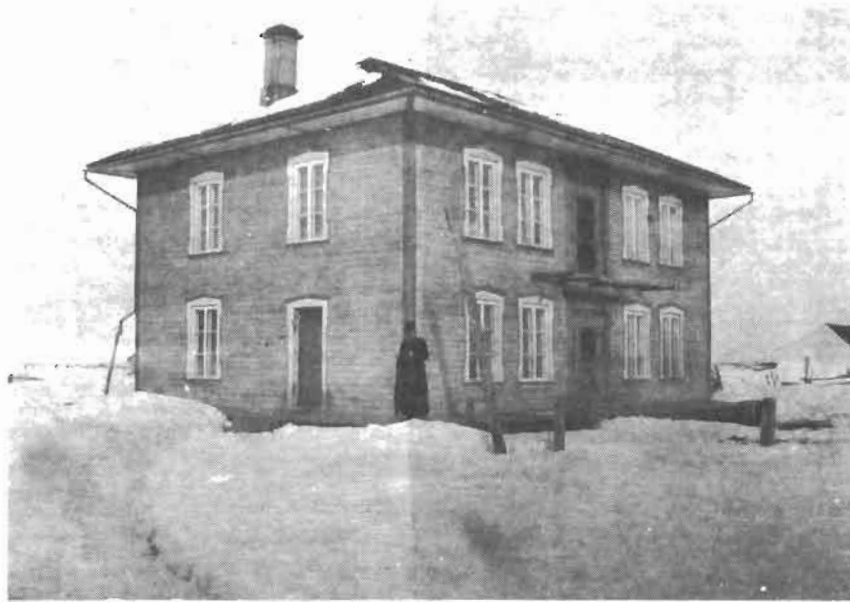


La FABRIQUE de Saint-Coeur-de-Marie

Les lettres du curé Henri Cimon, qui donnait la mission à Saint-Coeur-de-Marie, résument en grande partie la vie des colons à partir de 1883 jusqu'à l'arrivée du premier curé, M. l'abbé Marcellin Hudon, le 1^{er} octobre 1889.

Cependant, le missionnaire ne pouvait, dans ses lettres à son Évêque, raconter en détail tout ce qui se passait dans la nouvelle colonie, c'est pourquoi nous reprenons cette partie de l'histoire de la vie paroissiale de Saint-Coeur-de-Marie en 1883, lors de la première visite du curé Cimon, en y donnant tous les détails que nous avons pu glaner ici et là, grâce à la bienveillante collaboration de nombreuses personnes, en particulier des écrits de l'abbé Jean-Noël Gagné et surtout des archives de la Fabrique.

Il s'agit là de notes historiques placées dans leur ordre chronologique, sans commentaires.



La première salle publique, construite à côté de l'église.

Les trois églises...

Pour mieux comprendre l'évolution de la construction des trois églises de Saint-Coeur-de-Marie, nous avons pensé d'en faire une partie spéciale, afin d'en mieux suivre tous les développements de 1887 à 1923.

Les premiers colons s'étaient installés à Saint-Coeur-de-Marie dès 1882, mais ce n'est qu'en 1885 qu'on songea à construire une chapelle. Jusque-là, la mission par le curé Henri Cimon, curé d'Alma et missionnaire à Saint-Coeur-de-Marie, se donnait dans la maison d'Eugène Fleury.

Le 21 août 1885, le Révérend B. Leclerc, vicaire forain et délégué par Monseigneur Dominique Racine, évêque du Diocèse de Chicoutimi, marque d'une croix de bois la place d'une chapelle, comme prise de possession, à un demi-mille du plus proche colon, c'est-à-dire sur le lot 26 donné par Romuald Maltais.

Le 22 octobre de la même année, Monseigneur Dominique Racine autorisa la construction d'une chapelle de 30 x 40 pieds et offre lui-même \$ 25.00 à cet effet.

Dès le début de l'hiver, les colons coupent le bois de la future chapelle et font une répartition volontaire de \$ 3.00 par lot pour la construction. Pour combler ce qui manque, on empruntera \$ 100.

Après la construction de la chapelle, on construit une salle publique, ainsi qu'une annexe qui servira de presbytère.

Le 13 octobre 1898, le curé Joseph Renaud adresse une requête à l'évêque Monseigneur Michel-Thomas Labrecque demandant l'autorisation de construire une église en bois, la chapelle étant devenue trop petite; l'autorisation est accordée.

Le 14 avril 1899, la Fabrique accorde à Eugène Pelletier, de St-Jérôme, le contrat pour la construction d'une église en bois de 104 x 57'6 et 26 pieds de haut, pour le prix de \$ 5,800. Le 6 novembre de la même année, c'est l'érection canonique de la paroisse.

L'église en bois est terminée au début de l'année 1900 et Monseigneur Michel-Thomas Labrecque en fait la bénédiction le 12 juillet 1900; la cloche ne fut bénite que le 12 décembre de la même année.

En 1911, le curé William Tremblay obtient la permission de construire une sacristie de 50 x 30 et 15 pieds de hauteur avec une salle publique de 35 x 45 et 23 pieds de hauteur.

C'est le curé Joseph Girard qui, en 1916, obtient l'autorisation de construire un presbytère, dont le contrat est accordé à Jos. Harvey, d'Hé-

bertville pour la somme de \$9,000. Ce dernier fera un important déficit.

Le 21 mai 1921, Monseigneur l'évêque de Chicoutimi autorise la construction d'une église en pierre de 60 x 200 pieds. Cette décision fait couler beaucoup d'encre puisqu'un certain nombre de paroissiens désiraient réparer l'ancienne église en bois.

Pendant qu'on démolit l'église en bois, on déménage la 1^{re} chapelle à côté de l'église, pour y dire la messe et les autres besoins, comme loger le sacristain et la salle publique.

L'église est terminée en 1923 et Monseigneur Michel-Thomas Labrecque en fait la bénédiction le 20 septembre de la même année.

Le presbytère actuel, annexé à l'église et construit en pierre, a été construit en 1956 par le curé Ludger Gauthier.

La première chapelle en bois était construite sur le lot 26-A, du côté nord du chemin mais face au lac St-Jean; la 1^{re} église en bois fut construite sur le lot 26-A et 26-B, du côté sud du chemin mais le dos au lac St-Jean; l'église en pierre fut construite sur l'emplacement de l'église en bois.

*
* *

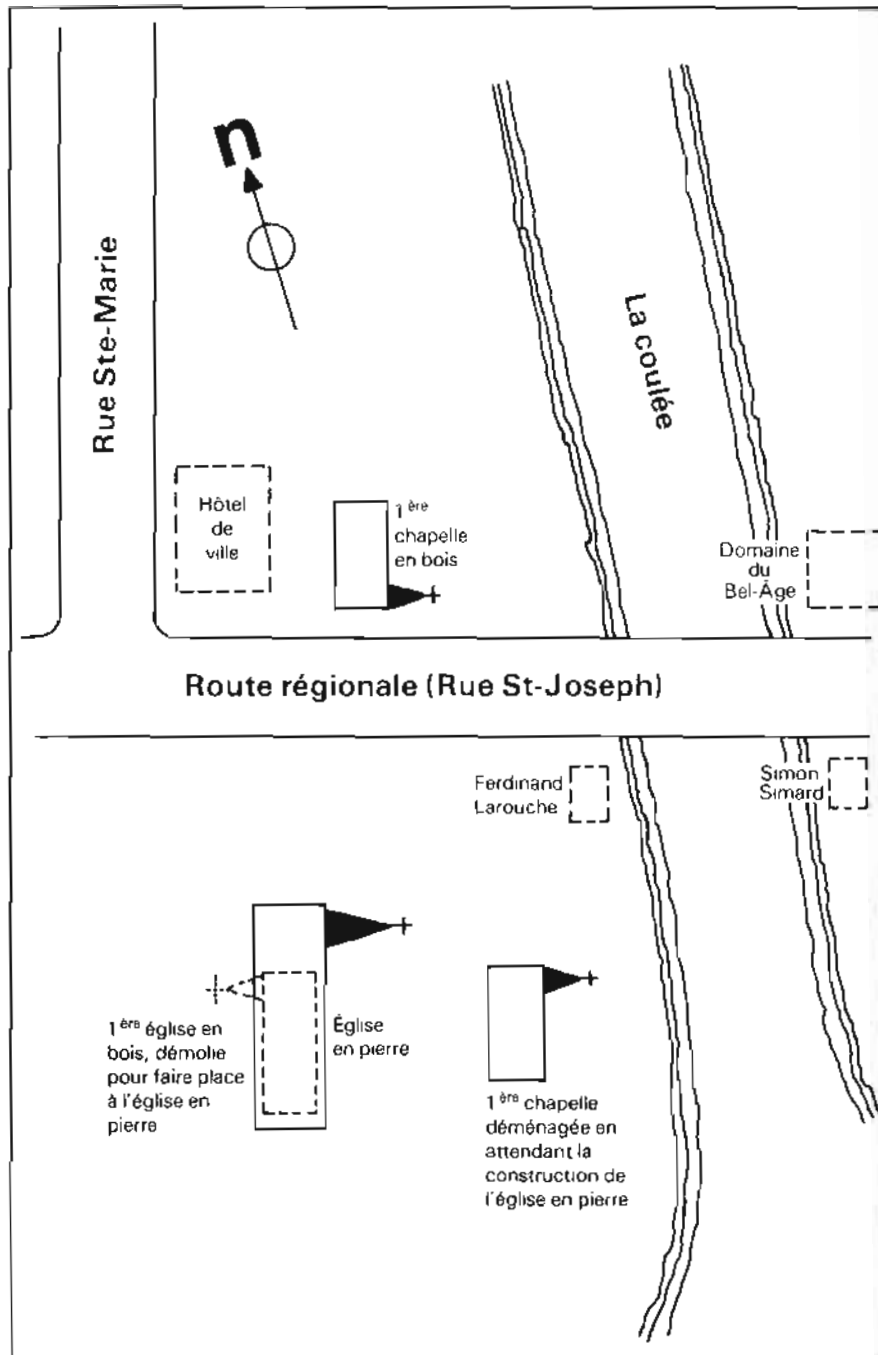
1885

22 octobre- Monseigneur Dominique Racine, évêque du Diocèse, fait la nomination des Syndics Joseph-W. Fleury, François Maltais et Thomas Maltais et autorise la construction d'une chapelle. Voici un extrait de cette lettre:

"Le Bon Dieu a donc réellement pris possession du Canton Delisle, le 19 courant, puisque c'est en ce jour que le Saint Sacrifice de la messe y a été offert pour la première fois. Espérons que le Seigneur bénira ce territoire et tous ceux qui l'habitent et l'habiteront plus tard.

J'autorise par la présente, la construction d'une chapelle de 40 x 30 pieds. S'il y avait moyen de faire un toit français, cette dernière partie pourrait peut-être servir de logement au prêtre en attendant mieux. Quant au nom à donner à cette mission, le voici: elle portera le nom de "Saint-Coeur-de-Marie". J'espère que les braves gens de Saint-Coeur-de-Marie persévéreront dans leurs bonnes dispositions et que le Seigneur les en récompensera par d'abondantes bénédictions".

C'est en effet le 19 octobre 1885 que fut célébrée la première messe



dans la maison de Joseph Fleury (père); la pierre d'autel avait été donnée par François Gagné, marchand d'Alma.

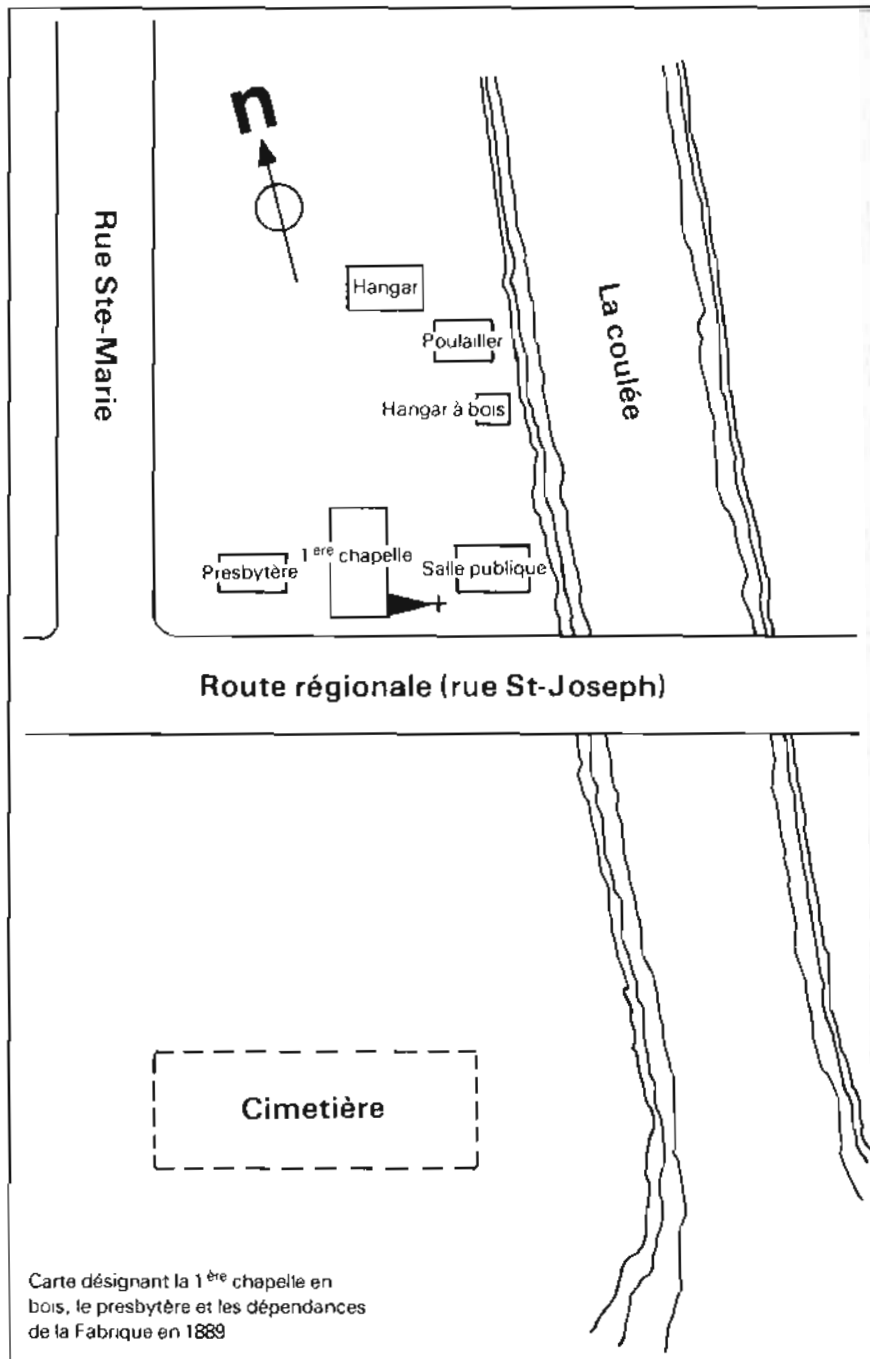
Nous empruntons au "Réveil du Saguenay", du 26 mai 1887, le récit de la première visite de Monseigneur Dominique Racine à Saint-Coeur-de-Marie et le résultat de cette visite:

"En 1886, lors de la visite pastorale de Sa Grandeur Monseigneur Dominique Racine, il ne fut pas question de deux ou trois familles perdues dans les bois. Après trois ans, Monseigneur l'évêque faisant de nouveau sa visite, voulut aller lui-même encourager de sa présence les colons de la mission placée sous le vocable du "Saint-Coeur-de-Marie". Sa Grandeur était accompagnée d'un prêtre de sa suite, le rév. M. Delage, curé de Laterrière, du curé d'Alma et d'un grand nombre de ses paroissiens.

On suivit le bord de l'île sur un parcours de deux mille; on la traversa ensuite par la route neuve. À la Grande-Décharge nous attendait toute une flottille de chaloupes et de légers canots d'écorce avec force pavillons. Le parcours se fit gaiement. L'embarcation que montait Monseigneur était gouvernée par M. Fleury (père), homme respectable à cheveux et barbe blanche, et poussée avec vigueur par les bras vigoureux de quatre de ses garçons, placés par ordre de grandeur. On passa auprès de la rivière Mistouk et l'on vit les habitations qui la voisinent. La beauté du paysage, la variété des îles, le calme de la mer et surtout la présence du premier dignitaire du diocèse mettait la joie au coeur de tous. Sa Grandeur Elle-même prenait part à l'allégresse générale, et c'est Elle qui d'une voix sonore entonna une chanson de rame, que tous répétèrent avec entrain.

Enfin Monseigneur est sous le toit du fondateur de la mission, et tous les habitants, hommes, femmes et enfants sont réunis autour de lui. Sa Grandeur leur adresse des paroles d'encouragement et de félicitations, appela les bénédictions du ciel sur la foule recueillie et sur tout ce nouveau pays. On lui parle d'une chapelle; il en autorise la construction et pour nous venir en aide, nous donne la somme de vingt-cinq piastres.

Jusqu'à ce jour, la mission se donnait dans une maison privée. On enlevait les cloisons d'une chambre et c'était le sanctuaire. Un grand coffre renfermant toutes les richesses de la mission servait d'autel. Pour gradins, deux planches brutes, en guise de chandeliers, deux bois affilés sur de petites planchettes; un crucifix et au-dessus, cloué au mur un modeste bouquet. C'était là tout l'appareil du sacrifice. Combien notre Dieu est bon n'est-ce pas? de venir résider dans ces



humbles chaumières, sur ces autels plus humbles encore. Et peut-être y vient-il avec autant de joie, y répond-t-il avec autant de grâces que dans nos grandes cathédrales, car Dieu regarde nos coeurs, la bonne volonté et juge nos intentions.

Dans les commencements, c'était chose facile, mais par la suite les familles augmentèrent. Les garçons, comme les premiers patriarches, allèrent chercher des filles dans les pays étrangers; et pour coup de grâce, sous ce toit hospitalier, naquirent deux jumelles. Comment célébrer le Saint Sacrifice au milieu des berceaux: la maison d'ailleurs était devenue trop petite pour la foule qui s'y pressait. Ces raisons et bien d'autres hâtèrent la construction de la chapelle; et en dépit de la pauvreté, du petit nombre de colons, on se mit à l'oeuvre avec courage, comptant sur la protection du ciel, ce qui n'a pas manqué. En effet, la maison de Dieu est ouverte au culte. Après le temps des semailles, on y chantera la première grand-messe et on vendra alors les quarante bancs qu'elle renferme. Ce sera un grand jour pour la mission et bien des coeurs goûteront un véritable bonheur. Puisse la Providence préserver jusqu'à ce temps des feux si dangereux du printemps notre pauvre chapelle.

30 mai 1887- Le ministère des Terres et Forêts vend à la Corporation épiscopale catholique romaine de Chicoutimi, pour la somme de \$ 10, un morceau de terre de 50 acres, soit la moitié Est du lot 26, dans le Rang III au Township de Delisle.

La petite chapelle a maintenant son maître autel, acheté de la Fabrique d'Alma pour le prix de \$ 15.00. Cette dernière donne en plus, une cloche et des ampoules pour les Saintes huiles.

Les 40 bancs de la chapelle sont vendus en juin 1887. "Ils devront être payés d'ici trois mois et ne seront vendus que pour le mois, au bout duquel ils reviendront à la mission".

1888

Le recensement fait par le curé Cimon démontre qu'il y a déjà 43 familles pour 246 âmes.

Dans son inventaire de la mission, le curé Cimon mentionne une salle publique, dont le bedeau occupe la moitié; l'école se fait dans la plus grande partie de l'autre moitié... et j'ai mon petit coin. La mission possède un demi-lot, plus quatre acres en face du demi-lot et une chapelle temporaire de 30 x 40 pieds. Enfin, la dette de la mission se situe à un emprunt de \$ 225 à 6%.

Au début de l'année 1888, on retrouve le missionnaire chez Thomas Maltais, Syndic et bedeau. C'est dans une lettre à sa soeur Julie, en date du 15 janvier 1888, qu'on retrouve cette note:

"C'est bien le moins que je paye mes dettes, je te dois une lettre. Il me fait plaisir de converser avec ma soeur aînée quelques instants. Cette semaine, j'ai fait la visite de la mission. Samedi, en traversant, le gros temps a pris. Nous n'avons eu que la crainte. Dans la maison de Thomas Maltais, Syndic et bedeau, je suis bien maintenant. Une cloison la sépare et laisse le tiers à ma disposition. Une chambre est au fond, avec porte et le reste est la salle. Le lendemain, nous avons fait la vente des bancs pour un an seulement. Ils ont donné la jolie somme de \$ 55.00 à peu près. Dans l'après-midi, je me suis rendu voir l'habitant qui demeure seul à un rang plus haut. La visite a pris deux jours. Le matin je chantais une grande messe pour les âmes. Deux de mes syndics ne pouvaient m'accompagner étant l'un malade et l'autre dans le bois, j'ai pris deux vieux. J'ai eu du plaisir à aller dans tous les camps, à voir chacune de ces familles dans son petit logis et j'ai pris mon temps partout. Eux de leur côté, paraissent heureux d'avoir la visite de leur pasteur et de leur protecteur. J'ai trouvé une quarantaine de feux et 250 âmes. Tous paraissent contents et encouragés. Aussi, cet hiver, chacun pourra gagner à faire des billots, non loin de leurs demeures. Cela aide à vivre. Il y avait plusieurs promeneurs. J'ai rencontré pas moins de cinq voitures. Plusieurs veulent absolument acheter dans la place et les autres partent avec une bonne impression qu'ils communiquent aux autres. Tout paraît bien se passer. On est sage et je n'entends parler d'aucun désordre. J'ai vu arriver le premier colon.

J'ai obtenu le premier argent pour les travaux, mais je n'en suis pas à une première misère et lorsque je laisserai la mission à un curé résident, il trouvera tout bien en ordre.

Mardi, j'ai dîné chez mon syndic, François Maltais, en bas. C'est la maison où je mange de meilleur coeur. La femme qui a beaucoup du sauvage, de l'écoissais et du canadien, est très propre et sait préparer l'ordinaire. Je suis revenu mardi et j'y retournerai samedi en huit, à la Septuagésime.

1889

1^{er} octobre- Grande fête à Saint-Coeur-de-Marie alors qu'arrive le premier curé résident, M. l'abbé Marcellin Hudon.

11 octobre- Premier baptême à Saint-Coeur-de-Marie; il s'agit d'un enfant de Gilles Bolduc et d'Alphonsine Tremblay. Le 21 octobre, c'est le premier mariage alors que Stanislas Simard épouse Philomène Harvey. Le premier décès survient le 27 novembre 1889, il s'agit d'Albertine Laplante, fille d'Isaac Laplante et de Louise Larouche.

Cependant, il y avait eu baptêmes, mariages et décès avant cette date. Toutefois, comme il n'y avait pas de curé résident à Saint-Coeur-de-Marie, les cérémonies avaient lieu en l'église d'Alma.

De fait, le premier enfant né à Saint-Coeur-de-Marie le 25 octobre 1883, fut baptisé à Alma. Il s'agit de l'enfant de Joseph Fleury et de Marie Tremblay, établis sur les bords de la rivière Mistouk. L'enfant baptisé eut pour parrain Romuald Maltais, fils de Romuald et comme marraine Lydia Fleury, tante de l'enfant.

Le premier mariage qui fut célébré à Alma fut celui de Thomas-Louis Savard à Virginie Bolduc, le 11 janvier 1886. Le premier décès dans la jeune colonie mais dont la cérémonie eut lieu également à Alma, fut un enfant de 7 mois, de François Rousseau, fils de Joseph et d'Adèle Verreault.

4 novembre- Le curé Henri Cimon, missionnaire, tient sa dernière réunion avec les Syndics et leur annonce l'arrivée d'un curé résidant, l'abbé Marcellin Hudon.

À la reddition des comptes, on constate que la dette de la Fabrique est de \$440.59.

L'inventaire de la Fabrique se lit comme suit:

| | |
|------------------------------|-----------------|
| Lot 26 (54 acres) | \$ 400. |
| Chapelle | \$ 350. |
| Presbytère et salle publique | \$ 275. |
| | <u>\$1,025.</u> |

6 novembre- Lors de l'assemblée des Syndics, il est résolu que "vu que le local pour loger le bedeau manque cette année, le serviteur de M. le curé remplirait les fonctions de bedeau et de sacristain. En conséquence, chaque habitant s'oblige à payer à M. le curé la somme de \$0.70 pour lui aider à payer son serviteur. Chaque habitant sera en outre obligé de fournir une demie corde de bois pour chauffer l'église".

Il est également décidé de faire construire sur le terrain de la Fabrique, désigné par M. le curé, une grange de 30 x 25, comprenant une écurie et une

cave de dehors de 12 pieds carrés. Le tout devra être donné à la plus basse soumission et livrable le 15 novembre prochain et sera payé par des bons échéants dans le courant du mois d'août 1890.

On placera un deuxième poêle dans la chapelle, de plus le tuyau actuel qui est vieux, sera changé pour un autre bon neuf. M. le curé est autorisé à acheter le poêle et le tuyau. On fera faire aussi un bon drain à l'entour du presbytère actuel et de la salle publique, ainsi qu'un canal souterrain pour soutirer l'eau de dans la cave de dehors.

La somme de \$8.00 sera ajoutée à l'entrepreneur de la grange pour lui faire installer les renvois d'eau qui n'ont pas été spécifiés dans le premier contrat.

1^{er} décembre- Lors de l'assemblée des Syndics, après plusieurs considérations faites au sujet de l'entreprise de la rallonge à la salle publique, les Syndics acceptent l'ouvrage tel que trouvé et corrigé à l'exception des sept châssis qui n'ont pas les dimensions voulues par le contrat. Ces châssis, dont les vitres n'ont que 13 x 15 pouces, ne sont pas acceptés. Mais M. l'entrepreneur s'oblige de les remplacer au mois de mai prochain par des châssis bien faits avec des vitres de 13 1/2 x 15 1/2 pouces. Sinon, les Syndics les feront faire aux frais de l'entrepreneur, et comme garantie, les Syndics garderont \$10.

22 décembre- Le curé Marcellin Hudon, au prône du 4^e dimanche de l'Avant avise ses paroissiens "que la 1^{re} Messe de Minuit", avec le rituel de St-Étienne et de St-Jean, pour témoigner notre amour en venant le recevoir dans le Sacrement de l'Eucharistie, aura lieu à minuit précis. Quant à la messe de Noël elle commencera à 10 heures; les Vêpres et le Salut auront lieu à 12 1/2 heures.

M. le curé annonce au prône qu'il acceptera des grains en paiement des bancs, au tarif suivant:

| | |
|-------------------|-------------------|
| Blé (très beau) | 1.60 le minot |
| Pois (très beaux) | 1.00 le minot |
| Orge de semence | .60 le minot |
| Orge ordinaire | 0.01 1/4 la livre |
| Avoine | 0.01 1/4 la livre |
| Gaudriole | 0.01 1/4 la livre |

1890

6 janvier- Voici quelques extraits du prône du curé Marcellin Hudon:

20 minutes après la quête, il y aura vente des effets de la quête de l'Enfant-Jésus - argent comptant.

Monseigneur l'évêque de Québec commençait ainsi une de ses lettres paroissiales. "Nous croyons manquer à un devoir important de notre charge si, à l'approche de la saison des plaisirs et de la dissipation, nous n'élevions pas la voix pour vous prémunir contre une cruelle ruse du démon; ce péril est dans la danse.

Les parolês de ce vénérable prince de l'Église du Canada trouvent aujourd'hui leurs applications dans cette nouvelle paroisse, comme ailleurs. Ne pas se tromper sur ce sujet. Je ne veux pas revenir sur ce sujet. J'espère qu'on tiendra compte de l'avertissement aujourd'hui.

Il est extrêmement pénible de revenir encore sur le sujet du bois de chauffage. C'est la dernière fois réellement, je ne puis m'empêcher de croire qu'il y a une négligence impardonnable. On est à quelques pas du bois. J'ai souffert du froid, je me suis rendu malade. Samedi, impossible de dire la messe par faute de bois... Il n'y aura pas de Vêpres parce qu'il n'y a pas de bois.

Septembre- Le curé Marcellin Hudon est remplacé par le curé Joseph Renaud.

Si on en croit le témoignage des anciens, le curé Renaud aurait fait venir à Saint-Coeur-de-Marie, un peu après son arrivée, son père Ananias Renaud, sa mère née Marie Guay et ses frères et soeurs Amarylda, Arthur, Alfred, Adélard, Oscar, Alice et Marie. Ils se seraient tous mariés et établis à Saint-Coeur-de-Marie.

Dès son premier sermon, le curé Renaud invite ses paroissiens "à ne pas consentir à introduire un débit de boisson dans la paroisse".

Ceux qui ont connu le curé Renaud, qui demeura en place jusqu'en 1911, rapportent:

"Que c'était un homme d'affaires averti et qu'il donna un essor considérable à la paroisse naissante. Il avait l'avantage de connaître plusieurs ministres à Québec qui avaient été ses confrères de classe. Par cette amitié, il multiplia les voyages à Québec afin d'obtenir de nombreux octrois pour le défrichement des lots, pour les routes, l'agriculture, etc. Comme le secrétaire de la municipalité Ferdinand Larouche, il rédigea plusieurs actes entre ses paroissiens.

Il aimait à "faire de la terre" avec ses paroissiens qui manquaient d'aide, qui manquaient de bras. Il aidait les colons en leur vendant de la viande de son propre élevage. Sa ménagère était une de ses nièces. On dit également qu'il était bon des malades et remplaçait le médecin.

Le Dimanche de la Passion, le curé Renaud annonçait le décès d'Oné-

sime Gaudreault, un des pionniers, décédé à l'âge de 48 ans.

1891

Dans un de ses prênes, le curé Renaud avise ses paroissiens:

"Que chacun doit laver son banc à l'église ou bien donner 5 cents pour le faire laver".

1893

2 septembre- La Fabrique engage Pierre Gauthier comme bedeau, à raison de 0.70 cents par famille, payable en grain du prix courant ou en argent, payable au commencement de janvier à chaque année, à la condition que Pierre Gauthier s'oblige à entretenir la salle publique et à la chauffer quand il en aura besoin pour les assemblées publiques tenues pour des fins religieuses ou civiles.

En 1893, il y eut 42 baptêmes, 18 sépultures et 6 mariages.

1894

Le 9^e Dimanche après la Pentecôte, le curé Renaud annonce "qu'il sera absent jeudi parce qu'il doit aller à Québec pour rencontrer un ministre, relativement à la demande d'un pont au-dessus de la Grande-Décharge".

1898

24 novembre- À la suite d'une requête des paroissiens de Saint-Coeur-de-Marie, Monseigneur Michel-Thomas Labrecque émet un décret autorisant la construction d'une église, d'une sacristie et d'un presbytère.

1899

14 avril- À la suite de l'autorisation de l'Évêque du diocèse, les Syndics de Saint-Coeur-de-Marie signent le contrat suivant:

"Par devant Séverin Dumas, notaire public pour la Province de Québec, résidant à Hébertville dans le comté Lac-Saint-Jean, ont comparu MM. Joseph Fleury, Mars Harvey et François Imbeault, cultivateurs demeurant en la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie, agissant comme présents en leur qualité de Syndics nommés et élus afin d'exécuter le décret de Mgr Michel-T. Labrecque, évêque du diocèse de Chicoutimi, en date du 24 novembre 1898, touchant la construction d'une église, d'une sacristie et d'un presbytère en la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie.

Il y a engagement entre Joseph Fleury, président des Syndics et Eugène Pelletier, charpentier et constructeur, demeurant en la pa-

roisse de Notre-Dame d'Hébertville, lesquels ont fait le marché suivant:

Eugène Pelletier s'oblige et s'engage envers les Syndics de Saint-Coeur-de-Marie à faire et parfaire les ouvrages de maçonnerie, charpenterie, menuiserie et tous les autres travaux quelconques qu'il convient de faire pour la construction d'une église en bois sur le terrain appartenant à la Fabrique de la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie et désigné sur le lot 26-B, pour le 2^e rang du Canton Delisle. Le portail de ladite église devant être le nord-ouest. La construction de l'église sera faite d'après les dimensions, proportions, spécifications et toutes et chacune des clauses, charges, conditions mentionnées au devis dressé à cet effet par Herménégilde Morin, entrepreneur en construction d'église de la paroisse de St-François de Montmagny. Il a été entendu que tous les matériaux nécessaires et qui devront entrer dans la construction, de quelque nature que ces matériaux puissent être, sans excepter aucun, seront tous fournis par l'entrepreneur et à ses propres frais. Le bois entrant dans la construction comprendra tout le bois que les Syndics ont fait faire et qui sera rendu sur les lieux et livré à l'entrepreneur au même prix que ce bois aura coûté aux Syndics.

Le chœur de l'église sera construit en même temps que le corps principal de l'église. Il n'y aura pas de sacristie mais le chœur ou le rond-point sera construit et aménagé de manière à servir de sacristie temporaire, le tout tel qu'il est mentionné dans les changements et amendements faits à la suite du devis principal. L'édifice sera lambrissé en bois. Le nombre de bancs dans la nef, fixé à 150, sera augmenté de manière à remplir toute l'espace qui se trouve augmenté par la construction de la sacristie temporaire dans le rond-point ou le chœur de l'église.

La salle publique, située au Sud du chemin public, devra être transportée au Nord du chemin par l'entrepreneur, mais les Syndics devront lui fournir une corvée de contribuables pour l'aider à la transporter et la mettre à l'endroit et sur le sens déterminé par les Syndics.

Ce marché est fait pour et en considération de la somme de cinq mille huit cents piastres (\$5 800.) courants, que les Syndics promettent et s'obligent de payer audit entrepreneur, ses héritiers ou ayant cause par paiement mensuel au fur et à mesure que les travaux seront faits. Le salaire de l'entrepreneur est fixé à \$2.00 par jour.

L'entrepreneur devra avoir terminé complètement la construction de cette église au 1^{er} août 1900. Mais il faut que l'église soit prête pour

les services divins vers Noël prochain.

Les bancs de la chapelle actuelle seront réparés et posés dans la sacristie temporaire.

Décret du 14 avril 1899, acte N° 5980, fait et passé à Hébertville, en l'étude du notaire soussigné, le 14 avril 1900. Ont signé Joseph Fleury, François Imbeault, Mars Harvey, Eugène Pelletier, A.-R. Hudon, J.-B. Vézina et Séverin Dumas.

6 novembre- Monseigneur Michel-Thomas Labrecque, évêque du diocèse de Chicoutimi décrète l'érection canonique de la nouvelle paroisse de Saint-Coeur-de-Marie:

"Vu la requête présentée en date du 22 septembre 1899 de la part de la majorité des francs-tenanciers;

Vu notre commission en date du 13 octobre 1899 chargeant M. l'abbé Héracléus Lavoie, curé de la paroisse d'Alma, de vérifier les allégations de la requête et d'en dresser un procès-verbal de commodo et incommodo;

Vu les certificats des Sieurs Joseph Renaud, prêtre et curé de Saint-Coeur-de-Marie, Mars Harvey, franc-tenancier de ladite mission, d'un avis lu publiquement et affiché les dimanches 15 octobre et 22 du même mois, à l'issue du service divin, à la porte de l'église.

Vu le procès-verbal de commodo et incommodo dudit M. Héracléus Lavoie en date du 26 octobre 1899, vérifiant tous les faits énoncés dans ladite requête;

En conséquence, nous avons érigé et érigeons par les présentes, en titre de cure et paroisse, sous l'invocation de Saint-Coeur-de-Marie, dont la fête se célèbre le dimanche après l'octave de la fête de l'Assomption de la Ste Vierge-Marie, la susdite partie du Canton Delisle, comprenant une étendue de territoire d'environ huit milles de front sur huit milles de profondeur, bornée comme suit.....

Pour être lesdites cure et paroisse de Saint-Coeur-de-Marie entièrement sous notre juridiction spirituelle, à la charge par nos successeurs, de se conformer en tout aux règles de discipline ecclésiastique établies dans ce diocèse, spécialement d'administrer les sacrements, la parole de Dieu et les autres secours de la religion aux fidèles de ladite paroisse, enjoignant à ceux-ci de payer les dîmes et obligations telles qu'usitées et autorisées dans ce diocèse, et de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel.

Sera notre présent décret lu et publié au prône de la messe paroissiale de Saint-Coeur-de-Marie, les deux premiers dimanches après sa réception.

Donné à Chicoutimi, sous notre seing et sceau et le contreseing de notre Secrétaire, le sixième jour du mois de novembre de l'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

*Michel-Thomas Labrecque
Évêque de Chicoutimi*

*F.-X. Eugène Frenette, ptre
Secrétaire*

1900

Les paroissiens de Saint-Coeur-de-Marie entrent dans leur nouvelle église, située en face de la 1^{re} chapelle; cette dernière servira de presbytère par la suite.

12 juillet- C'est la bénédiction solennelle de la nouvelle église par Monseigneur Michel-Thomas Labrecque, évêque du diocèse de Chicoutimi, à l'occasion de sa visite épiscopale. Le distingué visiteur est accompagné du Vicaire général, M. l'abbé F.-X. Belley; du curé Joseph Renaud, de Saint-Coeur-de-Marie; du curé Henri Cimon, premier missionnaire à Saint-Coeur-de-Marie et curé de St-Alphonse et de M. l'abbé Elzéar Bergeron, curé de Mistassini.

18 décembre- Le Vicaire général du diocèse, Monseigneur F.-X. Belley préside à la bénédiction d'une cloche qui appellera les fidèles à toutes les cérémonies, joyeuses ou tristes, dans la nouvelle église.



M. et Mme Philippe Tremblay, en 1934.



Adélard Boivin, fils d'Alexandre, émigré
aux États-Unis.

La cloche

Bénédictio de la cloche de la première église

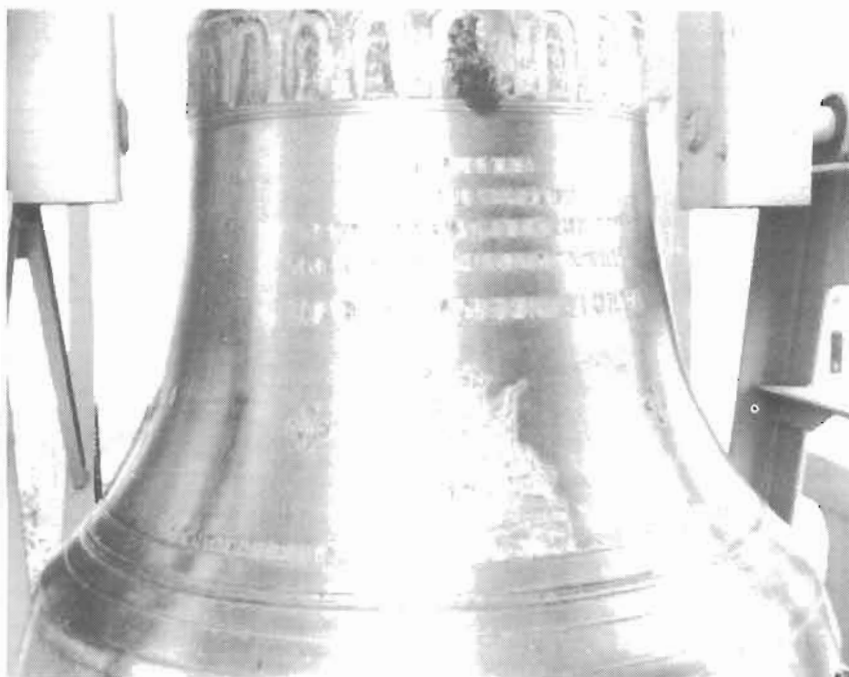
La bénédiction de la cloche de la première église en bois donna lieu à une imposante cérémonie dont nous devons les détails à "L'OISEAU-MOUCHE", publication mensuelle du Petit Séminaire de Chicoutimi, en date du 22 décembre 1900.

Le Saint-Coeur-de-Marie, c'est une paroisse déjà prospère, taillée en pleine forêt par de hardis colons il y a à peine dix-sept ans. Elle est située au nord de la Décharge, à quelques milles du lac Saint-Jean.

Ce fut en 1883 que les frères Fleury, ravis par la fertilité du sol, vinrent y abattre le premier arbre. Pendant quelques années, ils y vécurent dans un isolement complet; mais peu à peu, un à un, arrivèrent les voisins. Au bout de dix ans, la forêt était percée à jour et une chapelle temporaire recevait déjà une population assez considérable, si considérable que, il y a deux ans, on jugea qu'il fallait une grande église. On la bâtit. Mais les paroissiens trouvèrent leur vieille cloche bien trop petite, et ils en voulurent une dont la voix se fit entendre aisément dans tous les coins de la paroisse.

Ils avaient raison, et M. le curé leur commande une superbe cloche "Harvard" du poids de 2 200 livres. Et c'est à cette bénédiction que "L'OISEAU-MOUCHE" a eu l'honneur d'assister sur gracieuse invitation.

La cérémonie a été fort belle. M. l'abbé Henri Cimon, curé de Saint-Alphonse, premier missionnaire du Saint-Coeur-de-Marie, célébra la messe solennelle, assisté de MM. les abbés A. Larouche, curé de Saint-Bruno et E. Lavoie, curé de Saint-Gédéon. Au chœur on remarquait le très Rév. M. F.-X. Belley, V. G.; M. le Supérieur du Séminaire et M. le curé. Un beau sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé H. Lavoie, curé d'Alma. Puis eut lieu le "baptême" de la cloche par M. le Grand-Vicaire, et lorsque pour la première fois elle fit entendre sa voix dans l'église, une émotion profonde, presque de la frayeur empoigna l'assistance. On ressentit quelque chose comme si le tonnerre fut tombé sur l'église, puis chacun s'enhardit et l'on vint à qui mieux-mieux, moyennant finan-



ce... mais si peu!... faire résonner l'énorme masse d'airin.

Enfin arrivèrent les ingénieurs et les ouvriers qui s'en emparèrent et se mirent en frais de la traîner, avec des câbles et des treuils, jusqu'à la porte, puis de là s'apprêtèrent à la hisser dans le clocher. Ce fut palpitant d'intérêt.

Tout un système de poulies avait été installé avec des câbles énormes et très longs. La population virile se partagea en trois groupes, le premier - le plus considérable - s'allongea le long du câble principal, celui qui devait opérer l'importante ascension; le second s'empara du câble tendu à droite pour empêcher la cloche de déchirer les lambris extérieurs de la tour, et le troisième groupe à gauche, au bout d'un troisième câble, fut chargé de diriger la marche de l'énorme masse et de lui faire contourner les corniches de façon à ne rien gâcher.

Ces dispositions prises, le commandement fut donné au premier groupe, la cloche partit et monta, monta jusqu'à une dizaine de pieds du sol... elle s'arrêta, puis repartit et d'un trait se rendit à la première corniche. Là était la difficulté... elle attendit quelques instants, puis repartit... contourna avec des précautions remarquables

la première corniche, franchit d'un bond l'espace jusqu'à la seconde, qu'elle évita également de heurter, et s'en fut se poser prestement dans la lanterne du clocher où elle devra se balancer désormais, et chanter, gémir, pleurer, se réjouir avec les braves paroissiens du Saint-Coeur-de-Marie.

Des hourras frénétiques, comme un cri de délivrance, s'échappèrent de la poitrine des assistants, et des félicitations volèrent vers l'entrepreneur, M. Eugène Pelletier, qui avait conduit cette opération avec tant d'habileté.



Le magnifique presbytère de Saint-Coeur-de-Marie, construit en pierre de granit... comme l'église. Construit en 1956 par le curé Ludger Gauthier, il est relié à l'église par une construction de moindre importance, qui sert de bureau de la Fabrique.

1902

Le curé Renaud demande du bois pour chauffer l'église et l'école; il exige 3 cordes de ceux qui ont des enfants à l'école et 2 cordes pour les parents qui n'en ont pas. Il ajoute qu'il aime mieux recevoir du bois que de l'argent, mais acceptera \$5.00 la corde pour ceux qui n'ont pas de bois.

Le 3^e Dimanche de l'Avant, le curé s'adresse ainsi à ses paroissiens:

"Je vous donne avis que certains amusements sont défendus, tels la danse et la boisson, sous peines de malheurs. Je défends à qui que ce soit de vendre ou d'acheter de la boisson sous peine de refus de l'absolution et de la communion, même aux quarante-heures et à Pâques.

Pour plusieurs, au lieu de vous réjouir, vous devriez pleurer de ce que vous n'avez rien fait pour le Ciel.

Au sujet de la confession à la sacristie, il y en a qui volent le tour des autres; les hommes volent le tour des femmes. Afin de ne pas vous mettre à l'affront, je vous avertis que ceux qui feront cela seront renvoyés du confessionnal".

1903

Le curé Renaud se plaint que la quête a trop diminué: 0.30 cents. Il avertit ses paroissiens de ne pas aller à leurs pièges le dimanche.

"La navigation est ouverte, dit-il, les steamers vont à Québec et là il se vend de la boisson et on peut être porté à en faire descendre. Mes chers amis, je veux vous mettre en garde dès maintenant. D'abord, ceux qui auraient la tentation d'en acheter pour en vendre; rappelez-vous ce que je vous ai dit et cela sous peine de refus des Sacrements. Si vous voulez être heureux dans vos affaires et dans votre famille, abstenez-vous. Et les autres qui auraient la tentation d'en faire venir sachant qu'ils vont en faire mauvais usage, rappelez-vous que se mettre dans l'occasion prochaine de péché est un péché mortel. Je vous fais ces remarques parce que cela va bien et que la boisson c'est le démon... et si le démon entre dans vos demeures qu'est-ce que l'on va faire.

Maintenant, nous allons régler une petite chose à l'amiable. J'ai déjà dit qu'il y en avait qui avaient la langue trop longue. Je vous le répète qu'il y en a qui parlent trop et à travers. On parle sans savoir ce que l'on dit et ainsi on dit des absurdités. J'ai fait faire des réparations au presbytère et à l'église. On dit que je n'avais pas le droit de faire cela, qu'il fallait faire une assemblée des Syndics et consulter. Vous vous trompez, le fait d'avoir construit un presbytère et une église,

cela implique la permission de la radouer quand elle est brisée. On dit que j'avais gaspillé l'argent. Si oui, on voit pas clair. D'ailleurs, attendez les comptes et vous jugerez si elle est gaspillée. Trop parler, nuit. Les grands bavards sont toujours ceux qui parlent pour ne rien dire. On a dit bien d'autres choses, même à mon égard des paroles plus ou moins douces, mais je ne relève pas tout. Eh bien, si nous voulons être de bons amis, mêlez-vous de vos affaires et je vais me mêler des miennes. Payez votre dîme, donnez ce que vous avez à donner à la Fabrique, bancs, quêtes, etc., et puis taisez-vous. Quand j'aurai donné les comptes, parfait. Bons comptes, bons amis.

Le 9^e Dimanche après la Pentecôte, le curé Renaud s'en prend aux pêcheurs du dimanche et ceux qui utilisent des seines:

"On se plaint que la pêche n'a pas été bonne. Comment voulez-vous qu'il en soit autrement. Le diable rôde, fait faire du mal et le bon Dieu punit. Le diable, il est dans le blasphémateur, il est dans le vendeur de boisson, dans les travailleurs du dimanche. Entourés du démon comme nous sommes, comment voulez-vous que nous soyons comblés de bénédictions. Ah! Le bon Dieu est trop juste pour cela.

La seine, je la défends encore une fois, non seulement la seine mais tout autre travail du dimanche. Pas de rentrage de morue, pas de virage de morue, rien. C'est avec cela que vous attirez les malédictions sur nous. Si on ne m'écoute pas, soit maintenant, soit cet automne, votre morue périra entre vos mains. La morue que vous touchez le dimanche pourrira entre vos mains. Dieu est le maître du beau temps et du mauvais temps, de donner ou pas de morue.

Laissez-le faire mais ne soyez pas voleurs. Les autorités vous diront peut-être d'aller seiner, c'est leur devoir. Vous n'aurez qu'à dire: "M. le curé ne veut pas et n'y allez pas. Je prends le reste sur mes charges".

1903

La Fabrique de Saint-Coeur-de-Marie compte 247 familles pour 1,337 âmes, selon le recensement paroissial.

1904

10 avril- Suite à la demande du docteur Ernest Gagnon pour l'achat d'un terrain de 100 x 100, sur le lot 26, propriété de la Fabrique, les marguilliers adoptent la position suivante:

"À une assemblée des marguilliers de la Fabrique de la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie, en présence du curé Joseph Renaud et de

MM. Louis Pilote, Eugène Fleury et Jean Maltais, il est unanimement résolu que la Fabrique est disposée à concéder des emplacements sur son terrain aux conditions suivantes, à savoir:

- 1- Que les clôtures des emplacements vendus seront à la charge des emplacements et faites suivant les exigences du curé;
- 2- Que les acquéreurs seront tenus aux servitudes;
- 3- Qu'on ne pourra vendre de boissons enivrantes sur ce terrain, ni y tenir des maisons de désordre.
- 4- Que ces ventes ne seront faites qu'à charge de rente et à défaut de paiement annuel des intérêts, les arriérages dus affecteront les bâtisses par droit hypothécaire et le fonds redeviendra la propriété de la Fabrique sans aucun frais.

1907

Une vente semblable est faite à Ferdinand Larouche en 1907. Il s'agit d'un terrain de 100 x 100, à 90 pieds de l'église sur le lot 26-B, par bail emphytéotique de 99 ans à raison de \$10.50 par année.

En 1982, il est intéressant de savoir ce qu'il est advenu de ce terrain:

"Le 2 août 1909, Ferdinand Larouche cède son bail à son fils Xavier qui, à son tour, le 19 novembre 1924, par testament, le cède à son épouse Albertine Bouchard.

Le 7 mars 1968, madame Xavier Larouche accepte d'annuler le bail, par contrat, en faveur de la Fabrique qui en a besoin pour stationnement et parc, pour le prix de \$10,000. y compris la bâtisse érigée. Par la suite, la maison est vendue à Mme Almas Fleury qui la fait déménager sur la rue Marcel.

Le 3^e Dimanche après la Pentecôte, le curé Renaud annonce que l'évêque Monseigneur Michel—Thomas Labrecque va faire sa visite pastorale dans la paroisse.

"C'est pour 2 heures, dimanche prochain. Je vous invite tous à l'arrivée de l'Évêque. Cavaliers et voitures à sa rencontre vers la Grande-Ligne de Saint-Henri. Chemins balisés et pavillons sur les maisons. Réparez vos chemins, confessions, indulgences à gagner pendant cette visite".

Je vous rappelle qu'il est défendu d'attacher vos chevaux aux clôtures; posez-vous des poteaux ou vous serez mis à l'amende.

Au cours de l'année 1907, il y eut dans la paroisse 90 baptêmes, 45 sépultures et 10 mariages. La population est de 1,367 âmes pour 245 familles.

1911

Le curé Joseph Renaud est nommé curé à St-Wilbrod d'Hébertville et est remplacé par M. l'abbé William Tremblay.

L'année précédente, soit en 1910, on avait compté 75 baptêmes, 9 mariages et 39 sépultures.

Le curé William Tremblay, qui fut curé de Saint-Coeur-de-Marie jusqu'en 1915,

"Était un prêtre toujours calme et bien habillé. Il s'occupait beaucoup de ses paroissiens. Sur le demi-lot de la Fabrique, il élevait 12 vaches. Il aimait particulièrement les chevaux trotteurs. Il prêchait très bien et d'une façon très humaine. On rapporte que sa ménagère l'aidait à traire ses vaches avec Thomas Bouchard".

Monseigneur l'évêque du diocèse autorise de compléter les travaux de l'église et d'y ajouter une sacristie de 50 x 30 de 15 pieds de haut, ainsi qu'une salle publique de 45 x 35, 23 pieds de haut.

Le 15 juin 1906, la Fabrique vend une autre parcelle de terrain du lot 26-A du rang III à Joseph Girard, sellier, par bail emphytéotique de 99 ans, aux mêmes conditions que les autres.

1915

Le curé William Tremblay est remplacé par M. l'abbé Joseph Girard, à Saint-Coeur-de-Marie. Du curé Girard, on dit que:

"C'était un personnage haut en couleurs et d'une stature athlétique. Il était plutôt original mais intellectuel et grand musicien.

On le voyait souvent arpenter le "Chemin du Roi", portant chapeau noir et canne qu'il agitaient tout le temps, s'arrêtant pour bavarder avec les gens.

Il était très informé... au courant de tout, c'était un grand lecteur.

On lui doit la construction du magnifique presbytère qu'on se plaisait à appeler la "Maison blanche" et qui devint plus tard l'hôtel de ville.

Il était très fier et avait toujours de belles voitures. Quand il pleuvait à un mariage, il disait que c'était de l'or, un signe de prospérité. Il fut curé durant le temps de la grippe espagnole.

1916

20 juillet- En réponse à une requête des paroissiens, Monseigneur Michel-Thomas Labrecque autorise la construction d'un presbytère.

Le contrat est accordé à Jos Harvey, d'Hébertville-Station, entrepreneur-menuisier, pour le prix de \$9,000.

Le contracteur ayant fait un déficit réel, la Fabrique accepte de payer \$1,500. en surplus de même que \$1,100. pour des matériaux.

1918

Selon le recensement paroissial, on compte 1,393 âmes dans la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie, qui se répartissait comme suit:

| | |
|---------------------|----------|
| 5 ^e Rang | 459 âmes |
| Village | 366 " |
| 4 ^e Rang | 219 " |
| Rang des Chicots | 160 " |
| Rang de l'église | 108 " |
| Rang de la Décharge | 81 " |

Le bedeau, Johnny Boily, est réengagé au salaire de \$1.50 par famille, avec obligation de chauffer la salle publique, sauf le dimanche.

Johnny Boily, qui avait le contrat des aménagements à l'église pour le prix de \$11,625., fait également un déficit et la Fabrique se voit obligée d'y ajouter \$1,500.

1919

M. l'abbé Abel Simard est nommé curé de Saint-Coeur-de-Marie en remplacement du curé Girard. Les anciens se souviennent du curé Abel comme:

"d'un homme d'église s'il en fut un dans toute l'acceptation du terme. L'exercice de son ministère le rendait parfaitement heureux, il rayonnait. Il avait un coeur d'or, rien ne lui appartenait et il était d'une hospitalité proverbiale. On rapporte qu'il invitait souvent ses paroissiens à déjeuner avec lui, au presbytère, le dimanche matin.

La messe du dimanche, qui débutait à 9 h 30, ne finissait qu'à 1 heure, alors qu'il avait chanté les Vêpres après un très long sermon.

Pendant la crise, pour conserver le moral de ses paroissiens, il s'improvisa animateur social et encouragea toutes formes de loisirs, organisant lui-même des fêtes paroissiales.

On lui doit la construction de la magnifique église actuelle qui, par son style, fait l'admiration des étrangers qui la visitent.

Durant la crise, il ne se gêna pas pour critiquer le gouvernement qui distribuait alors des "coupons d'alimentation" pour permettre aux

gens de survivre... c'était le secours direct.

C'est le curé Abel Simard qui introduisit le chant grégorien dans la paroisse.

La Fabrique fait déménager l'ancien presbytère pour en faire une salle publique. Le contrat de déménagement sur le terrain près de l'église est accordé à Pamphile Gaudreault, pour le prix de \$350.

1920

L'église a besoin d'importantes réparations et les marguilliers obtiennent l'autorisation de l'évêque de faire un emprunt de \$150,000. pour effectuer ces réparations et accordent le contrat à Albert Giroux, de St-Casimir.

Les paroissiens sont mécontents de cette décision et croient qu'on est en train de gaspiller une somme importante puisque la Fabrique devra encore effectuer d'autres travaux dans quelques années. On propose de démolir l'église en bois et d'en construire une en pierre; il en coûterait plus cher mais on y gagnerait à la longue.

1921

L'idée fait son chemin et le 10 mai 1921, lors d'une assemblée des Syndics, on recommande de faire les démarches pour la construction d'une église en pierre.

21 mai- L'Évêque du diocèse donne l'autorisation demandée et les Syndics font préparer des plans par l'architecte Alfred Lamontagne de Chicoutimi.

Le contrat pour la construction de l'église est accordé à Albert Girard, pour sa soumission comme suit:

| | |
|------------------------------|----------------|
| Contrat général | \$183,500. |
| Chauffage et frais d'emprunt | 16,500. |
| 15% d'imprévus | <u>30,000.</u> |
| TOTAL | \$230,000. |

1922

18 juin- On procède à la bénédiction de la pierre angulaire.

On accorde également à Albert Giroux le contrat de l'ameublement de l'église pour la somme de \$21,700.

On choisit un chauffage à "air chaud" et on achète trois fournaises, dont deux pour l'église et une pour le presbytère pour le prix de \$1,025.

La Fabrique effectue un emprunt pour la construction de l'église, soit

\$230,000. à 10 ans à 6% d'intérêt. Un rôle de cotisation est ensuite préparé et réparti sur une période de 45 ans.

1923

20 septembre- Les paroissiens de Saint-Coeur-de-Marie entrent dans leur nouvelle église lors de la bénédiction solennelle par Monseigneur Michel-Thomas Labrecque, évêque du diocèse.

L'histoire d'une cloche

Nous empruntons à l'abbé Jean-Noël Gagné, cette histoire d'une cloche qui mérite d'être soulignée:

"Il arrive parfois de ces faits bizarres, que l'histoire nous rapporte et qui nous font sourire. Le récit d'une cloche en est un. Le voici, tel qu'il m'a été raconté:

En ordonnant à M. Giroux la démolition de l'église en bois, les Syndics croyaient bien avoir réservé tout ce qui pourrait servir à la nouvelle construction, mais ils allaient avoir une violente émotion, sans conséquences graves cependant, au moment où elles ne s'y attendaient pas. En effet, il ne restait que la cloche à poser, ce qui aurait été fait en peu de temps si M. Giroux ne s'y était opposé pour l'excellente raison que la cloche qu'on voulait utiliser, celle de l'ancienne église en bois, lui appartenant... les Syndics ne l'ayant pas réservée par inadvertance. Que faire alors? Nos gens étaient dans l'embarras... Cependant, M. Giroux se montra généreux et les tira de ce mauvais pas en leur cédant la célèbre cloche... sans déboursier un sou... Et vous avez l'histoire d'une cloche.

4 novembre- Bénédiction d'un chemin de croix offert par des paroissiens:

- 1- **"Jésus condamné à mort"**: don de l'abbé William Tremblay
- 2- **"Jésus chargé de sa croix"**: don de MM. Méridé et Edmour Savard
- 3- **"Jésus tombe pour la première fois"**: don de M. et Mme Jean Maltais
- 4- **"Jésus rencontre sa mère"**: don de M. et Mme Edouard Fleury
- 5- **"Jésus aidé par le Cyrénéen"**: don de M. Onésime Harvey
- 6- **"Sainte-Véronique essuie Jésus"**: don de M. Arthur Larouche
- 7- **"Jésus tombe pour la seconde fois"**: don de M. l'abbé Joseph Girard

- 8- "Jésus console les Saintes femmes": don de M. et Mme Alfred Lebel
- 9- "Jésus tombe pour la troisième fois": don de M. et Mme Élie Gagnon
- 10- "Jésus dépouillé de ses vêtements": don de M. et Mme Johnny Gaudreault
- 11- "Jésus cloué à la croix": don de M. et Mme Arthur Renaud
- 12- "Jésus meurt sur la croix": don de dame Vve-Auguste Tremblay
- 13- "Jésus descendu de la croix": don de M. et Mme Pamphile Tremblay
- 14- "Jésus mis au tombeau": don de M. et Mme Georges Lebel

1924

29 septembre- Bénédiction du nouveau cimetière par le curé de Saint-Gédéon et vicaire forain, M. l'abbé Elzéar Lavoie, assisté du Révérend Arthur Perreault, aumônier, en présence d'une foule nombreuse de paroissiens.

1930

C'est l'érection du territoire de la ville d'Isle-Maligne. La Fabrique, comme la Commission scolaire, s'y objecte et demande au gouvernement le pouvoir de taxer tous les terrains qui ont été baignés.

Par contre, le Premier ministre et le Secrétaire de la province invitent les parties intéressées à prendre arrangement avec Duke Price, afin de couper court à toutes les discussions entre les parties intéressées, soulignant qu'un bill pourrait soulever d'interminables discussions.

Les Syndics de la Fabrique de Saint-Coeur-de-Marie, soumettent alors la proposition suivante:

Qu'un montant de \$35,000. soit versé comme indemnité des dommages que la paroisse subit, et comme renoncement à son projet de demander à la Législature, que les terrains acquis pour fins de baignade, soient taxés pour les constructions de l'église, du presbytère et du cimetière.

L'évaluation des terrains qui ont été acquis pour fins de baignage est de \$65,000. En raison du défrichement des terres qui devait se faire sur ces parties de terrains et les bâtisses devant s'y ériger, l'évaluation devrait doubler.

Il y aurait au moins 30 familles de plus, qui actuellement ont quitté leur

terre et auraient donné en moyenne un revenu à l'église de \$50. chacune, donnant un revenu annuel de \$1,500. Tous ces dommages existent en dehors du montant que les Syndics demandent pour la taxe sur la dette de l'église.

Tenant compte de l'évaluation de \$65,000. des parties de terrains acquis pour fin de baignage, la taxe annuelle pour payer la dette de l'église est de \$2.00 par cent piastres.

L'on devrait payer une somme de \$1,300. par année pour acquitter la dette de l'église et ce, pendant quarante ans à courir. C'est ce que la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie pourrait taxer si les terrains eussent resté la propriété des anciens propriétaires; sans compter en plus l'augmentation de la valeur des propriétés inondées d'au moins 50% de plus et la disparition des familles occasionnant une perte totale de \$1,500. par année de moins de revenus à l'église.

C'est pourquoi les Syndics, malgré une somme d'argent qui leur serait donnée pour indemnité des dommages qu'ils subissent, préféreraient qu'un bill leur soit accordé pour taxer la valeur des propriétés qui restent.

Mais pour en finir avec cette affaire, depuis longtemps en discussion, les Syndics accepteraient en même temps que la Commission scolaire, l'arrangement précité, soit \$35,000. pour sa Corporation, soit un total des deux corporations de \$70,000. en plus les taxes échues et dues à la Commission scolaire.

1931

La Fabrique fait installer un nouveau système de chauffage à l'église et au presbytère et accorde le contrat à Ludger Harvey & Fils, de Jonquière, pour la somme de \$14,199.

1937

Par décret de l'évêque de Chicoutimi, Monseigneur Charles Lamarque, en date du 19 mai 1937, une partie du Canton Delisle est annexée à la ville d'Isle-Maligne pour former la nouvelle paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Cette décision est prise à la suite d'une requête des intéressés en date du 15 mars 1937, d'une commission de l'Évêque en date du 19 avril et de la lecture des avis lus publiquement les 2 et 9 mai, à la porte des églises de St-Joseph d'Alma, de Saint-Nazaire, de Saint-Coeur-de-Marie et de la chapelle d'Isle-Maligne, invitant les intéressés à une réunion le 16 mai 1937.

"En conséquence, du consentement de notre Chapitre diocésain,

nous avons érigé et érigeons en titre de cure et de paroisse amovible, sous l'invocation de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, dont la fête se célèbre le quinze septembre, les susdites parties des Cantons Delisle et Taché, comprenant une étendue de territoire d'environ deux mille un quart de front, d'une profondeur variant de un mille et demi à trois milles et demi, et contenant:

- a) les lots 42, 43, 44, 45 et 46 du troisième rang du Canton Taché;
- b) les lots 1 et 2 des rangs 1 et 2 du Canton Delisle;
- c) tout le territoire de la ville de l'Isle-Maligne, tel que décrit dans la loi 14, Georges V, chapitre 97, des Statuts refondus de Québec, loi érigeant en Corporation la ville de l'Isle-Maligne.

Pour être lesdites cure et paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, communément appelée Sainte-Marie-de-l'Isle-Maligne, entièrement sous notre juridiction spirituelle...

Le recensement paroissial effectué en 1936 mentionne 288 familles pour 1,849 âmes.

1940

25 août- Le curé Abel Simard, donne la communication suivante au prône:

J'ai la bonne nouvelle à vous annoncer que Son excellence Mgr le Délégué Apostolique, accompagné de notre évêque, arrivera ici mardi avant-midi, vers 10 heures et ils prendront le dîner au presbytère avec leur suite. Je veux qu'il soit reçu comme le Pape. Je vous invite à venir le voir et le recevoir en très grand nombre. Que l'église soit remplie comme aux jours de Fêtes. Il arrivera de Mistassini. Pavoisez bien et décorez vos maisons à profusion et quand il arrivera, ne vous gênez pas de crier: "Vive le Pape, Vive le Délégué, Vive Monseigneur.

Venez avec vos insignes de sociétés: Ligue du Sacré-Coeur, Dames de Ste-Anne, Enfants de Marie, Croisés en costumes. Il faut faire une arche au terrain de l'église. Il me faut des hommes demain, 5, 10, 15, etc. Femmes, venez vous occuper de la propreté de l'église et faire une des plus belles décorations. Venez même s'il pleut.

1942

M. l'abbé Joseph-Charles Ludger Gauthier est nommé curé de Saint-Coeur-de-Marie en remplacement de M. le curé Abel Simard.

Ceux qui ont bien connu le curé Ludger Gauthier, sont unanimes à dire que c'était un homme très dynamique, qui a contribué énormément à la consolidation des finances de la Fabrique et de la paroisse (Caisse populaire, Coopérative agricole).

C'était un homme de foi profonde et très aimé de ses paroissiens, en raison de sa grande générosité et de son franc-parler.

Il ne prêchait pas mais faisait plutôt des commentaires qu'il accrochait toujours à l'Évangile; il aimait à commenter certains articles de la "Terre de chez-nous". Des faits vécus durant la semaine lui servaient de prétexte pour faire des commentaires en chaire. Il pouvait aussi bien nommer quelqu'un qui venait de "casser" son bouton Lacordaire... que de parler du beau temps pour lequel il fallait remercier le Seigneur.

Il était très sévère quand il s'agissait de la religion... il allait jusqu'à refuser la communion à celles qui portaient du rouge à lèvres. Mais ses gestes brusques et sévères, de même que son tempérament entier, cachaient un coeur d'or qui le faisait apprécier et surtout aimer de ses paroissiens.

Doué d'une grande énergie, il ne se gênait pas pour aider ses paroissiens à décharger les voyages de foin de la dîme. Il a même entré le bois de chauffage de 4 pieds dans la cave de l'église, bois qu'il chargeait lui-même sur une brouette.

Il aimait à se promener en carriole, l'hiver, dans les rangs, s'arrêtant ici et là pour jaser avec chacun.

Il a refinancé la dette de l'église dont on ne réussissait même pas à payer les intérêts; il a également construit le magnifique presbytère actuel.

Son remède c'était l'eau bénite: "Frotte-toi avec de l'eau bénite, disait-il, bois de l'eau bénite... ça guérit tous les maux.

Il a aidé de nombreux jeunes à faire leurs études au Séminaire et à se rendre jusqu'à la prêtrise. Ses paroissiens étaient certains d'avoir en lui un défenseur intrépide.

La paroisse compte à ce moment-là 305 familles et 1,794 âmes.

1944

À la suite d'une souscription populaire qui rapporte la somme de \$3,848.95, la Fabrique décide d'acheter un orgue.

1946

Les Syndics sont autorisés à vendre les terrains qui avaient été cédés par bail emphytéotique.

1950

La Fabrique fait un échange avec la Municipalité et cède l'ancien presbytère pour le prix de \$30,000.

1953

La Fabrique fait décorer l'église et le plafond de la sacristie de magnifiques peintures par le peintre italien, Gaetano Valerio.

La Fabrique s'entend avec les compagnies Saguenay Power et Saguenay Transmission pour avoir l'autorisation d'organiser une plage paroissiale sur les lots 1 et 2, de la subdivision du lot 4-1 et 2, appartenant à ces compagnies.

1955

La Fabrique décide de construire un nouveau presbytère, en pierre comme l'église et rejoint à l'église par un passage. Les premiers plans et devis prévoient une dépense de l'ordre de \$80,000.

Toutefois, selon l'architecte Sylvio Brassard "il n'est pas nécessaire de tout faire à l'épreuve du feu. Je vous conseille de faire le premier plancher à l'épreuve du feu, afin de couper le danger d'incendie par la fournaise. Il serait bien de faire les murs en briques solides et blocs de ciment isolants, mais la charpente et les divisions et planchers pourraient être en bois et finis en plâtre. Cette formule pourrait coûter environ \$70,000.

21 novembre- Le docteur Jean Grégoire, sous-ministre de la Santé, à la suite d'une requête de la Fabrique de Saint-Coeur-de-Marie, autorise le déménagement du cimetière:

À qui de droit,

Se prévalant des pouvoirs qui lui sont conférés par le chapitre 316 des Statuts refondus de Québec 1941, l'Honorable ministre de la Santé permet l'exhumation de tous les cadavres déposés dans l'ancien cimetière de la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie, pour être transportés et réinhumés au nouveau cimetière.

L'original de ce document sera présenté à l'Honorable juge de la Cour Supérieure, entendant les requérants et la copie est pour les dossiers de la Fabrique de Saint-Coeur-de-Marie.

Cette permission de l'Honorable ministre ne dispense pas les requérants de se conformer aux prescriptions des articles 18, 19, 20 et 21 du chapitre précité.

1956

12 août- La Fabrique fait l'échange d'un terrain avec la Commission scolaire, à la condition que ledit terrain ne serve exclusivement qu'à des fins scolaires et que le terrain cédé à la Fabrique ne serve exclusivement que pour fins d'érection d'un parc.

1957

M. l'abbé Armand Brassard est nommé curé de Saint-Coeur-de-Marie en remplacement du curé Ludger Gauthier.

Le curé Brassard, selon ses paroissiens, était un amant de la nature, il aimait la chasse et la pêche, il n'avait cependant pas une grosse santé.

Il s'intéressa grandement à la chorale paroissiale et fit suivre des cours de chant grégorien à Alma par ses chantres; ils s'y rendaient en autobus. C'est lui qui eut la charge d'introduire la messe en français. C'était un assez bon prédicateur mais il était plutôt violent.

Les paroissiens de Saint-Coeur-de-Marie se souviennent encore de la messe de Noël, en grégorien, qu'il avait préparé avec sa chorale.

15 septembre- La Fabrique accorde au sacristain un salaire de \$140. par mois plus l'argent collecté pour le creusage des fosses. De plus, le sacristain sera logé, éclairé, fourni d'eau et aura son local chauffé. La Fabrique définit par la suite le travail qu'il aura à faire:

Il devra entretenir son poêle de cuisine, voir à la propreté et l'entretien du lieu Saint, sonner les cloches, laver l'église et la sacristie une ou deux fois par année, selon le besoin. Il devra chauffer l'église, voir à l'entretien des fournaies, couper l'herbe dans le cimetière et autour de l'église, balayer l'église et la sacristie tous les lundis et le lendemain des fêtes sur semaine, épousseter partout au moins une fois par semaine et le Sanctuaire au besoin. Il devra voir à l'ornementation des autels et aux décorations de l'église aux fêtes, mariages et sépultures; il devra enlever la neige après chaque bordée afin que les trottoirs, galeries, paliers et escaliers de l'église et du presbytère soient toujours en bon état.

1958

La Fabrique achète de Simon Gagné, pour le prix de \$11,000. le terrain

qui avait été cédé par bail emphytéotique.

Le recensement de 1957 donne 2,588 âmes pour 388 familles.

1960

La Fabrique alloue un montant de \$5,000. pour l'exécution des travaux suivants au nouveau cimetière: faire une entrée en pierre avec barrière en fer forgé et la clôture qui donne sur le chemin de l'Ascension, en broche ordinaire avec poteaux en fer pris dans le ciment. Paul-Émile Tremblay est nommé pour l'exécution de ces travaux au salaire de \$1.50 à \$2.00 l'heure et de \$1.00 à \$1.25 l'heure pour les aides dont il aura besoin. De plus, la Fabrique exige que tous les monuments soient uniformes à l'avenir et des exemplaires reproduits à \$50. l'unité.

1961

La Fabrique change de nouveau le système de chauffage de l'église pour l'installer à l'huile au coût de \$16,000. à \$18,000.

1962

La Fabrique alloue un montant de \$900. pour réparer les confessionnaux afin de les rendre plus sourds.

Le 1^{er} juillet, lors d'une assemblée des Syndics, il est décidé de vendre les terrains de la plage de Saint-Cœur-de-Marie à ceux qui ont loué des terrains et qui sont intéressés à les acheter à un prix raisonnable. La vente du chalet est également décidée.

La Fabrique vend, le 11 novembre, à la Commission scolaire, le terrain qu'elle a acheté de la famille Simon Gagné, pour le prix de \$11,500. à la condition qu'il ne serve qu'à des fins scolaires.

1963

La Fabrique vend à la Commission Scolaire un terrain sur le lot 26 du Rang II, pour la construction de l'école Maria.

Lors de la Grande Mission, l'enquête pastorale révèle qu'il y a dans la Zone II: 10 prêtres, 1 religieux, 3 Frères et 28 religieuses.

La Fabrique retient les services d'un urbaniste pour l'aménagement de son terrain entre la rue Saint-Ludger et celui de M. Joseph-Élie Duperré.

Les Syndics autorisent une dépense de \$500. pour installer un autel de telle sorte que les paroissiens aient le prêtre face à eux lorsqu'il dit la messe.

La Fabrique offre un salaire de \$100. par mois à la musicienne. Devant son refus, on s'entend pour lui offrir \$50. plus \$5.00 pour mariages et sépultures et \$2.00 pour les autres jours où ses services seraient requis.

1965

La Fabrique cède gratuitement, pour 10 ans, pour les loisirs de Saint-Coeur-de-Marie, un terrain sur la route de l'Ascension, soit 200 X 300.

31 décembre- L'ancienne Fabrique est annulée et dissoute pour faire place à la nouvelle Fabrique créée par l'Assemblée Législative Nationale, à l'automne 1965, avec effet dès le 1^{er} décembre 1965 pour pouvoir faire légalement les élections des nouveaux marguilliers et qui prend effet et entre en force le 1^{er} janvier 1966.

La nouvelle Fabrique a pour nom: LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-COEUR-DE-MARIE.

La nouvelle loi des Fabriques, passée à l'automne 1965, permet l'élection de nouveaux marguilliers dès le 1^{er} décembre 1965; cependant, ils ne devront entrer en charge que le 1^{er} janvier 1966. Lors de cette élection, ont été élus:

Mme Thomas-Eugène Tremblay
Mme Robert Simard
Docteur Isidore Gauthier
Joseph Ménard
Fernand Larouche
Léonce Bouchard

1966

30 janvier- La Fabrique fait installer des portes coupe-feu entre l'église et le presbytère.

27 juillet- La Fabrique cède à la Municipalité le terrain situé entre Mme Xavier Larouche et Roland Simard, à condition que ce terrain serve uniquement pour fins de stationnement et que la Municipalité paie les deux factures au montant de \$153.68 pour des travaux déjà exécutés.

La Fabrique cède de plus, l'emplacement no 26-A3, du Rang 3, mesurant 273 X 103 pieds à l'est de la rue Saint-Ludger, pour la construction d'un parc, à condition que la Municipalité paie le plan d'aménagement de ce parc, au montant de \$100.

La Fabrique porte le salaire du sacristain à \$260. par mois mais refuse la convention collective du Syndicat des Sacristains; elle engage de

plus l'avocat J.-V. Fleury pour la représenter à ce sujet. (Cette convention sera signée en 1968.)

1967

M. l'abbé Marcel Gauthier est nommé curé de Saint-Coeur-de-Marie en remplacement du curé Armand Brassard.

"Il était fin et aimable mais il ne se gênait pas pour dire ce qu'il avait à dire, il était prompt et sec." Voilà le premier témoignage de ceux qui ont bien connu le curé Gauthier.

Il fit d'importants changements à l'église, changements qui ne furent pas tous appréciés par les paroissiens; il fit enlever le maître-autel et enlever la chaire. On rapporte qu'il prêchait longtemps.

Le 13 mai, Monseigneur Marius Paré, évêque du Diocèse, autorise des réparations de l'ordre de \$55,000. à l'église. Il s'agit du lavage des murs et du replâtrage aux endroits détériorés, de la peinture des murs, des fenêtres et de la voûte, de la laine minérale sur la voûte, de l'électrification de la cloche et de l'aménagement du chœur.

1968

La Fabrique reçoit l'autorisation de l'évêque pour peindre l'intérieur du presbytère pour le prix de \$2,000.

La Fabrique de Saint-Coeur-de-Marie prête la somme de \$10,000. à la Fabrique Saint-Georges de Jonquière, au taux de 6% l'an.

La Fabrique de Sainte-Monique remercie la Fabrique de Saint-Coeur-de-Marie pour le don d'un autel.

1969

M. l'abbé Antonin Simard est nommé curé de Saint-Coeur-de-Marie en remplacement du curé Marcel Gauthier.

Le curé Antonin Simard était trop bon, disent ses paroissiens; il n'avait rien à lui.

Il allait dire la messe chaque matin au Domaine du Bel-Âge, messe servie par Antoine Larouche jusqu'à son décès en 1968 et servie par la suite par son épouse, Emma Simard.

On lui enleva le sacristain, puis on lui enleva son vicaire, lui laissant une charge trop forte.

Le recensement de 1968 est de 2,330 âmes pour 402 familles.

Relativement au terrain cédé pour les loisirs, sur la route de l'Ascension, la Municipalité avise la Fabrique qu'aucun permis de construction n'est donné sur ce terrain du fait que la Fabrique les réserve pour la construction éventuelle d'une école polyvalente. La Fabrique accepte cette décision à la condition que ces terrains ne soient pas taxés à l'avenir et ce, pour une période de cinq (5) ans. De plus, la Fabrique accepte de n'intenter aucune procédure contre la Municipalité relativement à la non-observance des dispositions de l'article "D" du contrat portant le no 15002 entre les deux parties.

1970

La Fabrique offre à la Commission Scolaire de lui louer des locaux dans le haut du presbytère aux conditions suivantes:

- a) Un bail d'au moins 5 ans
- b) Payer un loyer de \$196. la première année
- c) Les années suivantes à \$252. par mois
- d) Accepter des réparations au montant de \$1,500.

Les Marguilliers refusent la demande pour convertir la sacristie en salon mortuaire; ils songent plutôt à l'utiliser comme salle de rencontres paroissiales.

M. le curé Antonin Simard est nommé vicaire forain, par Mgr Marius Paré, pour le vicariat no 8 qui comprend Saint-Coeur-de-Marie, Notre-Dame-du-Rosaire, Saint-Léon, Saint-Nazaire, Saint-Henri-de-Taillon et Sainte-Monique.

1971

Inauguration de la Bibliothèque municipale dans le sous-sol du presbytère.

De concert avec les Syndics, on fait descendre l'orgue dans le bas-choeur. On accorde le contrat de la débâter, nettoyer et réparer au complet à J.-M. Beaudoin pour le prix de \$1,200. La Fabrique devra fournir à ses frais un endroit propice pour recevoir l'orgue, fournir les hommes et le matériel nécessaires pour la transporter et payer l'électricien selon le besoin.

1973

Selon le recensement de 1972, il y a 452 familles et 2,302 âmes.

1974

La Fabrique fait exécuter des modifications au chauffage de l'église; ces modifications coûtent \$7,850.

1975

M. l'abbé Lucien Bergeron est nommé curé de Saint-Coeur-de-Marie en remplacement du curé Antonin Simard.

C'est avec regret que les paroissiens ont vu partir le curé Lucien Bergeron en 1982... pendant l'année du Centenaire.

Il était très aimé de ses paroissiens qui le considéraient comme très dévoué et intéressé à tout ce qui touchait la paroisse. Il disait la messe trois fois par semaine au Domaine du Bel-Âge et faisait beaucoup de visites aux malades, aux pauvres et à tous ceux qui étaient dans le besoin.

Il était assez bon prédicateur... mais prêchait trop longtemps, selon ses paroissiens.

Un citoyen éminent, M. Ulysse Larouche, dans son testament, lègue à la Fabrique de Saint-Coeur-de-Marie, la somme de \$10,000. pour l'érection d'un calvaire dans le cimetière de la paroisse. M. Larouche est décédé le 7 juin 1975.

1976

Le 21 février 1976, Soeur Pauline Tourigny, des Petites Franciscaines de Marie, est nommée par Monseigneur Marius Paré,

"Ministre extraordinaire de la distribution de la Sainte Communion, fonction de suppléance, c'est-à-dire pouvoir venir en aide au prêtre ou au diacre quand il y a affluence".

Le curé Lucien Bergeron est nommé Vicaire Forain du Vicariat no 8.

1977

La Fabrique retient les services de Pauline Larouche et Paule Gaudreault comme organiste et directrice de la chorale des adultes; Caroline Larouche et Hélène Larouche seront responsables de la chorale des enfants.

Les Syndics approuvent des réparations à la toiture de l'église et de la sacristie pour un montant de \$8,000.

1980

Soeur Madeleine Leblond, des Petites Franciscaines de Marie est nommée par Monseigneur Jean-Guy Couture, animatrice de la pastorale dans la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie.

1981

Le 26 mars, la Fabrique de Saint-Coeur-de-Marie vend à la Municipalité de Delisle, le lot no 26-A-32, du Rang III, au cadastre du Canton Delisle, sous la réserve que le dit terrain soit vendu par la suite à la Société d'Habitation du Québec pour la construction d'habitations à loyers modiques (H.L.M.).

La Fabrique décide de faire remonter l'orgue dans le jubé, pour le prix de \$8,788. comprenant certaines améliorations.

1982

Le 2 mai 1982, à l'occasion des Fêtes du Centenaire des Premiers arrivants, le curé Lucien Bergeron écrivait dans le Semainier paroissial:

Chers amis,

Je vous souhaite la plus cordiale bienvenue et au nom de toute notre communauté, je suis heureux de vous accueillir à notre "Fête de la Reconnaissance".

Notre histoire de Mistouk est ni plus ni moins une Histoire Sainte, à cause de la présence amoureuse et active du Seigneur tout au long de ces cent années; à cause aussi de la présence de Marie à qui notre paroisse a été confiée en 1884, sous le beau vocable de Saint-Coeur-de-Marie. Elle non plus n'a jamais cessé de veiller sur nous.

Rendons grâce à Dieu le Père, par Jésus, son fils et au Saint-Esprit.

Place à la Fête dans l'amour et dans la joie.

En juin 1982, M. l'abbé Jean-Benoît Michaud était nommé à Saint-Coeur-de-Marie en remplacement du curé Lucien Bergeron.

Notules

Voici les statistiques des baptêmes, mariages et sépultures pour la période de 1892 à 1972, par période de 10 ans:

| | Baptêmes | Sépultures | Mariages |
|------|----------|------------|----------|
| 1892 | 29 | 12 | 3 |
| 1902 | 83 | 33 | 11 |
| 1912 | 88 | 22 | 14 |
| 1922 | 84 | 18 | 17 |
| 1932 | 70 | 13 | 5 |
| 1942 | 103 | 34 | 9 |
| 1952 | 104 | 23 | 21 |
| 1962 | 82 | 20 | 13 |
| 1972 | 33 | 20 | 32 |

*
* *

Bella Bouchard-Simard prétend que la pierre qui a été utilisée pour la construction de l'église actuelle provenait d'une carrière située vis-à-vis le lot à Léonce Bouchard; cette carrière est maintenant inondée. Elle dit qu'il est également possible qu'on ait pris de la pierre à Saint-Henri-de-Tailon.

*
* *

Une autre version sur la provenance de la pierre veut que la pierre provienne de la terre à Gédéon Larouche, du Rang des Chicots, qui aurait appartenu à Onésime Tremblay et Dieudonné Duperré, terre maintenant baignée.

*
* *

On raconte que William Simard a travaillé au clocher de l'église. Il y avait également de nombreux étrangers qui travaillaient à la construction de l'église; ils logeaient presque tous chez Charles Simard.

*
* *

Herménégilde Normand travaillait au clocher et montait la pierre dans un élévateur... la corde a cassé alors que l'élévateur était en haut... avec Her-

ménégilde. Ce dernier est tombé du clocher... on le pensait mort; il n'avait qu'un pied cassé.

*
* *

La maison de Paul-Émile Simard, qui a été agrandie mais qui a gardé les mêmes fenêtres qu'en 1900, est celle que son père Charles Simard a construite. Elle servit de salle publique (le haut) en 1919, pendant la reconstruction de la première salle publique.

*
* *

Voici quelques-unes des associations qui existaient dans les premiers temps de la colonie:

La Société de Tempérance (1906).

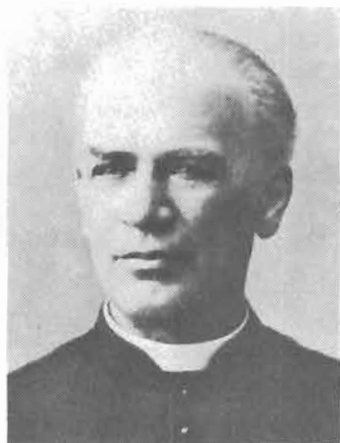
La Confrérie du Scapulaire du Mont-Carmel (1890).

L'Association des lampes du Sacré-Coeur-de-Jésus (1892).

La Confrérie du Rosaire vivant (1895).

La Confrérie du Scapulaire de l'Immaculée-Conception (1890).

Les curés



M. l'abbé Henri Cimon, curé d'Alma et desservant de Saint-Coeur-de-Marie.

Né à Saint-Étienne de La Malbaie, le 9 février 1855, de Pamphile-Hubert Cimon, shérif, et de Marie-Malvina Lemoine. Études classiques au Petit Séminaire de Québec (1865-1875); études théologiques au Grand Séminaire de Québec (1875-1876) et à celui de Chicoutimi (1876-1879). Ordonné prêtre dans l'église de Saint-Étienne de La Malbaie par Monseigneur Dominique Racine, premier évêque du diocèse, le 15 août 1879.

Au Séminaire de Chicoutimi, d'août 1879 à septembre 1881: professeur de religion, de la classe de belles-lettres; directeur de la Société Saint-Dominique (1880-1881); membre du Conseil de la maison (1880-1881).

Vicaire à Notre-Dame-d'Hébertville, de septembre 1881 à septembre 1882.

Premier curé de Saint-Joseph d'Alma, de septembre 1882 à septembre 1891, et, en même temps, desservant des nouvelles missions de Saint-Coeur-de-Marie de Mistook (1885-1889), de Saint-Henri-de-Taillon (1888-1889) et de Saint-Nazaire-de-Taché (1889-1890).

Voyage en Europe, d'octobre 1891 à août 1892, et séjour à Rome plus particulièrement, où il suit les cours de théologie dogmatique à la *Mi-nerve* et ceux de théologie morale au *Collège romain*. Les impressions et souvenirs de ce voyage d'Europe sont relatés dans l'ouvrage cité plus bas.

De nouveau au Séminaire de Chicoutimi, de septembre 1892 à janvier 1898: professeur de religion, de la classe de versification (1892-1893) et de celle de belles-lettres (1893-1897); directeur de la Société Saint-Dominique (1894-1895); professeur d'Écriture sainte (1895-1898) et d'Histoire de l'Église (1895-1896) au Grand Séminaire; membre du Conseil de la maison (de mai 1893 à janvier 1898); maître ès arts (M.A.) de l'Université Laval

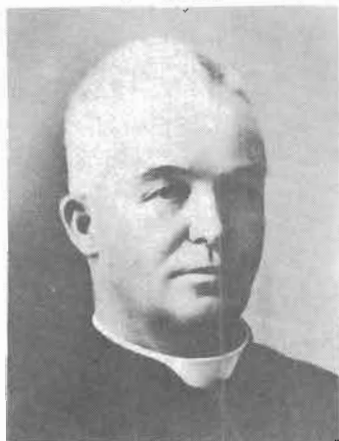
(juin 1896); et, pendant cette période au Séminaire, aumônier adjoint à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi (1892-1893).

Auteurs de *Impressions de voyage*, Québec, 1895 et 1898, qu'il réédite ensuite trois fois sous le titre de *Aux vieux pays*, Chicoutimi, 1907, et Montréal, 1903 et 1917.

Curé de Saint-Alphonse de Bagotville, de janvier 1898 à février 1921.

Retiré à partir de cette dernière date, à Saint-Alphonse de Bagotville d'abord, dans une propriété de la Fabrique, puis à l'Hôpital Saint-Michel-Archange, près de Québec, où il décède le 17 avril 1927. Inhumé dans le cimetière paroissial de Saint-Alphonse de Bagotville, le 20 avril 1927.

1^{er} curé



M. l'abbé Marcellin Hudon

Né à Saint-Denis de Kamouraska, le 26 avril 1858, de Rémi Hudon dit Beaulieu, marchand, et de Marcelline-Dina Labrie. Études au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1871-1873) et au Petit Séminaire de Chicoutimi (1873-1880) où il figure parmi les premiers élèves inscrits à l'ouverture de la maison, le 15 septembre 1873, où il est parmi les premiers finissants, en juin 1880 (*voir notice numéro 47, en note*); études théologiques au Grand Séminaire de Chicoutimi (1881-1885).

ordonné prêtre dans la chapelle du couvent du Bon-Pasteur à Chicoutimi par Monseigneur Dominique Racine, premier évêque du diocèse, le 25 janvier 1885.

Vicaire à Notre-Dame de Laterrière, de février 1885 à mars 1889, et à Notre-Dame des Éboulements, de mars à septembre 1889.

Premier curé de Saint-Coeur-de-Marie, et, en même temps, desservant de la mission de Saint-Henri-de-Taillon, de septembre 1889 à septembre 1890.

Au Séminaire de Chicoutimi, de septembre 1890 à septembre 1893: secrétaire du Conseil de la maison; procureur (1890-1893); et, dans l'inter-

valle, accompagne à Rome l'évêque de Chicoutimi, Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, effectuant le voyage *ad limina* (de février à juillet 1891).

Curé de Saint-Siméon, et, en même temps, desservant de Baie-des-Rochers, d'octobre 1893 à septembre 1898; curé de Sainte-Croix de Tadoussac, et, en même temps, desservant de Saint-Firmin de Baie-Sainte-Catherine, de septembre 1898 à septembre 1901; et curé de Saint-Félicien, de septembre 1901 à septembre 1906.

Curé de Saint-Étienne de La Malbaie, de septembre 1906 à décembre 1923, avec la desserte de Sainte-Émérentienne de Grands-Fonds (1906-1923) et celle de la chapelle-desserte de Pointe-au-Pic (1906-1911); et, dans le même temps: vicaire forain (V.F.), le 5 octobre 1906, et fondateur, à La Malbaie, en 1917, de l'*Orphelinat Apostolique*, dirigé par les Soeurs Antoniennes de Marie.

Membre de l'Oeuvre des missionnaires agricoles (1894-1923), dont il fut le président provincial (de juillet 1920 à juillet 1921).

Décédé soudainement en son presbytère de La Malbaie, le 19 décembre 1923. Inhumé d'abord sous l'église paroissiale de La Malbaie, le 22 décembre 1923, son corps repose dans le cimetière de cette dernière paroisse, depuis août 1949.

2^e curé



M. l'abbé Joseph Renaud

Né à Baie-Saint-Paul, le 7 septembre 1860, d'Ananias Renaud, commerçant de bois, et de Marie Guay. Etudes classiques partie au Petit Séminaire de Chicoutimi (1877-1880) partie au Collège de Lévis (1880-1882); études théologiques au Collège de Lévis (1882-1884) et au Grand Séminaire de Chicoutimi (1884-1886). Ordonné prêtre dans l'église de Baie-Saint-Paul par Monseigneur Dominique Racine, premier évêque du diocèse, le 1^{er} août 1886.

Vicaire à Saint-François-Xavier de Chicoutimi, d'août 1886 à mars 1887.

Au Petit Séminaire de Chicoutimi, du 10 mars au 22 mars 1887: maître de salle.

Vicaire à Saint-Étienne de La Malbaie, de mars 1887 à septembre 1889, et à Notre-Dame d'Hébertville, de septembre 1889 à septembre 1890.

Curé de Saint-Coeur-de-Marie, de septembre 1890 à septembre 1911, et, en même temps, desservant de la mission de Saint-Nazaire de Taché (1890-1908) et de celle de Saint-Henri-de-Taillon (1890-1902); et curé de Notre-Dame-d'Hébertville, de septembre 1911 à son décès, survenu en son presbytère, le 12 septembre 1914.

Inhumé sous l'église paroissiale de Notre-Dame-d'Hébertville.

3^e curé



M. l'abbé William Tremblay

Né à Sainte-Anne de Chicoutimi, le 12 juin 1870, d'Alexis Tremblay, marchand, et de Marie Tremblay. Études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi (1887-1893); études théologiques au Grand Séminaire du même endroit (1893-1897). Ordonné prêtre dans la cathédrale de Chicoutimi par Monseigneur Michel-Thomas Labrecque, évêque du diocèse, le 23 mai 1897.

Au Séminaire de Chicoutimi, de mai 1897 à la fin d'août 1898: maître de salle; professeur de religion; bibliothécaire adjoint.

Vicaire à Sainte-Agnès de Charlevoix, de septembre 1898 à septembre 1901; et vicaire à Notre-Dame-d'Hébertville, et, en même temps, desservant de la mission de Saint-Wilbrod de la Station d'Hébertville, de septembre 1901 à septembre 1902.

Premier curé de Saint-Henri-de-Taillon, de septembre 1902 à septembre 1911; et curé de Saint-Coeur-de-Marie, de septembre 1911 à septembre 1915.

Au repos, de septembre 1915 à octobre 1917.

Curé de Saint-Louis de Chambord, d'octobre 1917 à son décès, survenu à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, le 27 octobre 1947.

Inhumé sous l'église de Saint-Louis de Chambord.

4^e curé



M. le chanoine Joseph Girard

Né à Saint-Urbain de Charlevoix, le 21 février 1874, de Philéas Girard, forgeron, et de Léa Simard. Études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi (1887-1893); études théologiques au Grand Séminaire du même endroit (1893-1897). Ordonné prêtre dans la cathédrale de Chicoutimi par Monseigneur Michel-Thomas Labrecque, évêque du diocèse, le 23 mai 1897.

Vicaire à Saint-Jérôme du Lac-Saint-Jean, d'août 1897 à septembre 1898; vicaire à Saint-Alexis de Grande-Baie, de septembre 1898 à avril 1899; vicaire à Notre-Dame des Éboulements, d'avril 1899 à octobre 1900; et vi-

caire à Baie-Saint-Paul, d'octobre 1900 à août 1902, et, dans le même temps, aumônier de la Maison mère et de l'Hospice Sainte-Anne des Petites Franciscaïnes de Marie (d'août 1901 à août 1902).

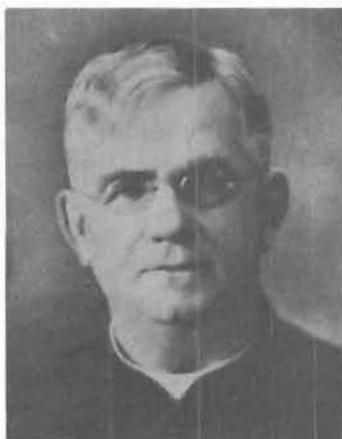
Premier curé de Saint-François-de-Sales, de septembre 1902 à septembre 1915; curé de Saint-Coeur-de-Marie, de septembre 1915 à octobre 1919; et curé de Baie-Saint-Paul, d'octobre 1919 à octobre 1934, et, en même temps, vicaire forain (V.F.), à partir du 15 mai 1922.

Chanoine honoraire du Chapitre de la cathédrale de Chicoutimi, le 21 avril 1926.

Prédicateur de talent.

Retiré à Baie-Saint-Paul, d'octobre 1934 à son décès, survenu en cette dernière paroisse, le 28 juillet 1935. Inhumé dans le cimetière des Petites Franciscaïnes de Marie, à Baie-Saint-Paul, le 31 juillet 1935.

5^e curé



M. l'abbé Abel Simard

Né à Saint-François-Xavier de la Petite-Rivière, comté de Charlevoix, le 25 janvier 1875, de Séraphin Simard, navigateur, et de Mathilde Lavoie. Études classiques au Petit Séminaire de Québec (1886-1897); études théologiques partie au Grand Séminaire de Québec (1897-1898) partie à celui de Chicoutimi (1898-1901). Ordonné prêtre dans la cathédrale de Chicoutimi par Monseigneur Michel-Thomas Labrecque, évêque du diocèse, le 5 mai 1901.

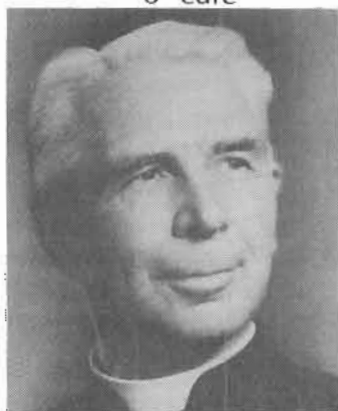
Vicaire à Saint-François-Xavier de Chicoutimi, d'août 1901 à septembre 1902; et missionnaire à Saint-Octave de Magpie,

comté de Saguenay, de septembre 1902 à septembre 1903.

Premier curé de Saint-Ambroise, comté de Chicoutimi, de septembre 1903 à octobre 1919, et, en même temps, desservant de la mission de Bégin (1919); et curé de Saint-Coeur-de-Marie, d'octobre 1919 à son décès, survenu en son presbytère, le 29 mars 1942.

Inhumé sous l'église paroissiale de Saint-Coeur-de-Marie, le 1^{er} avril 1942.

6^e curé



M. l'abbé Ludger Gauthier

Né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 2 novembre 1885, de Philéas Gauthier, cultivateur, et de Caroline Gauthier. Études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi (1901-1908); études théologiques au Grand Séminaire du même endroit (1908-1912). Ordonné prêtre dans la cathédrale de Chicoutimi par Monseigneur Michel-Thomas Labrecque, évêque du diocèse, le 19 mai 1912.

Vicaire à Baie-Saint-Paul, de septembre 1912 à septembre

1913; et vicaire à Saint-Dominique de Jonquière, de septembre 1913 à août 1914.

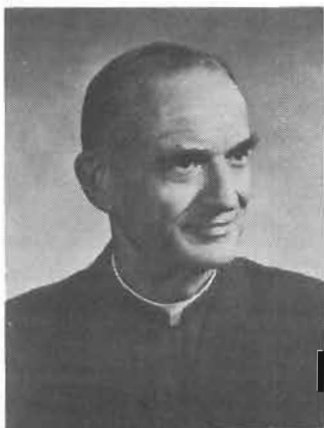
Au Petit Séminaire de Chicoutimi, de septembre 1914 à décembre 1915; maître de salle et professeur de religion.

Vicaire à Saint-Félicien, de janvier 1916 à août 1921; de nouveau vicaire à Saint-Dominique de Jonquière, d'août 1921 à juin 1923; et vicaire à Saint-Édouard de Péribonka, de juin à août 1923.

Premier curé de Saint-Augustin, comté de Roberval, d'août 1923 à mai 1942, et, en même temps, desservant de la nouvelle mission de Saint-Ludger de Milot (1931-1933); et curé de Saint-Coeur-de-Marie, de mai 1942 à son décès, survenu à l'Hôpital du Christ-Roi d'Alma, le 1^{er} août 1957.

Inhumé dans la chapelle funéraire du cimetière de St-Félicien, le 5 août 1957.

7^e curé



M. l'abbé Armand Brassard

Né à Saint-François-Xavier de Chicoutimi, le 26 juillet 1902, de Joseph Brassard, cultivateur, et de Sara Tremblay. Études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi (1920-1927); études théologiques au Grand Séminaire du même endroit (1927-1931). Ordonné prêtre dans la cathédrale de Chicoutimi par Monseigneur Charles Lamarche, évêque du diocèse, le 30 mai 1931.

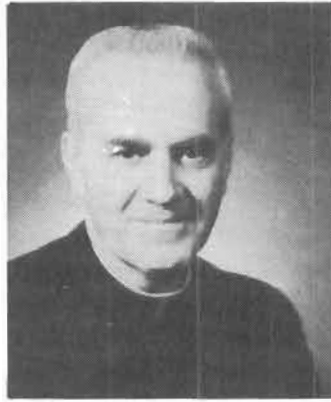
Vicaire à Saint-Étienne de La Malbaie, de juin 1931 à mai 1941; vicaire à Notre-Dame d'Hébertville, de mai 1941 à décembre 1943; au repos, de décembre 1943 à février 1944.

Curé de Saint-Jean-l'Évangéliste de Bégin, de février 1944 à août 1957; et curé de Saint-Coeur-de-Marie, d'août 1957 à mars 1967.

Au repos, depuis mars 1967, il est successivement: en voyage aux États-Unis (avril à juin 1967), à Saint-Prime (de juin à octobre 1967), et au rang Saint-Isidore, à Notre-Dame d'Hébertville (à partir de novembre 1967), et, dans l'intervalle, desservant à Saint-Hewidge (de janvier à août 1968).

Curé de la mission Saint-Pie X, à la Chute-des-Passes, de décembre 1972 à août 1974; à la retraite avec résidence de nouveau au Rang St-Isidore, à Notre-Dame d'Hébertville, tout en assurant le ministère auprès des estivants du Lac-à-la-Carpe, (Chute-des-Passes) depuis septembre 1974. Conseiller moral et spirituel diocésain de l'Armée de Marie et de la Milice de Jésus depuis le 17 mars 1978.

8^e curé



M. l'abbé Marcel Gauthier

Né à Saint-François-Xavier de Chicoutimi, le 8 février 1917, d'Ernest Gauthier, forgeron, et d'Amanda Tremblay. Études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi (1930-1938); études théologiques au Grand Séminaire du même endroit (1938-1942). Ordonné prêtre dans la chapelle de la Maison-Mère des Soeurs du Bon-Conseil, à Chicoutimi, par Monseigneur Georges Melançon, évêque du diocèse, le 26 avril 1942.

Vicaire à Saint-Dominique de Jonquière, de mai 1942 à mars 1944; vicaire à Saint-François-Xavier de Chicoutimi, de

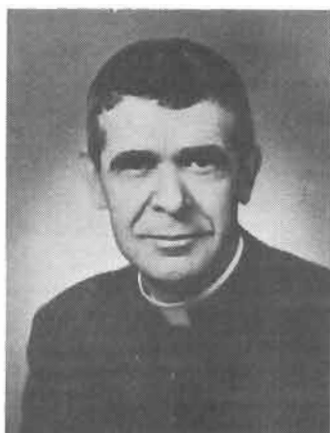
mars 1944 à avril 1951, et, dans le même temps, desservant de Saint-Jean-Eudes (de juillet 1945 à avril 1951); vicaire à Saint-Prime, d'avril 1951 à septembre 1958.

Curé de Saint-Gérard-Majella de Larouche, de septembre 1958 à mars 1967; et curé de Saint-Coeur-de-Marie, de mars 1967 à juillet 1969.

Premier aumônier diocésain des *Auxiliaires du Clergé*, depuis octobre 1963.

Curé de Saint-Jacques d'Arvida de juillet 1969 à mai 1973; et curé de Sainte-Croix du Lac-à-la-Croix depuis mai 1973.

9^e curé



M. l'abbé Antonin Simard

Né à Saint-Wilbrod de la Station d'Hébertville, le 9 novembre 1911, de Joseph-Émile Simard, forgeron puis cultivateur, et de Mélanie Bouchard. Études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi (1928-1935); études théologiques au Grand Séminaire du même endroit (1935-1939). Ordonné prêtre dans la cathédrale de Chicoutimi par Monseigneur Charles Lamarche, évêque du diocèse, le 3 juin 1939.

Vicaire à Notre-Dame des Eboulements, de juin à septembre 1939.

Au Petit Séminaire de Chicoutimi, de septembre 1939 à mars 1945: maître de salle; professeur de religion, de français, de mathématiques. Et pendant cette période, desservant occasionnel de la mission Notre-Dame de la Rivière-Éternité, au canton Hébert (1943).

Vicaire à Saint-Dominique de Jonquière, de mars 1945 à mars 1947; vicaire à Saint-François-Xavier de Chicoutimi, pendant mars et avril 1947; vicaire à Saint-Urbain de Charlevoix, pendant avril et mai 1947; et vicaire à Notre-Dame de Roberval, de mai 1947 à juin 1955.

Curé de Sainte-Rose-du-Nord, de juin 1955 à juillet 1969 et curé de Saint-Coeur-de-Marie de juillet 1969 à son décès, survenu à l'Hôtel-Dieu d'Alma, le 23 septembre 1975. Inhumé dans le cimetière des prêtres, au Séminaire de Chicoutimi, le 24 septembre 1975.

10^e curé



M. l'abbé Lucien Bergeron

Né à Sacré-Coeur de Chicoutimi, le 23 avril 1922, d'Achille Bergeron, menuisier, et de Winnie Blackburn. Études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi (1937-1945); études théologiques au Grand Séminaire du même endroit (1945-1949). Ordonné prêtre dans la cathédrale de Chicoutimi par Monseigneur Georges Melançon, évêque du diocèse, le 6 février 1949.

Vicaire dominical à Sainte-Monique, tout en continuant ses études théologiques au Grand Séminaire de Chicoutimi, de février à juin 1949.

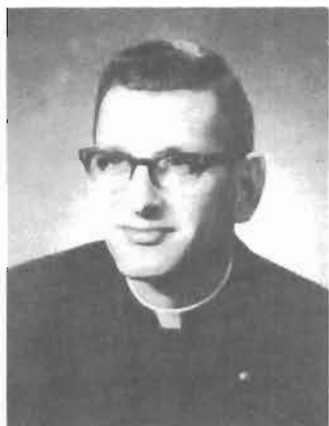
Vicaire à Sainte-Monique, de juin à août 1949; vicaire à Saint-Félicien, d'août 1949 à février 1952; desservant des travaux de barrage de la Chute-Savane, avec résidence au presbytère de Sainte-Monique où il agit aussi comme vicaire, de février 1952 à septembre 1958.

Aumônier de la Maison Provinciale des Frères de l'Instruction chrétienne, à Dolbeau, de septembre 1958 à janvier 1961.

Au presbytère de la paroisse Saint-Joseph, à Alma, de janvier 1961 à août 1966: directeur spirituel du collège classique d'Alma (de janvier 1961 à février 1963), aumônier des écoles Champagnat et Saint-Joseph, à Alma (de février 1963 à juin 1964), aumônier aux écoles secondaires Ludger-Gauthier et Curé-Lavoie et à l'École d'initiation au travail, à Alma (de juillet 1965 à juillet 1966). Et pendant toute la durée de son séjour à Alma, vicaire dominical à la paroisse Saint-Joseph.

Aumônier à l'école secondaire Dominique-Racine de Chicoutimi, et, en même temps, vicaire dominical à Notre-Dame-de-Grâce de Chicoutimi, avec résidence à la Maison-Mère des Soeurs Antoniennes de Marie, d'août 1966 à août 1968. Au service de la pastorale, à la Commission scolaire régionale Lac-Saint-Jean, avec résidence au presbytère de l'Ascension où il aide occasionnellement au ministère, de septembre 1968 à juin 1969. Curé de Saint-Edmond-les-Plaines de juillet 1969 à septembre 1971; curé de Notre-Dame-de-Lourdes de Girardville de septembre 1971 à octobre 1975 et curé de Saint-Coeur-de-Marie d'octobre 1975 à juin 1982 alors qu'il est nommé curé à Saint-Alexis de Grande-Baie.

11^e curé



M. l'abbé Jean-Benoît Michaud

Né à Saint-Édouard de Péribonka, le 15 septembre 1923, de David Michaud, notaire, et de Germaine Desjardins. Études classiques au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1939-1948); études théologiques au Grand Séminaire de Chicoutimi (1948-1952). Ordonné prêtre dans la cathédrale de Chicoutimi par Monseigneur Georges Melançon, évêque du diocèse, le 29 mars 1952.

Vicaire à Saint-Joachim de Chicoutimi, d'avril 1952 à août 1954; vicaire à Notre-Dame-de-Fatima de Jonquière, d'août 1954 à octobre 1957; vicaire à Sainte-

Lucie d'Albanel, d'octobre 1957 à juillet 1958. Et pendant ces années-là: aumônier diocésain des *Scouts catholiques* pour la branche *Louvetisme* (de novembre 1955 à juillet 1958).

Vicaire à Saint-Paul-Apôtre de Chicoutimi, de juillet 1958 à juillet 1964.

Aumônier à l'école secondaire Pie-XII de Saint-Félicien, et, en même temps, vicaire à la paroisse, de juillet 1964 à août 1965; aumônier à l'école secondaire Sainte-Marie, à Normandin, d'août 1965, à août 1968 avec résidence au presbytère de la paroisse Saint-Cyrille d'abord (d'août 1965 à septembre 1966) puis à l'école même (de septembre 1966 à août 1968); aumônier à la pastorale scolaire, à Mistassini, avec résidence à la Maison provinciale des Frères de l'Instruction chrétienne, à Dolbeau, en août 1968.

Aumônier de pastorale scolaire à la Commission scolaire régionale Louis-Hémon, avec résidence à la Maison provinciale des Frères de l'Instruction chrétienne, à Dolbeau, d'août 1968 à août 1969.

Étudiant à l'Institut de catéchèse de l'Université Laval, à Québec, où il obtint le diplôme en catéchèse, de septembre 1969 à mai 1970. Vicaire à Sainte-Lucie d'Albanel, et, en même temps, animateur de pastorale scolaire dans les écoles des paroisses d'Albanel et de Girardville, d'août 1970 à septembre 1971.

Curé de Saint-Edmond-les-Plaines, de septembre 1971 à mai 1976, et, en même temps, animateur de pastorale à l'Élémentaire, à Albanel (de septembre 1971 à juin 1974), et à la Commission scolaire régionale Louis-Hémon, à Albanel (de septembre 1972 à juin 1973).

Curé de Saint-Jean-de-Brébeuf de Roberval, de mai 1976 au 5 juin 1982 alors qu'il est nommé curé à Saint-Coeur-de-Marie.

*
* *

Plusieurs prêtres du diocèse de Chicoutimi ont fait des séjours plus ou moins prolongés à Saint-Coeur-de-Marie, comme vicaires, pour assister les curés en place; en voici la liste:

| | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| M. l'abbé Eugène BÉDARD | (octobre 1914 à juillet 1915) |
| M. l'abbé Léonard LACOMBE | (juillet 1915 à septembre 1915) |
| M. l'abbé Georges TREMBLAY | (juillet 1916 à février 1917) |
| M. l'abbé Joseph BERGERON | (novembre 1925 à janvier 1928) |
| M. l'abbé Pantaléon TREMBLAY | (Juillet 1928 à décembre 1928) |
| M. l'abbé Ernest-Thos. CLAVEAU | (janvier 1929 à septembre 1930) |
| M. l'abbé Léonce DESCHÉNES | (septembre 1930 à mai 1931) |
| M. l'abbé Antonio PERRON | (mai 1931 à août 1932) |
| M. l'abbé Joseph-Arthur DROLET | (septembre 1932 à juillet 1933) |
| M. l'abbé Joseph-Arthur NÉRON | (juillet 1933 à juin 1935) |
| M. l'abbé Léonard LAVOIE | (juin 1935 à février 1938) |
| M. l'abbé Adolphe CÔTÉ | (février 1938 à mai 1938) |
| M. l'abbé Charles MARTEL | (mai 1938 à septembre 1941) |
| M. l'abbé Arthur VERREAULT | (octobre 1941 à juillet 1945) |
| M. l'abbé Lionel BÉRUBÉ | (juillet et août 1945) |
| M. l'abbé Eudore GAGNON | (septembre 1945 à mai 1947) |
| M. l'abbé Émile TREMBLAY | (juin 1947 à avril 1951) |
| R.P. Henri CATEL | (avril à juin 1951) |
| M. l'abbé Laurent TREMBLAY | (août 1951 à août 1957) |
| M. l'abbé Denis LAROUCHE | (juillet 1957) |
| M. l'abbé Claude MICHAUD | (août 1957 à février 1958) |
| M. l'abbé Arthur BOUCHARD | (février 1958 à décembre 1960) |
| M. l'abbé Pascal GAGNON | (décembre 1960 à avril 1963) |
| M. l'abbé Cyrille BERNIER | (avril 1963 à mai 1969) |
| M. l'abbé Gérard OUELLET | (avril 1969 à avril 1971) |
| M. l'abbé Clément HARVEY | (juin 1971 à octobre 1975) |

En hommage à des fils de la paroisse

La paroisse de Saint-Coeur-de-Marie a donné plusieurs prêtres à l'Église; de fait, neuf enfants de Saint-Coeur-de-Marie ont accédé à la prêtrise durant cette période de cent ans, ce dont toute la population est très fière.

Voici quelques notes biographiques de ces fils de la paroisses qui sont devenus prêtres:



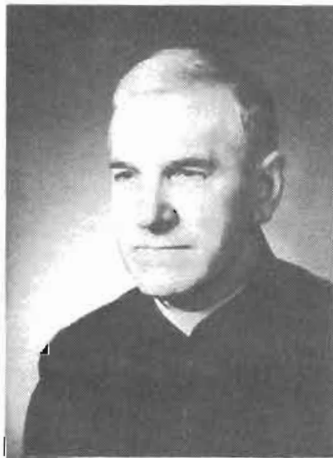
M. l'abbé Antonio Bouchard

Né à Saint-Coeur-de-Marie, le 4 août 1901, d'Ernest Bouchard, forgeron, et d'Amarilda Renaud. Études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi (1916-1923); études théologiques au Grand Séminaire du même endroit (1923-1927). Ordonné prêtre dans la cathédrale de Chicoutimi par Monseigneur Michel-Thomas Labrecque, évêque du diocèse, le 22 mai 1927.

Au Petit Séminaire de Chicoutimi, de septembre à novembre 1927: maître de salle et professeur.

Vicaire à Sainte-Famille de Kénogami, de novembre 1927 à juillet 1933 et vicaire à Saint-Alphonse de Bagotville, de juillet 1933 à son décès, survenu soudainement au lac Dallaire, à l'Anse Saint-Jean, le 5 juillet 1938.

Inhumé sous l'église paroissiale de Saint-Coeur-de-Marie.



M. l'abbé Paul-Étienne Bouchard

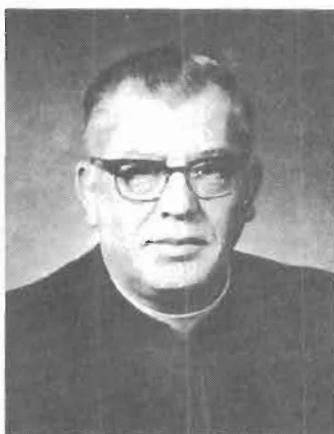
Né à Saint-Coeur-de-Marie, le 3 août 1909, d'Ulysse Bouchard, cultivateur, et de Calixte Dallaire. Études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi (1925-1933); études théologiques au Grand Séminaire du même endroit (1933-1937). Ordonné prêtre dans la cathédrale de Chicoutimi par Monseigneur Charles Lamarque, évêque du diocèse, le 22 mai 1937.

Vicaire à Saint-Wilbrod de la Station d'Hébertville, de juin 1937 à juillet 1953.

Curé de Sainte-Élisabeth de Proulx, de juillet 1953 à juin 1961.

Curé de L'Ascension, de juin 1961 à juin 1971.

Retraité, avec résidence dans sa propriété, à Saint-Wilbrod de la Station d'Hébertville, depuis juin 1971.

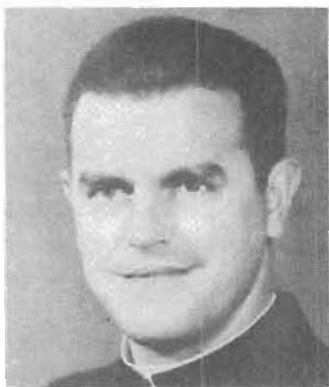


M. l'abbé René Fleury

Né à Saint-Coeur-de-Marie, le 25 juin 1912, d'Édouard Fleury, charron, et de Marie-Louise Hamel. Études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi (1927-1934); études théologiques au Grand Séminaire du même endroit (1934-1938). Ordonné prêtre dans l'église de Saint-Coeur-de-Marie par Monseigneur Charles Lamarche, évêque du diocèse, le 15 mai 1938.

Vicaire à Saint-Prime, de mai 1938 à novembre 1939; au repos, de novembre 1939 à février 1940; vicaire à Baie-Saint-Paul, de février 1940 à septembre 1941; vicaire à Saint-Georges de Jonquière, de septembre 1941 à janvier 1943; vicaire à Saint-Siméon de Charlevoix, de janvier 1943 à juillet 1944; vicaire à Sainte-Anne de Chicoutimi, de juillet 1944 à septembre 1950; vicaire à Saint-Étienne de La Malbaie, de septembre 1950 à juillet 1951; au repos, de juillet 1951 à juillet 1952; et vicaire à Saint-Jacques d'Arvida, de juillet 1952 à août 1955.

Curé de Saint-Ludger de Milot, d'août 1955 à son décès survenu au presbytère de cette paroisse, le 30 octobre 1976. Inhumé dans le cimetière paroissial de Saint-Ludger de Milot, le 2 novembre 1976.



M. l'abbé Maurice Savard

Né à Saint-Coeur-de-Marie, le 1er décembre 1928, d'Edmour Savard, marchand, et d'Alida Desbiens. Études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi (1942- 1949); études théologiques au Grand Séminaire du même endroit (1949-1953). Ordonné prêtre dans l'église de Saint-Coeur-de-Marie par Monseigneur Georges Melançon, évêque du diocèse, le 31 mai 1953.

Vicaire à Saint-François-Xavier de Chicoutimi, d'août 1953 à juillet 1963.

Aumônier des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu du Christ-Roi d'Alma, et, dans le même temps, professeur-aumônier à l'École des Infirmières du même Hôpital, de juillet 1963 à septembre 1969.

Et tout en remplissant ces dernières fonctions: conseiller moral de l'Equipe Seréna (Service de régulation des naissances) pour le secteur Alma (de 1964 à septembre 1969); aumônier fédéral, pour le secteur Lac-Saint-Jean, de la Jeunesse ouvrière chrétienne, d'abord pour la branche féminine seulement (J.O.C.F.) (de septembre 1964 à septembre 1968), puis pour la branche masculine et féminine (J.O.C. et J.O.C.F.) (de septembre 1968 à septembre 1969); et conseiller d'une équipe de l'Institut séculier des Miliciennes (de septembre 1964 à septembre 1969).

Étudiant de l'Institut de pastorale des Dominicains, à Montréal, à partir de septembre 1969, il fréquente, à partir de septembre 1970, le Centre de la pastorale pour les milieux ouvriers (C.P.M.O.) de Montréal, préparant une maîtrise professionnelle en pastorale spécialisée pour les milieux ouvriers.

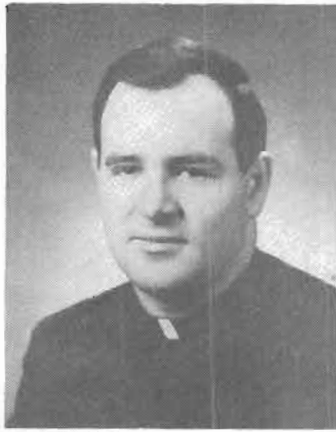
Étudiant en pastorale pour les milieux ouvriers, à l'Institut de pastorale des Dominicains, à Montréal, de septembre 1969 à mai 1971: suit le cours de l'Institut même (de septembre 1969 à mai 1970), puis est stagiaire au Centre de la pastorale pour les milieux ouvriers (C.P.M.O.), Centre relié au susdit Institut (de septembre 1970 à mai 1971). Il y obtient, en mai 1971, une maîtrise professionnelle en pastorale pour les milieux ouvriers (M. Past. M. O.).

Animateur de pastorale ouvrière à la zone Jonquière-Kénogami-Arvida, depuis août 1971, avec résidence au presbytère de Saint-Albert-le-Grand, à Jonquière (depuis septembre 1971).

Et tout en exerçant cette dernière fonction, aumônier du Mouvement des travailleurs chrétiens (M.T.C.), pour le secteur de Jonquière (de septembre 1971 à janvier 1972).

Fondateur en septembre 1971 du Bureau de Quartier à Jonquière.

Décédé accidentellement en voiture automobile, près du village de Larouche, sur la route régionale conduisant à Jonquière, le 23 janvier 1972. Inhumé dans le cimetière du Grand Séminaire de Chicoutimi, le 26 janvier 1972.



M. l'abbé Jean-Noël Gagné

Né à Saint-Coeur-de-Marie, comté du Lac-Saint-Jean, le 27 décembre 1937, de Charles-Eugène Gagné, journalier, et de Gertrude Simard. Études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi (1950-1958); études théologiques au Grand Séminaire du même endroit (1958-1962). Bachelier en théologie (B. Th.) de l'Université Laval (1962). Ordonné prêtre dans l'église de Saint-Jacques d'Arvida par Monseigneur Marius Paré, évêque du diocèse, le 16 juin 1962.

Vicaire à Saint-Luc de Chicoutimi-Nord, de juillet 1962 à août 1966, et, en même temps, aumônier des *Cercles Lacordaire* et *Sainte-Jeanne-d'Arc* pour le secteur Chicoutimi—Baie-des-Ha! Ha! (de septembre 1963 à décembre 1964) et pour le secteur Chicoutimi seulement (de décembre 1964 à août 1966).

Vicaire à Saint-Fulgence, d'août 1966 à septembre 1969, et, en même temps, responsable diocésain de l'enseignement religieux à l'élémentaire et secrétaire de l'Office diocésain de l'enseignement religieux (de septembre 1967 à juillet 1969).

Étudiant à l'Université Laval de Québec: à l'Institut de catéchèse (de septembre 1969 à juin 1971), où il obtient, en juin 1971, la licence en pédagogie catéchétique (L. Péd. Cat.); et à la Faculté de théologie, en vue de la préparation du doctorat en cette matière (de septembre 1971 à mai 1972).

Diplômé de l'École normale supérieure de Québec (Dipl. École N.S.) en février 1972, et, de ce fait, détenteur du brevet d'enseignement spécialisé (B.E.S.) du Ministère de l'Éducation du Québec.

Et pendant cette période: titulaire d'un cours a) aux professeurs de la Commission scolaire régionale d'Arthabaska, sur les manuels de catéchèse à l'Élémentaire (de septembre à décembre 1969); b) à l'École normale de Pont-Rouge, près de Québec, sur la didactique de l'enseignement religieux à l'Élémentaire (de septembre à décembre 1970); c) à l'Institut de catéchèse de l'Université Laval de Québec, sur la psychologie religieuse de l'enfant (juillet 1971); et successivement vicaire dominical dans les paroisses Sainte-Thérèse-de-Lisieux, Saint-Mathieu et Saint-Émile, à Québec.

Directeur de l'Office diocésain de l'enseignement religieux et responsable diocésain de l'éducation permanente de la foi des adultes (ci-devant la Catéchèse des adultes), avec résidence au Grand Séminaire de Chicoutimi, en août 1972.

Titulaire, entre-temps, d'un cours au département des sciences religieuses de l'Université du Québec à Chicoutimi, sur l'enseignement religieux au Secondaire (de septembre à décembre 1972).

Détenteur de la licence en pédagogie religieuse (L. Péd. Rel.).

Délégué du diocèse de Chicoutimi aux Rencontres des directeurs des Offices d'éducation chrétienne au Québec (en septembre 1973).

Résidences à Chicoutimi: au Grand Séminaire (d'août 1972 à août 1973), et au 798, avenue Georges-Vanier (en août 1973).

Sans préjudice de ses autres fonctions, représentant de l'évêque de Chicoutimi auprès de l'*Association des Commissions scolaires (A.C.S. Saguenay—Lac-Saint-Jean* (depuis novembre 1974).

Directeur, depuis août 1972, de l'Office diocésain de l'enseignement religieux, devenu en 1973, l'Office diocésain d'éducation.

Chargé d'un cours au département des sciences religieuses de l'Université du Québec à Chicoutimi, sur l'enseignement religieux au Secondaire (de septembre à décembre 1972), et sur l'enseignement religieux à l'Élémentaire (de janvier à mai 1973; et de septembre à décembre 1975).

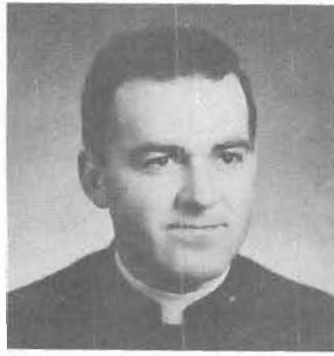
Vicaire dominical à Notre-Dame-de-Grâce de Chicoutimi (d'août 1972 à avril 1978).

Auteur d'un texte inédit retraçant l'*histoire de Saint-Coeur-de-Marie, Lac-Saint-Jean*, terminé le 25 août 1961, et transcrit dans le *Livre d'or* de cette localité.

Délégué du diocèse de Chicoutimi à l'Assemblée des directeurs diocésains d'éducation (ADDE) (depuis septembre 1973) et président de ladite Assemblée (depuis septembre 1978).

Vicaire à Saint-Paul-Apôtre de Chicoutimi de février 1973 à octobre 1980 et, en même temps, aumônier diocésain de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (A.F.E.A.S.) de septembre 1974 à septembre 1975.

Curé de Saint-Félicien depuis octobre 1980.



M. l'abbé Jean-Paul Larouche

Marius Paré, évêque du diocèse, le 15 juin 1963.

Vicaire à Saint-Georges de Jonquière, de juillet 1963 à juillet 1965.

Au Séminaire Marie-Reine-du-Clergé de Saint-Jérôme, de juillet 1965 à juillet 1967: professeur de mathématiques; résidant à la Maison Saint-Pie-X (1965-1966). Et pendant cette période: vicaire dominical à Sainte-Marie de l'Isle-Maligne (1966-1967).

Vicaire à Sainte-Thérèse de Dolbeau, de juillet 1967 à février 1973, et, en même temps: responsable de la catéchèse des adultes (éducation permanente de la foi des adultes) pour le secteur Dolbeau (de septembre 1969 à février 1973); animateur de pastorale scolaire à la Commission scolaire régionale Louis-Hémon, à Dolbeau (de septembre 1972 à février 1973); et aumônier de secteur de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (A.F.É.A.S.) (de décembre 1972 à février 1973).

Vicaire à Saint-Paul-Apôtre de Chicoutimi, depuis février 1973, et, en même temps, aumônier diocésain de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (A.F.É.A.S.) (de septembre 1974 à septembre 1975).



M. l'abbé Donald Gaudreault.

Né à Saint-Coeur-de-Marie, le 10 juin 1947, de Vincent Gaudreault, fromager, et de Cécile Lemieux. Études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi (1960-1968). Élève du Grand Séminaire de Chicoutimi (1968-1973); au Grand Séminaire même (1968-1971), fréquentant les cours de théologie de cette institution (1968-1969), puis ceux de l'Université du

Québec à Chicoutimi (1969-1971), laquelle lui décerne le baccalauréat spécialisé en théologie (B. Sp. Th.); et étudiant à la Faculté de théologie de l'Université Laval de Québec (1971-1973), où il obtient une maîtrise ès arts en théologie (M. A. Th.).

Ordonné prêtre dans l'église de Saint-Coeur-de-Marie par Monseigneur Marius Paré, évêque du diocèse, le 12 août 1973.

Vicaire à Notre-Dame-de-Grâce de Chicoutimi, d'août 1973 à août 1975.

Étudiant à la Faculté de philosophie de l'Université Laval de Québec de septembre 1975 à juillet 1977, puis de septembre 1978 à mai 1979.

Animateur pastoral au Camp musical du Lac-Saint-Jean, à Saint-Jérôme (été 1976).

Obtient le grade de Maîtrise ès-arts en philosophie de l'Université Laval de Québec, à l'automne 1979.

Professeur au Cégep de Chicoutimi de septembre 1977 à mai 1978.

De retour des études en mai 1979, il est nommé aumônier diocésain de la Jeunesse Étudiante Catholique (JEC) et du Mouvement des Étudiants Chrétiens du Québec (MECQ) avec résidence à Kénogami de mai 1979 à juin 1981 et à Chicoutimi depuis juin 1981.



M. l'abbé Jean-Guy Tremblay

Né à Saint-Coeur-de-Marie, le 19 mars 1948, de Thomas Tremblay, gérant de coopérative agricole puis maître de postes, et de Aurore-Marie Larouche. Études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi (1961-1968). Élève du Grand Séminaire de Chicoutimi (1968-1974); au Grand Séminaire même (1968-1971), fréquentant les cours de théologie de cette institution (1968-1969), puis ceux de l'Université du Québec à Chicoutimi (1969-1971), laquelle lui décerne le baccalauréat spécialisé en théologie

(B. Sp. Th.); étudiant à la Faculté de théologie de l'Université Laval de Québec (1971-1973), où il obtient une maîtrise ès arts en théologie (M. A. Th.); en stage de pastorale paroissiale à Saint-Dominique de Jonquière, et, en même temps, responsable du *Bureau de Quartier* situé au 297 de la rue Saint-Aimé (maintenant le boulevard Harvey), à Jonquière (d'août 1973 à août 1974), et aumônier pour le secteur Jonquière du Mouvement des travailleurs chrétiens (M.T.C.) à partir de septembre 1973.

Ordonné prêtre dans l'église de Saint-Coeur-de-Marie par Monseigneur Marius Paré, évêque du diocèse, le 11 août 1974.

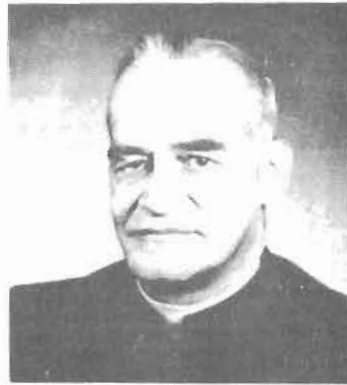
Vicaire à Saint-Dominique de Jonquière, d'août 1974 à septembre 1979, ... et en même temps, desservant de la desserte de Saint-Cyriac (depuis septembre 1977) et de celle de Pibrac (depuis septembre 1977).

Aumônier diocésain de la Jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.) et en même temps vicaire à Sainte-Cécile de Kénogami, de septembre 1979 à juin 1981, puis, à plein temps, aumônier diocésain de la J.O.C. avec résidence à Chicoutimi depuis juin 1981.

Aumônier du Service de Préparation au Mariage au Saguenay, depuis juin 1981.

*
* *

Né à Sainte-Anne de Beaupré, le 27 mars 1913, de Xavier Simard, contracteur, et d'Angéline Bouchard. Études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi (1927-1934); études théologiques au Grand Séminaire du même endroit (1934-1938). Ordonné prêtre dans l'église de Saint-Coeur-de-Marie par Monseigneur Charles Lamarche, évêque du Diocèse, le 15 mai 1938.



M. l'abbé Alfred Simard

Vicaire à Sainte-Famille de Kénogami, de janvier 1946 à juillet 1947, et, dans l'intervalle, effectue un stage d'étude de l'anglais aux États-Unis, de février à avril 1946; vicaire à Saint-Louis de Chambord, de juillet à septembre 1947; vicaire à Sainte-Thérèse de Dolbeau, de septembre à décembre 1947.

Adjoint de l'aumônier diocésain de la Jeunesse ouvrière catholique (J.O.C.) et de la Jeunesse étudiante catholique (J.E.C.), de janvier à mars 1948. Aumônier diocésain de la Jeunesse étudiante catholique masculine et féminine (J.E.C. et J.E.C.F.) de mars 1948 à septembre 1959 et fondateur (1949) du *Village étudiant* au Lac Pouce, à Laterrière, et, en même temps directeur diocésain de la *Croisade eucharistique* (de septembre 1952 à septembre 1959).

Visiteur ecclésiastique des écoles urbaines du diocèse de Chicoutimi, de septembre 1959 à septembre 1962; aumônier des Frères Maristes d'Alma et des étudiants de l'école secondaire Champagnat et de l'école Saint-Joseph, de septembre 1962 à avril 1963.

Curé de Sainte-Hedwige, comté de Roberval, d'avril à juillet 1963; et au repos, de juillet 1963 à septembre 1964.

Professeur-aumônier à l'Institut de technologie de Jonquière, d'août 1965 à décembre 1966; au repos de décembre 1966 à décembre 1967 et aumônier à l'Institut de technologie de Jonquière de décembre 1967 à juin 1968. Au repos depuis juin 1968.

Poursuit actuellement des recherches en généalogie sur les familles du Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis 1970.

Né à Sainte-Anne-de-Beaupré, le 4 février 1923, de Xavier Simard, contracteur, et d'Angéline Bouchard. Études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi (1938-1947); études théologiques au Grand Séminaire du même endroit (1947-1951). Ordonné prêtre dans la Cathédrale de Chicoutimi par Monseigneur Georges Melançon, évêque du Diocèse, le 1er avril 1951.



M. l'abbé Armand Simard.

Vicaire à Notre-Dame-de-Laterrière, de septembre 1953 à octobre 1956; vicaire à l'Ascension, d'octobre 1956 à août 1957; vicaire à Saint-Honoré, d'août 1957 à août 1958; vicaire à Saint-Bruno, d'août 1958 à octobre 1962; vicaire à Saint-Philippe d'Arvida, d'octobre 1962 à juillet 1964; et vicaire à Saint-Prime, de juillet 1954 à août 1967.

Vicaire à Saint-Cyrille de Normandin, et, en même temps, responsable de la catéchèse des adultes pour le secteur de Normandin, d'août 1968 à juillet 1969, tout en continuant des études à l'Institut de catéchèse de l'Université Laval de Québec (de septembre 1968 à mai 1969), où il obtint sa licence en pédagogie religieuse (1969).

Curé de Saint-François-de-Sales depuis juillet 1969.



R. P. François Bouchard, c.ss.r.

Né à Saint-Coeur-de-Marie, le 4 octobre 1917, de Joseph Bouchard, cultivateur, et de Lydia Martel. Études classiques au Séminaire Saint-Alphonse, Sainte-Anne de Beupré. Études théologiques à Aylmer. Ordonné prêtre, chez les Rédemptoristes en 1946, par Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa.

Professeur de philosophie (1947-1955). Engagé dans la pastorale missionnaire. Directeur de la Revue de Sainte-Anne. Aumônier national du Mouvement des

Femmes chrétiennes. Membre du Conseil provincial des Rédemptoristes.

Doctorat en théologie à l'Université d'Ottawa (1944-1947). Diplômé de l'Académie alphonstienne de Rome (1966) et de l'Institut Catholique de Paris (1967). Réside présentement à Sherbrooke.

L'hospitalité proverbiale de la population de Saint-Coeur-de-Marie, ajouté à l'accueil chaleureux des curés en place dans un presbytère plus que confortable, ont invité plusieurs prêtres du diocèse à s'y reposer pendant des périodes plus ou moins longues, ce qui ne les empêchait pas d'apporter une aide précieuse à l'administration des affaires religieuses. En voici la liste:

- M. l'abbé Alexandre MALTAIS, de 1922 à 1942
- M. le chanoine Salmon ROSSIGNOL, de mars 1931 à juillet 1934
- M. l'abbé Élie TREMBLAY, de mars 1935 à mai 1939
- M. l'abbé Adalbert LECLERC, du 4 juin 1976 à janvier 1978.

Religieux et religieuses nés à Saint-Coeur-de-Marie

| Petites Franciscaines-de-Marie, de la Baie-Saint-Paul | | | | | | |
|---|------------------|-------------------|---------------------------------------|-----------------|-------|--|
| Nom de religion | Nom et Prénom | Date de naissance | Père et mère | Date d'entrée | Décès | |
| Sr M.-Jean-Marc | Lucia Poirier | 5 oct. 1910 | Delphis Poirier Eugénie Caron | 15 janv. 1931 | | |
| Sr Marie-Jules | Yvonne Fortin | 10 fév. 1912 | Jules Fortin Marie Tremblay | 9 août 1931 | | |
| Sr Marie-Roch | Berthe Larouche | 23 mai 1908 | Henri Larouche Odile Fleury | 22 juillet 1937 | | |
| Sr M.-Ange-de- l'Alverne | Rolande Duchesne | 6 déc. 1911 | Amable Duchesne Maggie Boivin | 10 janv. 1940 | | |
| Sr Marie-Vital | Céline Maltais | 21 mai 1935 | Joseph Maltais Germaine Gaudreault | 20 juillet 1953 | | |

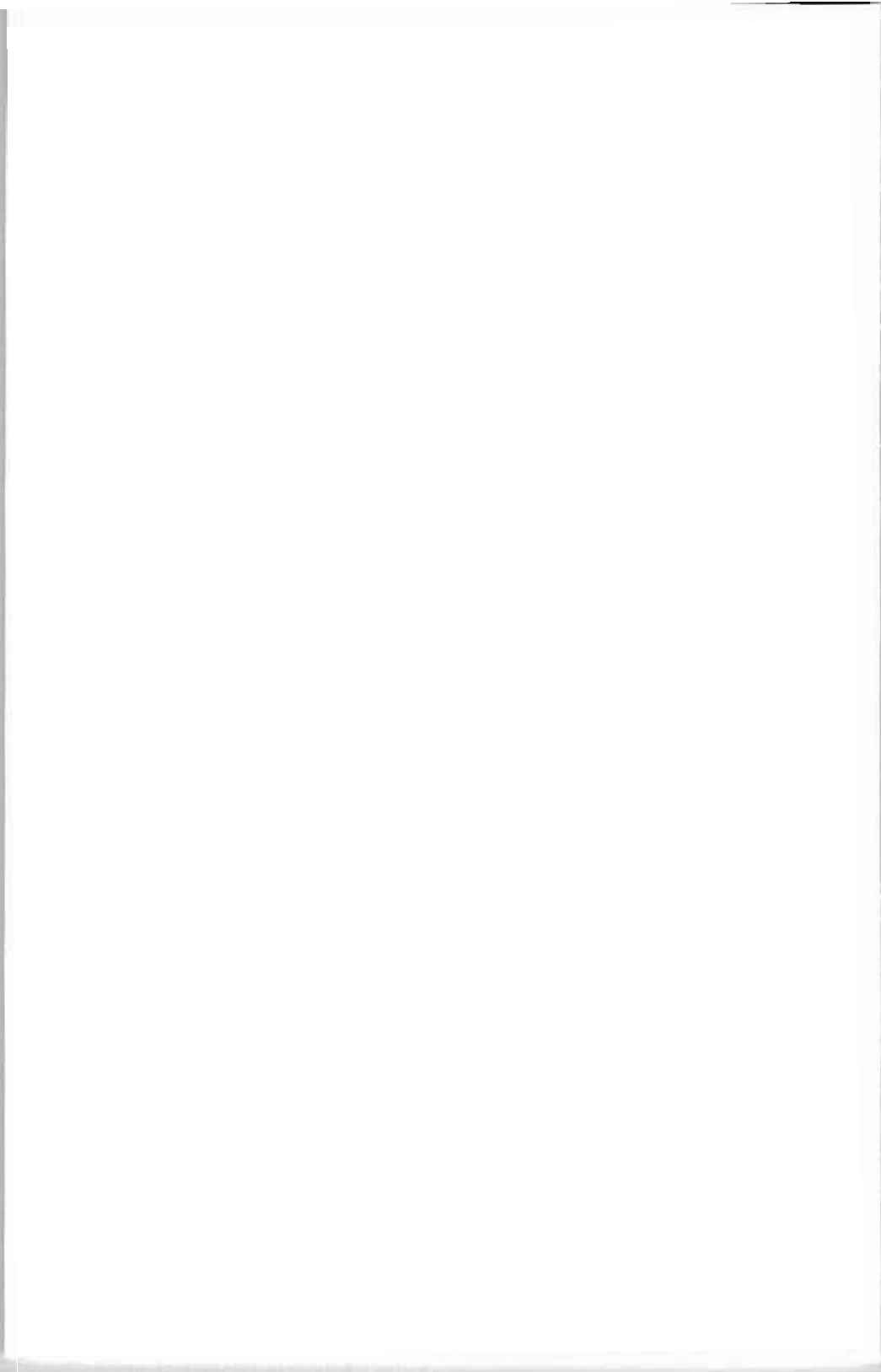
| Soeurs Antoniennes-de-Marie | | | | | |
|------------------------------|-------------------|-------------------|---------------------------------|---------------|--------------|
| Nom de religion | Nom et prénom | Date de naissance | Père et mère | Date d'entrée | Décès |
| Sr St-Jean-de-la-Croix | Amanda Roy | 1 déc. 1882 | Ovide Roy Louise Girard | 2 juil. 1904 | 31 déc. 1974 |
| Sr Marie-de-Ste-Anne | Rose-Anna Roy | 23 sept. 1894 | Ovide Roy Louise Girard | 31 janv. 1914 | |
| Sr Marie-Médiatrice | Laurence Bouchard | 31 mai 1914 | Joseph Bouchard Lydia Martel | 13 août 1934 | |
| Sr Marie-de-Ste-Frse-Romaine | Rose-Emma Boivin | 12 déc. 1921 | Adélar Boivin Marie Maltais | 18 déc. 1940 | |
| Sr Marie-de-la-Providence | Marg.-Marie Roy | 10 nov. 1928 | Clovis Roy Bernadette Jean | 13 juin 1944 | |
| Sr Clément-Marie | Rose-Ida Roy | 18 août 1921 | Clovis Roy Bernadette Jean | 4 juil. 1948 | |
| Sr Marie-Daniel | Auréli Larouche | 19 juil. 1934 | Antoine Larouche Emma Simard | 10 juil. 1950 | |
| Sr Saint-Philippe | Rose-Hélène Boily | 23 nov. 1937 | Antime Boily Laurette Norin | 26 juil. 1954 | |

| Soeurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil | | | | | |
|-------------------------------------|--------------------|-------------------|-------------------------------------|---------------|--------------|
| Nom de religion | Nom et prénom | Date de naissance | Père et mère | Date d'entrée | Décès |
| Sr Ste-Rita | Rosalie Tremblay | 16 sept. 1900 | William Tremblay Laure Bouchard | 30 juin 1922 | |
| Sr St-Antoine-Marie | M.-Alice Gagnon | 14 janv. 1904 | Antoine Gagnon Alma Langlais | 20 août 1924 | |
| Sr St-Gustave | Juliette Larouche | 8 avril 1905 | Joseph Larouche Émélie Fleury | 20 août 1924 | |
| Sr Ste-Odile | Jeannette Larouche | 3 juil. 1905 | Henri Larouche Odile Fleury | 3 août 1923 | 1 janv. 1927 |
| Sr St-Thomas-de-Villeneuve | Clarilda Lessard | 22 janv. 1912 | Thomas Lessard Marie Boily | 2 août 1931 | |
| Sr St-Joachim | J.d'Arc Harvey | 16 août 1922 | Joseph Harvey R.-Anna Lessard | 2 oct. 1941 | |
| Soeurs de Charité de la Providence | | | | | |
| Sr Marie-Lse Harvey | Marie-Lse Harvey | 1er déc. 1871 | Michel Harvey Émilienne Gauthier | 27 août 1886 | 2 oct. 1917 |
| Sr Thérèse-Hermine | Justina Tremblay | 22 sept. 1915 | Hippolyte Tremblay Marie Simard | 17 nov. 1938 | |

| Hôtel-Dieu Saint-Vallier-de-Chicoutimi | | | | | |
|---|-------------------------------|--------------------------|--------------------------------------|----------------------|--------------|
| Nom de religion | Nom et prénom | Date de naissance | Père et mère | Date d'entrée | Décès |
| Sr M.-de-la-Charité | Ovéline Maltais | 10 sept. 1894 | Pitre Maltais Vitaline Tremblay | 19 août 1913 | 18 mai 1914 |
| Sr M.-Antonin | Berthe Potvin | 29 juil. 1903 | Georges Potvin Louise Gagnon | 25 mai 1926 | |
| Sr St-Michel | Blanche Lemay | 9 sept. 1912 | Élie Lemay M.-Lse Sabourin | 28 janv. 1938 | |
| Sr Ste-Thérèse-de- l'Enf.-Jésus | Lucie Tremblay | 29 mai 1914 | Joseph Tremblay Emérilda Tremblay | 28 janv. 1935 | |
| Sr Alphonse-Marie | Blandine Tremblay | 23 mars 1921 | Isidore Tremblay Jeanne Maltais | 12 août 1941 | |
| Religieuses Franciscaines Missionnaires-de-Marie | | | | | |
| M. M.-de-St-Almire | M.-Jeanne Bouchard | 17 juil. 1909 | Joseph Bouchard Lydia Martel | 12 juin 1927 | |
| Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge | | | | | |
| Sr Ste-Cécilienne | M.-Rose-Yvonne Baillargeon | 27 sept. 1907 | Adél. Baillargeon Rosalie Lemay | 8 juillet 1919 | 20 juin 1930 |

| Soeurs Servante du Coeur Immaculée de Marie, dites du Bon-Pasteur de Québec | | | | | |
|---|-----------------|-------------------|-----------------------------------|---------------|-------|
| Nom de religion | Nom et prénom | Date de naissance | Père et mère | Date d'entrée | Décès |
| Sr Ste-Marthe-de-la-Trinité | Marthe Dorval | 9 oct. 1915 | Joseph Dorval Rose-Anna Simard | 25 août 1944 | |
| Sr St-Hildebrand | M.-Lse Bouchard | 5 fév. 1916 | Joseph Bouchard Lydia Martel | 25 août 1933 | |
| Ursulines de Québec | | | | | |
| Sr St-Marcel | Adrienne Déry | 25 avril 1914 | Francis Déry Pélagie Maltais | 3 juil. 1937 | |
| Ursulines de Roberval | | | | | |
| Sr St-Marcel | Jeannette Déry | 25 avril 1914 | François Déry Pélagie Maltais | 30 avril 1937 | |

| Redemptoristes | | | | | | |
|---|-----------------------|-------------------|-------------------------------------|-----------------|-------|--|
| Nom de religion | Nom et prénom | Date de naissance | Père et mère | Date d'entrée | Décès | |
| | François Bouchard | 4 oct. 1917 | Joseph Bouchard Lydia Martel | 22 mai 1937 | | |
| Frère Jean-Robert | Réal, Robert Larouche | 10 mars 1938 | Léopold Larouche Florence Fleury | 1952 | | |
| Congrégation des Soeurs de N.-D. du Perpétuel Secours | | | | | | |
| Sr Ste-Albertine | Marie Côté | 11 janv. 1900 | Joseph Côté Philomène Néron | 22 juillet 1914 | | |



Vie municipale



La "Villa des Aînés"

L'inauguration officielle et la bénédiction de la "Villa des Aînés" eut lieu le 17 septembre 1982 en présence de nombreuses autorités religieuses et civiles et des autorités gouvernementales, parmi lesquelles M. le curé Jean-Benoît Michaud, M. le maire Robert Gagnon, le président de l'Office Municipal d'Habitation du Québec, M. Maurice Maltais, M. le député Jacques Brassard et quelques autres.

Construit au coût de \$526,000. et occupé depuis le mois de décembre 1981, cet édifice abrite quinze logements, dont treize pour des retraités et deux pour des personnes handicapées.



Première "Habitation à Loyer Modique" construite à Saint-Coeur-de-Marie en 1981.

Les maires

Maires du CANTON DELISLE

| | |
|------------------|---------------|
| Joseph FLEURY | 1890-1906 |
| Georges TREMBLAY | 1906-1909 |
| Joseph TREMBLAY | 1909-1910 |
| Arthur BOIVIN | 1910-1913 |
| Arthur LAROUCHE | 1913-1916 |
| Joseph TREMBLAY | 1916 (3 mois) |
| William LAVOIE | 1916-1921 |

APRÈS LA SÉPARATION en 1921

Maires de la PAROISSE

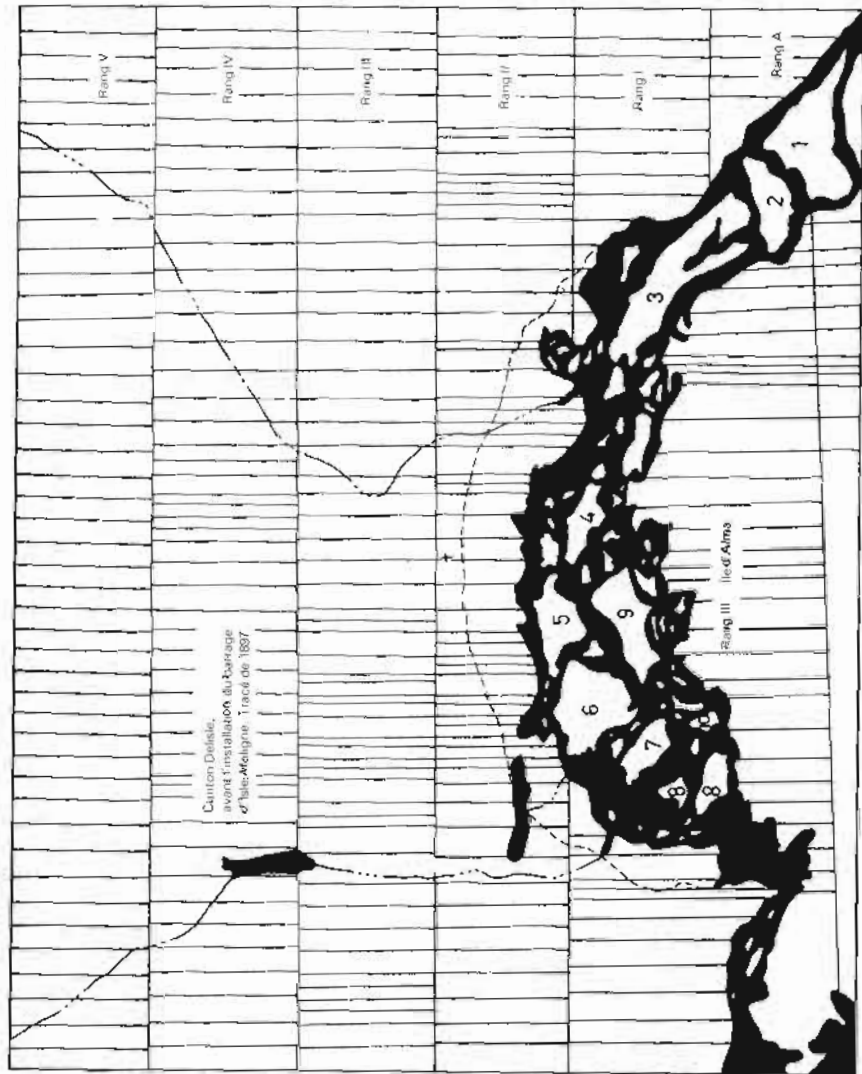
| | |
|------------------|-----------|
| Arthur LAROUCHE | 1921-1927 |
| Édouard LEMIEUX | 1927-1933 |
| Joseph BOUCHARD | 1933-1935 |
| Édouard LEMIEUX | 1935-1936 |
| Johnny GILBERT | 1936-1937 |
| Jos-Élie MALTAIS | 1937-1969 |
| Robert GAGNON | 1969-1979 |

Maires du VILLAGE

| | |
|------------------|-----------|
| William LAVOIE | 1921-1923 |
| Lionel CINQ-MARS | 1923-1927 |
| Thomas FLEURY | 1927-1935 |
| Paul-E. TREMBLAY | 1935-1937 |
| William LAVOIE | 1937-1939 |
| Edmour SAVARD | 1939-1949 |
| Émile FLEURY | 1949-1950 |
| Anatole FLEURY | 1950-1955 |
| Wellie TREMBLAY | 1955-1958 |
| Clément FLEURY | 1958-1972 |
| Omer BOUCHARD | 1972-1978 |
| Clément FLEURY | 1978-1979 |

APRÈS LA FUSION en 1979

Maire de DELISLE Robert Gagnon 1979...



Les secrétaires

Municipalité de Canton Delisle

| | |
|-------------------------|------------------------|
| François-Xavier Maltais | 14/7/1980 - 4/5/1891 |
| Ferdinand Larouche | 4/5/1891 - 7/2/1916 |
| André Roche | 7/2/1916 - 17/8/1918 |
| Paul-Émile Tremblay | 17/8/1918 - 5/2/1920 |
| Gustave Girard | 5/2/1920 - 5/7/1920 |
| Xavier Larouche | 5/7/1920 - 5/10/1936 |
| Marc-Aurèle Larouche | 5/10/1936 - 7/4/1938 |
| Noël Dufour | 7/4/1938 - 20/10/1967 |
| Florent Côté | 20/10/1967 - 31/7/1979 |

Municipalité du village de Saint-Coeur-de-Marie

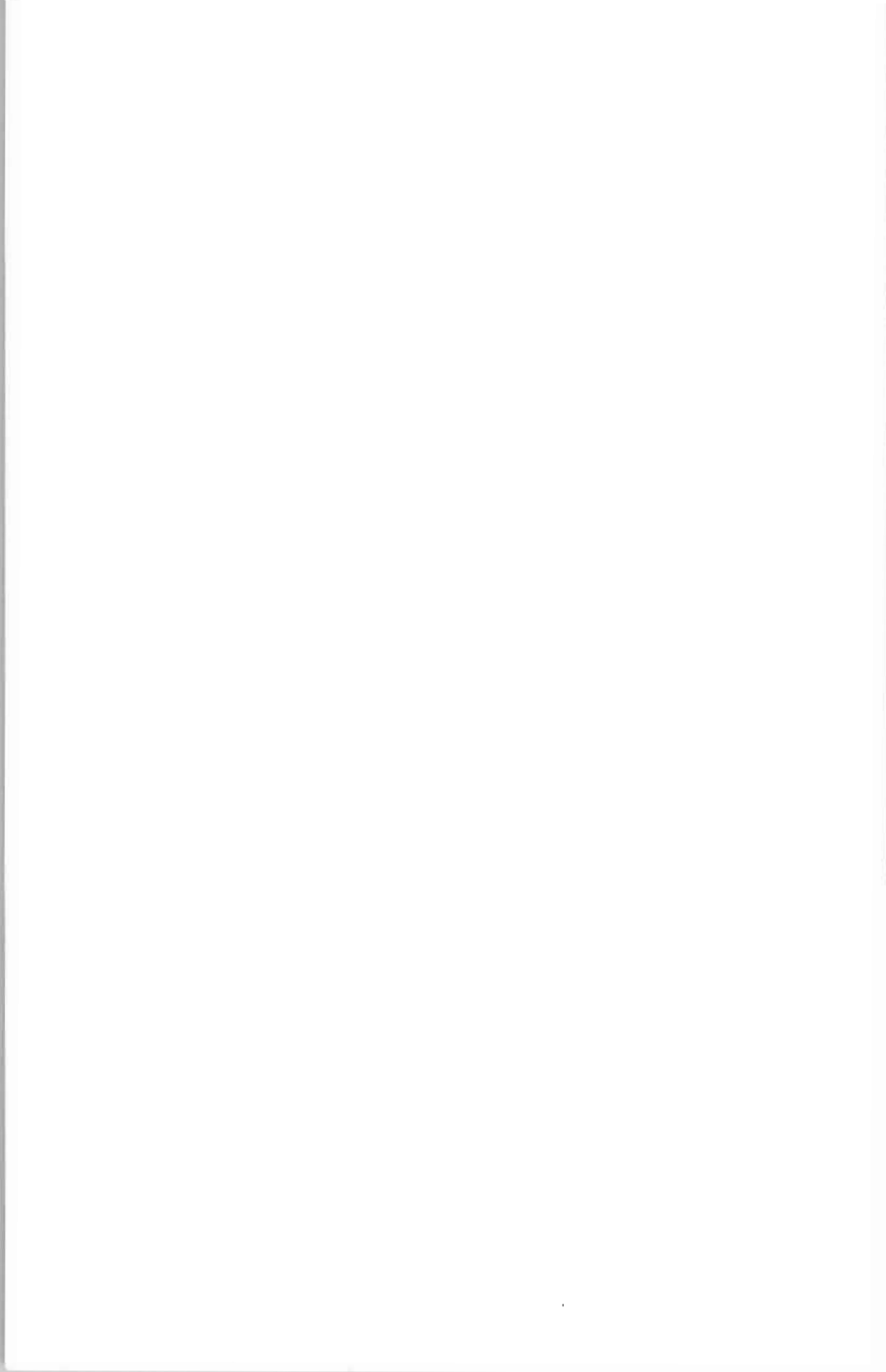
| | |
|---------------------|-----------------------|
| Xavier Larouche | 23/4/1921 - 2/5/1921 |
| Paul-Émile Tremblay | 2/5/1921 - 7/2/1927 |
| René Tremblay | 7/2/1927 - 5/2/1930 |
| Rosario Angers | 5/2/1930 - 16/8/1933 |
| Simon Gagné | 16/8/1933 - 5/2/1934 |
| Léopold Tremblay | 5/2/1934 - 23/4/1935 |
| Edmour Savard | 29/4/1935 - 4/1/1937 |
| Lorenzo Deschesnes | 4/1/1937 - 27/4/1939 |
| Xavier Larouche | 27/4/1939 - 11/2/1946 |
| V.-U. Larouche | 11/2/1946 - 3/4/1950 |
| Noël Dufour | 3/4/1950 - 1/7/1967 |
| Florent Côté | 1/7/1967-31/7/1979 |

Municipalité de Delisle

| | |
|--------------|---------------|
| Florent Côté | 31/7/1979 ... |
|--------------|---------------|







Corporation municipale de CANTON DELISLE

Le "CANTON DE L'ISLE", ainsi dénommé à cause de l'Île d'Alma qui y est enclavée, a été érigé le 8 octobre 1868. Cependant, ce n'est qu'en 1890, plus précisément le 10 juin, que le Canton de l'Isle fut érigé en municipalité, en vertu du code municipal.

Au moment de son incorporation, le Canton de l'Île comptait déjà une population de plus de 300 âmes, dont le premier arrivant, Joseph-W. Fleury, avait acheté les lots 20 et 21 le 22 avril 1879 et les avait fait patenter le 30 juillet 1885; ces deux lots comprenaient une superficie de 142 acres.

Dès 1885, le gouvernement avait pris à sa charge l'entretien des chemins. Cependant, ce n'est qu'en 1890 que commence véritablement la "vie" officielle de la municipalité.

1890

C'est le 14 juillet qu'a lieu la première réunion pour élire un conseil, qui se compose de Louis Dionne (père), Joseph-W. Fleury (fils), Richard Néron, Damase Fleury, Mars Harvey, Georges Lebel et Clovis Lavoie; Francis Plourde agit alors comme président d'élection.

Une semaine plus tard, soit le 21 juillet, le conseil se réunit de nouveau sous la présidence de Louis Dionne, pour l'élection du premier maire de la municipalité.

C'est Joseph-W. Fleury qui est élu par acclamation, après avoir été proposé par Georges Lebel et secondé par Damase Fleury. Pour sa part, Louis Dionne est élu pro-maire.

Séance tenante, on engage le secrétaire, François-Xavier Maltais, au salaire de \$ 20.00 par année.

On nomme ensuite des citoyens éminents à différentes charges. François Maltais, Eugène Fleury et Louis Pilote sont nommés estimateurs des terres; Téléphore Bolduc, Ferdinand Villeneuve, Rhéui Bolduc, Joseph Rousseau, Louis Maltais et Joseph Fortin sont nommés inspecteur de voirie; finalement, Albéric Simard, Pierre Gauthier et Olivier Néron sont nommés inspecteurs agraires.

En même temps on précise les territoires qu'auront à surveiller les inspecteurs de voirie. Téléphore Bolduc est nommé pour le Rang 4; Fer-



M. Joseph-W. Fleury

Premier maire de la Corporation municipale de Canton Delisle (1890-1906).

dinand Villeneuve inspectera la Grande-Ligne; Rhéul Bolduc fera l'inspection entre les lots 10 et 11 jusqu'à l'extrémité des Rangs 2 et 3; Joseph Rousseau, du lot 12 jusqu'à l'église; Louis Maltais, de l'église jusqu'aux lots 33 et 34 dans le Rang 3 et Joseph Fortin, des lots 33 et 34 jusqu'à l'extrémité des Rangs 2 et 3.

1^{er} septembre- Le Conseil adopte une résolution obligeant les propriétaires riverains à entretenir les ponts.

10 novembre- Le Conseil fixe le taux de la taxe foncière à 0.10 cents du \$ 100. d'évaluation, pour les six mois de 1890.

1^{er} décembre- Le Conseil ordonne que la barge du gouvernement devra rester le soir du côté de Saint-Coeur-de-Marie pour les besoins de la population; on y mettra chaîne et cadenas et on remisera la clé chez Joseph Fleury qui en sera responsable.

1891

4 mai- François-Xavier Maltais démissionne comme secrétaire-trésorier; il est remplacé séance tenante par Ferdinand Larouche.

26 mars- Le Conseil accorde le contrat de la barge à William Simard et Pitre Maltais avec cautionnement de \$ 100. par Joseph Rousseau.

4 mai- Le Conseil fixe à 0.12 cents le taux de la taxe foncière pour l'année 1891.

7 septembre- Le Conseil décrète que le courrier sera transporté gratuitement sur la barge, les mardi et vendredi, à la condition que le courrier arrive à l'heure.

5 octobre- Le Conseil fixe les heures d'utilisation de la barge:

- 1 heure - de la route d'en haut (Delisle) pour Alma;
- 2 heures - d'Alma pour la route d'en haut (Delisle);
- 3 heures - de la route d'en haut (Delisle) pour Alma;
- 4 heures - d'Alma pour la route d'en haut (Delisle).

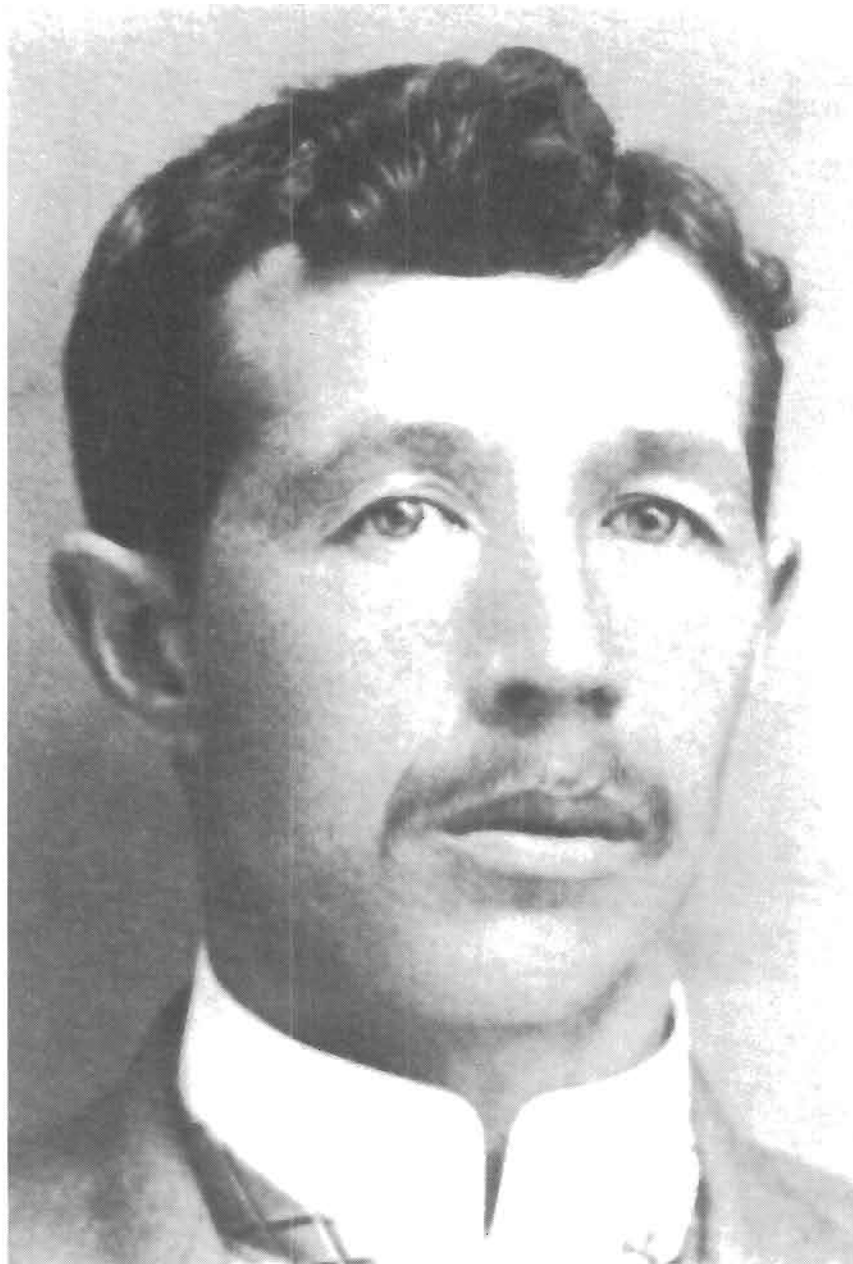
1892

23 mars- Le contrat de la traverse est accordé à William Simard.

10 mai- Le Conseil forme un conseil d'hygiène et nomme MM. John Gagné, Ovide Savard et Elzéar Lessard.

28 août- Le taux de la taxe foncière est porté à 0.25 du \$ 100.

5 décembre- Le Conseil donne la petite barge à radouber à Alfred



M. Georges Tremblay

Maire de la Corporation municipale de Canton Delisle (1906-1909)

Gagné, marchand; pour se payer, il aura droit de retirer 0.05 cents pour chaque personne qui utilisera la barge (aller-retour).

1893

16 janvier- Le salaire du secrétaire Ferdinand Larouche est porté à \$ 25. par année.

Le Conseil s'engage à payer la somme de \$ 10.00 à M. le curé Renaud pour frais de voyage, comme délégué auprès de la Législature de Québec pour présenter et appuyer la requête pour un pont sur la Grande-Décharge du lac St-Jean.

11 mars- Le contrat de la traverse est accordé à D. Harvey et François Fleury, avec obligation de coucher au camp au bord de la Décharge tous les samedis soirs.

A la même séance, Thomas Fleury est engagé pour construire un pupitre pour la salle du conseil au prix de \$ 2.00.

3 juillet- Il est résolu "que les propriétaires des lots du 3^e Rang, depuis la Grande-Ligne Taché jusqu'au n° 27 inclusivement, soient obligés de fournir un pavé par lot pour le pont sur la rivière Mistouk et ce, sur l'ordre de l'inspecteur de voirie de l'arrondissement, et que les propriétaires des lots du 2^e Rang, depuis le n° 19 inclusivement jusqu'au n° 28 aussi inclusivement, soient obligés de donner 1/2 journée par lot pour réparer ce pont, aussi sous l'ordre de l'inspecteur de voirie".

En juillet, une partie du Canton Taillon est annexée au Canton de l'Isle. À cause de cette annexion qui apporte un surcroît de travail pour le secrétaire-trésorier, on augmente son salaire annuel de \$ 10.00.

4 décembre- A la suite d'une plainte de Ferdinand Boily et de M. Simard, le Conseil condamne les responsables de la traverse à une amende de \$ 2.00. qui sera répartie comme suit: \$ 1.00 aux plaignants et \$ 1.00 au Conseil.

1894

Le taux de la taxe demeure à 0.25 du \$ 100. d'évaluation et le salaire du secrétaire-trésorier est porté à \$ 45.00 par année.

1^{er} octobre- Le contrat pour le "bac" est accordé à Michel Harvey qui devra faire un seul voyage par jour, avec départ à 7 heures le matin de la route d'en haut et retour d'Alma à 4 heures; il devra faire des extras, si nécessaire, même la nuit.



M. Joseph Tremblay

Maire de la Corporation municipale de Canton Delisle (1909-1910 et 1916-3 mois)

1895

13 avril- Le contrat de la traverse est accordé à Michel Harvey et Joseph Fortin, fils de Michel. Le Conseil fixe également certaines conditions: l'abonnement par famille sera de \$ 2.10; le fromage sera transporté gratuitement; le bac pourra transporter 2 voitures chargées ou 3 voitures non chargées; les personnes qui ne seront pas abonnées devront passer par le pont pour aller... au retour, avec leurs marchandises, elles devront payer 0.03 cents la livre.

1896

L'évaluation de la municipalité est de \$ 77,655.00 alors que celle du Canton Taillon est de \$ 22,825.

4 mai- Le "bac" n'étant plus utilisé, le Conseil le met en vente. Le gros "bac" est adjugé à Michel Harvey pour la somme de \$ 6.00 payable avant le 1^{er} novembre. La petite voiture (barge) est cédée à François Gagné, marchand, d'Alma, pour \$ 4.00.

1897

28 mai- La route de la Grande-Décharge (pour aller au "bac") n'étant plus utile, le Conseil décide de la fermer.

4 juin- Pitre Potvin, qui a l'intention de construire un moulin à scie, obtient une exemption de taxes pour 5 ans, s'il construit.

Le salaire du secrétaire-trésorier est porté à \$ 50.00.

16 décembre- Le Conseil met en vente les lots 20 et 21 du Canton Taillon, pour dette envers la municipalité.

Le Conseil accepte de ne pas augmenter l'évaluation du moulin à scie de Pitre Potvin, sur la rivière Mistouk, aux conditions suivantes:

- construction d'un carriage au cours de l'été;
- construction d'un moulin à fouler à l'automne;
- construction d'un moulin à bardeaux l'été suivant;
- 1 planeur et embouveteur lors de la construction de l'église.

1898

3 janvier- Après avoir reçu un avis du Département de la colonisation au sujet de la fermeture de la route de la Traverse, le Conseil décide de la laisser ouverte à cause des îles occupées dans la Grande-Décharge.

13 juillet- La Compagnie du téléphone de St-Henri-de-Taillon obtient l'autorisation de passer ses lignes dans le chemin de front, pourvu



M. Arthur Boivin

Maire de la Corporation municipale de Canton Delisle (1910-1913)

qu'elle se conforme aux conditions suivantes: 1- planter les poteaux entre les fossés et la clôture; 2- s'engager à les reculer à ses frais si le chemin venait à s'élargir.

Le secrétaire-trésorier est autorisé à acheter un "Code municipal".

1899

7 février- Le salaire du secrétaire-trésorier est porté à \$ 65.00.

1^{er} mars- Proposé par Clovis Larouche, secondé par Jean Maltais et résolu que ce Conseil passe un billet à Onésime Tremblay, de St-Gédéon, pour le montant de \$ 85.00, payable au mois d'août prochain; ce billet a été passé par négligence d'avoir fait un pont sur la crevasse du lac St-Jean, négligence qui a été cause que le cheval de M. Onésime Tremblay s'est noyé dans ladite crevasse, entraînant avec lui son harnais.

6 mars- Le Conseil impose une taxe spéciale de 1/4 de cent du \$ 100. d'évaluation suite à la réclamation de M. Onésime Tremblay pour la perte de son cheval.

4 octobre- Le Conseil adopte un règlement d'hygiène comme suit:

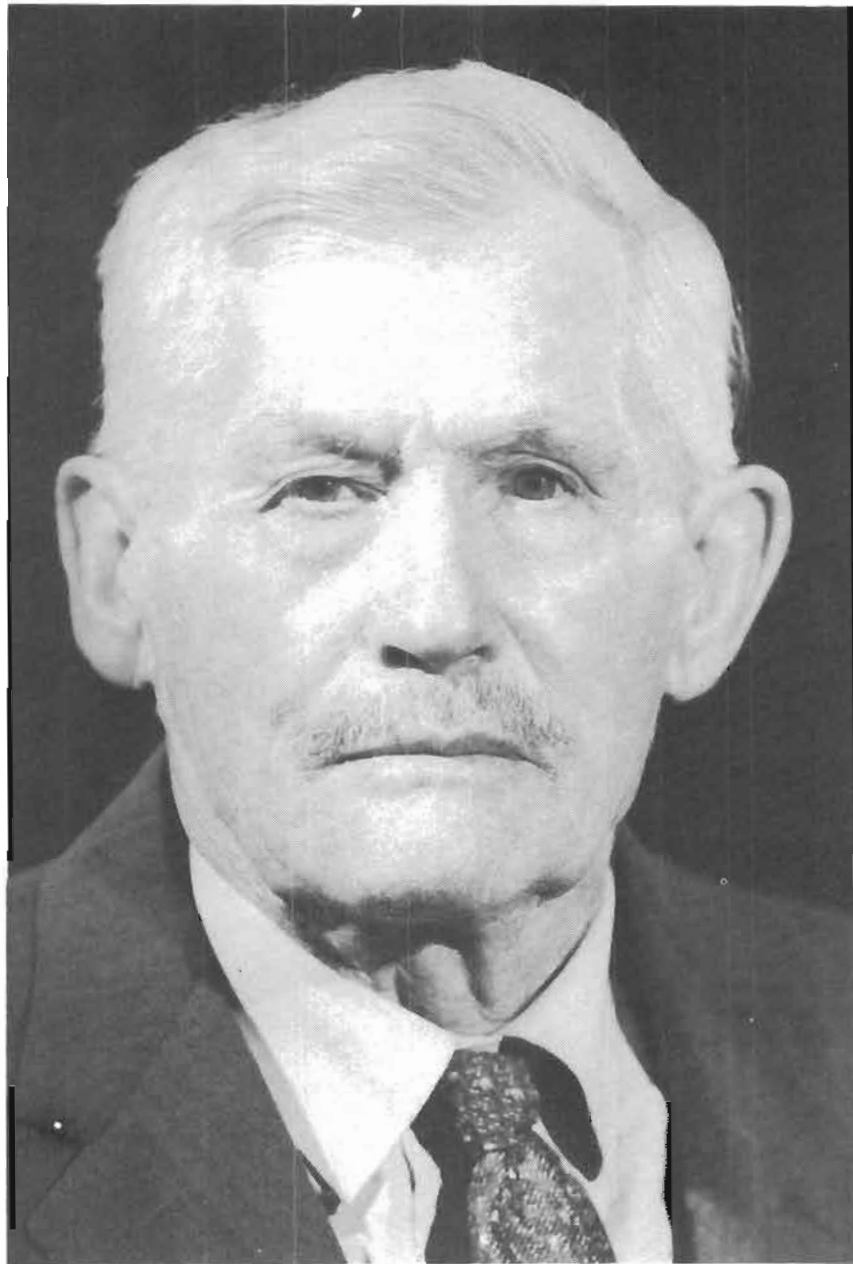
ATTENDU QU'il serait utile à la santé et au bien-être des citoyens de la municipalité de Delisle et Taillon en général, que le village fut nettoyé de toutes les immondices et les nuisances;

ATTENDU QU'il est du devoir de tout le monde d'adopter de telles mesures sanitaires qui puissent prévenir l'introduction et les ravages des maladies épidémiques parmi les habitants de cette municipalité;

ATTENDU QUE la propreté qui n'est impossible à personne contribuerait beaucoup à prévenir les ravages de la maladie;

QU'il soit en conséquence ordonné et statué par règlement du Conseil comme suit:

- 1- Toutes les cours, écuries et autres circonstances et dépendances seront complètement nettoyées de tous fumiers, ordures, immondices, saletés, nuisances ou autres souillures, par les propriétaires occupants ou locataires de maisons, bâtiments ou biens-fonds dans ladite municipalité, lorsque cela sera une nuisance pour les voisins;*
- 2- Personne ne transportera de menus décombres, du fumier, des ordures, etc., par les rues, autrement que dans des voitures bien closes, de manière que nulles parties de ces voitures ne puissent tomber dans la rue;*



M. Arthur Larouche

Maire de la Corporation municipale de Canton Delisle (1913-1916 et 1921-1927)

- 3- *Tout lot de terre ou emplacement occupé doit être fourni d'un privé ou cabinet d'aisance suffisamment creusé en terre et bien entouré, et le propriétaire ou locataire doit faire en sorte que le contenu de ce privé ne parvienne à six pouces de la surface du terrain;*
- 4- *Les fossés autour de tout emplacement devront être ouverts et pratiqués convenablement d'ici au 20 octobre prochain par les personnes qui sont obligées par la loi, pour que les eaux puissent s'écouler librement d'un fossé à l'autre;*
- 5- *Les ordures et immondices et fumiers ne seront pas déposés en dehors d'une circonférence de 100 pieds, en prenant la source ou le puits comme centre de la circonférence;*
- 6- *Quiconque enfreindra aucune des dispositions de ce règlement ou ne s'y conformera pas, encourra pour chaque offense une pénalité qui n'excèdera pas vingt-cinq piastres et qui ne sera pas moindre que une piastre,*
- 7- *Ce règlement entrera en force aussitôt après sa publication.*

16 novembre- Le curé Joseph Renaud ainsi que MM. X. Lachance et Alfred Gagné sont nommés membres du bureau de santé en remplacement de MM. John Gagné, A. Brisson et O. Savard.

Le Conseil décide d'ouvrir un chemin de front entre les 6^e et 7^e Rangs.

1900

5 février- La municipalité demande au Ministre de la Colonisation d'accorder à Ferdinand Larouche, propriétaire du bateau à vapeur "St-Henri", un octroi de \$ 2,000. par année pendant 3 ans afin de lui permettre d'établir un service régulier sur le lac St-Jean.

Le Conseil appuie une requête demandant au Ministre des Postes à Ottawa de transporter la malle trois fois par semaine en hiver et six fois en été.

25 avril- MM. Abraham Boivin, Esdras Tremblay et Méridé Savard sont nommés membres du bureau d'hygiène.

23 mai- Le Conseil décide de porter à 5 le nombre de membres du bureau d'hygiène; on nomme Auguste Langlais et Pierre Gauthier pour compléter les cinq.

Le secrétaire-trésorier est autorisé à faire venir tout ce qui est né-

Maire de la Corporation municipale de Canton Delisle (1916-1921). Premier maire du village de Saint-Coeur-de-Marie (1921-1923), réélu (1937-1939).

M. William Lavoie



cessaire pour désinfecter les personnes affectées de la petite variole tel: souffre, formaline, etc.

La facture s'est élevée à \$ 155.00.

7 juillet- Joseph Fleury, maire, est engagé au salaire de \$ 1.50 par jour comme conducteur des travaux de la calvète sur le terrain de la fabrique.

1901

20 janvier- Erection civile de la municipalité sous le nom de "Corporation municipale de Canton Delisle". Le territoire comprend le Canton de l'Île et les îles adjacentes.

1902

3 mars- Le Conseil autorise la construction de deux ponts dans les baies de la Grande-Décharge, entre le 1^{er} et 2^{ème} rang.

1903

5 janvier- "Vu l'établissement d'une Cour de magistrat dans cette municipalité et que ladite Cour siègera dans la salle publique, le Conseil décide de faire les réparations suivantes et ce, sous la surveillance de M. Alfred Gagné":

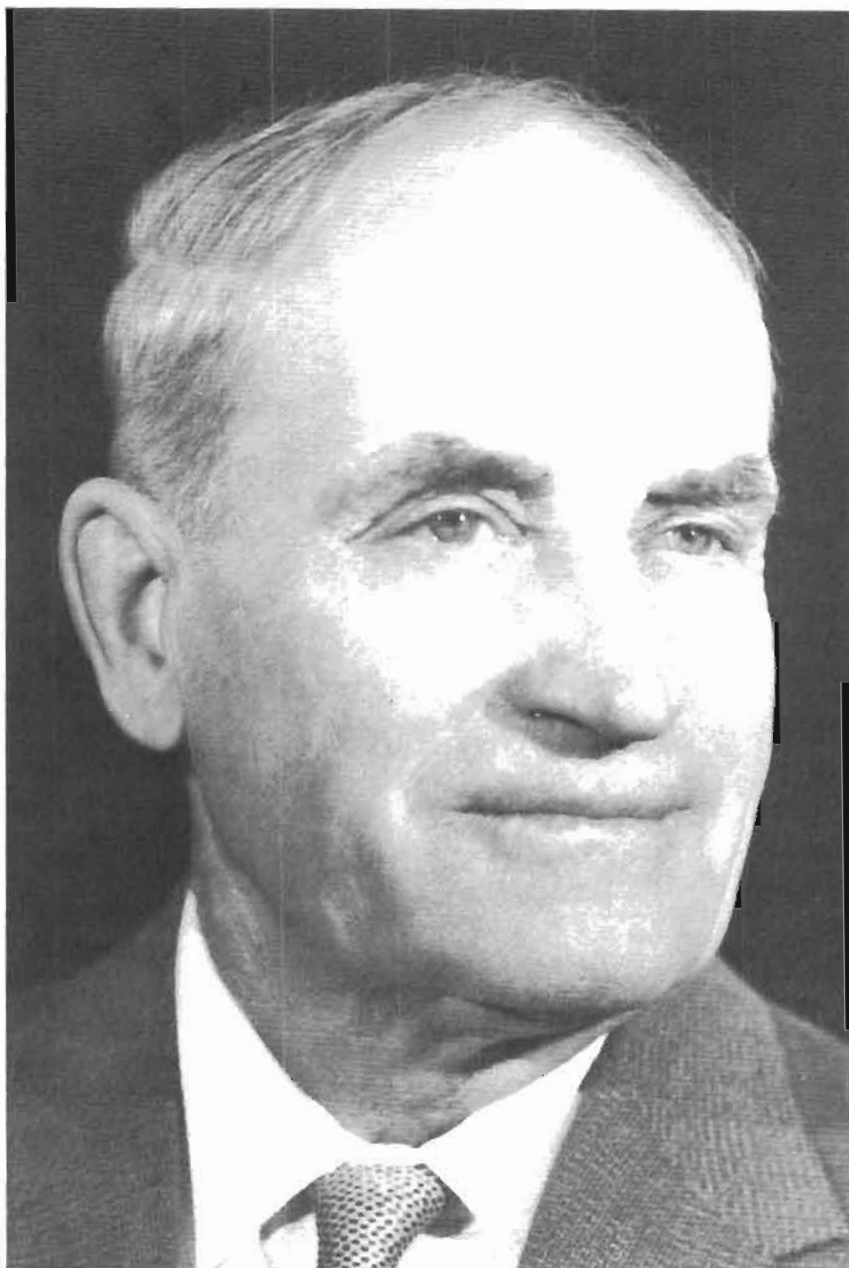
- une balustrade sur un madrier, posée avec des crochets;
- une tribune avec deux marches de hauteur avec une petite table dessus;
- une table de cinq pieds sur trois;
- huit chaises de manufacture, une avec bras et les autres communes;
- une boîte pour les témoins;
- remettre la porte en avant à la place d'un châssis;
- lambris à l'intérieur; le bas en planches et le haut en papier gris;
- blanchir le plafond à la chaux.

2 février- Proposé par Abel Tremblay, secondé par Hubert Bergeron et résolu à l'unanimité que ce Conseil demande à M. le curé de s'intéresser pour avoir un docteur et ce le plus tôt possible.

6 avril- Le Conseil décrète qu'il est défendu de trotter de chaque côté de l'église sur une distance de quatre arpents".

Le Conseil accepte la liste électorale telle que confectionnée.

À la même séance, le Conseil décide que "les trottoirs qui sont à se confectionner" (trottoirs de bois), soient placés à côté des fossés pour ne



M. Edouard Lemieux

Maire de la Corporation municipale de Canton Delisle (1927-1933 et 1935-1936)

pas nuire à l'écoulement des eaux.

Les livres des minutes de Canton Delisle,
de 1904 à 1912, ont été égarés ou perdus.

1912

16 octobre- Le Conseil accorde les contrats d'entretien des chemins d'hiver aux cultivateurs, à la criée à la porte de l'église. Les contrats stipulent que 1- les chemins doivent être en bon ordre toute la saison, sans cahots, pentes, etc.; 2- obligation de baliser des deux côtés des chemins avec rencontre à tous les quatre arpents.

4 novembre- Le Conseil autorise la construction de deux ponts: un au 4^{ème} Rang et l'autre au 5^{ème} Rang.

2 décembre- Considérant la construction d'un gros bateau à vapeur (le St-Henri), le Conseil demande au ministère des Travaux publics une subvention de \$ 2,500. pour améliorer le quai.

À la même séance, le salaire du secrétaire-trésorier est porté à \$ 125. par année et 20% sur les comptes des inspecteurs qui seront collectés.

1913

11 avril- Le Conseil autorise l'ingénieur E. Lavoie à préparer des plans pour construire un aqueduc.

24 avril- Le Conseil autorise Alphonse Aubin, ferblantier de St-Jérôme, à construire l'aqueduc selon les plans de l'ingénieur Lavoie.

10 mai- Le Conseil autorise un emprunt de \$ 40,000., par règlement, pour la construction de l'aqueduc.

1^{er} août- À la suite du décès du maire Arthur Boivin, le Conseil procède à l'élection d'un nouveau maire, ce qui donne lieu à une situation particulière, dont voici le détail:

Joseph Tremblay, secondé par Marcel Simard, propose qu'Arthur Larouche soit élu maire;

Jean Maltais, appuyé par Delphis Fleury, propose qu'Alfred Fleury soit élu maire;

Ont voté pour la première proposition, (pour Arthur Larouche), les conseillers Joseph Tremblay, Marcel Simard et Arthur Larouche. (Ce dernier, à titre de pro-maire et de président d'élection, vote pour la proposition le suggérant comme maire).

M. Joseph Bouchard



Ont voté pour la deuxième proposition, (pour Alfred Fleury), les conseillers Jean Maltais, Delphis Fleury et Alfred Fleury.

Comme il y a égalité dans les votes, Arthur Larouche, à titre de président d'élection, donne son vote prépondérant et vote pour la 1^{re} résolution... vote pour lui-même... et est élu.

1914

24 janvier- Le Conseil avertit les marchands et restaurateurs de se conformer au règlement qui les oblige à "fermer le dimanche et les Jours de fête".

6 juin- Le Conseil avise Pamphile Guérin "d'avoir à arrêter d'envoyer ses égouts dans son puisard ou de le conduire dans un tuyau d'égout".

1915

1^{er} mars- Le Conseil considère que la salle publique est désuète et demande à l'Évêque d'autoriser la Fabrique à en construire une autre; le Conseil paiera \$ 150. par année pour les séances du conseil jusqu'à ce que la Fabrique fasse une répartition.

20 mars- Le Conseil adopte le règlement n° 13 "ordonnant la fermeture des magasins". Il nomme en même temps Alfred Gagné, agent spécial pour faire exécuter le règlement n° 13. Son salaire sera de 50% des amendes.

13 décembre- À la suite de l'incendie de la salle publique, le Conseil loue une salle chez Charles Simard, au prix de \$ 7.00 par mois, pour les séances du conseil et la Cour de magistrat. La location sera jusqu'au 15 novembre 1915 ou avant, si la salle publique est prête avant.

1916

12 janvier- Le Conseil accepte de payer \$ 3.00 par année à Isaac Bouchard pour un abonnement au téléphone.

4 décembre- La municipalité, qui faisait affaire avec la Banque Nationale, à Roberval, déménage à Hébertville-Station.

1917

La municipalité de Delisle perd les Rangs 6 et 7 pour former la municipalité de l'Ascension, avec partie du Canton Garnier.

18 mai- Le Conseil étudie la possibilité de rehausser l'écluse de l'aqueduc. Comme l'eau se répandra sur le terrain de Johnny Boily, ce



M. Johnny Gilbert

Maire du village de Saint-Coeur-de-Marie (1936-1937).

dernier demande \$ 200. de dommages; le Conseil trouve ce montant trop élevé et retarde les travaux.

16 septembre- La municipalité de St-Henri demande de se raccorder à l'aqueduc, dans le Rang de l'église. Le Conseil chargera à cet effet la somme de \$ 6,000. et la prise d'eau sera à la jonction du Rang 5.

1918

6 mai- Pour rencontrer les dépenses et les intérêts des travaux de l'aqueduc, le Conseil ordonne de préparer un rôle de perception de .10 cents du \$ 100. sur les évaluations couvertes par le réseau d'aqueduc.

10 juin- Le Conseil accepte de donner le contrat de l'aqueduc à l'entreprise privée. Le maire est autorisé à essayer de trouver l'argent nécessaire pour la construction de l'écluse et le prolongement du réseau d'aqueduc, soit \$ 12,000. Cet emprunt sera fait par billet.

19 juin- Le Conseil décide de se renseigner auprès de M. Édouard Lemieux pour s'informer comment obtenir la somme voulue à la Baie-St-Paul.

Un grand nombre de citoyens demandent au Registraire d'exempter de nouveau du service militaire, le docteur Lionel Cinq-Mars.

24 juin- Le Conseil prend connaissance du devis des travaux de l'écluse préparé par l'ingénieur et fait afficher une demande de soumissions.

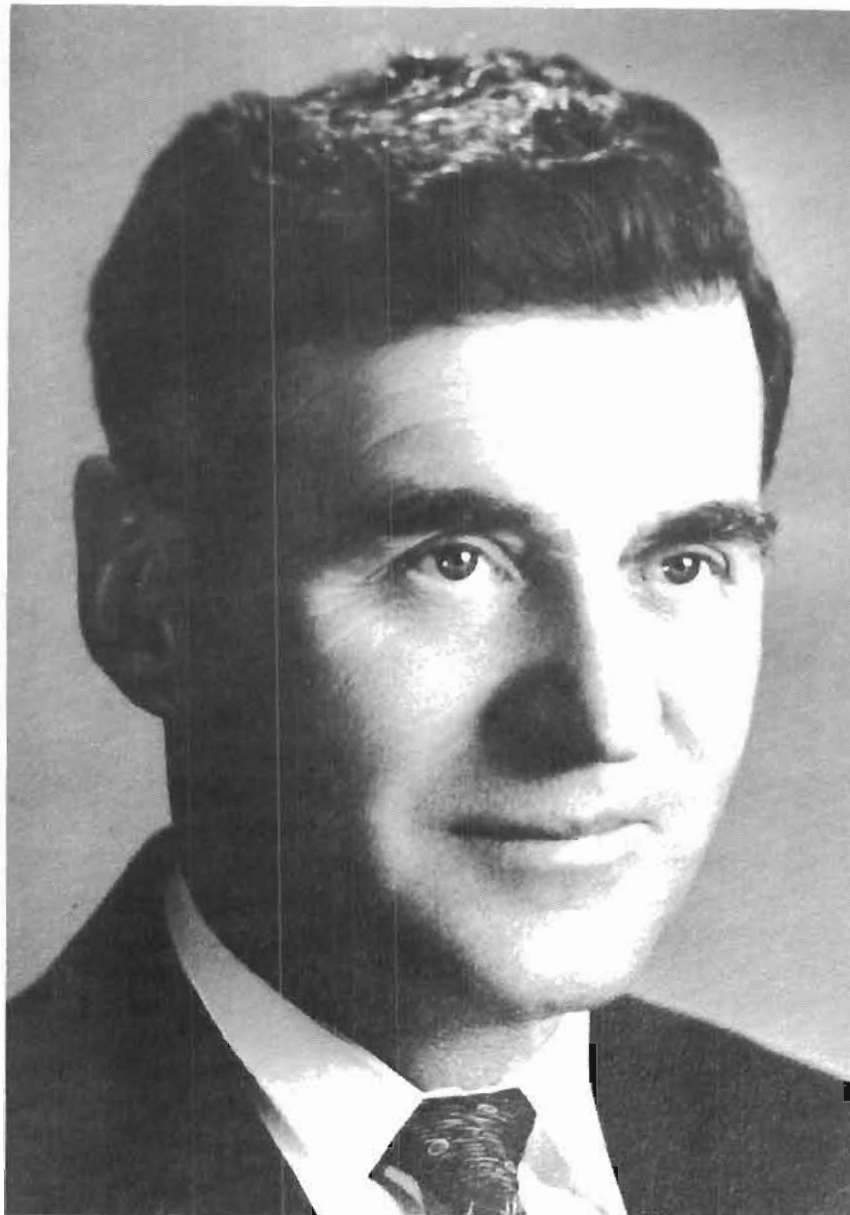
À la suite d'un bris à l'écluse, les terres d'Hubert Thériault et de Henri Larouche furent endommagées.

13 juillet- À l'ouverture des soumissions, il n'y a que celle de Jos. Flamand, pour la somme de \$ 4,300. pour la construction de l'écluse; accepté.

27 juillet- Le secrétaire est prié d'écrire à Provincial Securities l'avisant que la municipalité voudrait faire un nouvel emprunt de \$ 20,000. à la condition de prendre sur cette somme que le montant dont elle aura besoin, soit environ \$ 12,000. Il devra également s'informer comment amender le règlement et de mettre en circulation la balance des débentures restantes, soit \$ 5,000.

Le maire est autorisé à contracter un emprunt de \$ 1,000. à la Banque Nationale de Saint-Coeur-de-Marie, pour payer le ciment de l'écluse.

5 août- Le notaire Taschereau, dans une lettre à la Municipalité, consent à prêter \$ 12,000. au taux de 6%.



M. Joseph-Élie Maltais

Maire de la Corporation municipale de Canton Delisle (1937-1969). Préfet du comté de Lac-Saint-Jean-Est de mars 1952 à juin 1963; il fut également vice-président de l'Union régionale des Conseils de comté.

17 août- Le secrétaire-trésorier André Roche offre sa démission; Paul Tremblay fait application et est engagé.

Dans une lettre au Conseil, Alfred Gagné demande la permission d'installer l'électricité dans la municipalité, moyennant une exemption de taxe pour 10 ans. Considérant qu'il s'agit d'une utilité publique, le Conseil accepte cette demande.

1919

12 mai- Assemblée spéciale du Conseil de Saint-Coeur-de-Marie et du nouveau Conseil de l'Ascension. Il est alors résolu:

"Que le Conseil de St-Coeur-de-Marie passe une résolution en séparation avec la municipalité de l'Ascension et approuvée par cette dernière, que le partage soit fait d'accord au prorata de l'évaluation, après vérification faite du rôle d'évaluation en vigueur dans les deux municipalités d'accord, consentant à accepter, vu que les recettes et dépenses se balancent et aussi sur réclamation de part et d'autre.

Le Conseil de l'Ascension de N.S. consent, par ses électeurs, à payer l'arrérage du rôle d'évaluation de 1917, remis au mois de juin 1918, en force jusqu'au mois de juin 1919.

Il est proposé qu'après entente faite par ces deux municipalités qu'une reddition de comptes soit faite et approuvée par le Conseil de Saint-Coeur-de-Marie et qu'une copie soit remise au Conseil de l'Ascension, après acceptation des deux municipalités, que cette reddition des comptes soit considérée comme règlement final entre les deux dites municipalités et que l'évaluation soit faite de l'ameublement du conseil de Saint-Coeur-de-Marie, sauf la machine à chemin".

17 mai- Les deux municipalités acceptent le rapport du prorata sur l'évaluation.

À la même séance, le Conseil accepte de payer la somme de \$ 350. à Pamphile Gaudreault pour le transport du presbytère.

19 juin- Le secrétaire-trésorier est autorisé à préparer un rôle d'évaluation à 0.60 cents du \$ 100. sur l'évaluation des biens-fonds pour rencontrer les dépenses générales contractées en 1919.

Le Conseil prend connaissance du coût des travaux de la salle publique par Édouard Fleury, soit \$ 1,549.

1920

19 janvier- Le Conseil demande son affiliation à l'Union des municipalités de la province. Le maire William Lavoie et le secrétaire-trésorier



M. Robert Gagnon

Maire de la Corporation municipale de Canton Delisle (1969-1979) 1^{er} maire de la nouvelle municipalité de Delisle depuis 1979. Préfet du comté de Lac-Saint-Jean-Est de décembre 1977 à janvier 1982.

Gustave Girard sont autorisés à signer les documents à cet effet.

Le Conseil verse la somme de \$ 700. pour sa cotisation de 1919 au Conseil de comté.

5 février- À la suite de la démission du secrétaire-trésorier Paul Tremblay, le Conseil engage Gustave Girard, instituteur, au salaire de \$ 350. par année.

13 mars- Le Conseil prend connaissance d'une poursuite intentée par le postillon Eugène Gauthier, d'Alma, alléguant que les chemins avaient mal été entretenus en février.

Le Conseil plaide non coupable.

Les avocats de M. Gauthier réclament \$ 20.00 pour leur client. Plutôt que de se rendre à Roberval pour un procès, ce qui encoure des frais, la municipalité consent à confesser jugement pour la somme de \$ 5.00 plus les frais, mais sans admettre sa culpabilité.

3 mai- À cause du mauvais service de l'aqueduc pendant l'hiver, le Conseil accepte que les contribuables du Rang des Chicots reçoivent l'eau gratuitement pour trois mois.

29 juin- Georges Lebel est nommé constable pour faire régner l'ordre et le silence aux séances du conseil.

Le secrétaire-trésorier, Gustave Girard, démissionne à la suite de sa nomination comme inspecteur d'écoles.

14 juillet- Ernest Bouchard est nommé constable.

Xavier Larouche est engagé comme secrétaire-trésorier en remplacement de Gustave Girard.

13 octobre- William Lavoie, maire, est autorisé à commencer les travaux du pont sur la rivière aux Harts, utilisant à cette fin la somme de \$ 300. obtenue en subvention du gouvernement. Le pont devra être construit sur des piliers de béton et selon le devis de M. William Lavoie.

1921

Les relations entre le Canton De l'Isle et le village sont de plus en plus tendues... les contribuables du village se plaignent du mauvais service de l'aqueduc et ne cessent de demander des améliorations; ils demandent la construction de trottoirs et, de plus, la question de réparer la vieille église ou d'en construire une nouvelle fait l'objet de vives discussions entre les deux groupes.



Docteur Lionel Cinq-Mars

Maire du village de Saint-Cœur-de-Marie (1923-1927).

Et le résultat ne se fait pas attendre... le village se sépare de la paroisse et volera désormais de ses propres ailes.

(On trouvera en deuxième partie, l'évolution du village à partir de 1921).

*
* * *

3 janvier- À la première élection, à la suite de cette séparation, Arthur Larouche est élu maire. Le Conseil se compose comme suit: conseillers, Adélard Maltais, Édouard Lemieux, Jean Bergeron, Joseph Noël et Adélard Boivin, pro-maire.

7 février- Le salaire du secrétaire-trésorier est porté à \$ 500. par année, dont \$ 125. pour la collection des comptes de l'aqueduc.

2 mai- Le Conseil prend connaissance d'une réclamation de l'avocat Elzéar Lévesque, de Chicoutimi, au montant de \$ 50.00 pour diverses consultations.

Egalement, le Conseil reçoit un avis de Jos. Flamand à l'effet qu'il vend ses sources d'eau à la municipalité de l'Ascension.

1922

6 février- Le Conseil demande au gouvernement de reconnaître la route ceinturant le Lac-St-Jean, comme route régionale.

7 août- Le Conseil adresse une lettre au Premier Ministre L.-A. Taschereau donnant son assentiment au projet de construction d'un pouvoir électrique sur la Grande-Décharge.

1923

10 janvier- Arthur Larouche est réélu maire.

5 février- Le Conseil appuie la demande d'octroi pour la construction du moulin à farine à rouleaux d'Eugène Tremblay. (Les gens ayant déjà souscrit \$ 1,000.).

29 juin- L'évaluation des 57 propriétés de la municipalité est de \$ 184,000.

23 août- Le Conseil appuie une requête demandant la construction ou le prolongement du chemin de fer de Péribonka.

1924

28 janvier- Le Conseil demande "que les lots bornant la Grande-Décharge soient érigés en municipalité".



M. Thomas Fleury

Maire du village de Saint-Coeur-de-Marie (1927-1935)

28 mars- Alors qu'il est question d'ériger la nouvelle ville d'Isle-Maligne, le Conseil adopte la résolution suivante:

ATTENDU QUE ce conseil juge qu'il est maintenant d'intérêt public que les terrains ou parties de terrains situés près de la Rivière Saguenay ou Grande-Décharge où la Quebec Développement Co. Ltd est à faire des travaux considérables, soient érigés en municipalité distincte;

QUE le Conseil donne entière approbation à ce que soient érigés en municipalité distincte les terrains suivants, soit:

- 1- *Tout le Rang "A" du Canton Delisle.*
- 2- *L'Isle n° 13 des Îles de la Grande-Décharge du Canton Delisle, appelé l'Isle-Maligne.*
- 3- *Les lots 9-10-11 du Rang III de l'Isle d'Alma, Canton Delisle.*
- 4- *Les lots 1, 2, 3-A, 3-B, 4, 5, 6, 7, 8, 9-A, 9-B, 10 et 11 ou partie d'iceux, du Rang II de l'Île d'Alma, au cadastre officiel du Canton Delisle.*

De plus, ce Conseil déclare qu'il n'a aucune objection à ce que le gouvernement de la province de Québec prenne toutes les mesures nécessaires pour hâter l'érection de cette municipalité et qu'il verra avec satisfaction la réalisation de ce projet.

La présente motion est présentée par Eugène Tremblay, secondée par Gaudiose Gaudreault et adoptée à l'unanimité.

*Signé/ Arthur Larouche, maire
Signé/ Xavier Larouche, sec.-trés.*

Extrait de la loi érigeant la ville d'Isle-Maligne

La ville sera tenue de payer sa part des dettes actuelles de la corporation du Canton de Delisle et de la paroisse de St-Joseph-d'Alma, au prorata de l'évaluation actuelle des terrains détachés desdits canton et paroisse, suivant la valeur actuelle, telle que constatée au rôle d'évaluation en vigueur dans les municipalités lors de la mise en vigueur de la présente loi, à l'exception toutefois des dettes contractées pour la confection ou amélioration des systèmes d'aqueduc et des chemins desdites municipalités situés en dehors du territoire détaché, et le règlement de ladite dette entre les parties se fera suivant les dispositions des articles 50 et suivants, du Code municipal de Québec.

Ladite ville aura droit, néanmoins, en tout temps, de se libérer à toujours de ladite dette, en payant à la corporation du Canton de



M. Paul Tremblay

Maire du village de Saint-Coeur-de-Marie (1935-1937)

Delisle et de la paroisse de St-Joseph-d'Alma le capital de sa part et tous arrérages d'intérêts alors dus.

7 avril- Le taux de la taxe foncière est fixé à \$ 1.00 du \$ 100. d'évaluation; le budget est de \$ 7,168.00.

2 juin- Le Conseil adopte le Règlement n° 23 qui prévoit "la vaccination obligatoire sous peine d'amende de \$ 5.00, plus \$ 1.00 par journée de retard à compter de deux jours après la promulgation du Règlement".

2 juillet- Le Conseil avise la municipalité du village qu'elle sera responsable des bris de l'aqueduc par la construction de chemins.

Les ponts de bois sur les rivières Mistouk, aux Harts et aux Chicots sont remplacés par des ponts en fer.

Le Rang "A" du Canton De l'Isle passa à la municipalité d'Isle-Maligne.

1925

2 février- Le Conseil se joint à celui du village pour demander l'aide financière de la Quebec Development proportionnellement aux pertes qu'elles subiront par suite des inondations dues au haussement des eaux du lac.

3 mai- À l'avenir, les élections municipales auront lieu au scrutin secret, au lieu de vive voix, en conformité avec le code municipal.

19 mai- Le Conseil demande qu'un chemin de fer ceinture le Lac-St-Jean et passe par Saint-Coeur-de-Marie pour entrer sur le marché industriel et commercial.

1927

7 mars- Le Conseil prend connaissance de la "Loi pour l'indemnisation des terres", en considération des terres vendues à bas prix à Quebec Development en 1915, et surtout du fait que le lac St-Jean devait être haussé à 7.5 mais qu'il a été haussé à 17.5. Le Conseil demande, en particulier, d'amender les articles 15 et 42 pour avoir le droit de taxer les propriétés de la Compagnie.

1929

Le budget de la municipalité est de \$ 11,689.61.

Les octrois pour la voirie à 50% rapporteront \$ 7,000. et pour la colonisation, également à 50%, rapporteront \$ 600.



M. Edmour Savard

Maire du village de Saint-Coeur-de-Marie (1939-1949)

280

1931

2 février- La compagnie Duke Price offre \$ 5,000. pour dommages à l'aqueduc, sans toutefois reconnaître ses torts. Refusé.

1932

Le Conseil demande à la ville d'Alma et au Chemin de fer d'ouvrir la gare de Riverbend au lieu de celle d'Alma qui est en mauvais état; de plus, celle de Ribervend est plus proche pour les municipalités du secteur nord.

7 novembre- Le Conseil invite le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour faire compléter les travaux du chemin de fer jusqu'à Péribonka pour les raisons suivantes:

ATTENDU QUE le chemin de fer Québec-Saguenay-Chibougamau a construit des ponts, terrassements, clôtures pour le chemin de fer de Riverbend à Péribonka;

ATTENDU QUE la compagnie a reçu de généreux subsides à cet effet;

ATTENDU QUE les colons ont besoin de travailler;

ATTENDU QUE ce retard va faire perdre des travaux déjà faits;

5 décembre- Considérant que la ville d'Alma est le centre géographique, démographique et commercial du Lac-St-Jean, le Conseil demande que le Bureau d'enregistrement d'Hébertville soit déménagé à Alma.

1933

8 février- La municipalité se place sous le contrôle de la Commission municipale de Québec

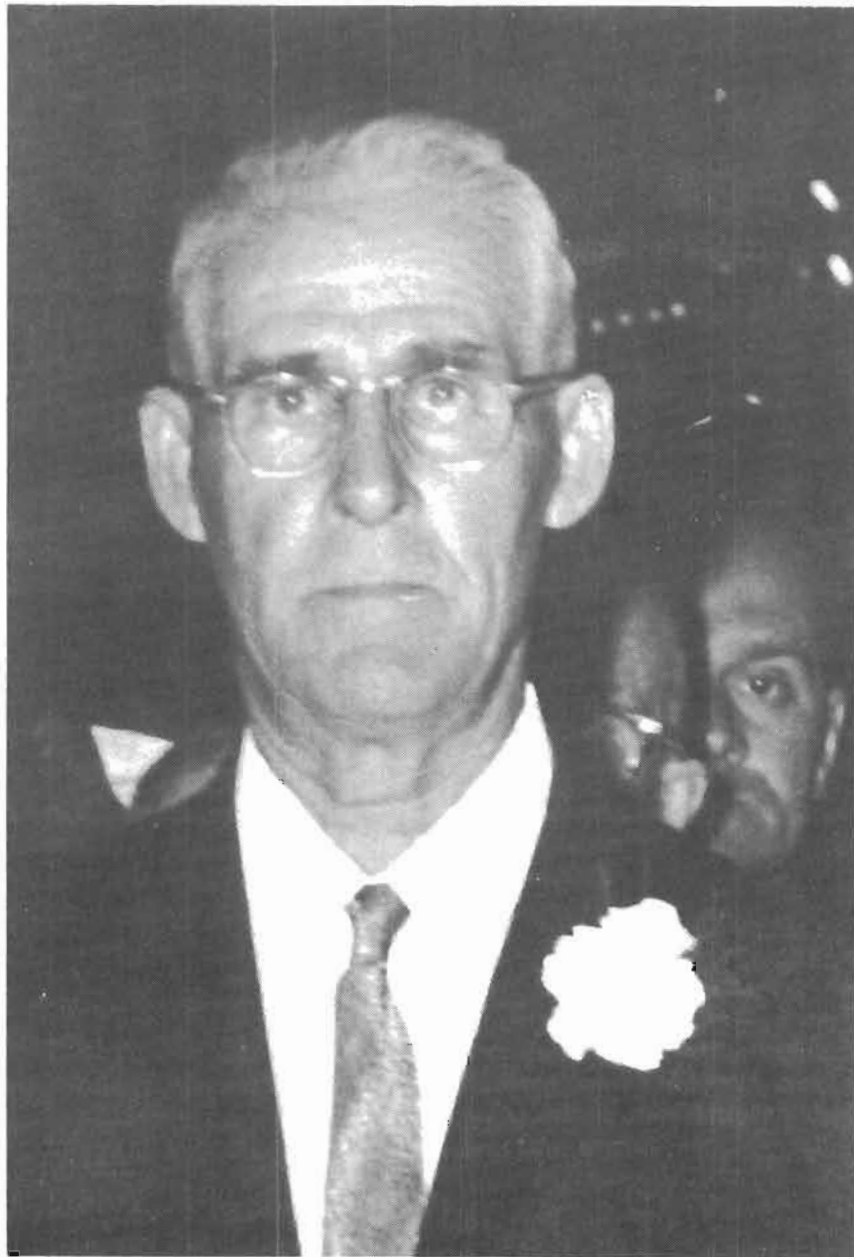
13 octobre- Considérant qu'il n'y a pas de moulin à farine dans la municipalité, le Conseil demande à la compagnie Duke Price d'accorder temporairement 30 forces chevaux-vapeur qui pourraient être mis à la disposition d'un particulier pour la construction d'un moulin à farine.

1934

13 juillet- Le ministère de la Voirie, dans une lettre au conseil, se déclare prêt à exécuter les travaux demandés aux approches du pont de la rivière Mistouk... à la condition que la municipalité fournisse les terrains pour ces travaux.

1935

11 février- La municipalité demande au gouvernement d'abroger la



M. Émile (Jos.) Fleury

Maire du village de Saint-Coeur-de-Marie (1949-1950).

Loi créant la ville d'Isle-Maligne en 1924, parce que cette ville n'a pas rempli ses obligations, ce qui a obligé la municipalité à se placer sous le contrôle de la Commission municipale.

7 mai- Le Conseil proteste contre la hausse des tarifs de la compagnie du Téléphone Saguenay-Québec.

1936

5 octobre- Le secrétaire-trésorier de la municipalité, Xavier Larouche offre sa démission à la suite de sa nomination comme délégué de la Commission municipale de Québec, avec bureau à Alma.

1937

Le Conseil adopte un budget de l'ordre de \$ 10,662.57, prévoyant un déficit de l'ordre de \$ 6,758.30.

1939

17 avril- Le taux de la taxe foncière est fixé à 0.40 cents du \$ 100. d'évaluation.

4 décembre- La Commission municipale de Québec, dans un plan de redressement et de réorganisation des finances de la municipalité, suggère d'émettre des obligations au montant de \$ 165,000.

1940

5 février- Émission des premières licences pour chiens. Le prix des autres permis est le suivant:

| | |
|--------------------------|-------|
| Marchand général | 50.00 |
| Boucherie | 5.00 |
| Barbier | 5.00 |
| Marchand de seconde main | 5.00 |
| Colporteur | 50.00 |
| Restaurateur | 10.00 |
| Forgeron | 5.00 |

4 mars- Les contribuables du Rang des Chicots demandent à la Saguenay Électrique de leur fournir l'électricité.

L'évaluation des propriétés de la municipalité, en 1940, est de \$ 627,210.00.

1941

3 février- La municipalité reçoit une lettre du ministère de la Voirie, demandant au conseil d'installer un baril rempli d'eau sur chacun des



M. Anatole Fleury

Maire du village de Saint-Coeur-de-Marie (1951-1955)

grands ponts de bois, lesquels pourraient servir en cas d'incendie.

4 août- Le Conseil décide d'acheter de la ville de Chicoutimi, une pompe électrique au coût de \$ 400.00 pour pousser l'eau de l'aqueduc dans les Rangs.

1942

2 février- Construction d'un aqueduc dans le Rang de la Décharge.

2 mars- Le Conseil demande au Premier Ministre Adelard Godbout d'exempter les fils de cultivateurs du service militaire.

12 juin- Demande au gouvernement canadien de retirer sa décision d'envoyer des soldats canadiens outre-mer.

Rencontre avec la ville d'Isle-Maligne pour envisager la possibilité d'obtenir l'eau.

1943

4 octobre- Le Conseil demande à la Police provinciale de surveiller le village parce que depuis une couple de mois, des maraudeurs parcourent la paroisse: des magasins ont été défoncés, des vols de poulets ont été constatés.

8 décembre- La municipalité fait une mise en demeure à la compagnie Duke Price d'avoir à payer la somme de \$ 97,616. pour dommages causés au réseau d'aqueduc par le haussement des eaux du lac St-Jean.

1944

7 février- La municipalité s'oppose à la venue de réfugiés européens au Canada.

Le salaire du secrétaire est porté à \$ 350. par année.

5 septembre- La compagnie Saguenay Power offre \$ 15,000. comme paiement final des dommages causés par le haussement des eaux du lac St-Jean. - La municipalité refuse.

6 novembre- La municipalité donne quittance à la compagnie Saguenay Power pour les dommages causés au réseau d'aqueduc par le haussement des eaux du lac St-Jean, sur réception d'un montant de \$ 17,500.

1945

1^{er} octobre- Xavier Larouche est nommé assistant-délégué de la Commission municipale de Québec pour la région du Lac-St-Jean, avec bureau à l'hôtel de ville d'Alma.



M. Wellie Tremblay

Maire du village de Saint-Cœur-de-Marie (1955-1958)

286

1946

2 septembre- À la demande du curé Ludger Gauthier, le Conseil accepte de donner les noms suivants aux rangs de la municipalité:

| | |
|---------------------|-----------------|
| Rang 5 ouest | Rg St-Dominique |
| Rang 5 est | Rg St-François |
| Rang 4 | Rg St-Louis |
| Rang de la Décharge | Rg St-Michel |
| Rang de l'église | Rg St-Charles |
| Rang des Chicots | Rg St-Georges |

1^{er} novembre- À la suite d'une entente avec la ville d'Isle-Maligne, cette dernière fournira au Canton Delisle, deux millions de gallons d'eau par mois, chlorée mais non filtrée.

1949

7 février- La municipalité a effectué des travaux de l'ordre de \$ 32,000 au réseau d'aqueduc pour doubler la pression et réclame \$ 16,000. du village de Saint-Coeur-de-Marie.

1951

3 décembre- La municipalité accepte d'entretenir les chemins en hiver pour les automobiles.

1952

4 août- La municipalité établit des nouveaux taux pour l'aqueduc:

| | |
|---------------------------|-----------------|
| Une résidence | 30.00 par année |
| Un locataire | 30.00 par année |
| Garage/poste de service | 30.00 par année |
| Cabinet d'aisance ou bain | 5.00 |
| Cultivateur (chaque lot) | 30.00 |

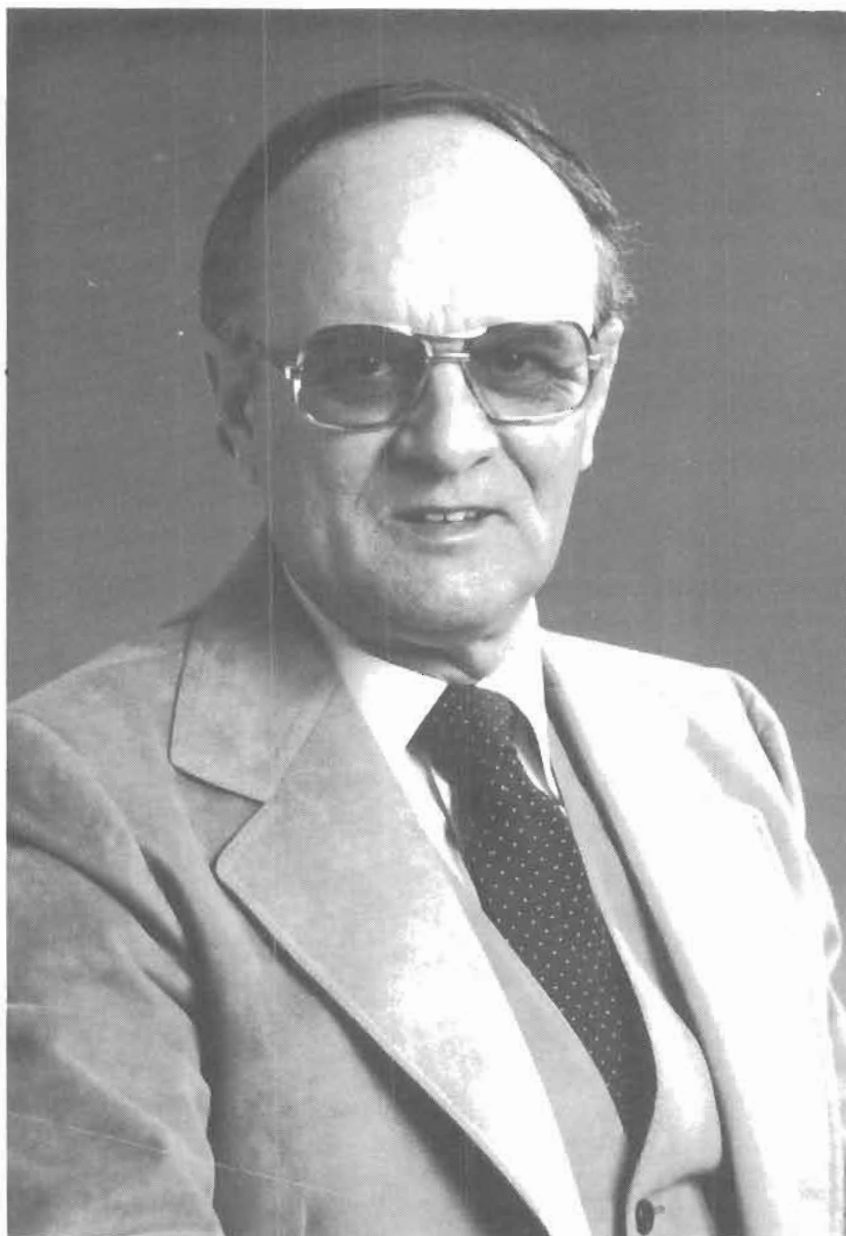
2 septembre- Le pont en fer sur la rivière Mistouk est donné à la municipalité par le ministère des Travaux publics; il est vendu à Belle Construction pour la somme de \$ 10,000.00.

24 novembre- Le Conseil adopte le Règlement n° 83 décrétant l'entretien des chemins d'hiver par la municipalité.

1953

Reconstruction des trottoirs en ciment.

3 août- À la demande du curé de St-Henri, le Conseil adopte le Règlement n° 84 "prohibant les salles de danse dans les limites de la municipalité".



M. Clément Fleury

Maire du Village de Saint-Coeur-de-Marie (1958-1972) et (1978-1979) et Préfet du Conseil de comté Lac-Saint-Jean Est (janvier 1966 à juin 1968).

2 novembre- La municipalité accorde le contrat pour l'entretien des chemins d'hiver à Ludger Claveau, à \$ 300. du mille.

1954

5 avril- La municipalité demande la construction du pont Carcajou, au dessus de la Petite-Décharge, afin d'éviter de passer dans la ville d'Alma.

7 avril- La municipalité soumet un mémoire à la Commission Tremblay, dont les principales recommandations sont: la municipalité est en difficultés financières à cause de la séparation de la ville d'Isle-Maligne; Alcan devrait payer des sommes considérables en dédommagement; demande de pouvoir taxer les pouvoirs électriques.

1955

5 décembre- La municipalité accepte que les lignes de Bell Canada traversent la municipalité.

1956

3 juillet- Le Conseil, en accord avec le village, achète l'ancien presbytère à certaines conditions, dont l'obligation de loger le sacristain dans l'ancienne cuisine.

13 août- La municipalité se soumet aux articles 240 à 249D du Code municipal décrétant que les maires et conseillers seront élus pour trois (3) ans à partir de la prochaine élection.

27 août- Le Conseil tient sa première séance dans le vieux presbytère.

1957

4 février- La dette de l'aqueduc est de \$ 172,000.

Joseph-Élie Maltais est nommé directeur de l'Union des conseils de comté.

5 août- Le bureau de la Commission municipale de Québec, à Alma, déménage à Chicoutimi.

Raymond Harvey démissionne comme surintendant de l'aqueduc, à cause de maladie; il est remplacé par Rosaire Harvey.

1958

5 juin- Le Bill imposant une taxe de vente de 2% dans tout le comté de Lac-St-Jean est en force depuis le 1^{er} janvier.



M. Omer Bouchard

Maire du village de Saint-Coeur-de-Marie (1972-1978).

1960

Les deux municipalités aménagent leur secrétariat dans deux locaux dans le nouvel hôtel de ville.

1961

3 janvier- La municipalité fait construire un hangar de 8 x 12 pieds pour loger les outils et autres accessoires.

Autorisation d'aménager un terrain pour la confection d'une patinoire.

La municipalité exécute des travaux d'hiver pour la somme de \$ 4,600. avec octroi de \$ 4,240.

1962

Travaux d'hiver \$ 24,000. (Octroi de \$ 17,500.).

1963

4 février- La municipalité adopte le Règlement n° 105 "décrétant la révocation du Règlement n° 23 concernant la prohibition et déterminant la nature et le nombre de permis de vente de boissons alcooliques que la Régie des alcools pourra accorder dans la municipalité.

13 mai- Joseph-Élie Maltais est élu par 37 voix de majorité sur son adversaire, Alcide Claveau.

Travaux d'hiver \$ 52,000. (Octrois \$ 43,240.).

1964

Travaux d'hiver \$ 77,000. (Octrois \$ 55,800.).

10 mars- Adoption du Règlement n° 123 concernant le numérotage des maisons.

8 septembre- Règlement n° 127 autorisant la vente de la bière dans la municipalité (le règlement défendant la vente de boissons alcooliques dans tout le comté de Lac-St-Jean, adopté en 1961, a été abrogé).

En vertu de l'article 77 du Code municipal, tel qu'amendé par le Bill 56, autorisant la municipalité à accorder une rémunération au maire et aux conseillers, la municipalité accordera:

\$ 500.00 au maire

\$ 200.00 aux conseillers.

17 juin- La municipalité accuse réception d'un octroi de \$ 10,000.



La première pompe à incendie de Saint-Coeur-de-Marie, placée devant la nouvelle caserne à incendie et que l'on conserve précieusement comme "symbole" historique.



L'Hôtel de ville de Saint-Coeur-de-Marie, (ancien presbytère) qui loge également la Caisse populaire de l'endroit.

du ministère de la Voirie pour des travaux de voirie.

5 juillet- La municipalité accorde un permis de construction à Léonce Bouchard pour un abattoir évalué à \$ 35,000.

1965

Travaux d'hiver \$ 162,583. (Octrois \$ 155,031.).

17 juin- Le Conseil s'objecte aux changements de la carte électorale, prévoyant un comté de Ste-Monique à Ste-Rose-du-Nord; le Conseil veut demeurer dans le comté de Lac-St-Jean Est.

1966

1^{er} février- La municipalité engage Me Marcel Simard comme procureur dans la contestation du rôle d'évaluation par Aluminium du Canada Ltée.

9 décembre- La municipalité de Canton Delisle et le village de Saint-Coeur-de-Marie s'entendent pour mettre en commun le service des incendies: le matériel sera fourni par le village, les dépenses seront partagées à 50% et le chef de la brigade des incendies sera Octave Normand, qui sera assisté de Raymond Harvey, comme sous-chef.

Travaux d'hiver \$ 145,350. (Octrois \$ 133,700.).

1967

2 janvier- La municipalité proteste auprès de l'Aluminium du Canada du fait que le niveau du lac St-Jean baisse 6 pouces plus bas que le niveau donné par la compagnie, ce qui empêche les pompes de fonctionner et prive d'eau la population.

12 avril- La municipalité demande au ministère des Richesses naturelles d'envoyer une équipe pour faire des sondages afin de trouver une source d'alimentation d'eau potable (puits artésien).

20 juin- À la suite de la démission du secrétaire-trésorier Noël Dufour, le Conseil reçoit 11 applications pour ce poste. En octobre, il retient les services de Florent Côté.

Travaux d'hiver \$ 329,000. (Octrois \$ 299,800.).

4 octobre- La municipalité installe une pompe au quartier Delisle, au coût de \$ 5,000. pour augmenter la pression de l'aqueduc.

1968

19 février- De concert avec la municipalité du village, le Canton



La rue Saint-Joseph en 1940.



La rue Saint-Joseph en 1934.

Delisle se porte acquéreur d'un terrain de la Fabrique, pour la somme de \$ 1.00, pour l'aménagement d'une plage municipale.

1^{er} avril- Les Forces motrices du Saguenay, sous la signature de René Prévost, avisent la municipalité de prévoir la remise en opération de l'ancienne prise d'eau afin de régler le problème de la pompe dans la Grande-Décharge.

Le Conseil engage un ingénieur pour rencontrer les Forces motrices pour tenter de solutionner ce problème qui revient à chaque printemps.

6 mai- La municipalité demande au ministère des Ressources naturelles de faire effectuer des sondages dans le secteur de l'Ascension pour trouver des puits artésiens.

3 septembre- La municipalité proteste auprès du gouvernement fédéral qui a l'intention d'arrêter le programme de travaux d'hiver.

4 novembre- En réponse à la municipalité, le ministère des Richesses naturelles avise qu'il fera faire des relevés sismiques en 1968 et effectuera des travaux en 1970 pour des puits d'essai.

1969

2 novembre- Lors de l'élection de novembre, Robert Gagnon est élu maire avec une majorité de 76 voix sur Joseph-Elie Maltaisa; la participation des contribuables a été de 74.1%.

1971

5 avril- La municipalité offre son service des incendies au Canton Taché et à l'Ascension.

7 juin- Le Conseil demande à la Direction générale de la Prévention des incendies d'envoyer un enquêteur au sujet de l'incendie à la Coopérative, le 30 mai.

5 juillet- Le Conseil amende le Règlement n° 126 pour autoriser la vente de boissons alcooliques dans les limites de la municipalité:

"La Régie des alcools du Québec est autorisée à émettre dans le territoire de la municipalité de Canton Delisle des permis de vente de boissons alcooliques en nombre et de la catégorie qu'elle jugera à propos d'émettre, selon les demandes qui lui seront présentées."

2 août- La municipalité accuse réception d'une lettre du ministère des Affaires municipales accordant une subvention de l'ordre de \$ 166,000. payable en dix ans, pour aider à la construction du remplacement de l'aqueduc dans le Rang St-François.



Louise Bouchard, Joseph Larouche et
Bella Bouchard.



La rue Saint-Joseph; à l'arrière, la
maison de M. Abel Tremblay.
La fillette... Georgette Bergeron.

7 septembre- La municipalité reçoit une subvention de \$ 5,000. pour du pavage de rues.

7 octobre- Le Conseil autorise la confection et la pose d'un panneau de bienvenue à l'entrée de la municipalité, à la demande de la Jeune Chambre de Mistouk.

De concert avec le village de Saint-Coeur-de-Marie, la municipalité de Delisle demande une subvention pour la construction d'une caserne de pompier et de l'équipement. Les dépenses sont prévues comme suit:

| | |
|--------------------|------------|
| Caserne de pompier | 75,880.00 |
| Équipement | 55,500.00 |
| Frais connexes | 13,500.00 |
| | <hr/> |
| | 144,880.00 |

1972

5 janvier- À la suite de l'abandon de sa charte par le Comité des loisirs de Saint-Coeur-de-Marie, la municipalité de Canton Delisle accepte de prendre à sa charge l'administration des loisirs, en collaboration avec le village; une convention sera préparée à cet effet.

2 février- La municipalité reçoit une subvention de \$ 5,000. pour du pavage sur la rue Belley et \$ 7,000. pour l'amélioration de rues.

3 mai- Le Conseil accepte un budget de l'ordre de \$ 106,879.81 et fixe le taux de la taxe foncière à 0.60 cents, plus 0.40 cents pour l'aqueduc.

Le Conseil, par règlement, interdit l'installation de roulottes-résidences dans le quartier Delisle.

11 juillet- La municipalité confie à des ingénieurs le soin de préparer un plan d'urbanisme et de zonage pour le quartier Delisle.

2 novembre- Par le règlement n° 180, la municipalité impose un permis de \$ 10.00 par roulotte, plus les services municipaux. La moitié de ces revenus seront versés à la Commission scolaire.

1973

5 décembre- La municipalité retient les services d'un avocat, d'un ingénieur et d'un comptable relativement au projet d'annexion du quartier Delisle à la ville d'Alma.

1974

3 janvier- La municipalité autorise le notaire V.-U. Larouche à rédi-



Dans les premiers temps, chacun devait peller son bout de trottoir.



Entretien des chemins... en hiver. François Fleury recevait 3,00 \$ de la Municipalité pour entretenir un bout de chemin pendant l'hiver. Albert Rousseau, qui avait le contrat pour entretenir la route pendant une dizaine d'années, recevait 15,00 \$ pour l'année. Pour les Rangs, chaque cultivateur entretenait la façade de son lot et il ouvrait le chemin au printemps. La gratte, en bois, était de fabrication locale et était tirée par un cheval.

Sur la photo, Fernand Bergeron, Rose Larouche, Jeannine Tremblay, Jean-Paul Lapointe et Pierrette Larouche.

ger un protocole d'entente entre les deux municipalités pour la construction d'un Centre sportif dans la municipalité.

1974

25 janvier- La municipalité de Canton Delisle désapprouve catégoriquement le Règlement n° 475 de la Cité d'Alma lequel décrète l'annexion d'une partie de la municipalité de Canton Delisle.

30 septembre- Le Conseil abroge le Règlement n° 185 décrétant la construction d'une caserne à incendie et adopte un nouveau règlement portant le n° 191, par lequel les deux municipalités octroient chacune \$ 125,000. pour la construction d'un poste à incendie, l'équipement et un camion-citerne.

1976

3 septembre- Rencontre avec le conseil du village de Saint-Coeur-de-Marie pour l'ébauche d'un projet de fusion.

3 octobre- Inauguration officielle de la caserne à incendie.

1^{er} décembre- Formation d'un Comité de citoyens de Saint-Coeur-de-Marie comme organisme consultatif dans le projet de fusion.

1977

4 mai- La municipalité achète les écoles Manic et Tréco de la Commission scolaire, conjointement avec le village de Saint-Coeur-de-Marie, pour le prix de \$ 5,000. chacune.

5 octobre- Les Loisirs de Saint-Coeur-de-Marie versent la somme de \$ 5,000. aux deux municipalités à titre de participation financière dans l'achat des écoles Manic et Tréco.

Le maire Robert Gagnon est élu préfet de Comté de Lac-St-Jean-Est.

1978

1^{er} février- Un groupe de personnes de Saint-Coeur-de-Marie demande que le Couvent Notre-Dame-de-l'Île ne soit pas démoli. Ce groupe s'est fixé un an pour étudier toutes les possibilités de subventions pour une réaffectation dudit Couvent.

La municipalité vend à la Commission scolaire un terrain pour la somme de \$29,600., pour la construction de l'école Jean-Gauthier.

5 avril- Le Conseil donne son appui à une résolution du village de Saint-Coeur-de-Marie relativement à l'achat du vieux Couvent.



Quatre générations: Joseph Maltals, son fils Eugène, le fils de ce dernier René et sa fillette.



M. Léonard Larouche, sa mère Mme Henriette Gagnon et sa belle-fille Mme Antoine Gauthier. À remarquer le magnifique costume porté par Mme Gauthier.

Cette résolution se lit comme suit:

"Il est unanimement résolu que ce Conseil appuie la position adoptée par le conseil municipal du village de Saint-Coeur-de-Marie, relativement à l'achat du vieux Couvent, laquelle position s'établit comme suit: le Conseil municipal du village de Saint-Coeur-de-Marie désire louer ledit Couvent pour une période d'un an et demi avec option d'achat pour la somme de \$ 1.00".

3 mai- Le Conseil accepte les travaux effectués dans le cadre du Programme d'aide à l'implantation d'équipements de loisirs municipaux. Ces travaux consistaient en l'aménagement d'un terrain de balle molle au quartier Delisle; les travaux à compléter le seront aux frais des loisirs et/ou de la municipalité.

7 juin- Le Conseil appuie le conseil municipal de Saint-Coeur-de-Marie dans son projet de réalisation des Phases II et III du Centre sportif Mistouk, soit d'installer un système de glace artificielle et l'aménagement des services connexes.

5 juillet- Dans une lettre à la compagnie Bell Canada, le Conseil de Canton Delisle proteste de la façon suivante:

Ce Conseil manifeste auprès de la compagnie de Téléphone Bell du Canada son mécontentement vis-à-vis l'initiative de ladite compagnie d'inscrire dans son annuaire du Saguenay-Lac-St-Jean, la ville d'Alma comme adresse des abonnés du quartier Delisle et du Rang St-Michel, Canton Delisle. Le Conseil estime que le fait d'être compris dans la zone téléphonique d'Alma ne confrère pas à la compagnie de Téléphone Bell, le pouvoir de déformer l'adresse des abonnés du Canton Delisle.

Le Conseil de Canton Delisle demande donc à ladite compagnie de respecter dans sa prochaine publication, les limites territoriales de la municipalité.



L'hôtel de ville de Delisle.

Municipalité du village de SAINT-COEUR-DE-MARIE

À la suite de la séparation du village, de la municipalité du Canton De l'Île, la première élection eut lieu le 1^{er} février et donna le résultat suivant:

| | |
|-------------|--|
| Maire | William Lavoie |
| Conseillers | Joseph Gaudreault Joseph Girard Jos. Larouche Simon Gagné Eugène Bouchard Méridé Savard |
| Secrétaire | Paul-Émile Tremblay |

4 février- La municipalité est érigée en village et reçoit sa charte qui détermine le territoire comme suit:

"Tout le territoire à être érigé en une municipalité distincte sous le nom de "Municipalité du village de Saint-Coeur-de-Marie", dans la première division du Canton De l'Île et ses bornes, en référence aux données du cadastre officiel du Canton De l'Île, sont les suivantes, à savoir:

au sud: la Grande-Décharge du lac St-Jean;

au nord: une ligne en travers des lots numéros 23, 24, 25, 26-A et 27-A du troisième rang et tirée perpendiculairement aux lignes latérales de ces lots suivant le juste milieu, en profondeur dudit troisième rang;

à l'est: le lot n° 22 dans chacun des deuxième et troisième rangs;

à l'ouest: les lots n^{os} 28-A et 28-C, dans le deuxième rang et le lot n° 28 dans le troisième rang.

1^{er} mars- Location d'un local chez William Lavoie pour tenir les séances du conseil, pour la somme de \$ 7.00 par mois.

14 mai- Le secrétaire écrit au Département des Affaires municipales demandant la procédure à suivre pour profiter des octrois du gouvernement en rapport avec l'aménagement des équipements contre les incendies.

La municipalité décide de se porter acquéreur des trottoirs de bois

construits par les contribuables.

Le village de Saint-Coeur-de-Marie fait application pour devenir membre de l'Union des municipalités du Québec.

6 juin- Le Conseil autorise le maire et le secrétaire à rencontrer les autorités municipales de la paroisse afin d'établir le bilan des actifs et passifs après la séparation.

4 juillet- Le Conseil adopte son premier règlement, le Règlement n° 1, décrétant que les chemins dans les limites de la municipalité seront désormais à sa charge.

15 juillet- Le Conseil accepte que l'administration de l'aqueduc soit laissé à la Corporation du Canton Delisle, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Après entente entre les conseils du village et de la paroisse, le bilan de la nouvelle Corporation du village de Saint-Coeur-de-Marie s'établit comme suit, à la suite de la séparation:

Actif: \$ 888.94 Passif: \$ 855.61

12 octobre- Jean-Baptiste Lebel offre de former une société qui aurait pour but d'installer la lumière électrique dans la municipalité et demande une exemption de taxes pour une période de vingt (20) ans. Le Conseil accepte cette proposition.

5 décembre- René Tremblay est appointé comme chef des pompiers; il sera assisté de Charles Tremblay, comme sous-chef.

1922

6 mars- Le Conseil décrète que le ramonage des cheminées se fera deux fois par année, soit en avril et en novembre.

15 avril- Le Conseil accepte que les enfants soient autorisés à "entendre" les séances du conseil.

1^{er} mai- Le Bureau d'hygiène du Québec avise la municipalité que les plans qui ont été soumis pour la construction d'égouts, ont été acceptés.

1923

5 mars- Le Conseil consent une exemption de taxes pour une période de dix (10) ans à Eugène et François Tremblay, pour leur moulin à scie... à la condition que la propriété ne change pas de main.

À la demande du curé Abel Simard, le Conseil consent à placer le village de Saint-Coeur-de-Marie sous la protection du Sacré-Coeur.



Ovila et Edmour Savard, fils de Méridé Savard.



Anna Savard, fille de Méridé, épouse d'Albert Larouche et mère de Paul Larouche.

7 novembre- Le docteur Lionel Cinq-Mars est élu maire.

1925

14 février- La Municipalité demande à la compagnie Duke Price de lui fournir l'électricité.

1927

5 juillet- En réponse à la Municipalité qui demande l'électricité, M. McNeely Dubose, représentant de la Compagnie, exige une exemption de taxes pendant dix (10) ans pour les droits de passage et s'engage à fournir le courant voulu le long du réseau.

23 juillet- Le Conseil invite le notaire Rosario Angers à préparer un contrat avec la Cie Électrique du Saguenay pour l'installation de l'électricité dans les rues.

19 novembre- Thomas Fleury est élu maire en remplacement du docteur Lionel Cinq-Mars.

1928

3 janvier- Le maire Thomas Fleury est autorisé à faire un voyage à Roberval afin de solliciter les autorités de faire passer la ligne du chemin de fer plus près du village de Saint-Coeur-de-Marie.

25 février- La Cie Électrique du Saguenay offre d'installer l'électricité à ses frais dans le village. Pour sa part, le Conseil étudie la possibilité d'installer son propre réseau d'électricité en partant d'une chute appartenant à Adelard Lemay.

2 avril- Le Conseil adopte le Règlement n° 25 de même que le contrat d'éclairage des rues avec la Cie Électrique du Saguenay; le vote ayant été de 3 contre 3, le maire Thomas Fleury vote en faveur de l'adoption du Règlement et du contrat.

18 avril- La Commission des services publics émet une ordonnance déterminant les taux pour la vente de l'électricité dans les limites du village de Saint-Coeur-de-Marie.

2 octobre- Le Conseil évalue à \$ 1,200. le nouveau moulin construit par Théophile Larouche, sur la demie du lot 26, Rang III.

1929

7 janvier- Le Conseil porte déjà plainte contre la Cie Électrique du Saguenay pour le service d'éclairage.

2 avril- Le Conseil adresse une lettre à la Cie Électrique du Sague-

nay relativement au taux des lumières de rues.

4 juin- La Municipalité demande à la Compagnie Québec-Chibougamau de construire une station de chemin de fer à l'intersection de la ligne avec la route régionale, sur la frontière du Rang III, Canton Delisle.

1930

5 mai- La municipalité signe une entente avec la Cie Électrique du Saguenay relativement à l'installation de lampes de rues.

3 novembre- Selon le premier recensement municipal, il y a

| | |
|----------------------------|-----|
| Population | 544 |
| Nombre de familles | 80 |
| Chômeurs actuels | 55 |
| Mariés/soutiens de famille | 40 |
| Non-mariés | 15 |

1931

6 avril- Le Conseil demande au gouvernement deux citernes ainsi que les accessoires pour un système efficace de protection contre les incendies.

4 mai- Le Conseil prend la décision de reconstruire les trottoirs en ciment.

9 novembre- Le Conseil décide de mettre à l'essai, avant le 1^{er} janvier 1932, les taux d'électricité prévus dans l'ordonnance de la Commission des services publics.

1932

24 septembre- Les membres du Conseil discutent de l'opportunité de placer la municipalité sous le contrôle de la Commission municipale de Québec; la résolution à cet effet est rejetée.

26 novembre- Le Conseil décide de présenter un règlement relatif à l'installation, le maintien et l'exploitation d'un système de transmission et de distribution d'énergie électrique pour les fins d'éclairage, de chauffage et de force motrice, par la Cie Électrique du Saguenay, le contrat étant de 10 ans.

16 décembre- La municipalité fait une demande officielle à la Commission municipale de Québec afin que le village de Saint-Coeur-de-Marie soit déclaré en défaut.

1933

7 août- Le Conseil discute longuement de la question de la construction des citernes et de l'exécution des travaux.

16 août- Le Conseil décide de construire quatre citernes, à la journée, selon les plans et devis fournis par le Commissariat des incendies, qui accorde un octroi de \$ 7,100. à cet effet. Les travaux débutent le 21 août.

2 octobre- Le secrétaire-trésorier mentionne que la municipalité est maintenant sous le contrôle de la Commission municipale de Québec.

1934

25 avril- Le Conseil demande à la Cie Électrique du Saguenay

"de bien vouloir enlever les lampes de rues. Vu la dureté des temps, la municipalité ne peut absolument pas payer les arrérages et ne voit aucun débouché permettant d'être en mesure de pouvoir les payer à l'avenir".

1935

19 janvier- Le secrétaire-trésorier est autorisé à demander le prospectus des Caisses Desjardins afin de voir la possibilité de former une de ces Caisses dans les limites de la municipalité.

7 novembre- Paul-Émile Tremblay est élu maire en remplacement de Thomas Fleury.

1936

7 décembre- Le Conseil appuie fortement la demande du Conseil diocésain de l'Action catholique de Chicoutimi en rapport avec l'organisation pour combattre le communisme.

1937

5 février- Dans une lettre à la municipalité, le Commissariat des incendies recommande d'installer 3 sirènes sur une même base, avec six boîtes d'appel. Accepté.

10 novembre- William Lavoie, 1^{er} maire du village en 1921, est réélu maire.

1939

3 avril- La Compagnie Price refuse de céder le Canton Jogues pour en faire une limite cantonale.

Cette réponse fait suite à une demande de la municipalité adressée

à l'Honorable Ministre des Terres et Forêts, pour obtenir, pour son service exclusif, en limites cantonales, avec permis de coupe de bois sous la direction du Ministère, toute la partie des terrains situés dans le Canton Jogues, couvrant les terrains 1-2-3-4. Le Conseil avait alors mentionné que "la seule limite à bois qui restait a été submergée par le rehaussement des eaux de la Grande-Décharge et du lac St-Jean".

3 juillet- Le ministère de la Voirie avise la municipalité qu'il fera .83 milles de bitume dans le village au cours du mois de juillet.

8 novembre- Edmour Savard est élu maire.

Réorganisation financière.

Nous empruntons à l'abbé Jean-Noël Gagné le texte suivant:

On retient en 1939, l'adoption d'un vaste plan de réorganisation financière pour les corps publics déficitaires, tant à Saint-Coeur-de-Marie qu'à Saint-Joseph-d'Alma. Cette mesure était devenue nécessaire. En effet, une administration ambitieuse, escomptant plus qu'il ne fallait sur les possibilités industrielles, ainsi que des conditions économiques générales et locales défavorables, avait plongé le Syndicat, le village et la Commission scolaire ainsi que la paroisse de St-Coeur-de-Marie, la ville et la Commission scolaire ainsi que la paroisse de St-Joseph-d'Alma, dans un marasme financier.

Ils avaient alors une dette globale de \$ 1,450,730. Pour les aider à combler ce déficit, le gouvernement avait adopté en 1935, une loi qui obligeait les villes d'Isle-Maligne et de Riverbend à leur verser annuellement, pendant trois ans, une somme de \$ 10,000. chacune. Ce devait être là une compensation pour les difficultés créées aux corps publics déficitaires par la fondation de ces deux municipalités.

Cependant, pour profiter de cette mesure, les corps publics concernés devaient auparavant s'entendre sur un plan de réorganisation financière. C'est pourquoi en 1939, sur une proposition de la Commission municipale de Québec, qui avait été chargée d'administrer ces fonds, les municipalités concernées adoptèrent un plan de réorganisation financière.

Ce projet prévoyait la consolidation de la dette et l'émission de nouvelles obligations pour remplacer les anciennes, l'annexion à ces obligations de coupons représentant l'intérêt à des taux avantageux, le prolongement de l'aide fournie par les villes d'Isle-Maligne et de Riverbend jusqu'en 1965, l'administration des capitaux ainsi

accumulés par la Commission municipale de Québec qui verrait à les faire fructifier et, enfin, l'échéance des obligations en juillet 1965, date où les corps publics déficitaires seraient en mesure de rembourser sinon totalement, du moins en grande partie la dette qu'ils avaient contractée.

Les livres de minutes des années 1939 à 1944
ont été égarés ou perdus.

1945

5 novembre- Le Conseil donne l'autorisation à un groupe de jeunes du village de Saint-Coeur-de-Marie "de se former en association sportive et artistique, selon les lois de la province, ce légalement et régulièrement, sous le nom qu'ils décideront".

20 novembre- Le Conseil entreprend des travaux sur les terrains de la Commission scolaire pour faire un terrain de jeux à l'usage de la jeunesse étudiante de Saint-Coeur-de-Marie.

1946

4 mars- Le Conseil autorise l'achat d'une pompe à incendie, sur camion, au prix de \$ 4,800.

1947

5 mai- Le Conseil ayant déclaré par résolution, en date du 15 juillet 1921, qu'il autorisait le Canton Delisle à administrer le réseau d'aqueduc, revient sur sa décision et déclare cette résolution nulle et sans effet.

Le Conseil considère qu'il est co-proprétaire de tout le réseau, tant dans le village que dans la paroisse, et il veut administrer le réseau d'aqueduc qui est dans les limites du village.

Le Conseil du village invite donc celui du Canton Delisle à une rencontre fixée au 26 mai, pour discuter de cette question. Le Conseil de Canton Delisle ne s'étant pas présenté à cette rencontre, le Conseil du village demande donc à la Commission municipale de Québec d'ordonner la formation d'un tribunal d'honneur pour régler ce différend.

4 août- Le secrétaire donne lecture de deux avis légaux émis par les avocats Jules Landry et André Gauthier, concluant définitivement que la Corporation du village et la Municipalité de Canton Delisle sont co-proprétaires dudit réseau d'aqueduc et qu'aucune clause de droit n'est intervenue pour faire perdre ce droit depuis le 15 juillet 1921.

9 septembre- Le Conseil demande donc à la Commission municipale de Québec d'autoriser le Conseil du village de Saint-Coeur-de-Marie à

prendre action en partage contre la Municipalité de Canton Delisle, qui refuse sans droit, de remettre l'administration du réseau de l'aqueduc du village entre les mains du Conseil du village de Saint-Coeur-de-Marie.

Cette résolution est déclarée illégale par la Commission municipale de Québec, en date du 2 février 1948, qui désapprouve ce procédé.

1949

8 novembre- Émile Fleury est élu maire du village.

1950

4 novembre- Anatole Fleury est élu maire.

1951

5 février- Le Conseil compte quatre membres de la famille des Fleury: Anatole, maire; Émile à Thomas; Émile à Joseph et Stanislas.

1952

21 avril- Le Conseil adopte le règlement n° 62 concernant le service de la police:

"Le corps de police de la Municipalité du village de Saint-Coeur-de-Marie se composera d'un chef, d'un sous-chef, de sergents et du nombre de constables que le conseil déterminera;

les hommes du corps de police seront sous la direction d'un chef et seront armés, habillés et payés selon que le Conseil l'ordonnera".

7 juillet- La Municipalité ayant reçu une subvention de l'ordre de \$ 55,000. accorde le contrat pour la confection de canaux d'égouts, à Roch Construction pour la somme de \$ 58,308.03.

1^{er} décembre- Le Conseil invite tous les corps publics et associations du village à souscrire afin d'aider la municipalité à se payer les services d'une police municipale au village.

À la même séance, le Conseil vote une somme de \$ 30,000. pour la construction de trottoirs en ciment.

1953

2 novembre- Le Conseil adopte le Règlement n° 70 relativement aux taxis et fixe les tarifs.

1954

4 janvier- La municipalité du village de St-Coeur-de-Marie deman-

de d'être sous la juridiction de la Cour municipale d'Isle-Maligne. Accepté; coût \$ 300. par année.

31 mars- Me Louis-Patrick Falardeau, d'Alma, est nommé procureur de la municipalité pour faire observer le règlement de circulation, police et bon ordre... son salaire sera de 10% des amendes.

Le budget de l'année 1955 est de \$ 11,153.; le taux de la taxe à \$ 2.90 du \$ 100. d'évaluation sur une évaluation de \$ 300,000.

1955

Wellie Tremblay est élu maire.

1956

11 juin- À la suite d'une entente entre les autorités de la Fabrique de Saint-Coeur-de-Marie et les autorités municipales de Saint-Coeur-de-Marie et de Canton Delisle, les deux municipalités deviennent co-propriétaires de l'ancien presbytère pour en faire un hôtel de ville; cette entente avait été précédemment acceptée par les contribuables et approuvée par Monseigneur Georges Melançon le 26 avril. L'entente prévoyait que les deux municipalités devaient héberger le sacristain.

9 avril- En vertu de l'article 266 du Code municipal, le territoire de la municipalité du village de Saint-Coeur-de-Marie est divisé en deux arrondissements de votation.

6 août- Le Conseil adopte le Règlement n° 71 prévoyant que la durée des fonctions du maire et des conseillers sera à l'avenir de trois (3) ans.

1^{er} octobre- La municipalité loue à la Caisse populaire de Saint-Coeur-de-Marie, deux locaux dans l'hôtel de ville pour le prix de \$ 50.00 par mois.

1957

5 août- Le bureau de la Commission municipale déménage d'Alma à Chicoutimi.

18 novembre- La Municipalité du village de Saint-Coeur-de-Marie adopte une résolution pour accepter qu'une taxe de vente de 2% soit perçue dans la municipalité, en vertu de l'article 4 du chapitre 88 des Statuts refondus du Québec 1941. Cette demande fut sanctionnée par un Bill de la législature provinciale et applicable à tout le comté de Lac-St-Jean-Est. La résolution par elle-même explique le mode de distribution et de perception:

QU'il soit résolu en principe de demander le droit d'imposer une

taxe municipale de vente de 2% dans la municipalité du village de Saint-Coeur-de-Marie pour être perçue conjointement avec celle actuellement imposée dans la ville d'Alma et les autres municipalités du comté où une telle taxe de vente est déjà en vigueur et suivant les proportions déterminées dans la résolution à cet effet adoptée par le conseil de ville d'Alma et qui se lit comme suit:

- 1- Ladite taxe de vente sera prélevée et perçue en même temps, de la même manière, aux mêmes conditions et avec les mêmes sanctions que la taxe perçue en vertu de l'article 4 des Statuts refondus de Québec 1941, et ses amendements; le montant perçu provenant de ladite taxe de vente imposée dans le comté de Lac-St-Jean-Est, sera remis à la ville d'Alma qui se chargera d'en faire elle-même la distribution aux municipalités locales, moyennant un taux de perception de 3% du montant à distribuer, pour couvrir les frais d'administration occasionnés à ladite ville par une telle distribution;*
- 2- La distribution des montants que recevra la ville d'Alma sera trimestriellement distribuée et se fera de la façon suivante:

La ville d'Alma retiendra d'abord le quart (1/4) de la somme perçue pour elle, la ville de Naudville, la paroisse d'Alma, le Village et la paroisse de St-Jérôme au 31 décembre 1957; elle distribuera le surplus au prorata de la population des municipalités locales de comté, moins 3% pour ses frais d'administration, en se basant sur la population établie par le recensement fédéral du 1^{er} juin 1956;*
- 3- Tous les frais à encourir pour la passation d'un Bill pour l'imposition de ladite taxe de vente dans la zone décrite dans la présente résolution seront payables d'avance par le Conseil de comté de Lac-St-Jean-Est, qui répartira ensuite le coût dudit Bill entre les municipalités de la zone d'imposition où une telle taxe n'est pas déjà imposée;*
- 4- L'acceptation est conditionnée, strictement et de plein droit, à l'incorporation, dans la zone de la taxe de vente projetée, des villes de Riverbend, d'Isle-Maligne et de la Municipalité de Canton Taché;*
- 5- Le projet de loi à être soumis à la Législature étant un essai ou une expérience, n'aura qu'une durée de deux ans;*
- 6- Dans l'intervalle, les droits et privilèges des corporations possédant actuellement le pouvoir et l'organisation de percevoir*

semblable taxe, ne seront que suspendus et, à l'expiration du délai de deux ans précité, à compter de la sanction de la loi projetée, les parties au projet présent redeviendront dans l'état actuel comme si ladite loi n'avait pas existée.

1958

3 mars- Le Conseil demande au ministère des Travaux publics un octroi de \$13,000. pour des travaux au quai et l'achat de trois (3) citernes pour incendies. Les travaux au quai sont: un mur de pierre du côté ouest, la réparation de la bâtisse et la construction d'un monte-chaloupe.

2 septembre- La Municipalité loue un terrain de Paul Dubé, sur le lot n° 1 du Rang III pour l'utiliser comme dépotoir, au coût de \$75.00 par année pour une période de cinq (5) ans.

7 novembre- Clément Fleury est élu maire.

1959

26 mai- Le Conseil décide de construire une cabane à incendie adjacente à l'hôtel de ville et accorde le contrat à Émile Fleury pour la somme de \$19,915.30.

19 juin- Le Conseil accorde à Chauffage Moderne, au coût de \$3,500. l'installation du chauffage et de l'électricité dans la cabane à incendie.

Le ministère des Travaux publics accorde une subvention de \$5,000. pour la construction de la cabane à incendie et y ajoute une subvention spéciale de \$2,500.

8 novembre- La vieille bâtisse à feu est vendue à Vincent Rousseau avec obligation de la déménager ou la démolir.

7 décembre- Le Conseil demande de renouveler l'entente au sujet de la taxe de vente.

1960

7 mars- Les municipalités du village et de la paroisse signent un protocole d'entente pour l'utilisation de l'équipement du service des incendies.

2 mai- La Municipalité reçoit une Mention honorable de la "National Fire Protection Incendies", pour le travail de prévention des incendies en 1959, pour les municipalités de moins de 2,500 âmes.

La municipalité effectue des travaux d'hiver de l'ordre de \$8,150. avec octrois de \$6,100.

1961

4 mai- La municipalité décide de construire des trottoirs **en ciment** pour la somme de \$3,650. à même les travaux d'hiver.

2 octobre- À cause de la mauvaise qualité de l'eau, le Conseil étudie la possibilité de construire son propre réseau d'aqueduc.

1962

25 mai- Le Conseil adopte le Règlement n° 82 relativement à la circulation et au stationnement.

La Municipalité effectue des travaux d'hiver de l'ordre de \$257,300. et reçoit des octrois de \$154,950.

1963

La Municipalité devient membre de "l'Association des municipalités"... qui vise la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles.

1964

8 septembre- Le Conseil adopte le Règlement n° 98, "autorisant d'accorder une rémunération au maire et aux conseillers"; ils recevront respectivement \$400. et \$200. par année.

Travaux d'hiver pour \$44,500. avec octrois de \$39,000.

1965

4 janvier- Le Conseil fait installer des lumières rouges rotatives, des miroirs, des tableaux de contrôle sur le camion à incendies.

3 mai- Le Conseil appuie la demande formulée par le "Comité Parapluie" relativement à l'ensemencement des nuages dans les comtés de Chicoutimi, Lapointe, Lac-Saint-Jean et Roberval.

Travaux d'hiver de l'ordre de \$35,900, octrois de \$31,500.

1966

7 novembre- Dans le but de former une brigade scolaire, le Conseil demande à la Sûreté provinciale d'aider à la formation de cette brigade scolaire et de donner les cours nécessaires à la jeunesse étudiante pour sa protection.

9 décembre- C'est par règlements que les deux municipalités du village et de la paroisse décident de mettre en commun leur service des incendies pour une période de six (6) ans; à l'expiration de cette entente, elle se renouvellera par périodes successives de trois (3) ans.

Travaux d'hiver \$31,700, octrois \$29,000.

1967

2 janvier- La rémunération du maire est portée à \$500. par année; celle des conseillers demeure à \$200.

13 février- À la suite de protestations de contribuables, le Conseil revise sa position et réduit le salaire du maire à \$300. et celui des conseillers à \$150., le tout ratifié par le Règlement n° 116, adopté le 10 mars.

À sa séance du 28 juillet 1967, sous la présidence du maire Clément Fleury, les membres du conseil demandent au ministère des Affaires municipales de Québec de les libérer de la tutelle de la Commission municipale de Québec, alors que la municipalité subissait cette tutelle depuis 1933, et ce, pour les raisons suivantes mentionnées dans la résolution:

ATTENDU QUE la Corporation municipale du Village de Saint-Coeur-de-Marie, comté du Lac-Saint-Jean, est sous le contrôle de la Commission municipale de Québec depuis de nombreuses années;

ATTENDU QUE depuis, les affaires de la municipalité sont devenues dans un bon état et que la municipalité fait honneur à ses obligations et est en mesure de s'administrer avantageusement pour l'avenir;

ATTENDU QUE le contrôle de la Commission municipale de Québec n'est plus nécessaire;

Il est en conséquence proposé par M. Clément Larouche, secondé par M. Charles-Henri Gagnon et résolu unanimement, de prier l'Honorable ministre des Affaires municipales et la Commission municipale de Québec de déclarer que la Municipalité du Village de Saint-Coeur-de-Marie n'est plus en défaut et reprend tous ses pouvoirs.

La Corporation municipale de Canton Delisle fait la même demande.

Travaux d'hiver de l'ordre de \$113,500., octrois \$104,000.

1968

20 mars- Le Conseil adresse des félicitations aux deux représentantes de Saint-Coeur-de-Marie au débat oratoire des 4-H, Claudette Blackburn

(Laurent) et Henriette Larouche (Cyrille) qui se sont classées premières à Alma et deuxièmes à Rimouski, sur le plan provincial.

L'évaluation foncière à Saint-Coeur-de-Marie est de \$1,155,730.

La Municipalité achète de la Fabrique, pour le prix de \$1.00 un terrain pour l'aménagement d'une plage municipale.

3 septembre- Dans une lettre en date du 15 août, la Commission municipale de Québec déclare "qu'elle ne considère plus la Corporation du Village de Saint-Coeur-de-Marie en défaut, au sens de la section V de la loi de la Commission municipale de Québec et ce, à compter du 16 septembre 1968".

1969

24 mars- Le Conseil décide de vendre à la Corporation du Foyer pour personnes âgées, les lots 25-6 et 26-A-3, du Rang III, pour la somme de \$2,000., à condition que la Corporation s'engage à faire l'aménagement paysagiste.

Si la construction du Foyer n'a pas débuté d'ici deux ans, soit avant le 24 mars 1971, la Corporation s'engage à remettre les terrains.

De plus, le Conseil s'engage à verser une somme de \$10,000. à la Corporation du Foyer pour personnes âgées, pour l'ameublement.

8 avril- Le Commissariat des incendies avise la municipalité qu'il accordera une subvention seulement sur l'achat d'un camion à incendies et sur les accessoires s'y rapportant.

5 mai- Le ministère des Travaux publics avise la Municipalité que les travaux de réfection du quai seront effectués au cours de l'été.

1970

5 janvier- Le Conseil organise une délégation à Québec pour demander au gouvernement de céder la Pointe-Taillon à la municipalité.

2 mars- Le Conseil reconnaît officiellement "le Comité des loisirs de Saint-Coeur-de-Marie Inc".

1971

2 février- 50^e anniversaire de l'incorporation de la Municipalité de Saint-Coeur-de-Marie.

2 mars- Le Conseil adopte le Règlement n° 124 décrétant l'aménagement d'une bibliothèque municipale.

6 avril- Le Conseil signe un protocole d'entente avec la Corporation de Canton Taché (Saint-Nazaire) pour l'utilisation du matériel à incendie, plus deux hommes.

La même entente est signée avec l'Ascension.

7 juin- La Municipalité achète les lots 26-A-22, 26-A-23, 26-A-24 et 26-A-25, du Rang III, à raison de 0.07 le pied carré, pour la construction d'un garage municipal.

25 octobre- Le Conseil s'objecte au choix de l'emplacement de la nouvelle École polyvalente et demande qu'une nouvelle étude soit faite.

7 décembre- Le Conseil adopte le Règlement n° 126, décrétant "qu'il sera interdit de stationner sur une partie de la rue St-Joseph et toutes les rues de la municipalité, entre minuit et 7 heures du matin, du 1^{er} novembre au 1^{er} mai de chaque année.

1972

5 novembre- Lors de l'élection au poste de maire, Omer Bouchard est élu avec une majorité de 190 voix.

1973

1^{er} octobre- Le Conseil adopte le Règlement n° 135, ayant pour objet "la construction d'un poste à incendie et l'achat d'équipement comprenant une auto-pompe et un camion-citerne, ainsi qu'un emprunt par obligations au montant de \$ 86,000. pour défrayer le coût des travaux et des achats.

1974

10 mai- Le Conseil décide d'acheter de Ludger Harvey, les terrains nécessaires à la construction de la caserne à incendie.

12 juin- Approbation des plans et devis de la caserne.

30 septembre- Après avoir reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales, le Conseil adopte le Règlement n° 140 prévoyant une dépense de \$ 240,283.60 pour la construction d'une caserne à incendie, l'achat d'une auto-pompe (\$ 36,400.) et un camion-citerne de 150 gallons (\$ 31,145.).

1975

6 janvier- Le ministère des Affaires municipales autorise la Muni-

palité à effectuer, en régie, les travaux de construction de la caserne à incendies.

3 février- Le Conseil fixe le taux de la taxe foncière à 0.80 cents.

3 mars- En vertu de l'article 77 du Code municipal qui fixe la rémunération des élus à 0.30 par habitant, le salaire du maire est porté à \$ 650. par année alors que celui des conseillers est fixé à \$ 225.

7 avril- Le Conseil fait l'échange de 33,300 pieds carrés avec la Commission scolaire pour la construction de l'école secondaire.

2 juin- Le Haut-commissariat aux sports et aux loisirs accorde une subvention de l'ordre de \$ 6,000. pour l'aménagement du terrain de jeux.

La Municipalité demande une subvention de \$ 10,000. pour la confection de son plan d'urbanisme.

4 août- Le Conseil adopte son Règlement n° 143 créant une Commission d'urbanisme formée de 6 membres dont deux nommés parmi les membres du conseil.

25 septembre- La Municipalité, par son Règlement n° 146, prévoit un emprunt de \$ 500,000. pour la réalisation des phases II et III du Centre sportif Mistouk, soit le système de réfrigération et l'aménagement intérieur.

14 octobre- Le Conseil adopte son Règlement n° 147 relativement au zonage, à la construction et à l'usage des bâtiments et des terrains.

3 novembre- Le Conseil approuve un projet d'initiatives locales (PIL) au montant de \$ 66,900. pour le Club Amico inc.

La Municipalité demande à la Commission d'habitation du Québec l'autorisation de construire 18 unités de logements, dont 10 serviront pour les personnes âgées.

1976

3 février- La Municipalité reçoit une subvention du ministère des Affaires municipales pour la construction du poste à incendies.

3 mai- Le conseiller Réginald Fortin est autorisé à rencontrer l'ingénieur Jean-Guy Tremblay, directeur régional du ministère de la Voirie, relativement au projet de contournement de Saint-Coeur-de-Marie par la route régionale.

7 juin- La Municipalité reçoit une subvention de \$ 17,000. du ministère des Transports pour des travaux de voirie.

7 septembre- Le Conseil met fin à l'entente avec l'Ascension pour le service en commun des équipements pour les incendies.

Selon le recensement du Canada pour l'année 1976, la population de Saint-Coeur-de-Marie est de 1150 habitants alors qu'elle était de 1218 en 1971.

6 décembre- Le Conseil accepte le "Comité de citoyens" comme organisme consultatif sur tous les sujets de compétence municipale.

La Commission scolaire demande d'aménager le 2^e étage de l'hôtel de ville pour ses besoins et s'informe du prix de location.

1977

4 janvier- Le Conseil demande au ministère des Transports de reprendre à sa charge l'entretien des chemins d'hiver.

La Municipalité avise la Commission scolaire qu'elle a l'intention de se porter acquéreur du Couvent Notre-Dame-de-l'Île. Le 4 avril, le Conseil fait une offre d'achat pour \$ 1.00.

4 juillet- Le Conseil refuse de louer d' "Environnement-Canada", pour la somme de \$ 100. par année, le quai de Saint-Coeur-de-Marie... parce que l'utilisation n'est pas suffisante, que cette location l'obligerait à avoir un gardien et qu'il serait difficile de diviser le coût des réparations.

1^{er} juillet- Le Haut-commissariat accorde une subvention de \$ 2,000. au Comité des loisirs de Saint-Coeur-de-Marie.

6 septembre- La Municipalité reçoit une subvention de \$ 31,558.86, ceci étant la deuxième tranche de la subvention de \$ 157,794.30 pour le système contre les incendies.

Jean-Paul Larouche, chef du service des incendies, est autorisé à suivre des cours de "Prévention des incendies".

3 octobre- Le ministère des Transports accorde une subvention de \$ 10,000. pour des travaux de voirie.

Le Comité des loisirs de Saint-Coeur-de-Marie verse la somme de \$ 5,000. comme contribution à l'achat, par la municipalité, des écoles TRECO et MANIC, selon l'entente.

Le Conseil offre de vendre à la Commission scolaire un terrain pour la construction de l'école Jean-Gauthier, pour le prix de \$ 1.00.

1978

2 janvier- La Municipalité de Saint-Coeur-de-Marie adhère au

Comité intermunicipal des loisirs du secteur Nord, à raison de \$ 1.21 per capita.

6 février- La Municipalité prend connaissance du plan préliminaire de la municipalité, par l'arpenteur Paul Laliberté.

8 février- Le Conseil donne son appui au Conseil économique d'Alma qui demande la construction immédiate de l'autoroute Alma-La Baie.

La Commission scolaire offre à la Municipalité de lui louer le Couvent Notre-Dame-de-l'Île avec option de vente. Le Conseil considère qu'il s'agit là d'un engagement de crédit, particulièrement si le Couvent doit être démoli et refuse.

3 avril- La Commission scolaire demande au ministère de l'Éducation l'autorisation de vendre le Couvent Notre-Dame-de-l'Île pour la somme de \$ 1.00; si la Municipalité n'est pas intéressée à l'acheter, le Couvent sera démoli.



Rangée du haut: Armand Larouche; John Larouche; Mary Larouche, épouse d'Armand Maltais; Hector Larouche; Anna Larouche, épouse de Gaudiose Gaudreault; Émérentia, épouse d'Ernest Bouchard; rangée du centre: Dina Larouche, épouse en premières nocés d'Ernest Harvey et en deuxièmes nocés de Jean Bergeron; Ferdinand Larouche; Jean Larouche (80 ans); Delphine Néron, épouse de Ferdinand Larouche; Joseph Larouche; Cécile Larouche, épouse en premières nocés d'Edmond Fortin et en deuxièmes nocés de Georges Fortin; rangée du bas: Antonia, épouse de Baptiste Noreau; Antoine, marié à Emma Simard; Charles, Henri et Marie-Louise, épouse d'Edgar Bouchard. (Cette dernière, âgée de 77 ans, demeure à Notre-Dame-du-Rosaire). La famille de Ferdinand Larouche, s'établit dans le Rang 5 en 1903.

Le ministère des Affaires municipales avise la Municipalité qu'elle n'a pas le droit de vendre un terrain à la Commission scolaire pour \$ 1.00 mais doit le vendre selon le prix de l'évaluation.

Après expertise, le terrain est vendu pour la somme de \$ 29,600.

7 août- Le Conseil fixe les tarifs suivants pour les infractions au règlement de circulation

| | |
|------------------------|-------|
| Stationnement interdit | 5.00 |
| Parcomètre expiré | 2.00 |
| Vitesse excessive | 21.00 |
| Autres | 10.00 |

6 novembre- Le Conseil demande à la Commission scolaire de lui donner la cloche, la croix et la pierre angulaire du Couvent qui a été démolli.

Le maire Bouchard ayant offert sa démission, Clément Fleury est élu pour un deuxième terme.

1979

5 février- Le Conseil demande l'appui de l'U.P.A. pour le tracé suggéré par le conseil pour le contournement du village par la route régionale.

5 mars- Les conseillers font part de leur rencontre avec les membres du conseil de la Corporation de Canton Delisle, relativement au projet de fusion des deux municipalités.

2 avril- La Municipalité reçoit une subvention de \$ 35,000. pour la rénovation d'habitations dans le cadre du programme PAREL.

4 juin- Le Conseil projette un emprunt au montant de \$ 250,000. pour le système de réfrigération au Centre sportif Mistouk, affectant à cet item la subvention de \$ 150,000. du Haut-commissariat ainsi que le produit de la souscription populaire au montant de \$ 132,000. Pour sa part, la municipalité souscrit \$ 3,500. à cette souscription populaire.

Le projet de fusion des deux municipalités est accepté.

Au moment de la fusion, en 1979, le budget du Village de Saint-Coeur-de-Marie était de l'ordre de \$ 267,436.00 et l'évaluation était de \$ 4,638.220. avec un taux de taxe foncière de \$ 1.90 du \$ 100. d'évaluation.



Assise, Maria Maltais, (Mme J.-A. Bouchard), 1^{ère} institutrice diplômée; debout: Laurette Bouchard (Mme Eugène Maltais).



Antoinette et Bella Bouchard. À l'arrière, l'ancien hôtel Rousseau, construit par Alfred Rousseau et vendu à plusieurs reprises et acheté en dernier lieu par Ludger Harvey qui l'appela HÔTEL CENTRAL.

324



Albert Larouche et Lionel Bouchard posant pour la postérité.

Delisle

La fusion de la Corporation municipale de Canton Delisle et du village de Saint-Coeur-de-Marie, en 1979, a été amorcée dès 1972. À ce moment-là, les deux municipalités avaient déjà mis en commun plusieurs services, tels le service des incendies, la plage municipale, les loisirs et l'aqueduc.

Au cours des nombreuses rencontres des conseils des deux municipalités pour discuter des problèmes inhérents aux services fusionnés, on discutait également de la possibilité de fusionner les deux municipalités afin de diminuer les dépenses d'administration des deux municipalités et de donner un meilleur service à la population.

Pendant que la Corporation municipale de Canton Delisle, en date du 1^{er} mars 1972, demandait au ministère des Affaires municipales de lui déléguer un représentant susceptible d'informer les contribuables des implications de la fusion, le conseil du village demandait à son secrétaire-trésorier de préparer un bilan financier des deux municipalités afin d'en étudier les implications dans l'éventualité d'une fusion.

Quelques mois plus tard, le conseil de la Corporation municipale de Canton Delisle décidait de suspendre toutes les procédures de fusion tant que le village n'aurait pas fait confectionner un rôle d'évaluation à la valeur scientifique.

L'étude du projet de fusion fut donc abandonné temporairement et ce n'est qu'en septembre 1976 que les deux conseils se réunirent de nouveau pour préparer l'ébauche d'un projet de fusion, avec les chiffres préparés par le secrétaire-trésorier et ajustés à cette date.

Les rencontres se multiplièrent en 1976 et 1977 et le 7 décembre 1977 les deux conseils retiennent les services d'un arpenteur professionnel pour préparer la description technique de la future municipalité.

En même temps, les deux conseils organisèrent des séances d'information à l'adresse des contribuables et leur firent parvenir une documentation fort détaillée sur le projet de fusion avec les états financiers de chacune des deux municipalités et un budget consolidé dans l'éventualité d'une fusion.

En mai 1978, le ministère des Affaires municipales, après avoir pris connaissance du projet de fusion, acceptait que la requête en fusion soit modifiée de façon à ce que la répartition des sièges au conseil, (2 pour le village et 4 pour le Canton Delisle) soit maintenue pour la première élection

générale et les deux suivantes.

Le 28 octobre 1978, le Canton Delisle adoptait son règlement n° 213 alors que le village adoptait le sien portant le n° 216, décrétant la présentation d'une requête en fusion.

Voici le texte de cette requête présentée par les deux municipalités, requête qui donne des détails intéressants sur le fonctionnement de la nouvelle municipalité.

REQUÊTE EN FUSION

AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR EN CONSEIL

La Corporation municipale du village de Saint-Coeur-de-Marie

et

La Corporation municipale du Canton de Delisle

REQUÉRANTES

Exposent respectueusement:

- 1- ATTENDU QUE la Loi favorisant le regroupement des municipalités (1971, chapitre 53) prévoit que les municipalités qui désirent se fusionner peuvent adopter un règlement autorisant la présentation d'une requête conjointe au Lieutenant-gouverneur en conseil, le priant de délivrer des lettres patentes fusionnant ces municipalités et créant une nouvelle municipalité;
- 2- ATTENDU QUE le conseil de chacune de vos requérantes a adopté un tel règlement;

EN CONSÉQUENCE, vos requérantes vous prient de délivrer des lettres patentes fusionnant le village de Saint-Coeur-de-Marie et le Canton de Delisle, selon les modalités suivantes:

- a) Le nom de la nouvelle municipalité est "Municipalité de Delisle";
- b) Le territoire de la nouvelle municipalité est celui déterminé par la description technique et le plan sur toile préparés par monsieur Paul Laliberté, arpenteur-géomètre, en date du 20 janvier 1978. La description technique est annexée à la présente requête pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite;
- c) La nouvelle municipalité est régie par le Code municipal;
- d) Jusqu'à la première élection générale, le conseil provisoire sera composé de tous les membres des deux (2) conseils existants au

moment de la fusion. Le quorum sera de huit (8) membres. Les deux maires alternent comme maire du conseil provisoire pour deux périodes égales qui couvrent le temps séparant la première assemblée et la date de la première élection générale. Le premier maire à exercer ce rôle est le maire de l'ex-municipalité du village de Saint-Coeur-de-Marie;

- e) La première séance du conseil provisoire sera tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes. Elle aura lieu à 20 heures dans la salle de l'hôtel de ville dans l'ex-municipalité de Saint-Coeur-de-Marie;
- f) Pour la première élection générale et pour 3 élections subséquentes, seuls peuvent être candidats aux sièges n^{os} 1 et 2, les personnes possédant le cens d'éligibilité conformément à l'article 226 du Code municipal et inscrites au rôle d'évaluation à l'égard d'un immeuble situé dans le territoire de l'ex-municipalité du village de Saint-Coeur-de-Marie et seuls peuvent être candidats aux sièges n^{os} 3, 4, 5 et 6 les personnes possédant le cens d'éligibilité conformément à l'article 226 du Code municipal et inscrites au rôle d'évaluation à l'égard d'un immeuble situé dans le territoire de l'ex-municipalité du Canton de Delisle;
- g) La première élection générale aura lieu le deuxième dimanche du deuxième mois suivant le mois de l'entrée en vigueur des lettres patentes. La durée du mandat des membres du conseil est de trois (3) ans et les sièges seront numérotés de un (1) à six (6). L'élection subséquente, pour le remplacement de deux conseillers, tel que prévu par l'article 249 "C" du Code municipal, a lieu le premier dimanche de novembre de l'année suivante;
- h) Le secrétaire-trésorier de la nouvelle municipalité est le secrétaire-trésorier de l'ex-village et de l'ex-canton;
- i) Les règlements, résolutions, procès-verbaux, rôles d'évaluation, rôles de perception et autres actes de chacune des municipalités requérantes demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits, jusqu'à ce qu'ils soient amendés, annulés ou abrogés par la nouvelle municipalité;
- j) Un inventaire sera fait de tous les documents (règlements, procès-verbaux, rôles d'évaluation, photographies, permis de construction, cartes, plans, rapports et autres) produits ou reçus par les anciennes municipalités fusionnées sous la direction du secrétaire-trésorier dans les six (6) premiers mois qui suivront la publication des lettres patentes. Toutes les pièces vieilles de moins de

cinq (5) ans nécessaires à la bonne marche de la nouvelle municipalité y seront conservées. Quant aux autres pièces, seront confiées à la garde du Conservateur des archives nationales du Québec celles qu'il aura jugées d'intérêt historique, et ce, en vertu de la législation relative aux Archives nationales du Québec (1696, chapitre 26);

- k) Tous les biens mobiliers et immobiliers appartenant à chacune des municipalités requérantes deviendront la propriété de la nouvelle municipalité;
- l) Les surplus ou déficits accumulés des ex-municipalités, à la date de l'entrée en vigueur des lettres patentes, deviennent au bénéfice ou à la charge de la municipalité qui a accumulé ces surplus ou déficits;
- m) Les emprunts à long terme contractés par chacune des municipalités seront remboursés conformément aux clauses d'imposition de chacun des règlements;
- n) Toute dette qui pourrait survenir à la suite d'une poursuite judiciaire ou d'une transaction, pour un ou des actes posés par une des municipalités, est à la charge ou au bénéfice de cette ancienne municipalité;
- o) La nouvelle municipalité deviendra effective conformément à la loi.

Signé à Saint-Coeur-de-Marie ce vingt-huitième jour d'octobre 1978.

| | |
|--|--|
| CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE SAINT- COEUR-DE-MARIE | CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON DE DELISLE |
|--|--|

Omer Bouchard, maire

Robert Gagnon, maire

Florent Côté, sec.-trés.

Florent Côté, sec.-trés.

Pour des raisons d'ordre administratif et après entente avec le ministère des Affaires municipales, la fusion ne fut décrétée par le Lieutenant-gouverneur en conseil qu'un an après, soit lors de l'émission des lettres patentes de la nouvelle municipalité de Delisle, en date du 31 juillet 1979.

En vertu de l'article D de la requête en fusion, la première séance de la nouvelle municipalité de Delisle eut lieu le 4 septembre 1979, sous la présidence de M. Clément Fleury, en présence des conseillers des deux an-

ciennes municipalités, soit MM. Robert Gagnon, Maurice Maltais, Réjean Fleury, Lauréat Lapointe, Laurent Tremblay, Yvan Tremblay, Jean-Baptiste Harvey, Benoit Gaudreault, Clément Ménard, Fernand Fortin, Camille Harvey et Ghislain Larouche.

Dès l'ouverture de cette première séance, le maire Clément Fleury livra un message à la population, rappelant les principales étapes de la fusion et invitant la population à apporter tout son appui à la réalisation des objectifs que les édiles municipaux s'étaient fixés en acceptant cette fusion. Voici le texte de cette allocution:

*Monsieur le Maire de l'ex-paroisse,
Messieurs les conseillers de l'ancienne paroisse et de l'ancienne municipalité,
Messieurs les conseillers de la nouvelle municipalité,
Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,*

Le village de St-Coeur-de-Marie a vécu ses heures de gloire. La paroisse de Delisle a, elle aussi vécu les siennes. La fusion de nos deux entités, que certains espéraient depuis longtemps et que d'autres voulaient éloigner le plus possible, est un fait accompli. Ce qui est intéressant de noter, c'est que notre fusion ne nous a pas été imposée par une tierce partie. Au contraire, après des mois de pourparlers, les membres de nos deux anciens conseils en sont venus finalement à une entente, une entente qui s'est faite dans les règles et selon un cheminement élaboré par tous ceux qui ont participé au débat. Nous nous devons d'être fiers d'en être arrivés là.

Cependant, on ne fait pas une fusion en espérant régler tous les problèmes, en espérant qu'à partir de maintenant tout va nous venir du ciel et que nous devons nous contenter d'attendre, les bras croisés, cette espèce de manne céleste, peu importe la qualité des hommes qu'on portera très bientôt à la direction de notre nouvelle municipalité.

Car, il faudra bien que le 14 octobre prochain, nous choisissons nos représentants et/ou nos représentantes au conseil municipal. Il sera alors extrêmement important de porter notre choix sur des personnes de valeur qui accepteront de s'asseoir à la même table, ronde si possible, afin d'administrer les deniers publics de tous les contribuables de la nouvelle municipalité. Le nouveau conseil aura l'allure que le nouveau maire et les nouveaux conseillers lui donneront.

Voilà pourquoi, il sera extrêmement important de porter notre choix sur des esprits éclairés, des gens imbus du désir de bien faire, des gens qui viendront là, non pas avec des oeillères. Au contraire, il faudra que toutes ces personnes, de quelque coin qu'elles viennent sachent regarder à droite et à gauche, en avant et en arrière. Il faudra que les futurs conseillers et conseillères, car les femmes aussi possèdent le droit de briguer les suffrages, soient attentifs aux demandes de la population.

La population, voyez-vous, il ne faut pas trop la berner. Il ne faut pas la berner du tout, devrais-je dire. Il faut éviter de la caresser ou de lui faire la cour seulement pendant la période électorale, pour ensuite la laisser sur son appétit et ne point s'occuper d'elle jusqu'à la prochaine ronde. Il faut éviter à la population de lui servir des promesses dont on aura des difficultés à respecter par la suite. C'est dans ce sens là que je disais précédemment qu'il ne faut pas berner la population.

Or, un conseil municipal composé de personnes réalistes, voilà ce dont nous aurons besoin le 14 octobre. La première réalité avec laquelle les futurs élus seront confrontés, c'est celle de l'immense étendue du territoire couvert par l'acte de fusion. Le territoire sera plus grand et le nombre de personnes sera plus restreint à la table du conseil. Comment alors, concilier les deux? Ou si vous préférez, posons la question d'une autre façon. Sera-t-il possible, aux nouveaux membres du conseil, qui ne seront que 7 à la table, de pouvoir avoir un oeil sur tout?

À cela, je réponds oui. Oui, en autant que le maire et les nouveaux conseillers soient des personnes dynamiques. Les dynamiques ne refusent pas leur étroite collaboration lorsque la situation l'exige; les gens dynamiques ne craignent pas de travailler en coopération avec ceux qu'ils côtoient presque à tous les jours, les personnes dynamiques sont celles qui pensent que l'esprit de clocher est une denrée qui doit se faire de plus en plus rare; les personnes dynamiques ne manquent pas de faire preuve de diplomatie lorsque la situation l'exige. Les autres ne peuvent pas toujours avoir tort et ils ne peuvent pas non plus avoir toujours raison.

Plusieurs d'entre nous se souviendront que les Commissaires à l'audition de notre requête n'ont pas manqué de nous rappeler que nous aurons à vivre une période d'adaptation qui ne sera pas facile. À l'occasion, nous ont-ils dit, nous serons forcés de mettre de l'eau dans notre vin. Sinon, dans quelques années, en l'an 2000 peut-

être, une requête en divorce pourra arriver sur la table de la Commission municipale. Ce serait malheureux qu'une telle chose se produise, et nous perdriions la face aux yeux de tout le monde.

J'ai cru de mon devoir de vous dire toutes ces choses, en ma qualité de premier maire de notre nouvelle municipalité. En effet, le sort a voulu que je sois désigné pour présider les destinées de notre nouvelle municipalité pour les 25 jours qui s'en viennent. Mon confrère, M. Robert Gagnon, devra obligatoirement occuper le même siège que moi pendant une période identique. Viendront ensuite les élections du 14 octobre, élections que j'estime de la plus haute importance.

Avant qu'une nouvelle page d'histoire soit tournée, vous me permettez d'adresser des mercis à des personnes qui je crois, les ont mérités.

Nous serions très ingrats d'ignorer le travail accompli par l'ancien maire du village de St-Coeur-de-Marie, M. Omer Bouchard qui a pris une part active dans le projet de fusion. Au nom de tous, et en mon nom personnel, soyez remercié, M. Bouchard. Dans ces remerciements, je n'oublie pas M. Fernand Bergeron, ancien conseiller de la paroisse.

Je m'en voudrais de passer sous silence, le travail inlassable de ce bourreau de travail qu'est notre secrétaire-trésorier, M. Florent Côté. Dans ce dossier et dans bien d'autres, M. Côté a fait preuve d'une grande compétence. À son contact, on ne manque pas de s'enrichir. Il est selon des sources dignes de foi, d'un commerce affable. Dans le "Petit Robert", il est dit que l'affabilité est une qualité qui fait qu'un homme reçoit et écoute d'une manière gracieuse, ceux qui ont affaire à lui. Merci M. Côté. Vous ne manquerez pas de laisser savoir aux personnes avec lesquelles vous travaillez qu'elles ont droit aussi à des remerciements sincères. Mme Desneiges Larouche et M. Jean-Noël Bergeron.

En tant qu'ancien maire du village de St-Coeur-de-Marie, je veux publiquement affirmer que j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec mes lieutenants que nous connaissons mieux sous l'appellation de conseillers. Et je les remercie individuellement de m'avoir facilité la tâche. M. Lauréat Lapointe, M. Laurent Tremblay, M. Clément Gilbert, M. Jean-Bste Harvey, M. Benoit Gaudreault et M. Réjean Fleury, je vous remercie pour votre collaboration franche et honnête.

À M. Robert Gagnon, ancien maire de la Corporation municipale de Delisle, ainsi qu'à ses six conseillers, sincères remerciements pour la coopération dont vous avez fait preuve pendant mon mandat.

En terminant, je tiens à féliciter toutes les personnes qui depuis quelque temps, se font un devoir d'assister et de prendre part aux séances du conseil. J'ose espérer que vous garderez cette bonne habitude, car, les élus du peuple, comme on les appelle, ont grandement besoin des critiques positives et des suggestions pouvant venir des contribuables. C'est en agissant de cette façon que l'on construit une nouvelle municipalité sur des bases solides.

Meilleurs voeux à la nouvelle municipalité regroupée, ainsi qu'à ses dirigeants.

Clément Fleury, maire

Toujours en vertu du paragraphe D de la requête en fusion, le maire du village de Saint-Coeur-de-Marie, M. Clément Fleury, présida les séances du conseil municipal de Delisle les 4 et 17 septembre 1979, alors que le maire de Canton Delisle, M. Robert Gagnon, présida les séances du 19 septembre et des 1^{er} et 3 octobre 1979.

Alors qu'il présidait sa première séance à titre de maire de Delisle, le 19 septembre, le maire Robert Gagnon livra le message suivant:

*Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,*

Nous avons vécu cette année, une année de grand changement pour l'avenir de notre municipalité et il s'agit en l'occurrence du fait le plus marquant soit celui d'avoir fusionné les municipalités de Canton Delisle et de Saint-Coeur-de-Marie. Beaucoup d'entre nous croyaient qu'il était facile de faire une telle fusion entre nos municipalités et après que toutes les démarches furent entreprises, plusieurs se sont vite aperçus qu'il a fallu mettre beaucoup de temps, d'énergie et de diplomatie, pour en arriver au point que nous sommes aujourd'hui.

Il n'est pas facile pour les élus municipaux de prendre certaines décisions car il est impossible de satisfaire toute la population, mais je crois sincèrement que chacun d'entre nous a su prendre ses responsabilités et les mener d'une façon équitable et objective pour le bien de toute la population. Il a fallu beaucoup de temps pour réaliser cette fusion car il existait un obstacle majeur soit celui

d'un taux d'endettement différent de nos municipalités respectives. Également un autre phénomène particulier dans cette fusion fut celui, qu'il existait 3 secteurs distincts dans nos municipalités, comparativement à d'autres municipalités fusionnées où l'on retrouvait que deux secteurs.

Avant de prendre notre décision finale, nous avons eu à étudier différentes options préparées par notre secrétaire et présentées à notre comité de fusion dont les membres étaient désignés par chacun des conseils concernés et de faire un choix judicieux pour le bien-être de nos citoyens après la fusion.

Il est sûr que le montage de ces différents dossiers a été une tâche supplémentaire pour notre secrétaire, M. Côté (Directeur de conscience) et je me permets de le remercier personnellement pour son magnifique dévouement pour ce travail ardu et complexe.

Je voudrais en terminant remercier tous les membres du comité qui n'ont pas compté leurs heures et qui ont travaillé ardemment à la réalisation finale de cette fusion. Également remercier tous les conseillers de l'ex-municipalité de Canton Delisle avec qui j'ai eu le plaisir de travailler pendant ces dix dernières années et qui ont su faire face à toutes sortes de problèmes et de trouver des solutions logiques et possibles pour le bien de toute la population qu'ils représentaient.

J'aimerais également remercier tous les membres du conseil de l'ex-municipalité de Saint-Coeur-de-Marie pour leur franche collaboration dans l'étude et la réalisation de projets conjoints de nos ex-municipalités.

Robert Gagnon, maire.

Au cours des cinq premières séances du nouveau conseil de Delisle, le travail a été plutôt restreint aux choses urgentes de l'administration.

Toutefois, le conseil de Delisle a adressé une requête au ministère des Transports pour demander l'amélioration de l'intersection de la route Saint-Nazaire — Saint-Coeur-de-Marie, sur la route régionale.

Le conseil de Delisle a également demandé une subvention pour aménager une nouvelle source d'approvisionnement en eau potable, selon les sondages effectués près de la Grande-Ligne, entre les cantons Taché et Delisle.

Toujours en vertu de l'arrêté en conseil décrétant la fusion, la première élection de la nouvelle municipalité de Delisle eut lieu le dimanche,

14 octobre 1979. La mise en nomination eut lieu le dimanche 7 octobre.

Lors de la mise en nomination, trois conseillers furent élus par acclamation, soit Clément Gilbert (siège No 2), Maurice Maltais (siège No 3) et Clément Ménard (siège No 4).

Il y avait alors lutte à la mairie et aux sièges Nos 1, 5 et 6 comme conseillers.

Les élections eurent lieu le dimanche 14 octobre et donnèrent le résultat suivant:

| | | <u>Votes</u> | <u>Majorités</u> |
|------------|--------------------------|--------------|------------------|
| Mairie | Clément Fleury | 728 | |
| | Robert Gagnon | 924 | 196 |
| Siège No 1 | Lauréat Lapointe | 718 | |
| | Clément Larouche | 873 | 155 |
| Siège No 5 | Céline Larouche-Tremblay | 691 | |
| | Rémi Maltais | 924 | 233 |
| Siège No 6 | Robert Laberge | 527 | |
| | Yvan Tremblay | 1063 | 536 |

À la suite de cette élection, le conseil de la nouvelle municipalité de Delisle se composait comme suit:

| | | |
|--------------|------------|------------------|
| | Maire: | Robert Gagnon |
| Conseillers: | Siège No 1 | Clément Larouche |
| | Siège No 2 | Clément Gilbert |
| | Siège No 3 | Maurice Maltais |
| | Siège No 4 | Clément Ménard |
| | Siège No 5 | Rémi Maltais |
| | Siège No 6 | Yvan Tremblay |

1979

Le 22 octobre, le conseil accorde le contrat d'une dalle de béton pour le Centre sportif Mistouk, à Laurent Fortin Ltée, de l'Ascension, pour le prix de 82,500 \$.

Le 29 octobre, le conseil autorise l'Aluminium à circuler et à travailler sur les terrains de la municipalité pour construire un mur de soutènement pour freiner l'érosion des berges du lac Saint-Jean.

À la même séance, le conseil engage Réjean Tremblay comme

responsable de la surveillance et de l'entretien au Centre sportif Mistouk.

Le 5 novembre, le maire Robert Gagnon souligne que c'est la première séance régulière du conseil de la nouvelle municipalité de Delisle depuis l'élection.

Le 5 novembre, le conseil affecte une somme de 40,000 \$ à la réfection des édifices municipaux, y compris une subvention gouvernementale. L'assemblée publique des électeurs aura lieu le 4 décembre.

Le 19 novembre, le conseil reçoit une lettre du ministère des Affaires municipales annonçant que la subvention en regard de la fusion sera versée comme suit:

| | |
|------------------------|-----------|
| 1 ^{ère} année | 24,760.32 |
| 2 ^{ème} année | 18,570.24 |
| 3 ^{ème} année | 12,380.16 |
| 4 ^{ème} année | 9,984.00 |
| 5 ^{ème} année | 9,984.00 |

Le 26 novembre, le conseil vend à la Commission scolaire de Delisle, un terrain pour la construction de l'école Jean Gauthier, pour la somme de 29,600 \$.

1980

Le 7 janvier, le conseil loue le restaurant du Centre sportif Mistouk pour le prix de 30,000 \$ pour une période de 5 ans et 8 mois.

Le 4 février, la municipalité reçoit un octroi de 54,613 \$ du ministère des Affaires municipales, dans le cadre du programme PAIRA, pour le remplacement de la conduite d'eau dans le Rang St-Michel.

Le 4 février, le conseil refuse une requête de la Corporation des loisirs de Saint-Coeur-de-Marie, de la Jeune Chambre Mistouk et de la Corporation du Domaine du Bel-Âge, demandant d'effectuer un sondage auprès de la population afin de juger de l'opportunité de changer le nom de la nouvelle municipalité de Delisle, à cause de la confusion qui existe présentement.

À la même séance, le conseil s'objecte de nouveau au découpage de la carte électorale et demande le statu quo.

À la séance du 4 février, le conseil adopte le budget pour l'année en cours, soit 901,886 \$ et le taux de la taxe foncière sera de 1.85 \$ du 100 \$ d'évaluation. À cette taxe, il faudra ajouter 0.45 du 100 \$ pour le service d'égout, 135 \$ par logement pour l'aqueduc et 30 \$ par logement pour les ordures ménagères.

Le 28 avril, le conseil demande de nouveau au ministère des Transports d'activer l'étude du dossier de la relocalisation de la route entre le pont d'Isle-Maligne et la Salle Coronet afin de contourner le quartier Isle-Maligne et le quartier Delisle.

Le 2 juin, le conseiller Clément Gilbert est délégué par le conseil pour le représenter sur le Comité du Centenaire.

À la séance du 2 septembre, le conseil accepte le protocole d'entente avec les Services maritimes Piékouagami pour La Tournée; le conseil accuse réception d'une subvention de 20,000 \$ du ministère des Transports pour le pavage de certaines rues et accepte de cautionner "Les Arrivants de 1882" pour un montant de 2,592 \$.

Le 19 octobre, c'est la mise en nomination pour l'élection de deux conseillers en vertu du Bill de fusion; les conseillers seront élus pour trois ans. À la mise en nomination, le conseiller Maurice Maltais est élu par acclamation. Il y aura lutte entre Mme Céline Larouche-Tremblay et M. Rémi Maltais, pour l'autre siège.

La votation a lieu le dimanche 2 novembre et donne le résultat suivant:

| | |
|----------------------------|-----|
| Céline Larouche-Tremblay | 547 |
| Rémi Maltais | 654 |
| Majorité pour Rémi Maltais | 107 |

Le 3 novembre, le conseil fixe le taux de la taxe d'affaires à 4,5% de la valeur locative.

1981

Le 2 février, le conseil accuse réception d'une subvention de 9,462.50 \$ du ministère des Affaires municipales, dans le cadre du programme PAIRA, pour la recherche en eau souterraine.

À la même séance, le conseil décide d'engager un agent de développement culturel et touristique au salaire de 21,500 \$ par année avec allocation de dépenses au montant de 2,600 \$. Cette décision est toutefois conditionnée à l'obtention d'une subvention du gouvernement dans le cadre du Programme de création d'emplois du gouvernement du Québec.

Le 27 avril, le conseil accepte le plan d'urbanisme et présente un règlement de zonage, de lotissement et de construction, qui devra être approuvé par les électeurs en assemblée publique le 20 mai.

Le 1^{er} juin, le conseil accepte les règlements suivants après approba-

tion des électeurs: Urbanisme (No 14), Zonage (No 15), Lotissement (No 16) et Construction (No 17).

Le conseil, à sa séance du 6 juillet, accuse réception d'une subvention de l'ordre de 15,000 \$ du ministère des Transports pour des travaux de pavage et une subvention du ministère des Affaires municipales, au montant de 52,733 \$., dans le cadre du Programme PAIRA, pour des travaux au réseau d'aqueduc.

C'est à cette même séance que la Jeune Chambre de Mistouk présente un projet d'armoiries pour la nouvelle municipalité de Delisle; ce projet sera analysé par le conseil.

Le conseil adopte le règlement No 20, à la séance du 27 juillet, divisant le territoire de la municipalité en 6 districts électoraux.

Le 28 octobre, le conseil accorde à Lévesque & Beaubien, la vente d'obligations au montant de 427,000 \$.

La troisième tranche de la subvention pour la fusion de 1979, au montant de 12,380.16 \$ est reçue le 2 novembre.

Le 9 novembre, le conseil accepte d'effectuer des travaux de voirie pour un montant de 93,082.04 \$ et recevra à cette fin un octroi du ministère des Transports au montant de 15,000 \$.

À sa séance du 7 décembre, le conseil étudie le projet de déménager le terrain de balle-molle du Collège au Centre sportif Mistouk, au coût de 121,860.71 \$.

1982

Le 1^{er} février, le ministère des Affaires municipales envoie un chèque au montant de 31,400 \$ comme première avance sur le projet d'aménagement du Centre de loisirs de Delisle.

À la même séance, le conseil achète des "Immeubles Mistouk Inc." un terrain de 265 x 400, sur le lot No 25, du Rang 3, pour la somme de 13,000 \$.

Le 15 février, le conseil, après entente avec la ville d'Alma, accepte de payer 79% des coûts annuels d'entretien et d'opération de la station de pompage d'égouts située à l'Isle-Maligne, pour les égouts de Delisle.

Le 1^{er} mars, la municipalité de Delisle signe un protocole d'entente avec la municipalité de Saint-Henri pour le service des incendies.

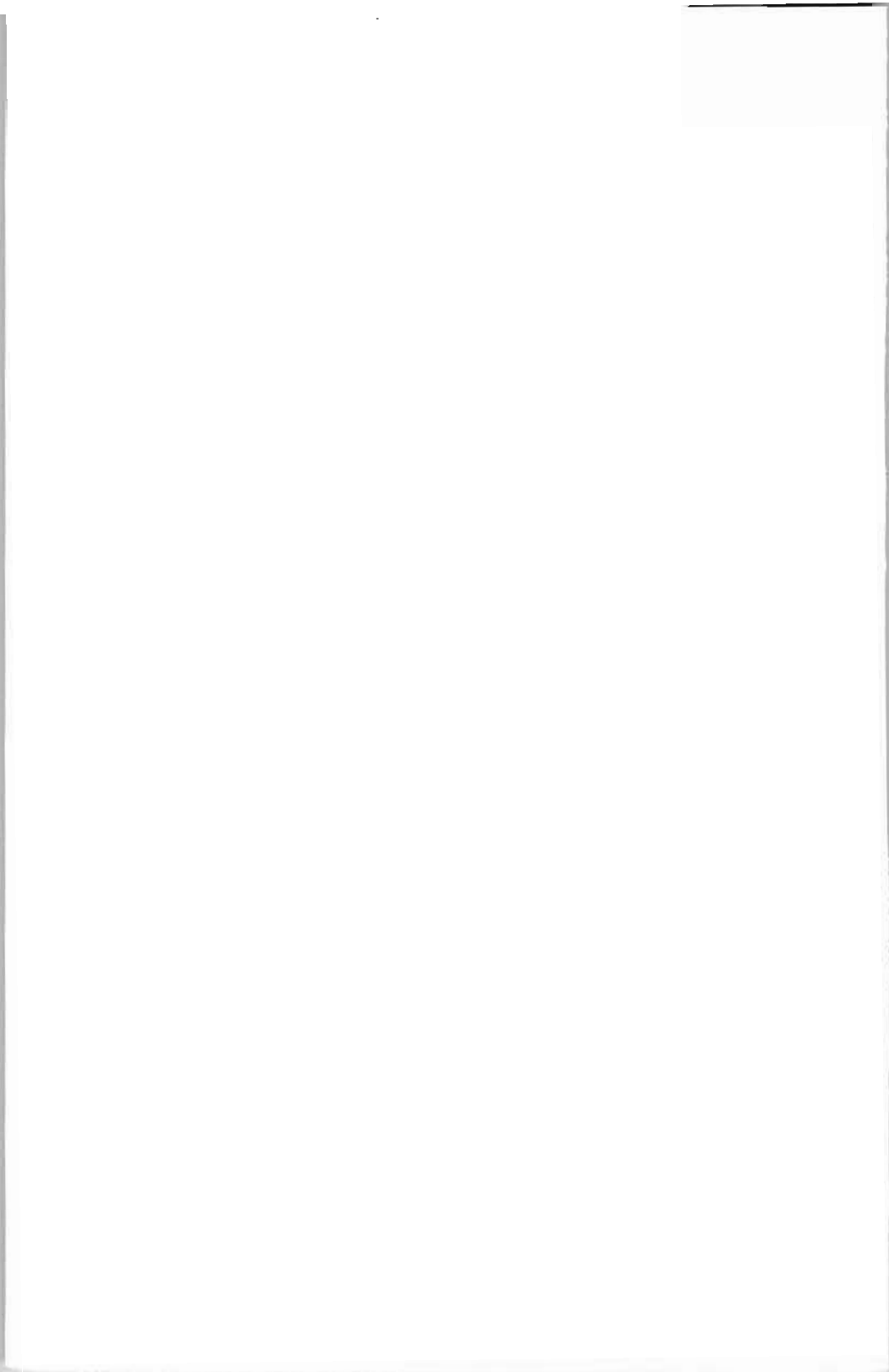
Le 5 avril, le conseil accepte les termes du contrat avec la Cie Internationale des Eaux du Québec Ltée, pour des essais de pompage dans le Canton de Taché.

Le 3 mai, le différend entre la municipalité et le Syndicat démocratique des salariés de Delisle est soumis à l'arbitrage.

Vie scolaire



Les premières écoles.



Les présidents

Corporation municipale de Canton Delisle

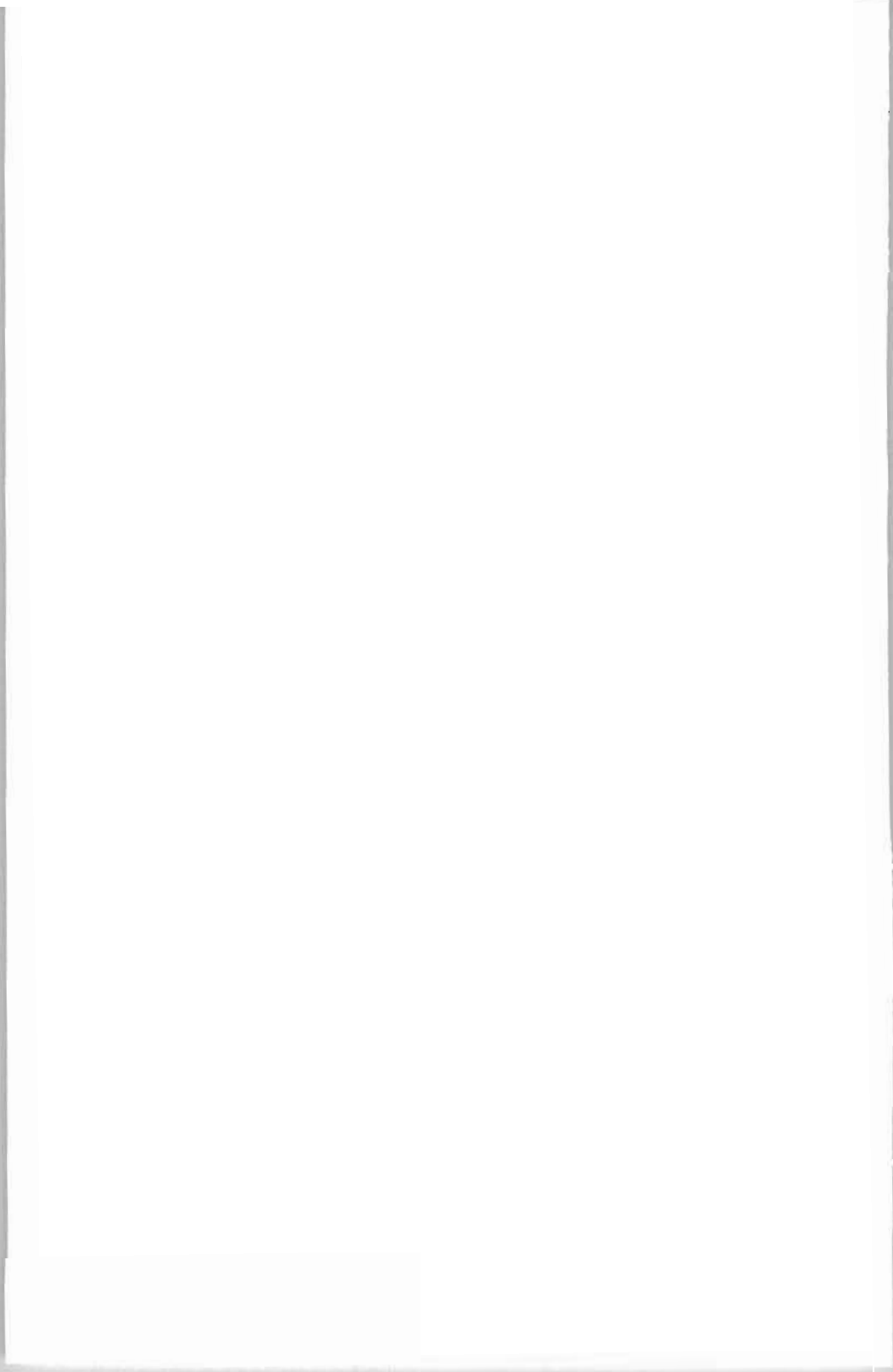
| | |
|--------------------|-----------|
| Joseph Renaud | 1891-1893 |
| Thomas Fleury | 1893-1895 |
| Abel Tremblay | 1895-1903 |
| Ovide Roy | 1903-1906 |
| Thomas Fleury | 1906-1909 |
| Théophile Larouche | 1909-1915 |
| Jean Maltais | 1915-1925 |
| Joseph Bouchard | 1925-1930 |
| Alphonse Ménard | 1930-1932 |
| Ernest Harvey | 1932-1934 |
| Patrick Lapointe | 1934-1936 |
| Joseph Tremblay | 1936-1938 |
| Eugène Larouche | 1938-1940 |
| Joseph Brassard | 1940-1946 |
| Delphis Roy | 1946-1949 |
| Henri Maltais | 1949-1958 |
| Eugène Bouchard | 1960-1962 |
| Herman Larouche | 1960-1962 |

Corporation municipale du village de Saint-Coeur-de-Marie

| | |
|---------------------|-----------|
| Alphonse Ménard | 1930-1932 |
| Ernest Harvey | 1932-1934 |
| Patrick Lapointe | 1934-1940 |
| Joseph Brassard | 1940-1948 |
| Paul-Emile Tremblay | 1948-1957 |
| Clément Fleury | 1957-1959 |
| Hector Larouche | 1959-1961 |
| Herman Larouche | 1961-1962 |

Commission scolaire de Delisle

| | |
|------------------|-----------|
| Dr Jean Gauthier | 1962-1980 |
| Maurice Tremblay | 1980-1982 |
| Me Francis Lemay | 1982... |



Les secrétaires

Corporation municipale de Canton Delisle

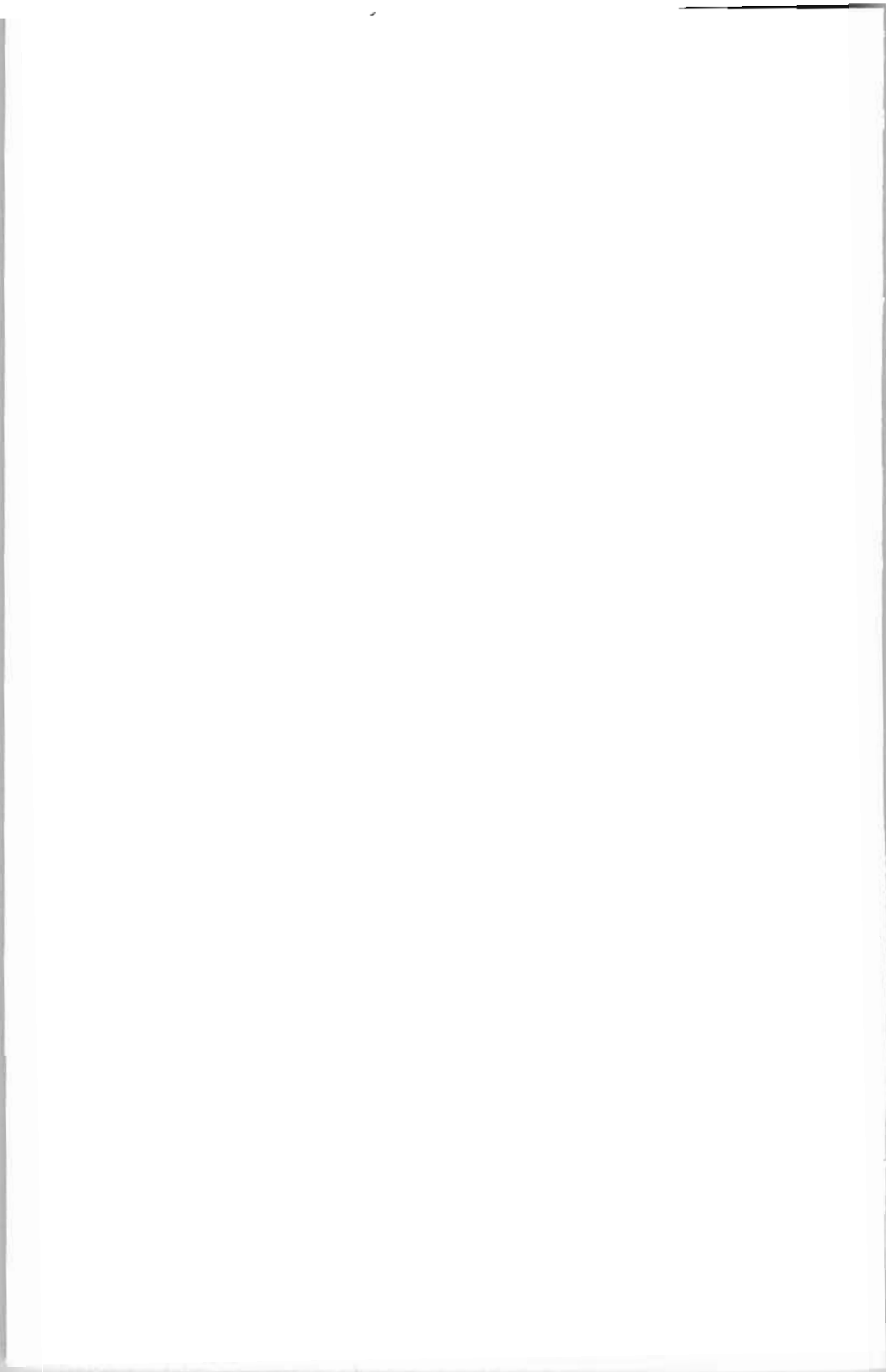
| | |
|--------------------|-----------|
| Ferdinand Larouche | 1891-1906 |
| Élie Lemay | 1906-1907 |
| Auguste Tremblay | 1907-1912 |
| Xavier Larouche | 1912-1938 |
| Noël Dufour | 1938-1962 |

Corporation municipale du village de Saint-Coeur-de-Marie

| | |
|--------------------|-----------|
| Me V.-U. Larouche | 1948-1950 |
| Jean-Paul Tremblay | 1950-1962 |

Commission scolaire de Delisle

| | |
|----------------|-----------|
| Benoît Maltais | 1962-1976 |
| Wellie Lessard | 1976... |



Les Soeurs du Bon-Conseil

C'est à la demande du curé Joseph Renaud, que les Révérendes Soeurs du Bon-Conseil, de Chicoutimi, acceptèrent de dispenser l'instruction à Saint-Coeur-de-Marie.

Elles arrivèrent le 29 août 1903. La petite communauté de Saint-Coeur-de-Marie comprenait alors la Révérende Soeur Marie-de-l'Eucharistie, supérieure et la Révérende Soeur Saint-Vincent-de-Paul.

Parties de Chicoutimi par train, les deux Religieuses débarquent à Hébertville et se rendent à Saint-Coeur-de-Marie en voiture.

"C'est le postillon, M. Jean Côté qui nous transporte en voiture à deux chevaux", raconte la Révérende Mère supérieure.

Dès le 1^{er} septembre 1903, les Soeurs du Bon-Conseil prennent possession de leurs classes. Soeur Marie-de-l'Eucharistie commence avec une vingtaine d'élèves, des filles, alors que Soeur Vincent-de-Paul hérite d'une cinquantaine d'élèves, garçons et filles.

Le 1^{er} couvent avait été bâti par Alfred Gagné, sur le lot 23 au 3^e Rang.

Dès leur entrée dans cette première construction, les Soeurs du Bon-Conseil demandent certaines améliorations: un peu de mobilier dont des pupitres et une porte pour séparer les deux classes, ce qui est accepté par la Commission scolaire. On accepte également des réparations à la mansarde, au deuxième étage.

Le 1^{er} février de l'année suivante, 1904, les Révérendes Soeurs recevaient la visite de l'inspecteur M. Edmond Savard, pour la première fois, ce qui donna lieu à une petite fête intime.



Soeur Marie-de-l'Eucharistie (Phlommène Mathieu) Supérieure.



La classe de Mlle Rose-Hélène Girard devant le vieux couvent, en 1925. Au premier plan, MM. les commissaires Armand Larouche et Émile Fleury; M. l'abbé Jos. Bergeron, vicaire; MM. Xavier Larouche (Ferdinand) et Jules Fortin, commissaires.



Les élèves de la classe de Mlle Laurette Larouche, de Baie-Saint-Paul, institutrice au vieux couvent (école modèle), en 1918.

"La vie au couvent était difficile, surtout l'hiver, selon la Rde Soeur Marie-de-l'Eucharistie, Supérieure, parce qu'on chauffait au bois.

C'étaient les garçons qui montaient le bois après la classe et les Soeurs s'occupaient du chauffage.

Il fallait se lever la nuit pour entretenir le feu et on réussissait à se réchauffer... mais ça noircissait tout, surtout le linge qu'il fallait laver continuellement."



Le 26 juin 1904, dans son rapport annuel à sa Communauté, la Supérieure du Couvent de Saint-Coeur-de-Marie relate les conditions difficiles qu'elles rencontrent. Elle en profite pour remercier de nombreux bienfaiteurs. Voici ce qu'elle écrivait:

Soeur Saint-Vincent-de-Paul (Alice Savary).

"Le lait nous a été fourni gratuitement par le voisin d'en face, M. Ferdinand Larouche. C'est M. Cléophas Mathieu, de St-Jérôme et M. le Curé qui nous ont fourni les patates et la viande. Notre pain a été cuit par Mme Ferdinand Boily, avec la farine fournie par M. Cléophas Mathieu. Nous avons dépensé \$ 5.00 pour comestible en plus de ce que nous avons apporté du Monastère. Plusieurs autres familles de Saint-Coeur-de-Marie ont également donné beurre, légumes, pâtisseries, confitures, etc."

À l'automne de 1904, le nombre d'élèves ayant augmenté considérablement, la Révérende Soeur St-Eugène vient rejoindre les deux autres et dès le début de 1905, les Soeurs du Bon-Conseil ouvrent trois classes.

Les conditions de vie sont toujours difficiles dans le vieux couvent et les Religieuses ne cessent de demander des améliorations.

Le 31 mai 1908, la Commission scolaire autorise le Régisseur de l'arrondissement N° 1, M. Théophile Larouche, à faire les réparations au



La classe de Mlle Jeannette Tremblay (épouse de Léonce Fleury) devant le vieux couvent, en 1923. Au premier plan, MM. Armand Larouche et Émile Fleury, Commissaires; M. l'abbé Antonio Bouchard (fils d'Ernest); M. l'abbé Jos. Bergeron, vicaire; M. l'abbé Alphonse-Elzéar Tremblay; MM. Xavier Larouche et Jules Fortin, Commissaires.



Les quatre institutrices au couvent en 1926. Milles Julie-Anna Lavoie, Laura Gaudreault, Rose-Hélène Girard et Jeannette Tremblay. Au premier plan, MM. Armand Larouche et Émile Fleury, commissaires; M. l'abbé Antonio Bouchard (fils d'Ernest); M. l'abbé Jos. Bergeron, vicaire; M. l'abbé Alphonse-Elzéar Tremblay; MM. Xavier Larouche et Jules Fortin, commissaires.

couvent demandées par les Soeurs... s'il le juge à propos.

Le 21 novembre 1908, la Commission scolaire adopte une résolution à l'effet que "tous ceux qui ont des enfants à l'École N° 1 (Couvent) doivent fournir une corde de bois par enfant fréquentant l'école, pour chauffer l'école".

En 1913, le salaire des Religieuses enseignant à Saint-Coeur-de-Marie était de \$ 150. pour l'élémentaire et de \$ 200. pour l'École modèle.

Le 24 août 1913, la Commission scolaire autorise l'installation nécessaire pour poser l'aqueduc dans l'École modèle et impose une taxe à cet effet dans tout l'arrondissement.

En 1915, les Religieuses du Bon-Conseil continuent de demander des réparations et améliorations à l'École modèle: "la toiture fait eau de toutes parts, les châssis ferment mal, il fait si froid dans l'école l'hiver que les Soeurs doivent se lever la nuit pour entretenir le feu et chauffer l'école..."

Il semble que les réparations demandées n'aient pas été faites puisque le 1^{er} septembre 1916, les trois Religieuses quittent définitivement Saint-Coeur-de-Marie.

À la suite de ce départ, l'inspecteur J.-Edouard Boily écrivait aux commissaires:

"Je dois vous dire aussi avec regret, cette fois-ci, que le départ des Religieuses de Saint-Coeur-de-Marie m'afflige profondément. Il me semble que quelques soient vos bonnes raisons, que ce n'est pas un acte sage et je ne m'explique pas l'indifférence de tout Saint-Coeur-de-Marie à ce sujet. Puissiez-vous n'avoir pas à vous en repentir".



Soeur St-Eugène (Alphonsine Boulianne).



La classe de Soeur Marie-de-la-Salette, en 1936; photo prise à l'occasion de la fête de Madeleine de Verchères. Dans l'ordre Gertrude Noël, Fernande Thériault, Éliette Bouchard, Marie-Paule Bergeron, Cécile Duchesne, Huguette Savard, Jeanne-d'Arc Lebel, Yvonne Tremblay, Antoinette Fleury et Alberta Larouche.



Quelques élèves devant l'école modèle (le 1^{er} couvent). Debout, Jules Fortin, un inconnu et Arthur Larouche, commissaires.

Les Frères de l'Instruction chrétienne

Les Frères de l'Instruction chrétienne arrivèrent à Saint-Coeur-de-Marie le 17 août 1950, répondant ainsi à l'invitation pressante du curé Ludger Gauthier.

Les premiers arrivés furent le Frère Stanislas-Étienne (Camille Bournival) et le Frère Damien Chiasson.

Leur arrivée à Saint-Coeur-de-Marie ne fut pas de tout repos, selon le Frère Stanislas-Étienne, directeur, qui raconte:

"Cette date marque une grève générale des transports... le ménage des Frères qui devait arriver par camions, n'y était pas... ils couchèrent donc sur la dure...

comme de bons "moines", ce soir-là. Dès que le sympathique président de la Commission scolaire, M. Paul Tremblay, apprend la chose, il dépêche des voitures dans les "campes" au nord de Saint-Coeur-de-Marie et fait amener deux bons lits pour les nouveaux arrivés. Pendant ce temps, madame Clément Fleury, la voisine, pourvoit au nécessaire en fait d'ustensiles, d'assiettes, etc. et, inutile de dire que ces pièces n'arrivent pas vides... à la petite résidence des "bons Frères".

Quelques semaines auparavant, les autorités de la Communauté étaient venues rencontrer les autorités de la Commission scolaire pour la négociation des contrats. Il y avait, nous dit l'histoire, le Provincial et le Général. Le secrétaire de la Commission scolaire du temps, Me V.U. Larouche, homme de "business", mi-taquin, mi-sérieux, demande s'il doit s'adresser au Provincial ou au Fédéral pour un envoi de trois Frères pour le prix de deux!



Le Frère Camille Bournival, fondateur du collège et directeur de 1950 à 1953; également directeur en remplacement Provincial par intérim à la Maison-mère à Dolbeau.

1960-61



La 1ère classe du Frère Stanislas-Étienne (Camille Bournival, directeur), 7e et 9e années.



La 2e classe du Frère Stanislas (6e et 8e années).



La 3e classe du Frère Florimond (4e et 5e années).



La 4e classe de Mlle R. Aimée Thériault, en 1957 (1ère, 2e et 3e années).

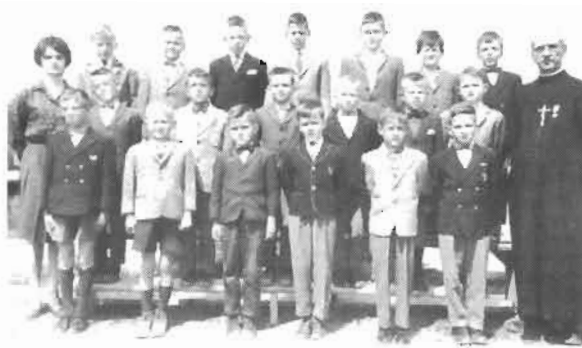
1960-61



1ère année - Mlle Berthe Desbiens.

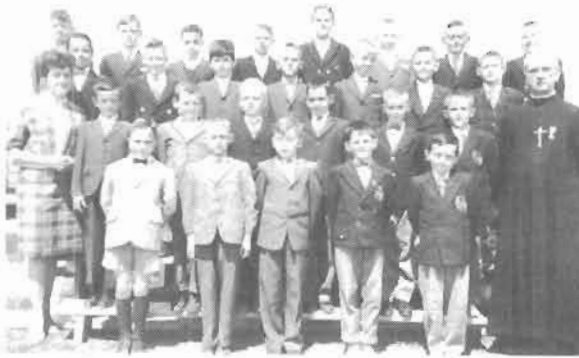


2ème année - Mlle Thérèse Fleury.



3ème année - Mlle Françoise Duperré.

1960-61



4e année - Mlle Paquerette Gilbert.

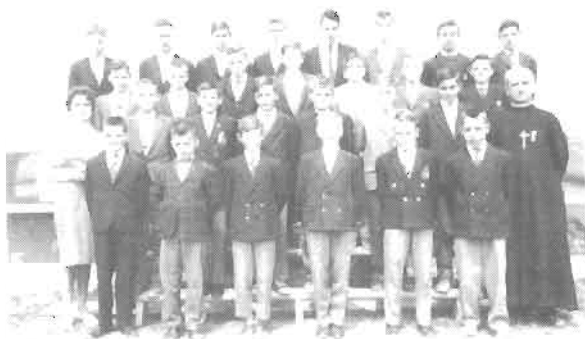


5e année - Mlle Denise Boivin.

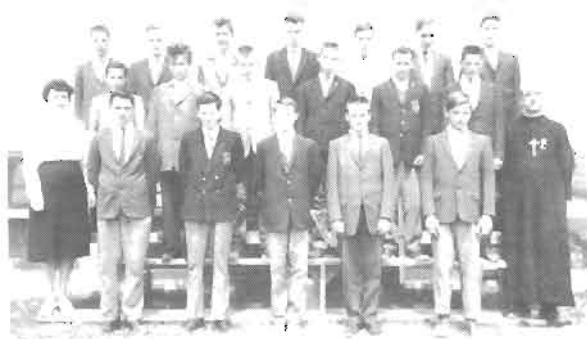


6èmeA - Mme Lionel Fleury.

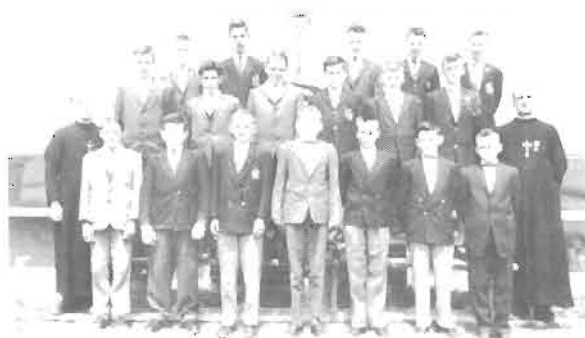
1960-61



6èmeB - Mlle Rita Gagné.



7èmeA - Mlle Félixine Mathieu.



7èmeB - Frère Laurent Noël.

1960-61



8e et 9e années - Frère Daniel-Georges.



Les 4-H en 1959-60.

Après discussion et entente, le Frère Directeur est engagé au salaire de 1 850 \$ par année et un autre Frère, comme professeur, au salaire de 1 450 \$ par année.

Mais la rareté du personnel et l'affluence de demandes occupaient entièrement les deux Frères dans cette petite école coquette de 4 classes, dont la première comprenait trois divisions sujettes à examens (7^e-9^e-10^e), cette dernière division ajoutée dès la deuxième année de fonctionnement. La deuxième classe était composée de la 6^e et de la 8^e années; les autres degrés jusqu'à la 1^{ère} année se partageaient les espaces des deux autres locaux.



Dès l'année suivante, pour répondre à la nouvelle clientèle scolaire, on ajoute un autre Frère au collège.

On retrouve donc en 1951 le Frère Stanislas-Étienne, directeur; le Frère Florimond, professeur; le Frère Stanislas Ratthé, professeur et Mlle R-Aimée Thériault, professeur.

Devant l'affluence des garçons au collège et le manque de locaux adéquats, un groupe de contribuables présente une requête portant plus de 100 signatures, demandant à la Commission scolaire la construction d'une école de garçons.

Après plusieurs séances d'étude, la Commission scolaire décide de construire une école de 4 classes, en bois et briques, avec système de chauffage central.

Le contrat est accordé à Albert Larouche pour la construction d'une école de 4 classes, de 52 x 53 pieds, pour le prix de 38,850 \$.

C'est le 11 novembre 1953 que la Commission scolaire fait installer le téléphone au collège... "considérant qu'il s'agit là d'un besoin urgent et non d'un luxe".

Le Frère Stanislas-Étienne, qui fut le premier directeur au collège, rapporte ici quelques souvenirs:

"Très tôt les Frères connurent tous leurs jeunes et pratiquement tous leurs parents aussi, car dès octobre 1950, une visite des parents fut organisée.

Par les soirs et les samedis, de même que les dimanches après-mi-



École temporaire érigée en 1940 pour loger les garçons en attendant la construction du collège. Sur la photo, la jeune Louise Duperré, 18 mois, fille d'Émile.

La grosse "académie" que des malins appelaient "l'école de la butte" malgré son nom récent, en 1950: Ecole de l'Assomption.



École l'Assomption, première partie et annexe.

di, des jeux à la salle de l'école "ramassaient" les jeunes, comme on aimait à le dire...

Le "sanctuaire" de M. le curé Gauthier groupait déjà une quarantaine de garçons et les Frères montraient à servir la messe à près de deux douzaines d'entre eux, à ce moment-là, les fameux répons en latin: "susceperat Domine..."

La croisade eucharistique et une association pour Vocations, soutint rapidement la pastorale paroissiale auprès des élèves; chaque fin de mois M. le Curé était invité à venir donner les bulletins et lorsqu'il constatait que "le point" était bon... il félicitait les jeunes, heureux de découvrir le large sourire de leur Pasteur, car à part cela, il était très sérieux le Pasteur... Les Frères ne faisaient qu'un avec lui... et c'était une estime et une admiration réciproque. Du haut de la chaire, un bon dimanche, il déclara: "Regardez vos enfants, comme ils sont devenus polis, respectueux de la propriété... etc."

L'hiver venu, une grande patinoire organisée avec l'O.T.J. locale, permit une saison dépareillée pour les sportifs qui, chaque jour, mais surtout au congé d'honneur des mentions du mois, s'en donnaient à coeur-joie sur la patinoire de l'école. Les mamans ne cherchaient plus leurs grands garçons... ils étaient chez les Frères.

En 1953, quelques remaniements dans la Communauté: le Frère Stanislas-Étienne s'en va à l'École secondaire St-Joseph à Arvida et est remplacé par le Frère Ignace-Louis (Benoit Croteau), s'adjoignant également l'aide des Frères Coulombe et Aubut. L'école continue de se développer dans les années qui suivirent où l'on constata de plus en plus de meilleurs résultats dans les études.

En 1954, premier trimestre, le Frère Croteau est désigné par la Communauté pour une session d'études religieuses à Rome et le Frère Stanislas-Étienne revient terminer l'année scolaire, en attendant de prendre à Dolbeau, son nouveau poste d'assistant-Provincial et d'Économiste de district."

Le 13 juin 1955, le Département de l'instruction publique autorise la construction d'une annexe de 8 classes au collège pour répondre aux besoins sans cesse croissants des garçons. Le contrat est accordé à Larouche & Bouchard pour le prix de 114,950 \$



Le personnel enseignant en 1962-63. 1ère rangée: Gilles Goulet, Frère Daniel, Frère Directeur, Françoise Bouchard et Justine Tremblay. Deuxième rangée: Mme Raymond Maltais, Jocelyne Potvin, Madeleine Simard, Mme Robert Tremblay, Denise Simard, Mme Osias Fleury, Colombe Simard, Rita Gagné, Thérèse Fleury, Françoise Duperré et Berthe Desbians.

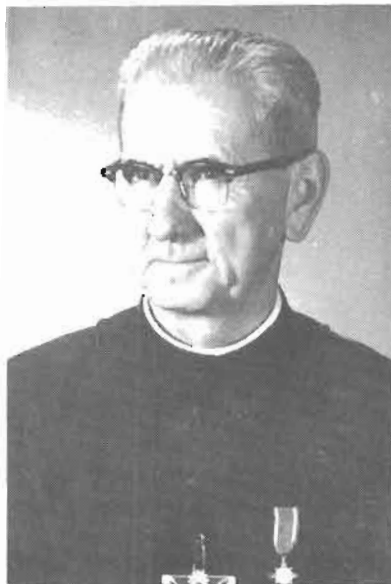


Le Collège l'Assomption.

En septembre 1958, le Frère Jude-Marie (Camille Héon), pédagogue chevronné, homme d'expérience et de talent, prend la direction de l'école de l'Assomption, vocable reçu à la proclamation du dogme de l'Assomption en 1950 et solennellement donné à l'école par M. le Curé Gauthier et le Frère Directeur.

Puis, jusqu'en 1961, les activités scolaires ne déroutaient pas... les jeunes savaient que faire pour développer leurs initiatives, compléter leur éducation familiale et se préparer à la vie...

Le Frère Jude-Marie garde un souvenir impérissable de ses trois années à Saint-Coeur-de-Marie.



Le Frère Jude-Marie (Camille Héon), directeur de 1958-1961.

"Pendant trois ans, dit-il, j'oeuvre avec une population sympathique et des écoliers intéressés à leur formation".

En 1958, sur demande de la Commission scolaire, le Frère Jude-Héon organise une chapelle dans l'école au coût de 1000 \$ entièrement payé grâce à la générosité des autorités religieuses, du Conseil municipal, de la Commission scolaire et des parents des élèves.

"Belle collaboration n'est-ce-pas?" dit le Frère Jude-Héon, qui ajoute: "Qu'il fait bon oeuvrer dans une école où on se sent appuyés par la population. Nous étions trois frères, un professeur laïc et huit institutrices pour 200 élèves répartis en 10 classes. Je garde le meilleur souvenir des années passées à la formation des jeunes à Saint-Coeur-de-Marie.

Domage que la révolution tranquille des années 1960 soit venue perturber notre élan si prometteur.

Longue vie à Saint-Coeur-de-Marie et meilleurs voeux de succès à vos fêtes du Centenaire".



École secondaire polyvalente Jean-Gauthier, ainsi nommée pour rendre hommage au travail du docteur Jean Gauthier, qui fut longtemps commissaire d'école.



Annexe de l'école Notre-Dame-de-l'Île. Aujourd'hui convertie en salle communautaire et qui loge également le bureau administratif de la Commission scolaire de Delisle.

Durant ce temps, les professeurs se succédèrent à la petite école de Saint-Coeur-de-Marie, devenue un site important dans le village. Il y avait toujours Mlle R.-Aimée Thériault, une pionnière de la première heure; on comptait également le Frère Bertrand Ainsley, le Frère Stanislas Ratthé, M. Vincent Dubé, Mlle Rita Gagné, Mlle Denise Boivin, Mlle Thérèse Fleury, Mlle Lina Claveau, Mlle Berthe Desbiens, Mlle Françoise Duperré, Mlle Pâquerette Robert, Mme Lionel Fleury, Mlle Félixine Mathieu, les Frères Guy-Pierre, Laurent-Noël, Jean-Pierre, Roland Pierre, Daniel-Georges et Florimond-Doucet.

En 1961, le Frère Jude-Marie est rappelé à Dolbeau pour prendre la direction de l'école St-Tharcisus et le Frère Stanislas Ratthé lui succède comme directeur jusqu'en 1964. Durant ces deux années, le Club 4-H vit une croissance extraordinaire et un trophée provincial vient couronner les efforts des jeunes et de leurs dirigeants.

En 1964, l'organisation à travers la province de la "polyvalence" et le regroupement des cours secondaires parmi les élèves, oblige les Frères de l'Instruction chrétienne à quitter, bien à regret, le site enchanteur et sympathique de Saint-Coeur-de-Marie pour suivre obligatoirement la "marée" provinciale scolaire.

Les Frères de l'Instruction chrétienne sont fiers, à juste titre, de pouvoir dénombrer quelques vocations religieuses et sacerdotales durant leur "occupation" à Saint-Coeur-de-Marie, un secteur aussi collaborateur: nommons l'abbé Jean-Paul Larouche, actuellement curé à St-Félicien; l'abbé Donald Gaudreault, l'abbé Jean-Guy Tremblay et le Frère Robert Larouche, professeur au Juvénat, École privée des Frères, à Dolbeau.

En terminant, voici comment les Frères Stanislas-Étienne et Jude-Marie se souviennent de cette "période heureuse" vécue à Saint-Coeur-de-Marie:

"Tous les Religieux, jeunes et moins jeunes, qui ont eu "l'avantage", c'est vraiment le mot choisi, de séjourner à Saint-Coeur-de-Marie, en ont été marqués par un cachet de franche amitié qui, plus de 30 ans après, demeure vivante dans le coeur de ceux d'entre eux qui passent encore par la grand'rue, centre de la municipalité, en nommant avec émotion, les bonnes gens avec qui ils ont travaillé et parfois en revoyant l'un ou l'autre de leur "ancien jeune", combien grandi... maintenant.

Tous ces Frères formulent unanimement un souhait de prospérité et une prière de bénédiction du Seigneur sur ce territoire où leur zèle d'instituteurs-apôtres a connu tellement de joies et de consolations."



Une réunion amicale lors de la fête du Directeur.



L'autel dans la chapelle du Collège l'Assomption.

Les Petites Franciscaines de Marie

Depuis le départ des Soeurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, en 1916, le curé Abel Simard ne cessait d'intercéder auprès de communautés religieuses afin de les intéresser à venir à Saint-Coeur-de-Marie pour y dispenser l'enseignement aux jeunes filles.

Son voeu fut exaucé en 1928, alors que les Petites Franciscaines de Marie, de Baie-St-Paul, sur les instances de Mgr Eugène Lapointe, Supérieur du Séminaire de Chicoutimi, acceptèrent l'invitation du curé Simard, appuyé d'ailleurs par toute la population.

C'est le 30 août 1928 que quatre religieuses des Petites Franciscaines de Marie arrivèrent à Saint-Coeur-de-Marie. Elles étaient parties de Québec le matin, à 8 h 30 et arrivaient à Alma le même soir vers 7 h 30.

Le premier soir, les quatre religieuses furent hébergées au presbytère; il s'agit de la Rde Soeur Marie-François-Xavier, première supérieure; de la Rde Soeur Marie-de-la-Charité; de la Rde Soeur Marie-François-de-l'Alverne et de la Rde Soeur Marie-Gabriel-de-l'Annonciation.



La Révérende Soeur Marie-François-Xavier, la première Supérieure, était toute heureuse de revenir à Saint-Coeur-de-Marie, où elle avait enseigné vers 1897, comme institutrice laïque.

Le lendemain, les Religieuses s'installaient chez M. Pamphile Trem-



Le premier couvent de Saint-Coeur-de-Marie, qu'on appelait "l'école modèle" et qui était construit où se trouve le Domaine du Bel-Âge aujourd'hui.



Le 2ème couvent de Saint-Coeur-de-Marie, qui fut baptisé Couvent Notre-Dame-de-l'Île.

blay où elles logèrent au deuxième étage; Madame Tremblay offrit même son salon aux religieuses pour y ériger une petite chapelle. Les Petites Franciscaines de Marie demeurèrent chez M. Pamphile Tremblay de septembre 1928 jusqu'à octobre 1929, alors qu'elles entrèrent dans le nouveau couvent, où elles ouvrirent quatre classes avec 129 élèves.

Pendant cette période d'un peu plus d'un an, les Petites Franciscaines de Marie enseignèrent au vieux couvent, malgré le fait qu'il ne répondait pas aux besoins et de la Communauté et des élèves.

Dès l'arrivée des Petites Franciscaines de Marie, on songe déjà à la construction d'un nouveau couvent pour donner aux religieuses et aux élèves toutes les facilités physiques pour donner et recevoir un enseignement adéquat.

Avec l'autorisation de l'Évêque du Diocèse, Mgr Charles Lamarche, on confie le soin de préparer les plans et devis du nouveau couvent à l'architecte P. Mayrand, de Québec. La construction débute à l'automne de 1928 pour se terminer le 17 octobre 1929.

Le contrat pour la construction du couvent fut adjugé à M. Noël Harvey, qui avait M. Jos. Landry, de Jonquière, comme contremaître. On rapporte que MM. Albert Bouchard, Jos Clément et Ernest Thériault, de Saint-Coeur-de-Marie, travaillèrent à la construction du Couvent. Les portes et châssis furent fabriqués par M. Joseph Gaudreault, de Saint-Coeur-de-Marie.

C'est le 27 octobre 1929 que Sa Grandeur Mgr Charles Lamarche, évêque du Diocèse, célébra une messe pontificale et procédait à la bénédiction du Couvent, accompagné de son Vicaire général, Mgr Léon-Maurice.

La bénédiction fut suivie d'un banquet qui réunissait un grand nombre de personnalités religieuses et civiles.

Nous empruntons au "Progrès du Saguenay" du 29 octobre 1929, le récit de cet événement:

"Dimanche dernier de belles fêtes ont eu lieu à l'occasion de la bénédiction d'un couvent à Saint-Coeur-de-Marie par S. G. Mgr Lamarche, évêque de Chicoutimi.

La journée commença par une messe solennelle, chantée par S. G. Monseigneur l'Évêque. Le midi, il y eut banquet au presbytère et l'après-midi, bénédiction du couvent.

A la messe pontificale, S. G. Monseigneur était accompagné de Mgr Léon-Maurice, P.A., V.G., comme prêtre assistant et de MM.



Le Couvent Notre-Dame-de-l'Île, construit en 1929 et démoli en 1978... malgré les protestations de toute la population.



les Chanoines S. Rossignol, curé de Roberval et J.-E. Lemieux, comme diacres d'honneur. Les diacres et sous-diacres d'office étaient MM. les abbés Francis Lemay et Alphonse Tremblay, du Séminaire.

La splendide église de Saint-Coeur-de-Marie avait été magnifiquement décorée. Un clergé nombreux et plusieurs milliers de fidèles remplissaient le vaste temple.

Après la messe, M. l'abbé Abel Simard, curé de Saint-Coeur-de-Marie a présenté au nom des paroissiens, des hommages et des vœux à Sa Grandeur. Monseigneur l'Évêque, dans sa réponse, mentionna que c'était la première fois qu'il avait la joie de célébrer une messe pontificale en dehors de Chicoutimi.

À trois heures, en présence de toute la paroisse, avait lieu la bénédiction du nouveau couvent. Ce couvent est en briques solides et muni des améliorations les plus modernes. Il est confié aux religieuses Petites Franciscaines de Marie de la Baie-St-Paul.

Après la bénédiction du couvent par Mgr Lamarche, accompagné de Mgr Léon-Maurice et de M. l'abbé A. Provencher, de M. l'abbé Abel Simard, curé de Saint-Coeur-de-Marie, Sa Grandeur expliqua à l'assistance les paroles liturgiques de la cérémonie. Il développa les points suivants: l'école est le prolongement du foyer, c'est un phare de sagesse et de vérité.

Avant de quitter le couvent, Monseigneur fut l'objet d'une belle réception de la part des enfants, élèves du couvent et de leurs maîtresses. En réponse à l'adresse qui lui fut lue, Monseigneur souhaita du succès aux dévouées religieuses et donna des conseils aux enfants et aux parents".

En janvier 1929, la Commission scolaire connaissait certaines difficultés avec la Maison-mère des Petites Franciscaines de Marie relativement au traitement à allouer aux religieuses; elle décida donc de faire des offres aux Servantes du Saint-Coeur-de-Marie.

La réponse n'était pas encore parvenue à la Commission scolaire que le curé Abel Simard avait déjà tranché la question: "Les Petites Franciscaines de Marie demeureront à Saint-Coeur-de-Marie, nonobstant tout avis contraire". Il en fut ainsi... puisque le Curé avait parlé.

* *
*

Trois ans plus tard, plus précisément le 4 juin 1930, l'architecte P.



École du rang de la Décharge,
en 1930.



Présence abon-
dante de vitres
dans les côtés
(école du rang
de la Décharge).



"La porte de
style américain
avec le carreau
vitré au-dessus
(école du rang
de la Déchar-
gel)".



1930

Mayrand offrait une magnifique cloche pour le couvent; elle fut bénite le 22 juin suivant, lors de la Fête-Dieu.

Le "Couvent" comme on l'appelait au début, ne reçut le nom de Couvent Notre-Dame-de-l'Île qu'en 1933, à la suggestion du curé Abel Sirmard et de M. Alexandre Maltais.

En 1950, le Couvent perdait la gent masculine qui émigrerait au collège, à l'exception des débutants. Malgré cela, il fallut ériger à proximité du vieux couvent une nouvelle construction de quatre classes en 1953 parce que les religieuses recevaient les jeunes filles de la campagne qui avaient terminé leur cinquième année.

Les Petites Franciscaines de Marie dispensèrent l'enseignement aux jeunes filles dans ce couvent jusqu'en 1963 alors qu'elles déménagèrent dans le nouveau couvent appelé "École Maria".

Quant au couvent Notre-Dame-de-l'Île, il résista à toutes les intempéries jusqu'en 1978... alors qu'on ordonna sa démolition, malgré l'opposition de toute la population et des autorités municipales.

* *
*

Nous empruntons les textes suivants au journal "LE COUVENT" publié en juillet 1977, à l'occasion d'une exposition historique au couvent, grâce à un programme Jeunesse-Canada au Travail:

Le couvent

Le premier étage du Couvent se divisait ainsi: une cuisine, un réfectoire et une grande salle où les enfants entraient lorsqu'il pleuvait. Cette salle se situait à gauche. Au réfectoire le couvert restait toujours mis. Comme nous aurions pu le croire, les religieuses ne se privaient pas de nourriture et mangeaient très bien à leur faim sauf les "journées maigres", bien entendu!

Le deuxième étage faisait place à la chapelle et aux classes. Il y en avait une à gauche de la chapelle. Le parloir se logeait aussi au second. Ce parloir était conféré aux religieuses parce que personne (parents, amis, étrangers) n'avait le droit d'entrer dans leurs appartements.

Au troisième, on y retrouvait les chambres: elles avaient chacune leur petite cellule avec un lit en fer et un petit bureau de 3 pieds de haut par 2 pieds de large.

On y retrouvait aussi la salle de la communauté où elles y passaient



Trois maîtresses d'école, en 1925. Rose-Hélène et Laura Girard; au centre, Laure Gaudreault (Cousine Laure) qui fonda le Syndicat des institutrices rurales.



La classe de Mlle Laure Gaudreault, au vieux couvent, en 1925. À l'arrière, M. l'abbé Antonio Bouchard accompagné des commissaires, MM. Xavier Larouche, Émile Fleury, Jules Fortin et Armand Larouche.

leurs récréations. Elles y faisaient la prière en commun, la lecture. Elles y faisaient la broderie et la couture.

La routine

La cloche sonnait le réveil vers 5 h 00 du matin et tous les matins elles se rendaient à la chapelle à 5 h 30. La musique s'enseignait avant ou après les cours. A 5 h 30, c'était l'office du soir et à 6 h 00, le souper. Faisant la vaisselle ensemble, la récréation durait jusqu'à 8 h 20. Elles allaient souvent dehors sur la galerie du côté. Les religieuses étaient très considérées pour leurs oeuvres et leur apostolat.

On retrouve vers 1929: Mère Marie-François-Xavier, Supérieure; Mère Marie-de-la-Salette; Mère Marie-des-Lys; Mère Marie-François-de-l'Alverne; Mère Marie-Gabriel-de-l'Annonciation; Mère Marie-Hermel et Mère Marie-Charles-Eugène.

Les Petites Franciscaïnes de Marie oeuvrent toujours à Saint-Coeur-de-Marie; bien des habitudes et des traditions ont changé, mais leur dévouement est toujours le même.

Les élèves

Les élèves se devaient de faire la prière en arrivant (la plupart du temps le chapelet), ensuite elles passaient au "catéchisme". Certaines journées étaient consacrées au français, d'autres à l'histoire et d'autres encore à la géographie. En français, on donnait des jetons lorsqu'elles prononçaient bien et ces jetons accumulés comptaient pour le bulletin du mois.

Dans les débuts du couvent, il n'y avait pas de costume spécifique car la pauvreté était le lot d'un grand nombre. Par contre, la majorité des filles portaient un tablier blanc avec des frisons. Les religieuses demandaient aux enfants des manches longues.

M. le curé venait tous les mois faire la remise des bulletins; il en profitait pour faire des remarques obligeantes ou désobligeantes. En l'absence de M. le curé, c'est la Supérieure qui en faisait la remise.

La chorale était toujours présente parmi les activités et quelquefois on montait des pièces théâtrales.

Les religieuses préparaient les enfants pour la confirmation qui avait lieu tous les quatre ans.

Les parents pouvaient, par l'intermédiaire du parloir, discuter des problèmes de leurs enfants.



La brigade scolaire de Saint-Cœur-de-Marie en 1967.



La classe de 6ème année de Mère Marie-Thérèse-de-l'Incarnation en 1947.

Les religieuses prolongeaient l'éducation donnée à la maison. On leur devait obéissance comme aux parents. Les classes comptaient trois divisions: une pour les petits (première année), une pour les deuxième, troisième et quatrième années et une autre pour les cinquième, sixième et septième années.

Les enfants du Couvent étaient presque uniquement du village à quelques rares exceptions, des filles des rangs, dont les parents avaient "les moyens", se permettaient de s'instruire au Couvent.

Fait intéressant à noter, c'est que depuis l'arrivée des Petites Franciscaines de Marie en 1928 jusqu'en 1982, exactement 114 religieuses se sont succédées et remplacées au Couvent Notre-Dame-de-l'Île, à l'École Marie, et à la Polyvalente Jean-Gauthier pour enseigner aux jeunes filles et jeunes gens de Saint-Coeur-de-Marie et du secteur environnant.

Voici la liste de toutes les religieuses de cette Communauté qui ont enseigné à Saint-Coeur-de-Marie jusqu'à ce jour:

Les fondatrices:

Soeur Marie-François-Xavier (1928-1931)
Soeur Marie-de-la-Charité (1928-1931)
Soeur Marie-François-de-l'Alverne (1928-1930)
Soeur Marie-Gabriel-de-l'Annonciation (1928-1933)

Soeur Marie-des-Lys (1929-1930)
Soeur Berchmans-Marie (1929-1931)
Soeur Marie-Hermel (1930-1932) et (1949-1953)
Soeur Marie-Joseph-Alfred (1930-1931)
Soeur Marie-de-la-Salette (1930-1934)
Soeur Marie-Léonard-d'Assise (1930-1935)
Soeur Marie-Benoît (1931-1937)
Soeur Marie-Charles-Eugène (1931-1933)
Soeur Marie-Cécile (1933-1936) et (1958-1960)
Soeur Marie-Rose-Alma (1933-1934)
Soeur Marie-Joseph-André (1933-1934)
Soeur Marie-Agnès-d'Assise (1934-1937)
Soeur Marie-Marguerite-de-Lorraine (1934-1937) et (1956-1957)
Soeur Marie-de-Bethléem (1934-1935) et (1947-1948)
Soeur Marie-Jules (1936-1938)
Soeur Marie-de-Nazareth (1937-1943)
Soeur Jean-Marie-Dominique (1937-1938)
Soeur Marie-Angèle-de-l'Eucharistie (1937-1940) et (1956-1958)
Soeur Marie-Arthur-de-l'Eucharistie (1937-1938)
Soeur Marie-Reine-du-Rosaire (1938-1939)
Soeur Marie-Jean-l'Évangéliste (1938-1939)
Soeur Marie-Anne-du-Sacré-Coeur (1938-1940)
Soeur Marie-Dominique-de-Jésus (1938-1939)
Soeur Marie-Jean-de-Brébeuf (1939-1943)
Soeur Marie-Scholastique (1939-1942)



"L'inauguration en 1929".

Soeur Marie-Lucien-Joseph (1940-1941)
Soeur Marie-Edith (1940-1943) et (1973-1974)
Soeur Marie-Jean-de-Matha (1941-1945)
Soeur Marie-Aurélié (1942-1944)
Soeur Marie-Viateur (1943-1949)
Soeur Marie-Edmond-Joseph (1943-1945)
Soeur Marie-Flavien (1943-1944)
Soeur Marie-Joseph-Adélaré (1944-1946) et (1953-1959)
Soeur Marie-du-Bon-Secours (1944-1945)
Soeur Marie-Thérèse-de-l'Immaculée (1945-1947)
Soeur Marie-Charles-Garnier (1945-1947)
Soeur Marie-Jeanne-du-Bon-Pasteur (1945-1946)
Soeur Marie-Gertrude-du-Divin-Coeur (1946-1947)
Soeur Marie-Irène-de-la-Croix (1946-1947)
Soeur Clément-Marie (1947-1949)
Soeur Marie-Antoine (1947-1950)
Soeur Marie-Christine (1947-1948)
Soeur Marie-Gertrude-de-Jésus (1948-1952)
Soeur Marie-du-Bel-Amour (1948-1949)
Soeur Marie-Thérèse-des-Buissonnets (1948-1949)
Soeur Marie-Alma (1949-1952)
Soeur Marie-Gilberte (1949-1954) et (1964-1966)
Soeur Marie-Paul-Germain (1950-1952)
Soeur Marie-Aimée-du-Sacré-Coeur (1952-1953)
Soeur Marie-Sabine (1952-1953)
Soeur Marie-Jean-Bosco (1952-1954)
Soeur Marie-Médiatrice (1953-1954)
Soeur Marie-Sophie-de-Jésus (1953-1954)
Soeur Marie-du-Christ-Roi (1953-1955)
Soeur Marie-de-la-Merci (1954-1955)
Soeur Marie-Frédéric (1954-1956) et (1960-1962)
Soeur Marie-Théophane-Vénard (1954-1956)
Soeur Marie-Anne-du-Sacré-Coeur (1956)
Soeur Marie-Jean-de-la-Trinité (1955-1957) et (1960-1961)
Soeur Marie-Hélène (1955-1957)
Soeur Marie-du-Sourire (1956-1958) et (1963-1964)
Soeur Marie-Reine-des-Coeurs (1957-1958)
Soeur Jean-Marie-Rodrigues (1957-1959)
Soeur Marie-Alexandrine (1957-1958)
Soeur Marie-Cécile (1958-1960)
Soeur Marie-Claire (1958-1960)
Soeur Marie-de-la-Salette (1958-1962)
Soeur Marie-Reine-du-Monde (1958-1959)
Soeur Marie-Pierre-de-Rome (1958-1964)
Soeur Marie-Ludger (1959-1965)
Soeur Marie-Denise-de-Jésus (1959-1961)
Soeur Marie-Jean-des-Oliviers (1959-1960)
Soeur Marie-Jeanne-de-l'Eucharistie (1960-1961)
Soeur Hélène-de-Marie (1961-1963)
Soeur Marie-Roland (1963-1964)
Soeur Marie-Paulin (1963-1964)



Les élèves de la classe de Mlle Germaine Boily. Les noms ne sont pas nécessairement dans l'ordre: Blandine Gaudreault, Alfred Renaud, Roland Rousseau, Léopold Larouche, Juliette Tremblay, Yvonne Tremblay, Ladislas Bouchard, Irène Lassard, Claire-Ida Lessard, Charles-Ed. Harvey, Imelda Larouche, Johnny Simard, Florence Fleury, Pit Fleury, Clément Gaudreault, Wellie Tremblay, Berthe Tremblay (épouse de Lorenzo Larouche), Germaine Fortin (épouse d'Elzéar Gagné), l'institutrice Mlle Germaine Boily, Juliette Larouche, Bella Larouche, Éva Boivin, Germaine Lebel, Marie-Marthe Dorval.

Soeur Marie-Reine-de-l'Immaculée (1963-1964)
Soeur Marie-du-Mont-Carmel (1964-1965)
Soeur Marie-François-de-Sales (1964-1965)
Soeur Marie-Annette (1964-1981)
Soeur Marie-Denise (1964-1967)
Soeur Marie-Dominique-Savio (1965-1966)
Soeur Marie-Léonie (1965-1971)
Soeur Marthe Ouellette (1965-1967)
Soeur Yolande Riberby (1961-1964) et (1966-1971)
Soeur Gertrude Baril (1961-1968)
Soeur Marie-Rose-du-Carmel (1964-1965)
Soeur Monique Ouellette (1965-1967)
Soeur Rolande Duchesne (1965-1975)
Soeur Florence Tremblay (1966-1967)
Soeur Annabelle Murray (1966-1968)
Soeur Lucia Poirier (1966-1969)
Soeur Marguerite Gélinas (1967-1970)
Soeur Madeleine Leblond (1968-1970) et (1980-1982)
Soeur Gisèle Chalifoux (1967-1968)
Soeur Annette Castonguay (1967-1974)
Soeur Céline Maltais (1969-1982)
Soeur Germaine St-Gelais (1969-1982)
Soeur Yvette d'Assylva (1970-1971)
Soeur Louise Bradet (1970-1971)
Soeur Lorraine Duchesne (1970-1982)
Soeur Thérèse Marcil (1971-1972)
Soeur Rosalie Deschesnes (1971-1974)
Soeur Simonne Bédard (1971-1980)
Soeur Lucienne Guillemette (1973-1975)
Soeur Gabrielle Porter (1974-1978)
Soeur Monique Boudreault (1975-1980)
Soeur Emma Duclos (1976-1979)
Soeur Pauline Tourigny (1976-1980)
Soeur Jacinthe Gaudreault (1980-1982)



École Maria.



Photo traditionnelle sur la grande galerie (1930) (école rang de la Décharge).



1960



M. et Mme Pamphile Tremblay qui accueillirent les Révérendes Soeurs Franciscaines de Marie, en 1928, et les hébergèrent de septembre 1928 à octobre 1929.



La maison de M. Pamphile Tremblay, où logèrent les Petites Franciscaines de Marie en arrivant à Saint-Coeur-de-Marie, en 1928. On remarque les premiers trottoirs de bois



Les Croisés et les Croisillons en 1950.

La municipalité scolaire de Canton Delisle

La première Commission scolaire à Saint-Coeur-de-Marie fut accordée par le Lieutenant-gouverneur, le 18 février 1888, à la suite du rapport d'un comité de l'Honorable conseil exécutif; le document à cet effet se lit comme suit:

"L'Honorable secrétaire de la province, dans un mémoire en date du 10 février 1888, recommande, sur la demande du Surintendant de l'Instruction publique, qu'il plaise au Lieutenant-gouverneur d'ériger en municipalité scolaire le Canton Delisle, dans le comté de Chicoutimi, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme tel canton, sous le nom de "LE SAINT-COEUR-DE-MARIE".

Cependant, l'école elle-même avait débuté en 1887, alors que Rose-Anna Hébert, épouse de Delphis Fleury, enseignait à une vingtaine d'enfants dans la salle publique, près de l'église.

On retrouve bien peu de choses des premières années de la Commission scolaire de Saint-Coeur-de-Marie parce que les livres des minutes avant 1906 ont été égarés ou perdus.

Cependant, grâce à des recherches dans de vieux documents, on apprend que le premier président de la Commission scolaire de Saint-Coeur-de-Marie fut Joseph Renaud (1891-1893), qui fut remplacé par Thomas Fleury (1893-1895) et par Abel Tremblay (1895-1903). C'est Ovide Roy qui fut élu en 1903.

Le premier secrétaire de la Commission scolaire fut Ferdinand Larouche, nommé en 1891 et qui le demeura jusqu'en 1906, pour être alors remplacé par Élie Lemay.

On ne s'entend pas sur la date de la construction de la première école, l'école Modèle; on trouve deux dates, 1887 et 1892. De toute façon, il est certain que la première école fut celle du village, "École Modèle ou Premier Couvent", construite sur le lot 26, Rang II, où se trouve aujourd'hui le Domaine du Bel-Âge. On y comptait 47 élèves en 1892.

En 1893, on trouve une école dans le Rang I, avec 21 élèves et une école dans le Rang des Chicots, en 1894, avec 25 élèves.

Le rôle de perception de 1890 ne donne que les propriétaires des Rangs 2 et 3 et laisse entendre que "l'école du soir ouvrira... jeudi soir"?

Le rôle de perception de 1891 ne dénombre qu'un seul arrondissement, celui du village, avec 53 élèves. On ajoute à la fin du rôle: "Accepté et homologué aujourd'hui à une session des Commissaires d'écoles de ladite municipalité, le dix-septième jour de mars 1892".

On retrouve également dans le prône du IX Dimanche après la Pentecôte, une invitation du curé Marcellin Hudon aux Commissaires d'écoles, "à venir rencontrer le curé le lendemain, à 9 heures, pour faire un examen à l'école de l'église... il n'y avait donc alors qu'une seule école.

En 1894, on retrouve trois arrondissements: le I avec 48 élèves, le II avec 28 élèves et le III avec 25 élèves. En 1899, on trouve l'arrondissement IV avec 18 élèves et l'arrondissement V en 1900 avec 18 élèves.

En 1905, le salaire annuel des institutrices était de \$ 90. pour les arrondissements II, III et VI et de \$ 100. pour les arrondissements IV et V.

Parmi les noms des premières institutrices, on retrouve Rose-Anna Hébert, Albertine Langlois, Marie-Anna Roy, Julie-Anna Gagnon, Flore Dorval, Hélène Maltais, Annabelle Lavoie, Hélène Bolduc, Émélie Fleury, Flore Harvey et probablement quelques autres.

En 1905, la rétribution mensuelle était de \$ 1.40 pour ceux qui fréquentaient l'école et de 0.40 cents pour ceux qui étaient en âge de fréquenter l'école mais qui n'y allaient pas. Le radoub des écoles était donné à rabais, par la criée, à la porte de l'église. Le taux de la taxe foncière était de 0.35 du \$ 100. d'évaluation en 1905.

1906

22 avril- Les Commissaires demandent au Surintendant de l'Instruction publique des plans pour une nouvelle école, celle de l'arrondissement VI.

8 juillet- La construction de l'école de l'arrondissement VI est adjugée, à la criée, à Thomas Maltais, pour le prix de \$ 279.25.

21 juillet- Thomas Fleury est élu président et Élie Lemay est engagé comme secrétaire.

11 août- La Commission scolaire avise les parents que "chaque enfant qui fréquente l'école devra fournir une corde et demie de bois pour le chauffage de l'école."

15 septembre- Le secrétaire est autorisé à faire venir les objets sui-

vants pour les écoles: cartes géographiques, croix, de la toile noire pour les tableaux.

7 octobre- Les Commissaires avisent l'institutrice Marie-Anna Roy:

- 1- *De permettre aux filles qui balayent la maison d'école, de garder leur frère pour les aider, si elles le demandent;*
- 2- *Qu'elle se rende à la maison d'école le matin à 8 h 30; qu'elle se fasse apporter son dîner à la maison d'école afin de ne pas quitter ses élèves pendant ce temps et qu'elle ne quitte ceux-ci que le soir, après les heures de classe;*
- 3- *De ne pas faire la classe tout d'un bout, c'est-à-dire sans récréation.*

Les salaires des institutrices engagées pour l'année 1906-1907, sont les suivants:

| | |
|----------------------------------|--------|
| Les 3 religieuses du Bon-Conseil | 375.00 |
| Albertine Maltais | 110.00 |
| Marie-Ange Roy | 95.00 |
| Julie-Anna Gagnon | 125.00 |
| Flore Dorval | 100.00 |
| Hélène Maltais | 95.00 |

1907

L'inspecteur Ed. Savard, lors de sa première visite des écoles à Saint-Coeur-de-Marie, déclare que "le programme est bien suivi mais que tous les élèves devraient apprendre le dessin".

17 mars- François Lachance donne gratuitement un terrain pour la construction de l'école de l'arrondissement n° 10 et le contrat est adjugé, à la criée, à Napoléon Fleury pour la somme de \$ 438.

19 avril- Les Commissaires autorisent le secrétaire:

"A collecter de Mlle Albertine Langlais, institutrice, le compte de M. Simon Tremblay au montant de 0.60 cents, parce qu'il y a preuve que c'est son chien qui a brisé le châssis mentionné sur ledit compte et cette collection devra se faire en retenant ce montant sur son salaire pour l'année courante".

21 juillet- Le foin sur l'emplacement du Couvent est vendu à l'enchère et adjugé à Alfred Gagné pour \$ 4.00.

28 juillet- Le secrétaire écrit à la Supérieure des Soeurs du Bon-

Conseil que le salaire des religieuses, pour l'année terminée, ne pourra être payé que quand la taxe foncière pour l'année 1907-1908 sera en force, c'est-à-dire à peu près dans un mois.

10 octobre- Auguste Tremblay est engagé comme secrétaire au salaire de \$ 70.00 par année; on lui fournira un pupitre.

1908

21 novembre- La Commission scolaire décide de poursuivre les gens qui seront en retard dans le paiement des taxes scolaires.

L'érection de la ville d'Isle-Maligne est acceptée à la condition que cette dernière accepte de payer les dommages.

1909

22 janvier- "Il est résolu que les institutrices soient averties de prendre leur dîner à leurs classes et de donner les heures de classes exigées par la loi et observent les règlements donnés par les Commissaires d'écoles, et en particulier la discipline sous peine de résilier leur engagement, de ne pas changer les heures de classe".

Théophile Larouche est élu président.

1910

24 juillet- La Commission scolaire engage les institutrices suivantes pour l'année en cours: les trois religieuses du Bon-Conseil, Noémi Girard, Athala Gauthier, Marie-Louise Bouchard, Dame Émélie Simard, Laurette Bouchard, Bernadette Jean et Maria Maltais.

1911

9 juin- À la suite de la construction d'une école de garçons, le secrétaire est autorisé à procéder à l'engagement du maître.

26 juin- La Commission scolaire engage, comme premier maître, J.-Victor Tremblay, comme maître d'école académique pour l'année scolaire 1911-1912, au salaire de \$ 425, par année "et le droit de garder avec lui son frère, gratuitement, dans la classe, c'est-à-dire de lui faire suivre gratuitement les cours de classe".

(Le premier maître, J.-Victor Tremblay, devint par la suite Mgr Victor Tremblay, président de la Société historique du Saguenay).

10 septembre- La rétribution mensuelle est portée à \$ 1.00 par mois à l'école des garçons... payable d'avance chaque mois et le maître est autorisé à renvoyer les enfants qui n'auront pas payé la rétribution; les

non-résidents devront payer \$ 2.00. Quant aux autres classes, la rétribution demeure à \$ 0.50 cents.

Le président Théophile Larouche et Jean Maltais sont autorisés d'aller au quai de Mistouk pour recevoir les bancs d'école. (Il s'agissait de 42 bancs, de 3 pupitres et d'une chaise).

1912

11 mai- Le salaire de l'instituteur est porté à \$ 500. par année.

26 mai- Le contrat pour la construction de l'école de l'arrondissement n° 8 est accordé à William Lavoie, pour la somme de \$ 780.

24 août- Les Commissaires se félicitent des bons résultats des cours du soir et demandent que "le député J.-B. Carboneau appuie la demande auprès de l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique pour les garder gratuits. (On rapporte que les étudiants sont anxieux de s'instruire).

L'inspecteur J.-Édouard Boily, après la visite des écoles, souligne "que les classes confiées aux religieuses et aux institutrices diplômées sont tenues sur un excellent pied; par contre, les autres dirigées par des jeunes personnes non qualifiées, sont complètement nulles. D'une manière générale, l'arithmétique et le français sont nuls.

28 juillet- Xavier Larouche est engagé comme secrétaire au salaire de \$ 85. par année.

11 novembre- Stéphane Beaubien est engagé pour l'école du soir.

1913

13 mai- La Commission scolaire décide de fixer définitivement l'arrondissement pour chaque école, comme suit:

| Ecole Modèle | Arr. | n° |
|---------------------|------|----|
| Rang 1 | " | 1 |
| Rang des Chicots | " | 2 |
| Rang 4 - Côté est | " | 3 |
| Rang 4 - Côté ouest | " | 4 |
| Rang 5 - Côté est | " | 5 |
| Rang 5 - Centre | " | 6 |
| Rang 5 - Côté ouest | " | 7 |
| Rang 7 - Côté est | " | 8 |
| Rang 7 - Centre | " | 9 |
| Rang 7 - Côté ouest | " | 10 |
| | | 11 |

24 août- La Commission scolaire décide de poser l'aqueduc dans l'école Modèle et d'imposer une taxe spéciale à cet effet.

4 septembre- André Roche est engagé comme professeur à l'école du maître au salaire de \$ 500. par année.

1914

25 février- La Commission scolaire accorde le contrat de la construction de l'école n° 4 à Ernest Thériault pour la somme de \$ 835. et le contrat de l'école n° 5 à Élie Gagnon pour la somme de \$ 790.

Par contre, elle vend la vieille école n° 4 à Pierre Larouche pour le prix de \$ 47.50.

1915

15 août- La Commission scolaire loue la maison de Joseph Rousseau avec l'emplacement pour l'usage de l'école Modèle des garçons, pour la période du 15 août au 15 novembre, à raison de \$ 75.00 par mois.

12 septembre- La Commission scolaire distribue le personnel enseignant dans les écoles et fixe le salaire de chacun:

| | | |
|---------------------|---------|----------------------|
| André Roche | \$ 500. | Chez Joseph Rousseau |
| 3 religieuses | \$ 560. | École Modèle |
| Flore Harvey | \$ 175. | Rang I |
| Marie-Rose Lapointe | \$ 175. | Rang des Chicots |
| Ida Bergeron | \$ 220. | Rang 4 - Côté est |
| Alma Bergeron | \$ 220. | Rang 4 - Côté ouest |
| Marie-Ange Dorval | \$ 175. | Rang 5 - Côté est |
| Émélie Tremblay | \$ 200. | Rang 5 - Centre |
| Rose-Anna Larouche | \$ 175. | Rang 5 - Côté ouest |
| Donalda Maltais | \$ 175. | Rang 7 - Côté est |
| Emma Girard | \$ 175. | Rang 7 - Centre |

8 octobre- Jean Maltais est élu président en remplacement de Théophile Larouche.

1916

30 janvier- La Commission scolaire s'engage à payer à Isaac Bouchard la somme de \$ 12.00 par année pour se servir du téléphone pour son utilité.

6 août- À la suite du départ des Soeurs du Bon-Conseil, les Commissaires autorisent le président Jean Maltais à faire vendre à l'enchère "tout le ménage du Couvent".



Theotyme Larouche et son épouse.



Madame Eliane Fleury, 88 ans,
qui demeure au Domaine du
Bel-Âge. Elle était l'épouse de
feu Henri Harvey.



Mme Yvonne Tremblay-
Fleury, épouse d'Honoré
Fleury, âgée de 90½ ans.

La vente aura lieu le 14 août, à 6 heures du soir.

15 août- La Commission scolaire décide que la rétribution mensuelle de \$ 1.00 par mois pour l'école des garçons soit retranchée jusqu'à nouvel ordre.

1917

5 mai- Le Département de l'Instruction publique avise les Commissaires que les Rangs VI et VII sont retranchés de la municipalité scolaire de Saint-Coeur-de-Marie; il s'agit des Rangs qui passent à l'Ascension.

Le secrétaire est autorisé à préparer le compte de cette séparation, tenant compte des évaluations et de le faire parvenir à la nouvelle municipalité de l'Ascension.

24 juin- Le docteur Lionel Cinq-Mars est engagé comme vérificateur.

2 septembre- La Commission scolaire loue la maison de Thomas Tremblay pour l'école des garçons.

1918

10 mars- La Commission scolaire accorde les contrats suivants pour la reconstruction d'écoles:

École n° 3 à Larouche & Bouchard pour \$ 1,521.

École n° 8 à Larouche & Bouchard pour \$ 1,560.

Elle met également en vente les anciennes écoles:

L'école n° 3 à Jean Maltais pour \$ 17,50.

L'école n° 8 à Hector Larouche pour \$ 53.00.

11 août- André Roche, professeur, donne sa démission parce qu'il quitte Saint-Coeur-de-Marie. Les Commissaires regrettent son départ et le remplacent par Auguste Girard, au salaire de \$ 600. par année, fourni de loyer, d'eau et de chauffage.

5 décembre- La Commission scolaire adopte une résolution à l'effet que:

"Tout Commissaire d'école qui n'assistera pas aux assemblées sans raison suffisante, après avoir été convoqué suivant la loi, sera passible d'une amende de \$ 5.00.

1920

4 juillet- La Commission scolaire accorde à Johnny Blackburn le contrat de réparation à l'école n° 9 pour le prix de \$ 1,095.

8 août- La Commission scolaire loue la maison de Mars Bergeron pour l'année scolaire au prix de \$ 40. pour l'année.

1921

16 avril- La Commission scolaire décide "que l'école de l'arrondissement n° 10 soit fixée sur le lot n° 18, du Rang III, appartenant à Ludger Rousseau, acheté par la C.S.; ce terrain est situé à environ 200 pieds, plus ou moins de la ligne du lot 17, Rg 3.

1922

22 janvier- La Commission scolaire décide de tenir une "Exposition agricole scolaire à l'automne". À ces fins, la Commission scolaire envoie à chaque titulaire d'école, des grains et des graines de semences qui devront être distribués aux enfants qui désirent concourir. Des prix seront décernés aux plus méritants lors de l'exposition tenue à cette fin.

13 août- La Commission scolaire adopte la résolution suivante:

"ATTENDU QUE Mlle Anita Claveau, de Saint-Coeur-de-Marie, a enseigné dans l'arrondissement n° 9 de cette municipalité, sans être diplômée;

ATTENDU QUE tout en n'étant pas diplômée, elle a remporté des succès dans l'enseignement, s'étant signalée particulièrement dans les examens du curé et de l'inspecteur;

CONSIDÉRANT qu'elle s'était engagée au salaire de \$ 250. tandis que les autres institutrices étaient payées au montant de \$ 300.;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu unanimement qu'elle soit payée au même montant des autres, c'est-à-dire \$ 300. comme mérite de son succès."

1923

5 juin- L'école pour l'arrondissement n° 7 aura lieu dans la maison de M. Mars Bergeron.

1924

17 septembre- Sur proposition du commissaire Joseph Bouchard, secondée par le commissaire Simon Simard, il est adopté à l'unanimité qu'une série de livres approuvés soit établie dans la municipalité et que toutes les écoles devront à l'avenir se servir de ces livres:

| | |
|-------------------------|--------|
| Grammaire élémentaire | Robert |
| Exercice orthographique | Robert |

| | |
|----------------------------|--------------------|
| Grammaire complète | Robert |
| Exercice de français | Robert |
| Géographie élémentaire | Frères Maristes |
| Géographie, cours moyen | Frères Maristes |
| Arithmétique élémentaire | Robert |
| Arithmétique, cours moyen | Robert |
| Lecture: Mon premier livre | |
| Histoire | Soeurs Notre-Dame |
| Histoire du Canada | Elémentaire I.E.C. |
| Écriture | Beauchemin et J.A. |
| Dictionnaire | Larousse |
| Lecture anglaise | Solder-St-Heaneaux |

1925

19 juillet- La Municipalité scolaire du village de Saint-Coeur-de-Marie est formée et se sépare de la paroisse.

Joseph Bouchard est élu président en remplacement de Jean Maltais.

1926

27 mai- Les Commissaires décident de la construction d'une nouvelle école dans l'arrondissement n° 8 (village centre ouest), au coût de \$ 1,990. et y affectera un octroi de \$ 1,300.

1927

7 juillet- Les Commissaires décident de reconstruire l'école de l'arrondissement n° 3 (Rang des Chicots) au coût de \$ 2,290.

1929

5 octobre- Sur proposition d'Alphonse Ménard et adoptée à l'unanimité, il est résolu "qu'à l'avenir, les écoles de la municipalité seront réparées, construites, entretenues et meublées par la municipalité, sans taxer aucun arrondissement en particulier".

1930

21 janvier- L'institutrice Julie-Anna Lavoie donne sa démission pour devenir agent à la Banque Canadienne Nationale de Saint-Coeur-de-Marie.

Alphonse Ménard est élu président.

29 juin- La Commission scolaire décrète "que les arrondissements faisant partie de la municipalité scolaire déjà divisés antérieurement, de-

vront à l'avenir comprendre les limites suivantes:

Arrondissement n° 1

Comprend tous les lots du Rang 1, depuis le lot 1 jusqu'à 12 inclusivement;

Arrondissement n° 2

Comprend les lots 12 jusqu'à 23 exclusivement, du Rg 2 et la 1/2 12, 1/2 13, 14, 15, 1/2 16 et 1/2 17 sud, 18, 19, 1/4 20 sud et 1/2 21, 1/4 22 sud-est et 1/2 22 ouest;

Arrondissement n° 3

Comprend les lots 27 à 36 inclusivement des Rgs II et III;

Arrondissement n° 4

Comprend les lots 37 jusqu'à la Grande-Ligne, de division Delisle et Taillon;

Arrondissement n° 5

Comprend les lots 13 exclusivement jusqu'à 25 inclusivement, du Rang IV, excepté la demi-nord de 18 et 1/4 19 et la partie 15, 16, 17;

Arrondissement n° 6

Comprend les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 1/1 12, 1/2 13, du Rang III et 1, 2, 3, 4, 1/2 6 sud, 1/4 5 est, 9, 10, 11, 12, 13 Rg IV;

Arrondissement n° 7

Grande-Ligne Taché jusqu'à 12 inclusivement du Rang IV et 7, 8, 1/2 6 nord, 3/4 5 ouest, du Rang 4;

Arrondissement n° 8

N° 13 inclusivement du Rang IV, 25 et 26 du Rang V;

Arrondissement n° 9

Lot 26 inclusivement jusqu'à 36 inclusivement;

Arrondissement n° 10

Lot 37 inclusivement jusqu'à la division Delisle-Taillon.

3 août- La Commission scolaire accuse réception d'un chèque au montant de \$ 45,000. de la compagnie Duke Price, comme indemnité de territoire à la suite de l'érection de l'Isle-Maligne en Corporation scolaire distincte.

1931

14 février- La Commission scolaire décide de construire deux maisons d'école dans les arrondissements 9 et 10, au coût de \$ 2,300. chacune; elle recevra un octroi de \$ 2,670. à cet effet.

1932

24 juillet- Ernest Harvey est élu à la présidence.

31 juillet- La Commission scolaire porte le salaire des institutrices à \$ 225. par année.

"En plus du montant ci-dessus, il sera accordé une somme de \$ 25. à la fin de l'année scolaire à toutes les institutrices pouvant conserver neuf points sur dix des notes de l'inspecteur, ainsi que \$ 10. pour celles qui n'auront conservé que huit points. La Commission scolaire payera comme d'habitude tous les mois, dans toute la mesure du possible, toutefois, vu la crise économique et les difficultés de faire la collection des taxes, la municipalité se réserve le droit de faire ses paiements que trente jours après l'expiration de chaque mois d'enseignement, selon qu'elle jugera bon de ce faire."

25 septembre- Le secrétaire est autorisé à avertir tous les régisseurs que, vu la crise économique, d'avoir à pratiquer une stricte économie pour l'entretien des écoles, en même temps leur donner des taux de salaires ou ouvrage devant être faits dans le cours de l'année scolaire...

27 octobre- La Commission scolaire vend la maison d'école de l'arrondissement n° 9 à Hilaire Simard pour le prix de \$ 122.50.

1933

8 octobre- La Commission scolaire est dans une situation financière difficile et demande l'aide du gouvernement; elle adresse la requête suivante au Surintendant de l'Instruction publique:

- 1- *Qu'au commencement de la présente année scolaire, les Commissaires ont décidé la réouverture de leurs classes au nombre de onze et engagé les institutrices partout, espérant toujours que les conditions économiques s'amélioreraient. Quoique l'année précédente, 1932-1933, les institutrices enseignantes n'avaient été payées en moyenne que la moitié du salaire qui leur était dû;*
- 2- *Que depuis le commencement des classes, il a été à peu près impossible de faire aucune collecte de taxes ou arrérages permettant de donner au moins un acompte aux institutrices en-*

seignantes de la paroisse. Que la situation générale de ladite paroisse est très mauvaise si l'on tient compte que plus qu'un quart sont actuellement sans ressources et vivent de secours direct. (Les autres étant très pauvres);

- 3- *D'autre part, les autres corps publics, conseil municipal, corporation des syndics, étant formés des mêmes contribuables sont très endettés et sont actuellement sous le contrôle de la Commission municipale;*
- 4- *Que sans une aide immédiate, la paroisse va voir les écoles se fermer; les institutrices n'étant pas payées;*

En conséquence, il est proposé par Patrick Lapointe, secondé par Jos. Tremblay et adopté à l'unanimité, que cette Commission scolaire prie l'honorable Surintendant de l'Instruction publique de bien vouloir octroyer par son Département, une somme de \$ 800. afin de lui venir en aide pour maintenir ses écoles pendant la présente année scolaire.

Cette demande d'octroi fut refusée le 15 mars.

1934

19 août- Patrick Lapointe est élu président en remplacement d'Ernest Harvey.

1936

24 août- Joseph Tremblay est élu président en remplacement de Patrick Lapointe.

12 septembre- La Commission scolaire prend connaissance du rapport de l'évaluation des écoles, soit \$ 7,800. pour les 11 écoles.

3 octobre- Dans son rapport, l'inspecteur Lorenzo Côté félicite la Commission scolaire d'avoir engagé que des institutrices diplômées; toutefois, il déplore le fait que le salaire des institutrices est six mois en retard. À ce sujet, il recommande de hausser le taux de la taxe foncière et de demander \$ 2.80 par enfant afin de hausser le salaire des institutrices pour le porter à \$ 250. par année.

1937

Le budget de la Commission scolaire est de \$ 4,545.

La Commission scolaire engage un concierge pour les écoles au salaire de 0.25 cents l'heure; il recevra de plus \$ 5.00 par école pour aller allumer le poêle tous les matins.

1938

1^{er} février- Tenant compte que la Commission scolaire de Saint-Coeur-de-Marie sera la seule à ne pas être sous la tutelle de la Commission municipale de Québec, les Commissaires demandent au Surintendant de l'Instruction publique d'accorder un octroi qui permettra de financer l'augmentation salariale de l'année en cours, du fait que l'octroi est basé sur les salaires de l'année précédente, qui sont la moitié moindre (\$ 150. au lieu de \$ 300.).

8 avril- Le Surintendant de l'Instruction publique avise qu'il ne peut accorder d'octroi supplémentaire parce qu'aucune exemption n'est possible pour les traitements de base; ce sont ceux de l'année précédente qui entrent en ligne de compte.

À la suite de cette réponse, la Commission scolaire doit faire un emprunt à la Banque de Montréal, à Alma, pour payer les salaires des institutrices.

30 juin- Eugène Larouche est élu président.

Noël Dufour est engagé comme secrétaire en remplacement de Xavier Larouche, démissionnaire.

1940

18 juillet- Joseph Brassard remplace Eugène Larouche à la présidence.

7 novembre- La Commission scolaire décide d'acheter 11 latrines, soit une par école...

1942

22 février- La Commission scolaire accorde une subvention de \$ 200. pour la mise sur pied de cours manuels pour les garçons, conformément aux directives du Surintendant de l'Instruction publique.

Le salaire des institutrices diplômées est porté à \$ 500.

1943

La Commission scolaire vote \$ 75. pour une toilette hydro-séptique dans l'école n° 7 et \$ 680. pour l'installation de toilettes dans les autres écoles.

Dans son rapport, l'inspecteur d'écoles souligne "que la Commission scolaire a suffisamment de garçons dans les deux grands Rangs pour former une école centrale.

Il ajoute, dans son rapport, "que chaque classe devrait avoir une chaudière à eau avec couvercle... et un thermomètre, car le titulaire doit enregistrer journellement la température du local dans le nouveau journal d'appelé.

On fait appel à un contrôleur d'appel pour justifier les absences prolongées.

1946

12 janvier- La Commission scolaire demande des soumissions pour la construction de l'école n° 9. À l'ouverture des soumissions, le contrat est accordé à Salomon Maltais et Edgar Bouchard, pour le montant de \$ 5,700. Aux fins de cette construction, la Commission affectera un octroi de \$ 2,850. ainsi qu'un montant de \$ 1433. qu'elle a en caisse et imposera une taxe spéciale de 0.25 cents du \$ 100. pour combler la différence.

1^{er} juillet- Le Département de l'Instruction publique avise la Commission scolaire "que les lots 1, 2, 3 du Rang I, Canton Delisle, seront détachés de la municipalité scolaire de Saint-Coeur-de-Marie et annexés à la municipalité scolaire d'Isle-Maligne à partir du 1^{er} juillet.

La Commission scolaire adhère à l'Association des Commissions scolaires du Diocèse de Chicoutimi.

8 juillet- Delphis Roy succède à Joseph Brassard comme président.

Le salaire des institutrices est porté à \$ 800. par année.

L'inspecteur d'école Clovis Aubé signale à la Commission scolaire:

"Qu'elle a encore cette année à faire face à une pénurie d'institutrices diplômées; il exprime des doutes sur le mal que s'est donné la Commission scolaire pour pourvoir ses classes d'institutrices spécialisées car, dit-il, j'ai noté que depuis le début, toutes vos classes étaient organisées."

En août, un incendie détruit complètement l'école n° 9.

Pour l'année 1946-47, le personnel enseignant se compose comme suit:

| | | |
|--------------------|------------|---------|
| Albertine Bergeron | École n° 1 | \$ 900. |
| Luce Bouchard | " n° 2 | \$ 600. |
| Marcelle Bouchard | " n° 3 | \$ 875. |
| Régine Maltais | " n° 4 | \$ 600. |
| Anita Lamontagne | " n° 5 | \$ 875. |

| | | | |
|----------------------|---|-------|---------|
| Thérèse Lamontagne | " | n° 6 | \$ 900. |
| Marie-Anna Chabot | " | n° 7 | \$ 900. |
| Marguerite Ménard | " | n° 8 | \$ 800. |
| Rachelle Dubé | " | n° 9 | \$ 900. |
| Marie-Paule Ménard | " | n° 10 | \$ 800. |
| Antoinette Blackburn | " | n° 11 | \$ 600. |

1947

9 mars- L'inspecteur d'écoles Odilon Ouellette suggère à la Commission scolaire de construire une autre école dans le Rang IV, ce qui décongestionnerait les deux écoles existantes, vu qu'il y a 17 garçons qui pourraient continuer leur 8 et 9^e années; il suggère donc la construction d'une école de garçon.

La Commission scolaire décide de reconstruire l'école n° 9 au coût de \$ 5,700.



L'école n° 9 du Rang V, reconstruite en 1947 pour remplacer celle qui avait été incendiée l'année précédente. Cette école, construite par deux maîtres-charpentiers, Edgar Bouchard et Salomon Maltais, était d'un style bien différent des écoles construites auparavant; elle avait même un solage en béton de 6 pieds de hauteur. Il faut noter que les lucarnes, la galerie et la véranda ont été ajoutés par le propriétaire actuel, M. Raymond Larouche, du Rang St-Dominique. Le coût de construction de l'école avait été de \$ 5,700.

9 mai- La Commission scolaire n'ayant pu trouver des institutrices au salaire de \$ 600. à \$ 750., a dû en engager au salaire de \$ 800. à \$ 900., ce qui lui occasionnera un déficit de l'ordre de \$ 1,525.; elle demande donc au Département de l'Instruction publique de lui accorder un octroi pour cette différence.

6 juillet- La Commission scolaire accorde à Salomon Maltais et Edgar Bouchard, contracteurs de St-Léon, le contrat pour la reconstruction de l'école n° 9 pour le prix de \$ 5,700. Comme la Commission scolaire recevra un octroi de \$ 2850. à cet effet; qu'elle a en caisse \$ 1,433.34, il restera à combler la somme de \$ 1,416.66 par une taxe spéciale qui sera de 0.25 cents du \$ 100.

Dans son rapport, l'inspecteur d'écoles mentionne que:

"Marie-Anne Hébert, institutrice à l'école n° 7, mérite des félicitations spéciales pour son excellent travail: éducation soignée, enseignement intuitif et raisonné provoquant l'activité de l'enfant, voilà ce qui la caractérise".

7 septembre- Le salaire du secrétaire est porté à \$ 400.

Avec une évaluation de \$ 696,210. et un taux de taxe foncière à 0.90 cents du \$ 100. d'évaluation, la Commission scolaire établit son budget à \$ 10,265.95, dont \$ 8,200. pour les salaires seulement. La Commission scolaire recevra un octroi de l'ordre de \$ 4,000. pour les salaires.

1948

Selon le rapport de l'inspecteur, il y a 236 élèves dont 124 garçons dans les 8 classes, distribués comme suit:

École n° 1 (48 élèves); n° 2 (28); n° 3 (43), n° 4 (36), n° 5 (30), n° 6 (22), n° 7 (27) et n° 8 (2).

4 juillet- Le Trésorier de la province avise la Commission scolaire qu'il accorde une subvention de l'ordre de \$ 4,000. pour la construction de l'école n° 9.

1949

3 avril- À la suggestion de l'inspecteur d'écoles, les Commissaires visitent toutes les écoles et dressent une liste des réparations à y effectuer; cette liste sera transmise au Département de l'Instruction publique pour octroi.

3 juillet- Les Commissaires acceptent que les institutrices rurales reçoivent une allocation de \$ 1.00 par mois-élève en plus de 25 élèves, si elles ont au moins quatre divisions.

La Commission scolaire avise toutes les institutrices que toutes propositions venant des institutrices seront transférées à l'Association des commissions scolaires;

que demande soit faite aux institutrices de s'adresser à leur Association qui traitera avec la nôtre pour établir les bases définitives de négociations;

que l'Association des commissions scolaires envoie pour approbation, les propositions définitives, après négociations, ou qu'elle réunisse les Commissions scolaires pour étude en groupe desdites négociations.

22 juillet- Les Commissaires décident de réparer les écoles des arrondissements 1-2 et 6, au coût de \$ 6,000. Le tout sera payé par un emprunt sur billet à trois ans au taux de 4% et remboursable comme suit:

\$ 3,500. payable le 1^{er} juillet 1950

\$ 1,500. payable le 1^{er} juillet 1951

\$ 1,000. payable le 1^{er} juillet 1952.

Pour payer ces remboursements, la Commission scolaire impose une taxe spéciale de 0.25 cents du \$ 100. d'évaluation.

(Par la suite, la Commission scolaire répare toutes les écoles, établissant le même mode de remboursement pour chacun des emprunts à cet effet.)

7 mai- Le député de Lac-St-Jean, le Dr Antonio Auger, avise la Commission scolaire que le Département de l'Instruction publique a accordé un octroi de \$ 1,500. pour les réparations aux écoles nos 1-2 et 6.

Considérant que cet octroi n'est pas suffisant, la Commission scolaire obtient un octroi spécial de \$ 2,000.

6 août- La Commission scolaire décide d'organiser une classe de garçons au coin de la route des Rangs St-Dominique et St-François, chez Adrien Bergeron.

1951

5 mars- Les Commissaires louent une maison pour l'école de garçons et achètent de l'ameublement pour \$ 644.56; on demande un octroi à cet effet.

23 juillet- A la suite des travaux de voirie entre Saint-Coeur-de-Marie et Saint-Henri-de-Taillon, la Commission scolaire doit déménager l'école n° 4 pour la transporter sur le lot n° 4, Rang II, dans le coin est dudit lot.

La Commission scolaire ayant demandé au ministère de la Voirie de déménager cette école, le gouvernement accorde un octroi de \$ 2,730.80 et verse \$ 610.80 entre les mains du notaire Raymond Lapointe, pour être remis à la Commission scolaire à la signature du contrat.

1952

29 mars- L'inspecteur d'écoles Odilon Ouellet, après avoir signalé aux Commissaires les réparations à effectuer aux écoles de la paroisse, ajoute:

"Considérant l'ouverture de l'école n° 11 le 24 septembre, celle n° 10 le 2 octobre et deux autres encore fermées le 26 octobre; et considérant que vous n'avez tenu que 4 réunions des Commissaires en 1950-51, je me demande si vous prenez votre mandat au sérieux! Je vous prierais donc, messieurs, de relire dans le Code scolaire, les devoirs qui vous incombent et de les remplir généreusement".

6 mai- L'inspecteur d'écoles revient à la charge et déclare que "en général, les écoliers sont faibles à cause des jeunes titulaires et des classes trop nombreuses. Il ajoute:

"Et vous, messieurs les Commissaires, entourez-vous vos écoles de tous les soins attentifs que requiert votre charge de Commissaires. Je crois que vous pourriez faire mieux, si j'en juge par vos assemblées de Commissaires. En effet, depuis novembre, aucune assemblée! L'an dernier, quatre seulement. Il y aurait pourtant beaucoup à faire pour relever le niveau des études chez-vous et pour compléter certaines améliorations".

L'Association des commissions scolaires fixe le salaire des enseignants pour l'année 1952-53 comme suit:

| | | |
|---------------------|--------------------------|---------|
| Diplôme élémentaire | - 1 ^{ère} année | \$ 800. |
| Complémentaire | - 1 ^{ère} année | \$ 850. |
| Supérieur | - 1 ^{ère} année | \$ 900. |

Avec augmentation de \$ 50. par année d'enseignement, plus \$ 1.00 par mois-élève pour surplus de 25 élèves.

1953

9 mars- La Commission scolaire demande une École d'arts et métiers et s'informe des octrois disponibles et à cet effet.

4 septembre- La Commission scolaire décide qu'il y a trop d'enfants dans plusieurs classes dans les diverses écoles et accorde à Georges Bouchard, le transport des garçons les plus avancés à l'École du profes-

seur, au coin du Rang 5 est et ouest, à raison de \$ 5.10 pour chaque jour de classe, pour les 27 élèves à transporter.

1^{er} octobre- Un groupe de contribuables des lots 1 et 2 du Rang 2 demandent la permission de s'annexer à la Commission scolaire d'Isle-Maligne. Accepté.

Pour sa part, le Département de l'instruction publique déclare qu'il n'y a pas nécessité de faire l'annexion puisque la Commission scolaire d'Isle-Maligne les accepte comme tel.

1^{er} juin- Les Commissaires constatent que l'École du professeur est trop petite pour les 28 élèves et demandent l'autorisation de construire une école de 2 classes sur le lot 25 nord, du Rang 4, endroit choisi par les Commissaires.

5 octobre- Les Commissaires demandent au secrétaire:

"d'avertir Mlle Céline Lapointe de bien vouloir fermer les portes de l'école seulement après que les enfants seront partis pour retourner chez-eux après la classe".

1955

9 février- La Commission scolaire du village offre à celle de la paroisse:

- 1- *De construire les écoles à ses frais, pour la construction et l'ameublement;*
- 2- *De transporter les enfants de la paroisse au village, au tarif de \$ 30. pour les garçons et \$ 25. pour les filles, par année.*

17 mai- La Commission scolaire refuse d'abord cette offre, mais à la suggestion du Département de l'Instruction publique, elle accepte d'envoyer les élèves (garçons et filles) au village à partir de la 6^e année. De plus, la paroisse fournira des professeurs ou institutrices, sur la base de 30 élèves ou fraction de 30, qui fréquenteront les écoles du village.

Quant à la construction d'écoles et l'ameublement, les coûts resteront à la charge du village. La Commission scolaire de la paroisse assumera seule le transport de ses élèves au village.

Dans sa réponse à la Commission scolaire du village, celle de la paroisse demande d'organiser une cafétéria pour le repas des élèves, le midi.

1955

5 juillet- Le gaz et la fumée des fournaies à charbon causant des



Rose-Aimée Thériault, 1^{ère} institutrice au Collège l'Assomption, reçoit la décoration du "Mérite scolaire" des mains de l'inspecteur Jean-Louis Dolbec, sous les regards bienveillants du curé Armand Brassard, en 1957.



Photo prise à l'occasion de la remise de la décoration du "Mérite scolaire" à Rose-Aimée Thériault en 1957. Dans l'ordre: Mme Ernest Thériault, Yolande Thériault (Mme Jean-Marc Pearson); Rose-Aimée Thériault (Mme Charles Bouchard, d'Alberta); Jeannette Côté (Mme Clément Fleury); Laetitia Thériault (Dame Vve Théophile Lavoie); Solange Thériault et Lucienne Fleury, (Mme J.-Paul Tremblay) et sa fillette Claude, bouquetière.

problèmes constants dans toutes les écoles, les Commissaires décident d'installer des fournaies à l'huile.

Dans le contrat d'installation, on mentionne que l'entrepreneur devra fournir une garantie de 5 ans, livrer l'huile à toutes les écoles et faire l'inspection des brûleurs chaque année.

Il s'agit d'une dépense de \$ 2,275. payable en 5 ans.

À la suite d'une demande d'octroi à cet effet, le Département de l'Instruction publique accorde \$ 1,706.25, soit 75% des coûts d'installation.

5 septembre- La Commission scolaire accorde les contrats de transport des élèves au village à MM. Delphis Roy, Gérard Gilbert, Adrien Fortin, Omer Harvey, Charlemagne Simard et Lorenzo Bouchard.

Il s'agit d'un contrat de l'ordre de \$ 6,000. pour le transport de 110 élèves.

1956

2 octobre- Le Département de l'Instruction publique accorde une subvention de \$ 800. pour aider à défrayer le salaire d'un professeur.

Il accorde également un octroi de \$ 2,985. pour aider à défrayer le transport scolaire.

1957

La Commission scolaire accorde la gratuité des manuels scolaires aux 460 élèves et étudie l'instauration du transport scolaire à Alma.

La Commission scolaire demande au Département de l'Instruction publique d'accorder la récompense du "Mérite scolaire" à Rose-Aimée Thériault qui enseigne depuis 22 ans.

1958

12 novembre- Le Département de l'Instruction publique ayant refusé de subventionner le transport scolaire et la rétribution mensuelle à Alma des élèves de 10^e année qui ne peuvent suivre ce degré à Saint-Coeur-de-Marie, la Commission scolaire décide de prendre à sa charge les frais de rétributions mensuelles pour chacun des 15 élèves qui fréquentent actuellement les écoles de la ville d'Alma. En plus, qu'un montant de \$ 50. soit alloué à chaque élève pour l'aider à payer ses frais de transport, ce qui formera un total de \$ 1,500. que la Commission scolaire devra déboursier.

Cette décision est portée à \$ 1,800. à cause de quelques élèves de 11^e année.

Henri Maltais quitta la présidence de la Commission scolaire pour cause de maladie; il est remplacé à ce poste par Eugène Bouchard.

1959

Dans le rapport annuel de l'Inspecteur d'écoles, on mentionne que les résultats sont meilleurs au Couvent qu'au Collège; il invite également les parents à faire étudier les garçons davantage à la maison.

Le salaire du secrétaire Noël Dufour est porté à \$1,400.

25 octobre- La Commission scolaire étudie la possibilité de transporter tous les élèves de la paroisse dans les écoles de la municipalité du village. Il serait nécessaire pour ce faire, que les deux municipalités scolaires n'en forment plus qu'une. On remarque des difficultés que le transport et le dîner des élèves apporteraient advenant l'adoption d'une telle mesure. À cause de l'importance de cette mesure, elle sera étudiée de nouveau à des réunions subséquentes.

1960

15 septembre- La Commission scolaire vend à Maurice Maltais, pour la somme de \$ 100. l'école de l'arrondissement n° 4, située sur le lot 41 du Rang III (Rang St-Georges) fermée depuis 1958.

On compte 30 élèves en 10^e et 11^e années.

Le budget de l'année 1961 est de \$ 60,140. et le taux de la taxe foncière est fixé à \$ 2.25 du \$ 100.

1961

7 février- L'inspecteur d'écoles Jean-Louis Dolbec, dans son rapport annuel, souligne:

"À cause du changement de professeurs chaque année, il serait opportun de songer à fusionner les deux Commissions scolaires et ainsi suivre le courant que l'on retrouve à travers la province".

De plus, l'inspecteur Dolbec offre ses services aux Commissaires pour étudier ce projet de fusion.

Le rapport financier démontre un déficit accumulé de \$ 16,777.97 qui sera comblé en partie par un octroi de l'ordre de \$ 10,000. du Département de l'Instruction publique, ce qui laissera un déficit de l'ordre de \$ 6,777.97 causé en partie par l'augmentation des salaires du personnel enseignant.

30 mai- Le Département de l'Instruction publique accorde une sub-

vention de l'ordre de \$ 14,800. pour le salaire du personnel pour la prochaine année, auquel s'ajoute une subvention spéciale de \$ 9,798.90.

10 juin- La Commission scolaire demande des soumissions pour le transport scolaire des élèves de Saint-Coeur-de-Marie à Alma et de la paroisse au Couvent et au Collège.

16 juin- Après avoir étudié les nombreuses soumissions reçues, la Commission scolaire accorde les contrats suivants:

Adrien Fortin et Jean-Marie Blackburn, pour \$ 4,000. par année, le transport des élèves des Rangs St-François et St-Dominique au village;

René Larouche, pour \$ 2,000. par année, le transport des élèves du Rang Saint-Louis au village.

2 novembre- La Commission scolaire décide de tenir un référendum sur le projet de fusion des deux Commissions scolaires, avec votation le 2 décembre.

28 novembre- La Commission scolaire décide d'annuler la résolution décrétant un référendum et demande au Département de l'Instruction publique de fusionner les deux Commissions scolaires.

11 décembre- Le Département de l'Instruction publique accorde une subvention de l'ordre de \$ 3,195. soit \$ 15. par élève de l'élémentaire et du secondaire.

La Commission scolaire adopte la résolution suivante:

ATTENDU QUE la Commission scolaire a demandé que les deux Commissions scolaires soient fusionnées en une seule, justement pour permettre une construction qui devient urgente si l'on veut continuer l'enseignement selon les termes de l'entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu unanimement que les Commissaires d'écoles pour la Commission scolaire de la paroisse soient informés qu'il sera impossible à l'avenir d'accepter de nouvelles inscriptions. Les élèves déjà inscrits pourront cependant continuer à fréquenter nos écoles.

Néanmoins, la Commission scolaire loue, pour la somme de \$ 100. mensuellement, le local de l'ancien bureau de poste appartenant à M. Paul-Émile Tremblay, pour y faire une classe l'an prochain... attendu que nos écoles ne peuvent plus suffire pour le nombre d'élèves inscrits dans nos classes.

16 décembre- Le Département de l'Instruction publique avise la Commission scolaire qu'il autorise à payer les sommes suivantes aux Com-

missaires, comme frais de représentations: président, \$ 250.; commissaires, \$ 125.

En 1961, on compte 13 écoles avec 2 religieux, 5 religieuses et 26 institutrices.

1962

27 février- La Commission scolaire forme un comité de cinq commissaires pour étudier l'organisation de la Commission scolaire régionale.

2 mars- Il est unanimement résolu que la Commission scolaire fasse partie de la Commission scolaire régionale, pour le cours secondaire, actuellement en formation pour le comté de Lac-St-Jean.

Le Surintendant de l'Instruction publique informe la municipalité que,

"par arrêté ministériel n° 227, en date du 20 février 1962, le territoire actuel des municipalités scolaires de la paroisse et du village de Saint-Coeur-de-Marie, dans le comté de Lac-St-Jean, a été fusionné et érigé en municipalité scolaire distincte, sous le nom de DELISLE, dans le comté de Lac-St-Jean. Ce changement prendra effet pour fin d'élection le 1^{er} juin 1962 et pour toutes autres fins le 1^{er} juillet 1962."

14 mars- La Commission scolaire adopte la résolution suivante:

ATTENDU QUE, par suite de la fusion des deux Commissions scolaires de Saint-Coeur-de-Marie, le 1^{er} juillet 1962, il deviendra nécessaire de construire une école centrale permettant la fermeture des écoles de rangs;

ATTENDU QUE les élèves des deux Corporations qui devront fréquenter les écoles centrales seront au nombre de 800;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu que demande soit faite au Département de l'Instruction publique pour obtenir l'autorisation de construire une école de 28 classes, avec résidence pour les sœurs, et ce en prenant pour acquis que le vieux couvent est devenu absolument inutilisable.

4 juillet- La Commission scolaire décide d'engager un secrétaire à plein temps et demande des applications; elle décide également de faire confiance au personnel enseignant en place et d'engager tous ceux et celles qui ont offert leurs services.

Gilles Goulet est engagé comme secrétaire par intérim.



L'école du maître en 1935. Cette classe se donnait au sous-sol de l'église. Mgr Victor Tremblay, fut le premier maître d'école à Saint-Coeur-de-Marie vers 1920



Un groupe des 4-H vers 1954



Le village de Saint-Coeur-de-Marie, en miniature... réalisation des 4-H.

Le Frère Directeur est nommé pour inspecter les écoles de rangs, deux fois par mois.

6 juillet- Benoit Maltais est engagé comme secrétaire au salaire de \$ 3,500. par année.

La Commission scolaire demande de louer le deuxième étage de l'hôtel de ville pour loger le secrétariat au prix de \$ 15. par mois.

8 août- La Commission scolaire engage les concierges suivants: Eugène Maltais pour le Couvent à \$ 2,800. par année et Henri Larouche, pour le Collège, à raison de \$ 2,800. par année.

10 août- La Commission scolaire demande une subvention pour couvrir le déficit accumulé des deux Commissions scolaires, déficit qui se chiffre à \$ 52,262.11.

Selon l'évaluation, la paroisse est à 65% de la valeur réelle alors que le village est à 25%; on propose donc d'augmenter le village de 40% pour égaliser la paroisse.

21 août- La Commission scolaire décide de vendre à l'enchère les écoles des rangs qui ne sont plus utilisées.

Deux soumissions seulement sont présentées et acceptées:

Ecole n° 2 à Omer Harvey pour \$ 101.

École n° 3 à Marcel Côté pour \$ 275.

20 août- La Commission scolaire loue le local de Gilbert Boily, pour la somme de \$ 50.00 par mois.

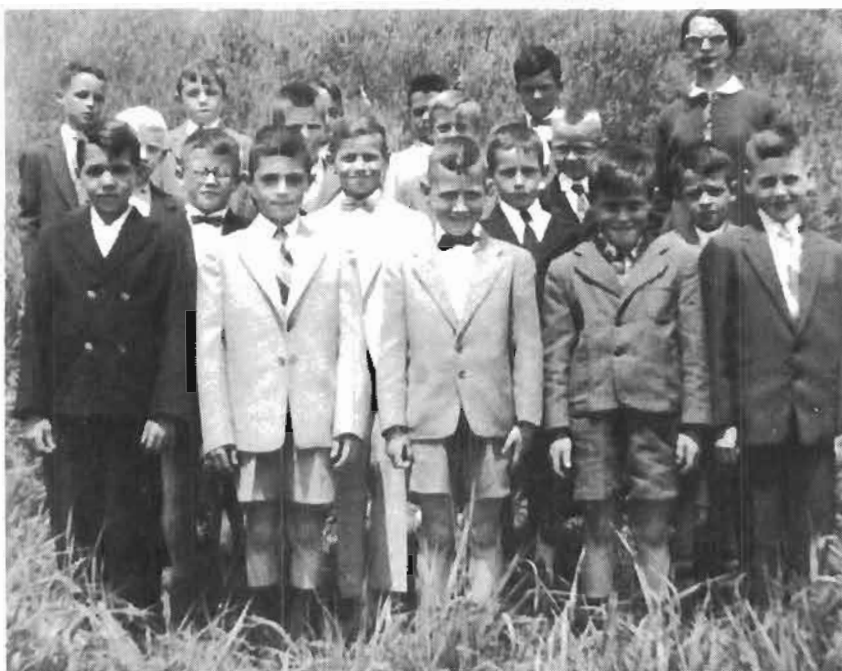
Le budget des deux Commissions scolaires fusionnées est de \$ 183,565.15, dont \$ 98,479. pour les salaires et \$ 27,500. pour le transport scolaire - Le taux de la taxe foncière est fixé à \$ 2.75 du \$ 100. d'évaluation.

21 septembre- La Commission scolaire signe une entente avec la Commission scolaire d'Alma pour lui permettre d'envoyer à Alma les élèves des 8^e, 9^e, 10^e, 11^e et 12^e années, s'ils ont les connaissances requises pour suivre ces cours, et ce pour un an; cette entente comprend 250 enfants.

La Commission scolaire loue un local d'Henri Bouchard, dans le Rang II, pour un an, au coût de \$ 50. par mois.

30 octobre- La Commission scolaire achète pour le prix de \$ 11,000. un terrain sur le lot 26, du Rang II, pour la construction de l'école Maria.

7 novembre- Edmond Duchesne est autorisé à organiser un Corps de cadets de l'armée à Saint-Coeur-de-Marie, avec l'appui du Département de la Défense nationale, section de la réserve.



Une des premières classes de Rose-Aimée Thériault, au Collège l'Assomption.

La municipalité scolaire du village de Saint-Coeur-de-Marie

Les livres des minutes de 1925 à 1948 ont été égarés ou perdus.

1948

3 juillet- La Commission scolaire du village autorise la construction d'une école de 4 classes, avec résidence pour les Frères; il s'agit d'une école pour garçons, dont le coût est estimé à \$ 58,000.; la Commission scolaire s'attend de recevoir une subvention de l'ordre de \$ 44,000. du Département de l'Instruction publique.

5 juillet- Paul-Émile Tremblay est élu président.

19 juillet- Le contrat de la construction de l'école pour garçons est accordé à Anatole Fleury pour la somme de \$ 55,000.; Adélarde Bouchard agira comme surveillant des travaux. L'école sera construite en briques, finie en plâtre avec système de chauffage central et installation électrique.

La Commission scolaire autorise un emprunt pour la construction de l'école des garçons et émet des obligations au taux de 3 1/2%.

11 août- La Commission scolaire réengage les Petites Franciscaïnes de Marie pour le Couvent à raison de \$ 2,100. soit \$ 700. pour chacune, plus 3 institutrices à raison de \$ 800. chacune.

8 septembre- M. le curé Gauthier accepte de vendre à la Commission scolaire 260 pieds de largeur jusqu'à la cote des hautes eaux de la Grande-Décharge pour le prix de \$ 1.00.

Le salaire du secrétaire passe de \$ 25.00 à \$ 50.00 par mois pendant la construction de l'école; il reviendra par la suite à \$ 25.00.

La Commission scolaire accepte l'offre du Cinéma paroissial de lui passer gratuitement la salle du théâtre pour la classe des garçons en attendant que la construction de l'école soit terminée; le théâtre était au sous-sol de la sacristie.

21 octobre- Lors de l'ouverture des classes de garçons à l'école du professeur, le nombre d'élèves passe de 9 à 16.

En 1948, la clientèle scolaire se partage comme suit pour les 224 élèves, dont 124 garçons:

| | |
|-----------------------|-----------|
| 1 ^{re} année | 48 élèves |
| 2 ^e année | 28 " |
| 3 ^e année | 43 " |
| 4 ^e année | 36 " |
| 5 ^e année | 20 " |
| 6 ^e année | 22 " |
| 7 ^e année | 27 " |

1949

Ouverture des classes dans la nouvelle école de garçons.

13 avril- Le Département de l'Instruction publique accorde une subvention de \$ 1,000. pour une classe de travaux manuels à l'école des garçons.

12 mai- Le Secrétaire de la province atteste qu'un montant de \$ 44,000. est accordé pour la construction du Collège.

L'inspecteur d'écoles Odilon Ouellet, dans son rapport, mentionne: "L'électricité et l'eau courante à l'école, voilà le vrai progrès matériel qui influence le rendement d'une classe".

1950

On rapporte que l'école des garçons devait être construite au coin des rangs St-Dominique et St-François, chez Gaston Lapointe. L'école temporaire pour garçons, s'appelait "L'école du professeur".

12 avril- La Commission scolaire passe un contrat avec les Frères de l'Instruction chrétienne pour dispenser l'éducation au Collège: le salaire du Frère Directeur sera de \$ 1,850. par année et celui du professeur, de \$ 1,450. par année.

22 août- Le notaire V.-U. Larouche démissionne comme secrétaire; il est remplacé par Jean-Paul Tremblay, qui reçoit \$ 300. par année comme salaire.

1951

25 août- La Commission scolaire autorise des travaux de l'ordre de \$ 4,675. pour la réparation de l'escalier de sauvetage.

1953

24 avril- La Commission scolaire propose qu'une école de 4 clas-

ses, en bois et briques avec système de chauffage central et installation électrique, soit construite en arrière du Couvent.

23 juin- La Commission scolaire autorise la construction de l'école de 4 classes derrière le Couvent, au coût de \$ 47,000.

9 mai- L'inspecteur et les Commissaires préconisent ceci: "Comme il y a 39 garçons de 12 à 14 ans et 23 de 15 à 17 ans, il serait souhaitable de construire une école d'arts et métiers, pour les arrondissements 4 et 5.

4 septembre- Comme les classes des Rangs 4 et 5 sont trop congestionnées par le trop grand nombre d'élèves, on y organisera un transport scolaire. Le contrat est donné à Georges Bouchard, pour le prix de \$ 5.00 par jour pour voyager les garçons les plus âgés à l'"Ecole du professeur", au coin du Rang 5.

11 novembre- Le téléphone est installé au Collège, puisque selon les Commissaires "il s'agit d'un besoin urgent, qui rendra de grands services".

14 décembre- Les contribuables des Rangs 1 et 2 (Secteur Delisle) demandent d'être annexés à l'Isle-Maligne pour la fréquentation scolaire.

1954

7 mars- La Commission scolaire demande l'autorisation de construire une école sur le lot nord-est, dans le Rang 4.

Les Commissaires désirent rencontrer la Commission scolaire de la paroisse pour l'inviter à envoyer ses élèves de 10^e année à l'école du village.

4 mai- Le Surintendant de l'Instruction publique déclare "qu'il n'encourage pas l'annexion des lots 1 et 2 avec l'Isle-Maligne, pour fins scolaires, mais comme cette dernière accepte de recevoir les élèves de Delisle, il n'y voit aucun inconvénient.

1^{er} juin- l'École du professeur, dans le Rang 5, doit fermer parce que le propriétaire reprend sa maison; les Commissaires croient que ce n'est pas grave... puisqu'elle était devenue trop petite.

1955

17 mai- La Commission scolaire de la paroisse accepte l'offre de celle du village et y enverra les élèves des 6^e, 7^e, 8^e et 9^e années.

La Commission scolaire de la paroisse assumera seule le transport des élèves.

Par contre, la Commission scolaire du village engagera une institutrice supplémentaire par 30 élèves provenant de la paroisse.

En 1955, les transporteurs scolaires sont Delphis Roy, Gérard Gilbert, Adrien Fortin, Omer Harvey, Charlemagne Simard et Lorenzo Bouchard.

8 novembre- La Commission scolaire décide que tous les élèves de la 6^e à la 10^e années devront aller soit au Collège, soit au Couvent.

Le coût du transport pour les 110 étudiant(es) est de \$6,000.

Le salaire du secrétaire est porté à \$1,000. par année.

11 novembre- Le ministère de l'Instruction publique avise la Commission scolaire qu'un octroi de l'ordre de \$114,800. sera accordé à la Commission scolaire du village pour la construction de l'annexe au Collège l'Assomption, ce qui représente 90% de l'évaluation du coût de construction.

Le contrat est accordé à Larouche & Bouchard.

1956

Au cours de la construction de l'annexe au Collège l'Assomption, la charpente s'est écroulée.

D'après les enquêtes des ingénieurs et architectes, les causes furent les suivantes:

- 1- *Les bases des colonnes de la partie centrale ont été coulées à une épaisseur de 8 pouces au lieu de 16 pouces, tel que cela devait être fait selon les plans et devis;*
- 2- *Les formes devant contenir cette masse de ciment ont été faites avec une largeur de 6 pouces seulement, donnant lieu de fait que le béton fut alors coulé dans l'excavation de glaise sans protection aucune;*
- 3- *Le béton fut coulé dans l'eau, d'où perte de ciment, ce qui donnait un mélange douteux, qui se dégrégait au toucher. Selon les plans et devis, ce béton se devait de rencontrer des tests d'endurance de 3 000 livres;*
- 4- *Le ciment ne fut pas coulé selon les normes;*
- 5- *Le contracteur n'aurait pas dû recouvrir une partie de la structure des bases sans que l'architecte ne donne son consentement;*
- 6- *La surveillance avait été faite mais le ciment de la structure fut coulé sur les bases en l'absence du surveillant.*

1956

21 mai- Organisation d'une bibliothèque scolaire pour les élèves des 8^e, 9^e, 10^e et 11^e années.

La Commission scolaire engage le frère directeur Ignace-Louis au salaire de \$2,300. par année ainsi que deux autres frères de l'Instruction chrétienne aux salaires suivants: \$2,100. pour la 10^e année et \$1,800. pour la 8^e année.

Le déficit de la C.S. en juin 1956 est de \$20,135.65.

8 août- Demande d'autorisation d'aménager une chapelle au Collège l'Assomption pour les frères qui doivent se rendre à l'église pour leurs prières quotidiennes.

Les Commissaires avisent les contracteurs qu'ils doivent livrer l'annexe du Collège pour le 28 août au plus tard.

12 septembre- Le salaire des 5 religieuses des Petites Franciscaines de Marie est porté à \$1,100. chacune.

La Commission scolaire exige une contribution mensuelle de \$2.00 par enfant, de la 1^{ère} à la 6^e années, non-résidants dans la municipalité.

Le salaire du secrétaire J.-Paul Tremblay est porté à \$1,200.

1957

13 mars- La Commission scolaire décrète que les élèves de 5^e année venant de la paroisse ou d'ailleurs, seront soumis à un examen avant d'être admis dans les écoles du village.

12 juin- Clément Fleury est élu à la présidence en remplacement de Paul-Émile Tremblay.

La population étudiante est de 460 dans les écoles du village, dont 125 de la paroisse.

1958

9 avril- Inauguration de Caisses scolaires dans les écoles.

7 mai- La Commission scolaire prévoit un déficit de \$34,000.

25 août- La Commission scolaire demande que les 15 élèves qui fréquentent les écoles d'Alma, pour la 10^e année du secondaire, soient transférés au Collège l'Assomption pour le même cours.

1960

La Commission scolaire organise les cours de 10^e et 11^e années pour les filles au Couvent.

Le salaire du secrétaire est haussé à \$1,900.



La classe de Mlle Lucette St-Gelais en 1952. On reconnaît sur la photo Maurice Fleury, Raymond Larouche, Gilbert Goulet, Roger Duchesne, Laval Tremblay, Germain Duchesne, Serge L'Heureux, Réjean Claveau, Roger Tremblay, Marc Émond, Gilles Simard, Camille Thériault, Gilles Levoie, Réal Ladouceur, Mme Ménard, Robert Tremblay, Laurier Lapointe et quelques autres dont les prénoms nous échappent, tels les Dufour, Thériault, Rousseau, Gagné, Boily et Angers.

Commission scolaire de DELISLE

1962

11 juin- À la suite des élections de la nouvelle Commission scolaire sont élus commissaires: MM. Jean Bergeron, Élie Brassard, Dr Jean Gauthier, Euclide Larouche et Alfred Lebel.

C'est le Dr Jean Gauthier qui est élu le premier président de la nouvelle Commission scolaire de Delisle.

24 avril- Dans son rapport, l'inspecteur Jean-Louis Dolbec déclare:

"ATTENDU QUE l'évaluation et le taux de la taxe ne sont pas les mêmes au village et dans la paroisse, je vous suggère d'exiger une évaluation scientifique le plus tôt possible afin de rendre justice à tous les contribuables et de permettre à la Commission scolaire de Delisle de partir sur un bon pied au début de juillet".

3 octobre- La Commission scolaire de Delisle donne son adhésion à l'Association des commissions scolaires du diocèse de Chicoutimi, section rurale.

Le directeur des études, le frère Stanislas, organise des brigades scolaires.

1963

27 mars- La Commission scolaire de Delisle ouvre les soumissions pour la construction du couvent, selon les plans de l'architecte Charles Tremblay et des ingénieurs Roger Simard et Jean Amyot.

La soumission de Dufresne & Racine étant la plus basse, soit \$254,900., elle est retenue.

Tenant compte que la Commission scolaire a acheté de la Fabrique le terrain portant les numéros 10, 11 et 12 du lot originaire N° 26-A, du Rang II, du Canton Delisle, pour la somme de \$11,500. le total des estimés pour la construction du couvent sont les suivants:

| | |
|----------------------------------|--------------|
| Contrat à Dufresne & Racine | \$240,468.72 |
| Achat du terrain et frais légaux | 11,800.00 |
| Ameublement (chaises, etc.) | 15,900.00 |
| Terrassement | 3,300.00 |



Le couvent Maria

LE COUVENT MARIA- La Commission scolaire de Delisle est fière de posséder un couvent dont l'architecture est "unique au Québec", selon le Département de l'Instruction publique qui avait donné son approbation à un "projet aussi audacieux" et ce, pour la première fois.

C'est l'architecte Charles Tremblay, d'Alma, qui en avait dessiné les plans et qui en avait alors donné les principales caractéristiques:

"La forme circulaire de cette école permettra de dépasser 50% d'occupation, chose presque impossible à réaliser avec les styles conventionnels. Cet édifice aura une circonférence de 427 pieds. Les classes seront disposées au deuxième étage, tout autour de la salle de récréation qui aura deux étages. Les religieuses enseignantes seront logées au rez-de-chaussée où on trouvera également la cafétéria, les arts ménagers et les locaux administratifs.

Les murs extérieurs seront en verre alors que le béton jouera un rôle important dans la décoration intérieure."

Depuis son inauguration en 1964, ce sont les Petites-Franciscaines-de-Marie qui dispensent l'enseignement dans cette école.

| | |
|---------------------------|--------------|
| Honoraires professionnels | 20,908.66 |
| Imprévus | 8,741.32 |
| Divers | 12,007.48 |
| TOTAL | \$313,126.18 |

La construction doit débiter en mai

27 avril- La Commission scolaire vend les écoles suivantes:

| | |
|-------------|---------------------------------|
| École N° 5 | Joseph Lapointe pour \$101.00 |
| École N° 7 | L.-Joseph Plourde pour \$245.00 |
| École N° 10 | Camil Harvey pour \$103.00 |
| École N° 5 | René Bergeron pour \$101.00 |

Le nom du nouveau couvent sera "COUVENT MARIA" à la suggestion de Monseigneur Victor Tremblay, président de la Société historique du Saguenay, dans le but de rendre hommage à la première institutrice diplômée, Maria Maltais, qui devint plus tard l'épouse de Joseph Bouchard, forgeron-charron à Saint-Coeur-de-Marie.

La direction du Couvent Maria est confiée aux Petites Franciscaïnes de Marie.

1964

5 mai- La Commission scolaire, dans une lettre au gouvernement, signifie son désaccord en ce qui regarde le droit de grève des enseignants.

8 juin- Le salaire du secrétaire Benoît Maltais, est porté à \$4,500. par année.

2 juillet- Les Commissaires homologuent les rôles d'évaluation des deux Commissions scolaires, avec l'ameublement suivant: le rôle d'évaluation du village sera majoré de 30%.

Sur recommandation de la Directrice des études, on organisera une classe spéciale pour jeunes filles de 14, 15 et 16 ans, dans un local spécial au Collège Assomption; on engagera une institutrice spécialisée à cet effet.

En vertu de "l'Opération 55", c'est le regroupement des Commissions scolaires pour former la "Commission scolaire régionale du Lac-St-Jean".

28 juillet- Le budget de la nouvelle Commission scolaire de Delisle est de l'ordre de \$157,549.00, dont

| | |
|-----------|---------------------------------|
| \$76,000. | pour le salaire des enseignants |
| \$30,500. | pour le transport des élèves |
| \$23,834. | pour les propriétés scolaires |

L'évaluation est de \$1,356,992.00

1965

11 mars- Le budget de la Commission scolaire de Delisle pour l'année 1965-66 est le suivant:

| | |
|------------|---------------------|
| Dépenses | \$321,641.00 |
| Revenus | <u>\$257,948.00</u> |
| Différence | \$ 63,693.00 |

Le taux de la taxe est fixé à \$4.62 du \$100. d'évaluation

Lors du recensement scolaire, on dénombre 2,185 élèves.

21 septembre- La Commission scolaire accorde le contrat de réparations au Collège l'Assomption à Gaudreault et Larouche, pour la somme de \$11,897.51.

1966

29 mars- La Commission scolaire accepte d'organiser une classe maternelle dès septembre prochain; le transport en commun sera aux frais de la Commission scolaire.

L'augmentation de l'évaluation du village est de 25% et le taux de la taxe est porté à \$5.48 du \$100. d'évaluation.

Le Syndicat des employés de la Commission scolaire de Delisle reçoit son accréditation.

1967

26 avril- Le taux de la taxe scolaire tombe à ... \$1.73.

2 août- La Commission scolaire de Delisle autorise la Commission scolaire régionale du Lac-St-Jean à construire des écoles préfabriquées.

1968

5 mars- Le Dr Jean Gauthier et J.-Eugène Laflamme sont nommés pour représenter la Commission scolaire de Delisle sur le Comité de regroupement des Commissions scolaires de Saint-Nazaire, Sainte-Monique, Saint-Henri, l'Ascension, Saint-Léon et Notre-Dame-du-Rosaire.

3 avril- La Commission scolaire demande au ministère de l'Éducation, l'autorisation de construire un gymnase pour l'élémentaire.

4 juin- La Commission scolaire accepte le contrat de convention collective avec les concierges, pour une période de deux ans.

Le taux de la taxe pour 1968-69 est de \$1.80 du \$100. sur une évaluation de \$2,919,805.; les revenus seront de l'ordre de \$52,848.47.

1969

7 octobre- La Commission scolaire de Delisle adopte la résolution suivante:

"QUE le territoire de la Commission scolaire de Delisle soit fusionné avec les territoires des municipalités scolaires de Garnier (l'Ascension), Labrecque (Saint-Léon), Saint-Henri, Taché (Saint-Nazaire) et Lamarque (N.-D. du Rosaire).

QUE les élèves de la 1^{ère} à la 7^e année inclusivement, fassent partie de l'élémentaire;

QUE les élèves à partir de la 8^e année soient affectés à la Régionale.

QUE la nouvelle municipalité scolaire du Nord du comté de Lac-Saint-Jean soit composée de 9 commissaires comme suit:

| | |
|------------------|---|
| L'Ascension | 2 |
| St-Léon | 1 |
| N.-D. du Rosaire | 1 |
| Delisle | 2 |
| St-Henri | 1 |
| St-Nazaire | 2 |

1970

La Commission scolaire de Delisle fut la première à accepter par voie de fusion, le regroupement volontaire de toutes les Commissions scolaires qui étaient réparties dans tout son territoire et ce, tel que suggéré ou défini par la loi 25.

En effet, en date du 11 mars 1970, le Lieutenant-gouverneur en Conseil, par l'arrêté ministériel N° 1053, décrétait officiellement l'érection de la Municipalité scolaire de Delisle, dans le comté de Lac-Saint-Jean.

Au cours de l'année 1972, la Municipalité scolaire de Honfleur (Sainte-Monique), par voie de règlement obligatoire, fut réunie à la Commission scolaire de Delisle.

Le 10 décembre 1973, le ministre de l'Éducation modifiait par un avis officiel à l'adresse de M. Fernand Fortin, directeur général de cette Corporation scolaire, son titre ou appellation de "Municipalité" en celui de "La Commission scolaire de Delisle", vu que c'est la Commission scolaire et non la municipalité qui adopte les règlements.

Comme conséquence du décret mentionné plus haut, le territoire des municipalités scolaires de Delisle, Garnier (L'Ascension), Labrecque (Saint-

Léon), Lamarche (Notre-Dame-du-Rosaire), Saint-Henri-de-Taillon, Sainte-Monique, Taché (Saint-Nazaire), furent désignés pour former l'unique territoire de la Commission scolaire de Delisle ainsi fusionnée.

Au moment de la fusion, on comptait 2,029 élèves, garçons et filles, distribués comme suit:

| | |
|----------------------------------|-----|
| Delisle: Couvent | 305 |
| Collège | 299 |
| Garnier (l'Ascension) | 351 |
| Labrecque (Saint-Léon) | 264 |
| Lamarche (Notre-Dame-du-Rosaire) | 163 |
| Taillon (Saint-Henri-de-Taillon) | 168 |
| Taché (Saint-Nazaire) | 479 |

Sainte-Monique se fusionna seulement en 1973, alors que le nombre d'élèves avait déjà baissé à 1,480.

4 avril- La Commission scolaire de Delisle établit son secrétariat en haut de l'hôtel de ville, au coût de \$100. par mois.

15 juin- Le Dr Jean Gauthier est élu président de la nouvelle Commission scolaire de Delisle.

1973

Le budget de la Commission scolaire de Delisle est de \$3,086,486.; le taux de la taxe est fixé à \$1.90 du \$100. sur une évaluation de \$28,543,365.00.

1975

Les élèves inscrits à l'élémentaire au 30 septembre se répartissent comme suit:

| | |
|----------------------------|-------|
| Spéciale | 125 |
| Maternelle | 162 |
| 1 ^{ère} | 145 |
| 2 ^{ième} | 166 |
| 3 ^{ième} | 178 |
| 4 ^{ième} | 199 |
| 5 ^{ième} | 221 |
| 6 ^{ième} | 280 |
| 7 ^{ième} spéciale | 74 |
| Total: | 1,550 |

On compte 64 enseignants et 2 spécialistes.

1976

Wellie Lessard succède à Benoît Maltais comme secrétaire.

12 octobre- La Commission scolaire approuve la construction d'une école polyvalente (École Jean-Gauthier) pouvant accueillir 400 élèves.

1977

La municipalité fait une offre d'acheter le Couvent Notre-Dame de l'Île pour la somme de \$1.00.

1978

Le ministère de l'Éducation refuse l'offre de la Municipalité et avise la Commission scolaire de demander des soumissions pour démolir le vieux couvent.

1980

Maurice Tremblay succède au Dr Jean Gauthier à la présidence de la Commission scolaire.

1982

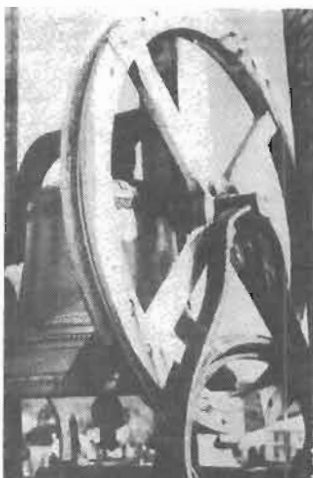
Le notaire Francis Lemay est élu président de la Commission scolaire.



L'école du Rang 4 construite en 1916 et qui résista jusqu'en 1950.



La classe de la Rde Soeur Marie-Reine-du-Rosaire, en 1938.



Le 4 juin 1930, l'architecte P. Mayrand, de Québec, qui avait fait les plans du Couvent, offrait une magnifique cloche pour le Couvent; elle fut bénite le 22 juin suivant, lors de la célébration de la Fête-Dieu.

Cette cloche se trouve actuellement dans le sous-sol de l'église de Saint-Cœur-de-Marie. Lors de la démolition du Couvent, on avait projeté de l'installer dans la cour de l'église, comme pièce de musée, mais ce souhait ne s'est pas encore réalisé.

Notules

Voici quelques-unes des raisons qu'on invoquait pour "donner des congés scolaires": le Carnaval, la visite des autorités supérieures de l'Instruction publique, les visites de l'Inspecteur, la fête de M. le curé ou de la Directrice de l'école.

*
* *

Selon les frères de l'Instruction chrétienne, les professeurs qui auraient enseigné au Collège Assomption auraient été: Victor Tremblay, André Roche, Gustave Girard, Alcide Simard, Gilles Goulet et peut-être quelques autres.

*
* *

L'école temporaire pour garçons, en attendant la construction d'un collège, aurait été construite en 1917, sur un terrain acheté de Xavier Girard en 1916, au centre du village, près du Domaine du Bel-Âge. André Roche, qui était professeur, demeurait en haut de cette école.

*
* *

À l'école du Rang V, selon Mme Emma Simard-Larouche, les premières institutrices furent Henriette Larouche, Julie-Anna Gagnon et Marie-Ange Gagnon (mariée à Edgar Imbeau). Julie-Anna Gagnon a fait l'école pendant plusieurs années, puis fut remplacée par Alice Savard qui enseigna seulement trois mois et quitta pour cause de maladie. Il n'y avait alors qu'une seule école dans le Rang V pour 50 élèves.

En 1911, la maîtresse d'école était Marie-Louise Bouchard, nièce d'Isaac Bouchard, commissaire. À sa deuxième année d'enseignement, nous avons eu de beaux bancs neufs et des encrriers sur les pupitres.

*
* *

Où étaient situées les premières écoles? Il faut se fier à la mémoire des anciens pour en déterminer les endroits puisque les minutes des Commissions scolaires des premières années ont été perdues. On ne retrouve que les numéros des arrondissements, sans mention des propriétaires des lots où étaient construites les écoles.

Selon la tradition orale, voici où ces écoles auraient été construites: chez Lionel Harvey, Simon Simard, Jos-Élie Duperré, Charles Lapointe, Alphonse Ménard, Jean-Marie Dubé, Jos Lapointe et probablement quelques autres.

*
* *

Le couvent de Notre-Dame-de-l'Île

À la suite de l'autorisation donnée par Monseigneur Charles Lamarche, évêque du diocèse de Chicoutimi, la Commission scolaire fait préparer des plans par l'architecte P. Mayrand, de Québec. Le contrat est accordé à Noël Harvey, qui avait comme contremaître, Jos Landry, de Jonquière.

Les travaux ont débuté à l'automne de l'année 1928 et furent terminés le 17 octobre 1929. C'est Monseigneur Lamarche, évêque du Diocèse, qui en fit la bénédiction le 27 octobre 1929.

Le couvent fut démoli en novembre 1978.

Après cette démolition, Michel Bouchard, responsable de la SEMAINE HISTO-CULTURELLE de Saint-Coeur-de-Marie, en 1976, écrivait:

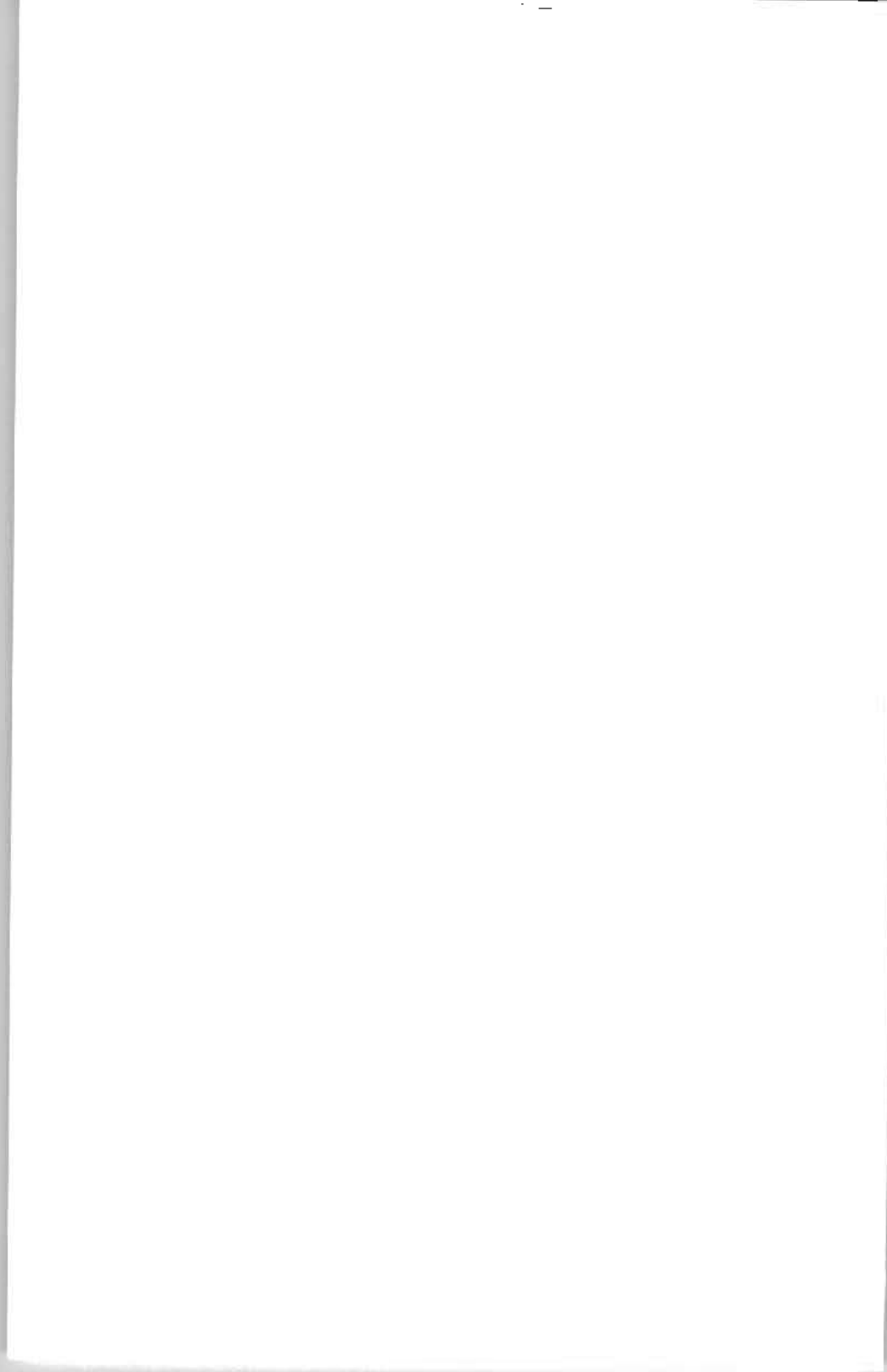
Est décédé, à l'âge de 49 ans et 1 mois, le couvent Notre-Dame-de-l'Île de Saint-Coeur-de-Marie, à la suite d'un tumeur du progrès et du cancer de l'ignorance crasse. Le service funèbre a été chanté, à la fois par les pelles mécaniques et par le glas de sa propre cloche... et sa dépouille mortelle gît à l'arrière de l'église.

Prière de ne pas envoyer de fleurs... mais de comprendre pourquoi...

Vie économique



Le magasin de Mériqué Savard



Les commerces

Au début de 1900, la petite colonie à Saint-Coeur-de-Marie se développe lentement mais les besoins augmentent. Les problèmes d'approvisionnement sont difficiles... il faut tout faire venir de Sainte-Anne ou d'Alma, par des chemins impossibles et dans des conditions extrêmement difficiles, surtout pour aller à Alma alors qu'il faut traverser la Grande-Décharge.

C'est alors que des hommes dynamiques et entrepreneurs se lancent en affaires et ouvrent des commerces; et on connaît alors le "magasin général", où on vendait de tout, un peu pêle-mêle, la tonne de sirop avec la quincaillerie, les vêtements de travail à travers l'épicerie ou les chapeaux, les remèdes dans la section de la vaisselle ou à travers les corsets ou les clous, ainsi de suite.

C'était le magasin général... et on l'aimait comme ça. On s'y rendait pour faire des achats mais également (les hommes surtout) pour discuter de tout: politique, température, commérages et autres, tout en fumant une bonne "pipée" de bon tabac "Canayen".

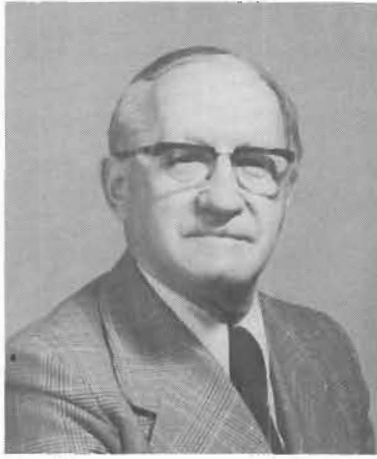
* *
*

Écrire l'histoire de tous ceux qui ont tenu un "magasin général" ou tout autre commerce n'est pas facile. On retrace assez facilement les noms des premiers marchands mais quand il s'agit d'y mettre des dates, on hésite, on est moins précis.

Au départ, on est unanime à dire que David Jobin aurait été le premier à opérer un "magasin général". (Il aurait été construit où est Guy Maltais actuellement.

On lit dans le Courrier du Canada, en date du 12 mars 1889,

"David Jobin était également cultivateur et possédait une terre de 500 acres (dont 75 déjà défrichés) entre les rangs 4 et 5. Cette ferme était arrosée par une rivière formant deux belles battures de terre forte à grains à cet endroit. Avec le défrichement et la construction des bâtiments projetés, on croit que cette nouvelle ferme vaudra près d'une dizaine de mille piastres, dans quatre ou cinq ans".



Jos Gilbert



Thomas Tremblay



Photo prise devant le magasin de Mériqué Savard. Sur la galerie, assis, Edmour Savard, fils de Mériqué; Antoine Larouche, fils de Ferdinand; Alfred Girard, de Montréal; debout: Anna, fille de Mériqué... les autres sont inconnus.

Plus tard, David Jobin vendit son commerce à Joseph-W. Fleury et Méridé Savard, deux beaux-frères... c'était vers 1905.

Vers le même temps, un autre magasin ouvre ses portes près du premier, il s'agit de celui d'Alfred Gagné, un homme très instruit qui, pendant un certain temps opéra le bureau de poste et la succursale d'Herbertville de la Banque Canadienne Nationale. Son fils, Léonidas, de retour de la guerre 1914, reprit ses études de droit et devint Protonotaire de la Cour Supérieure à Chicoutimi. À la suite du décès d'Alfred Gagné, le magasin ferme ses portes et son fils, Charles-Eugène, le transforme en restaurant et salle de pool.

Pendant ce temps, les deux beaux-frères Méridé Savard et Joseph-W. Fleury décident de se séparer. Joseph Fleury ouvre à son compte alors que Méridé Savard continue le commerce au même endroit, sous le nom de J.M. Savard & Cie, affilié au magasin de gros L.-B. Gagnon & Cie. de Chicoutimi. Plus tard, Edmour, fils de Méridé, achète les parts de L.-B. Gagnon et le nouveau commerce opère sous le nom de J.M. Savard & Fils.

Jusqu'en 1950, il y a quatre magasins en opération et c'est trop pour la petite population de Saint-Coeur-de-Marie... et c'est Joseph Fleury qui ferme le premier vers 1922.



Méridé Savard



Le magasin de J.-M. Savard & Cie

Photo prise devant le restaurant de Simon Gagné. Sur la galerie: Candide, Georgette et Paulette Gagné, de même que Mme Simon Gagné, née Marie-Louise Normand; 1ère rangée: Alfred Duperré, Jean-Paul Gagné, Ulysse Larouche, Paul Larouche et Simon Gagné.



Le restaurant de Simon Gagné.



Durant cette même période, on connaît l'ouverture de plusieurs autres magasins.

Vers 1912, Pamphile Guérin, après avoir acheté le terrain de l'école, près de l'église, y ouvre un magasin général qu'il revend par la suite à Simon Simard. À la mort de ce dernier, son épouse et ses deux fils Abel et Vincent continuent le commerce. En 1965, Abel hérite de l'entreprise et l'opère jusqu'en 1975 alors que Robert Turcotte en fait l'acquisition.

Par la suite, d'autres magasins ont tenu feu et lieu à Saint-Coeur-de-Marie, soit un magasin général ou un commerce spécialisé. Il est extrêmement difficile de placer chacun dans son contexte, avec des dates précises.

Voici les noms de quelques autres marchands, qui ne sont pas nécessairement dans l'ordre, mais qu'il convient de mentionner:

Thomas Tremblay, qui avait acheté la propriété de Louis Pilote, sur la rue Principale, aurait tenu magasin jusqu'en 1915. Son fils, Thomas-Louis, militaire de carrière, fut nommé général à l'âge de 29 ans et participa à la guerre de 1914.

Charles Simard, qui arrivait des États-Unis, aurait été un des premiers à ouvrir un magasin vers 1894. Il aurait opéré ce magasin jusqu'à sa mort survenue en 1922. On dit qu'il était également entrepreneur.

Jos. Gilbert, qui ouvrit un magasin général en 1946 et le vendit à Eugène Lafflamme en 1976.

Également Théodore Emond qui ouvrit une épicerie en 1948. En 1970, il abandonne les affaires et loue son commerce à Fernand Larouche qui



Simon Simard



Abel Simard, fils de Simon Simard, marchand.

l'opère à son propre compte pendant deux ans. En 1972, Bertrand Lapointe en devient le propriétaire mais s'en départit l'année suivante. Ce florissant commerce devint le "Marché Banco" en 1973 alors que Jacques Bergeron s'en porte acquéreur. Le dernier propriétaire, André St-Pierre, le nomma "Marché Mistouk" en 1981 alors qu'il en fit l'acquisition.

En 1926, Joseph Larouche change son demi-lot pour le restaurant de Thomas Gauthier situé où est la caserne de pompiers aujourd'hui et en 1935, ce restaurant devient le magasin Larouche & Simard, propriété de



Cyrille Bouchard, (Adélar), contracteur et Denis Tremblay (Paul-Émile), notaire à Montréal, devant les pompes chez Simon Gagné.



J.-Émond Duchesne, commis au magasin Méridé Savard, en 1936.



Devant le restaurant le "Petit canot", propriété d'Edmour "Dadoune" Fleury: Aldéa Fleury, Antoine Fleury et Marguerite Fortin.

Joseph Larouche et Roland Simard, commis chez Méridé Savard. Par la suite, Roland Simard épouse Bella Bouchard, fille adoptive de Joseph Larouche. En 1968, Joseph Larouche vend ses parts à son gendre et ce dernier transforme le magasin pour en faire, selon les dires, "le plus important magasin général du secteur". Ce magasin fut incendié un peu plus tard.

On nous a mentionné également plusieurs autres noms mais sans pouvoir préciser davantage; c'est ainsi qu'on a retenu les noms d'Onésime Harvey, Benoît Léveill , Daniel Lemay, William Lemay, G.-E. Ruelland (ce dernier mari    Antoinette, fille de Simon Simard) et quelques autres.

Voici quelques-uns des prix qui  taient en vigueur vers 1885:

Le fromage  tait vendu   l'ench re, il se vendait 7 cents la livre; quant aux autres produits, en voici la liste:

| | | | |
|---------------------------|------|----------------------|------|
| Patates, au minot | 0.25 | Lard, la livre | 0.15 |
| Pois, au minot | 1.00 | Boeuf, la livre | 0.06 |
| Avoine, au minot | 0.40 | Mouton, quartier | 0.40 |
| Avoine, la livre | 0.01 | Porc frais, la livre | 0.09 |
| Beurre frais, la livre | 0.15 | Poulet, couple | 0.30 |
| Beurre sal , la livre | 0.13 | Perdrix, couple | 0.25 |
| Oeufs, la douzaine | 0.15 | Li vre, couple | 0.20 |
| Foin press , 100 bottes | 8.00 | Pigeon, couple | 0.20 |
| Foin non press , 100 bot. | 7.00 | Canard, couple | 1.00 |
| Paille, 100 bottes | 3.00 | Dindes maigres | 1.00 |
| | | Dindes engraiss es | 1.50 |



Luce Larouche (assise) et Anna Savard (debout) devant le magasin de M rid  Savard.   droite, la maison de Joseph Girard, sellier.



Le magasin de Larouche & Simard en 1928.



Roland Simard, commis chez Mériqué Savard, devant le magasin en 1931.



Photo prise à l'arrière du magasin Larouche & Simard en 1929. Sur la photo, Joseph Larouche, Louise et Bella Bouchard. À remarquer par terre, derrière l'automobile, le moulin à crème glacée.



Alice Fleury, gérante, en compagnie de Méridé Savard et de Roland Simard, commis.



Magasin général Jos Gilbert, situé sur la rue St-Joseph. On voit le propriétaire, M. Joseph Gilbert.



Le magasin de Roland Simard.



Méridé Savard devant son magasin.



L'intérieur du magasin de Méridé Savard.



Le magasin de J.-M. Savard & Cie. Devant le magasin: Alice Fleury, gérante; Méridé Savard; Roland Simard, commis et le jeune garçon, Raoul Potvin.



L'épicerie de Gérard Gilbert qui fut vendue à la Coopérative.



Le magasin de Simon Simard qui fut vendu à Robert Turcotte.



La maison de François Bergeron, vendeur de machines agricoles.

Les hôtels

Il n'y eut certes pas de "grands hôtels" à Saint-Coeur-de-Marie mais, par contre, il y eut toujours des gens hospitaliers pour accueillir les passants, des gens qui tenaient un genre de "maison de pension".

Parmi les hôtels qui ont opéré à Saint-Coeur-de-Marie, il faut retenir les noms des HÔTEL ROUSSEAU, HÔTEL LEBEL et HÔTEL CENTRAL.

Toutefois, le premier qui aurait accueilli "officiellement" des voyageurs, dans sa "maison de pension", aurait été Alfred Gagné, qui tenait magasin au rez-de-chaussée avec la succursale de la Banque Nationale et le bureau de poste. Il recevait les visiteurs en haut du magasin dans sa maison qu'on disait très grande pour l'époque.



La maison d'Edmond Larouche, vendue à Alfred Rousseau, qui en fit un hôtel. Cet hôtel fut vendu à plusieurs reprises; d'abord à Alfred Rousseau, puis à Onésime Tremblay, puis à Thaddée Simard et enfin à Ludger Harvey, vers 1946.

Sur la galerie, on reconnaît la petite fille, Mme Luce Larouche, première femme de Léonce Bouchard; assise, Magna Fleury et ses trois enfants; debout: Émilie Fleury et sa fillette; Edmond Larouche, Marie Larouche, Hélène Maltais et Alice Fleury.

À l'arrière, à gauche, la maison d'Élie Girard (actuellement la Pharmacie Breton).

De "l'hôtel Gagné", on se souvient que c'était excessivement propre et fort accueillant; d'ailleurs, le propriétaire, M. Alfred Gagné était, dit-on, fort instruit et fin causeur. À sa mort, son épouse continua à tenir le magasin général quelques années puis ferma définitivement et le magasin et l'hôtel.

Durant la même période, un véritable hôtel ouvrait ses portes, à l'endroit où est aujourd'hui la propriété de Ludger Harvey. Le propriétaire, M. Alfred Rousseau, était fort connu des voyageurs et les accueillait toujours avec le sourire.

Pour des raisons qu'on ne connaît pas, Alfred Rousseau vendit à Onésime Tremblay, puis, par la suite, l'hôtel changea de main à plusieurs reprises, soit d'Onésime Tremblay à Thaddée Simard, puis à Ludger Harvey, vers 1946, qui l'opéra sous le nom de HÔTEL CENTRAL.

L'HÔTEL LEBEL, propriété d'Alfred Lebel, jouissait également d'une excellente réputation parmi les voyageurs. À sa mort, son épouse continua à tenir hôtel avec beaucoup de succès... on dit qu'elle était jolie, charmante, accueillante et chantait toujours. À la mort de Mme Lebel, l'hôtel ferma définitivement.

Il est fort possible que d'autres personnes aient reçu des voyageurs, à l'occasion, mais on ne semble pas en faire mention.



L'Hôtel CENTRAL, propriété de M. et Mme Ludger Harvey, que l'on voit sur la galerie, qui avait été achetée de Thaddée Simard. Sur un poteau de la galerie, la petite enseigne qui indique que le "central téléphonique" était là.



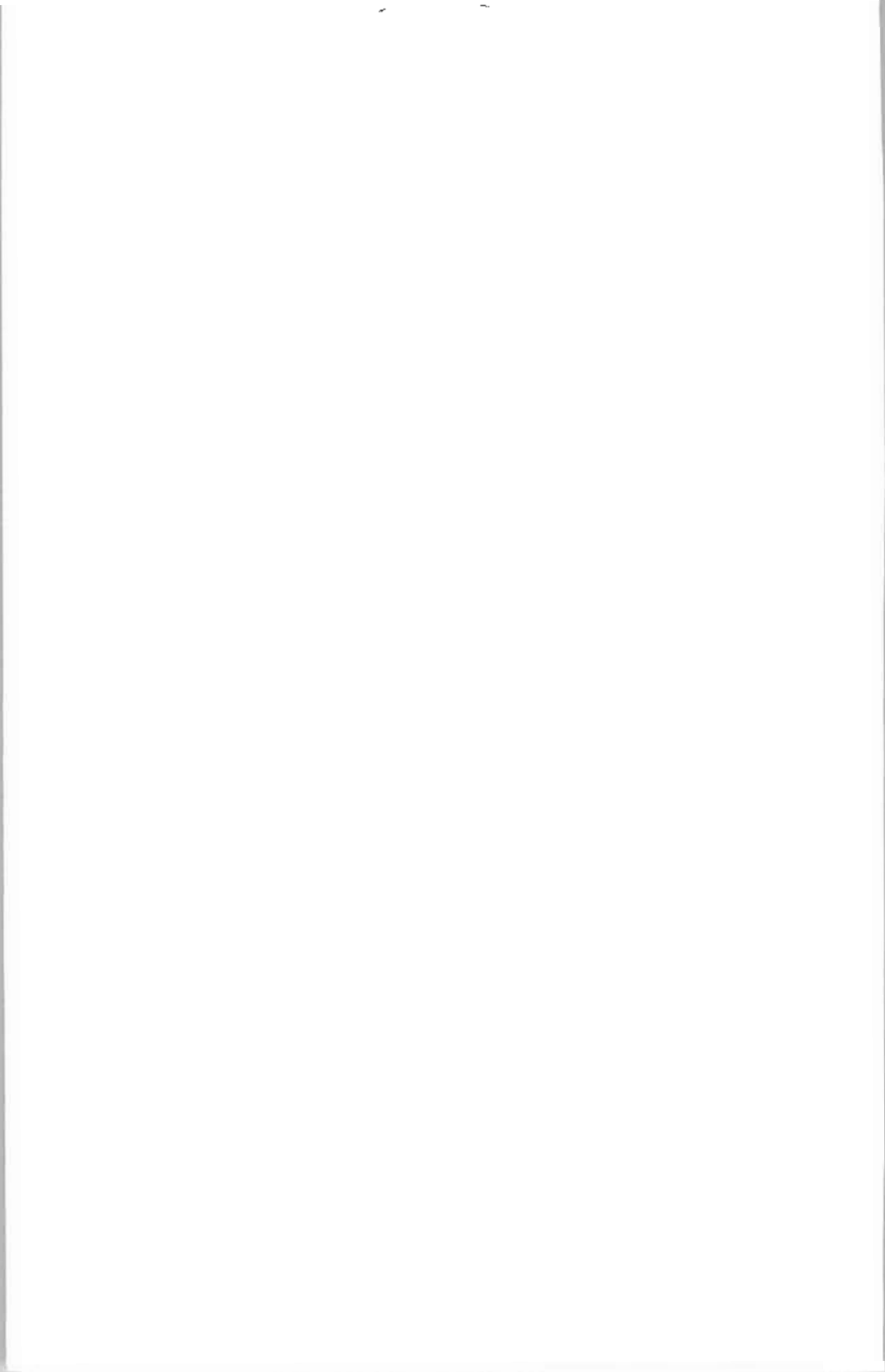
Ludger Gagnon, fils du docteur Ernest Gagnon et Marie-Paule Fleury, devant l'Hôtel Lebel.



Marie-Paule Fleury et René Bouchard devant l'Hôtel Lebel.



Madame Yvonne Fleury devant l'Hôtel Lebel.



Les métiers...

Dès les débuts, en 1883, Saint-Coeur-de-Marie avait une vocation essentiellement agricole et, à part défricher, faire du bois et cultiver la terre, on s'adonnait à l'élevage de vaches laitières.

L'arrivée de nombreux autres colons, à partir de 1884, obligea la petite colonie à s'organiser par ses propres moyens: ce fut d'abord des moulins à scie, des moulins à farine, des fromageries, des boucheries itinérantes et autres. En même temps, on improvisait tous les métiers dont on avait besoin: forgerons, cordonniers, charrons, selliers, charretiers, menuisiers et combien d'autres.

On trouvera plus loin des détails complets sur les moulins à scies, les moulins à farine et les fromageries.

*
* * *

Il n'a pas été facile de trouver, pour chaque métier, celui qui l'aurait exercé le premier. On nous a fourni des noms de gens qui auraient, selon l'opinion générale, exercé ces métiers; ils ne sont probablement pas les seuls et il en manque certainement, s'il n'y en a pas de trop.

Voici donc les principaux métiers qui auraient été exercés à Saint-Coeur-de-Marie.

Cordonniers

Selon l'opinion générale, Théophile Larouche aurait été le premier cordonnier, suivi d'Adelard Simard, puis d'Armand Larouche. On mentionne également les noms de Thomas Bergeron, Joseph Simard, Eugène Rhatté, Ludger Harvey, William Fleury et Fernand Villeneuve.

Entrepreneurs

Édouard Lemieux aurait été le premier "contracteur" vers 1914. Parmi les noms d'entrepreneurs, on mentionne les noms de Jean-Baptiste Lebel, Paul Tremblay, Charles Simard, Albert Larouche, Adelard Bouchard, Thomas-Eugène Tremblay, Charles-Eugène Tremblay et Stanislas Larouche.



Bernard Gaudreault, laitier.



Devant la cordonnerie de Ludger Harvey.

Boucheries

Quand on parle de boucheries, il ne faut pas s'attendre à ces boucheries modernes qu'on retrouve aujourd'hui, dotées de comptoirs frigorifiques avec produits congelés et surgelés et des mets prêts à cuire, etc. Au début de Saint-Coeur-de-Marie et pendant fort longtemps, le boucher passait dans le village et par les rangs, offrant sa viande débitée, dans une voiture fermée, dont les panneaux de chaque côté s'ouvraient pour la vente... et chacun choisissait ses morceaux.



Le premier camion de livraison de Léonce Fortin; il s'agissait d'une automobile coupée pour en faire une camionnette. À l'arrière-plan, l'entrepôt où la glace était conservée tout l'été, dans le bran de scie.

Le premier, selon les anciens, aurait

été Auguste Tremblay. D'autres auraient également exercé le métier de boucher. On cite les noms de Louis Potvin, Ernest Duperré, Stanislas Fleury, Adélarde Boivin, Alfred Tremblay, Lévi Girard, Albéric Boivin et Léonce Fortin.

Charretiers

Même si tout le monde était charretier, à l'occasion, il y en eut quelques-uns qui exercèrent ce métier d'une façon plus officielle.

On mentionne entre autres Amedée Ménard en 1899, G. Duchesne en 1902 ainsi que Joseph Gaudreault et Albert Tremblay en 1914.

L'arrivée des premières automobiles à Saint-Coeur-de-Marie fit disparaître l'ère des charretiers.



Le restaurant "Le Croissant d'Or" vers 1957.



La salle de réception DOMINO, propriété de Théophile Lavoie. À l'avant-plan, Mme Théophile Lavoie.

Forgerons

Il semble que la plupart des pionniers, à Saint-Coeur-de-Marie comme ailleurs, ont ferré leurs chevaux et peuvent tous être considérés comme forgerons.

Selon les anciens, le premier à tenir une boutique à forge fut Pierre Gauthier, en 1890. Il y en eut certainement d'autres puisqu'on mentionne des noms tels que: Edmond Leclerc, Ernest Bouchard, Alfred Fleury, Wellie Baillargeon, Nil Noël, Onésime Larouche, Louis Dubé, Henri Bouchard, David Thériault, Jos. Gagné, Fernando Bouchard, Ulysse Bouchard, Jos. Angers et bien d'autres.



M. Joseph Angers fut forgeron à Saint-Coeur-de-Marie de 1947 à 1957. Il déménagea par la suite à Alma où il entra au service de la municipalité. L'amour du métier... l'amena à établir sa "boutique à forge" dans la cour de sa résidence.

Laitiers

Des laitiers... il a dû en avoir plusieurs mais on se souvient que des noms de Joseph Brassard, Ernest Larouche, Bernard Gaudreault, Arthur Larouche, Joseph Larouche (Phydime).

Menuisiers

Comme pour la plupart des métiers de base, au début de la colonie chacun s'improvisait menuisier, même si quelques-uns furent plus habiles que d'autres.

À Saint-Coeur-de-Marie, le premier menuisier qu'on mentionne fut Damase Fleury qui, selon ce qu'on en raconte, "était un maître menuisier" et il aurait contribué à construire plusieurs des camps des premiers colons.



Paul-Émile Guérin, boulanger, en 1939.



Le boucher passe par les maisons et offre sa marchandise; il s'agit de Léonce Fortin, fondateur de "Les Produits L.F.", de Saint-Coeur-de-Marie, chez Antoine Larouche.

Charrons-selliers



Joseph Gaudreault

Des charrons et des selliers, il y en a certes eu en quantité au début de la colonie... chacun réparait ses "gréments". Cependant, on mentionne Édouard Fleury comme charron, dès 1899.

Un peu plus tard, en 1905, on retraçait les noms d'Adélard Bouchard et Georges Laforge ainsi que Joseph Briand et Ernest Gauthier vers 1914.

On ajoute également les noms de Philippe Harvey, Eugène Boivin, Joseph Gaudreault et Joseph Girard.

Boulangers

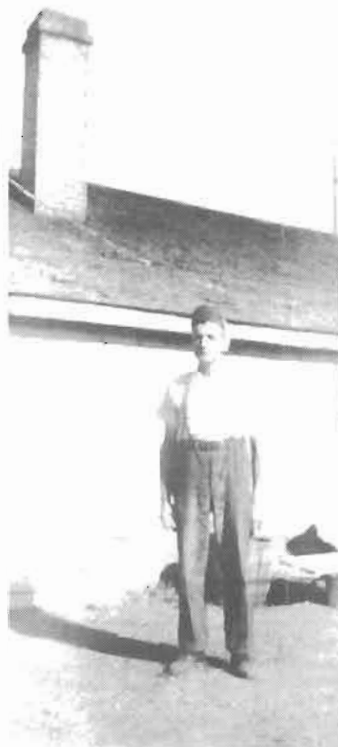
Dans les premières années de Saint-Coeur-de-Marie, chacun cuisait son pain, ce qui retarda considérablement l'ouverture d'une boulangerie.

Une compagnie cependant, la "Baking Manning" tenta sa chance vers les années 1920 mais ferma quelques années plus tard.

Une deuxième tentative fut faite en 1925 par M. Jos.-Louis Tremblay, qui céda sa place par la suite à M. Jean-Baptiste Renaud qui ferma à son tour en 1931.

Ces difficultés de mettre sur pied une boulangerie à Saint-Coeur-de-Marie, malgré un assez grand nombre de familles, venaient du fait que les gens cuisaient encore leur pain, particulièrement dans les années de la crise de 1930-1939... les gens cuisaient "du bon pain de ménage", comme on disait alors.

C'est en 1933 que Saint-Coeur-de-Marie connut vraiment une boulangerie comme on en connaît aujourd'hui. Ce fut M. Joseph Duchesne qui se porta acquéreur des équipements de M. Jean-Baptiste Renaud qui avait cessé ses opérations en 1931, et qui commença à "passer le pain". Il desservait non seulement Saint-Coeur-de-Marie, mais également toutes les municipalités du secteur nord. Il allait même jusqu'à Péribonka, hiver comme été. On dit qu'il "cuisait son pain dans un fourneau en briques, chauffé aux croûtes". Cette boulangerie fut vendue en 1945 à Eugène Desbiens qui ferma à son tour en 1949.



Eugène Desbiens devant sa boulangerie.



Edmond Duchesne, conducteur du camion de la boulangerie.



Henri-Noël Dufour, Berthe Desbiens et Jean-Paul Desbiens devant la boulangerie.

Nouvelle reprise en 1954, alors que J.-Eugène Laflamme loue l'équipement d'Eugène Desbiens. Les équipements étant désuets et le local étant trop petit, M. Laflamme construit une boulangerie moderne, avec de l'équipement neuf et ouvre à son compte en 1956.

En 1974, M. Laflamme se retire des affaires et cède son commerce à M. Laval Beaulieu, qui opère encore aujourd'hui.

Bijouteries

Benoit Fraser, Léopold Pilote et Roméo Girard.

Garagistes

Joseph Potvin, Raoul Potvin, François Jean, Charlemagne Renaud, Raoul Grenon, François Simard.

Industriels

Alfred Martin, Lionel et Anatole Fleury.

Électriciens

Émile Duperré et Amedée Dorval.

Restaurateurs

Thomas Gauthier, Charles-Eugène Gagné, Paul-Émile Simard, Edmour Fleury, Stanly Larouche, Ladislas Bouchard, Herman Larouche, Raoul Potvin et Guy Larouche (John).

Pompes funèbres

Édouard Fleury et Joseph Gaudreault.

Salles de réception

Théophile Lavoie et Lucien Gagnon.

Ferblantiers

Wellie Lindsay, Justinien Tremblay et Ludger Noël "Kit".

Modistes de chapeaux

Régina Langlois, Marie Thériault-Perron, Lucille Larouche et Maria Bouchard.

Barbiers

Ernest Bouchard (Isaac), Henri Gagnon, Ludger Noël, Thomas Gauthier, Lorenzo Deschesnes.



Les "Chevaliers", un duo de musiciens formé par Joseph Duchesne et son frère Tommy.



Mme Joseph Duchesne et son beau-frère Tommy Duchesne.



Joseph Duchesne, boulanger.

Napoléon Maltais, Stanley Larouche, Ladislav Bouchard, Rosaire Rousseau, Raymond Larouche (John), Fernand Gauthier et Gilles Lavoie.

Coiffeuses pour dames

Kilda Simard, Tarcile Guérin, Graziella Simard et Aline Blackburn.

Vendeurs d'animaux

Fernando Bouchard, Lévi Girard, Alfred Renaud, Léonce Bouchard, Léandre Lapointe et Joseph Lapointe.

Hôteliers

Alfred Rousseau, Onézime Tremblay, Thaddée Simard, Alfred Lebel, Honorius Gagné, Ludger Harvey et Alfred Gagné.

Taxis

Le premier qui aurait "fait du taxi" à Saint-Coeur-de-Marie aurait été Lorenzo Duchesnes. Par la suite, plusieurs citoyens auraient exercé cette activité; on mentionne les noms de Joseph Fortin, Méridé Thériault, Adrien Fortin, René Bergeron, Paul Côté, Lorenzo Côté, Vincent Gaudreault, Gilbert Boily, Alphège Harvey, Daniel Martel, Léo Dufour, Réjean Gagné, Gilles Fleury, Joseph Gagné... et probablement quelques autres.

Huissiers

Pitre Potvin et Joseph Potvin.

Juges de paix

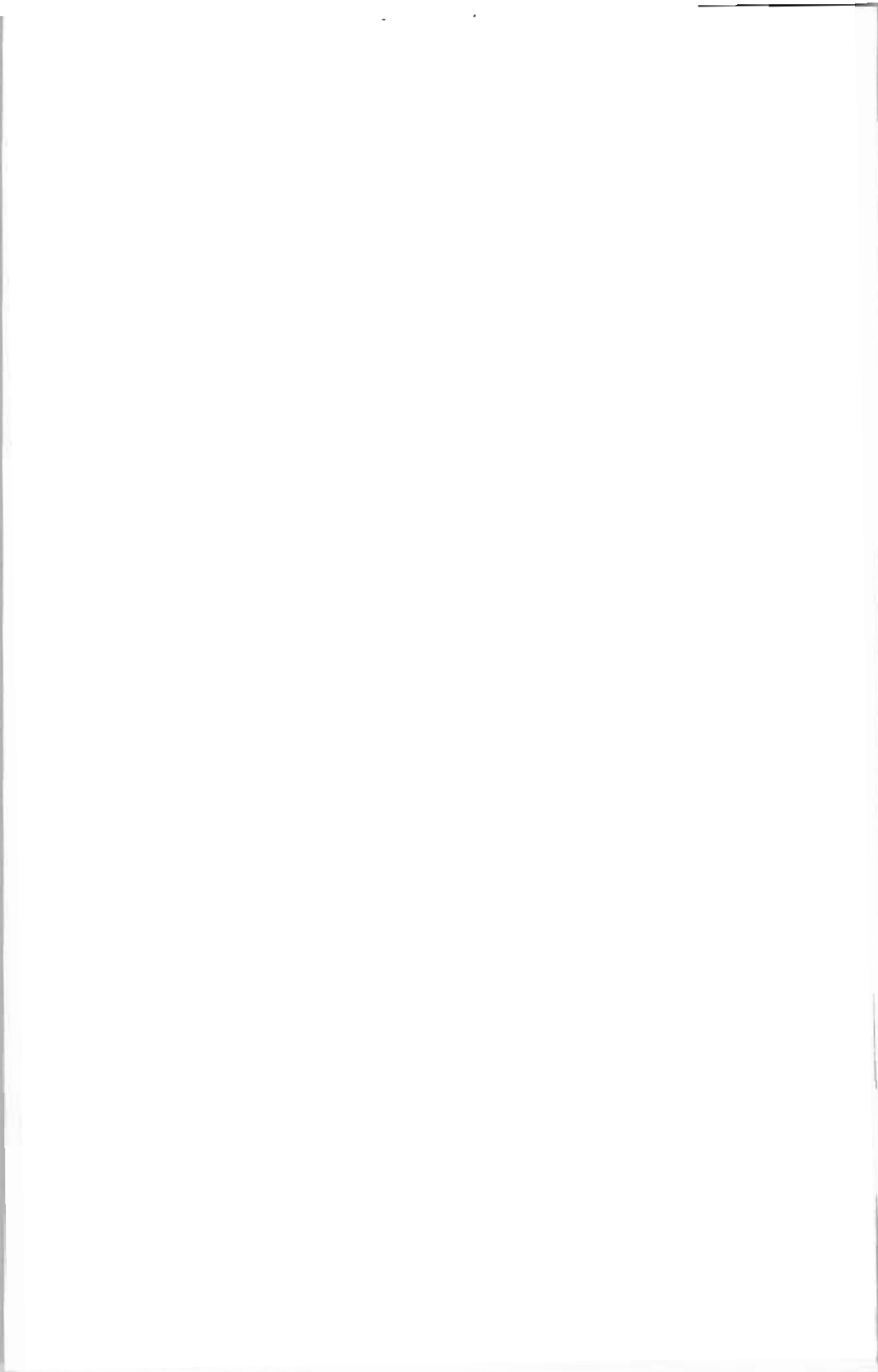
David Jobin et Ferdinand Larouche.

Marchands

Joseph Fleury, William Fleury (Damase), Charles Simard, Alfred Gagné, Élie Lemay, Méridé Savard, Pamphile Guérin, Belmont Lebel, Onézime Harvey, Simon Simard, Thomas Gauthier, Georges-Émile Rueland, Joseph Larouche, Roland Simard, Eugène Maltais, Welley Tremblay, Henri Bouchard (Legaré), François Bergeron (Massey-Harris) et Lionel Bergeron.



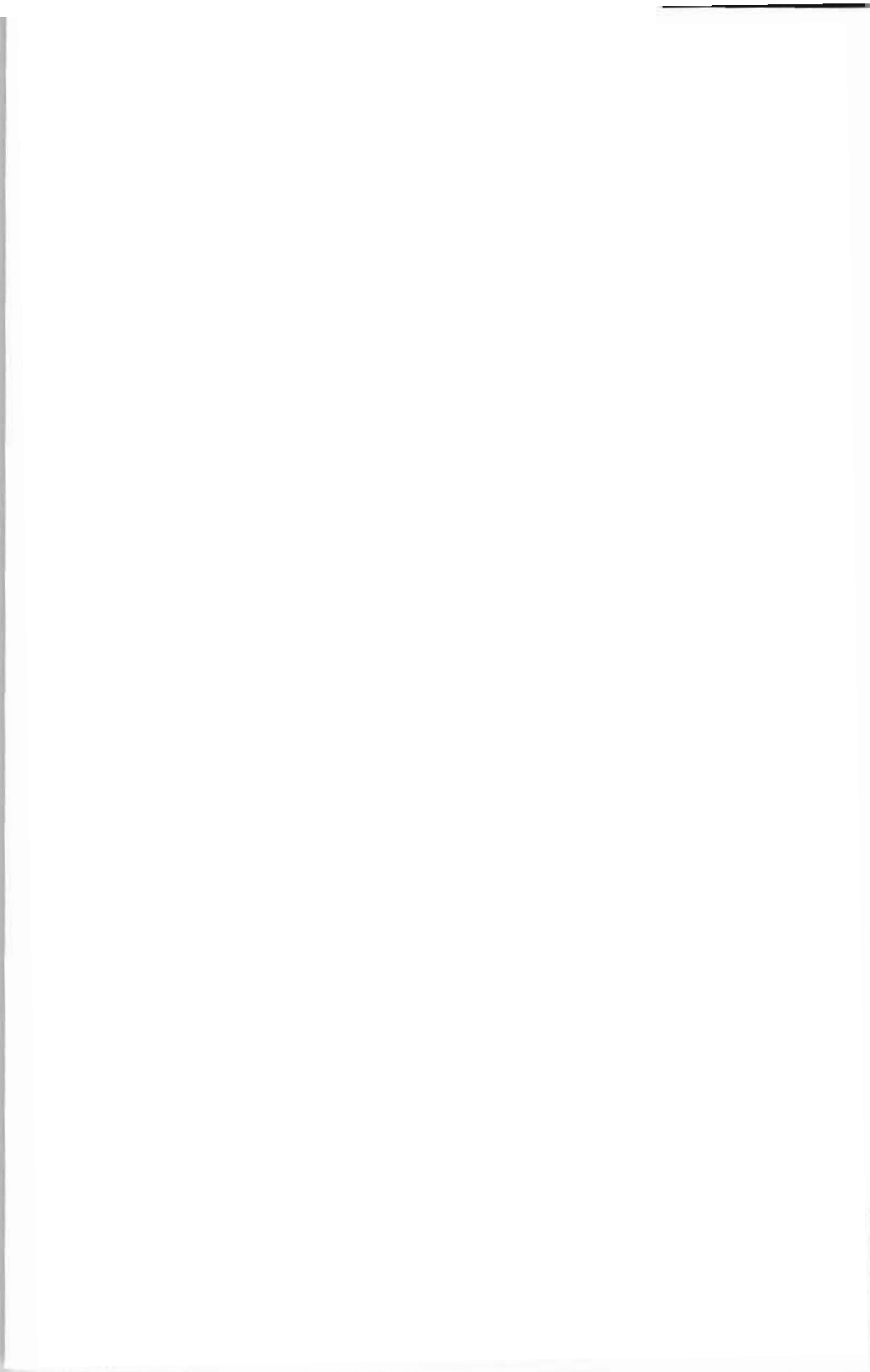
La boutique de barbier de Ladislav Bouchard. Sur la photo, Origène Bouchard, petit-fils d'Ernest lors de son mariage à Gisèle Bouchard.



Les professionnels



Résidence du docteur Isidore Gauthier, de Delisle. Cette maison avait été construite et habitée par Alphonse Renaud qui la vendit au docteur Joseph Cinq-Mars. À la mort de ce dernier, Madame Cinq-Mars vendit la maison au docteur Isidore Gauthier, c'était en 1934.



Les notaires

Les défricheurs qui venaient d'arriver à Saint-Coeur-de-Marie et qui se groupaient déjà autour du clocher pour fonder "la paroisse", connaissaient déjà, dès 1882, les problèmes d'établir des "actes" authentiques pour valider et rendre officiels les échanges, ventes ou autres, nécessités par leur prise de possession du territoire.

Comme la plupart des nouvelles paroisses qui en sont à leurs débuts, la population n'était pas assez nombreuse pour justifier la venue d'un notaire; on faisait alors appel à la personne la plus instruite du village, la plupart du temps le curé ou le secrétaire de la municipalité.

Dans le cas de Saint-Coeur-de-Marie, ce furent les secrétaires-trésoriers de la municipalité qui remplirent cette fonction.

Le premier à établir des "actes officiels" fut Ferdinand Larouche, premier secrétaire de la municipalité et qui fut également maître de poste. Ce fut toutefois son fils Xavier, qui fut également secrétaire de la municipalité, qui rédigea le plus grand nombre "d'actes officiels".

Acte de transport
pour
Mrs. Joseph Maltes
à
Emile Simard

Un emplacement à Rang
Delisle 23 juillet 1910

Voici un acte préparé en 1910 par Ferdinand Larouche, qui a été gracieusement prêté par Mme Émile Duperré (Rose-Hélène Girard, fille de Xavier, cultivateur du Rang des Chicots).

En présence des témoins soussignés, à
St. Coeur de Marie, dans le comté du Lac St.
Jean, le vingt-troisième jour du mois de
Juillet, en l'année de Notre Seigneur mil
neuf cent-dix. Monsieur Joseph Baltas,
résidant à St Coeur de Marie comté sus-
dit a par ces présentes pour et moyennant
la somme de deuse cent vingt-cinq a-
elle bien et dument payé comptant,
finale

dont quittance et généralité du prix de
vente dont vendu cédé & transporté a-
vec toutes subrogations nécessaires, à
Monsieur Le Sourd, cordonnier résidant aussi à
St. Coeur de Marie comté sus-dit présent
et acceptant pour lui ses héritiers et ayant
cause pour en jouir en pleine propriété et
à perpétuité tous les droits, titres, intérêts et
réclamations qui elle y a et peut prétendre
tant en loi, qu'en équité ou qui pour-
raient lui échouer ou appartenir à l'a-
venir dans et sur tout le terrain ci-
après désigné situé dans le comté du Lac
St. Jean Province de Québec, contenant
en superficie onze mille quatre cent soi-
xante-cinq pieds et consistant en un
emplacement de soixante-cinq pieds
de largeur, sur une profondeur de cent
cinquante-trois pieds, borné au nord
et à l'est par le terrain de Louis Pibote
au sud par le chemin Archambault,
et à l'Ouest par l'emplacement du bon
vent. Cet emplacement est sis et si-

tré au fontaine sud du lot numéro
vingt-Cinq, des plan et livre de ren-
voi officiel du cadastre fait pour le troisie-
me rang, du canton de la Rivière, Comté sus-dit,
sans réserve et sans hypothèques.

L'acquéreur s'engage à faire les servitudes
des du dit emplacement sur toute sa lan-
gueur pour le chemin de front et sur toute
son étendue pour la clôture.

L'acquéreur ne devra pas mettre de bâties
plus rapprochées du chemin de front que
le cobert se trouve actuellement.

En foi de quoi les dites parties ont si-
gné les présentes au lieu et les jour et au
y mentionnés. Un notaire seul, son conseil bon.
son présence. de

Yves Lavoie Chevalier de)
posté de St. Coeur de Marie de)
Comité Simond

Théophile Lavoie de St. Coeur de Marie
Province de Québec, 24, 1861. Lavoie Chevalier
Comité Lac St-Jean de poste de St Coeur de Marie,
Comité du Lac St-Jean, étant dûment assermenté
dis et déclare avoir été présent à la papa-
tion de l'acte ci-dessus, qu'il a vu les
parties y nommées le signer au lieu et
les jour et au y mentionnés; et que lui
le dit déposant et Théophile Lavoie
de St. Coeur de Marie, sont
les témoins au dit acte et qu'il y ont apposé

leurs signatures
Apparues devant moi
à St-Coeur-de-Marie ce } Ferd. Lavouche
vingt-troisième jour de }
décembre mil neuf cent }
dix-huit }
H. Guérard

La plupart des secrétaires-trésoriers de la municipalité qui se sont succédés jusqu'en 1910, ont probablement préparé de nombreux "actes" pour leurs concitoyens et peut-être même après cette date.

Les anciens racontent, avec une certaine fierté, "que les secrétaires rédigeaient ces "actes" avec beaucoup de sérieux et de dignité et surtout une compétence extraordinaire.

"Dans ce temps-là, ajoute-t-on, chacun respectait sa signature et les "actes" préparés par les secrétaires et signés par les parties intéressées, faisaient force de loi; on ne se souvient pas qu'un de ces "actes" ait jamais été contesté".

On raconte qu'au tout début de la colonisation, soit vers 1888 et jusqu'à 1905, le notaire Sévérin Dumais, qui fut le premier notaire au Lac-Saint-Jean, venait également de temps à autre à Saint-Coeur-de-Marie pour préparer des contrats, particulièrement les actes de mariages, les actes d'obligations d'emprunt ainsi que les déclarations d'hérédité, actes que les secrétaires n'avaient pas le droit de signer.

En 1910, la population étant déjà d'environ 1 600 âmes, le notaire Gaudiose Guérard, d'Hébertville-Station, s'intéressa à la nouvelle paroisse et commença à la visiter pour accommoder la population.

Selon les anciens, le notaire Guérard venait à Saint-Coeur-de-Marie le dimanche, rencontrait ceux qui avaient besoin de ses services et rapportait les contrats le dimanche suivant. Le notaire Guérard offrit ce service à la population de Saint-Coeur-de-Marie jusqu'en 1923.

Dans la même période, un autre notaire s'installait à Saint-Coeur-de-Marie; il s'agit du notaire Zacharie Rivard qui, pour des raisons inconnues, ne demeura à Saint-Coeur-de-Marie qu'un an après son arrivée, en 1921.

Le notaire qui est considéré à juste titre comme le premier résidant,

fut le notaire Rosario Angers, d'Hébertville-Station, qui résida à Saint-Coeur-de-Marie de 1923 à 1932 alors qu'il quitta Saint-Coeur-de-Marie pour s'établir à Alma, où il pratiqua sa profession jusqu'à sa mort, en 1959.



Le notaire Rosario Angers

Le notaire Angers fut président de la Chambre des notaires de la Province de Québec, de 1951 à 1954; il fut également un des fondateurs du journal "Le Lac-St-Jean", en 1941.

En 1929, le notaire Angers épousait Jeanne Bouchard, fille d'Isaac Bouchard et de dame Louise Bouchard, de Saint-Coeur-de-Marie.

Madame Angers, qui a fait partie de nombreux mouvements littéraires, à qui elle a laissé une volumineuse documentation, nous a permis de reproduire un texte qu'elle avait écrit en 1960, sous le pseudonyme de "Jean d'Avennes", sur un citoyen légendaire de Saint-Coeur-de-Marie, monsieur Louis Déry, qu'on surnommait "vieux Louis" et qui demeurait chez son frère cadet, Francis.

"Vieux Louis"

Dans une campagne du Nord de la province de Québec, vivait jadis un célibataire qui portait le nom évocateur de "LOUIS". Il dépassait la quarantaine et ses cheveux grisonnaient sur les tempes; aussi, les enfants, dans leur cruelle logique, l'avaient-ils surnommé: "Vieux Louis". Cette appellation le charmait et lui conférait quelque autorité.

Notre homme avait élu domicile chez son frère cadet, Francis, marié et père d'une belle et nombreuse famille, laquelle lui portait tout le respect attaché au droit d'aïnesse. Il trouva donc, dans ce foyer, gîte et couvert et, l'amitié par surcroît.

D'un caractère bohème, nourrissant peu d'ambition, il avait consacré tous ses loisirs (ils étaient nombreux) à la lecture dans laquelle il trouvait toute sa joie. Grâce à sa mémoire prodigieuse, il s'était acquis

de vastes connaissances, doué d'une facilité d'expression extraordinaire, il possédait à un haut degré l'art de raconter. Il n'en fallait pas davantage pour reconnaître sa supériorité sur ces défricheurs et colons.

Vers 1910, nos écoles rurales ne connaissaient pas leur développement actuel. À défaut d'institutrices, notre héros se chargeait volontiers d'enseigner les premiers éléments de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. Mais ce qu'il préférait surtout, c'était de raconter... oui, de raconter pendant des heures, les beaux romans d'amour que sa mémoire avait retenus, en vue de charmer ses auditeurs et goûter cette saveur de l'orgueil satisfait.

Et c'est ainsi que, tout au cours de ces longues soirées d'hiver, les paysans qui ne connaissaient pas encore la TSF, se réunissaient tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, pour entendre "vieux Louis" raconter, en termes choisis, les interminables aventures où passaient devant leurs yeux des personnages mystérieux.

De sa voix chevrotante, il avait le don d'émouvoir jusqu'aux larmes, un auditoire attentif. Aussi, "vieux Louis", en habile conteur, ajournait-il toujours la suite du récit au moment le plus pathétique. Et c'est ainsi que durant la longue et froide saison, au rude travail des colons venait se mêler un peu de poésie mystérieuse, si douce à l'âme canadienne.

Cependant, une fois le printemps arrivé, notre célibataire devait dire adieu à ces réunions qui lui donnaient tant de bonheur, à lui, si différent des autres, qu'il semblait vivre dans un monde chimérique. Il n'allait pas pour cela se résigner à vivre dans l'isolement! Oh, qu'à cela ne tienne. Doucement, tenace, il irait par chemins et rivières, retrouver la jeunesse, la coudoyer, l'aimer et se l'attacher discrètement. Les moyens à prendre? La nature, si riche des pays neufs les lui fournissaient et "vieux Louis" n'avait qu'à se pencher pour les saisir. N'y avait-il pas dans les rivières, des poissons en abondance? Dans les champs, des fleurs et des fruits? Et dans les savanes, le bleuet, fils du feu: vigne du Québec.

Oh, alors, à travers cette surabondance, il fallait voir "vieux Louis", plus alerte que jamais, vêtu de gris, coiffé d'un panama jauni, se diriger vers la rivière qui traversait le chemin du Roi, muni d'une branche de saule, dans laquelle il enfilait de pétillantes petites truites, attirées par l'appât trompeur. Si un enfant venait à passer sur le pont rustique, jeté en travers de la rivière, l'aimable pêcheur que vous avez reconnu, s'écriait: "Holà, petit ami, viens près de moi", et quelques instants après, l'enfant repartait tout joyeux, avec une demie douzaine de truites, calmes et assagies, destinées à la friture.

En, pendant que, bon an mal an, la forêt cédait le pas à de véritables domaines agricoles, "vieux Louis" se courbait un peu plus vers la terre, conservant toujours la même mystique: "enseigner et raconter pendant l'hiver; herboriser et pêcher pendant la belle saison... pour sa joie et celle d'autrui".

Parvenu à l'âge de quatre-vingt ans, il rendit l'âme en souriant à tous les enfants de la terre qu'il avait aimés passionnément.

Pauvre cher "vieux Louis". Que Dieu ait son âme.

Jean d'AVENNES

De 1932 à 1943, soit après le départ du notaire Rosario Angers, la municipalité de Saint-Coeur-de-Marie fut privée de notaire.

Ceux qui avaient besoin d'actes officiels devaient se rendre à Alma ou ailleurs.

C'est le notaire Victor-U. Larouche qui prit la relève en 1943 et s'établit à Saint-Coeur-de-Marie où il demeure encore.

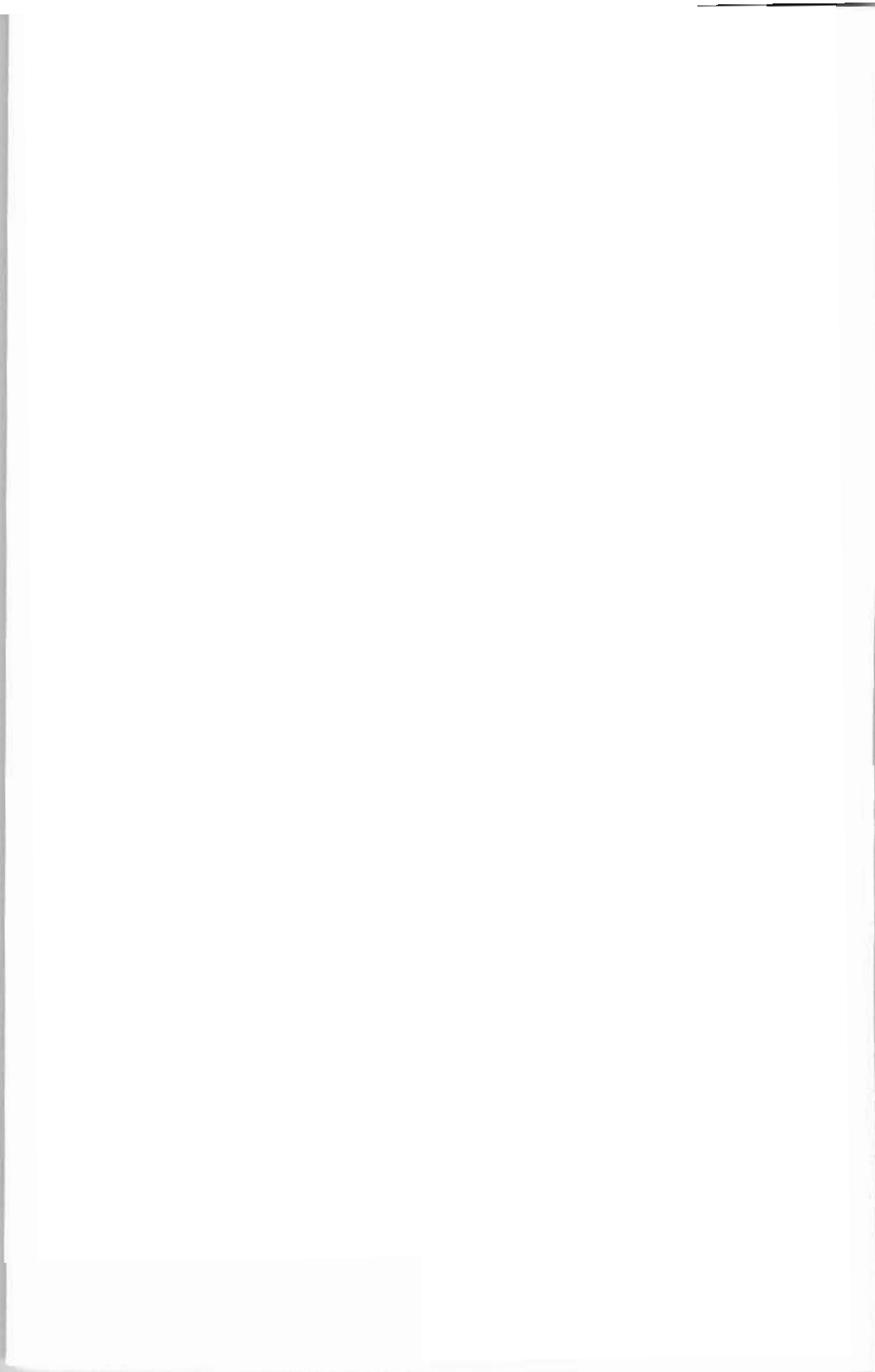
En 1944, il épousait Renée Tremblay, fille de Paul-Émile Tremblay, premier gérant de la Caisse Populaire, maître de poste et maire de Saint-Coeur-de-Marie de 1937 à 1939.



Le notaire V.-U. Larouche

Cependant, le notaire Larouche déménagea son bureau à Alma en 1956 où il pratiqua jusqu'en 1979 alors qu'il ferma son bureau pour cause de maladie.

En 1982, ce sont trois jeunes notaires d'Alma qui ont pris la relève et accueillent la population à leur bureau, trois jours par semaine; ce sont les notaires André Tremblay, Michel Parizeau et Christian Forest, qui tiennent une étude légale à Alma sous la raison sociale de Tremblay, Parizeau et Forest.



Les médecins

Il aura fallu attendre jusqu'en 1903 avant que la municipalité de Saint-Coeur-de-Marie puisse compter sur les services d'un médecin résidant.

Pendant les dix premières années de la colonisation, la population se "soignait" avec des remèdes à l'ancienne, des remèdes de "grand-mères", des remèdes dont les recettes provenaient souvent des Indiens, des remèdes qui avaient des valeurs curatives certaines et qui donnaient d'excellents résultats la plupart du temps.

Il n'est donc pas surprenant que, dans ce temps-là, les guérisseurs, les sages-femmes et même les ramancheurs aient connu une certaine vogue.

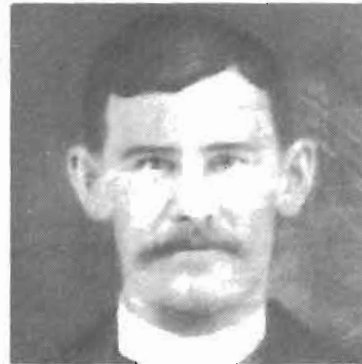
Lorsque la maladie était plus sérieuse, plus grave, on devait avoir recours au médecin le plus proche... et le plus proche c'était à Notre-Dame d'Hébertville où pratiquait le docteur Théodore Talbot.

Le trajet était long, fatigant et parfois même périlleux puisqu'il fallait traverser la Grande-Décharge, la plupart du temps en chaloupe parce que le "bac" ne fonctionnait pas nécessairement lorsqu'on en avait besoin pour transporter un malade. Donc, l'été, ça pouvait aller, même si le trajet était long... surtout pour le malade. Mais l'hiver, sur la glace de la Grande-Décharge, à travers des chemins impraticables, c'était un véritable chemin-de-croix que "d'aller au docteur" à Hébertville.

C'est donc en 1903 que Saint-Coeur-de-Marie accueille son premier médecin résidant, le docteur Ernest Gagnon, qui y demeura jusqu'à sa mort, le 25 mai 1906, à l'âge de 45 ans. Cependant, on croit que le docteur Gagnon, après son installation à Alma en 1893, se serait rendu à plusieurs reprises à Saint-Coeur-de-Marie pour y soigner des malades.

Né en 1862 à la Grande-Baie, le docteur Ernest Gagnon fit ses études au Séminaire de Chicoutimi et épousa, en 1886, Georgiana Tremblay, fille de François Tremblay et de dame Adeline Gagnon.

La vie du docteur Ernest Gagnon fut très mouvementée. En effet, au début de sa carrière, il s'expatria pendant deux ans aux



Le docteur Ernest Gagnon

États-Unis. Il revint à Montréal et s'installa à Chambord en 1890. Trois ans plus tard, il s'établissait à Alma comme premier médecin résident.

Voici ce qu'écrivait Monseigneur Victor Tremblay, dans "l'Histoire d'Alma", au sujet du docteur Gagnon:

"Dans la nuit du 25 février 1899, le feu détruisait la maison du docteur Ernest Gagnon, dont la construction n'était pas encore achevée. La famille l'habitait depuis l'automne précédent. Elle se sauva avec peu de choses et se réfugia dans la maison d'Arthur Boulanger, alors vacante; elle vint ensuite demeurer dans le Rang II, au Ruisseau Rouge, chez Augustin Meslin, un Français qui exploitait un moulin à scie.

Le Docteur, qui avait même perdu ses livres de comptes qui lui étaient dus, se trouvait réduit à une gêne extrême. Il se décida à risquer l'aventure d'aller au Klondike tenter fortune, comme plusieurs le faisaient à l'époque. Il utilisa, pour ses frais de voyage, tout ce qu'il avait obtenu des assurances sur sa maison (\$600 à \$800) et il partit en compagnie d'Augustin Meslin... chacun avec un chien.

Il demeura deux ans et demi au Klondike puis revint en 1902, malade et aussi pauvre qu'à son départ. Un an et demi après son retour, il quitta Alma pour aller s'installer à Saint-Coeur-de-Marie où il fut le premier médecin résident."



Le docteur Joseph Cinq-Mars

Le docteur Gagnon fut remplacé par le docteur Joseph Cinq-Mars, originaire de Québec.

Veuf de Dorilda Castonguay, il était le père de quatre enfants: Lionel, Germaine, Marthe et Noëlle. Il était venu s'établir à Saint-Coeur-de-Marie à la demande du curé Joseph Renaud.

Le docteur Cinq-Mars demeura sur la rue Sainte-Marie, dans la maison occupée actuellement par le docteur Isidore Gauthier.

Lorsqu'il arriva à Saint-Coeur-de-Marie, son fils Lionel avait déjà dix-huit ans. Ce dernier, après avoir terminé ses études de médecine, vint pratiquer avec son père à Saint-Coeur-de-Marie où il épouse Blanche Fournier, qui lui donna trois enfants: Lionel, Madeleine et Marthe. Le docteur Lionel mourut le 14 novembre 1927, à l'âge de 37 ans.

Quant à son père, le docteur Joseph Cinq-Mars, il cessa de pratiquer

en 1930 et rendit l'âme le 27 février 1933, à l'âge de 70 ans et 4 mois.

En 1930, quelques années avant la mort du docteur Joseph Cinq-Mars, un jeune médecin, le docteur Émile Beaulieu, vint pratiquer à Saint-Coeur-de-Marie, où il demeura un peu plus de deux ans et quitta Saint-Coeur-de-Marie pour s'installer à Port-Alfred.

* *
*

C'est le docteur Isidore Gauthier qui prit la relève en 1932.

Né à Chicoutimi le 6 novembre 1903, le docteur Gauthier épousa en premières noces dame Bertha Bouchard dont il eut cinq enfants; Jean, Raymond, Pauline, Fernand et Renée. En secondes noces, il épouse dame Desneiges Dessurault.

Le docteur Isidore Gauthier a cessé de pratiquer la médecine en 1982, après avoir consacré 52 années de sa vie à apporter le réconfort moral et physique à ses malades. Le docteur Isidore, comme on l'appelle, vit encore en 1982 et coule une heureuse vieillesse avec son épouse, jouissant de l'estime de toute la population.

Le docteur Isidore compare souvent la médecine d'aujourd'hui avec celle d'autrefois, celle qu'il a connue et appliquée:

"Quand j'ai commencé à pratiquer à Saint-Coeur-de-Marie, dit-il, les gens d'ici n'étaient pas riches; ils payaient mes services en bois de chauffage, en viande ou en légumes. Quelques-uns, plus aisés, me donnaient 1.00, 2.00 ou 5.00 en argent."

"L'hiver était particulièrement dur pour le médecin... on voyageait en voiture à cheval, même en traîne à chiens, par toutes les températures, dans toutes les conditions et à travers des chemins impraticables."

De plus, l'éloignement des hôpitaux et l'isolement de mes confrères ne me rendaient pas la tâche facile. Mais dans ce temps-là, on faisait de la vraie médecine... de la médecine humanisée."



Le docteur Isidore Gauthier

Le docteur Isidore Gauthier a eu le plaisir et la satisfaction de pratiquer la médecine avec son fils Jean, dès 1959.



Né à Saint-Coeur-de-Marie, le docteur Jean Gauthier fut reçu en 1931 et pratique depuis à Saint-Coeur-de-Marie. En 1956, il épouse Huguette Bouchard, fille de Noël Bouchard de Saint-Coeur-de-Marie. En 1976, il ouvre une clinique à Saint-Coeur-de-Marie avec le docteur Alain Tremblay.



Le docteur Alain Tremblay est né à St-Bruno le 29 février 1952; il est le fils d'Albéric Tremblay et de Marie-Paule Munger. Reçu en 1973, le docteur Tremblay est marié à Yvette Côté. Associé au docteur Jean Gauthier, il pratique à Saint-Coeur-de-Marie.



Le docteur Lionel Cinq-Mars, époux de Blanche Fournier, a pratiqué avec son père le docteur Joseph Cinq-Mars jusqu'à sa mort le 14 novembre 1927. Il fut maire de Saint-Coeur-de-Marie de 1923 à 1927.



Le 26 octobre 1977, le docteur Isidore Gauthier était décoré de l'Ordre du Canada, par le Gouverneur général du Canada, monsieur Jules Léger, au cours d'une importante cérémonie à Ottawa.



Le docteur Laurent Bouchard est né à Saint-Coeur-de-Marie et fut reçu en 1953. Il était le fils d'Adelard Bouchard, marié à Yvette Bouchard. Après avoir pratiqué un an à Saint-Coeur-de-Marie, il continua sa pratique à St-Honoré et à St-Fulgence. Le docteur Bouchard est décédé le 5 novembre 1960.



Le docteur Raymond Larouche est né à Saint-Coeur-de-Marie. Il est le fils de Xavier et le petit-fils de Ferdinand. Marié à Rolande Barrette, il pratique la médecine en cardiologie au Centre hospitalier de l'Université Laval, (CHUL), à Québec.



Le docteur André Fleury.

Le docteur André Fleury est né à Saint-Coeur-de-Marie le 29 janvier 1945. Fils de Lorenzo Fleury et Gabrielle Trépanier, il est le petit-fils de François (Joseph, fils). Marié à Virginie Gaudreault, il a été reçu en octobre 1971 et pratique la médecine générale à la Clinique médicale Saint-Jude, à Alma.



Le docteur Henri-Noël Harvey.

Le docteur Henri-Noël Harvey est né à Saint-Coeur-de-Marie le 3 juillet 1930; il est le fils de Ludger Harvey, époux de Thérèse Tremblay. En 1959, il épousait Solange Lamy. Reçu en 1959, le docteur Harvey a pratiqué à Isle-Maligne en 1959-60, puis à Saint-Prime de 1960 à 1967. En 1968-69, il se spécialise en anesthésie à l'Hôpital Maisonneuve, à Montréal, puis revient à la pratique à Jonquière de 1970 à 1974. Depuis 1974, il est au CHUL, à Québec.



Le docteur Renée Larouche est née à Saint-Coeur-de-Marie en 1956 et fut reçue en médecine en 1981. Elle est la fille de Camil Larouche (Antoine), marié à Desneiges Larouche et petite-fille de Ferdinand Larouche. Le docteur Larouche, dont le bureau est à Alma, pratique la médecine à la Clinique d'urgence de l'Hôtel-Dieu d'Alma.



Le docteur Robert Blackburn est né à Saint-Coeur-de-Marie le 30 novembre 1949 et fut reçu en 1975. Marié à Marlène Simard, il est le fils de Paul-Armand Blackburn, époux de Éliane Harvey. Le docteur Blackburn, dont le bureau est à Alma, pratique la médecine à la Clinique d'urgence de l'Hôtel-Dieu d'Alma.

Le dentiste Valmore Allary, qui a pratiqué à Saint-Cœur-de-Marie pendant une quinzaine d'années, soit de 1959 à 1974, y demeurait avec sa soeur jumelle, Marcelle. Décédé en 1975, le dentiste Allary était le fils d'Alide Allary, épouse d'Anne Dorion, de Yamachiche.



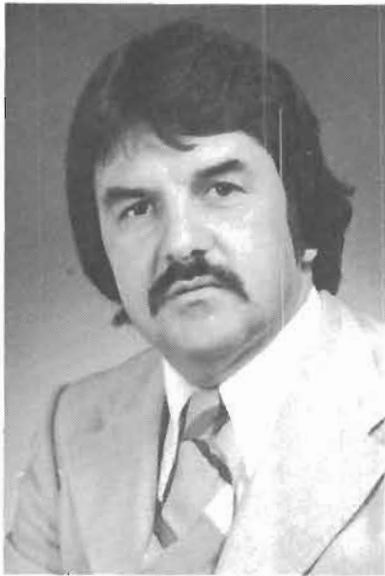
Le dentiste Valmore Allary.



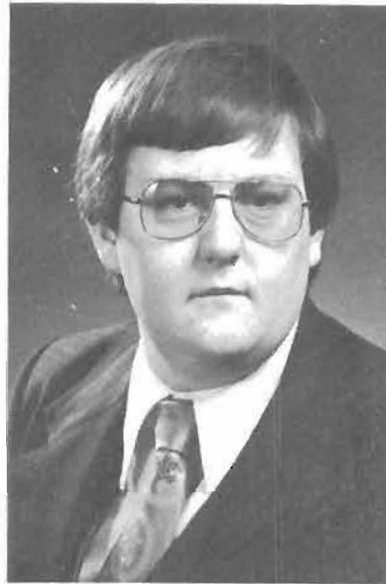
Le docteur Réjean Fleury est né le 23 mai 1953; il est le fils d'Origène Fleury et de Cécile Thériault. Il est marié à Renée Lavoie. Licencié en médecine en 1978, il a pratiqué à Lac-Mégantic de 1978 à 1982. Il pratique maintenant à la Clinique St-Jude, à Alma.



Le docteur Line Larouche, fille de Gérard Larouche et de Marie-Ange Renaud, est mariée à Gilles Marchesseau. Le docteur Larouche, qui a été reçue en 1979, pratique la médecine générale à Longueuil.



Me J.-Vincent Fleury, avocat, est né à Saint-Coeur-de-Marie le 12 février 1933. Il est le fils de Louis Fleury, arrivé à Saint-Coeur-de-Marie le 16 septembre 1912 et il est le petit-fils de Jean-Baptiste Fleury (Eugène). Sa mère, née Alice Bouchard, était la fille aînée de Joseph-Ananias Bouchard, forgeron, marié à Amarilda Renaud. L'avocat Fleury pratique à Alma.



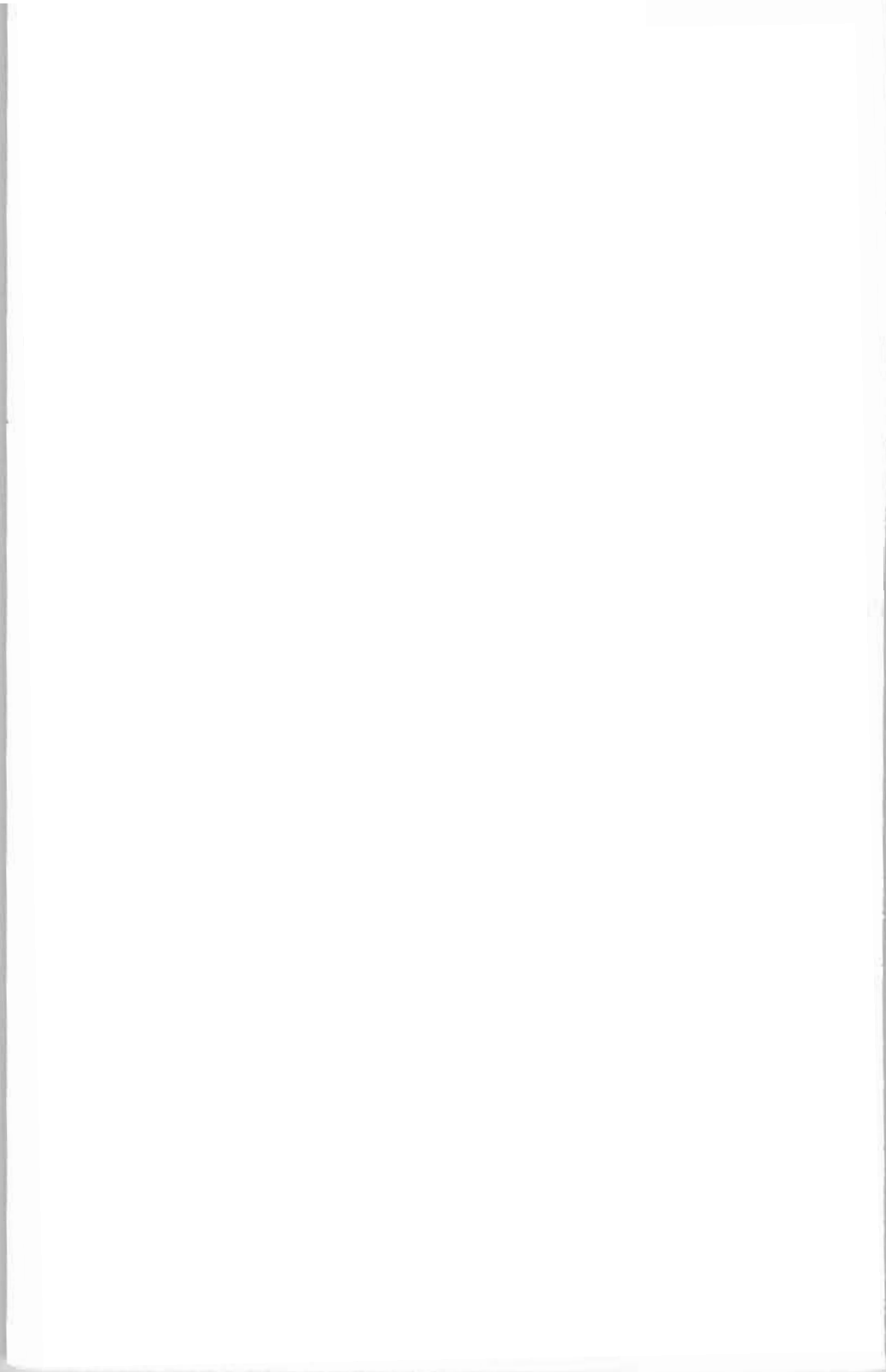
Me Alain Bergeron, avocat, est né à Saint-Coeur-de-Marie le 8 décembre 1951. Il est le fils de Hubert Bergeron, marié à Alida Lapointe (Patrick) et petit-fils de Louis Bergeron, marié à Émery Fleury. L'avocat Bergeron, qui pratique à Alma, est associé à Me J.-Vincent Fleury.



La fille du docteur Ernest Gagnon, Hélène et son époux, David Thériault, qui demeurent en Alberta; elle est actuellement âgée de 86 ans.



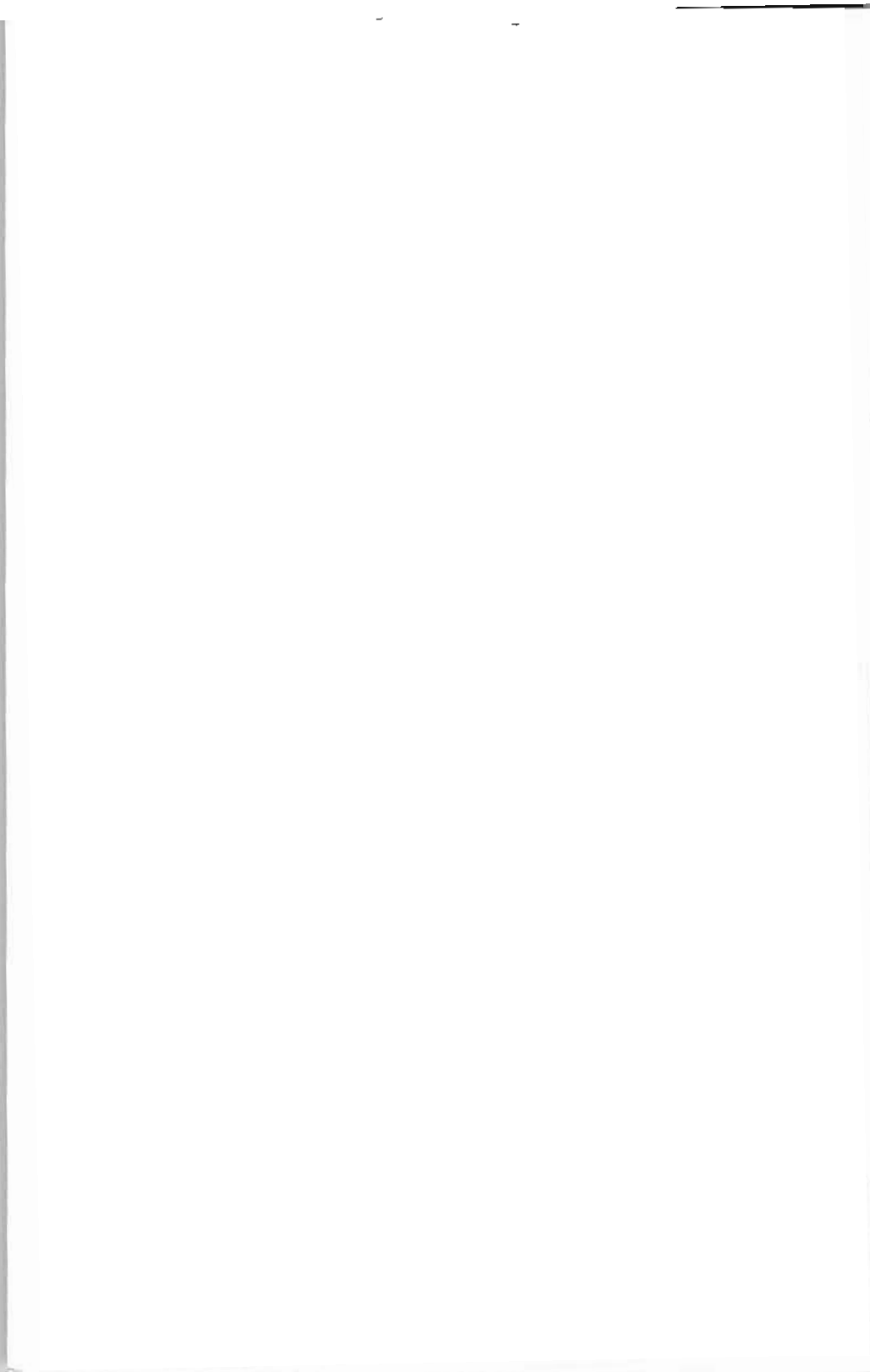
Le docteur Ernest Gagnon, premier médecin de Saint-Coeur-de-Marie et son épouse Georgina Tremblay.



Les chutes de la rivière Mistouk. À l'arrière-plan, l'écluse du moulin à Joseph-W. Fleury, à droite les vannes qui permettaient à l'eau de descendre au moulin.



Les services



La poste

Le premier service public mis en opération à Saint-Coeur-de-Marie fut la "Poste Royale". Le premier bureau de poste fut mis en place le 1er avril 1888, dans la maison de Thomas Maltais, qui devenait alors le premier maître de poste de Delisle, appellation de la station postale.

A partir de 1888 jusqu'à la construction du bureau de poste actuel en 1960, c'est le maître de poste en fonction qui tient le bureau de poste dans sa maison.

Durant cette période de près de cent ans, Saint-Coeur-de-Marie n'eut que sept maîtres de poste et c'est Ferdinand Larouche qui le fut le plus longtemps, soit près de 40 ans, ce qui lui valut d'ailleurs la décoration de "Longs services" accordée par la Reine d'Angleterre.

Aujourd'hui, c'est sa petite-fille, Denise Larouche, qui est maîtresse de poste depuis le 15 décembre 1980, après avoir été adjointe pendant 23 ans.

On rapporte que Ferdinand Larouche était "conservateur", ce qui explique pourquoi on lui enleva le bureau de poste en 1896... lorsque les "Rouges" arrivèrent au pouvoir à Ottawa (c'était la coutume autrefois de changer les fonctionnaires avec la venue d'un nouveau gouvernement.



Denise Larouche

Toutefois, comme il n'y avait personne d'assez instruit pour bien tenir le bureau de poste à Saint-Coeur-de-Marie, on lui redonna son poste en 1903.

De fait, "Ferdinand Larouche était l'homme le plus instruit au Lac-Saint-Jean" selon Paul-Émile Tremblay, qui fut également maître de poste et qui a fort bien connu Ferdinand. Ce dernier avait fait de brillantes études à l'École Normale Laval, de Québec, dont il était diplômé. Il avait enseigné plusieurs années à Montréal et avait été le 5e maire d'Alma avant de s'établir à Saint-Coeur-de-Marie.

Au début, c'est Joseph Fleury (père) qui allait chercher le courrier à Alma, une fois par semaine... et il avait priorité sur le "bac". À partir de 1891, le courrier fut distribué deux fois par semaine à Saint-Coeur-de-Marie. Ce n'est qu'en 1910 que le courrier commença à être livré tous les jours de la semaine.

Depuis le 16 octobre 1981, le bureau de poste de Saint-Coeur-de-Marie fait partie de la "Société Canadienne des Postes".

En 1982, le bureau de poste de Saint-Coeur-de-Marie dessert 1 176 familles.

Un fait intéressant concernant le bureau de poste de Saint-Coeur-de-Marie, c'est qu'il dessert une des plus grosses routes rurales de toute la province, soit 765 familles.

On conçoit facilement le travail ardu, difficile mais consciencieux des postillons qui ont distribué la "malle rurale", par tous les temps, hiver comme été, alors que c'était à peu près le seul moyen de communication.

Ferdinand Larouche, avant de devenir maître de poste, fut le premier à distribuer la "malle rurale". Voici d'ailleurs la liste des "postillons" qui ont distribué le courrier du début jusqu'aujourd'hui; ils ne sont pas nécessairement dans l'ordre:

Ferdinand Larouche
Arthur Larouche
Charles Potvin
Adélard Tremblay
Priam Martel

Alonzo Rousseau
Wellie Plourde
Charles Simard
Tançrère Larouche
François Bergeron



Le bureau de poste actuel, construit en 1960.

Joseph Tremblay (Zénobie)
Joseph Potvin
Thomas-Eug. Tremblay

Delphis Fleury
Théophile Lavoie
Mme Mariette Tremblay

Employées temporaires:

Yvette Larouche
Thérèse Tremblay
Madeleine Tremblay
Berthe Tremblay
Fabienne Tremblay
Sylvie Bouchard

Germaine Tremblay
Marie-Noëlle Duperré
Jocelyne Duperré
Marie-Laure Simard
Rachel Gagné



La famille d'Arthur Larouche, fils de Théotyme, qui fut postillon à Saint-Coeur-de-Marie. Photo prise à l'occasion du mariage de son fils Gérard, il y a 35 ans. Dans l'ordre, 1^{ère} rangée, Georgette, Yvonne, Arthur Larouche, son épouse Claudia Imbeau, Germaine et Rita, 2^e rangée, Tancrede, Paul-Émile, Hélène, Elzébert et Gérard.



Paul-Émile Tremblay, accompagné de son épouse Germaine Cinq-Mars. Il a été maître de poste de 1937 à 1956.

Voici la liste des maîtres de poste depuis 1888:

| | |
|-------------------------|--------------------------------------|
| Thomas MALTAIS | 1er avril 1888 - 1er septembre 1890 |
| François-Xavier MALTAIS | 1er septembre 1890 - 21 janvier 1892 |
| Ferdinand LAROUCHE | 1er avril 1892 - 5 octobre 1896 |
| Alfred GAGNE | 1er octobre 1896 - 22 juin 1903 |
| Ferdinand LAROUCHE | 1er novembre 1903 - 21 avril 1937 |
| Paul-Emile TREMBLAY | 21 avril 1937 - 7 août 1956 |
| Thomas TREMBLAY | 17 février 1960 - 15 décembre 1980 |
| Denise LAROUCHE | 15 décembre 1980 - ... |

N.B. Paul-Emile Tremblay fut remplacé par Thérèse Tremblay, du 8 au 19 août 1956 et par Germaine Tremblay, du 8 août 1959 au 17 février 1960. Également, à l'occasion de la nomination d'un nouveau maître de poste, il y avait de courtes périodes où on engageait des employés temporaires pour assurer la permanence du service.



La rue Renaud en 1955, avant la construction du Bureau de Poste, construit exactement à cet endroit.



Alfred Gagné, maître de poste de 1896 à 1903.



Thomas Maltais, 1^{er} maître de poste (1888 à 1890); il est accompagné de son épouse Philomène Lesard et de son fils Jean-Louis.



Thomas Tremblay, maître de poste de 1960 à 1980.



Joseph Potvin, postillon.



Adélaré Tremblay, postillon.



Tançrère Larouche, fils d'Arthur, postillon.



M. Arthur Larouche, qui fut postillon et laitier à Saint-Coeur-de-Marie. Il passait le lait et les lettres avec sa voiture... à l'avant, il y avait une boîte pour les lettres et à l'arrière, une boîte pour les bouteilles de lait.



Madame Mariette Tremblay, la seule femme qui fut postillon à Saint-Coeur-de-Marie; elle est la dernière.



Charles Simard, postillon pendant 27 ans.



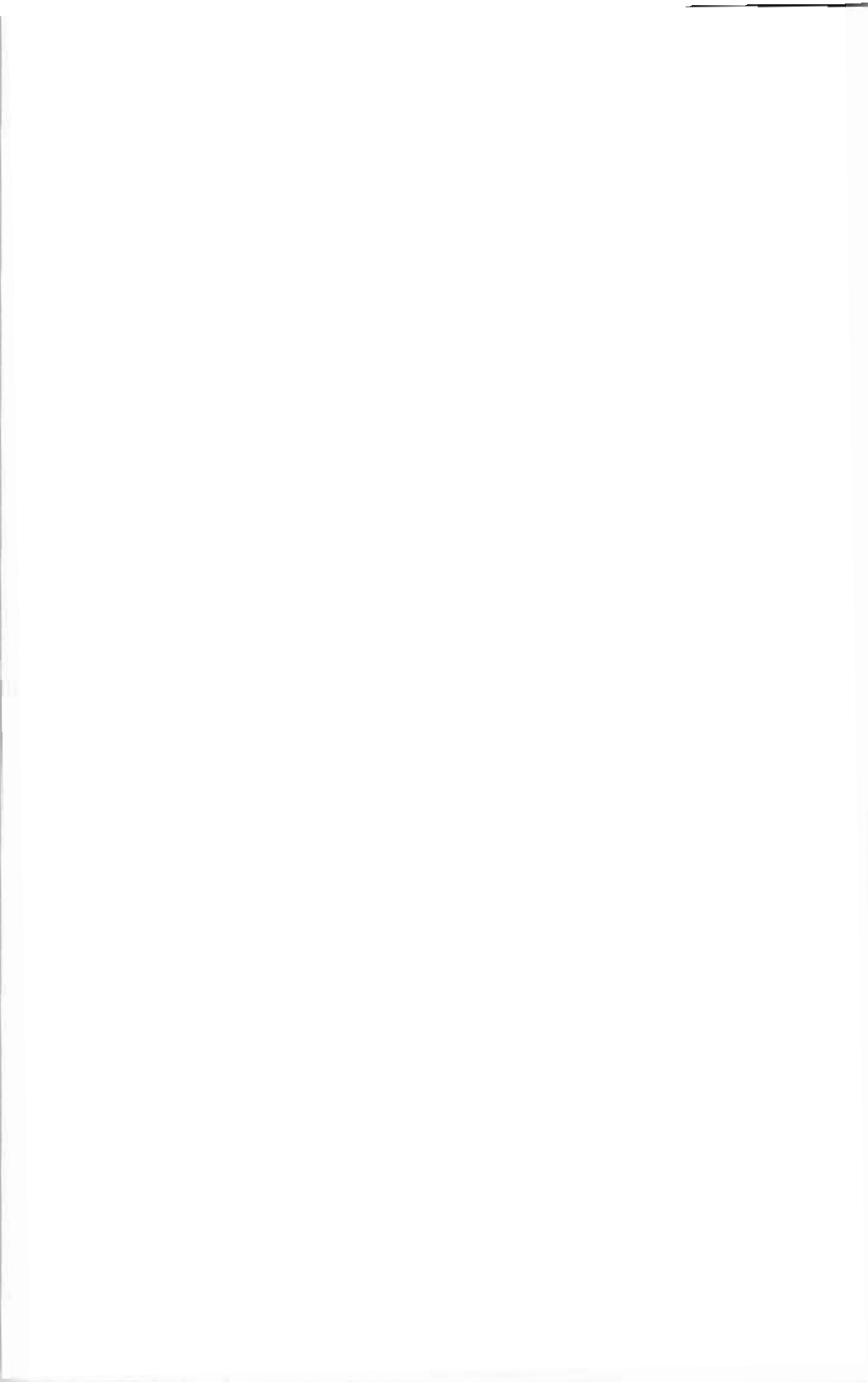
Wellie Plourde, postillon de 1938 à 1968.



Charles Potvin, postillon.



Arthur Larouche, postillon.



Le téléphone

Ces quelques lignes extraites du "Progrès du Saguenay", publié le 18 juillet 1895, indiquent les débuts de la téléphonie au Lac-Saint-Jean et plus précisément à Saint-Coeur-de-Marie.

"Toutes les paroisses du Lac-Saint-Jean, depuis Roberval jusqu'à Hébertville, sont reliées par téléphone, la compagnie ayant terminé ses travaux pour le présent. Les actionnaires de la compagnie sont très satisfaits de l'organisation".

Sous l'instigation du député Joseph Girard, de Saint-Gédéon, des coopératives de paroisses furent fondées et réunies en un vaste syndicat coopératif de téléphone. Cette organisation prit le nom de "Compagnie coopérative téléphonique du Lac-St-Jean", communément appelée plus tard "Compagnie Centre", dont le siège social fut établi à Hébertville.

Parmi les promoteurs et actionnaires du mouvement à Saint-Coeur-de-Marie, on retrouve les noms de MM. Alfred Gagné, Ernest Bouchard, Charles Simard et Jos. Girard.



Le député Joseph Girard

Le premier téléphone au village fut installé au magasin général de Pamphile Guérin. En même temps, M. Charles Potvin, du Rang 5, s'abonnait également au téléphone. Mentionnons que pour tous les abonnés de la Compagnie Centre, il n'y avait aucun frais d'interurbain pour rejoindre tous les abonnés du réseau autour du Lac-St-Jean.

La Compagnie Centre établit sa première succursale de téléphone chez Ernest Bouchard, forgeron et agent de machines agricoles. M. Bouchard était père d'une nombreuse famille, et "à tour de rôle, l'un des enfants allait répondre au téléphone", dit-on.

Dans la famille Bouchard, c'est Hermance qui répondait le plus souvent au téléphone, probablement jusqu'à ce qu'elle épouse Honorius Gagné.

En 1904, le "central" déménageait dans la résidence de Mme Isaac Bouchard, veuve de Louis Bouchard. Au petit tableau aménagé dans la maison, la voix de Maryida devint familière aux 25 abonnés.



Mlle Hermance Bouchard

Jeanne (Mme Rosario Angers), fille de Mme Isaac Bouchard, comme les autres enfants, travailla au "central". Elle nous donne la liste de quelques-uns de ces premiers abonnés: Joseph Fleury, Alfred Gagné, Pamphile Guérin, Méridé Savard, Charles Simard, tous marchands; Dr J. Cinq-Mars, le presbytère, l'hôtel Alfred Rousseau, Auguste Tremblay, Jean Maltais, cultivateurs; Lemay & Frères de l'Ascension; Louis Pilote, marchand de St-Henri et plusieurs autres.

Pendant plus de 20 ans, la famille Bouchard servit le public et l'industrie du téléphone, aussi le nom de Bouchard peut-il s'identifier à celui du téléphone de Saint-Coeur-de-Marie.



Mme Isaac Bouchard

Les villageois qui n'avaient pas encore le téléphone dans leur demeure se rendait chez Mme Bouchard pour y loger leurs appels. Celle-ci, de son côté, transmettait les messages reçus ou envoyait chercher la personne demandée. M. Joseph Girard succéda à Mme Bouchard à la gérance du "central" en 1924.

En ce temps-là, le "Central" était, dit-on, le centre des activités de la paroisse. "Mlle, voulez-vous demander au médecin de venir chez nous quand

il le pourra" ou bien "Monsieur le curé, tout de suite chez Mme Girard, c'est urgent".

Des appels de ce genre faisaient partie de la routine ordinaire au "central", car la demoiselle du téléphone était avantageusement connue de tous. Ce travail laissait tout de même quelques loisirs et permettait à la téléphoniste de se renseigner sur ses abonnés, de se tenir au courant des nouvelles du canton, de l'heure des trains ou de la messe... On avait recours à elle en toutes occasions.

Vers 1930, la Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec prolongea ses lignes jusqu'à Saint-Coeur-de-Marie et établit son "central" téléphonique au magasin général chez Simon Simard. Celui-ci confia à sa fille Marie-Joseph, le soin d'acheminer les appels de 15 abonnés.

Quelques années plus tard, Dame Veuve Amable Duchesne devint gérante locale et lorsqu'elle céda sa place à Mme Ludger Harvey, en 1947, il y avait 50 abonnés du téléphone à Saint-Coeur-de-Marie.

Le 1er mars 1955, un acte de vente passa le réseau de la Compagnie Saguenay-Québec à la Compagnie de Téléphone Bell du Canada. Le nombre d'abonnés du téléphone ne cessa de s'accroître rapidement; de 200 qu'il était en 1955, il était passé à plus de 600 en 1960.

Dès les premières heures du dimanche 19 novembre 1961, le service téléphonique automatique fut inauguré à Saint-Coeur-de-Marie. Le "Numérotage tous chiffres" entre en vigueur en même temps que la conversion au service automatique. Selon ce nouveau mode de numérotage, tous les numéros de téléphone locaux comportaient sept chiffres. À Saint-Coeur-de-Marie, tous les numéros de téléphone furent formés des chiffres "347" suivis de quatre autres chiffres.

Après la conversion, tous les appels à Alma ne comportaient plus de frais d'interurbain. On pouvait atteindre directement tous les postes dans cette ville en composant les numéros.

En 1968, sept ans plus tard, Bell Canada y inaugura le service de composition interurbaine directe, permettant aux usagers d'effectuer leurs appels interurbains sans le concours des téléphonistes.

Entre 1968 et 1977, Bell Canada effectuait divers travaux afin d'améliorer la transmission des communications téléphoniques. Durant cette même période, la compagnie augmentait le pouvoir de ses bureaux centraux et procédait au remplacement des câbles téléphoniques désuets par des câbles à meilleure isolation.

L'année 1978 fut marquée par deux événements: l'agrandissement du



Les téléphonistes alors que le CENTRAL était chez Ludger Harvey: 1ère rangée: Lucette Maltais et Denise Simard; à l'arrière, H. Lemay, Louise Dufour, Jeannette Harvey, Nicole L'Heureux et Gertrude Émond.



Marie Harvey, fille de Ludger, à la console du "Central".

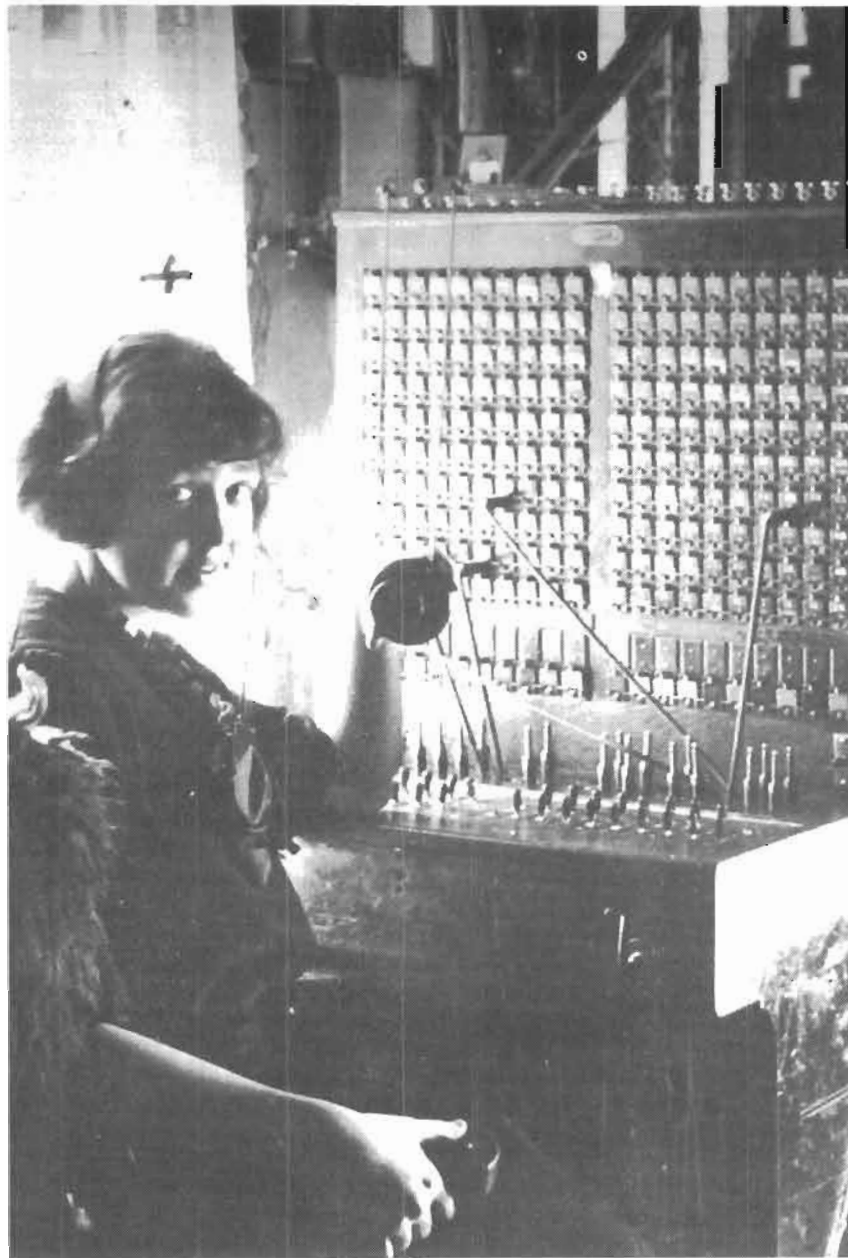
secteur à tarif de base permet à une cinquantaine d'abonnés d'obtenir une ligne individuelle sans frais supplémentaires et, par la mise en service de l'enregistrement automatique des numéros aux fins de facturation qui faisait disparaître le "bip, bip" lors de la composition d'appels interurbains de numéro à numéro. Le centre de commutation fut agrandi en 1980 afin d'y ajouter 400 autres lignes.

Le 13 août 1981, Bell finalisait un vaste programme d'amélioration du service téléphonique en territoire non urbain, ce qui permit d'abaisser à un maximum de quatre abonnés de lignes partagées et d'offrir des lignes individuelles ou à deux abonnés aux personnes intéressées où qu'elles soient. Pour la seule municipalité de Saint-Coeur-de-Marie, ce projet a nécessité des investissements de 584 000 \$.

Au 30 avril 1982, la circonscription téléphonique de Saint-Coeur-de-Marie comptait 837 abonnés.



Mme Ludger Harvey et sa nièce Jeannette, en action au "Central".



Voici le "central" qu'on utilisait autrefois, avec tout le système de fils qui devaient relier les abonnés entre eux. C'est probablement un "central" de ce genre qui fut installé à Saint-Coeur-de-Marie dans les débuts. (cortoisie Bell Canada)

L'électricité

L'électricité fascinait les populations, à Saint-Coeur-de-Marie comme ailleurs, vers les années 1900: l'éclairage à la chandelle ou au surf, puis à la lampe à l'huile causaient bien des problèmes et ne donnaient pas le rendement désiré. Bien plus, on manquait de forces motrices pour actionner les moulins à scie, à farine et les autres.

Il ne faut donc pas se surprendre si des gens, plus intéressés ou plus ingénieux que les autres, ont pensé à improviser des systèmes pour fournir de l'électricité à partir de moyens de fortune.

La première tentative à Saint-Coeur-de-Marie, on devrait plutôt dire la première démarche pour installer l'électricité dans la municipalité eut lieu dès 1918, alors que le marchand Alfred Gagné demanda à la Corporation municipale de Canton Delisle:

"l'autorisation d'installer l'électricité dans la municipalité moyennant une exemption de taxe pour une période de dix (10) ans". Le Conseil de Canton Delisle accepte cette proposition, considérant qu'il "s'agit d'une utilité publique".

Il est évident que ce projet ne fut jamais mis à exécution, on ne sait cependant pour quelle raison, puisque le 10 octobre 1921, c'est au tour de Jean-Baptiste Lebel, de tenter l'expérience. En effet, J.-Bte Lebel soumet à la Corporation municipale de Canton Delisle:

"Qu'il serait disposé à former une société qui aurait pour but de poser la lumière électrique dans la municipalité grâce à son moulin à turbines qu'il possède à la Chute-des-Dionne, à la condition que le Conseil l'exempte de taxes pour une période de vingt (20) années consécutives".

Après avoir étudié cette demande à son mérite et en avoir considéré toutes les implications et surtout les avantages pour la population, le Conseil l'accepte à l'unanimité, sur proposition d'Adélarde Boivin, secondée par Jean Bergeron,

“À la condition qu’il fournisse toutes les garanties que ladite Société a à son actif les moyens de procéder à telles installations”.

Ce deuxième projet n’a certainement pas eu de suite puisqu’en 1927, la Corporation municipale du village de Saint-Coeur-de-Marie est en pourparlers avec la Cie Électrique du Saguenay pour l’installation de l’électricité dans la municipalité.

En effet, le 2 avril 1927, la Corporation municipale de Canton Delisle adopte la Règlement no 25, prévoyant l’achat d’électricité de la Cie Électrique du Saguenay et en fixe les conditions. De plus, la municipalité signait un contrat avec la Cie Électrique du Saguenay, en date du 23 juillet 1927, sous les minutes du notaire Rosario Angers.

Les principaux articles du Règlement de l’électricité se lisaient comme suit:

Règlement pour pourvoir au service électrique dans les limites de la municipalité de Saint-Coeur-de-Marie par la Cie Électrique du Saguenay, de la ville d’Arvida.

La municipalité, en considération des avantages qu’elle retirera en s’assurant un service électrique capable de répondre à tous les besoins qui pourraient se présenter à des prix et conditions mentionnées ci-dessous, accorde à la Compagnie Électrique du Saguenay, le droit d’installer et de maintenir dans les limites de la municipalité, l’appareil électrique nécessaire à la transmission et à la distribution du courant électrique requis pour les fins d’éclairage ou des fins industrielles.

La Municipalité s’engage à acheter et à prendre de la Compagnie toute l’énergie électrique qu’il lui faudra pour l’éclairage des rues, chemins publics, etc. ou établissements de la municipalité ou pour chauffage électrique ou la force-motrice pendant une période de dix (10) années.

La Compagnie, en considération du droit d’exploitation, donne à la municipalité pour l’éclairage des rues et autres besoins de la municipalité, pour un prix déterminé, et s’engage à maintenir dans les limites de la municipalité l’appareillage nécessaire à la transmission et distribution du courant électrique pour les fins d’éclairage ou de fins industrielles.

Il est convenu que les limites de la Municipalité seront considérées comme étant la dernière lumière sur chaque rues et que la Compagnie ne sera pas tenue de faire d’extension de ses lignes au-delà

de trois cents pieds de ce point pour chaque raccordement. La Compagnie devra maintenir cette installation en bonne condition et en opération pendant dix (10) années à partir de ce jour.

La Compagnie aura le droit d'établir dessus ou sur la propriété de la municipalité, les appareils nécessaires à la transmission, n'importe quand, pour construction, réparation, remplacement et enlèvement des dits appareils pourvu que les dits appareils ne nuisent pas d'aucune façon à la municipalité, ni ne causent un dommage quelconque aux édifices ou à la propriété de la municipalité.

La Compagnie devra soumettre à la municipalité tous les plans et devis quant à l'emplacement des poteaux et autres accessoires nécessaires à la distribution d'électricité.

Toute l'énergie ou pouvoir vendu devra être mesuré par des compteurs et les taux qui seront payés à la Compagnie pour la fourniture de l'électricité, pour des fins d'éclairage, seront comme suit:

Taux maximum pour les maisons privées ou établissements commerciaux:

Taux au compteur:

- a) pour l'éclairage et l'énergie requise pour les appareils domestiques d'une capacité moindre de 1500 watts, 0.08 cents du KWH, avec minimum de \$1.00 par mois; le loyer du compteur étant de 0.25 cts par mois;*
- b) Pour les autres appareils de plus de 1500 watts, tels poêles, chaufferettes, chauffe-eau ou autres, la compagnie installera un autre compteur et le taux sera de 0.02 cents du KWH, avec minimum de 0.50 cents par mois, plus 0.25 de location pour le compteur;*
- c) L'éclairage des vitrines, avec compteur séparé, sera de 0.04 cents du KWH avec minimum de \$1.00;*
- d) Les comptes d'électricité seront facturés mensuellement et payables dix (10) jours après la date d'émission; un taux de 8% sera chargé sur les factures en retard;*
- e) Pour obtenir un raccordement, un abonné devra fournir un certificat de la "Canadian Fire Underwriter Association";*
- f) La municipalité devra passer un contrat avec la Compagnie pour l'éclairage de rues, pour dix ans;*

Les taux pour l'éclairage de rues sera comme suit:

*Pour une lampe de 100 watts: \$15.00 par année,
Pour une lampe de 50 watts: \$12.50 par année.*

- g) Les lampes de rues devront être allumées 20 minutes après le coucher du soleil et éteintes 20 minutes avant le lever du soleil; La Municipalité devra remplacer les lampes de rues à ses frais; Les factures pour l'éclairage de rues seront payables chaque mois;*
- h) La Compagnie ne sera pas obligée de raccorder un abonné à plus de 50 pieds de son réseau,*
- i) La Compagnie s'engage à faire l'installation avant novembre 1928.*

Ce règlement fut adopté sur division, le maire Thomas Fleury ayant voté en faveur de l'adoption du règlement; c'était le 12 avril 1928.

La Compagnie Électrique du Saguenay, ayant pris connaissance du Règlement no 25 ainsi que du contrat préparé par le notaire Angers, soumet à la Municipalité, en date du 8 mai 1928, les plans et devis montrant le trajet qu'elle se propose de suivre pour lui permettre de fournir l'électricité au village de Saint-Coeur-de-Marie, à l'Ascension ainsi qu'à une partie du Canton Delisle.

Dans sa proposition, la Cie Électrique du Saguenay souligne que ces plans et devis ont été envoyés à la Commission des Services Publics pour approbation.

La proposition de la Compagnie Électrique du Saguenay se résume comme suit:

- 1- Fournir l'électricité pour éclairage, chauffage domestique et pouvoir motrice aux municipalités de Saint-Coeur-de-Marie, l'Ascension et Canton Delisle;*
- 2- Le plan de la ligne électrique de 5 milles en annexe;*
- 3- La longueur des poteaux sera de 35 pieds dans le village de Saint-Coeur-de-Marie et de 30 pieds dans la balance du parcours. Il y aura des traverses en bois ou en fer pour supporter les primaires de 2200 volts et un "rack" en fer pour les secondaires de 110/220 volts à trois fils;*
- 4- Il y aura une moyenne de 36 pieds entre la ligne électrique et celles de la Cie du Téléphone Saguenay-Québec et de la Cie Coopérative Téléphonique des Comtés Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean, en ce qui concerne le village de Saint-Coeur-de-*

Marie seulement;

- 5- *La distance entre les poteaux sera de 160 pieds dans la paroisse et de 125 pieds dans le village;*
- 6- *Les fils primaires seront en aluminium nus d'une grosseur no 4 avec noyau d'acier; les fils secondaires seront en cuivre isolé d'une grosseur no 6 et no 4;*
- 7- *Le maximum d'énergie que les circuits transporteront sera de 75 kilowatts;*
- 8- *Il y aura une charge de 25 kilowatts pour chacune des municipalités.*

Pendant que la Cie Électrique du Saguenay fait sa proposition, le Conseil du village étudie encore la possibilité d'installer son propre réseau d'électricité à partir d'une chute appartenant à Adélaré Lemay. Le projet ne semble pas avoir été rentable puisque la municipalité adopte le Règlement no 25 en date du 2 avril 1928, et autorise le notaire Rosario Angers à préparer un contrat avec la Cie Électrique pour l'éclairage des rues.

À la suite d'une demande de la Corporation municipale de Canton Delisle, d'installer également l'électricité dans les rangs de la paroisse, la Compagnie Électrique du Saguenay répond, en date du 1er juillet 1930, sous la signature du gérant M. Paul Tellier:

"Le soussigné et votre maire ont fait un recensement sur la longueur du réseau à construire, sur le nombre de maisons, sur le nombre de trous à miner dans le roc et sur le nombre de poteaux à haubaner.

Nous avons constaté que la longueur totale du réseau à construire serait de 17.3 milles. Ceci comprendrait une installation sur la route des Rangs 4 et 5, sur la Route régionale des Rangs 1 et 2 et aussi sur le chemin du Rang de la Grande-Décharge.

Le nombre de maisons, sans compter les maisons d'école, est de 107. Le nombre de trous à miner est de 39 et celui des poteaux à haubaner est de 105.

Nous estimons que cette ligne coûtera environ \$1,300. du mille et pour une distance de 17.3 milles, il en coûtera la somme de \$22,490.

Le revenu maximum à percevoir, en supposant que les 107 cultivateurs prendraient la lumière électrique, au prix de \$18.00 chacun par année, serait de \$1,926. par année. Si vous faites le calcul, vous constaterez que ce revenu de \$1,926. représente un profit brut de 8 1/2%. Avec un tel projet, notre compagnie ne peut vous fournir

l'électricité à des taux aussi bas que ceux du village de Saint-Coeur-de-Marie et administrer, entretenir, réparer et construire à neuf après 15 ans, le réseau de distribution électrique. Il faut donc trouver un moyen juste et raisonnable pour mener cette affaire à bonne fin, si nous voulons que les cultivateurs et notre firme puissent vivre sans faire de trop grands sacrifices.

La Commission des Services Publics de Québec possède une grande expérience dans cette matière et après consultation, j'apprends que Quebec Power Company et la Shawinigan Water & Power font des extensions dans les rangs et que le revenu alloué varie de 25 à 30 pour cent. Ceci veut donc dire que ces compagnies dépenseront du capital en autant qu'ils recevront 30 pour cent de revenu et que la différence sur le coût du réseau soit payée par les parties intéressées.

Dans notre cas, nous avons un revenu de \$1,926. par année et au taux de 25 pour cent, cela représenterait alors un capital de \$7,704. La différence, part des cultivateurs, serait donc de \$14,786.

En 1929, il y avait dans la paroisse 143 familles agricoles et si nous supposons que le capital et l'intérêt (5 1/2%) de cette dette pourraient raisonnablement s'éteindre dans 20 ans, vous auriez alors à imposer une taxe pour un montant de \$1,244.30 et cela à un taux de 17 cents du cent piastres par année.

Nous soumettons à votre bonne attention ce montant d'octroi que nous croyons devoir vous exiger, lequel octroi permettra à la Compagnie, nous l'espérons, de maintenir, réparer et d'entretenir le réseau électrique dans des conditions favorables, et obliger,

*Votre tout dévoué,
Paul Tellier, gérant*

Il est évident que la Corporation municipale de Canton Delisle n'a pas donné suite à cette demande, parce que trop onéreuse pour les cultivateurs.

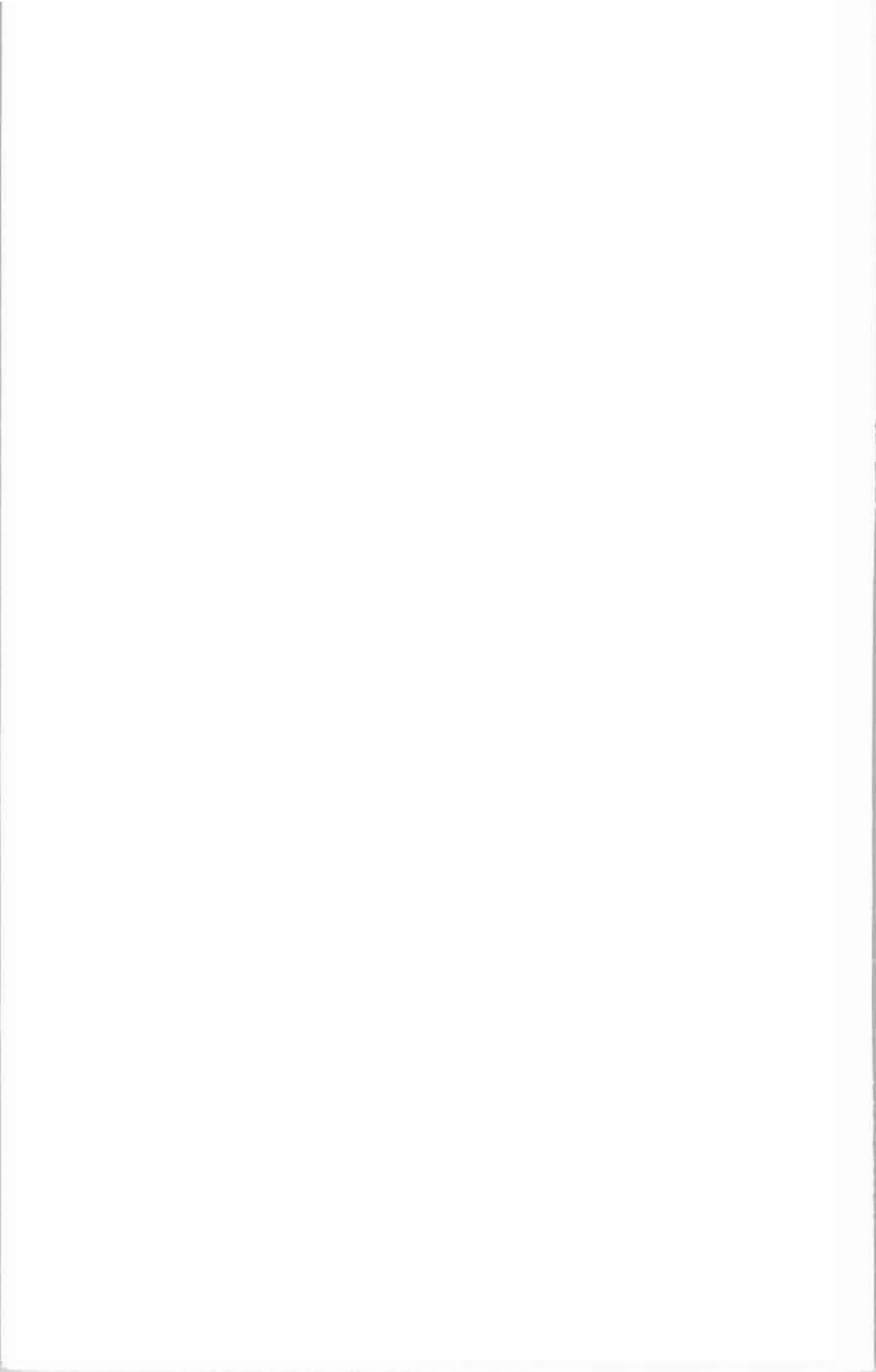
Cependant, l'électricité dans les rangs s'est réalisée progressivement mais plutôt lentement, puisqu'en 1941, la municipalité demandait à la Régie de l'Électricité "d'obliger la Compagnie Électrique du Saguenay à fournir l'électricité dans le Rang III (Rang des Chicots)".

C'est sûrement à partir de 1945 que l'électricité a été disponible dans tous les rangs, avec le "programme d'électrification rurale", sous le régime Duplessis.

En 1951, la Cie Electrique du Saguenay demande au village de Saint-Coeur-de-Marie, la permission de passer une ligne de transmission de 26.4 KV, sur une longueur de 10 milles, pour le développement du pouvoir de Chute à la Savane, sur la rivière Péribonka.

*
* *

Lors de la construction de l'église (en pierre) en 1922, tout le système électrique fut installé dans l'église... en prévision de l'arrivée de l'électricité à Saint-Coeur-de-Marie.



L'aqueduc

Avant 1913, la population de Saint-Coeur-de-Marie tirait son eau potable des puits creusés sur les lots où chacun s'était installé ou encore allait chercher l'eau dans les ruisseaux voisins ou dans l'une des trois rivières qui baignent la municipalité.

C'est en 1913 seulement qu'un entrepreneur de Saint-Jérôme, M. Alphonse Aubin, offrit au conseil de Saint-Coeur-de-Marie de construire un réseau d'aqueduc en partant d'un ruisseau à écluser à l'Ascension. Les membres du conseil de Saint-Coeur-de-Marie trouvèrent la proposition intéressante et le 3 mars 1913, adoptaient la résolution suivante:

"Le Conseil accorde à M. Alphonse Aubin, entrepreneur de St-Jérôme, le droit exclusif, pendant 10 ans, pour la construction d'un aqueduc dans cette municipalité et de mettre des "champelures" où cela sera possible, avec le droit de renouveler après ce laps de temps s'il donne satisfaction à ladite municipalité."

À la suite de cette résolution l'autorisant à établir un réseau d'aqueduc, M. Aubin demande au conseil de lui avancer la somme de 40,000\$, soit le montant de sa soumission pour la construction du barrage à l'Ascension et de l'aqueduc; ce qui est accepté. Le conseil adopte alors un règlement d'emprunt au montant de 40,000\$, à la Banque Nationale de Roberval et fait préparer un rôle de perception prévoyant une taxe de .10 cents du 100\$ d'évaluation sur toutes les propriétés couvertes par le réseau d'aqueduc.

À la suggestion des ingénieurs R.-E. Joron et Ed. Lavoie, qui avaient préparé les plans du réseau d'aqueduc, le conseil ajoute au contrat à Alphonse Aubin: l'installation de 6 bornes-fontaines (5 au village et 1 dans le Rang 5). Et le 2 juin 1913, le conseil adopte le Règlement N° 12, prévoyant un emprunt de 40,000\$ pour réaliser les travaux du réseau d'aqueduc et déterminant le parcours dudit réseau ainsi que les taux pour l'utilisation de l'aqueduc. Voici les principales clauses de ce règlement:

RÈGLEMENT N° 12

- 2- Ledit aqueduc comprendra les tuyaux, constructions, achats, et ouvrages suivants, savoir:
 - a) Une prise d'eau que ladite municipalité achètera de MM. Alfred Gagné, Joseph Fleury, Méridé Savard, Élie Lemay, marchands,

Auguste Tremblay, boucher et Alfred Rousseau, tous résidents à Saint-Coeur-de-Marie, pour le prix et somme de six cents piastres.

- b) Le nettoyage du ruisseau où est située la prise d'eau, et une écluse en béton, estimée à quatre cents piastres.
- 3- Ledit aqueduc devra passer par les endroits suivants, savoir: depuis la prise d'eau à quelques arpents au nord du chemin de front entre les sixième et septième rangs sur le lot N° 28, jusqu'au chemin de front entre les cinquième et quatrième rangs; dans lesdits quatrième et cinquième rangs, depuis le N° 25 inclusivement jusqu'au lot N° 37 aussi inclusivement; dans les rangs deux et trois, depuis le lot N° 23 inclusivement jusqu'au lot N° 37; le tout conformément aux plans et devis et estimés de l'ingénieur du conseil dûment signés et approuvés par ledit conseil à sa séance du 24 avril dernier.
- 4- Des bornes-fontaines placées convenablement, de distance en distance, en quantité suffisante jugée par le conseil et son ingénieur, pour assurer une protection efficace dans les cas d'incendie.
- 5- Un système de valves permettant d'arrêter, en tout temps ou en partie, la distribution de l'eau sur le réseau...
- 6- Pour l'usage par le propriétaire ou l'occupant, de l'eau dudit aqueduc, les tarifs suivants pour lesquels le propriétaire de l'immeuble ou de l'industrie desservie seront responsables envers la municipalité de la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie, seront les tarifs annuels exigibles aux dates et lieu suivants, savoir:

| | |
|---|-------|
| 1- Pour résidence privée... 1 ^{er} robinet | 12.00 |
| 2- Pour chaque robinet additionnel | 2.00 |
| 3- Pour étable de cultivateurs | 15.00 |
| 4- Pour étable d'emplacitaires | 2.00 |
| 5- Pour chaque bain | 2.00 |
| 6- Pour water-closet | 2.00 |
| 7- Pour chaque laveuse à pouvoir | 4.00 |
| 8- Pour cheval et bétail, par tête | 0.50 |
| 9- Pour fromagerie, y compris résidence | 25.00 |
| 10- Pour fromagerie, sans résidence | 15.00 |
| 11- Pour maison d'école | 8.00 |
| 12- Pour moulin ou autre machine à vapeur, par force, par mois | 0.10 |
| 13- Pour boucherie à la résidence privée | 5.00 |
| 14- Pour boucherie avec étable | 15.00 |

- 15- Pour buanderie et fromagerie 30.00
Pour chaque borne-fontaine à des particuliers au cas d'incendie (sans charge d'eau), les frais d'achat et de posage seulement.
- 7- Le conseil livrera l'eau, à ses frais, aux contribuables au fossé du chemin de front, la balance des entrées privées devant rester à la charge desdits contribuables.
- 13- Dans les cas d'incendie, chaque membre du conseil pourra interrompre le service d'eau, en tout ou en partie, à un point quelconque de la municipalité pour concentrer la force et la pression de l'eau sur la partie menacée et toute personne qui mettra volontairement, ou tentera de mettre obstacles à l'exercice de ce droit, sera passible d'une amende de \$ 20.00 pour chaque infraction recouvrable suivant la loi, pour les dommages qu'il aurait pu faire encourir par ce fait.
- 15- Il sera défendu de laisser couler l'eau inutilement de jour et de nuit dans toute l'étendue des propriétés privées, autrement que pour l'usage légitime de l'eau, et ce, sous une pénalité de \$ 20.00 d'amende pour chaque telle infraction, sans préjudice aux droits de la Corporation d'interdire l'usage de l'eau aux délinquants sans diminution des tarifs pour le reste de l'année à courir.
- 19- Aucun abonné n'aura le droit de fournir l'eau à même ledit aqueduc à une personne non abonnée ou de permettre à telle personne non abonnée de venir chercher de l'eau dudit aqueduc au robinet de tel abonné, sous peine d'une amende de \$ 20.00.

En 1917, le conseil décide d'apporter des améliorations au réseau pour desservir entièrement les Rangs 4 et 5 et une partie du Rang 3. Pour pouvoir réaliser cette expansion, le conseil se doit de hausser l'écluse de la prise d'eau, à l'Ascension, d'environ 8 pieds sur toute sa longueur de 112 pieds. (L'écluse avait déjà 13 pieds de hauteur).

Le conseil demande alors des soumissions pour l'exécution des travaux à l'écluse ainsi que les améliorations au réseau d'aqueduc. À l'ouverture des soumissions, il n'y en a qu'une seule, celle de Jos. Flamand, de l'Ascension, le même qui avait vendu le terrain de l'écluse. Le contrat lui est accordé pour la somme de \$ 4,300.

Pendant ce temps... et ce, depuis l'inauguration du réseau d'aqueduc, le conseil ne cesse de recevoir des plaintes sur l'inefficacité du réseau: manque de pression, bris du tuyau, valves défectueuses, etc. et malgré tout, ce n'est pas, semble-t-il, le plus épineux problème.

En effet, le réseau d'aqueduc qui se rendait au village par le Rang 5,

ne desservait que ceux qui voulaient s'y raccorder à leurs frais, puisque la municipalité ne rendait la conduite d'amenée que jusqu'à la limite du terrain de l'abonné; le raccordement jusqu'à sa propriété était à ses frais. Alors, il arrivait ce qui devait arriver et que le conseil avait d'ailleurs prévu dans le Règlement N° 12... ceux qui n'étaient pas abonnés et qui n'avaient pas l'aqueduc, allaient chercher l'eau chez ceux qui étaient abonnés et qui jouissaient de l'eau.

Le conseil nomma alors des inspecteurs pour l'aqueduc afin de surveiller ceux qui commettaient des infractions afin de leur faire payer l'amende. Cette décision du conseil n'était pas facile d'application et la surveillance était difficile... et les infractions continuaient de plus belle.

Le conseil décide donc d'imposer une amende de \$ 20.00 à ceux qui fourniront de l'eau à ceux qui ne sont pas abonnés, à moins que ces derniers présentent un certificat du secrétaire-trésorier attestant qu'ils ont payé la somme de \$ 8.00 au lieu de \$ 12.00 pour prendre l'eau chez le voisin.

Dès que l'inspecteur constatait une infraction, il était autorisé à fermer la valve, à donner une sommation de payer l'amende et chargeait 0.15 pour son voyage.

Également, le conseil se vit dans l'obligation d'imposer une amende de \$ 10.00 à ceux qui utilisaient l'aqueduc municipal pour arroser les patinoires.

Vers 1940, la pression d'eau manquait continuellement dans le bout des Rangs et au deuxième étage dans les maisons du village. Il y avait trois raisons à cela:

1- La guerre avait apporté la prospérité et l'agriculture se développait rapidement grâce aux efforts de la Coopérative. Le refroidissement du lait se faisait avec l'eau de l'aqueduc et... certains cultivateurs laissaient couler l'eau toute la nuit.

2- La paroisse avait augmenté rapidement; on comptait 2800 âmes en 1940.



Philippe Tremblay, contremaître de l'aqueduc municipal, avec son cheval de selle "Pitre" qu'il avait dressé lui-même et qu'il utilisait pour visiter son réseau: auparavant, il faisait ce travail à bicyclette... vers 1940.

3- Il y avait six fromageries, ce qui augmentait considérablement la consommation d'eau.

Solution

Comme solution, après étude sérieuse du problème, on installa une pompe sur le 220 watts au coin du Rang 5 pour pousser l'eau dans les Rangs et au village. Cette pompe fut installée par Thomas Lessard.

Vers 1944, on dut grossir cette pompe et la raccorder sur le 550 watts. De plus, on installa une autre pompe à l'entrée du village, également sur le 550 watts. Enfin, on installa un deuxième réservoir avec pompe, raccordée à une source dans la Grande-Ligne, entre les Rangs 4 et 5, sur la terre à Joseph Brisson. Le premier réservoir était situé à l'Ascension. Tous ces travaux furent exécutés sous la surveillance de Philippe Tremblay, surintendant de l'aqueduc.

Nouvel approvisionnement

De 1913 à 1958, le réseau de l'aqueduc de Saint-Coeur-de-Marie avait augmenté considérablement son parcours et le nombre d'abonnés avait aussi augmenté en proportion, avec le résultat qu'on manquait souvent d'eau, particulièrement dans les bouts des rangs, à l'extrémité du réseau.

Devant l'urgence de la situation, le conseil engagea en mars 1959, l'ingénieur Émile Lamarre, de Chicoutimi, pour étudier la possibilité de grossir la prise d'eau à l'Ascension ou d'y installer une deuxième prise d'eau... ou encore de voir les possibilités de prendre l'eau dans la Grande-Décharge.

Le 6 septembre suivant, l'ingénieur Lamarre dévoilait son rapport, dans lequel il écrivait que la prise d'eau dans la Grande-Décharge était la plus avantageuse et la moins coûteuse. Selon l'ingénieur Lamarre, les travaux d'aménagement à l'Ascension auraient coûté la somme de \$ 131,000. alors que ceux de la Grande-Décharge étaient estimés à \$ 76,000.

Le surintendant de l'aqueduc, M. Philippe Tremblay, sans contester le rapport de l'ingénieur Lamarre quant aux coûts, prétendait qu'une nouvelle prise d'eau à l'Ascension permettrait d'alimenter facilement un tuyau de 14 pouces, donnant ainsi une pression d'au moins 75 livres au village à cause de la pente naturelle. De plus, toujours selon Philippe Tremblay, l'eau aurait été meilleure et on aurait ainsi éliminé la station électrique dans la Grande-Décharge. Peu de temps après, le surintendant de l'aqueduc donnait sa démission.

Donc, à la suite du rapport de l'ingénieur Lamarre, le conseil donne un avis de motion pour un règlement qui aurait pour objet d'emprunter une somme de \$ 65,000. pour l'exécution des travaux de l'aqueduc dans la Grande-Décharge et dans la municipalité.

La question de la prise d'eau sort alors de la salle du conseil et gagne la population; on se divise en deux camps et de chaque côté on trouve des arguments valables, souvent frappants... les opinions sont partagées mais la décision revient au conseil qui doit trancher la question.

Au premier vote pour décider des travaux à exécuter dans la Grande-Décharge, on connaît les pour et les contre. Votent en faveur des travaux: les conseillers Alfred Renaud, Édouard Brassard, Lorenzo Dallaire et Georges Boucher; contre, les conseillers Gérard Gilbert et Eugène Potvin. La résolution est acceptée par quatre voix contre deux.

Des contribuables ayant demandé un référendum sur le sujet, le conseil répond que la population a déjà eu l'occasion de se prononcer sur le sujet et que, de plus, un référendum ne ferait que retarder les travaux qui étaient urgents.

De toute façon, le maire demande le vote sur l'opportunité de tenir un référendum sur le sujet. Le résultat est le suivant: contre un référendum, les conseillers Alfred Renaud, Édouard Brassard et Lorenzo Dallaire; pour un référendum, les conseillers Gérard Gilbert et Eugène Potvin qui reçoivent l'appui du conseiller Georges Bouchard.

Le résultat du vote étant de 3 à 3, le maire Joseph-Élie Maltais est appelé à donner son vote prépondérant... et il vote contre le référendum. La question est réglée.

Le conseil demande alors des soumissions pour la prise d'eau dans la Grande-Décharge et la pose de 3,800 pieds de tuyau d'aqueduc. Le 16 mars 1959, le conseil accordait le contrat des travaux à la firme J.-R. Théberge, de Chicoutimi, pour la somme de \$ 74,845., soit environ le prix de l'estimé de l'ingénieur Lamarre.

Les conseillers Gilbert et Potvin, conséquents dans leurs décisions, votèrent contre encore une fois.

La prise d'eau dans la Grande-Décharge fournit présentement de "l'eau potable" au village et dans les rangs de la municipalité, sauf à l'ancien quartier Delisle et au Rang St-Michel, qui ont toujours été alimentés par le réseau d'aqueduc de la ville d'Alma. Toutefois les résidents du quartier Delisle et du Rang St-Michel doivent payer leur compte d'aqueduc à la municipalité de Delisle alors que cette dernière achète l'eau au compteur de la ville d'Alma.

Le vieil aqueduc de l'Ascension alimente encore, en même temps que le réseau provenant de la Grande-Décharge, une partie du Rang 5 (Rang St-François) et une partie du Rang 5 ouest (Rang St-Dominique).

En cas de panne d'électricité, la prise d'eau dans la Grande-Décharge fonctionne grâce à un système d'urgence, genre DELCO.

Depuis longtemps, la prise d'eau dans la Grande-Décharge occasionnait des problèmes sérieux à la municipalité, surtout le printemps alors que le niveau du lac Saint-Jean était à son plus bas et que les pompes fonctionnaient à peine. C'est pourquoi le 19 décembre 1977, le conseil du village adoptait le règlement No 202 ayant pour effet d'aménager une prise d'eau temporaire d'urgence sur le Lot-D, dans le Rang 7 du Canton Taché, au coût de 36,000 \$. Cette prise d'eau sert un ou deux mois par année, le printemps, quand le niveau du lac Saint-Jean devient trop bas.

La 1^{ère} prise d'eau

Selon MM. Ludger Harvey, Philippe Harvey et Paul Dufour, du Domaine du Bel-Âge, ce qui est d'ailleurs confirmé par Philippe Tremblay:

L'eau était prise à une petite source qui avait été éclusée dans le Rang 7 de l'Ascension, chez Adrien Tremblay actuellement. Le raccordement du tuyau avec le réseau au Rang 5 se faisait sur la terre à Ferdinand Larouche, voisin d'Adelard Dufour, du Rang 5.

Ce premier aqueduc était construit avec des tuyaux en fer, enveloppés d'une toile de goudron, avec des joints plombés. Au départ à l'Ascension, le tuyau mesurait 6 pouces jusqu'au coin du Rang 5; il se continuait jusqu'au village en 4 pouces et les embranchements étaient en 3 pouces. Le tuyau dans le Rang 5 (St-Dominique) arrêtait sur la côte à Euclide Bouchard et fourchait, par la suite, vers le village au coin de la route. Au village, il y avait un embranchement vers le Rang de l'église. Quant au Rang 4, il a refusé l'eau du premier réseau. D'ailleurs, plusieurs cultivateurs ont refusé l'eau, même si le tuyau passait sur leur terre''.

Le principe

L'eau descendait par le tuyau en partance de l'Ascension, par gravité grâce à une pente naturelle. Le niveau de l'eau, à la source, arrivait à la hauteur du clocher de l'église, soit environ à 175 pieds.

Ludger et Philippe Harvey racontent que chaque cultivateur devait creuser son lot et il devait en payer le coût... le creusage était donné à la

job, à raison de 30 pieds par jour, soit une "bauche".

Les surintendants de l'aqueduc furent François Fleury, Justinien Tremblay, Thomas Lessard, Philippe Tremblay (16 ans), et Raymond Harvey.

La Caisse Populaire

C'est le 21 avril 1941 que la Caisse Populaire de Saint-Coeur-de-Marie ouvrait ses portes et accueillait son seul et unique employé, M. Paul-Émile Tremblay, qui faisait alors office de gérant et de secrétaire.

Modeste début, il est vrai, puisque le secrétaire tenait le bureau dans sa propre maison; il en fut ainsi pour les autres gérants jusqu'au déménagement de la Caisse à l'Hôtel de ville, en 1946.

Le 27 avril 1941, la Caisse Populaire procédait à l'élection de son premier conseil d'administration. Le docteur Isidore Gauthier fut élu président, poste qu'il occupa pendant 35 ans. Lors de cette élection, les autres postes furent comblés comme suit:

Vice-président: M. Gaudiose Gaudreault,
Secrétaire-gérant: M. Paul-Émile Tremblay,
Directeurs: MM. Georges-E. Dallaire et Aimé Maltais,
À la Commission de crédit: MM. Joseph Bouchard, François Harvey
et François Bergeron,
Au Comité de surveillance: MM. Xavier Larouche, Alfred Bouchard et
Eugène Maltais.

A cette première assemblée, on fixa le salaire du secrétaire-gérant à 31,00 \$ par mois, salaire qui fut porté à 70,00 \$ par mois en 1955.

Dès 1946, la Caisse Populaire engageait un autre employé, à temps partiel... parce que les affaires de la Caisse Populaire progressaient rapidement.

En 1953, la Caisse Populaire de Saint-Coeur-de-Marie devient sociétaire de l'Union Régionale des Caisses Populaires du Diocèse de Chicoutimi.

Le premier déménagement de la Caisse Populaire a lieu le 26 septembre 1955, en même temps que le secrétaire-gérant, M. Paul-Émile Tremblay, démissionne et c'est son fils, M. Jean-Paul Tremblay qui prend la relève. La Caisse s'installe alors chez M. Stanislas Fleury.

L'année suivante, la Caisse Populaire déménage à l'Hôtel de ville et y occupe deux locaux. Puis, en 1972, elle prend des locaux plus spacieux dans le même Hôtel de ville, locaux qu'elle occupe encore en 1982.

Le secrétaire-gérant, M. Jean-Paul Tremblay, offre sa démission en 1967 et est remplacé par M. Gaétan Coulombe, qui occupe encore ce poste en 1982.

À la suite de la démission du docteur Isidore Gauthier comme président en août 1967, M. Jean-Paul Tremblay est élu à ce poste; il l'occupe encore présentement.



M. Jean-Paul Tremblay

En quelque quarante ans d'existence, la Caisse Populaire de Saint-Coeur-de-Marie a connu un essor considérable et le bilan de 1982 en témoigne: 2700 membres avec un actif de 6 800 000 \$. Outre le gérant, M. Gaétan Coulombe, la Caisse Populaire compte 8 employés.

La Caisse Populaire de Saint-Coeur-de-Marie peut être fière de ses administrateurs qui ont acquis la confiance des membres et qui sont demeurés longtemps à leur poste.

En effet, en 41 ans d'existence, la Caisse Populaire n'a eu que deux présidents: le docteur Isidore Gauthier, de 1941 à 1976, et M. Jean-Paul Tremblay, depuis cette date.

Également, trois gérants seulement ont occupé ce poste durant la même période, soit M. Paul-Émile Tremblay, de 1941 à 1955; M. Jean-Paul Tremblay, de 1955 à 1967 et M. Gaétan Coulombe depuis 1967.

En juillet 1958, les administrateurs de la Caisse Populaire, répondant ainsi au désir plusieurs fois exprimé, décidaient de fonder une Caisse scolaire avec l'accord de la Commission scolaire du village. La Caisse scolaire fut lancée officiellement le 28 octobre 1958. Cette initiative dans le domaine de l'éducation économique auprès des jeunes, de même que ses efforts de mise en marché ont mérité à la Caisse Populaire de Saint-Coeur-de-Marie, en 1982, deux



M. Gaétan Coulombe, le gérant actuel.

prix décernés par la Fédération des Caisses Populaires Desjardins du Saguenay – Lac-Saint-Jean.

En effet, cette année, la Caisse Populaire de Saint-Coeur-de-Marie s'est méritée le trophée "François-Laroche" pour les meilleures initiatives dans le domaine de l'éducation économique de même que le trophée "Armand-Parent" pour avoir réalisé la meilleure performance dans la mise en marché de ses services.



Photo prise lors de la remise des trophées. Dans l'ordre, M. Armand Parent, ex-directeur général de la Fédération; M. Benoit Gilbert, vice-président de la Caisse Populaire de Saint-Coeur-de-Marie; M. Gaétan Coulombe, directeur de la Caisse et le président de la Fédération, M. Jean-Claude Hudon.

La Caisse Populaire de Saint-Coeur-de-Marie, même si elle a connu une vie plutôt paisible, a quand même connu une certaine célébrité en 1965, alors qu'elle fut victime d'un hold-up.

Voici d'ailleurs ce qu'on rapportait dans le journal "Le Lac-St-Jean" du 1er septembre 1965:

Audacieux vol à main armée à Saint-Coeur-de-Marie

"Des voleurs se sont présentés à l'Hôtel de ville, hier matin, où est logée la Caisse Populaire de Saint-Coeur-de-Marie. Ils ont forcé le gérant, M. Jean-Paul Tremblay, à leur ouvrir la chambre de sûreté et se sont enfuis avec une somme d'environ dix-sept mille dollars. On présume qu'un 3e voleur les attendait à la sortie de l'établissement. Tous les postes de police de la région ont immédiatement été alertés et on peut entrevoir une surveillance étroite des routes de sorties de la région. On relie l'audacieux hold-up à un vol d'auto effectué lundi soir dans la ville d'Alma. L'automobile a été retrouvée peu après le vol dans cette municipalité."

Le président actuel de la Caisse Populaire, qui fut victime de ce hold-up, a raconté que "les voleurs furent pris un peu plus tard, alors qu'ils furent arrêtés pour d'autres vols et avouèrent le hold-up à la Caisse Populaire de Saint-Coeur-de-Marie; toutefois, l'argent ne fut jamais retrouvé".

Les membres du Conseil d'administration - 1982

| | |
|-----------------------|------------------|
| M. Jean-Paul Tremblay | président |
| M. Benoît Gilbert | vice-président |
| M. Gilles Goulet | secrétaire |
| M. J.-E. Laflamme | administrateur |
| Mme Madeleine Dufour | administrateur |
| M. Gaetan Coulombe | directeur-gérant |

Commission de crédit

M. Jos.-Elie Duperré
M. J.-Baptiste Harvey
M. Raymond Harvey

Conseil de surveillance

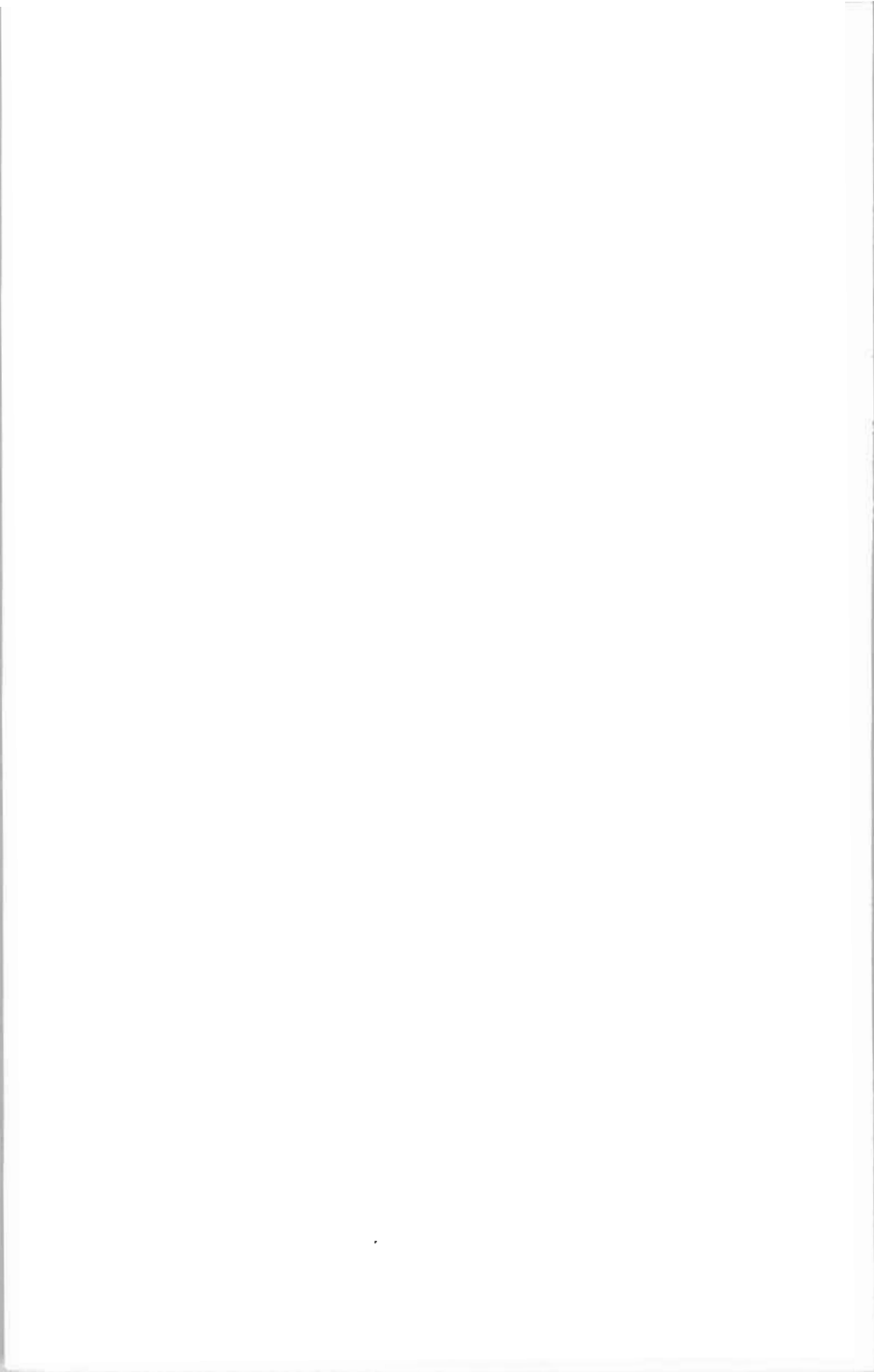
M. Lauréat Lapointe
M. Gilles Lavoie
Mme Esther Duchesne



Le 30 septembre 1971, la Caisse populaire de Saint-Coeur-de-Marie rendait hommage à ses quatre fondateurs: dans l'ordre, Alfred Bouchard, le docteur Isidore Gauthier, Aimé Maltais d'Hébertville-Station et Eugène Maltais.



Le président de la Caisse populaire, M. Jos Gilbert, remet une sculpture au premier président de la Caisse, le docteur Isidore Gauthier, en présence du gérant, Gaéтан Coulombe.



La Banque Nationale

Une sous-agence de la succursale de la Banque Nationale établie à Hébertville-Station fut installée en 1917 chez M. Alfred Gagné, marchand général, qui avait fourni un coin de son magasin pour y installer le comptoir de la banque.

Il a été difficile d'établir avec certitude la liste des gérants ou employés de cette sous-agence qui aurait opéré de 1917 à 1933, puisqu'au bureau-chef de la Banque Nationale, à Montréal, on ne trouve aucun record de cette "succursale". On mentionne même qu'il ne devait pas y avoir de succursale à Saint-Coeur-de-Marie "puisque les Syndics de la Fabrique de Saint-Coeur-de-Marie faisaient affaire à Hébertville-Station".

On doit donc conclure que le gérant de la succursale d'Hébertville-Station, un M. Lavoie, aurait ouvert cette sous-agence à Saint-Coeur-de-Marie sans jamais en avoir avisé le bureau-chef. Voilà pourquoi les affaires de la Fabrique, et probablement de la municipalité et des citoyens, apparaissent dans la comptabilité d'Hébertville-Station, ce qui grossissait le chiffre d'affaires de cette succursale. C'est d'ailleurs M. Lavoie qui faisait toujours l'inspection des livres à Saint-Coeur-de-Marie.

Malgré tout, grâce à des informations recueillies ici et là, nous avons retracé, au meilleur de notre connaissance, l'évolution de cette sous-agence.

Le premier gérant aurait été M. Xavier Larouche, fils de Ferdinand. M. Larouche fut remplacé par Emma Girard, qui demeura à ce poste jusqu'au 22 avril 1922, alors qu'elle épousa René Tremblay, fils de Thomas.

De 1922 à 1927, la succursale fut tenue par Mlle Émilie Gagnon, fille du Dr Ernest Gagnon.

En 1927, on trouve Mlle Emma Tremblay, qui demeura à son poste jusqu'à son mariage au docteur Émile Beaulieu, en 1929.



M. Xavier Larouche

C'est Mlle Jeanne Bouchard, fille de Dame Isaac Bouchard, qui lui succéda en 1929 mais qui quitta ce poste en 1930 pour épouser le notaire Rosario Angers.

La dernière à occuper le poste à la Banque Nationale, de 1930 jusqu'à la fermeture en 1933, fut Mlle Julie-Anna Lavoie, fille de William Lavoie, qui fut maire de 1916 à 1921. Elle demeura à ce poste jusqu'à la fermeture et épousa, par la suite, M. Adrien Fortin, d'Alma, qui fut chef de police à Alma.

La cour de magistrat

Malgré d'actives recherches, aux Palais de Justice, tant à Chicoutimi qu'à Roberval, nous n'avons pu retracer d'informations intéressantes sur la période où la cour de magistrat aurait été en opération à Saint-Coeur-de-Marie.

Les anciens se souviennent qu'il y avait une cour de magistrat où se déroulaient les "petits procès" à Saint-Coeur-de-Marie; on cite les noms des juges Bergeron et Vallée ou Vallières qui auraient siégé à Saint-Coeur-de-Marie. Cependant, rien de précis.

D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, la cour de magistrat aurait commencé à siéger à Saint-Coeur-de-Marie en octobre 1902 puisqu'après cette date, on en fait une brève mention à plusieurs occasions, dans les minutes du conseil municipal.

À preuve dans les minutes du conseil de la Corporation de Canton De-lisle, en date du 5 janvier 1903, on lit:

"Proposé par Abel Tremblay, secondé par Hubert Bergeron et résolu unanimement que vu l'établissement d'une cour de magistrat dans cette municipalité et que ladite cour doit siéger dans la salle publique, ce conseil décide de faire les réparations suivantes et ce, sous la surveillance de M. Alfred Gagné conseiller: une balustrade sur un mât-drier, posée avec des crochets, une tribune avec 2 marches de hauteur avec une petite table dessus, une table de cinq pieds sur trois, huit chaises de manufacture, une avec bras et les autres communes, une boîte pour les témoins, remettre la porte en avant à la place d'un châssis, lambrisser en papier gris et blanchir le plafond.

Pas d'autres indices sérieux nulle part.

Nous devons cependant à madame Lucille Brassard, du Service judiciaire, à Roberval, les détails suivants:

La cour de magistrat à Saint-Coeur-de-Marie aurait été instaurée sans qu'il y eut d'Arrêté en conseil; il en aurait été de même pour les cours de magistrat à Roberval, Saint-Félicien et Hébertville-Station. Dans le but de régulariser la situation, le gouvernement de la province de Québec aurait publié dans la Gazette officielle, de Québec, en date du 26 janvier 1917, une Proclamation dans laquelle on lisait:

"ATTENDU que les dispositions de l'article 3292 des Statuts refondus du Québec 1909, édictant entre autres choses, que le Lieutenant-gouverneur en conseil, lorsqu'il le juge à propos, peut établir, par accla-

mation, dans et pour chaque comté, une ou plusieurs cours de magistrat qui sont désignées d'après le nom du comté;

ET ATTENDU qu'il nous a été démontré qu'il est dans l'intérêt de la bonne administration de la justice d'établir des cours de magistrat dans et pour le comté du Lac-Saint-Jean;

A CES CAUSES, de l'avis et du consentement du conseil exécutif de Notre province, nous avons réglé et ordonné, et, par les présentes réglons et ordonnons qu'à compter du premier jour de mars prochain (1917), les cours de magistrat suivantes, pour le comté du Lac-Saint-Jean, seront et sont établies aux endroits ci-après désignés, savoir:

Pour le comté du Lac-Saint-Jean, en la ville de Roberval, à Saint-Félicien, à Saint-Coeur-de-Marie et à Hébertville-Station.

*Le sous-secrétaire de la province
C.J. Simard*

Selon les anciens de Saint-Coeur-de-Marie, la cour de magistrat aurait opéré dans cette municipalité jusqu'en 1930 ou 1932, alors qu'elle aurait été déménagée à St-Joseph d'Alma.

La police

Dans les années "30", la Municipalité de Saint-Coeur-de-Marie connaissait déjà une expansion importante et la population ne cessait d'augmenter, ce qui apportait également toutes sortes de problèmes: chicanes dans les restaurants, abus de boisson au volant, chicanes de ménages, etc.

La Municipalité décida donc de mettre un peu d'ordre dans tout cela et engagea un policier, M. Lévi Girard, qui fut alors assermenté au salaire de 1,00 \$ par année. Il ne portait pas de costume mais seulement un insigne... une "batch" comme on disait dans le temps. Son travail consistait surtout à enlever les automobiles de ceux qui étaient en boisson... et à leur remettre le lendemain; il ne donnait pas de billets d'infractions et ne percevait pas d'amendes.

M. Ulysse Larouche succéda à Lévi Girard, puis ce fut au tour d'Émile Fleury "Tom", qui fut également Police provinciale en 1943-44, au salaire de 50,00 \$ par mois.



M. Émile Fleury



M. David Duperré

M. David Duperré prit la relève avant d'entrer au service de la Police provinciale en 1945 où il demeura jusqu'en 1967.

Vers 1950, les problèmes de circulation avaient tellement augmentés que la municipalité décida d'engager un policier à temps plein, un policier compétent.

Le premier permanent fut M. Gérard Lauzier qui occupa le poste de police pendant deux ans. Il fut remplacé par M. Fredo Bouchard qui demeura trois ans comme police. C'est d'ailleurs avec lui que commença l'ère des "tickets" dont le montant était de 2,00 \$ et pouvait aller jusqu'à 10,00 \$ selon l'offense. Son salaire

était basé sur le montant des "tickets" qu'il distribuait et qui devaient être payés immédiatement. On raconte "qu'il ne faisait pas de cadeau à personne... il était intraitable".

À partir de 1955, le Conseil engagea M. Octave Normand qui, en plus d'agir comme policier, devenait homme à tout faire: pompier, plombier, etc. M. Normand demeura à ce poste jusqu'en 1977.

Depuis cette date, il n'y a plus de police à temps plein à Saint-Coeur-de-Marie; il n'y a que M. Maurice Dufour qui est engagé à temps partiel.



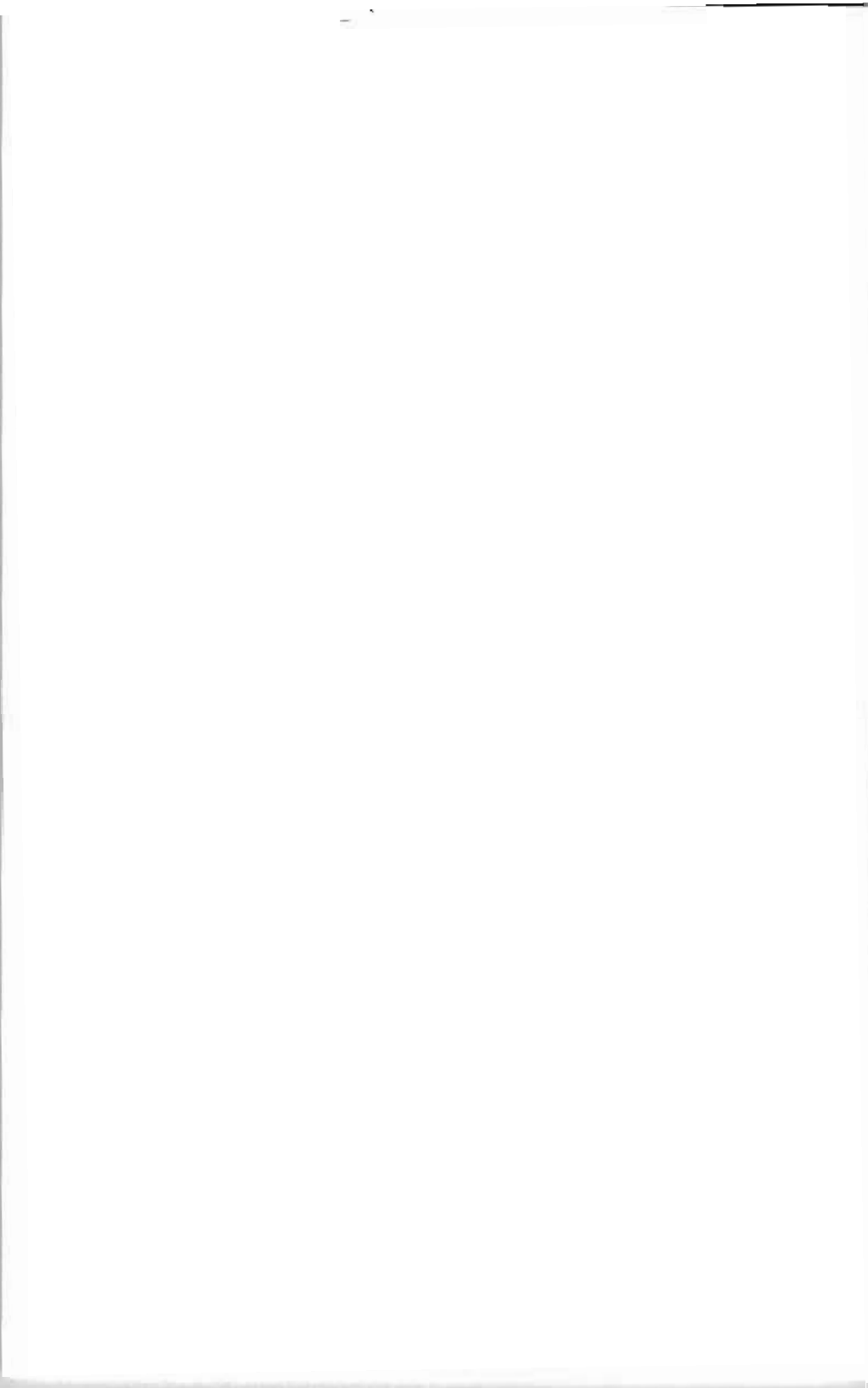
M. Fredo Bouchard



M. Octave Normand



M. Johnny Fleury, âgé de 90 ans et demeurant à Sainte-Jeanne-d'Arc est le seul survivant des enfants de Damase Fleury. Clément Fleury écoute avec attention ce qu'il peut raconter sur les débuts de Mistouk.



Les moulins à scie

Le moulin des Fleury

Les premiers colons installés à Saint-Coeur-de-Marie dès 1882-83 réalisèrent vite que construire des maisons avec l'équipement qu'ils avaient constituait un véritable défi. En effet, pour construire des camps en bois rond, on faisait tout le travail à la main, avec les outils qu'on avait et, ça pouvait aller. Mais pour construire de petites maisons plus confortables, il leur fallait un moulin à scie.

C'est Joseph-W. Fleury qui prit l'initiative de construire le premier moulin à scie, sur une petite chute de la rivière Mistouk, un peu plus bas que la chute des Dionne, sur le lot 19-C du Rang 3 de Delisle.

Il s'agissait d'un moulin à chasses avec deux scies droites et parallèles, actionnées par l'eau de la chute, ce qui produisait des planches de la largeur désirée.

Les premiers employés de Joseph Fleury auraient été ses frères Damase et Thomas, Napoléon et Clovis Lavoie ainsi qu'Alfred Rousseau.

Plus tard, sur le même lot, Joseph Fleury construisit un moulin à farine et un moulin à carder la laine, tous deux actionnés par la même chute. À sa mort, survenue en 1893, Joseph Fleury cède par testament à son frère Delphis "le moulin à scie moyennant certaines conditions".

Delphis Fleury opère le moulin pendant deux ans seulement et en 1895 le vend à Joseph Harvey, qui le cède par la suite à son père, Boniface. Ce dernier, par acte notarié passé le 3 février 1902, revend le moulin à scie à David Jobin, qui le cède un an après à Joseph Potvin. Puis, Joseph Potvin le revend à Alfred Gagné qui le garde jusqu'en 1907 alors qu'il le vend à Alphège Harvey.

Enfin, en 1915, en prévision du haussement des eaux du lac Saint-Jean, Alphège Harvey vend à B.-A. Scott "le moulin à scie et tous les droits qu'il a sur la rivière Mistouk".

Le moulin de Joseph-W. Fleury a donc cessé d'opérer en 1915 lors de sa vente à B.-A. Scott. Fait intéressant à noter, c'est que de 1895 à 1902, le moulin de Joseph Fleury a été vendu six fois, soit une par année et on peut se demander la raison de toutes ces ventes.

Un autre fait intéressant, c'est que Delphis Fleury a vendu le moulin



Jean Maltais, fils de Joseph (Pitre) et d'Anna Odette; il était le père de Joseph-Elie Maltais; il est décédé le 24 avril 1939. C'est Joseph Maltais (Pitre) qui arriva à Saint-Coeur-de-Marie au printemps de 1899 pour s'y installer avec ses enfants: Jean, Laure, Marie-Louise, Marie, Nelly, Anna, Charles, Eva, Joseph-Edouard et Arthur, ce dernier né à Mistouk. En arrivant à Mistouk, Joseph Maltais acheta la ferme de David Jobin (3 lots).

à scie à Joseph Harvey pour la somme de \$300. en 1895; le même moulin, en 1915, soit dix ans après, a été vendu par Alphège Harvey à B.-A. Scott, pour la somme de... 15 000 \$.

Le moulin des Dionne

Le deuxième moulin à scie à Saint-Coeur-de-Marie a été construit en 1886 par Larry Dionne et ses frères Georges, Louis et Jean-Baptiste. Le moulin à scie était également construit sur la rivière Mistouk, plus haut que le moulin de Joseph Fleury, à un endroit appelé la "chute des Dionne".

Ce moulin à scie cessa d'opérer en 1898, la population n'étant pas suffisante pour faire vivre deux moulins à scie.

Le moulin des Potvin

La famille Potvin s'associe à l'histoire des moulins à scie à Saint-Coeur-de-Marie autant que les Fleury qui construisirent le premier moulin à scie sur la rivière Mistouk. Avec cette différence que, depuis 1902, les Potvin ont toujours été dans l'industrie du sciage et en ont fait leur principale activité.

En effet, dans la chronologie des ventes du moulin de Joseph Fleury jusqu'à B.-A. Scott, on retrouve en 1902 une vente de David Jobin à Joseph Potvin; de fait, la vente a été faite aux frères Joseph, Pitre et Charles Potvin.

Après avoir vendu leur moulin sur la rivière Mistouk en 1904, les frères Potvin construisirent un autre moulin à scie dans le Rang 5, plus précisément chez Baptiste Bouchard. Ce moulin cessa ses opérations au début de la guerre et les frères Potvin s'exilèrent à La Tuque où ils travaillèrent à la construction du moulin à papier de l'endroit, ils construisirent également un autre moulin à scie à Bousquet avant de revenir dans la région en 1917, alors qu'ils achetèrent un moulin à scie à l'Ascension, puis le vendirent à Eugène Tremblay en 1923; ce moulin à scie fut détruit par un incendie en 1948.

Revenant à Saint-Coeur-de-Marie, c'est Eugène Potvin qui construit un autre moulin à scie dans le Rang 5; on retrouve ensuite et encore les Potvin, dans les moulins à scie, à Chapais, à la Chute-des-Passes et de nouveau à l'Ascension. Adalard Potvin, pour sa part, avait un moulin à scie portatif qui fit presque le tour de la région et qui fut incendié sur la route de Chibougamau.

Quant au moulin à Eugène Potvin, dans le Rang 5, il fut incendié en 1972. Tous ces déboires ne découragèrent pas les Potvin qui construisi-



Pitre Potvin



Le moulin des frères Potvin, dans le Rang 4, à Saint-Coeur-de-Marie.

rent un autre moulin dans le Rang 4 (Rang St-Louis) et le revendirent en 1979.

L'épopée des moulins à scie de la famille Potvin prend son envol pour de bon en 1981, alors que les cinq frères Potvin, Jean-Eudes, Aurel, Marc, Carol et Gilles, associés à Robert Gravel, de Chicoutimi, construisent un moulin très moderne dans le Rang 4, au coût de \$ 600,000. bénéficiant de plusieurs subventions à cet effet.

Ce moulin, qui ne cesse de progresser, opère sous le nom de "Mailoux & Frères", de Beauce, puisqu'il bénéficie de la concession forestière de cette compagnie et ne peut en changer le nom s'il veut continuer à utiliser cette concession forestière.

Le moulin d'Eugène Tremblay

En 1923, la question du rehaussement des eaux du lac St-Jean était la "grande question" du jour et les propriétaires des lots en bordure du lac St-Jean songeaient à couper le bois sur leurs terres avant qu'elles soient inondées. Couper le bois, c'était une opération mais le scier devenait tout un problème puisqu'à ce moment là, il n'y avait aucun moulin à scie en opération à Saint-Coeur-de-Marie.

Ayant appris qu'il y avait à Ste-Jeanne-d'Arc des gens qui avaient la compétence requise pour faire fonctionner un moulin à scie à la vapeur, les cultivateurs de Saint-Coeur-de-Marie les invitèrent à construire un moulin à scie chez-eux.

C'est ainsi qu'Eugène et François Tremblay, qui avaient un moulin à scie à Ste-Jeanne-d'Arc, en opération pour la construction de l'église, décidèrent de construire un moulin à scie à Saint-Coeur-de-Marie.

Les frères Tremblay, n'ayant pas l'argent requis pour construire ce moulin, bénéficièrent de l'aide des cultivateurs qui signèrent des billets de \$ 5.00 et \$ 10.00, escomptables à la Banque et dont les montants leur seraient remis lors du sciage de leur bois. Pour sa part, Joseph-Nil Noël fit don du terrain pour le moulin à scie.

La construction du moulin à scie, commencée en 1923, fut terminée au printemps de 1924. Il s'agissait d'un moulin à vapeur avec scies rondes et un planeur auquel on ajouta un moulin à bardeaux.

L'année suivante, à la demande des cultivateurs, on ajouta un moulin à moudre l'avoine. Puis, pour compléter le tout, on y ajouta un moulin à carder la laine, acheté de B.-A. Scott vers 1926 (il s'agit du moulin à carder de Joseph Fleury, qui fut vendu à plusieurs reprises et à B.-A. Scott en 1951). Dans ce temps-là, la laine se vendait .08 à .10 cents la livre.



Pierre Potvin



Pierre Potvin, à Bousquet Joseph Potvin, son épouse Emma Blackburn, les enfants Georges, Jeanne, Emile, Adelard, Alice et Annette dans les bras de sa mère.

Pour mettre le moulin à scie en marche, le matin, il fallait chauffer la bouilloire 1 h 30 avant l'arrivée des employés; on chauffait au bran de scie et avec les rebuts du sciage.

L'approvisionnement du moulin à scie provenait des concessions de La Boulonnaire et du "Cran serré", en particulier. On sciait également le bois apporté par les cultivateurs pour en faire des madriers et de la planche; tout ce bois était transporté avec des chevaux.

Des premiers employés de ce moulin à scie, on retient les noms de Philippe Tremblay, Eugène Tremblay, François Tremblay, Wellie Tremblay, Noël Bouchard, Ludger Noël, Raoul Tremblay, Lionel Tremblay et Johnny Tremblay. Le moulin employait de 8 à 10 hommes.

Avec ce qui restait du bois scié: bran de scie et ripes, les gens allaient en chercher gratuitement et s'en servaient comme isolant pour les maisons. Quant aux "croûtes", elles se vendaient à \$ 1.00 du voyage.

Dans ce temps-là, pour se mériter un salaire de \$ 1.00 par jour, il fallait travailler 10 heures. En 1923, le moulin sciait en moyenne 4,000 pieds de bois par jour.

Ce moulin demeura en opération jusqu'en 1931 alors qu'il ferma ses portes à cause de la crise. En 1937, réouverture du moulin à scie et on y fait d'importantes améliorations... c'est presque un moulin neuf. Ce moulin opéra pendant 11 ans.

C'est en 1948 que la scierie Tremblay prend un essor considérable: on démolit le vieux moulin et on reconstruit à côté un moulin plus moderne... mais à l'électricité; il s'agit d'un moulin double avec planeur, qui permet de scier jusqu'à 12,000 pieds de bois par jour et permet d'employer, dans toutes les opérations, jusqu'à une trentaine d'hommes.

C'est Eugène Tremblay qui gère les opérations et s'occupe du fonctionnement du moulin, avec un doigté d'homme d'affaires averti. Quand il doit s'absenter, c'est son fils Raoul qui le remplace avec beaucoup de compétence. Son frère Wellie commença également très jeune à travailler au moulin et montra alors une grande compétence dans ce domaine.

Cette petite industrie à caractère familiale, permit aux enfants, neveux et petits-enfants, de se joindre à la liste des employés, dès qu'ils avaient l'âge de travailler.

Eugène Tremblay dirigea l'entreprise jusqu'à sa mort survenue en 1957. C'est son fils Raoul qui prit la relève jusqu'en 1963, alors que le moulin à scie ferme définitivement, les propriétaires ne pouvant obtenir de concessions forestières pour les besoins du moulin.

Ainsi disparut le dernier moulin à scie à Saint-Coeur-de-Marie.



Au moulin à scie d'Eugène Tremblay, Arthur Boivin et Léo Gagnon.



Robert Tremblay au moulin à scie d'Eugène Tremblay.

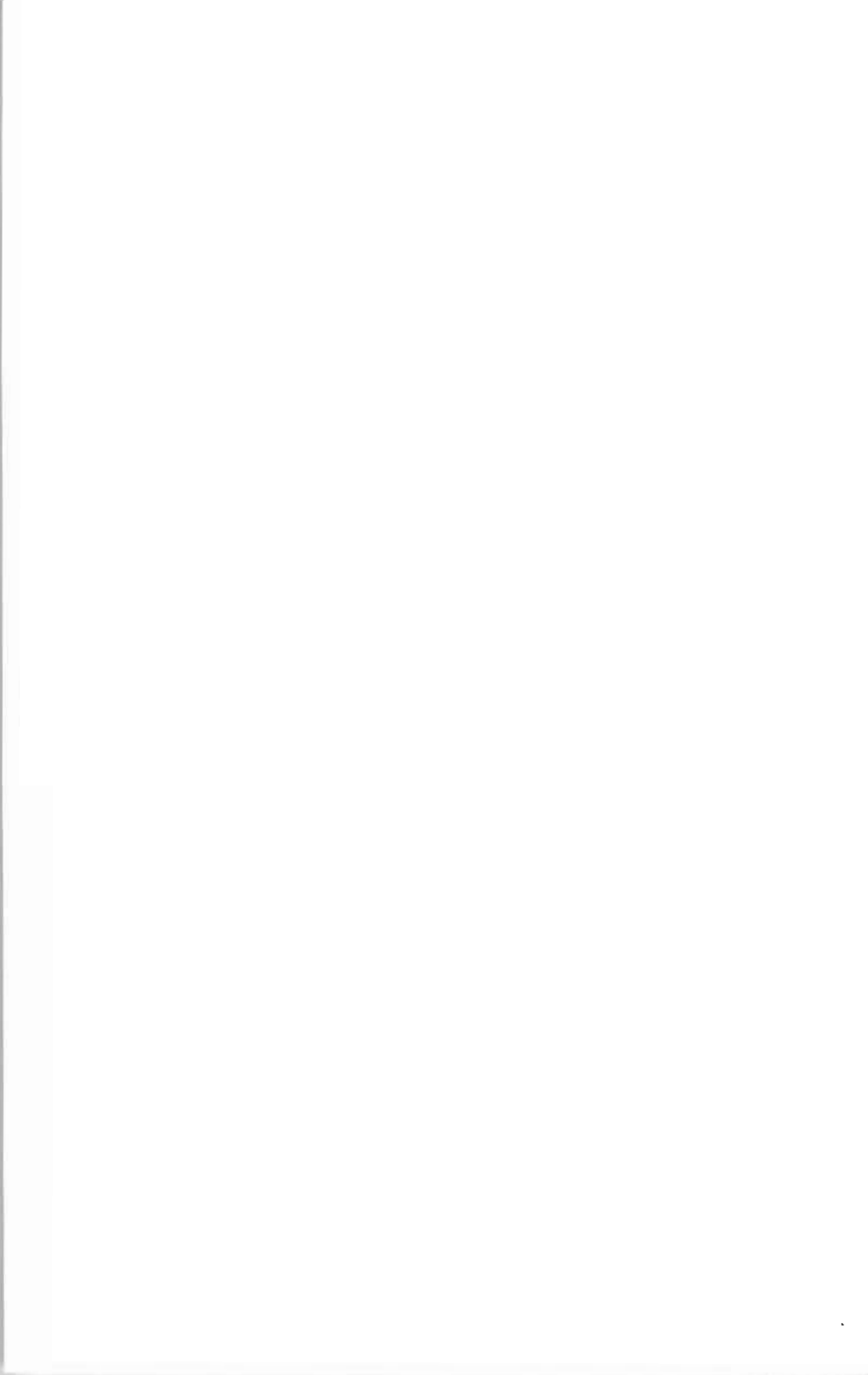


Le 12 septembre 1888, Dame François-Xavier Larouche se voyait concéder le 17 du Rang 5 du Canton Delisle. Ce lot fut patenté au nom de Léonard Larouche le 16 mai 1903. Par la suite il passa à Lorenzo Larouche le 13 août 1941, puis cédé à ses fils Sylvain, Omer et Gervais, le 21 février 1975, qui opèrent un commerce sous la raison sociale de "Larouche & Frères".

**Le lot 28 à
Charles Potvin**

Féréol Lemieux, cultivateur, avait acheté le lot 28, du 4^e rang, du Canton Delisle, d'Onésime Harvey, marchand de Sainte-Anne de Chicoutimi, soit environ 100 acres, pour la somme de \$ 2.100. en août 1906. Le 29 novembre 1914, Féréol Lemieux revendait le lot 28, avec bâtisses, à Adelard Renaud, cultivateur et Ernest Bouchard, forgeron, pour la somme de \$ 2.400.

Ernest Bouchard vend par la suite sa 1/2 du lot 28 à Charles Potvin, époux de Marie-Louise Blackburn, pour la somme de \$4.000. avec tout l'équipement.



Les fromageries

Selon les anciens, les fromageries étaient fort nombreuses à Saint-Coeur-de-Marie avant 1940; il y en aurait eu 7 ou 8 dont 3 ou quatre auraient opéré en même temps.

La première fromagerie au village aurait appartenu à Félix Sabourin qui l'aurait construite au début des années 1900; elle était située sur le terrain occupé plus tard par le magasin de Méridé Savard (aujourd'hui chez Guy Maltais).

Jusqu'à l'ouverture de cette première fromagerie, les colons de Saint-Coeur-de-Marie se procuraient leur fromage à Alma et celui-ci arrivait par le "bac".

La deuxième fromagerie qui aurait opéré au village appartenait à Sylvio Bergeron, elle était située où se trouve actuellement la propriété du docteur Alain Tremblay. Ce furent les deux seules fromageries au village.

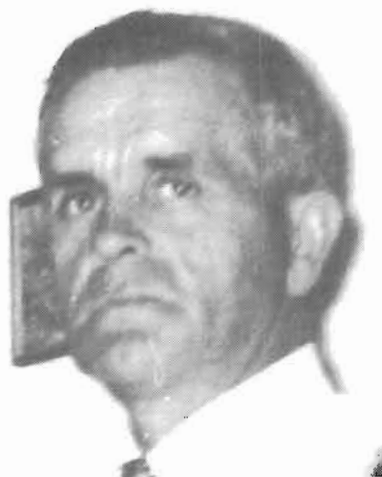
Par contre, il y eut plusieurs fromageries dans les rangs. La première, dans le Rang 5, fut construite par Gonzague Girard, sur la terre voisine de Joseph Maltais. C'est Hubert Bergeron qui l'acheta pour son fils Sylvio. Dans ce temps-là, c'était la seule fromagerie en opération; elle ferma par la suite à cause de difficultés financières.

Une autre fromagerie fut construite, dans le Rang 5, par Johnny Blackburn et François Gauthier, de Saint-Jérôme, qui la vendirent ensuite à Joseph Girard; ce dernier, vers 1919, revendit cette fromagerie à Romuald Maltais et c'est son fils Aimé, qui l'opéra pendant 26 ans alors qu'il la vendit à l'Association coopérative agricole. À ce moment-là, M. Aimé Maltais possédait également une autre fromagerie achetée de V. Dionne & Fils. Il s'agissait de la fromagerie construite par Armand Guay, dans le Rang 5, en face de chez Paul Bergeron, plus précisément chez Adolphe Plourde. Cette fromagerie changea de mains à plusieurs reprises, à la suite d'incendies, avant d'appartenir à Aimé Maltais.

Après avoir vendu ses deux fromageries à la Coopérative, Aimé Maltais devint agent de V. Dionne & Fils pour la vente d'équipement de fromageries et déménagea à Hébertville-Station afin d'être plus au coeur de son marché. C'est là qu'il ouvrit une petite usine où il fabriquait les boî-

Thomas-Louis Tremblay, dans son récent livre: "L'émergence d'une collectivité" (l'évolution de la C.C.S.) parle de Geo.-Emile Dallaire en ces termes: "Avec ces pionniers, un patriache, G.-E. Dallaire, avec toute sa famille, quoique bien établie ici, a répondu à l'appel; son seul but: accomplir ce qu'il croyait être une mission

Georges-Émile Dallaire, contracteur-forestier l'hiver et fermier avisé, a été à la fois directeur et propagandiste de la C.C.S. avant de s'établir dans l'Ouest canadien. Après avoir installé ses dix fils et filles, après avoir contribué à réaliser des entreprises coopératives dans son nouveau pays, il mourut des suites d'un triste accident. Il mourut comme un saint. "Paix à ses cendres", comme disaient plusieurs fermiers en souvenir d'un être cher. Il appartenait vraiment à "cette race qui ne sait pas mourir", décrite par Mgr F.-A. Savard; sa mémoire demeure à travers ses oeuvres et ses enfants."



Georges-Émile Dallaire, premier président de l'Association coopérative agricole de Saint-Coeur-de-Marie.



La fromagerie construite par Eugène Bergeron dans le rang Saint-Georges (Rang des Chicots). Au moment de la prise de cette photo, la fromagerie, à côté de la maison, était en démolition.

tes à fromages, d'une capacité de 80 livres et employait 5 personnes. M. Maltais raconte qu'il a déjà construit 80 000 boîtes à fromages en une seule année. Cette usine fonctionna pendant 16 ans et ferma alors que l'emballage se modernisa en employant des boîtes de carton.

Il y aurait eu également, dans la Grande-Ligne, une autre fromagerie, propriété de Théophile Pilote, mais elle n'aurait opéré que peu de temps.

Si on se rapporte aux propos de M. Aimé Maltais, la première fromagerie à Saint-Coeur-de-Marie fut construite par Gonzague Girard, dans le Rang 5, voisin de chez Joseph Maltais; c'était alors la seule fromagerie en opération. Hubert Bergeron l'acheta pour son fils Sylvio mais elle ferma ses portes peu de temps après, pour des raisons financières.

Enfin, la dernière fromagerie indépendante qui aurait existé à Saint-Coeur-de-Marie appartenait à l'Association coopérative agricole; elle était située au coin du rang Saint-Louis, sur la route de l'Ascension.



La dernière fromagerie indépendante de Saint-Coeur-de-Marie, appartenant à l'Association coopérative agricole.

Voici maintenant quelques noms de fromagers ou d'employés de fromageries, à titre de renseignements seulement: Félix Sabourin, Baptiste Lemay, Yves-Jos. Bouchard, Valasque Hudon, François Gauthier, Émile Maltais, François Gagnon, Aimé Maltais, Médéric Bergeron, Eugène Bergeron, Arthur Duperré et Jules Bouchard. Pour l'Association coopérative agricole, Ludger Ménard, Laurent Jobin et Vincent Gaudreault.

La coopération

Saint-Coeur-de-Marie est une paroisse agricole importante dans le domaine de la coopération au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Parmi les 130 premiers agriculteurs qui ont fondé la Chaîne Coopérative du Saguenay, on en compte 18 de Saint-Coeur-de-Marie, moyenne imposante parmi les 50 paroisses rurales ou semi-rurales.

Voici les noms de ces coopérateurs:

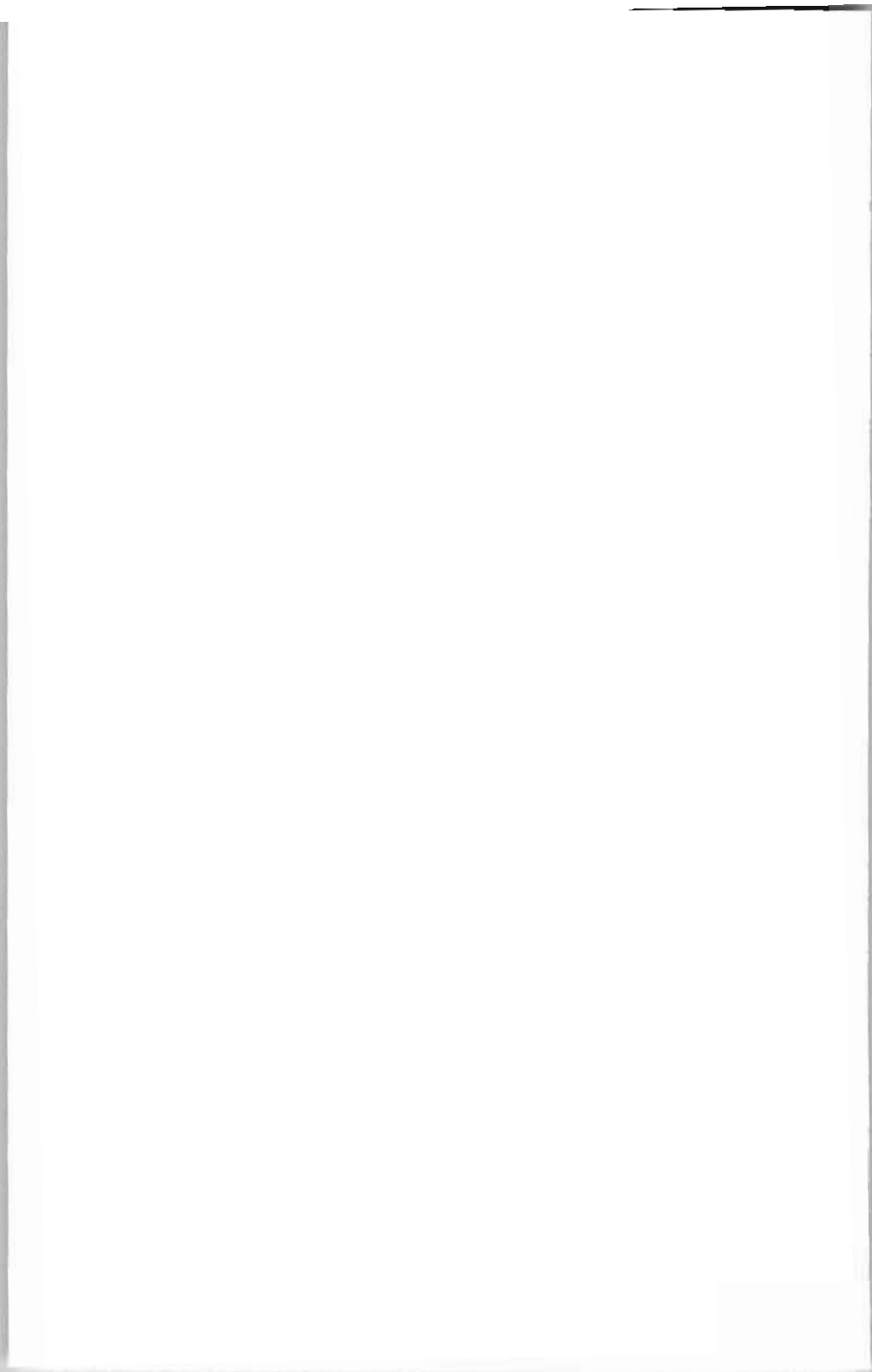
| | |
|--------------------|-----------------------|
| Delphis Roy | Joseph Bergeron |
| Jos-Elie Maltais | Arthur Larouche |
| Uldéric Gaudreault | Joseph Lapointe |
| J. - Bte Bouchard | Georges Côté |
| Henri Tremblay | Paul-Emile Dufour |
| Gérard Bouchard | Geo.-Emile Dallaire |
| Johnny Gilbert | Clovis Roy |
| Léopold Larouche | Chs.-Eugène Tremblay |
| Adelard Dallaire | J. - Antoine Larouche |



La Coopérative agricole de Saint-Coeur-de-Marie.



Photo de mariage de Claire Fleury à Adjudor Larouche, en 1931.



L'Association coopérative agricole

L'Association coopérative agricole de Saint-Coeur-de-Marie fut fondée en juin 1942 par la fusion de quatre fromageries: celles de M. Aimé Maltais, les deux situées au Rang 5 et celles de Sylvio Bergeron, une au Rang 4 et l'autre au village.

Le premier bureau de direction se composait comme suit: Geo.-E. Dallaire, président; Adélard Blackburn, vice-président; Ludger Rousseau, John Gilbert et Joseph Tremblay, directeurs. M. Émile Dubé fut engagé comme secrétaire-gérant au salaire de... 5,00 \$ par jour, sans avantages sociaux, sans vacances ni pauses-café; de plus, il devait fournir son cheval pour faire les courses qui s'imposaient.

Lors d'une assemblée tenue en août de la même année, à Hébertville, les directeurs décidèrent de construire la future fabrique sur une partie du lot 26, achetée d'Arthur Renaud pour la somme de 450,00 \$.

La Coopérative achète alors les deux fromageries d'Aimé Maltais pour la somme de 12 000,00 \$ et celle du Rang 4, appartenant à Sylvio Bergeron, pour 6 500,00 \$; celle du village fut achetée plus tard.

1946, c'est l'affiliation de la Coopérative agricole à la Chaîne coopérative du Saguenay. M. Alcide Claveau accède à la présidence en 1949 en remplacement de G.-E. Dallaire; ce dernier reprend cependant la présidence en 1951. C'est cette même année que, sur recommandation du vérificateur, la Coopérative commence à payer les cultivateurs par chèques.

En 1953, les employés de la Coopérative se forment en syndicat et s'affilient au Syndicat des employés des coopératives et des Syndicats agricoles de la région.

M. G.-E. Dallaire démissionne de la présidence et quitte la région pour l'Alberta; il est remplacé à ce poste par Joseph Savard; ce dernier est ensuite remplacé par Lorenzo Bouchard en 1956.

La Coopérative avait longtemps songé à ouvrir un magasin général pour ses membres mais les ressources financières retardaient ce projet. Les directeurs de la Coopérative avaient même refusé d'acheter le magasin d'Edmour Savard, offert à 18 000,00 \$ de même que celui de Gérard



Le personnel de la Coopérative agricole de Saint-Coeur-de-Marie: Ludger Ménard, Vincent Gaudreault et Joseph Bellemare, en 1940.



L'Association coopérative agricole de Saint-Coeur-de-Marie se méritait un trophée en 1979 pour la "propreté et la saveur" de son fromage. Sur la photo, Vincent Gaudreault, M. Roger Bédard qui présente le trophée et Georges Séguin.

Gilbert à 24 000,00 \$, toujours pour les mêmes raisons... manque de ressources financières.

Toutefois, grâce à des octrois des gouvernements supérieurs, la Coopérative construit un magasin de 35 x 65 pieds (épicerie et quincaillerie), c'était en 1964.

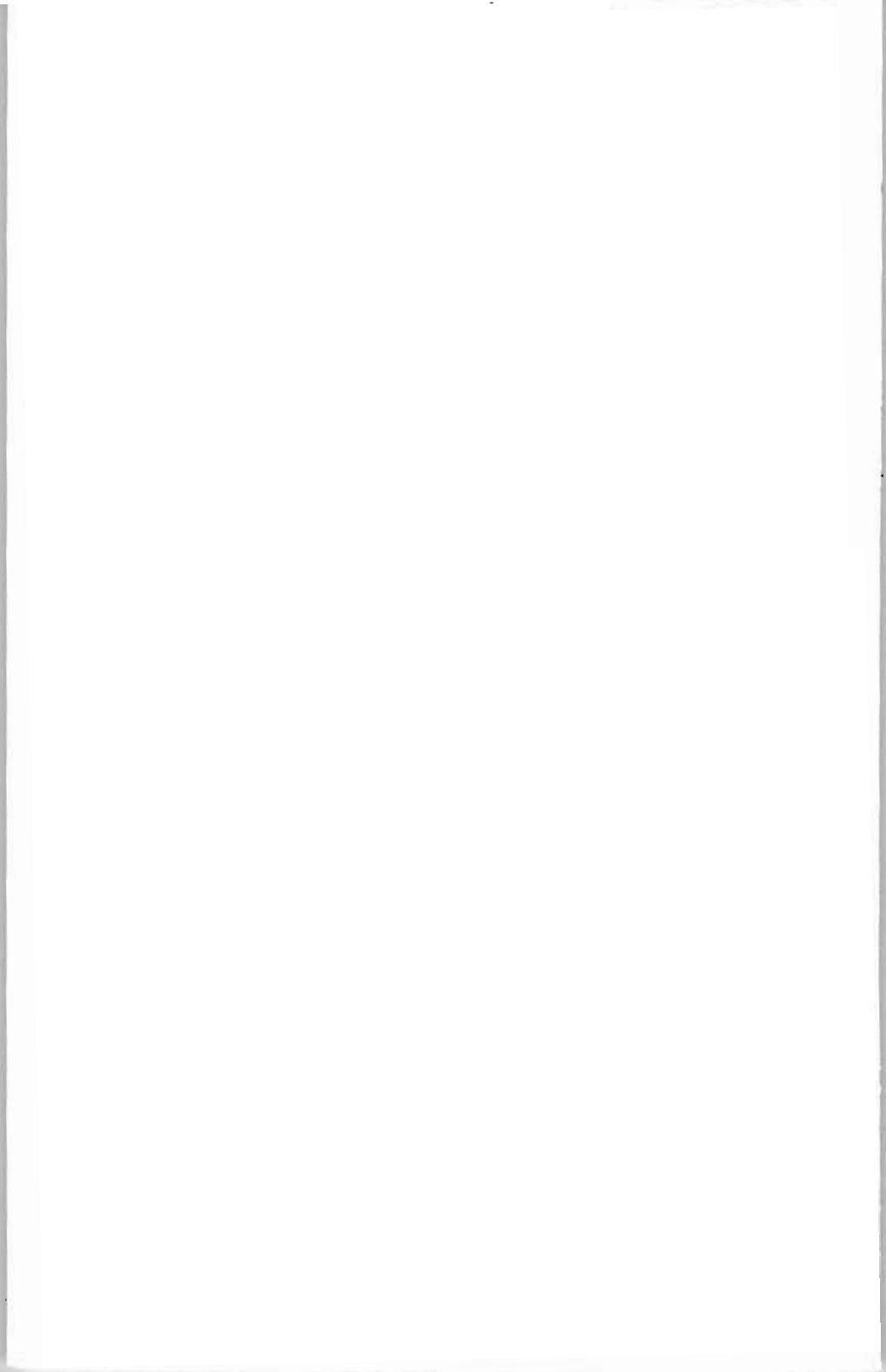
Puis la Coopérative décide de prendre de l'expansion en regroupant plusieurs fromageries. C'est ainsi qu'elle achète les fromageries suivantes: Sainte-Monique (1958); Saint-Ambroise, Bégin, Sainte-Jeanne-d'Arc, Saint-Augustin et Péribonka (1966); Saint-Charles Borromée et Saint-Nazaire (1967).

En 1968, la Coopérative engage des pourparlers avec l'Association coopérative laitière, une institution régionale, afin de ne former qu'une seule association laitière; ces pourparlers se terminent par la vente à l'A.C.L. de tous les actifs de la Coopérative pour la somme de 335 000,00 \$.

Un incendie détruit le magasin et l'entrepôt en 1971 et la Coopérative reçoit 87 365,00 \$ des assurances. Le bureau de direction s'interroge à savoir s'il doit reconstruire et, après délibération, achète le magasin de Gérard Gilbert pour la somme de 55 000,00 \$.

En 1973, l'A.C.L. quitte la fabrique puisqu'il ne se fabrique plus de fromage; par contre, la Coopérative continue de maintenir ses services de quincaillerie et d'épicerie, après avoir apporté d'importantes améliorations à son magasin.

| | |
|---|-----------------------------|
| Bureau de la Coopérative - 1982 | |
| Président: M. Laval Dufour | |
| Vice-président: M. Denis Tremblay | |
| <u>Directeurs</u> | <u>Commission de crédit</u> |
| M. Gustave Maltais | M. Camille Lemieux |
| M. Germain Maltais | M. Jean-Roch Larouche |
| M. Elói Brassard | M. Lionel Savard |
| M. Martin Coulombe | |
| M. Laurent Ménard | |
| Directeur-gérant: M. Jean-Baptiste Harvey | |
| Assistant-gérant: M. Jean-Marc Gilbert | |

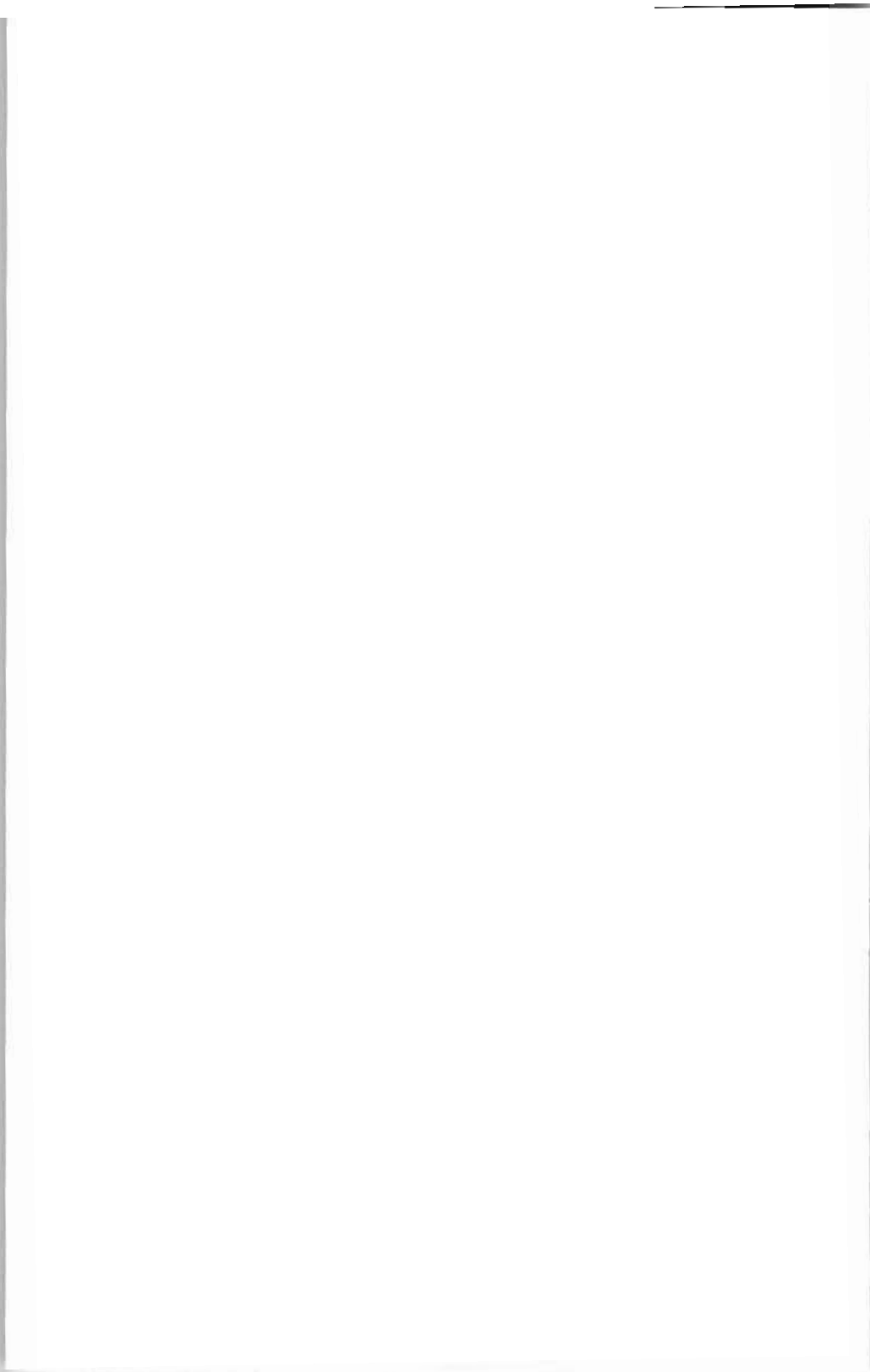




Quatre générations chez G.-E. Dallaire. Dans l'ordre, Bertrand Allard; Mme Arthur Larouche (Claudia Imbeau); Germaine Dallaire et Georges-Emile Dallaire. Les deux fillettes, Diane et Doris.



Photo de la famille de Georges-Emile Dallaire, prise en Alberta; à ce moment-là M. Dallaire était décédé. Dans l'ordre, Mme Germaine Dallaire, Maurice, Jean-Charles, Marcel, Aline, René, Cécile, Marthe, Jean-Joséph, Eliane et Simon.



Les meuneries

Le moulin Fleury

Joseph-W. Fleury, qui avait construit le premier moulin à scie sur la rivière Mistouk, construisit également le premier moulin à farine, au même endroit, profitant de l'écluse et des installations déjà aménagées pour le moulin à scie... c'était vers 1884. Plus tard, Joseph Fleury ajoute un moulin à cardes à ces installations.

Le 3 mai 1887, Joseph-W. Fleury vend son moulin à farine à Xavier Langevin, de St-Félicien, qui ne le garde qu'un an et le vend le 28 juin 1888 à Léonidas Lortie.

Fait intéressant à noter, c'est que ces deux contrats de vente, de Joseph Fleury et Xavier Langevin, passés en 1887 et 1888, ne furent enregistrés à Hébertville que le 14 mai 1914... on ne sait pour quelle raison

Le 14 janvier 1891 Léonidas Lortie revend le moulin des Fleury à Dame Vve Alexis Dumas (née Émérentienne Simard). Le 22 octobre, Dame Alexis Dumas revend le moulin à ses deux fils, Henri, agent d'assurances à La Malbaie et Edmond, marchand à Hébertville. Les frères Dumas, comme leur mère d'ailleurs, engageaient un meunier pour opérer le moulin... et il semble que le meunier ne donnait pas toujours satisfaction aux cultivateurs.

En effet, le 22 septembre 1901, une centaine de cultivateurs de Saint-Coeur-de-Marie signaient la pétition suivante qui fut envoyée à Edmond Dumas, à Hébertville:

Les soussignés, cultivateurs de Saint-Coeur-de-Marie, comté de Lac-St-Jean, exposent respectueusement:

- 1- *Qu'ils ne sont point satisfaits des services de M. Xavier Tremblay, comme meunier dans votre moulin;*
- 2- *Que nous désirons que M. David Noel, arrivé dernièrement dans notre paroisse, soit nommé pour le remplacer, vu qu'il a déjà rempli ce poste à la grande satisfaction de la majorité des intéressés et qu'il regrette d'avoir laissé cette place;*
- 3- *Que ce Monsieur promet de faire encore mieux que par le passé et qu'il n'épargnera rien pour satisfaire le public;*
- 4- *Que, s'il est nécessaire, nous sommes prêts à vous donner les*

preuves que M. Xavier Tremblay, votre meunier actuel, n'a pas donné satisfaction;

Vu ces causes, nous vous demandons de destituer M. Xavier Tremblay de sa place de meunier et de le remplacer par M. David Noël, tel que mentionné plus haut et vos requérants cesseront de prier.

On ne sait si les frères Dumas firent le changement demandé mais le 22 octobre 1904, Dame Alexis Dumas, au nom de ses deux fils Henri et Edmond, vendait le moulin à farine au curé Joseph Renaud, "y compris dalles, empellemments et chaussée érigés ainsi que le mécanisme du moulin, ses accessoires et autres choses en dépendant, avec, de plus, les droits, privilèges et autres conditions stipulées en faveur dudit moulin à farine". Cette vente était faite pour le prix de \$ 3,750. dont \$ 500. comptant et la balance à \$500. par année au taux d'intérêt de 6%.

Par la suite, le curé Renaud s'associe au marchand Alfred Gagné, sous la raison sociale de "Gagné & Renaud", pour faire l'exploitation d'un moulin à farine, par un pouvoir d'eau sur la rivière Mistouk, situé au sud du lot de terre 19-B, Rang 3, Delisle. Cette société obtient également le droit de prendre l'eau nécessaire pour exploiter un moulin à carde et à filer, à même l'écluse du moulin à farine.

Le 29 mars 1906, le curé Renaud vend ses parts du moulin à farine à son associé Alfred Gagné.

Enfin, le 26 février 1915, Alfred Gagné, en son nom et au nom d'Adelard Renaud, agissant comme légataire universel du curé Renaud, vend le moulin à farine et le moulin à carde ainsi que toutes les autres installations à B.-A. Scott.

Ce moulin disparut vers 1926 lors duhaussement des eaux du lac St-Jean.

La meunerie de Théophile Larouche

À la suite duhaussement des eaux du lac Saint-Jean, la population de Saint-Coeur-de-Marie n'avait plus d'endroit où faire moudre ses grains à moins d'aller à Alma, au moulin le plus proche.

C'est alors que Théophile Larouche, qui possédait une boutique à bois sur le lot 26, la transforma en moulin pour y moudre le grain et le foin.

Le moulin à farine d'Alma ayant fermé ses portes, les cultivateurs d'Alma se rendaient à Saint-Coeur-de-Marie, pour faire moudre leur grain au moulin à Théophile Larouche.

Ce moulin à farine qui était quelque peu rudimentaire, ne cessait d'apporter des ennuis au propriétaire à cause de problèmes techniques... et le moulin ferma ses portes en 1933.

C'était dans le temps de la crise et les gens n'avaient pas d'argent; ils payaient avec des produits de la ferme: patates, beurre, légumes, etc.

Quelques années plus tard, Théophile se procura un



Vue partielle du moulin à farine de Théophile Larouche.



Edmond-Louis Maltais, Clément Larouche et Théophile Larouche devant le moulin à farine.

"engin" de la ville d'Alma et remit le moulin en opération. On rapporte que: "Ça faisait beaucoup de bruit et la poussière sortait par la cheminée.

Ce moulin opéra jusqu'en 1937 alors que Théophile Larouche vend, le 4 novembre 1937, à Jean et Joseph-Élie Maltais, un emplacement dans le village de Saint-Coeur-de-Marie, faisant partie des lots 26-C, du Rang 3, Delisle, avec le moulin à farine et les bâtisses érigées sur cet immeuble.

(Dans les milieux de Saint-Coeur-de-Marie, on parle toujours du moulin à farine de Théophile et Xavier Larouche, les deux frères. Cependant, selon l'acte de vente, enregistré le 4 novembre 1937, le moulin aurait appartenu à Théophile Larouche seul.)

La meunerie des Maltais

Le 4 novembre 1937, Jean Maltais et son fils Joseph-Élie deviennent donc propriétaires de la seule meunerie en opération à Saint-Coeur-de-Marie et aux alentours et continuent les opérations comme auparavant.

Au décès de Jean Maltais, survenu en avril 1939, les parts de ce dernier sont cédées à son fils Henry, qui les revend à son tour, quelques années après, à son frère Joseph-Élie.

Devenu l'unique propriétaire du moulin à farine, Joseph-Élie Maltais achète du terrain avoisinant et reconstruit en 1955, au coût de \$ 65,000, une nouvelle meunerie à structure plus solide, plus perfectionnée et plus moderne. Un équipement fonctionnel facilite un meilleur rendement et permet de diversifier la production. On achète les grains, prépare les moulées balancées pour différentes sortes d'élevage et on les vend à des prix concurrentiels. Cette meunerie desservira la population agricole de Saint-Coeur-de-Marie et des paroisses environnantes de 1955 à 1971.

Malheureusement, dans la nuit du 12 décembre 1965, l'entreprise familiale florissante est réduite à néant; les flammes détruisent tout en l'espace de quelques heures.

Voici comment le journal "Le Lac-St-Jean", rapporte cet événement dans son édition du 15 décembre 1965:

Le feu a détruit de fond en comble la meunerie de M. Jos-Élie Maltais à Saint-Coeur-de-Marie. Les flammes ont commencé leur travail destructeur vers 10 h 30, dimanche soir, pour être apparemment maîtrisées deux heures plus tard. Les pompiers de St-Henri et ceux de l'Ascension prêtant leur concours aux hommes de chez Ti-Tave. Une fois que tout le monde fut parti, sauf un gardien, il de-



Jean Maltais

vait se produire une explosion qui allait tout détruire. Le chef Normand a estimé les dommages à quelque \$ 100,000.

Cependant, la reconstruction ne se fit pas attendre et dès 1966, M. Jos-Élie Maltais et ses fils Raymond, Jean-Guy et Benoît forment une compagnie sous la raison sociale de "J.-E. Maltais & Fils Limitée" et reconstruisent la meunerie incendiée.

Cette fois, elle sera encore plus moderne, plus fonctionnelle et plus pratique que la précédente... mais elle coûte \$ 125,000. L'entreprise embauche sept employés permanents et trois employés à temps partiel, sous la conduite d'un contremaître travailleur, consciencieux et compétent, M. Élie Brassard. Un de ces employés, Michel Brassard, perd la vie au cours d'un tragique accident survenu le 10 décembre 1969.

Une fois de plus, l'entreprise vivra des heures dramatiques et inoubliables. L'élément destructeur intervient à nouveau le 14 mai 1971 et détruit tous les efforts, toutes les énergies et toutes les sommes investies dans cette entreprise familiale.

À la suite du décès du président Jos-Élie Maltais survenue en novembre 1970 et du décès du vice-président Raymond en novembre 1969; également à la suite des pertes matérielles encourues par les deux incendies et également à cause des coûts croissants des matériaux de construction, les actionnaires de 1971, soit Mme Joseph-Élie Maltais, ses fils Jean-Guy et Benoît, prennent la décision de ne pas reconstruire l'entreprise familiale, privant ainsi de ses services, une clientèle qui l'avait soutenue et encouragée depuis sa fondation.



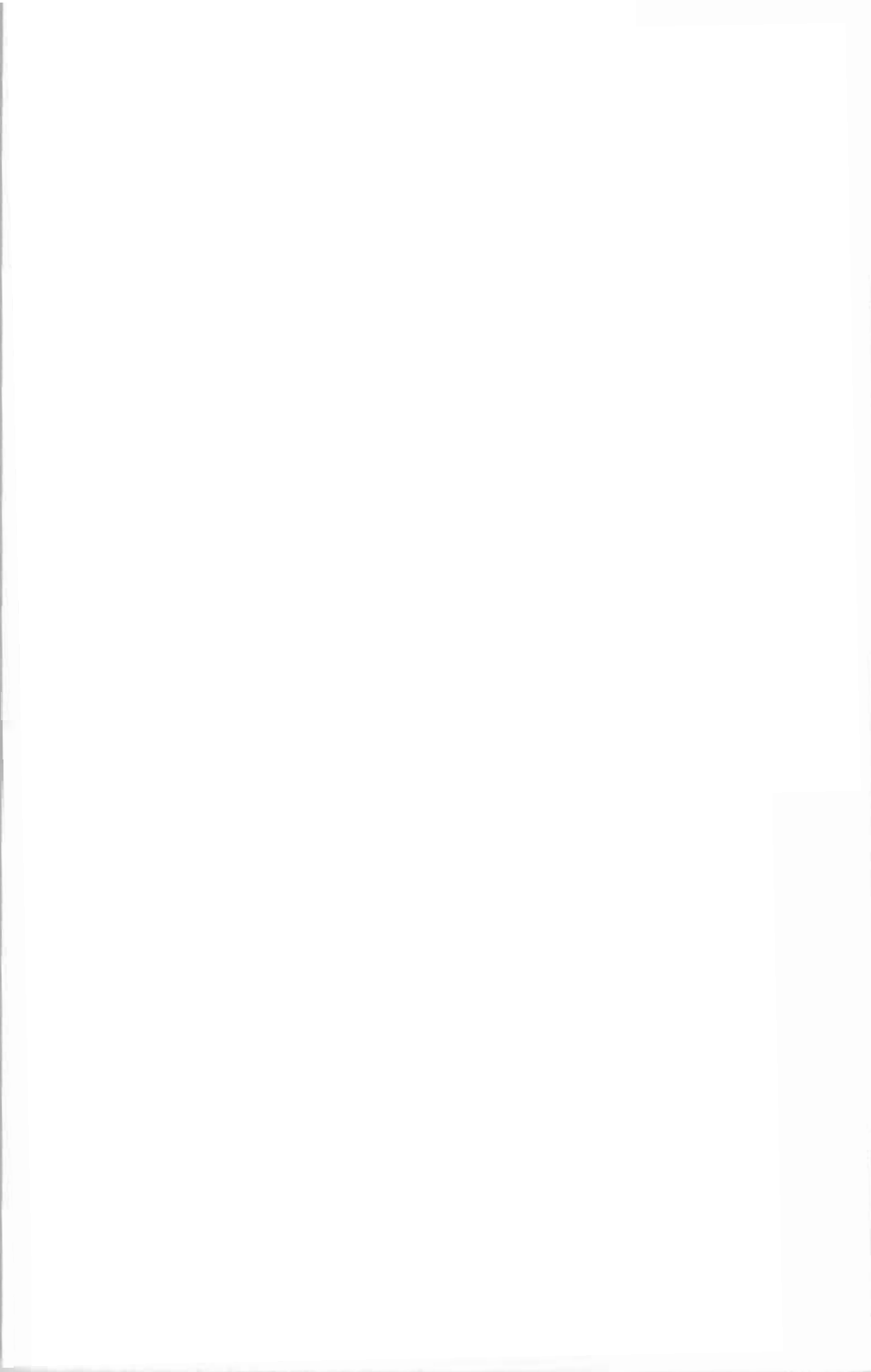
La famille de M. Joseph-Élie Maltais: rangée du haut, Jean-Guy, Rose-Emma, Raymond et son épouse Madeleine Harvey, Régine (mariée à Yvon Martel), Benoit et Maurice; tête rangée: Gaby, Joseph-Élie, Jacques, Mme Maltais, née Albina Gaudreault et Lucienne, (Mme Hughes Leclerc).



La maison des Maltais, Guy et Mme Raymond Maltais.
À l'arrière-plan, la meunerie de la famille Maltais.



La meunerie de Joseph-Élie Maltais.



Les chemins

Les pionniers ne furent pas seulement des bûcherons et des défricheurs mais également des bâtisseurs de chemins. En effet, dès le début de la colonisation à Saint-Coeur-de-Marie, une des premières difficultés que les colons rencontrèrent, ce fut le manque de communications par terre... Pas de chemins, pas de ponts pour traverser rivières et ruisseaux.

Les premiers colons, partis de Sainte-Anne-de-Chicoutimi, suivaient la route jusqu'à Saint-Charles où il y avait déjà plusieurs colons d'établis. À partir de là jusqu'à Saint-Coeur-de-Marie, il n'y avait au début qu'un "chemin de lièvre", qui serpentait à travers la forêt, évitant ruisseaux, buttes et montagnes et qui, avec le temps, devint plus ou moins carrossable.

Ce chemin que les colons empruntèrent dès le début, fut appelé "chemin Archambault". On tenta à plusieurs reprises d'obtenir des octrois pour l'améliorer mais en vain. On prépara de nombreuses requêtes pour en demander l'amélioration mais le tout demeura sans réponse jusqu'au 3 janvier 1889, alors que le PROGRES DU SAGUENAY annonçait: "Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que le chemin Dorval, la plus courte voie de communication entre Chicoutimi et Saint-Joseph d'Alma, sera ouvert tout l'hiver. Des camps seront tenus le long du trajet et pourront donner abri aux voyageurs en cas de besoin. La distance de la Rivière-au-Sable par le chemin Dorval n'est que de six lieues, tandis qu'elle est de plus de quinze lieues par Hébertville. Tous ceux qui portent intérêt aux deux paroisses d'Alma et de Saint-Gédéon et à la mission de Saint-Coeur-de-Marie se réjouiront comme nous. M. François Gagné, commerçant important d'Alma, fait charroyer tous ses effets de Chicoutimi par le chemin Dorval".



Ouverture d'un chemin de colon.

Sitôt après la construction du Pont de Taché, le chemin du côté sud, préconisé par le curé Cimon d'Alma et par les colons de Saint-Coeur-de-Marie, utilisé au début de la colonisation et appelé "chemin Archambault", disparaît de la circulation sans bruit, enfoui dans l'oubli, sans épitaphe.

Donc, chaque fois qu'un nouveau colon s'installait dans la nouvelle colonie, il devait faire son bout de chemin à travers la forêt pour rejoindre les autres. Et chaque fois que le chemin s'allongeait... la forêt s'éloignait.

On ne peut donc se surprendre que, dès l'incorporation du Canton Delisle en municipalité, les conseils qui se succédèrent ne cessèrent d'intervenir auprès des gouvernements pour demander des octrois pour l'ouverture de chemins, pour les élargir, pour les graver et plus tard, pour les asphaltier. Il faut dire que toutes ces résolutions ne reçurent pas toujours l'approbation des autorités et de nombreuses demandes demeurèrent sans réponse, les gouvernements du temps n'ayant pas d'argent pour construire des chemins pour des colons dont la survivance était mise en doute.

Il en a donc fallu du courage et de la détermination aux colons d'abord, puis aux conseils municipaux, pour réussir, malgré tout, à "ouvrir" des chemins carrossables afin de permettre à la municipalité de se développer.

Également, on avait les voitures pour les chemins qu'on avait. Il y en avait de toutes sortes, un grand nombre fabriquées sur place avec les moyens du bord. Les plus connues alors et probablement les plus luxueuses étaient les "quatt'roues" à planches.



Quatt'roues à planche, avec petit siège.

Les "quatt'roues", c'étaient trois ou quatre planches l'une à côté de l'autre et séparées par une fente large d'un doigt et qui étaient fixées par les bouts à une barre portant sur l'esseu. Vers le milieu de la longueur était placé un siège muni d'un abri en toile caoutchoutée pour protéger contre le soleil et la pluie.



Quatt'roues à planche, avec siège couvert

Ce siège était déplaçable; attaché à la planche au moyen de boulons, on pouvait le reculer pour donner place à un "petit-siège" en avant, sans couverture d'abri, pour le cocher ou une autre personne. L'élasticité de la planche, supportée seulement par les bouts, avait le double effet d'atténuer la vibration produite par le roulement des roues à bandage de fer et d'accentuer les secousses produites par les cahots de la route, agrément fort discutable et souvent discuté. Beaucoup de quatt'roues étaient faits par le charron local. Le quatt'roues devait céder graduellement la place au boggué (de l'anglais boghei ou buggy) à ressorts d'acier, voiture importée et finalement disparaître avec l'invasion de l'automobile.

L'automobile

À mesure que la municipalité de Saint-Coeur-de-Marie se développait, le "progrès" apportait plus de confort aux pauvres colons. Ce fut l'électricité, l'aqueduc, le téléphone et bien sûr, l'automobile.

Monsieur Emile Fleury, qui eut le plaisir de conduire un de ces "bolides" dans les premières années alors que les routes étaient "passables", raconte que la première voiture qui circula dans le village fut le camion Ford que

le marchand Méridée Savard utilisait pour les besoins de son commerce; il avait déjà ce véhicule quand il arriva à Saint-Coeur-de-Marie.

Quant à la première automobile, toujours selon M. Émile Fleury, ce fut le garagiste Belmont Lebel qui l'acheta en 1916. C'était une Ford qu'il changea plus tard pour une Studebaker "petit 6".

François Fleury, du rang 4, fils de Joseph, acheta la sienne en 1917. C'était une Chevrolet.

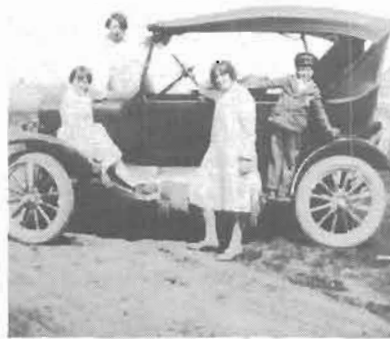
Quant à lui, Émile à Thomas, il s'acheta une Ford en 1918.

C'est le docteur Lionel Cinq-Mars qui eut vraiment la première grosse voiture, il s'agissait d'une Studebaker qu'on appelait une "voiture de luxe".

On sait ce qui arriva par la suite, chacun eut sa propre voiture... ou presque.



Malgré l'arrivée de l'automobile, le quatt'roues était encore en vogue. Sur la photo, René Maltais et son épouse, Eliette Bouchard.



La voiture Ford d'Émile Fleury (en 1924).

"Quand on se rendait à Alma par le Pont de taché pour aller chercher des provisions au train, raconte Émile Fleury, la route actuelle n'était pas construite. On passait alors sur la terre à Henri Gagné, entre les limites de Saint-Nazaire et de Saint-Coeur-de-Marie. Aucune des deux municipalités ne voulait entretenir ce bout de chemin sous prétexte "qu'il appartenait à l'autre".

Vous vous imaginez dans quel état était ce bout de

chemin... Il y avait plus de bosses et de trous que de chemin. Bien plus, quand il pleuvait, on ne pouvait passer sans mettre les chaînes et même avec des chaînes, on restait pris souvent."



La parade durant le Carnaval de Mistouk. Joseph-Élie Maltais se laisse conduire par Alfred Renaud.



Les loisirs ce n'est pas que pour les jeunes. Joseph-Élie et Edmond Maltais font une partie de croquet, près de la maison.

Vie sportive



Les "Pirates" de Saint-Coeur-de-Marie vers 1951.



La PYRAMIDE: rangée du bas: Adrien Fleury, Antonio Simard, Léo Gagnon et Jules Tremblay; 2^{ème} rangée: Marcel Savard, Gaston Fleury et Charles-Henri Larouche; 3^{ème} rangée: Edmond-Louis Larouche et Pierre Tremblay et, à la tête de la pyramide, Julien Gagné.

Vie sportive

Les loisirs

Dans les premiers temps de la colonie, les enfants avaient bien peu de loisirs. L'été, les travaux de la ferme retenaient la majeure partie de leur temps. Les petits garçons aidaient aux travaux de la ferme alors que les petites filles collaboraient aux travaux du ménage.

L'hiver, les loisirs étaient un peu plus nombreux: c'était le patinage sur toutes les petites surfaces glacées qu'on pouvait trouver; on faisait des randonnées en traîneaux à chiens; on glissait en "rase-cul"; on jouait au hockey au milieu des chemins... avec du "crottin" de cheval gelé; en somme, des amusements sains et bien peu dispendieux.

L'été, on jouait à la balle... on raconte qu'on faisait alors des balles de base-ball avec du poil de vaches. D'autres allaient à la pêche dans les petits ruisseaux ou se contentaient de petites excursions en forêt ou encore sur les îles d'en face; on allait cueillir de "petits fruits" sauvages, et quoi encore.

Plus tard le goût des sports d'équipe se développa chez les jeunes, surtout avec l'arrivée des Frères de l'Instruction chrétienne qui enseignèrent aux jeunes... le comment et le pourquoi. La première patinoire, dans la cour du Collège, a vu de nombreux jeunes apprendre les rudiments du hockey, ces jeunes qui, plus tard, ont probablement fait partie de la glorieuse équipe des "Pirates", une équipe qui a connu d'éclatants succès un peu partout dans la région.

La balle-molle et le baseball ont également connu des heures de gloire avec des équipes qui ont fait honneur à Saint-Coeur-de-Marie et à leurs supports.

Enfin, l'organisation des loisirs à Saint-Coeur-de-Marie s'est faite avec la participation des autorités municipales et scolaires, qui ont surtout insisté sur l'organisation d'activités de participation.

Si on en croit tous ceux à qui on parle des loisirs ou des sports en général, "tout le monde aurait joué au hockey, à la balle-molle ou au base-ball". Mais rien de précis... on cite des noms, des dates... mais toujours des à peu près ou environ... on se souvient plus ou moins.

Normande Larouche (Mme Robert Simard) à qui nous avons demandé quelques renseignements, a bien voulu nous aider en glanant ici et là quelques détails sur les loisirs... admettant toutefois qu'il s'agit là d'une bien faible



Photo prise à Saint-Cœur-de-Marie en 1950, probablement à l'occasion d'une partie de hockey entre pères et fils. Dans l'ordre: Adé-
lard Bouchard, contracteur; Jos Gilbert, marchand; Roger L'Heureux, employé de l'Hydro-Québec; Raoul Potvin, garagiste; Édouard
(Dedoune) Fleury, restaurateur; Paul-Émile Tremblay, maître de poste; Théophile (Tetoute) Lavoie, propriétaire de la salle de danse et
Stanley (Talley) Larouche, restaurateur.

Jeux d'hiver... divers





L'équipe de baseball en 1952. Dans l'ordre: Yvon Desbiens, Cyrille Larouche, Gaston Larouche, Lucien Larouche, Antoine Gagnon, Roland Fleury, Edmond-Louis Larouche, Léonce Gagnon, Bertrand Larouche et Clément Lacombe.



Les champions de la balle-molle. Sur la photo on reconnaît Paul Fleury, Raymond Duperré, Marcal Tremblay, Réal Emond, Roger Gagnon, Benoît Thériault, Bertrand Larouche (instructeur), Carol Gagnon, Richard Gilbert, Emilien Tremblay, Jean-Claude Simard, Jacques Tremblay, Roger Larouche.

partie des activités sportives jusqu'à nos jours.

Parmi les activités qui ont eu beaucoup de vogue, dit-elle, mentionnons les Carnavals d'hiver où on élisait une Reine. La première Reine du Carnaval de Saint-Coeur-de-Marie fut Huguette Savard, fille d'Edmour. Parmi les autres reines, mentionnons Thérèse Girard, Lucie Bouchard, Lucette Tremblay, Madeleine Larouche, Johanne Bouchard et probablement plusieurs autres.

Madeleine Larouche eut le privilège de couronner la première Reine d'été, Laurence Bouchard, "Miss Balle-molle", lors d'un festival d'été. On rapporte qu'il n'y aurait eu que deux festivals d'été.

En 1962, un groupe de jeunes décida de structurer les loisirs à Saint-Coeur-de-Marie et obtint une charte à cet effet; il s'agissait de Bertrand Larouche, Edmond Duchesne, Vincent Simard, Lionel Bergeron et Benoît Maltais.

Il ne faut pas oublier que les Frères de l'Instruction chrétienne ont donné une forte impulsion aux loisirs et aux sports; ils s'occupaient d'aider les organisateurs des Carnavals, ils organisaient le hockey, la balle-molle et le baseball pour les jeunes. Plusieurs se souviennent encore des fameuses parties de hockey organisées entre pères et fils.

Après le départ des Frères de l'Instruction chrétienne, d'autres bénévoles décidèrent de prendre la relève et d'organiser les Carnavals, mentionnons parmi ces bénévoles, Gilles Goulet, Normande Simard, Madeleine Duperré et Desneiges Larouche. Le premier Carnaval qu'ils organisèrent fut celui qui couronna Bibiane Girard, fille de Jos., comme Reine du Carnaval.

Depuis ce temps, il y eut toujours des activités extraordinaires durant le Carnaval, activités au cours desquelles on retrouvait toujours le couronnement d'une Reine. Parmi ces reines, mentionnons Mona Jobin, Carmelle Blackburn, Nysette Gauthier, Huguette Dubé, Lina Larouche, Ghislaine Larouche, Doris Gagné, Marise Gaudreault, Doris Larouche, Edith Gaudreault, Françoise Blackburn, Linda Maltais, Annie Dufour, Claudine Rioux, Hélène Dufour et probablement quelques autres dont nous oublions les noms.

Madeleine Larouche, pour sa part, fut couronnée Reine du Carnaval, sur la glace de la patinoire, devant un groupe très restreint de sportifs qui avaient bravé un froid sibérien... Paul Larouche agissait comme maître de cérémonies.

La vente de billets par les concurrentes au titre de "Reine du Carnaval" rapportaient environ \$200. aux organisateurs dans ce temps-là. Maintenant, ce concours rapporte jusqu'à \$10,000. pour cette activité. Ces argents ont toujours été versés pour l'organisation des loisirs.



Le Carnaval 1970. Dans l'ordre: Ghislaine Larouche, Reine du Carnaval 1969; Clément Fleury, maire du village; Eloi Brassard, président du Comité des loisirs; Robert Gagnon, maire de la paroisse; le Bonhomme Carnaval; Rodrigue Lebel, président du Carnaval et Mme Clément Fleury.



Le Carnaval 1970: 1ère rangée: Francine Larouche, duchesse; Mme Guy Tremblay, directrice; Carmelle Blackburn, duchesse, le Bonhomme Carnaval; Bibiane Gagné, duchesse; Mme Charles Tremblay, directrice et Rodrigue Lebel, président du Carnaval. 2ème rangée: Vincent Gaudreault, directeur; Denise Brassard, secrétaire; Mme Léonce Plourde, directrice; Raymond-Noël Larouche, directeur et Gilles Lavoie, vice-président du Carnaval.

Les tournois de hockey, ballon sur glace et balle-lente, entre familles, ont également obtenu de grands succès par le passé à Saint-Coeur-de-Marie.

Mentionnons également que le club de motoneiges, qui est devenu "Les Amicaux", a joué un rôle important dans l'organisation des loisirs à Saint-Coeur-de-Marie; le premier président fut Gaétan Coulombe.

Il y avait aussi des concours pour le choix du plus bel homme; parmi ceux qui ont remporté ce titre, mentionnons le docteur Jean Gauthier, Ghislain Maltais, Omer Bouchard et Réjean Fleury.

Il y a eu également le concours de M. et Mme Tourbillon et celui de la "Personnalité de l'année", qui fut remporté par Gilles Goulet et Ghislain Maltais, pour souligner leur magnifique travail dans la réalisation du projet de l'aréna.

Il y eut également la "Personnalité" dans les commerces, les veillées "chez Pepère" et quoi encore.



Photo prise à l'aréna d'Alma en 1953, après une série qui avait couronné les "Pirates" de Saint-Coeur-de-Marie, champions de la série.

Dans l'ordre, 1ère rangée: Jean-G. Fleury; Jean-Paul Tremblay; Camil Villeneuve, gardien de but; Adrien Fleury et Théophile Larouche. 2ème rangée: Noël Bouchard, directeur; Lucien Larouche, arbitre; Raymond Fleury; Clément Fleury; Fernand Gauthier; Bertrand Larouche; Roland Fleury; Conrad Ayot; Albert Larouche, gérant et Stanislas Fleury, directeur.

La direction du club était sous la présidence de Clément Fleury; les autres membres du bureau de direction étaient: Paul Larouche, vice-président; Gaby Harvey, secrétaire. Les directeurs étaient MM. Vincent Simard, Albert Larouche, Léonce Bouchard, Stanislas Fleury, Noël Bouchard, Octave Normand et Jos-Élie Duperré.



Photo prise après une excursion sur le bateau à Xavier Simard. 1ère rangée: l'abbé René Fleury, Oswald Fleury, l'abbé Alfred Simard, Laura Girard; 2ème rangée: Bella Bouchard, une cousine de Jeanne, Jeanne Simard, Aline Simard et Mariette Gilbert.



Un pique-nique en 1948 - Dans l'ordre, Julien Larouche, Philippe Duchesne, l'abbé Maurice Savard, Marcel Savard, Jacqueline Lebel et Gaby Savard.



Léonce Fleury, agent d'assurances, pêchait en "gentleman" comme les Américains... avec un "papillon" au cou et sa casquette qui ne l'abandonnait jamais.

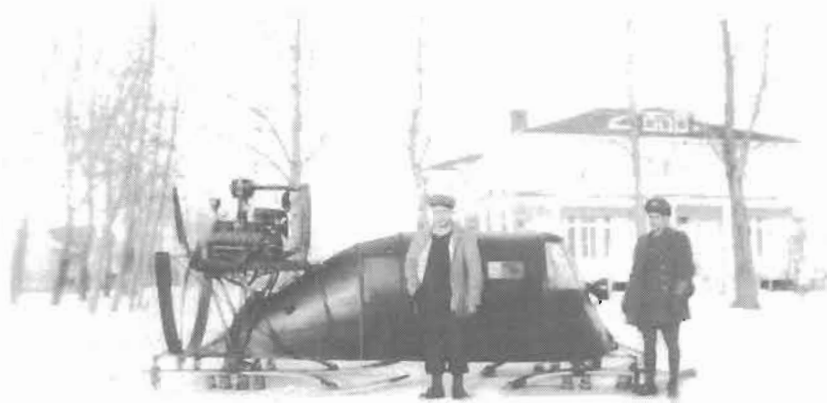
Sur la photo du haut, Léonce est debout; à l'arrière, Pamphile Tremblay.



Mme Nicole Larouche fut l'heureuse gagnante du montant de \$ 10,000. offert lors du tirage de la LOTO-MISTOUK. Elle apparaît ici en compagnie des responsables de la Corporation du Centre des loisirs. Dans l'ordre, Gilles Goulet, Gaetan Coulombe, Ghislain Maltais, Mme Larouche, Rémi Larouche, Bertrand Larouche et Benoît Maltais. Le montant de \$2,000. a été gagné par Mlle Lucille Fleury et le \$1,000. par M. Almas Lemieux.



Le "Maurice Richard" des "Patriotes" de Saint-Coeur-de-Marie... nul autre que Clément Fleury.



Un véhicule plutôt inusité à Saint-Coeur-de-Marie: un "showmobile" appartenant au fromager Laurent Jobin. A ses côtés, l'officier de circulation (spotter) David Duperré.

Centre sportif Mistouk

L'histoire du Centre sportif Mistouk débute le 26 janvier 1973, au cours d'un tournoi midget, à Alma. Ghislain Maltais et Bertrand Larouche, deux participants assidus aux parties de hockey, se demandent alors "pourquoi Saint-Coeur-de-Marie ne possède pas son aréna"? Ils étaient déjà convaincus qu'il était possible de doter Saint-Coeur-de-Marie d'un centre sportif... rien de trop gros, pas trop dispendieux.

"On pourrait faire la charpente en bois, car ça se fait ailleurs au Québec", se disaient-ils.

Et l'idée continuait de germer dans leur esprit, ils en parlaient à d'autres "mordus" du hockey: Théo Larouche, Gilles Goulet, Benoit Maltais et quelques autres. On trouve l'idée originale et... faisable, avec la participation de la population dont on connaît le dévouement.

Les jours qui suivent permettent plusieurs rencontres et de nombreuses consultations auprès de la population et d'organismes du milieu; le projet se précise davantage. On rencontre même le président du Comité des loisirs, Jean-Roch Tremblay, qui accepte de travailler avec le groupe pour mettre ce projet en marche.

Au début de février, les promoteurs du projet rencontrent les deux conseils municipaux pour leur soumettre le projet d'un centre sportif. A cette rencontre assistaient Ghislain Maltais, Bertrand Larouche, Théo Larouche, Benoit Maltais et Gilles Goulet.

Les conseillers trouvent le projet intéressant et reconnaissent que "ça" s'impose à Saint-Coeur-de-Marie". Cependant, même s'ils accordent leur appui moral au projet, les conseillers des deux municipalités refusent de s'engager financièrement dans le projet. Toutefois, pour démontrer leur bonne foi et leur appui au comité d'étude pour un centre sportif, les deux municipalités offrent les services du secrétaire-trésorier, Florent Côté, qui pourrait agir comme coordonnateur, ce qui est accepté d'emblée.

Le 4 février, après avoir fait une demande officielle pour un permis de coupe de bois, on organise ce chantier pour couper tout le bois de charpente du futur centre sportif.

Le 7 février, on forme un comité permanent pour la réalisation du



Le club de balle molle en 1958. Sur la photo: Roland Simard, Jean-Roch Simard, Jean-Louis Simard, Robert Tremblay, Raymond Larouche, Fernand Gauthier, Laval Gu erin, Claude Simard, Gaston L'Heureux et Laval Tremblay.



 mile Fleury, le Dr Cinq-Mars et quelques amis au cours d'une partie de chasse.

projet; sont nommés: Ghislain Maltais, Rémi Larouche, Théo Larouche, Jean Gauthier, Jocelyn Fortin, Gaétan Coulombe, Benoît Maltais, Lionel Bouchard, Bertrand Larouche et Gilles Goulet. Le 11 février, Ghislain Maltais accède à la présidence du comité alors que Bertrand Larouche et Théo Larouche sont élus vice-présidents. Pour compléter l'exécutif, Gilles Goulet accepte d'agir comme secrétaire alors que Florent Côté agira comme coordonnateur.

Et le comité se met en branle pour de bon: organisation de la coupe de bois, demande auprès du député fédéral pour connaître la politique de subventions du gouvernement, démarches auprès du Conseil intermunicipal des loisirs du secteur Nord pour le mettre au courant du projet, démarches auprès du ministère des Corporations et Institutions financières pour obtenir l'incorporation du comité, etc. L'incorporation est accordée un peu plus tard sous le nom de "Centre sportif Mistouk Inc."

La coupe du bois se fait à la fin de mars et au début d'avril.

Par la suite les événements se précipitent:

Le comité apprend que le gouvernement ne permet plus la construction d'édifices publics avec charpentes en bois: il faut donc changer les plans. On vend alors le bois de charpente à un contracteur pour la somme de \$ 22,000.

On organise ensuite une souscription populaire, qui grâce à la générosité de la population, rapporte la somme de \$ 33,000. démontrant ainsi que la population était réellement décidée à mener ce projet jusqu'au bout.

Fort de cet appui de la population et presque assurée d'une subvention de l'ordre de \$ 150,000. du Haut-commissariat aux loisirs et aux sports, la municipalité adopte le règlement 136, le 1^{er} octobre 1973, "prévoyant un emprunt de \$ 150,000. pour la construction d'une patinoire couverte sur partie des lots 25 et 26-A". Ce règlement fut abrogé par la suite.

En mars 1974, le comité organise une loterie populaire: la "Loto-Mistouk". Le 17 novembre 1974, lors du tirage de cette loterie, on avait un surplus de caisse de \$ 7,000. qui s'ajoutait aux \$ 55,000. déjà placés à la Caisse populaire de l'endroit.

Le 4 mai 1974, les deux municipalités signent un protocole d'entente "à l'effet de construire une patinoire couverte dont le coût est estimé à environ \$ 280,000., affectant à cet emprunt la subvention du Haut-commissariat au montant de \$ 150,000. et le montant recueilli par le comité en souscription et autres".



Le Centre sportif Mistouk.



Les "Pirates" vers 1950.

Lors de l'assemblée publique tenue le 25 mai 1974 pour l'approbation dudit règlement par les électeurs propriétaires, aucun contribuable ne s'objecta à l'approbation du règlement 138.

La construction du Centre sportif de Mistouk débuta le 7 octobre 1974 et c'est en janvier 1976 qu'on donna les premiers coups de patin... sur une glace naturelle évidemment. La demande pour une glace artificielle au Centre sportif fut acceptée en principe par les autorités municipales... moyennant que le Haut-commissariat aux loisirs et aux sports accorde une subvention à cet effet.

En novembre 1976, le Haut-commissariat confirmait l'octroi d'une subvention de \$ 150,000. pour la construction du Centre sportif. Le contrat pour la construction du Centre sportif fut accordé à la firme Roméo Fortin Inc., d'Alma.

Ce n'est que 4 ans après la fin des travaux, qu'on revient avec le projet de glace artificielle pour en assurer la réalisation. Au printemps de 1979, une armée de bénévoles fait le tour de la municipalité pour recueillir les fonds d'une souscription publique pour aménager une glace artificielle à "l'aréna".

La population se montre de nouveau très généreuse et elle souscrit \$ 121,000. pour la glace artificielle.

Le conseil de Delisle, fort de cette souscription populaire au montant de \$ 121,000. et de la subvention de \$ 150,000. du gouvernement, adopte son premier règlement après la fusion des deux municipalités.

Le règlement n° 1 adopté alors "prévoit un emprunt de \$ 266,000. pour l'aménagement de la glace artificielle au Centre sportif Mistouk, affectant à cet effet la souscription populaire et la subvention du gouvernement".

Le contrat fut accordé à Laurent Fortin pour la dalle de béton pour la somme de \$ 82,500. alors que la firme Ludger Harvey, de Jonquière se voyait accorder le contrat de la réfrigération pour un montant de \$ 125,000. Le tout était terminé en février 1980.

C'est ainsi que la population de Saint-Coeur-de-Marie, grâce à son dynamisme et surtout à sa générosité, s'est donné un Centre sportif, avec glace artificielle, qui fait l'honneur de tout le secteur Nord.



La pêche au lac "Bras de Belley", dans le Rang 5.



Un groupe de pêcheurs sur le lac Saint-Jean, à l'entrée de la Grande-Décharge en 1924. Dans l'ordre, le docteur Lionel Cinq-Mars, Stanislas Gauthier, Stanislas "Tanis" Fleury, Ovila Savard et Honorius Gagné.

La Plage WILSON

Au début de 1952, les Fabriques de Saint-Coeur-de-Marie et d'Isle-Maligne obtenaient du Ministère de la Colonisation un terrain sur les bords du lac Saint-Jean, à quelques milles seulement de Saint-Coeur-de-Marie, "pour en faire un centre de villégiature afin de procurer des loisirs sains à toute la population".

Le 13 septembre de la même année, une importante assemblée eut lieu au presbytère dans le but de former un comité pour aider le curé et les marguilliers à "administrer une plage située sur le lot no 4 du Canton Tail- lon, appelée Plage Wilson et appartenant à la Fabrique de Saint-Coeur-de-Marie". À cette importante réunion, on remarquait la présence de M. le curé Ludger Gauthier, MM. Joseph-Élie Maltais, Léonce Bouchard, Raoul Potvin et Vincent Simard.

Le comité d'administration de la plage fut formé, séance tenante, comme suit: président, M. le curé Gauthier; vice-président, Joseph-Élie Maltais; directeurs, Léonce Bouchard, Noël Dufour et Raoul Potvin; secrétaire, Vincent Simard.

Le principal responsable de la réalisation et de l'organisation de la plage de Saint-Coeur-de-Marie fut sans contredit Joseph-Élie Maltais, qui y mit tout son coeur et qui fut remplacé par la suite par Paul Larouche (Albert), qui montra autant de dévouement.



La plage Wilson.



Madeline Bouchard et sa fille Caroline sur la Plage Wilson.

Le 29 juin 1968, la plage de Saint-Coeur-de-Marie fut vendue à la Municipalité par la Fabrique. Ce fut également l'année où Paul Larouche accepta la présidence, fonction qu'il occupa avec une sollicitude sans borne jusqu'en 1980, alors que Jean-Louis Gagnon accepta de le remplacer à la présidence.

Paul Larouche fut l'homme de toutes les circonstances, l'homme des solutions. Il veillait à la bonne marche des opérations et au respect des biens de chacun; exigeait que l'écologie soit respectée dans toute sa splendeur. Chaque propriétaire de chalet pouvait lui demander aide et conseils, il était toujours prêt car il aimait à rendre service et ce, sans compter.

Actuellement, la Plage Wilson s'ennorgueillit d'une soixantaine de chalets dont six sont habités à l'année longue; six terrains seulement ne sont pas construits. La Plage Wilson a comme service une magnifique chapelle offerte à la Fabrique d'Isle-Maligne par la compagnie Alcan. Le service religieux est assuré depuis les tout-débuts par l'abbé Fredo Duchesne qui, malgré ses 83 ans, apporte une note particulière aux messes estivales.

Les vacanciers de la Plage Wilson sont des privilégiés car ils sont les seuls à posséder encore aujourd'hui, une plage sablonneuse comme au tout début, sans que l'érosion des berges y ait fait des ravages considérables.

Les familles y arrivent dès le mois de mai; quant à celles qui ont des enfants d'âge scolaire, on les voit de juin au début de septembre. La route étant asphaltée jusqu'à la chapelle, même les travailleurs peuvent se permettre de voyager soir et matin, pour aller retrouver leurs familles et jouir de la grande nature... dans leur propriété.



Carnaval 1963... promenade en traîneau et partie de hockey.



Une partie de pêche plutôt fructueuse sur la Rivière-aux-Chicots.



Des jeux d'hiver... Sur la photo: Pierrette Larouche, Georges Ménard, Marie-Paulte et Marguerite Ménard, Gemma Harvey, Mlle Plourde, Marie-Marthe Larouche, Rose Larouche, Laurent Ménard et Jean-Paul Plourde.



Photo prise dans le petit ruisseau qui mène à la "côte coteyée", appelée ainsi par les anciens (route pour le "bac"). Dans la chaloupe: Eugène Bouchard, Annabelle Larouche, Alfred Bouchard et les enfants, Eugène, Jean-Marie, Hervé et Anita Bouchard.

Le centre plein air "Les Amicaux"

Vers les années 70, la mode était à la motoneige. Comme partout ailleurs dans la province, les amateurs de ce sport se regroupaient et partaient en joyeuses randonnées. Les champs et la forêt devenaient un lieu de rencontres et de divertissements. À Saint-Coeur-de-Marie, tous les rangs avaient leur "Club de ski-doo" logé soit dans une maison désaffectée, soit dans un chalet construit en plein bois.

Quelques personnes, ferventes mordues de plein air, commencèrent à rêver d'un endroit qui réunirait tous les amateurs de motoneige du village. C'est ainsi que le "Club Motoneige Amico" fut fondé en novembre 1972 par son premier président, Ben Marcoux, secondé par Laurier Lapointe et Maurice Maltais. L'effectif comprenait 35 membres et ces derniers obtinrent l'incorporation légale de leur club le 29 mai 1973.

Durant les deux premières années d'opération, le Club Amico avait comme point de rencontre le chalet des Scouts d'Arvida situé à la plage Wilson, en bordure du lac St-Jean. Mais les membres du Club ne se sentant pas réellement chez eux, rêvaient d'avoir leur propre bâtisse. Comme le terrain adjacent au chalet des Scouts servait de colonie de vacances aux enfants de Saint-Coeur-de-Marie, un projet de construire un chalet qui servirait à l'année longue à toute la population mûrit et devait se concrétiser bientôt.

Cependant, comme la construction d'une bâtisse aux dimensions respectables et d'un style approprié ne pouvait se faire qu'avec des prières il fallait que les concepteurs du projet trouvent des moyens de financement.

Un projet d'initiative locale permit de recevoir \$ 20,000.00 qui serviraient à payer la main-d'oeuvre et une souscription populaire apporta un fonds de \$ 5,000.00. Il s'agissait pour 100 personnes de prêter chacune \$ 50.00 sans intérêt. On organisa des corvées de coupe de bois pour la construction du chalet. Des équipes de bûcherons (souvent improvisés) se donnèrent le mot et bientôt tout le bois nécessaire à la construction fut transporté sur le terrain prêt à être utilisé. Gaétan Coulombe, le meneur de jeu, ne recula devant rien pour doter le village d'une base plein air efficace et autofinancièrement rentable.

L'ouverture officielle se fit le premier février 1975. Les amateurs de



Le chalet de l'abbé Maurice Savard, sur l'île. Sur la galerie, Bertrand Larouche et Raymond Dorval.



La rue Principale vers 1930. Alphonse Simard, membre de la fameuse équipe de baseball de Saint-Coeur-de-Marie.

motoneige pouvaient désormais bénéficier d'un magnifique chalet construit au coût de \$ 30,000.00, avec sous-sol fini, salle d'amusement, magnifique foyer, restaurant, chauffage central, éclairage à l'électricité. De dimension de 48' x 30', cet établissement est muni de toutes les commodités modernes.

De plus, en 1975, les motoneigistes pouvaient bénéficier d'une piste de 6 milles, à voie double. Cette piste pouvait rejoindre tous les autres clubs de motoneige avoisinants. On comptait alors 135 membres.

Le nom fut changé de "Club Motoneige Amico" en "Le Centre plein air les Amicaux".

En 1981, la vocation socio-sportive du centre est bien établie. Elle permet aux amateurs de motoneige de s'adonner à leur sport, en plus de profiter de quatre pistes de ski de fond qui sillonnent la forêt sur une longueur de 35 kilomètres. On peut pêcher la lotte (loche) sous la glace et les jeunes peuvent s'ébattre sur une glissoire aménagée pour eux.

Des jeux intérieurs fonctionnent régulièrement. Ainsi, des équipes de "fléchettes" et de "poches" se disputent des championnats qui ne s'arrêtent pour ainsi dire qu'avec la fonte des neiges.

En été, comme le lac Saint-Jean est à deux pas, la natation, le canotage et la voile peuvent aisément se pratiquer. Des espaces réservés au ballon-volant, badminton, croquet donnent lieu à des rassemblements continus. De nombreuses tables permettent aux estivants de "pique-niquer".

Le 16 juin 81, une demande d'acquisition du chalet des Scouts était faite et le 14 juillet de la même année, le chalet les Amicaux devenait propriétaire de ce chalet et de toutes ses dépendances.

En 1981, l'effectif est de 500 membres actifs et l'exécutif du centre était formé du président: Éloi Brassard; des directeurs: Gaby Gagnon, Raymond Tremblay, Régis Bergeron, Hélène Hamel, Nicole Savard, Régis Tremblay, Laval Dufour, Daniel St-Amant et Marie Maltais.

Le terrain de tennis situé à côté de chez Pamphile Tremblay (aujourd'hui chez Paul-Henri Fleury). Sur la photo, Desneiges Larouche (Ernest), Gertrude Duperré (David) et Maude Larouche (Albert).



Une partie de hockey entre jeunes filles durant le Carnaval de 1936.



Chaland volé à Thaddée Simard pour une ballade dans la baie, derrière l'église. Dans la chaloupe, Gilberte Bouchard, Marguerite Girard et Huguette Savard.



Les futures vedettes du hockey en 1971. Dans le groupe on reconnaît Gilles Gauthier, Pierre Tremblay, Alain Larouche, Laurier Maltais, Sylvain Gagnon, Laval Larouche, Michel Larouche, Roger Laforgé, André Maltais, Benoît Larouche, Jean Desbiens, Antonin Maltais, Denis Larouche, Guy Gauthier, Louis Maltais, Richard Larouche et Yvon Blackburn.

**La célébration de la Fête
de la Saint-Jean-Baptiste,
en 1931**



La messe en plein air devant le couvent.



**Le petit Saint-Jean-Baptiste (Marcel, fils
d'Ernest Larouche).**



La vannerie.



La croix du chemin.



Le broyage du lin.



La cavalerie.



On parade en "barlot".



La parade.

Vie socio-culturelle



Le Domaine du Bel-Age.



La 1ère Reine du Carnaval de Saint-Coeur-de-Marie, Huguette Savard, fille d'Edmour (Méridé), mariée à Alphonse Simard. Son frère Charles, fils de Xavier et frère de l'abbé Alfred, l'accompagne à titre de Duc du Carnaval.

Le Domaine du Bel-Âge

La population de Saint-Coeur-de-Marie, toujours respectueuse et dévouée envers ses anciens qui ont été les pionniers et qui ont fait de la municipalité ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire une des plus belles paroisses du Lac-St-Jean, s'est penchée avec amour sur les problèmes qu'ils rencontrent.

C'est ainsi que dès 1968, un groupe de citoyens mettait à exécution une idée longtemps caressée et formait un comité pour construire une résidence pour personnes âgées.

Ce comité se composait du Docteur Jean Gauthier, président de la Commission Scolaire de Delisle; Clément Fleury, maire de la municipalité de Saint-Coeur-de-Marie; Joseph-Élie Maltais, maire de la municipalité de Delisle; Paul Larouche, conseiller de la municipalité de Saint-Coeur-de-Marie; Fortunat Lavoie, conseiller de la municipalité de Delisle; J.-Eugène Laflamme, commissaire à la Commission Scolaire de Delisle et Benoît Maltais, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire de Delisle.

La première réunion du comité eut lieu le 15 juillet 1968 et dès le lendemain, appuyés par les deux municipalités, de la Commission Scolaire, des autorités religieuses et de tous les organismes du milieu, les membres du comité adressaient une demande officielle au Ministère de la famille et du bien-être social afin d'obtenir l'autorisation de construire un centre d'accueil d'hébergement pour personnes âgées.



Les membres du Conseil d'administration - 1982

| | |
|--------------------------|-----------------|
| M. Paul Larouche | président |
| Mme Normande B.-Simard | vice-présidente |
| M. Jean-Yves Fleury | secrétaire |
| Mme Claudette M.-Aubin | administrateur |
| Mme Antoinette Dion | administrateur |
| M. Clément Fleury | administrateur |
| Mme Marie-Anna B.-Harvey | administrateur |
| Mme Lucie M.-Larouche | administrateur |
| Mme Marie Larouche | administrateur |
| Mme Pauline Larouche | administrateur |
| M. Raymond Larouche | administrateur |
| M. Fortunat Lavoie | administrateur |
| Mme Jeannine L.-Maltais | administrateur |
| Docteur Alain Tremblay | administrateur |



Un groupe de jeunes filles de Saint-Coeur-de-Marie en retraite fermée à Val-Racine vers 1945.

Après avoir fait la preuve des besoins du milieu, et ce à la demande du ministère, et fort de l'appui du député Léonce Desmeules, le comité obtenait le 27 novembre 1968 l'autorisation du ministre Jean-Paul Cloutier de développer un centre d'hébergement pouvant recevoir trente-cinq personnes.

Le 13 mars 1970, la Corporation lançait un appel d'offres pour la construction de l'établissement, dont les plans et devis avaient été préparés par l'architecte Lubo Georgiev.

La Corporation accordait, le 4 mai 1970, le contrat à Desbiens & Pilote Ltée, pour un montant de 336 974 \$. Le 20 août suivant, les travaux débutaient. L'immeuble était livré aux membres de la Corporation le 16 mars 1971. A cause de certains imprévus, le coût de la construction s'est élevé à 412 760 \$. Ce montant comprend également les frais des professionnels de la construction.

Le 4 janvier 1971, les administrateurs procédaient à l'engagement de M. Jean-Yves Fleury, comme directeur général.

Au cours de l'été 1971, les administrateurs, avec l'autorisation du ministère des Affaires sociales, procédaient à l'achat de l'ameublement au coût de 45 516 \$.



M. Jean-Yves Fleury

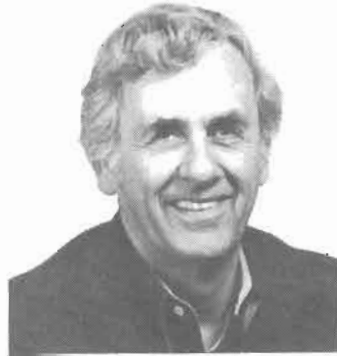
Le grand jour arriva enfin le 30 septembre 1971 alors que les premiers bénéficiaires étaient accueillis. L'inauguration officielle eut lieu le 24 octobre 1971.

Aujourd'hui, tous les pouvoirs de l'établissement sont exercés par un conseil d'administration formé selon la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Les deux personnes qui ont occupé la présidence du Conseil d'administration jusqu'à ce jour sont le Docteur Isidore Gauthier et Monsieur Paul Larouche.



Mona Jobin, Reine du Carnaval de Mistouk en 1971; elle reçoit la couronne de la Reine du Carnaval de 1970, Carmelle Blackburn.

Le Domaine du Bel-Âge de Saint-Coeur-de-Marie Inc. a pour mission de "loger, entretenir, garder sous observation, traiter ou permettre la réintégration sociale des personnes dont l'état, en raison de leur âge ou de leurs déficiences physiques, caractérielles, psycho-sociales ou familiales, est telle qu'elle doivent être soignées, gardées en résidence protégée ou, s'il y a lieu, en cure fermée ou traitées à domicile".



M. Paul Larouche

Le Domaine du Bel-Âge de Saint-Coeur-de-Marie Inc. reçoit donc "des personnes qui, en raison d'une diminution de leur autonomie physique ou psychique, doivent séjourner en résidence protégée".

Le Domaine du Bel-Âge de Saint-Coeur-de-Marie Inc. a pour objectif général de fournir un milieu de vie adapté à leurs besoins, qui leur permette de vivre pleinement le temps qui leur reste, aux personnes âgées et à certains autres adultes nécessitant hébergement avant l'âge de la retraite et ce, conformément au permis d'exploitation émis par le Ministère des Affaires sociales.

Le Domaine du Bel-Âge de Saint-Coeur-de-Marie Inc. met tout en oeuvre pour satisfaire les besoins fondamentaux des bénéficiaires en difficulté. Il dispense des soins médicaux, des soins infirmiers et d'assistance, des services de pharmacie, de pastorale, d'animation, d'alimentation, d'entretien ménager, de buanderie, de sécurité.

Depuis janvier 1982, le Domaine du Bel-Âge bénéficie également des services d'une équipe de bénévoles présidée par Mme Normande Bouchard-Simard.

D'architecture moderne, le centre d'accueil met à la disposition de ses bénéficiaires trente-trois chambres réparties en quatre modules: deux chambres doubles, six chambres communicantes et vingt-cinq chambres privées.

Sa clientèle provient principalement des municipalités suivantes: Delisle (Saint-Coeur-de-Marie), Saint-Henri-de-Taillon, Sainte-Monique, l'Ascension, Notre-Dame-du-Rosaire, Saint-Léon et Saint-Nazaire, c'est-à-dire toute la partie nord du comté de Lac-St-Jean-Est. Ses portes sont également ouvertes aux personnes demeurant à l'extérieur du territoire.

Pour l'année 1982-83, le Ministère des Affaires sociales a autorisé un budget de fonctionnement de l'ordre de 555 350 \$.



Photo prise lors de l'inauguration de la Bibliothèque municipale, au sous-sol de l'église. Dans l'ordre, Julienne Renaud; Antoinette Tremblay; le maire Clément Fleury; Madeleine Harvey; le curé Antonin Simard et Mme Rita Maltais.



Photo prise lors de l'inauguration du nouveau local de la Bibliothèque municipale, au sous-sol de la caserne des pompiers. Dans l'ordre: le maire Robert Gagnon; Mme Eliette Bouchard; Mme Jeanne-d'Arc Lavoie; Mme Janette Côté; Florent Côté, secrétaire de la Municipalité et Mme Madeleine Fleury.

La bibliothèque municipale

Le Conseil municipal de Saint-Coeur-de-Marie, en date du 2 mars 1971, adoptait son Règlement N° 124 "établissant une bibliothèque municipale".

Par le même règlement, la Municipalité s'engageait à signer avec la Bibliothèque centrale de prêts (B.C.P.) une entente pour la fourniture de livres, moyennant un per capita payé par la Municipalité.

La bibliothèque fut installée au sous-sol du presbytère et inaugurée officiellement le 25 juillet 1971. À l'automne de 1978, la bibliothèque municipale déménageait dans un local permanent, au sous-sol de la caserne des pompiers.

En 1982, la bibliothèque compte 784 membres, soit 218 adolescents, 225 adultes et 341 enfants; il s'agit là d'une participation excellente.



Le comité des bénévoles qui administraient la Bibliothèque municipale de Saint-Coeur-de-Marie en 1971. Dans l'ordre, Hélène Gaudreault; Carole Potvin, responsable; Rose Gilbert; Liliane Beaumont; Madeleine Fleury; Rose-Hélène Roy; Lucie Brassard. Christiane Larouche n'apparaît pas sur la photo.

Le Musée de Mistouk - 1976

En 1976, la population de Saint-Coeur-de-Marie a vécu une semaine culturelle intense alors que le Comité culturel de l'endroit avait organisé le "Musée de Mistouk" avec des objets, photos et autres choses anciennes recueillis dans les familles de Saint-Coeur-de-Marie. Ce musée fut réalisé grâce à l'initiative de Carole Potvin, présidente du Comité culturel, en collaboration avec Ruth Allary et Michel Bouchard.



Monseigneur Victor Tremblay, président de la Société historique du Saguenay, prononce un discours à l'occasion de l'ouverture officielle du musée.

Au Musée de Mistouk 1976.



Quelques-uns des objets anciens recueillis dans les familles de Saint-Coeur-de-Marie et exposés à la population durant cette Semaine du musée.



Un groupe d'animateurs de la J.A.C. en session d'étude. Sur la photo, Régine Maltais, fille de Joseph-Élie Maltais.



Un groupe d'animateurs de la J.A.C. en retraite. Sur la photo, Thérèse Larouche (Mme Bernard Gaudreault)

L'A.F.E.A.S.

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), a été fondée le 22 septembre 1966 de la fusion de l'Union catholique des femmes rurales (U.C.F.R.) et des Cercles d'économie domestique (C.E.D.).

La première présidente de l'Union catholique des femmes rurales fut Mme Ludger Harvey qui était assistée de Mme Laurence Bouchard, comme secrétaire.

Par la suite, mesdames Lucien Dufour, Joseph Savard et Cécile Gaudreault (Vincent), se succédèrent à la présidence et donnèrent un essor considérable au mouvement en fournissant aux membres toute l'information et l'enrichissement auxquels elles avaient droit.

En septembre 1966, suite à la fusion des deux mouvements CED et UCFR, Mme Cécile Gaudreault accède à la présidence; elle est assistée de Mme Eugène Laflamme comme secrétaire. Le Cercle compte alors 98 membres en règle.

Depuis 1966, cinq présidentes ont assuré la continuité du mouvement qui compte aujourd'hui 55 membres. Les présidentes ont été Mmes Simone L.-Bouchard, Rolande Gaudreault, Rita Bhéner, Florence Lavoie, et la présidente actuelle, Alma Ménard.

En 1982, le conseil de l'A.F.E.A.S. se compose comme suit: présidente, Mme Alma Ménard; secrétaire, Mme Esther Blackburn et trésorière, Mme Estelle Brassard. De plus, il y a dix responsables de divers comités.

Les buts de l'A.F.E.A.S. sont: Éducation et action sociale. Les sujets d'étude pour 1982 sont l'Économie, je m'implique" et "La femme au foyer".

Les Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb ont déjà été fort actifs à Saint-Coeur-de-Marie. En 1944, ils avaient même leur bâtisse (actuellement chez Jean-Marc Delaunière). Les Chevaliers à l'époque étaient Noël Dufour, Émile Fleury (Joseph), Roland Simard, Xavier Larouche, David Duperré, Simon Simard, Edmour Savard, Charles Potvin, Belmont Lebel, Joseph Gaudreault et Lionel Cinq-Mars.

Les gens se souviennent bien des Chevaliers de Colomb, "qu'ils voyaient dans le chœur, dans les grandes circonstances, portant leurs insignes".

Il y a encore des membres Chevaliers à Saint-Coeur-de-Marie mais ils font partie du Conseil d'Isle-Maligne.



Un orchestre de circonstance pour le chant, la musique et la danse dans les noces et les veillées de famille. Sur la photo, Rose et Pierrette Larouche



La "criée" à la porte de l'église durant le Carnaval. Le "crieur" Philippe Tremblay... "qui était formidable" selon ce qu'on rapporte.

Le Club des Années d'Or

Le Club des Années d'Or de Saint-Coeur-de-Marie a été fondé le 30 septembre 1972 et a reçu ses lettres patentes le 28 décembre de la même année.

Le premier président fut David Tremblay alors que le président actuel est Jos Gilbert. Présentement, le Club compte 207 membres, dont 140 possèdent une assurance de groupe.

Le premier recruteur pour l'assurance fut Emile Fleury alors que le recruteur actuel est Joseph-Arthur Larouche.

Le Club a occupé plusieurs locaux depuis sa fondation; depuis 1978 il s'est aménagé une salle dans le Centre communautaire avec la collaboration de nombreux bénévoles. Le Club loue cette salle à des familles pour des réceptions dans le temps des Fêtes, ce qui l'aide à financer ses activités. Le Club fournit également la salle pour les repas après des funérailles et ce, gratuitement. Les responsables du Carnaval utilisent également cette salle gratuitement pendant une semaine, pour leurs activités.

Le Club organise de nombreuses activités pour ses membres: tournois de dards, de billard, de poches, parties de cartes et offre des trophées aux gagnants.

Le Cercle des Fermières

C'est vers 1935 que le Cercle des Fermières fut fondé à Saint-Coeur-de-Marie avec un premier conseil composé de: Lucienne Claveau, présidente; Mme Émile Fleury, vice-présidente; Mmes Gaudias Gaudreault, Johnny Blackburn, Jean Bergeron et Alfred Lebel, conseillères. Rose-Hélène Girard agissait comme secrétaire et M. le curé Abel Simard, comme aumônier.

Le Cercle des Fermières a joué un rôle important à Saint-Coeur-de-Marie depuis sa fondation, d'ailleurs, on faisait appel aux Fermières pour les oeuvres paroissiales et à bien d'autres occasions.

Le Cercle a toujours été responsable d'activités nombreuses pour ses membres et souvent pour toute la population: soirées de bazar, parties de cartes, voyages organisés, bingos, expositions, sans oublier des cours de tissage et du travail au métier.

Aujourd'hui, le Cercle des Fermières est bien vivant, et continue la tradition d'être au service de la communauté.

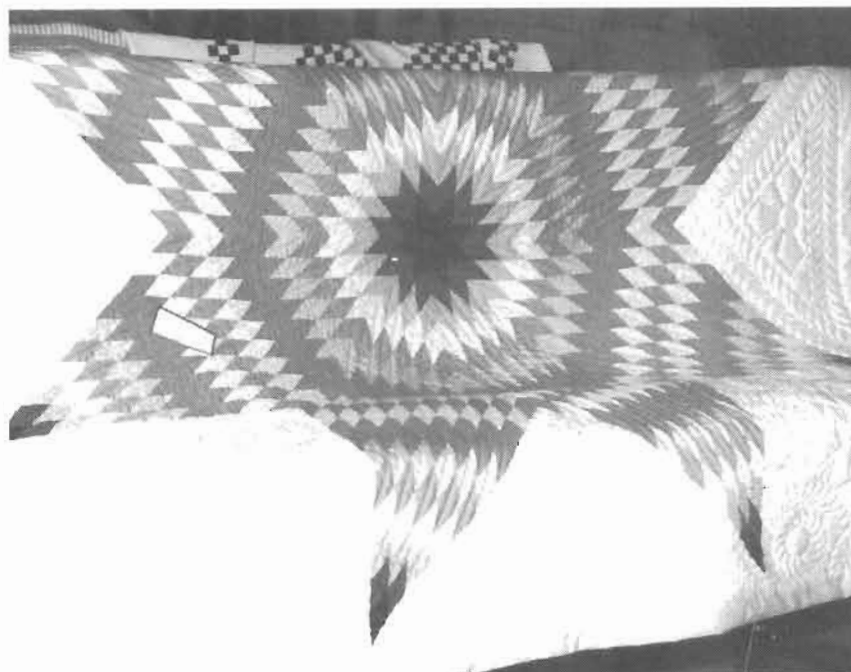
Lors de la grande exposition de 1979, pour tous les Cercles du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Cercle de Saint-Coeur-de-Marie s'est classé premier avec les travaux suivants:



Un groupe de jeunes filles de Saint-Coeur-de-Marie en retraite fermée à Chicoutimi. 1ère rangée: Yvonne Dorval, Madeleine Bouchard, le Père prédicateur, Jeannine Tremblay et Rolande Tremblay; 2e rangée: Lucille Larouche, Pierrette Bouchard, Rolande Tremblay, Pierrette Larouche et Paquerette Dallaire; 3e rangée: Jeanne-d'Arc Boily, Rose-Aline Bouchard, Raymond

Fortin et Gilberte Bouchard; 4e rangée: Inconnue, Antoinette Blackburn, Antoinette Fleury, Gaby Savard et Lucile Bouchard; 5e rangée: Aldéa Fleury, Georgette Néron, Mireille Larouche, Bélangère Potvin, Inconnue, Marguerite-Marie Roy, Marguerite Fortin, Juliette Maltais, inconnue, Normande Bouchard, Jeannine Larouche et Cécile Simard.

Poncho (Expo de Québec): Claudette Pilote
Centre de table (broderie): Gisèle Goulet
Macramé (murale): Gaby Michaud-Desbiens
Blouse et pantalon (ensemble): Gertrude Duperré
Tenture de chambre (tissage): Éliette Lapointe
Nappe (tricot au crochet): Antoinette Fleury
Chandail à la broche (Expo de Québec): Lucette Larouche.



Courte-pointe réalisée par Mme Gaby Desbiens, en 1979; ce travail à la main a nécessité 6 mois d'ouvrage.

La Jeune Chambre

La Jeune Chambre de Saint-Coeur-de-Marie a été fondée en 1971 et son premier président fut Régis Gaudreault. Cependant, pour des raisons inconnues, elle ne fonctionna que quelques années.

Les activités reprurent de nouveau en 1979 alors que Maryse Gaudreault fut élue à la présidence. Elle était alors assistée de deux vice-présidents, Michel Larouche et Régis Gaudreault; et des directeurs suivants: Hélène St-Amant, Roseline Savard, Denis Tremblay, Jocelyn Fleury et Claude Maltais.

La première préoccupation du groupe fut de recruter des membres et d'amasser des fonds pour l'administration. Leurs efforts furent récompensés puisque l'année se termina avec 50 membres et un compte de banque assez bien garni.

Au cours de cette année, la Jeune Chambre travailla en particulier sur le projet d'une "halte touristique" qui, malheureusement ne se concrétisa pas. La Jeune Chambre participa à des campagnes d'embellissement dans le milieu et reprit les cours d'art oratoire pour ses membres, de même qu'elle parraina quelques projets de Canada-Travail.

Pour les succès de cette année-là, la Jeune Chambre de Saint-Coeur-de-Marie reçut trois trophées: celui de la meilleure Chambre et pour le meilleur recrutement au niveau régional, de même qu'un trophée au national pour la "fondation par excellence".

En 1980, c'est Jocelyn Fleury qui accède à la présidence. Parmi les activités de cette année-là, mentionnons la création d'armoiries pour la municipalité, des démarches pour un CLSC, la participation à l'organisation du Centenaire et à la souscription Claude St-Jean de même qu'un concours sur l'environnement.

André Blackburn succède à Jocelyn Fleury en 1981... le manque de motivation des membres et le peu de disponibilité des personnes ressources fait dépérir la Jeune Chambre... qui disparaît alors.



Le maire Clément Fleury couronne la Reine du Carnaval, Madeleine Larouche Dans l'ordre, Ernest Larouche, Clément Fleury, la Reine Madeleine, la duchesse Marie Harvey, Stanislas Fleury, Albert Larouche et Noël Bouchard.



Couronnement de la 1ère Reine des loisirs, Bibiane Gilbert, fille de Jos. Gilbert; il s'agissait alors de la reprise des festivals d'hiver.



Le concours du "Plus bel homme" qui a couronné Omer Bouchard. Dans l'ordre, Denis Dufour, Rémi Larouche, Desneiges Larouche, Omer Bouchard, Normande Bouchard, Gilles Goulet et Pierre Van Doesberg.



Ghislain Maltais, élu "Personnalité de l'Année" reçoit une plaque-souvenir de Rémy Gaudreault.

Semaine histo-culturelle 8 au 15 août 1976

C'est au cours de l'été 1976 que deux jeunes du village, Michel Bouchard et Doris Larouche, décidèrent de rendre plus intéressantes des vacances sans travail. Dans le but de promouvoir la culture, l'histoire et le tourisme, ils organisèrent une "semaine histo-culturelle", du 8 au 15 août, au Couvent Notre-Dame-de-l'Île (couvent démolé par la suite).

Ce projet, organisé avec de nombreux bénévoles, comprenait trois parties: une exposition d'antiquités, des spectacles au café-terrasse avoisinant et un souper de clôture agrémenté d'une parade de mode.

Toutes les maisons du village et de la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie furent visitées dans le but d'y trouver des objets ou meubles anciens; la récolte fut surprenante. De fait, on réussit à remplir trois grandes salles du Couvent.

La première salle appelée "Salle Lionel Cinq-Mars", en l'honneur d'un médecin qui se dévoua à Saint-Coeur-de-Marie; cette salle contenait les pièces de verrerie, de porcelaine, d'argenterie, les tableaux, pièces d'art et meubles anciens. La deuxième salle, "Salle Henri Cimon", en l'honneur du premier missionnaire, renfermait les trésors et objets religieux. Enfin, la troisième salle, la "Salle Joseph Fleury", en l'honneur du fondateur de Saint-Coeur-de-Marie, représentait l'intérieur d'une maison Mistoukoise dans les années vingt.



Révérènde Mère Marie-des-Lys (personnifiée par Doris Larouche). À remarquer la reconstruction presque exacte d'une classe de 1929.

Un café-terrasse situé sur le terrain du Couvent, accueillait les gens du village; on y servait diverses tisanes et cafés. On trouvait également sur le terrain, une quinzaine d'instruments aratoires d'antan.

Cette semaine se termina par un souper communautaire au Centre Sportif Mistouk, où on présenta une parade de mode de vêtements anciens.



Cette semaine d'activités fut une réussite complète et fut très appréciée de toute la population.

En 1977, Michel Bouchard et Doris Larouche récidivèrent avec la présentation du projet "Le Couvent 1929". Bénéficiant cette fois d'une subvention du Gouvernement fédéral de \$ 11,083., ils embauchèrent sept étudiants pour une période de dix semaines.

Ce projet a grandement suscité l'admiration et l'intérêt des Mistoukois par son originalité et sa reconstitution historique. Après quatre semaines de recherches intensives sur le Couvent 1929, on reconstitua six pièces: le parloir, la chapelle, la salle de classe, le réfectoire, le salon et le bureau de la Supérieure.

Les étudiants et étudiantes qui personnifièrent les personnages de 1929 furent: Mère Marie-de-la-Salette (Diane Savard); Mère Marie-des-Lys (Doris Larouche); Mère Marie-Gabriel-de-l'Annonciation (Francine Larouche); Mère Marie-de-l'Alverne (Dany Gauthier); Mère Marie-François-Xavier (Johanne Larouche); M. le curé Abel Simard (Serge Maltais, d'Alma) et Jos. Connaissant, personnage fictif (Michel Bouchard).

Ce travail d'animation touristique et historique avait demandé des efforts considérables aux étudiants mais chacun avait cependant réussi à se retremper dans l'atmosphère d'antan.

Au Couvent 1929

Le visiteur entre par le parloir où Mère Marie-de-la-Salette explique la visite du Couvent et souligne les faits marquants de 1929. Le visiteur se rend ensuite à la chapelle où M. le curé Abel Simard sermonne les femmes aux épaules dénudées et les hommes qui paraît-il, dansent les fins de semaine. On se rend ensuite à la salle de cours où, au son de la cloche, Mère Marie-des-Lys enseigne le petit catéchisme, l'histoire et le géographie. Au réfectoire, Mère Marie-Gabrielle-de-l'Annonciation présente au visiteur son lieu de travail, le menu de 1929 et les divers ustensiles domestiques du temps.

L'époque sous-économique de 1929 se retrouve au salon où Mère Marie-de-l'Alverne présente les pièces d'antiquité, les films muets et les photographies de l'époque.

Enfin, le bureau de la Soeur directrice, Mère Marie-François-Xavier, qui reçoit les visiteurs dissipés et où corrections et béatitudes se succèdent.

Jos. Connaissant, personnage fictif, va de salle en salle, racontant des anecdotes du temps passé.

En 1977, ce projet accueillit 2,994 visiteurs dont plus de 50% de l'extérieur de la région et environ 30% du village même de Saint-Coeur-de-Marie. Ce fut un véritable succès.

À noter que plusieurs visiteurs de l'extérieur se sont souvent fait prendre à cette animation touristique. En effet, certains visiteurs ont réellement cru visiter un couvent encore habité par des religieuses... alors que tout n'était que théâtre.



Une jeune artiste Claude Tremblay, fille de Jean-Paul, qui s'est taillée une belle renommée dans toute la province.



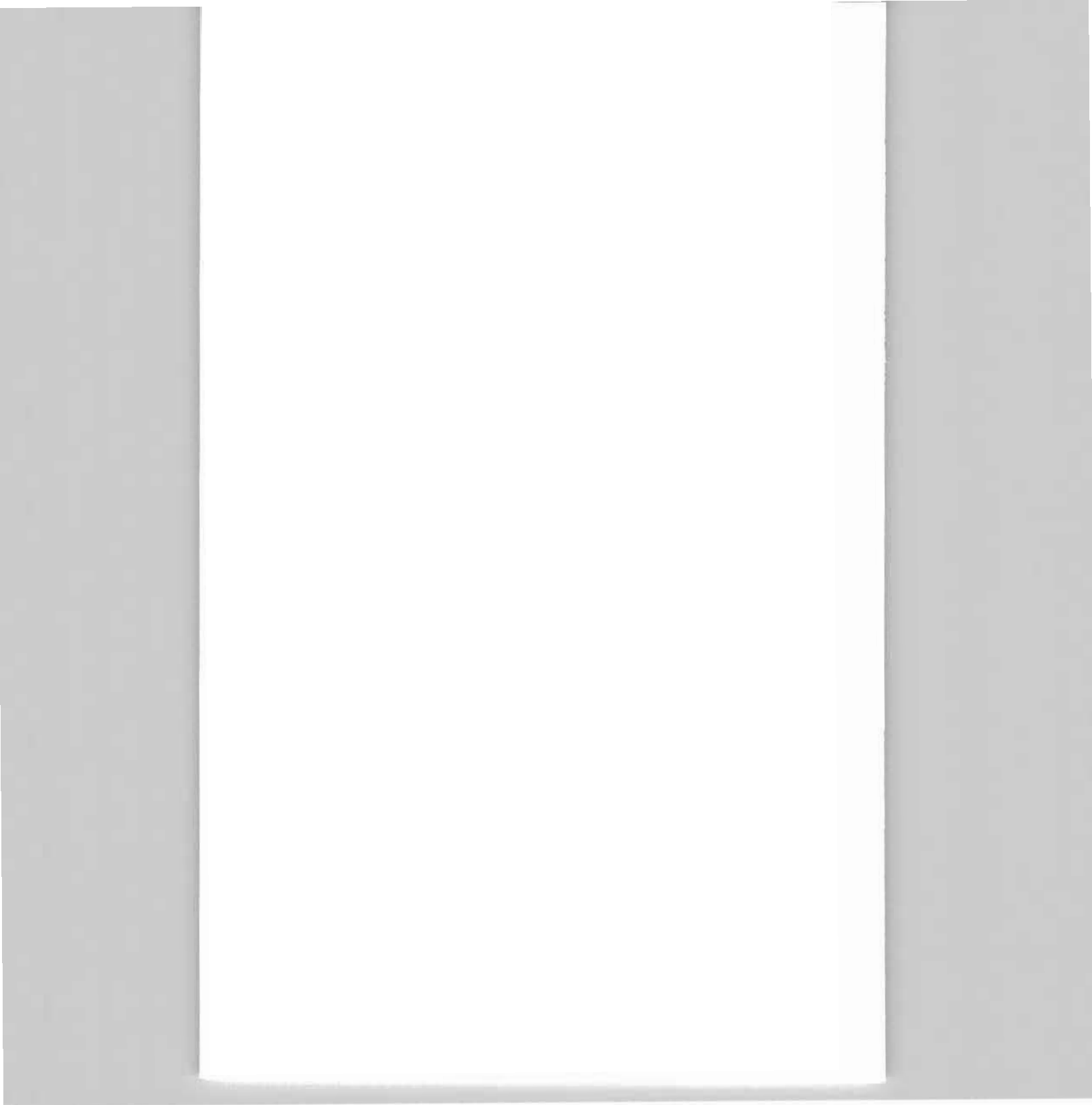
Mme Laurence Bouchard, présidente de la Fédération des Clubs Québécois Saguenay-Lac-Saint-Jean de 1979 à 1981 et présidente de la Société Nationale des Québécois Saguenay-Lac-Saint-Jean de 1980 à 1982. Elle fut également membre du Comité provisoire pour l'implantation d'un CLSC au Lac-Saint-Jean (Le Norois) en 1980 et vice-présidente du Comité régional de Radio-Québec au Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais, en 1981 et 1982.



Le cercle de Saint-Coeur-de-Marie s'est mérité le premier prix d'artisanat au congrès régional des Fermières du Saguenay-Lac-Saint-Jean à Normandin le 22 mai 1978.

Les caprices du lac Saint-Jean





Les caprices du lac Saint-Jean

Les premiers arrivants à Saint-Coeur-de-Marie en 1882 avaient déjà constaté, à plusieurs reprises, que le lac Saint-Jean était des plus capricieux, particulièrement lors de la crue des eaux du printemps, alors qu'on signalait sur les rives du lac Saint-Jean des inondations plus ou moins importantes.

En effet, en 1883, on relève dans des documents officiels du Gouvernement, "une somme de \$5000. du Ministère des Travaux publics pour "l'élargissement de la Décharge" et "réparation à la glissoire". Le problème de l'élargissement de ce qu'on appelait "la gorge" de la Grande-Décharge, passage étroit à la sortie du lac, était d'importance pour tous les établissements agricoles riverains du lac et en bordure des cours d'eau qui s'y déversaient.

Le principal obstacle à la crue normale des eaux du lac Saint-Jean fut d'abord les écluses construites sur la Petite-Décharge pour faire passer le bois dans la "dalle" construite par Damase Boulanger, fondateur d'Alma.

Voici d'ailleurs ce qu'on lisait à ce sujet dans le "Réveil du Saguenay" en 1880:

"L'entrée de la Petite-Décharge, très large au niveau des eaux hautes, avait été rétrécie par des barrages fermant les canaux secondaires et réduite à la largeur du lit principal de la rivière, lui-même fermé par une écluse pour amener le courant à se diriger vers l'ouverture de la glissoire. "La Petite-Décharge, écrit l'ingénieur Guérin, à la suite d'une enquête sur les lieux, comprenait autrefois cinq branches, dont quatre et une partie de la cinquième ont été fermées par des barrages".

Dans ces conditions, l'évacuation du surcroît d'eau apporté par les affluents du lac Saint-Jean au printemps était singulièrement retardée et prolongeait la durée du débordement de ces eaux sur les terres basses; c'est pourquoi les inondations du printemps retardent considérablement, empêchent même la culture sur de grandes étendues de terres autour du lac... ce qui est une perte immense pour les colons, car les terres inondées sont généralement les plus fertiles.

... il est certain que ces deux décharges (qui embrassent l'île d'Alma) n'offrent pas un passage suffisant dans le temps de la crue des eaux le printemps."

Le Gouvernement, cédant aux demandes de Sa grandeur Mgr Racine et du député du comté, M. Cimon, fit faire en 1881 quelques travaux pour

élargir la partie la plus étroite de la Grande-Décharge afin d'augmenter le débit des eaux du lac. Il fut alors dépensé une somme de 6 003,16 \$ pour l'achat d'une machine à vapeur, de trois perforateurs à vapeur, un perforateur non mû par la vapeur, une batterie électrique, etc. pour faire certaines constructions indispensables et pour faire sauter par la mine 400 verges cubes de roc.

On retrouve plus loin, dans les Archives Nationales du Québec, les notes suivantes sur le même sujet:

“Au commencement de l’hiver 1883, les conseils des différentes municipalités adressèrent, par l’entremise du député actuel, M. J.-A. Gagné, des requêtes à Sir Hector Langevin, ministre des Travaux publics, pour lui demander de faire continuer et terminer le plus tôt possible les travaux commencés... Le Gouvernement fit voter le même hiver une somme de \$5,000. pour la continuation de ces travaux. Il accorda une autre somme de \$1,000. en 1885 et \$5,000. l’hiver suivant.

Nous croyons devoir faire remarquer que l’on ne travaille pas à creuser le lit de la Décharge, mais seulement à l’élargir, afin de ne pas faire baisser le niveau du lac l’été. Jusqu’à présent on a enlevé environ 32,900 verges de roc solide et l’on a élargi la Décharge d’environ 57 pieds. On calcule qu’il reste encore 100,000 verges cubes de roc à enlever pour terminer les travaux. Les travaux faits jusqu’à ce jour ont déjà produits de bons résultats, et les inondations du printemps durent certainement moins longtemps... En complétant l’élargissement de la Grande-Décharge, on livre à l’agriculture plus de 30,000 acres de terres fertiles.”

Ces détails donnent une idée de la nature et de l'importance de ces travaux. Les victimes de l'état de chose qu'on voulait corriger par ce moyen, mieux placées que les autres pour en juger, reconnurent que l'élargissement de la "gorge" de la Grande-Décharge ne pouvait pas compenser l'obstruction du large déversoir qu'était la Petite-Décharge au naturel. Des démarches furent faites pour obtenir l'enlèvement des barrages nuisibles. Dans l'été de 1886, l'ingénieur Thomas Guérin fut chargé par le Gouvernement de faire enquête sur les lieux. Les constatations et les conclusions de cette enquête sont très élaborées et accompagnées de calculs précis sur ce qu'il y avait à faire pour solutionner le problème des inondations prolongées dont on avait à souffrir. Elles sont condensées dans une lettre de l'ingénieur en chef F. Perley présentant le rapport de Guérin au ministre des Travaux publics, le 23 avril 1887. Quelques extraits de cette lettre méritent d'être cités, M. Guérin... décrit les embouchures du lac et les obstructions qui s'y rencontrent... et il rapporte que les barrages de la Petite-Décharge élèvent le niveau du lac de cinq pieds de plus que s'ils n'existaient pas.

"Les cultivateurs des bords du lac se plaignent que leurs terres sont constamment inondées durant la crue des eaux et qu'ils ne peuvent pas les ensemercer en temps convenable... ce qu'ils attribuent aux barrages de la Petite-Décharge." Après avoir mentionné les constatations à l'appui, l'ingénieur continue: "Si l'on enlevait les barrages il n'y aurait plus que des crues excessivement hautes qui pourraient submerger ces terrains. Depuis quelques années le ministère a commencé l'élargissement de la Grande-Décharge afin d'augmenter son débit, mais... il est clair qu'on ne retirera que peu de bénéfices des travaux de la Grande-Décharge si on ne les fait pas sur une large échelle."

Perley expose ensuite le problème. "Les barrages furent construits pour faciliter le flottage du bois, à une époque où il y avait peu de colons autour du lac et où la culture était de peu d'importance mais depuis, il s'est produit une grande affluence de colons vers cette région, et l'on se demande aujourd'hui quel est le plus important pour le pays, le commerce du bois qui existe et n'ajoute rien au développement de la contrée, ou le bien-être et la prospérité d'un peuple établi autour du lac et dont les efforts et les labeurs augmentent l'importance de cette partie du Canada." Et il conclut: "il ne me semble pas nécessaire de maintenir ces barrages à leur niveau actuel et je crois qu'on peut les abaisser, si on ne veut pas les faire disparaître complètement, de manière à ramener le lac à son niveau original et à prévenir ainsi les inondations dont on se plaint."

On continua cependant à entretenir et à réparer ces barrages et leurs accessoires. Dans son rapport du 5 novembre 1889, l'ingénieur Ross, alors surintendant de ces travaux, écrit entre autres: "le barrage no 3 a été reconstruit et la grande pile d'ancrage qui fut construite en 1887-1888, près de l'entrée de la glissoire a été allongée de 91 pieds. La maison où réside le chef de la glissoire et la maîtresse-estacade sur une longueur de 103 pieds ont été réparées."

* *
*

Une notule du PROGRÈS DU SAGUENAY du 31 mai 1888 nous apprend que "l'élargissement de la Grande-Décharge est définitivement abandonné et ordre a été donné de transporter tous les outils."

Revenant sur le sujet en janvier 1889, le même journal donne quelques détails qui ne manquent pas d'intérêt.

"Ces travaux, qui ont employé tant de monde au Lac-Saint-Jean depuis une dizaine d'années, sont définitivement abandonnés. La semaine dernière le gouvernement fédéral a fait transporter de la Décharge à Chicoutimi les deux engins qui servaient à ces travaux. Le plus gros

de ces engins était traîné par six chevaux et l'autre par quatre chevaux. On a pris 18 jours à faire le trajet."

*
*
*

On peut donc dire sans hésiter que, premièrement, le lac Saint-Jean a toujours inondé les terres riveraines lors de la crue des eaux du printemps et, deuxièmement, les barrages érigés sur la Petite-Décharge pour le flottage du bois avaient déjà haussé le niveau du lac Saint-Jean d'environ 5 pieds, augmentant ainsi les inondations des terres des colons lors de la crue des eaux du printemps et également retardant le départ des glaces du lac Saint-Jean et le début des semences.

Le barrage d'Isle-Maligne

La construction de la centrale hydro-électrique à l'Isle-Maligne et la construction de sept autres barrages en bordure du lac pour maintenir le niveau du lac à un maximum de 17,5, a certes été un facteur dominant, sinon le "grand coup" qui a fait déborder le vase.

En effet, dès la première année d'opération de la centrale d'Isle-Maligne, alors que seulement quelques turbines étaient en opérations, le niveau du lac Saint-Jean était déjà monté à 15,5 en attendant d'atteindre son point maximum à 17,5.

Il serait trop long de relater ici toutes les intrigues qui se sont jouées pour en arriver aux résultats que nous connaissons au sujet de ces inondations. On peut en lire les détails complets dans l'histoire publiée par Mgr Victor Tremblay, intitulée LA TRAGÉDIE DU LAC-ST-Jean.



Panorama des barrages de la Grande-Décharge.

Qu'on nous permette seulement de faire un bref résumé des principaux événements qui ont eu une importance considérable sur le développement agricole de Saint-Coeur-de-Marie.

Historique

La question de harnacher le lac Saint-Jean pour produire de l'électricité remonte à plusieurs années déjà.

Dès 1911, un groupe de financiers faisait des instances auprès du Gouvernement pour obtenir le droit de barrer la Grande-Décharge et d'élever le niveau du lac Saint-Jean.

A la première nouvelle du projet, les cultivateurs s'émurent et comprenant que le maintien du lac au niveau des hautes eaux devrait nécessairement causer des torts incalculables aux particuliers et à la région, ils intervinrent et, tout en approuvant le barrage de la Décharge à l'Isle-Maligne, ils s'opposèrent énergiquement au relèvement du niveau du lac.

On forma alors le "Comité de Défense des Cultivateurs lésés du Lac-Saint-Jean", représentant 311 des cultivateurs lésés; ce comité était composé comme suit: président, M. Onésime Tremblay, de Saint-Jérôme; secrétaire, M. Irénée Duguay, de Saint-Méthode; assistant-secrétaire, M. Antoine Tremblay, de Saint-Augustin. Les directeurs étaient MM. Joseph Duguay (Saint-Méthode); Adélarde Perron (Saint-Prime); Antoine Tremblay (Roberval); Edouard Girard (Chambord); Basile Maltais (Saint-Gédéon); Thomas Fleury (Saint-Coeur-de-Marie) et Léon Rousseau (Sainte-Monique).

En 1915, nouvelles instances des financiers et nouvelles protestations des cultivateurs. Cette fois, une requête, adressée aux deux gouvernements (fédéral et provincial) fut signée par la presque totalité des contribuables du comté, approuvée par tous les conseils municipaux, moins un, et réapprouvée par les deux Conseils de comté (divisions nos 1 et 2). Cette requête ne s'opposait pas au développement du pouvoir hydraulique, mais au projet d'élever le niveau du lac. Le mémoire qui l'accompagnait précisait ainsi les exigences des cultivateurs: "Ne suffirait-il pas d'écluser la Décharge (à l'Isle-Maligne) de manière à conserver quelques pieds de niveau la chute la plus voisine du lac?... c'est là ce que nous demandons."

De 1915 à 1923, le projet sembla dormir. Mais soudain on apprit que sa réalisation était décidée... et les travaux commencèrent. Dimanche comme semaine, ils furent poursuivis sans relâche, au milieu d'un vacarme infernal de sirènes, de broyeurs de pierre, de grues, de machines énormes et d'explosions; le ciment arrivait par centaines de chars et s'entassait avec le fer et le granit dans le barrage géant. Jamais on n'avait vu rien de semblable. Des milliers d'étrangers de toutes races et de toutes moeurs avaient envahi la plâ-

ce; ils arrivaient ou repartaient par convois entiers... La Compagnie avait lancé le cri: "C'est un nouveau Montréal que nous bâtissons-là"... et, avec une hâte fiévreuse, on bâtissait, on construisait...

De leur côté, les cultivateurs, soupçonnant dans cette entreprise la réalisation du plan qu'ils avaient toujours redouté et combattu, attendaient avec anxiété la fin des travaux.

À plusieurs reprises ils firent part à l'honorable Émile Moreau, député du comté, des graves appréhensions qu'ils entretenaient. Toujours celui-ci leur déclara que leurs craintes n'étaient que pures chimères et que le lac ne serait jamais élevé au-dessus du point 7.0 de l'échelle de Roberval. Par des déclarations publiques, par des lettres adressées à plusieurs curés pour être lues à leurs paroissiens, et répétant le plus clairement du monde cette mensongère affirmation, l'honorable député du comté réussit à rassurer les cultivateurs... ou du moins à les endormir, et il n'y eut pas de protestations.

Au mois de juin 1926, les travaux étaient terminés et la Compagnie, se prévalant d'un contrat vieux de décembre 1922 (et signé par l'hon. Émile Moreau lui-même) fermait les pelles des écluses...

Le lac commença à monter à la fin de juin; le 6 juillet, le niveau des eaux avait à peu près atteint le point 15.5, où il fut maintenu par la suite jusqu'à l'automne.

Cette fois, les craintes des cultivateurs étaient fondées... Des pâturages, des prairies, des champs ensemencés, des bois, étaient envahis par le flot destructeur; les rivières débordaient partout, les eaux étant refoulées sur des longueurs de 8, 10, 12 milles. La Compagnie s'installait ainsi sans permission et sans avis sur des terres qu'elle n'avait ni acquises, ni demandées; elle dévastait des centaines de propriétés privées.



Voici comment paraissait une terre cultivée à Saint-Coeur-de-Marie, sur les bords du lac Saint-Jean... avant 1926.

Après plusieurs voyages à Québec où on présenta de nouvelles requêtes, lettres, recommandations, appuis de toutes sortes, on recut toujours la même réponse: la Compagnie est dans son droit; il n'y a rien à faire.

La population s'alarmait de plus en plus. L'eau était toujours là; les récoltes atteintes par l'inondation prolongée et l'infiltration étaient irrémédiablement perdues, les bois commençaient à jaunir... pas un mot d'explication n'avait encore été donné aux victimes.

Une pétition fut signée par tout le comté, protestant contre l'état de crises, exigeant expressément le retour du lac Saint-Jean à son niveau normal et la restitution des terres à leurs propriétaires légitimes. Les conseils municipaux appuièrent de toutes leurs forces cette requête; les deux Conseils de comté l'appuièrent à leur tour et chargèrent une nouvelle délégation d'aller à Québec la présenter et la soutenir.

Les délégués furent reçus les 17 et 18 septembre par l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre; l'hon. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture; M. N.A. Davis, président de la Compagnie Duke-Price; Maître Aimé Geoffrion, à la fois avocat de la Compagnie et aviseur du Gouvernement dans cette affaire; l'ingénieur en chef et deux autres personnalités en vue de la Compagnie.

Dans cette inoubliable et douloureuse entrevue, les ministres s'entêtèrent à refuser obstinément de faire droit aux réclamations des délégués. Après toutes ces démarches (dont pas un seul journal n'avait dit un mot), les cultivateurs, convaincus de l'"antipathie" et des "mauvaises dispositions" des ministres à leur égard, décidèrent de faire appel à l'opinion publique (les journaux du temps regorgent de déclarations, de reportages et autres, les uns favorables et les autres entièrement en faveur de la Compagnie).

Revenant à ces entrevues des 17 et 18 septembre, rappelons certaines déclarations qui démontrent jusqu'à quel point on se fichait des cultivateurs lésés.

Avec le plus grand sérieux du monde, les ministres disaient aux cultivateurs: "Mais prenez donc une injonction pour arrêter les travaux." — Et les travaux étaient déjà terminés et le lac monté depuis plusieurs mois.

Plus cynique que les autres, M. Galipeault imposait à une délégation (le 10 février 1927) un long discours où il disait en raisonnement plein de justice et d'à propos: "Ce n'est pas pour vous autres que cette Compagnie est venue au Lac-Saint-Jean; c'est pour faire de l'argent... et plus elle aura d'avantages, plus elle en fera."

C'est ainsi que nos ministres ont compris l'affaire du Lac-Saint-Jean.

Pas un seul n'a eu assez de cœur pour dire aux cultivateurs lésés un mot de consolation; M. David en a eu assez peu pour s'amuser de leurs souffrances et en faire avec désinvolture le déshonorant aveu.

En toutes circonstances, les ministres, quels qu'ils fussent, se sont montrés favorables à la compagnie spoliatrice et hostile aux cultivateurs lésés; ils ont pris parti pour l'injuste agresseur contre les "victimes", et cela en connaissance de cause... C'est trop dire ouvertement jusqu'à quel point on méprise les artisans de la terre, les humbles, lorsque leurs droits heurtent les prétentions des gros financiers pour que ces Canadiens-Français de cœur et d'âme n'en ressentent pas un amer et déprimant contrecoup.

Les dégâts de l'inondation

Peu de gens peuvent se faire une idée exacte de l'étendue et de l'importance des dommages causés par l'inondation autour du lac Saint-Jean.

Le nombre de propriétaires lésés fut de plus de 400; le nombre de lots affectés par l'inondation de 1928, qui pourtant n'a pas dépassé le point 15.5 fut de 851. L'élévation des eaux du lac au point 17.5 devrait, avec l'infiltration qui suivra nécessairement le maintien des eaux, affecter 1 100 à 1 200 lots.

Voici des constatations faites en octobre 1926, alors que le lac n'avait pas dépassé le point 15.5.

Laissant de côté les dommages considérables causés aux terres dans les autres municipalités autour du lac Saint-Jean, voici ce qu'on disait des inondations à Saint-Coeur-de-Marie:

"Dans Saint-Coeur-de-Marie (Canton Delisle), l'eau couvre une grande étendue de la meilleure terre; mais les terrains sont acquis depuis longtemps par la Quebec Development (l'histoire de l'expropriation de ces terres sera connue un jour) et l'inondation ne s'étend guère au-delà de ce qui était prévu. On constate toutefois que souvent le nouveau rivage se désagrège, qu'en certains endroits l'eau pénètre dans des coulées et séparent les terres en morceaux isolés. Des propriétaires sont forcés de faire une tournée de 6 milles pour atteindre une partie de leur récolte ainsi isolée. Va-t-on leur construire des ponts? Il y a en tout 55 lots d'affectés, dont 5 ou 6 touchent au lac."

Sans vouloir assurer que tous les lots achetés par la Quebec Development sont également ceux qui ont été inondés, voici la liste des lots possédés par la Quebec Development et qu'elle revendait, le 19 août 1924, à la Cie Duke-Price, en prévision de la construction du barrage d'Isle-Maligne... et par conséquent de la hausse du niveau du lac Saint-Jean.

À titre documentaire, nous donnons ici la liste des unités vendues

dans le Canton Delisle par la Quebec Development dont elle avait acquis les droits par lettres patentes de la Oyamel en 1914, avec en plus ce qu'elle avait acquis par la suite:

Rang I, Canton Delisle: Partie 7, 8, 9, 10, 11, 12a; Lots 12b, 35, 36, 37; Partie 38a, 38b, 39, 40, 41, 42, 43, 44; Lots 45, 46, 47, 48, 49;

Rang II, Delisle: Partie 12, 13, 14a, 14b, 15a; Lots 15b, 16; Partie 17a, 17b; Demie 18a, Lot 18b; Partie 19, 20a, 20b, 21, Lot 22; Partie 23, 24, 25, 26a, 27a, 27b, 27c; Lots 28a, 28b; Partie 28c, 29, 30a, 30b, 30c; Lots 31a, 31b; Partie 32a, 32b; Lot 32c; Partie 33a, 33b, 34a, 34b, 34c, 35, 36; Lot 37; Partie 38;

Rang III, Delisle: Partie demie Sud 17, 18, 19a, 19b, 19c, 20, 21, 22, 27a, 29b, 30a, 30b; Lots 30c, 30d, 31a; Partie 31b, 32a, 32b, 33b, 35b, 36; Lot 37; Partie 38, 39;

Rang IV, Delisle: Partie 36, 37, 38.

Pour sa part, la corporation municipale du Canton Delisle, représentée par M. Arthur Larouche, cultivateur et maire; M. Charles Potvin, cultivateur et conseiller; M. Xavier Larouche, cultivateur et secrétaire-trésorier ainsi que M. Thomas Fleury, cultivateur, ce dernier à titre de contribuable, et par l'entremise du Notaire J.-A. Gingras, d'Alma, faisait une mise en demeure à la Quebec Development en date du 24 août 1923, relativement aux dommages que pourraient causer aux biens de la municipalité les travaux à la Grande-Décharge.

On lit entre autres dans cette mise en demeure:

QUE comme conséquence de cette inondation il faudra faire, dans les limites du territoire de ladite municipalité, des changements ou substitutions de chemins publics, de ponts, de traverses, etc., modifier le parcours actuel de l'aqueduc en maints endroits et faire encore autres ouvrages;

QUE toutefois les comparants sont tenus de mettre en demeure, et par les présentes mettent en demeure la Quebec Development Company:

- a) de ne faire aucun changement ou substitution de chemins publics, ponts, traverses, etc., dans les limites du territoire de ladite municipalité sans le consentement exprès de celle-ci;*
- b) de ne faire, sans le même consentement bien exprimé, aucun changement, ouvrage ou travaux qui pourraient être de nature à affecter le système d'aqueduc existant actuellement ou qui pourrait alors exister dans les limites du même territoire, ou qui pourrait léser en aucune manière tous ou aucun des droits, titres et intérêts de ladite municipalité;*

c) QU'à défaut par la Quebec Development Company de se conformer à la présente mise en demeure, les comparants la tiendront responsable de tous dommages ou préjudices soufferts et à souffrir, en capital, intérêts et frais.

Les dommages prévus par la municipalité en 1923 furent constatés en 1937, alors que trois estimateurs reconnus par la Duke-Price écrivaient ceci:

Saint-Coeur-de-Marie, 5 octobre 1937

Province de Québec,
Municipalité de Canton Delisle
Comté de Lac-Saint-Jean.

Nous soussignés, Pierre Bergeron, Osias Tremblay et Alphonse Fortin, demeurant respectivement à Jonquière, Saint-Bruno et Hébertville-Village, ayant agi pendant plusieurs années comme estimateurs pour la Duke Price Power Company Limited, et ayant visité à plusieurs reprises la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie, déclarons en toute foi, que nous avons constaté là, de plus grands dommages et un plus grand dénombrement que partout ailleurs au Lac-Saint-Jean.

En foi de quoi nous avons signé,

Alphonse Fortin
Pierre Bergeron
Osias Tremblay

Le 20 décembre 1958, à la suite des dégâts toujours de plus en plus considérables causés par les inondations, un groupe de cultivateurs adressa une demande au Gouvernement pour obtenir la construction d'un mur de soutènement afin d'arrêter l'érosion des berges (cette demande fut évidemment refusée).

La liste des signataires de la requête ne correspond probablement pas à la liste des 55 cultivateurs dont les terres furent inondées. Voici cette liste:

| Nom des propriétaires | Nos des lots | Rangs |
|-----------------------|---------------|-------|
| Fortunat Lavoie | 1/2 16-1/2 17 | 2 |
| Ernest Harvey | 17a-17b-17 | 2 |
| Gérard Lapointe | 17a-17b-22 | 3 |
| Édouard Brassard | 21 | 2 |
| Vincent Rousseau | 1/2 18-1/2 19 | 3 |
| Almas Desbiens | 14 | 2 |
| Henri Beaulieu | 15 | 2 |
| Eugène Larouche | 16 | 2 |
| Joseph Lavoie | 19 | 2 |

| | | |
|------------------------|--------------|---|
| Roland Gaudreault | 20 | 2 |
| Alfred Lebel | 10-11 | 2 |
| Léopold Harvey | 29a-29b | 2 |
| Elie Brassard | 31 | 3 |
| Léonce Bouchard | 32 | 3 |
| Alfred Renaud | 32 | 2 |
| Maurice Côté | 33 | 2 |
| Joseph Brassard | 29 | 3 |
| Émile Fleury | 23 | 2 |
| Henri Maltais | 1/2 34-35-36 | 2 |
| Arthur Bergeron | 35 | 3 |
| Gaston Maltais | 39 | 2 |
| Joseph Maltais | 38 | 1 |
| Gaudiose Gaudreault | 32 | 3 |
| Fernand Gaudreault | 25 | 2 |
| Jean-Joseph Gaudreault | 25 | 2 |
| Sylvio Fleury | 24 | 2 |

Voici comment le "Comité de défense des cultivateurs lésés" résumait la situation quelques années plus tard:

"L'on a généreusement calomnié notre attitude, l'on a prêté à nos démarches des intentions fausses; l'on a dénaturé nos demandes et nos intentions.

Eh bien, voici encore une fois ce que nous voulons.

NOUS VOULONS:

- 1. QUE le septième commandement du bon Dieu soit respecté;*
- 2. QU'on rende à leurs propriétaires et à l'agriculture les terres inondées illégalement et sans droit;*
- 3. QU'on répare promptement et complètement les dommages qu'on a causés par cette illégale et injuste inondation;*
- 4. QU'on efface des lois ce qui tend à légaliser la spoliation et à priver les cultivateurs de la protection qui leur est due;*
- 5. QUE les pouvoirs de la Grande-Décharge soient exploités dans la mesure de ce qu'ils peuvent rendre sans nuire à l'agriculture;*
- 6. Nous demandons que nos compatriotes nous aident.*

Voici, bien en résumé, l'histoire de cette tragédie qui laisse encore des traces aujourd'hui. Il y en aurait encore long à dire sur le sujet... Il est certain qu'il y manque des faits importants, intéressants, également qu'il y manque des noms qui auraient mérité d'être cités, mais il a fallu quand même se limi-

ter... car le dossier complet de l'inondation de 1926 compte plusieurs milliers de pages, dont la plupart en anglais.

La plupart des textes et rapports cités plus haut sur ce sujet ont été tirés des documents, journaux ou autres publiés entre 1926 et 1960.

La navigation

Le lac Saint-Jean, cette grande mer intérieure, servit longtemps de moyen de navigation entre les diverses municipalités érigées autour du lac Saint-Jean.

Pour leur part, les premiers colons arrivés à Saint-Coeur-de-Marie en 1882, n'avait d'autre moyen de traverser la Grande-Décharge pour se rendre à Alma, que d'utiliser des chaloupes et même des canots d'écorce, souvent à leurs risques et périls, à cause des rapides de la Grande-Décharge.



Entre Saint-Coeur-de-Marie et l'autre côté de la Décharge, les rapides étaient particulièrement violents, parsemés d'îles qui rendaient la traversée encore plus difficile.



Bien avant 1900, la navigation fut très active sur le lac Saint-Jean et c'est une des principales raisons qu'on invoquait continuellement lorsqu'on faisait des démarches pour obtenir les permis pour la construction du barrage d'Isle-Maligne: "lehaussement du niveau du lac Saint-Jean, — au point 10.0, disait-on alors, — va considérablement aider à la navigation sur le lac".

De fait, à cette période, le lac Saint-Jean était sillonné de nombreux bateaux à vapeur, la plupart appartenant à la "Cie de Navigation du Lac-Saint-Jean" dont les bureaux et le principal port d'attache étaient à Roberval. Ces bateaux à vapeur faisaient des arrêts à des endroits aussi surprenants que Saint-Félicien, Saint-Prime, Honfleur, Péribonka, Mistassini et Saint-Henri... si on se fie aux horaires de la Compagnie publiés dans ce temps-là.



Le vapeur MISTASSINI au quai de la Grande-Décharge.

Ce service de navigation sur le lac Saint-Jean a été réel et fort actif de 1888 (date de l'arrivée du chemin de fer) jusqu'en 1915 alors que la venue de l'automobile a rendu plus pratique la circulation par la route.

À certains moments, il y avait une vingtaine de bateaux à vapeur en activité sur le lac et parmi ces "coquilles de noix", plusieurs étaient des bateaux à vapeur respectables, par exemple le UNDINE et le MISTASSINI, paquebots luxueux accommodant facilement 300 passagers.

On peut aussi mentionner le LAC-ST-JEAN (surnommé "Barbeau" à cause de sa forme et de sa couleur noire); le PIONNIER, le ST-LOUIS, le PERREULT, le HONFLEUR, le DESBIENS, le MARIE-ALMA, l'ASHUAPMOU-CHOUAN, "moulin à scie flottant" et d'intéressants bateaux à voile comme le STELLA MARIS, le COQUETTE, le SAINT-JOSEPH, qui mesurait 50 pieds et probablement quelques autres.

Une grande partie de ces bateaux à vapeur, en plus de faire la navette

entre diverses municipalités autour du lac, faisaient également le transport des visiteurs entre l'hôtel de Roberval et un autre, construit sur l'île Beemer en 1889, par le propriétaire de l'hôtel de Roberval, M. H.-J. Beemer. On s'y rendait alors pour pêcher la ouananiche qui était alors en abondance dans la Grande-Décharge. On rapporte que, dans ce temps-là, des prises de plus de 10 et 12 livres n'étaient pas rares.

On appelait cet endroit de villégiature exceptionnel "l'Hôtel de la Grande-Décharge" (Island House); il paraît qu'on l'appelait aussi "Hôtel Ouananiche". Il est plus que possible que de nombreux citoyens de Saint-Coeur-de-Marie aient servi de guides aux nombreux visiteurs de cet hôtel. Chez nous, on appela toujours cet hôtel "l'Hôtel Beemer".

Selon les registres de cet hôtel, qui furent longtemps conservés mais qui ont été égarés par la suite, il y eût des noms célèbres qui ont signé ces registres: des premiers ministres, des princes, des présidents de compagnies importantes, la plupart des millionnaires, des ministres, des députés et d'illustres inconnus qui devinrent plus tard des hommes célèbres.

Evidemment que l'arrivée du chemin de fer à Roberval en 1888 a été le facteur dominant du succès de ces deux hôtels et même de la ville de Roberval, qui fut un temps reconnue comme la capitale du Royaume du Saguenay.

Le dernier survivant des bateaux à vapeur pour passagers et marchandises fut le PÉRIBONKA, qui a essayé de survivre mais qui a dû bientôt se retirer, faute d'emploi suffisant, en 1914.

Bien échoué dans la rade de Roberval, il devait être démoli par la grande crue de 1928.



L'hôtel de la Grande-Décharge (Island House).

L'hôtel de la "Grande-Décharge" est maintenant disparu; il fut abandonné par ses propriétaires quand la clientèle commença à diminuer et les vandales se chargèrent d'apporter ce qu'il en restait.

Quant aux nombreux bateaux à vapeur qui sillonnaient le lac Saint-Jean dans les années 1900, ils sont tous disparus les uns après les autres; il ne reste plus que les bateaux de la Compagnie Price qui servent à touer les "trains de pitounes", au moulin de Riverbend.

Il y a également, sur le lac Saint-Jean, de nombreux bateaux de plaisance qui ont leur port d'attache dans les nombreuses marinas autour du lac.

Le bac

Les premiers colons arrivés à Saint-Coeur-de-Marie traversaient la Grande-Décharge en chaloupe et en canot d'écorce, mais on espaçait les voyages à cause des dangers de la traversée, surtout lorsqu'il y avait quantité de marchandises à apporter.

C'est donc en 1883, à la suite de nombreuses démarches, appuyées par toute la population et les différents corps publics, que le gouvernement provincial accordait un octroi de 2 000 \$ pour la construction d'un "bac" et d'une barge pour relier les deux rives de la Grande-Décharge. Le "bac" servait pour traverser les voitures et chevaux ainsi que les grosses charges; lorsqu'il n'y avait pas de voiture à traverser, on se servait de la barge.

Cette traverse d'Alma à Saint-Coeur-de-Marie se trouvait vis-à-vis la route entre le 1er et le 3e rang de l'île d'Alma, route construite par le Gouvernement; ce dernier avait fait construire deux autres routes du côté de Saint-Coeur-de-Marie. Une première entre le rang de la Décharge et le rang de l'église; l'autre vis-à-vis celle d'Alma, qui partait de la rive nord de la Grande-Décharge et se rendait au chemin du rang de l'Église.

La "Providence"

Le "bac", qu'on appelait la PROVIDENCE, était formé de deux chaloupes de 31 pieds de longueur, reliées entre elles par des madriers de 12 pieds de longueur et de 2 pouces d'épaisseur. Le tout entouré d'une garde solide munie de 4 talets pour maintenir quatre rames d'une dizaine de pieds de longueur. Le "bac" pouvait facilement porter deux voitures attelées avec chevaux et leur charge.

Le service de la "traverse" — le bac et la barge — appartenait à la municipalité de Saint-Joseph d'Alma, mais en vertu d'une entente entre les deux conseils, ce fut la municipalité de Saint-Coeur-de-Marie qui en assura toujours l'administration. C'est en 1890 que la municipalité de Saint-Joseph

d'Aima céda ses droits de propriété à celle de Saint-Coeur-de-Marie "parce que c'étaient les colons de Saint-Coeur-de-Marie qui en avaient le plus besoin, qui les utilisaient davantage et administraient déjà le "bac" et la barge.

De 1884 à 1886, ce furent Joseph Fleury, père et fils, qui prirent soin de la "PROVIDENCE".

À sa séance du 8 novembre 1886, le conseil municipal de Saint-Coeur-de-Marie décidait que:

"Les vaisseaux construits aux frais du gouvernement provincial pour traverser la Grande-Décharge, soient donnés aux soins de MM. François Maltais et Alfred Rousseau et que M. François Gagné soit leur caution pour le temps et l'espace d'aujourd'hui au premier lundi de mars prochain, et que MM. Joseph Fleury, père et fils, soient déchargés de ces vaisseaux qui étaient à leurs soins."



Le bac et la traverse de la Grande-Décharge.

En même temps, Rousseau et Maltais s'obligeaient à se servir de la traverse pour passer toutes les personnes qui en auraient besoin, au prix suivants: 1- cinquante centins pour un cheval et sa charge; 2- vingt-cinq centins pour les extras; 3- dix centins par tête pour plusieurs ensembles. Toutefois, le fromage était transporté gratuitement et le postillon avait droit de priorité sur tout autre passager.

Généralement, il y avait quatre traverses par jour à part celles d'urgence; pour ces dernières, il fallait se servir d'un porte-voix (bourgot) fait d'écorce de bouleau très épais pour communiquer avec le conducteur du "bac" quand il se trouvait sur la rive opposée.

Le trajet

Suivons maintenant le "bac" dans ses traverses. À partir de Saint-Coeur-de-Marie pour l'Île d'Alma, le courant poussait pour ainsi dire le bac vers le large pour remonter ensuite en eau tranquille le long de la rive du côté d'Alma, voyage qui prenait environ 1/2 à 3/4 d'heure. Mais à partir d'Alma pour Saint-Coeur-de-Marie, il en était autrement vu la disposition des petites îles qu'il y avait dans la Grande-Décharge.

À partir du point de départ, à Alma, il fallait remonter le courant qui n'était pas très fort heureusement, contourner les petites îles, s'élançant dans le grand courant, ce qui nécessitait un travail intensif des rameurs pour arriver à destination, ce qui prenait pas moins de 1 à 1 1/2 heure pour cette traversée, selon les vents.

Anecdote

On doit à Edmond et Louis-Philippe Lavoie, fils d'Édouard, d'Alma, l'anecdote suivante qui démontre une fois de plus que cette "traverse" fut sous la protection de la Divine Providence... puisqu'on n'eut jamais à déplorer une seule perte de vie:

"Fait intéressant à noter, le bac fut béni par le missionnaire, M. l'abbé Cimon, qui assura qu'il n'y aurait aucune perte de vie, ce qui se réalisa par le fait suivant.

Un jour, deux jeunes de Saint-Coeur-de-Marie demandés d'urgence pour aller "quérir" le médecin qui demeurait à Hébertville — ceci se passait en automne et les bords de la Grande-Décharge étaient gélés —, ils prirent 1 heure à faire la traversée; de là, ils se rendirent à pied la distance de 2 milles de la traverse chez M. Edouard Lavoie, qui était le premier colon le plus près du chemin à posséder un cheval. Malheureusement, celui-ci était parti pour aller au moulin à farine situé au Carcajou, distance de 3 milles. Alors, son fils Edmond, âgé de 14 ans, s'offrit pour aller à pied avertir son père d'aller chercher le docteur. Lorsque le médecin fut rendu sur le bord de la traverse et voyant l'eau noire à travers la glace, il hésita à s'aventurer car c'était vraiment trop risqué. Nos deux jeunes, habitués aux dangers, l'encouragèrent en lui disant "si vous vous noyez, on vous sauvera". Le bon docteur a dû sourire à ces paroles et... voyant tant de cran, il se fit obéissant et malgré certains craquements sinistres et peu rassurants de la glace, l'aventure se termina heureusement à l'aller comme au retour. Ce qui prouve, une fois de plus, que la Providence ne fait pas mentir les promesses de ses représentants, ce qui prouve aussi que rendre service à ses semblables ne fait pas mourir, ni les hommes ni les bêtes, car le

cheval qui a servi à carrioler le docteur par des chemins impraticables, est mort à 24 ans, ce qui fait 8 ans de plus que l'ordinaire."

Soumissions

À partir de 1890, alors que la municipalité de Saint-Coeur-de-Marie prit en charge l'administration du "bac", la traverse fut toujours accordée par soumissions publiques.

Le premier contrat accordé pour 1891 le fut à William et Pitre Maltais pour la somme de 100 \$, cautionnés par Joseph Rousseau... "au cas où ils manqueraient à leurs devoirs volontairement au cours de leur contrat ou qu'ils abandonnent la traverse avant le terme expiré sans le consentement dudit Conseil; s'ils remplissent bien fidèlement leurs devoirs, la caution restera nulle et sans vigueur".

Le Conseil décrétait également que "le courrier de la malle aura droit de traverser sans frais, tous les mardi et vendredi matins, à la condition que le postillon soit arrivé à l'heure, même s'il y avait plusieurs voitures".

De plus, le "bac" qui sert pour traverser la Grande-Décharge sera mis à clef et sera sous la responsabilité de ceux qui auront le contrat de la traversée.

MM. Ananias Renaud, Thomas Fleury et François Maltais sont nommés inspecteurs pour recevoir les voitures des traversiers de la Décharge (gros bac et petite barge) et juger si elles ont reçu un radoub convenable pour toute la saison.

En 1893-94, le contrat est accordé à David Harvey et François Fleury, à condition que ces messieurs s'engagent à coucher au camp au bord de la Décharge pour tous les samedis soirs.

Comme les colons pouvaient prendre des abonnements au traversier, la différence du contrat aux traversiers était comblée par un octroi du gouvernement aux colons.

À l'amende

À la suite d'une plainte de MM. Ferdinand Boily et W. Simard, le Conseil, à sa séance du 4 septembre 1893, "condamne les traversiers David Harvey et François Fleury à payer une amende de deux piastres pour avoir manqué à leur devoir. L'amende sera répartie comme suit: une piastre aux deux plaignants pour le temps qu'ils ont perdu et l'autre piastre au Conseil".

En 1894, le contrat est accordé à Michel Harvey jusqu'aux premiers chemins d'hiver et il devra faire les extras tant qu'il y en aura besoin, même la nuit.

En 1895, le contrat est accordé à Michel Harvey et Joseph Fortin, fils de Michel, aux conditions suivantes:

"Pour abonnement, deux piastres et dix centins par famille. Le même taux que par les années passées ainsi que les extras; le fromage passe gratis. Chargement du gros "bac", deux voitures chargées ou trois non chargées. Aussi, ceux qui n'étaient pas abonnés passeront par le pont et reviendront par la traverse chargés, payeront en sus de leur voiture, trois centins par cent livres pour leurs effets; que les traversiers rādoubrent les voitures de la traverse à leurs frais et dépens et devront les tenir en bon ordre toute la saison, que l'engagement date d'aujourd'hui jusqu'au 1er novembre prochain. Que les traversiers de ligne soient au même nombre que les années précédentes, sauf que celles d'en bas ne se feront que lorsqu'il y aura un signal (pavillon), quand même que l'heure serait dépassée de 5 à 10 minutes. Que les extras se feront en bas".

Dès 1896, le bac n'est pratiquement plus utilisé, sauf pour le transport de charges lourdes. Le conseil accepte donc de vendre les deux "voitures d'eau".

Le gros "bac" est vendu à M. Michal Harvey pour la somme de 6 piastres en argent avant le 1er novembre avec les conditions suivantes: 1- traver-



Le bac qui relie Saint-Coeur-de-Marie à Alma, avant la construction du pont Taché.

ser ceux qui transporteront le fromage à la station, gratuitement comme par les années passées; 2- le Conseil se réserve le droit de reprendre le "bac" s'il en a encore besoin, en payant les améliorations faites, le tout estimé par des experts.

Quant à la barge, elle fut vendue à M. François Gagné, marchand d'Alma, pour la somme de 4 \$, argent courant, payable avant le 1er novembre de la même année.

Les deux routes conduisant aux débarcadères furent fermées: celle de l'île d'Alma en septembre 1897; celle du Canton Delisle fut laissée à la disposition des propriétaires des îles voisines.

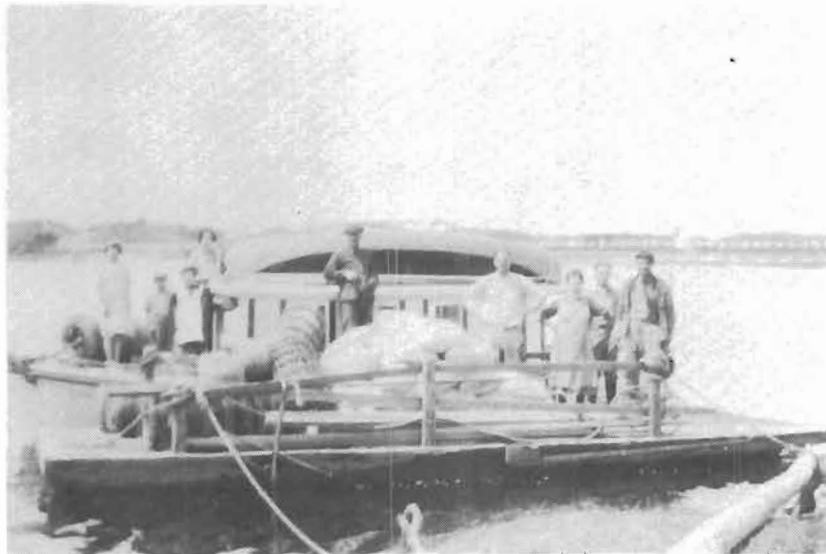
Voici donc, en résumé, les responsables de la "traverse" depuis le début:

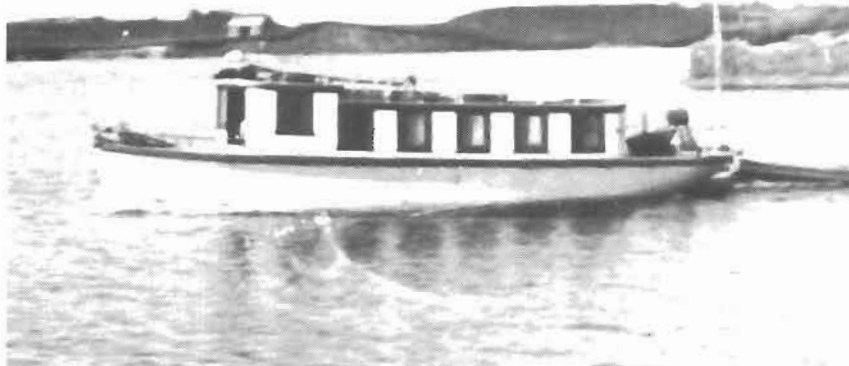
| | |
|-------------------------------------|-----------|
| Joseph Fleury | 1884-1886 |
| Alfred Rousseau et François Maltais | 1886-1890 |
| William Simard et Pitre Maltais | 1891-1893 |
| David Harvey et François Fleury | 1893-1894 |
| Michel Harvey (jusqu'au printemps) | 1894 |
| Michel Harvey et Joseph Fortin | 1895 |



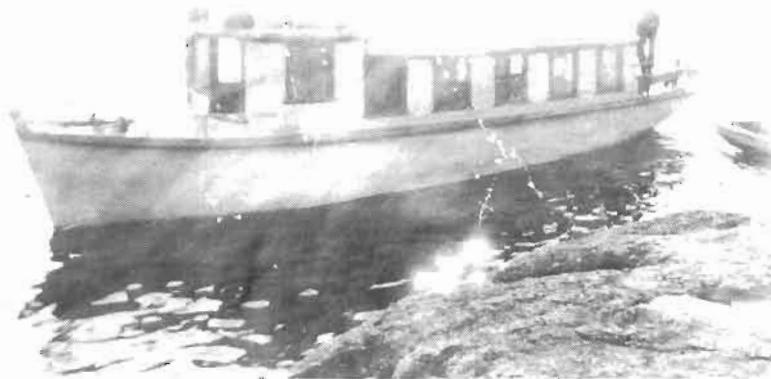
Le bateau de M. Xavier Simard (debout à l'extrême gauche) qui était utilisé en grande partie par la Cie Price pour le touage des billots mais qui fut fort utile, comme traversier entre Saint-Coeur-de-Marie et Alma en 1928, après qu'une section du pont de Taché eut été emportée par la crue des eaux.

M. Simard, qui était reconnu comme un homme de "grands services", était le père d'une nombreuse famille dont deux prêtres, les abbés Alfred et Armand.





Le "Stella Maris", propriété de Xavier Simard, qui l'avait acheté de Jean-Baptiste Tremblay, de Péribonka qui l'avait construit. Ce bateau fut fort utile lorsque vers 1927, il servit à transporter, à l'aide d'une barge, une grande partie des matériaux de l'hôtel BEEMER qui fut démolie après avoir été vendue. Le "Stella Maris" devint hors d'usage lorsqu'il se fut échoué. M. Simard décida alors de s'en procurer un autre.



Le deuxième bateau de M. Xavier Simard, le "Ste-Jeanne-d'Arc", fut acheté des Frères de Saint-François-Régis, de Vauvert, qui l'avaient construit vers 1940. Il s'échoua sur une roche dans la Grande-Décharge et cassa en deux en 1945; il n'était pas réparable. M. Xavier Simard, qui était arrivé à Saint-Coeur-de-Marie en 1926 partit pour Chicoutimi-Nord en 1946.

L'Hôtel construit sur une île dans la Grande-Décharge et qu'on appelait communément "l'Hôtel Beemer", s'appelait, en fait, "l'Hôtel de la Grande-Décharge"; les anglais l'appelaient "Island House" (l'Hôtel de l'île).

Le véritable Hôtel Beemer avait été construit à Roberval par le même Américain Beemer, qui était propriétaire des deux hôtels.



L'Hôtel "Beemer" de Roberval qu'on appelait également "Château Roberval".

Au sujet de l'Hôtel Beemer (celui de la Grande-Décharge), Alphonse Simard, fils de Xavier, nous raconte que:

Cet hôtel, construit vers 1888, fut abandonné vers 1926 et mis en vente. C'est alors que la Corporation épiscopale du Diocèse de Chicoutimi s'intéressa à cet hôtel pour en faire un lieu de repos pour les prêtres et les élèves. L'évêque du Diocèse délégua alors l'abbé Alfred Simard pour négocier l'achat et offrir la somme de \$ 1.00 pour la bâtisse. L'ingénieur Jos. Lamothe, de Chicoutimi, employé de la Cie Price, qui avait charge de négocier cette vente, refusa cette offre et vendit l'hôtel à un certain M. Laforest, qui décida de la démolir.

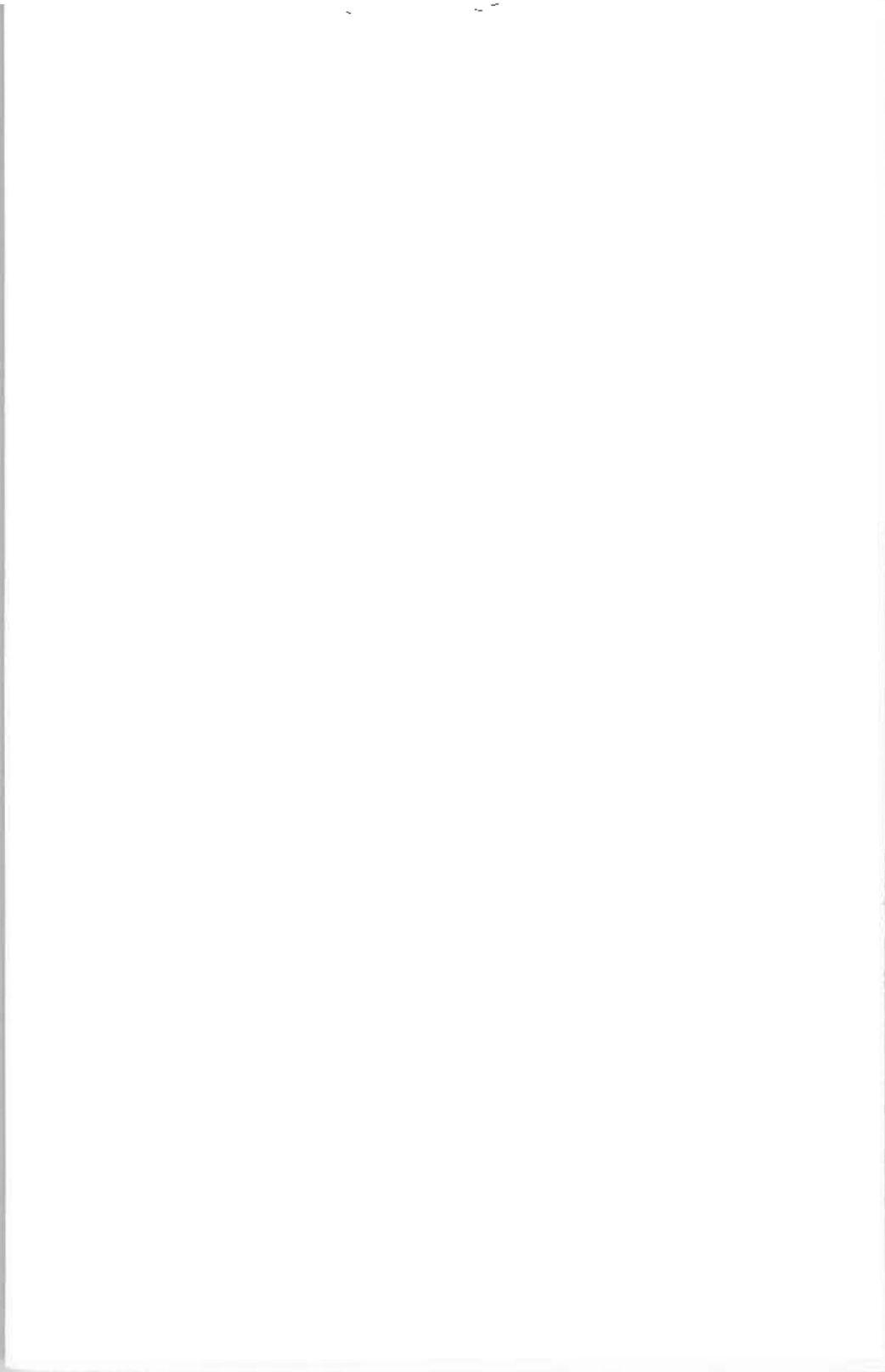
La plus grande partie des matériaux de l'Hôtel Beemer fut déménagée par Xavier Simard, avec son bateau et sa barge; pour sa part, Alphonse Simard a travaillé avec son père à ce déménagement. Les meubles ont été vendus à l'encan, sur le quai de Saint-Coeur-de-Marie, par le représentant de la Cie Price.

Alphonse Simard raconte encore que "tout était d'un luxe inouï, pour ce temps-là. Il y avait des lustres en cristal, partout, comme dans les églises. L'extérieur de l'hôtel était en bois naturel. Les plafonds avaient 9 pieds de hauteur et les 33 chambres étaient aménagées avec des meubles anciens; il y avait aussi de grands miroirs partout. "Pour avoir une petite idée de la grandeur des pièces, Alphonse Simard raconte que la cuisine avait une quarantaine de pieds de long et que le fumoir était aussi grand. Tout était éclairé, même l'extérieur... l'électricité était fournie par des DELCO.

* *
*

Alphonse Simard ajoute enfin qu'en 1930, on construisit un quai à Saint-Coeur-de-Marie, sur le lot 25 du 2^{ième} rang, pour remplacer celui qui avait été abandonné à la Pointe-Taillon.

C'est son père, Xavier Simard, qui construisit le quai en bois; les cages étaient remplies avec de la pierre provenant du dynamitage dans la Grande-Décharge et charroyée par Xavier Simard, avec sa barge.



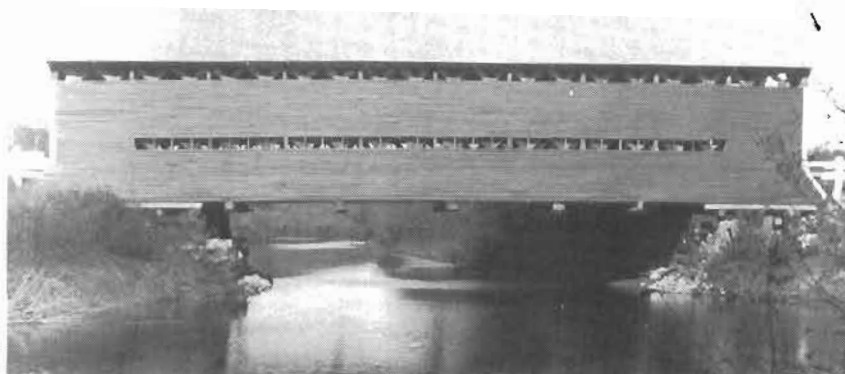
Les ponts

Les ponts

Une des principales difficultés que rencontrèrent les premiers colons qui arrivèrent à Saint-Coeur-de-Marie fut les ruisseaux et les rivières, barrières naturelles.

A chaque ruisseau il fallait construire un ponceau et à chaque rivière, un pont. C'est donc avec du bois coupé sur les lieux ou aux alentours que les colons construisirent ponceaux et ponts aux endroits les plus accessibles.

Les trois principaux ponts à Saint-Coeur-de-Marie furent construits sur les rivières Mistouk, aux Chicots et aux Harts, sur les chemins déjà tracés par les premiers colons. Par la suite, il fallut construire d'autres ponts, plus petits, sur les mêmes rivières, mais dans les rangs, à mesure que les colons prenaient possession de leurs lots pour s'y établir à demeure.



Voici un modèle des premiers ponts.

Ces ponts de bois étaient tous couverts pour protéger le pavé de la pourriture. De chaque côté, au haut et au centre, il y avait des espaces à claires-voies sur toute la longueur du pont pour diminuer la force du vent.

Ces ponts étaient des merveilles de construction et les colons du



Le pont sur la Rivière-aux-Harts, pendant la construction en 1968; le contrat a été exécuté par la firme Roméo Fortin Inc. d'Alma et la compagnie Sud Ltée, de Montréal.

temps, souvent menuisiers improvisés, savaient comment enchevêtrer les poutres pour rendre les ponts solides. Il y avait des piliers en bois ou en pierre de chaque côté mais jamais de pilier au centre, peu importe la largeur de la rivière. Les ponts n'avaient qu'une seule travée faite avec du bois coupé aux alentours et équarri sur place.

C'est le Département de la Colonisation qui octroyait les colons pour la construction de ces ponts et accordait des permis de coupe de bois après entente avec les compagnies forestières.

C'est ainsi qu'on retrouve dans une lettre du Département de la Colonisation que "lors de la reconstruction des ponts des rivières Mistouk et aux Chicots, dans le Rang 5, ponts qui avaient été construits en 1932, le Département de la Colonisation avait accordé à Clovis Roy un contrat pour la coupe de 80 000 à 100 000 pieds de bois à raison de 12,50 \$ du mille pieds. Ce bois devait être coupé sur les concessions de la Compagnie Price Brothers & Co. Limited, dans le Canton Labrecque et au Lac-des-Habitants".

C'est à peu près ainsi que furent construits tous les ponts en bois à Saint-Coeur-de-Marie.

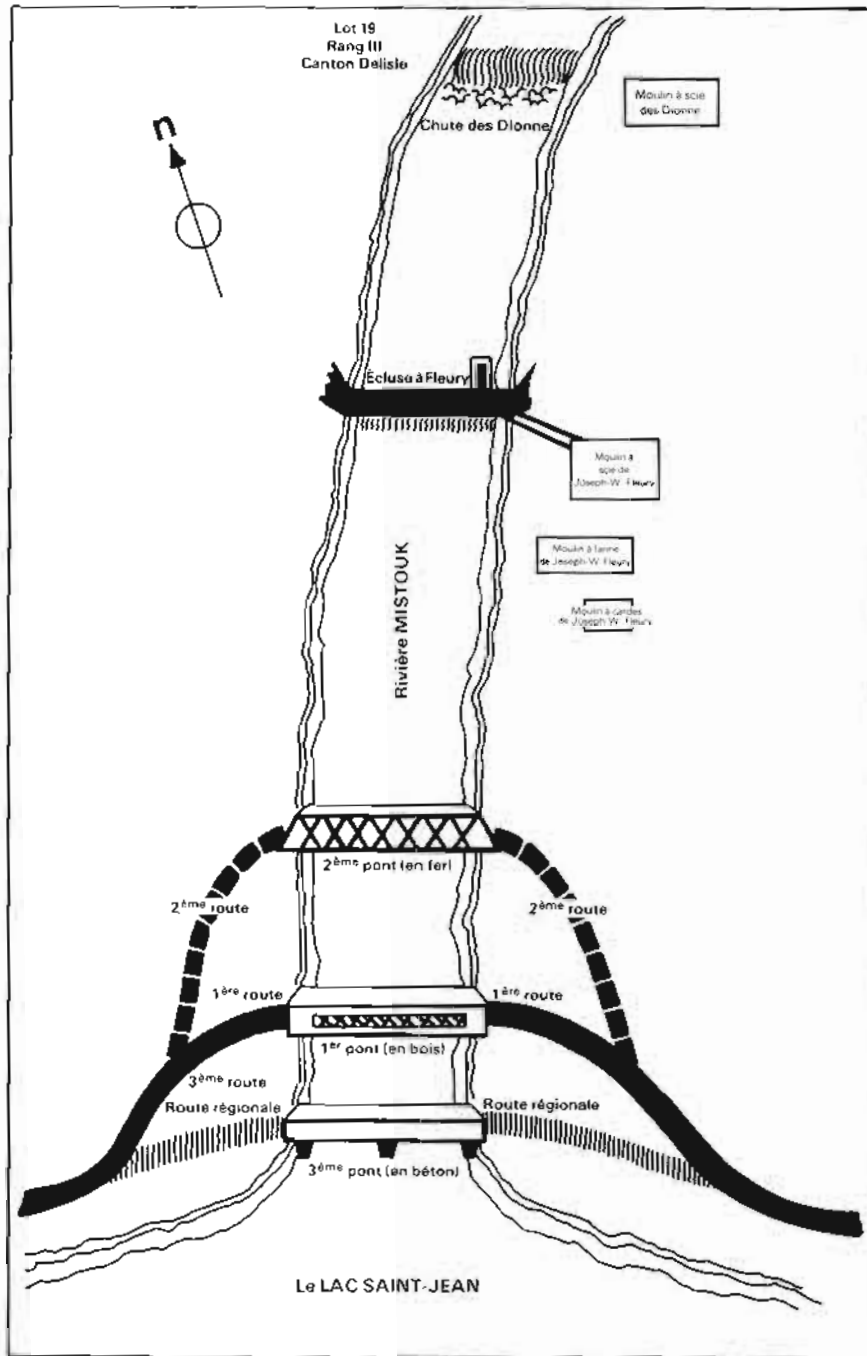
* * *

En 1924, le Département des Travaux publics du Québec, obligea la Cie Quebec Development à construire des ponts en fer sur les rivières Mistouk, aux Chicots et aux Harts pour remplacer les ponts de bois construits sur ces rivières, près du lac Saint-Jean et qui devaient être inondés par le haussement des eaux du lac Saint-Jean à la suite de la construction du barrage d'Isle-Maligne, sur la Grande-Décharge.

Ces trois ponts furent construits en 1925-26 et acceptés par le Département des Travaux publics en 1927. C'est en effet le 27 juillet 1927 que l'ingénieur O. Desjardins présentait son rapport à l'ingénieur en chef du Département des Travaux publics, M. Yvan Vallée, après avoir inspecté les travaux effectués pour la construction des trois ponts par la Quebec Development.

L'ingénieur Desjardins écrivait alors ce qui suit, relativement au pont sur la rivière Mistouk:

"Conformément aux instructions reçues, j'ai fait le 20 courant l'inspection du pont susdit en présence de M. A.-G. Naud de la Cie Quebec Development et j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant: Les travaux de construction des unités de la sous-structure et le montage de la superstructure métallique ont été exécutés en



1925 et le peinturage de l'acier a été accepté en 1926. En autant que j'ai pu le constater, les travaux dans leur ensemble, ont été exécutés d'une manière satisfaisante et peuvent être occupés par ce département. Depuis la terminaison des travaux exécutés à ce pont, aucun ouvrage d'entretien n'a été nécessaire puisque ce pont est en bon état.

À la suite de l'entrevue que j'ai eue avec vous, je recommande que ce pont soit accepté par ce Département aux conditions suivantes:

La municipalité, conformément à l'entente intervenue avec la Compagnie, devra se charger à l'avenir de l'entretien de ce pont; mais s'il est nécessaire de faire à cette construction, pour une raison ou une autre, des travaux autres que ceux d'entretien, la Compagnie Quebec Development, à la suite d'un avis que nous lui transmettrons, devra s'engager à remettre ce pont en bon état,

Humblement soumis,

O. Desjardins,
Ingénieur senior

Quant au pont sur la Rivière-aux-Chicots, le rapport est le même sauf les recommandations à la fin qui se lisent comme suit:

Les petites culées des travées-approches ont été exhausées et le niveau de la dalle de ces travaux convient bien au reste de l'approche. Les boulons d'ancrage qui étaient pliés ont été remplacés par de nouveaux boulons. Les garde-corps ont été redressés. Du béton a été ajouté au dos de la culée ouest pour faire un meilleur appui aux poutres supportant la dalle de la petite travée. Ces travaux en général ont été bien exécutés. En autant que j'ai pu le constater, les travaux dans leur ensemble sont présentement dans un état satisfaisant et acceptable. Tous les travaux du pont susdit sont terminés.

Il en est de même pour le pont de la Rivière-aux-Harts quant aux recommandations de l'ingénieur Desjardins en rapport avec certains travaux qui devaient être exécutés avant que le pont ne soit accepté par le Département des Travaux publics:

La travée-approche est à une légère pente descendante vers le remblai en pierres et le béton est fissuré aux appuis des poutres sur la petite culée, mais cet état de chose existait à ma dernière visite. Du côté est, les poteaux d'ornementation sont détachés légèrement de la cornière supérieure du garde-fou du pont.

St-Coron de Marie Highway

Rivière aux Harts Bridge

Aug 1828



Le pont de fer sur la Rivière-aux-Harts, remplacé par un pont en béton, en 1968 et construit par la firme Roméo Fortin Inc., d'Alma.



Le pont en béton construit par les firmes Roméo Fortin Inc. et Sud Limitée, en 1967, sur la Rivière-aux-Chicots.

Je recommande donc de combler par un mortier de ciment les fissures aux appuis des poutres de la travée-approche et de replacer les poteaux d'ornementation pour que les cornières y pénètrent.

À la suite de l'entrevue que j'ai eue avec vous, je recommande lorsque les travaux de détail ci-dessus auront été exécutés, que ce pont soit accepté par ce Département aux conditions suivantes: La Municipalité, conformément à l'entente intervenue avec la Compagnie, devra se charger à l'avenir de l'entretien de ce pont, mais s'il est nécessaire de faire à cette construction, pour une raison ou une autre, des travaux autres que ceux d'entretien, la Compagnie Quebec Development, à la suite d'un avis que nous lui transmettrons, devra s'engager à remettre ce pont en bon état.

Cette entente passée entre la Municipalité et la Compagnie Quebec Development, pour les trois ponts et qui obligeait la Municipalité à entretenir les trois ponts et à la Compagnie d'effectuer des réparations, si nécessaires, à la demande du Département des Travaux publics, ne semble pas avoir eu de conséquences par la suite.

* *
*

Les ponts de fer demeurèrent assez longtemps. Celui de la Rivière Mistouk dura environ 25 ans et fut démolit alors que le Gouvernement provincial, à la suite de nombreuses démarches du Conseil municipal et également de pressions de toutes parts, décidait de reconstruire les trois ponts de Saint-Coeur-de-Marie.

Pour le pont de la Rivière Mistouk, le Gouvernement accorda le contrat à la Cie Deslaurier, de Montréal, pour la construction d'un pont en béton, en 1951.

Il fallut attendre encore plus de 15 ans avant d'obtenir la reconstruction des ponts des Rivières-aux-Chicots et aux Harts.

Celui de la Rivière-aux-Chicots fut construit en béton, en 1967, par la firme Roméo Fortin Inc., d'Alma. Quant à celui de la Rivière-aux-Harts, il fut construit l'année suivante, soit en 1968, par la firme Roméo Fortin Inc., d'Alma et la Compagnie Sud Ltée, de Montréal.

Lors de la reconstruction de ces ponts en béton, le Gouvernement en a profité pour élargir la route régionale et y apporter des améliorations importantes.



Paul-Émile Lavoie sur le pont du rang Saint-Charles en 1939.



Jeanne-d'Arc Lavoie accompagnée de ses deux cousines d'Alma, en 1939, sur le pont du rang Saint-Charles.



Alfred Tremblay, boucher, et son épouse Rosa Gaudreault, sur le pont de fer de la Rivière Mistouk, en 1938.



Omer Larouche sur le pont de fer de la Rivière-aux-Chicots.

Voici le genre de pont en bois que l'on construisait autrefois sur tous les cours d'eau pour ouvrir des chemins. Celui-ci était construit dans le Rang 5, et enjambait la Rivière de la côte à Bhérier. Il était construit près du lot où des ingénieurs ont fait des forages en 1950 en vue de la construction du barrage de la Chute-à-la-Savane. Sur la photo, Laurette Simard et Noëlla Larouche.





Georgette Boily, mère d'Antoine Larouche, posant devant la "calvette" dans le rang Saint-Dominique.



Le pont construit à la Chute-des-Dionne.



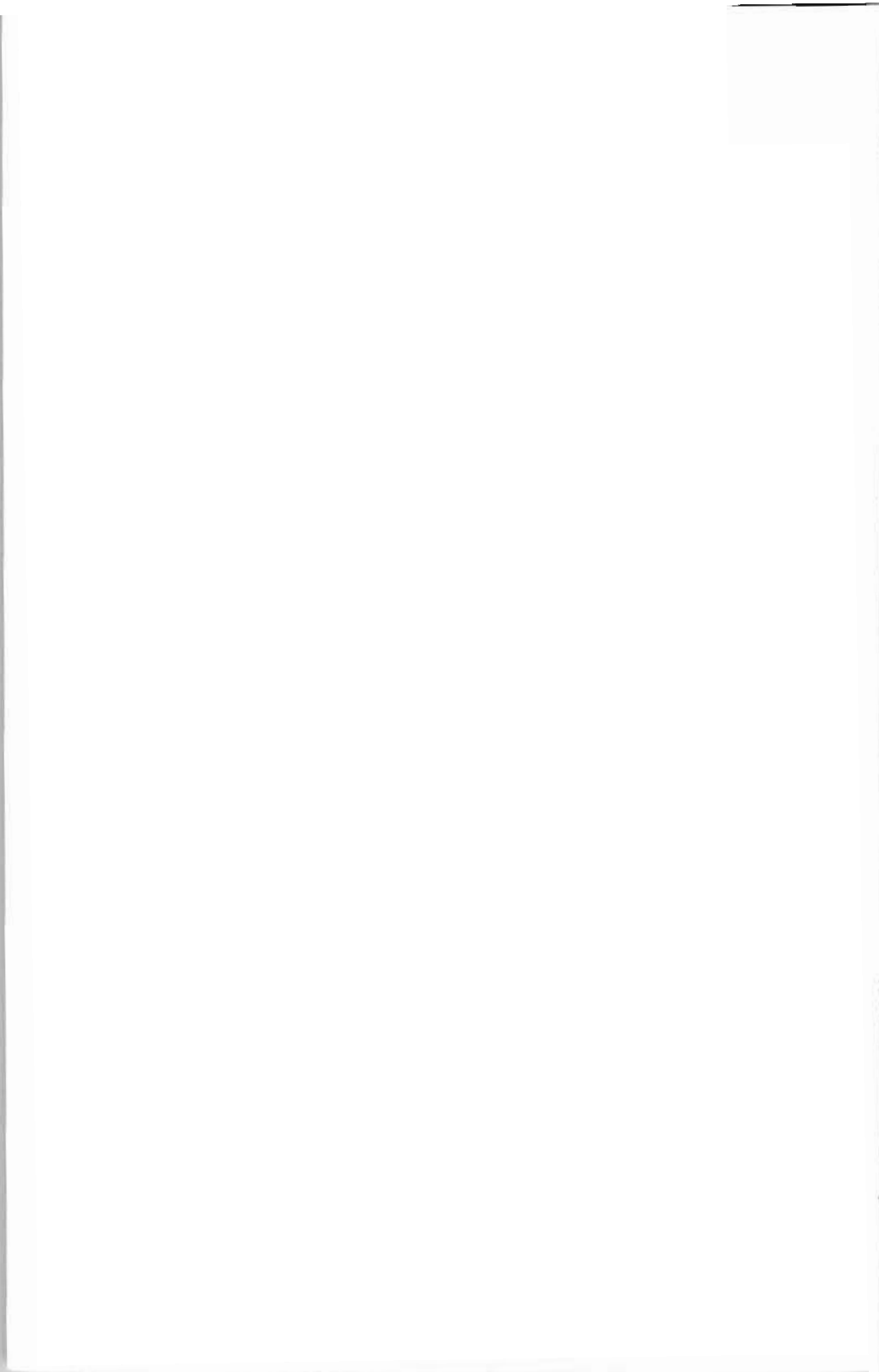
Vie du fameux trachel construit pour le chemin de fer vers Chibougamau. Sur la photo, à l'arrière, Paul Dubé, Thérèse Plourde, Rose-Aimée Plourde; à l'avant, Jeanne, Dominique, Marie-Joseph et Gracia Plourde.



Devant le pont de bois, dans le Rang 5, Germaine Tremblay, institutrice et Rosaire Plourde.



Démolition du trachel du chemin de fer de Chibougamau, en 1940, au moyen d'un moulin à scie portatif. Sur la photo, Joseph Brisson, Francis Brisson et Philippe Gilbert.



Le Pont de Taché

Même si la population de Saint-Coeur-de-Marie pouvait utiliser le "bac" pour traverser la Grande-Décharge et se rendre à Alma, et ce, pendant une dizaine d'années, il est évident que cette situation défavorable ne pouvait que nuire au développement de la nouvelle paroisse.

C'est donc la construction du Pont de Taché qui permit à la municipalité de Saint-Coeur-de-Marie d'accélérer son développement et de progresser plus rapidement.

Voici ce qu'écrivait Monseigneur Victor Tremblay, dans l'Histoire d'Alma, relativement à la construction du Pont de Taché:

* *
*

Le cours de la rivière Saguenay était le gros obstacle au progrès des établissements qui se multipliaient le long de sa rive nord, et on le ressentait davantage après 1892, alors que le chemin de fer venait mettre les localités de la rive sud en communication avec les marchés.

Dans sa partie supérieure, celle qui est formée par les deux Décharges et qui intéresse immédiatement la région du Lac-Saint-Jean, il y avait très peu d'endroits où le cours d'eau était franchissable, et partout il était dangereux, même impraticable en certaines saisons. Le service de traverse au moyen d'un "bac" entre Saint-Coeur-de-Marie et l'Île d'Alma ne fonctionnait que lorsque la Décharge était libre de glaces; l'hiver, les communications étaient pratiquement impossibles; des cages construites dans le but d'arrêter les glaces pour en faire un pont utilisable n'avaient donné aucun résultat.

C'est dans le PROGRÈS DU SAGUENAY qu'on trouve le premier appel en faveur du projet hardi de construire un pont sur la Grande-Décharge. Au cours d'un article élaboré sur les travaux publics dont la région avait un besoin urgent, on consacre à ce sujet un long paragraphe dont voici l'essentiel:

"Une question importante est celle de la traverse de la Grande-Décharge depuis l'Île d'Alma jusqu'à Saint-Coeur-de-Marie. Ceux qui connaissent les lieux savent que le pont de glace ne s'arrête pas dans la Grande-Décharge et qu'en hiver les communications sont presque impraticables. Le gouvernement fédéral a fait construire une belle et bonne cage en vue de faire arrêter le pont (de glace), mais cet essai a été sans résultat; on demande maintenant la construction de deux

nouveaux quais... Selon nous, la glace n'arrêtera pas plus avec deux nouveaux quais... Au lieu de faire deux nouvelles cages, pourquoi des efforts ne sont-ils pas faits pour engager le gouvernement fédéral à construire un pont devant relier Alma à Saint-Coeur-de-Marie? Un pont sur la Grande-Décharge mettrait la courageuse population de Saint-Coeur-de-Marie en communication permanente avec Saint-Joseph d'Alma et la voie ferrée, et ce serait pour le nord du Lac-Saint-Jean l'ouverture d'une ère de prospérité à laquelle cette partie du comté est bien prête, grâce au vaste champ qu'elle offre à la colonisation."

La proposition eut des suites immédiates. Au mois de janvier 1893, la municipalité de Saint-Coeur-de-Marie préparait une requête en ce sens et déléguait le curé de la paroisse, l'abbé Joseph Renaud, à Québec pour la présenter et l'appuyer par des renseignements et l'argumentation nécessaires.

16 janvier 1893 — Ce conseil s'engage à payer à M. le curé Renaud la somme de dix piastres pour frais de voyage comme délégué auprès de la Législature de Québec pour présenter et appuyer la requête pour le pont sur la Grande-Décharge du lac Saint-Jean.
(Extrait des minutes du conseil de la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie)

Quelques jours plus tard, l'évêque de Chicoutimi en personne, Mgr Michel-Thomas Labrecque, et les députés Joseph Girard et Honoré Parent renouvelaient la démarche et recevaient des ministres la promesse de "donner à cette question toute l'attention qu'elle mérite". On ne laissa pas refroidir le bon vouloir des ministres; avant la fin de février, le curé d'Alma se rendait à Québec au nom du conseil pour faire avancer les choses. Peu après commençait le bûchage du bois du futur pont. Le PROGRÈS DU SAGUENAY soulignait l'importance du fait dans un article éditorial le 15 février.

On prit d'abord le bois dans le voisinage, mais il fallut bientôt aller à des distances de plus en plus grandes, car les chantiers qui opéraient depuis plus de quarante ans dans les forêts du Lac-Saint-Jean avaient réduit la quantité de bois utilisable pour une telle construction; pour ce travail important, les dimensions et la qualité requises étaient difficiles à trouver. On n'acceptait dans la construction du pont (piliers et charpente) que des pièces d'épinette rouge d'au moins trente-cinq pieds de longueur et de douze pouces de diamètre équarries. "Des arbres qui donnent ça on n'en voyait jamais deux dans la forêt" dit un vétérinaire de l'oeuvre. Ainsi il fallut aller en chercher jusqu'aux îles de Saint-Gédéon, à la Station-d'Hébertville, du côté sud et du côté nord jusqu'à Saint-Henri et à la chute McLeod sur la rivière Péribonka. Le plus grand bois a été pris en grande partie "dans la grosse montagne du 5e rang de Saint-Nazaire".

Les pièces étaient équarries dans la forêt même avant d'être transportées; on les divisait ensuite sur place à la scie de long à main, quand il y avait lieu, pour obtenir les plançons de moindre grosseur qui entraient dans la charpente.

La conduite de ces opérations était confiée à François Maltais dit "Français".

Les chantiers d'abattage et de transport du bois furent interrompus "à la fonte des neiges". Pendant l'été, on fit ouvrir des chemins entre le site du futur pont et les localités d'Alma et de Saint-Coeur-de-Marie; mais ce n'est pas sans inquiétude qu'on vit l'inaction se prolonger. On en retrouve des échos dans une "Chronique du Lac-St-Jean" venant d'Hébertville et datée du 29 septembre 1893. "La reprise des travaux du pont de bois sur la Grande-Décharge est... l'événement remarquable de la semaine. Ce n'est pas sans un profond sentiment de plaisir que ces pauvres colons situés plus au nord ont vu arriver le directeur des travaux, Monsieur Joseph Bureau, pour reprendre ces travaux qu'ils croyaient remis indéfiniment".

L'auteur de la dite chronique ayant formulé des critiques au sujet de la venue d'ouvriers étrangers et des maigres salaires offerts à ceux de la région, la population craignit les mauvais effets de ces observations et tint une assemblée spéciale pour dégager sa responsabilité de ces propos et pour voter une protestation. Y eut-il chantage ou simple froissement? En tout cas, la chose prit une telle importance que le 2 décembre, le conseil municipal d'Alma envoyait le curé de la paroisse, l'abbé Héracléus Lavoie, "en délégation auprès des ministres à Québec pour obtenir la reprise des travaux du pont sur la Grande-Décharge".

L'effet fut immédiat: avant la fin du mois, on commençait les travaux de construction du pont.

La place du pont avait été choisie par l'ingénieur du gouvernement fédéral, M. Joseph Bureau. Le pont touchait aux deux comtés: son extrémité sud s'appuyait sur l'Île d'Alma (lot 9 du rang IV), dans le comté de Lac-Saint-Jean, et son extrémité nord sur un coin (lot 42 des rangs II et III du canton Taché, dans le comté de Chicoutimi), ce qui lui valut la désignation de "Pont de Taché".

C'était apparemment le lieu le plus favorable. Du côté d'Alma, un îlot de roche séparé de la terre ferme par un canal peu profond qui était pratiquement à sec quand les eaux de la rivière étaient basses, permettait d'épargner les frais d'une longue travée, cet îlot offrait de plus l'avantage d'un éperon de rocher solide taillé comme exprès à la bonne hauteur pour servir de pilier au pont. En face, sur une largeur de 220 pieds, le lit de la rivière se creusait subitement en profondeur insondable, formant un canal géant où l'eau passait en

un courant si violent qu'il était impossible d'y arrêter une pièce de bois ou quoi que ce fut. C'était la passe difficile. Au-delà de ce canal, une masse rocheuse barrait le cours de la rivière jusqu'à sa rive nord et se trouvait presque entièrement découverte pendant la saison d'hiver, alors que les eaux étaient basses.

L'entreprise était singulièrement hasardeuse. L'ensemble, qui comprenait six gros piliers, 752 pieds d'arches et plus de 300 pieds de charpentes d'avant-ponts, requérait une quantité énorme de bois, et de bois choisis. Il fallait absolument terminer le gros ouvrage avant la crue des eaux du printemps. Il fallait surtout trouver le moyen de jeter au-dessus de ce qu'on appelait "le gros canal" une arche de pont toute d'une pièce, sans appui possible autre que les piliers de ses deux extrémités, distants l'un de l'autre de 220 pieds. C'est cette partie de l'ouvrage qui fut la merveille du Pont de Taché.

La responsabilité de la construction reposait sur un homme de Saint-Raymond de Portneuf, Georges Barrette, jeune homme de 22 ans qui, dit-on, ne savait ni lire ni écrire. Il avait solutionné ses problèmes de techniques en construisant un pont, petit modèle de l'arche principale du pont et il faisait mentalement tous les calculs de forces et de dimensions. Il avait comme maître charpentier un compatriote de Saint-Raymond, Antoine Alain, âgé d'une quarantaine d'années, avec qui il s'entendait parfaitement. Un homme d'Alma, Louis Lebel, avait la charge de construire les ponts temporaires et échafaudages de toutes espèces sur lesquels se faisait l'assemblage des charpentes de bois.



Le Pont de Taché à marée basse (avant la construction du barrage d'Isle-Maligne).

Celles-ci devaient être complètement assemblées, sans qu'il n'y manquât une cheville, avant d'être dressées sur place. Il fallait construire d'abord, d'un pilier à l'autre, un véritable pont, que les gens appelaient "tracel" (de l'anglais *trestle*, tréteau, chevalet), sur lequel on assemblait à plat la charpente

d'un des côtés de l'arche du pont; le côté complètement achevé, on devait le dresser verticalement tout d'une pièce au moyen de palans, le fixer dans cette position et construire le même palier l'autre côté, qui devait être dressé à son tour; on devait les lier ensuite l'un à l'autre et construire entre les deux le reste de la charpente et les pavages. Une fois les deux côtés levés, le pont se portait lui-même, mais jusque-là, la présence et la solidité du tracé étaient indispensables; c'était le problème vital.

Aussi lui donnait-on la première attention. Pendant que le chantier de construction opérait partout, on réservait pour le "gros canal" les meilleurs hommes, lesquels étaient nécessairement peu nombreux à cause de l'espace très restreint où on pouvait travailler et à cause des dangers auxquels on était constamment exposé; on exerçait une surveillance très étroite sur les moindres détails et on exigeait une précision parfaite dans l'exécution.



Le Pont de Taché peu de temps après sa construction (1902).

On comprend que tous les incidents de l'histoire de cette construction soient restés gravés dans la mémoire de ceux qui y ont participé. Nous avons eu la bonne fortune d'en retrouver plusieurs, spécialement Johnny Tremblay "à Jean", d'Alma, un des contremaîtres, qui a "eu connaissance pour y avoir travaillé du commencement à la fin"; Onésime Harvey, de Saint-Coeur-de-Marie, qui dit "J'ai commencé avec le premier arbre, avec Johnny Tremblay et François Maltais, et c'est moi qui ai ramassé les outils quand tout a été fini, avec Georges Barrette et Antoine Alain... J'ai constamment travaillé sur place, sous la conduite d'Alain, et je n'ai pas manqué une heure"; Phydime Lavoie, de l'Île d'Alma, qui dit de même: "J'en connais quelque chose, j'y ai travaillé tout le temps"; Cléophas Girard, alors d'Alma (plus tard de Saint-Gédéon), que son travail retenait constamment sur place et qui était en rapport avec tous les hommes; et nombre d'autres. Les détails recueillis ont été soigneusement fixés par écrit à mesure, comparés et vérifiés. Il est opportun de signaler ces témoins pour donner appui aux faits de nature extraordinaire

qu'enregistre l'histoire de la construction de ce pont.

La première opération fut la construction du tracel sur le gros canal; on chercha par les moyens ordinaires à faire prendre la glace pour s'y appuyer. Mais dès qu'on avait réussi à fixer quelques pièces dans le bord de l'eau et à placer des embarras pour arrêter et faire former la glace, la force du courant emportait tout et il fallait recommencer. On avait beau choisir les plus gros troncs d'arbres et les utiliser tout entiers, prendre les précautions les plus minutieuses, attacher les pilotis aux arbres du rivage au moyen de câbles, tout cédait sous la poussée du courant.

"Il y avait trois semaines qu'on travaillait à faire prendre la glace, dit un vétéran de l'entreprise, Cléophe Girard... le lundi matin tout était brisé, emporté, les arbres cassés. On se demandait quoi faire. Le curé Renaud, de Saint-Coeur-de-Marie, arrive. Il voit ça, on lui dit qu'on est découragé. Il dit: "Non, reprenez-vous. D'ici à jeudi la glace sera prise. Mais il va faire froid, prenez garde que vos hommes gèlent..." Le fait est qu'on a eu un froid terrible. Le jeudi il y avait une bordure de glace solide, on s'en est servi pour planter les poteaux du tracel."

Ces poteaux étaient des troncs d'arbres entiers assemblés bout à bout pour donner une longueur suffisante pour toucher le fond et dépasser d'environ 25 pieds la hauteur du palier du pont. On les dressait en position verticale au moyen d'un mât de charge et on les plongeait à leur pesanteur. En touchant le fond, ils s'arrêtaient; on s'empressait de les fixer en place par ces câbles et des traverses en bois en tous sens. On en plaçait ainsi une rangée: une de chaque côté du pont et entre ceux-là d'autres plus courts pour former des pilotis. Quand, avec le secours de la glace, une rangée était solide, on en plantait une autre cinq ou six pieds plus loin. On les joignait aussitôt au palier et, à mesure qu'avancait ainsi le tracel, on y bâtissait la charpente du pont, de manière à l'achever en même temps que le tracel lui-même.

Procédant ainsi des deux côtés du canal à la fois, on réussit à planter des pilotis jusqu'à la profondeur de 64 pieds. Au-delà, il ne fut plus possible d'atteindre le fond et il reste, entre les deux sections du tracel, une brèche de 70 pieds de largeur qu'il fallait fermer autrement, au-dessus du courant en "ciré" toujours à l'eau claire.

On attache l'un au bout de l'autre trois troncs d'arbres pour avoir la longueur suffisante et on réussit à les passer au moyen de câbles et à les placer en travers du canal. Une série de poutres semblables placées l'une à côté de l'autre compléta le tracel, formant une sorte de pont suspendu porté sur les deux extrémités avancées des pilotis.

On s'empressa d'achever l'assemblage du premier côté de l'arche, qui

fut dressé dans la première semaine de mars. C'était la charpente du côté est (vers le bas du courant); elle fut laissée légèrement inclinée, afin que sa pesanteur la protégeât contre le risque d'être renversée par un coup de vent. On commença sans délai la charpente de l'autre côté.

Ce travail était particulièrement délicat et difficile. Il était exécuté par Antoine Alain personnellement avec l'aide des hommes les plus adroits. Barrette disait à Alain: "Cette arche-là, il faut qu'elle soit à toute épreuve. Je ne veux pas qu'un autre que toi y mette la main. Il faut que tous les ajustages soient parfaits, qu'il n'y ait pas un joint où on puisse passer une lame de couteau". Et ce fut ainsi.

Barrette, lui, surveillait l'exécution et rajustait les mesurages. Tous les jours, il prenait les sondages, les niveaux, vérifiait les mesures. Il y avait continuellement des rajustements à faire, parce que le tracel faisait toujours défaut quelque part, et Lebel, qui en avait la charge, travaillait sans relâche à remplacer et rectifier. Tous les matins on trouvait un certain nombre de "chandelles" — c'est ainsi qu'on appelait les poteaux des pilotis — coupées sous la glace, ce qui faisait fléchir le tracel et faussait les mesures. Il fallait percer la glace et remplacer les pièces emportées, puis rétablir l'exactitude du palier.

Un moment, tout faillit être emporté. Les glaçons amenés d'en haut par le courant avaient épaissi le barrage sous le pont et l'eau commença à le soulever. La charpente de l'arche en construction était tellement tordue qu'il n'y avait plus moyen d'y travailler. "C'était le 19 mars, dit le vétéran Cléophe Girard; Barrette nous dit: "Avertissez le curé Lavoie...". J'arrive à l'église et je fonce au confessionnal. Monsieur Lavoie ouvre le guichet et dit: "Le tracel?". Je réponds: "Si la glace ne part pas, dans une heure tout sera brisé". Monsieur Lavoie a fait un grand soupir et dit: "Elle va partir", et de fait elle a parti à ce moment-là". Si le rapport est exact, comme il y a lieu de le croire, étant de celui même qui a fait la démarche et corroboré en substance par d'autres, c'est une chose assez étonnante que la glace n'ait pas emporté avec elle tous les pilotis, auxquels elle était soudée et qui résistaient à peine à la force du courant quand elle les tenait là.

C'est donc sur un tracel au-dessus de l'eau libre que le second côté de l'arche du gros canal fut achevé. Il fut levé le 9 avril. L'opération fut un événement, sinon une aventure, et on douterait de certains détails si on n'avait pas la concordance des témoignages pour rassurer.

La crue des eaux avait commencé; plusieurs chandelles avaient été emportées et il n'était plus possible de les remplacer; le tracel affaibli menaçait de partir d'un moment à l'autre.

Pour dresser debout la charpente, dont le poids était énorme — elle mesurait 220 pieds de longueur et 20 pieds de hauteur et elle était faite de

lourds plançons d'épinette rouge de cinq pouces d'épaisseur —, on avait une série de 22 palans doubles, attachés d'une part à divers points au sommet de la charpente et d'autre part au haut des poteaux du tracel alignés le long du pont. Malheureusement, plusieurs de ceux-ci, étant rompus, se trouvaient sans appui solide et n'offraient que peu de force aux palans qui y étaient attachés; la charge était répartie sur les autres, ce qui surchargeait d'autant les poteaux.

Il y avait à chaque palan un homme attelé à un câble qu'il tirait en l'enroulant sur un treuil muni de longues poignées. Les hommes étaient dans l'eau à mi-jambe. Ils tiraient avec ensemble et la charpente montait lentement. Elle était dressée à environ 45 degrés quand soudain tout parut céder. Les hommes lâchèrent prise et se précipitèrent aux bords. Mais les deux curés, qui assistaient à la manoeuvre (les curés Lavoie et Renaud), crièrent: "Pas ça, restez à vos places, il n'y a pas de danger". Les hommes reprirent leurs câbles, qui étaient restés tendus sans se relâcher, et ils achevèrent sans effort la montée de la charpente. On appuya celle-ci à chaque bout au moyen d'une petite perche de trois pouces de diamètre, qu'on n'a même pas le temps de clouer. À ce moment le tracel, glissant par le fond, partit tout d'une pièce, malgré un câble de trois pouces qui cassa comme une ficelle, et descendit dans l'abîme du courant sans toucher les deux charpentes du pont, qui restèrent suspendues presque sans appui. Un fait surprenant, dont tous les témoins furent particulièrement frappés, c'est que pas un seul des 22 palans ne resta accroché; les attaches qui les liaient fortement au sommet des poteaux glissèrent toutes d'elles-mêmes à mesure que le tracel s'enfonçait, et aucun des poteaux ne frôla la charpente à peine en équilibre.

"Sans les curés, ce pont-là ne se serait jamais bâti", disent unanimement les témoins de l'oeuvre. C'est un verdict qu'on peut accepter sans peine quand on sait que c'est la seule circonstance où il s'est formé de la glace à cet endroit et quand on sait la part active que les prêtres des deux localités les plus immédiatement intéressées ont prise à sa réalisation et à la protection des ouvriers. Malgré des dangers multiples et constants, tout le travail a été fait "sans qu'on noie une égoïne". Seul un homme, une fois, est tombé à l'eau... Johnny Tremblay, et il était vivant en 1947 pour le dire.

L'assemblage de l'arche du gros canal fut terminé dans ces conditions. L'autre partie du grand pont fut construite de la même manière, d'abord un des côtés de la charpente sur toute la longueur, qui était de 400 pieds et reposait sur une suite de quatre piliers et qui fut levé tout d'une pièce; puis l'autre côté. Mais le travail était relativement facile, parce qu'on était sur un fond solide pour l'opérer. Le petit pont sur le canal qui sépare l'îlot de l'île d'Alma fut levé le dernier, dans le mois de juillet: un côté le 10, l'autre le 18.

L'ensemble fut terminé au mois de septembre 1894. Ce serait dès le

début du mois si on prend comme exacte une nouvelle parue dans le PROGRÈS DU SAGUENAY du 6 septembre, mais à la fin du mois seulement si on en croit un citoyen de Saint-Nazaire qui revendique l'honneur d'avoir été dans la première voiture qui fut admise à passer sur le pont, alors qu'on le conduisait au baptême. Il s'agit de M. Arthur Villeneuve, baptisé à Saint-Joseph d'Alma le 30 septembre 1894. Les autres occupants de la voiture étaient son grand-père maternel, Eusèbe Martel, et sa grand-mère, Marguerite Belley, parrain et marraine de l'enfant.

On avait fixé la date de la bénédiction du Pont de Taché au 27 septembre, à l'occasion d'une exposition et d'un congrès agricole à Hébertville, l'absence des ministres provinciaux attendus fit remettre la cérémonie à l'année suivante. Elle eut lieu le 19 août 1895, un lundi.

Ce fut un événement régional. La journée commença par une messe solennelle d'action de grâces à l'église. Le premier ministre de la province, l'honorable L.-O. Taillon, et l'honorable Louis Beaubien, ministre de l'Agriculture, y assistaient. On y voyait le député fédéral et les deux députés provinciaux, le procureur du Séminaire et le maire de Chicoutimi, le gérant du chemin de fer, les curés et les maires de presque toutes les localités du Lac-Saint-Jean et plusieurs du comté de Chicoutimi, une foule énorme pour l'époque. La bénédiction aurait pu se faire sans une telle démonstration et cela ne diminuerait pas l'importance du pont, mais ce déploiement est un indice de l'importance qu'avait le fait dans l'estime de ceux qui pouvaient en juger.

En même temps que le pont, on a béni une croix commémorative de la protection divine dont on avait reconnu les effets de façon marquante. Cette croix, dont le bois a été remplacé quand il le fallait, était sur l'îlot entre les deux sections du pont; elle faisait partie du décor impressionnant du site du Pont de Taché. On a projeté de la remplacer, cette réalisation serait heureuse.

Le grand Pont de Taché mesurait 620 pieds d'arches et le petit pont (sur le canal entre l'îlot et l'île d'Alma) était de 132 pieds. Les avant-ponts formaient un total de 302 pieds. C'était donc un ensemble de plus de 1 000 pieds de longueur. L'arche du gros canal était plus haute que les autres parties; elle était de 20 pieds et liée à toute épreuve.

À part les deux conducteurs en chef et quelques rares hommes de main-d'oeuvre, seuls les gens des localités voisines y ont travaillé. Le transport du bois et la construction représentent un travail colossal, qui a été exécuté sans machinerie, avec le moyen de simples outils: haches et herminettes, scies de long et de travers, tarières, niveaux et palans à main. On n'a pas craint de faire appel à l'aide divine et on n'a pas hésité à reconnaître son concours quand on l'a reçu.

L'entreprise a coûté en tout 19 000 \$ dont 2 000 \$ ont été fournis par

le gouvernement fédéral et 17 000 \$ par le département provincial de la Colonisation. Le bois n'a pas coûté un sou à part le travail; même quand on l'a pris sur les terrains des particuliers, ceux-ci l'ont donné gratuitement et sans hésiter pour assurer à la région l'avantage d'un pont sur la rivière Saguenay.

"Le pont de la Grande-Décharge est une véritable merveille dans sa construction", répétait-on partout. Le mot est juste. Son arche principale était la plus longue au monde en fait de pont en bois, croyons-nous. Merveille de solidité, le Pont de Taché a tenu ferme pendant 52 ans.

Le coup d'eau de 1928

L'événement mémorable de l'année 1928 fut l'inondation produite en fin de mai partout autour du lac Saint-Jean, par une crue extraordinaire des eaux.

Comptant trop sur ce qui s'était passé les années précédentes, on avait laissé monter le niveau du lac par les premiers apports des rivières, quand une masse d'eau formidable amenée par la rivière Péribonka fit, en quelques jours, monter le lac à un niveau qu'il n'avait jamais encore atteint, causant de l'émoi et des dégâts spectaculaires. On circulait en chaland dans une partie des rues de Roberval, dans le cimetière et une grande partie de la paroisse de Saint-Méthode, par-dessus la voie du chemin de fer en certains endroits, et plusieurs sections de routes étaient couvertes d'une épaisseur d'eau allant jusqu'à plus de deux pieds, y interrompant la circulation pendant plusieurs jours.



Le 26 mai 1928, lors de la crue des eaux.

Dans le territoire d'Alma, le dommage le plus considérable fut l'avarie au Pont de Taché, sur la Grande-Décharge. Toute la partie nord-est, longue de près de 400 pieds, fut emportée par le courant; il ne resta que l'arche principale, qui enjambe le canal le plus profond et qui, bien que battue par les flots, résista grâce à sa pesanteur et à l'enlèvement des lambris, opération qui permettait à l'eau de passer à travers les charpentes.



Le Pont de Taché battu par les flots en 1928.



Le Pont de Taché après que la partie nord eût été emportée par les flots.

Une des conséquences de cet accident fut l'interruption de la circulation normale pendant environ six mois, jusqu'à sa remise en place. Cependant, grâce à une entente avec les Forces Motrices du Saguenay, les voitures utilisèrent un passage à travers la salle des générateurs dans l'édifice de la centrale des génératrices électriques de l'Isle-Maligne, à partir du 9 novembre.



Le pont actuel qui relie les côtés nord et sud de la Grande-Décharge. À l'arrière-plan, la centrale hydro-électrique d'Isle-Maligne.

Au cours des années 1940, le Pont de Taché commençait à prendre de l'âge et demandait alors d'importantes réparations. C'est alors qu'on pensa à utiliser le pont du chemin de fer de Chibougamau, construit en 1928 au-dessus de la Grande-Décharge et qui n'était pas alors utilisé.

Après entente avec tous les intéressés, l'Alcan, les ministères de la Voirie et des Travaux publics, on décida d'y faire des réparations pour le rendre accessible à la circulation routière afin de relier définitivement les deux côtés de la Grande-Décharge. Ces travaux furent exécutés en 1946 et dès 1947, on pouvait circuler sur le nouveau pont.

Quant au Pont de Taché, il fut complètement désaffecté et vendu à l'enchère à M. David Tremblay, du quartier Talbot à l'Isle-Maligne, qui le vendit par la suite en pièces détachées. Il ne resta du Pont de Taché que les piliers et culées, dont le contrat de dynamitage fut accordé à M. Edmour Savard, de Saint-Coeur-de-Marie.

Le 24 septembre 1950, grâce à l'initiative du docteur J.-A. Bergeron, président de la Société Historique d'Alma, cette dernière, en collaboration avec la Société Historique du Saguenay, plaçait une plaque historique sur la

rive sud de la Grande-Décharge, là où avait été le Pont de Taché et, l'année suivante, elles en érigeaient une réplique sur la rive nord à l'autre extrémité du pont disparu. On pouvait y lire:

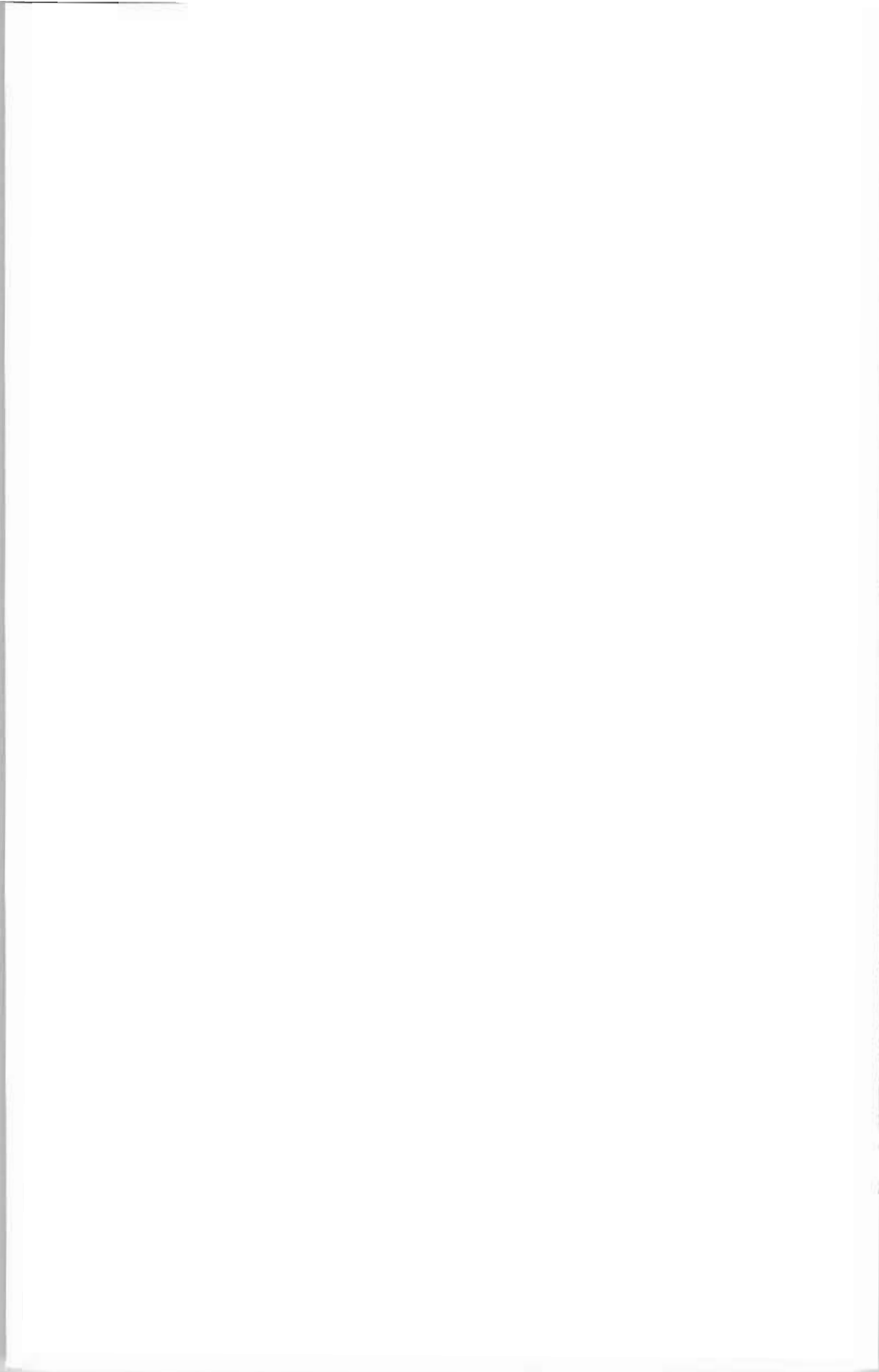
ICI ÉTAIT LE PONT DE TACHÉ. PREMIER PONT SUR LA RIVIÈRE SAGUENAY, IL FUT CONSTRUIT EN 1894. PONT COUVERT, TOUT EN BOIS, IL AVAIT UNE LONGUEUR TOTALE DE 620 PIEDS EN QUATRE ARCHES DONT LA PRINCIPALE, MESURANT 220 PIEDS, ÉTAIT UNE MERVEILLE D'AUDACE ET DE SOLIDITÉ.

CETTE ARCHE, LA PLUS LONGUE DU GENRE EN CANADA, DOMINAIT LE COURS D'EAU (ALORS LIBRE) DONT LA FORCE RENDAIT IMPOSSIBLE D'ATTEINDRE LE FOND ET D'ARRÊTER LA GLACE; SA CONSTRUCTION TIENT DU MIRACLE. ELLE A RÉSISTÉ À LA POUSSÉE DES FLOTS QUI ONT EMPORTÉ LES AUTRES PARTIES DU PONT EN 1928. CE PONT FUT DÉMOLI EN 1946-1947. — 1950.

Cette plaque fut dévoilée le 24 septembre 1950, du côté nord du Pont de Taché, par Ferdinand Larouche, de Saint-Coeur-de-Marie, qui avait été invité par la Société Historique du Saguenay, à titre de plus ancien maire d'Alma; il avait alors 91 ans et 4 mois.

Dans une lettre en date du 27 avril 1950, le sous-ministre des Travaux publics dans le Gouvernement du Québec, donnait les précisions suivantes à la Société historique de Chicoutimi:

"Ne vous fiez pas exclusivement à ma mémoire mais je crois que la démolition du pont de Taché a commencé à l'automne de 1946 et complétée en 1948. Ces travaux ont été exécutés en régie par le ministère, sauf les piliers et culées pour la démolition desquels le ministère a accordé un contrat à M. Edmour Savard, de Saint-Coeur-de-Marie".



Ferdinand Larouche

Souvenirs racontés par sa petite-fille
Normande Bouchard (Mme Robert Simard)

Mon grand-père Ferdinand est né en 1859, à Saint-Urbain, comté de Charlevoix, de Ferdinand Gauthier et de Julienne Côté. Mon grand-père est donc un Gauthier dit Larouche.

Ses parents n'étaient pas riches mais voulaient quand même le faire instruire à cause de sa santé fragile. C'est par l'entremise du curé Ambroise Fafard, qu'ils réussirent à l'envoyer étudier à l'École Normale Laval de Québec, où il obtint son diplôme Modèle le 22 juin 1877.

Toujours par l'entremise du curé Fafard, il eut le privilège de faire une classe privée aux enfants d'un certain M. Steele, de Montréal, dont la femme était Française. Il gagnait 4,00 \$ par mois, logé et nourri... et envoyait tout son argent à ses parents. Au cours d'un voyage à Alma où il était venu se promener chez son frère, il fit la rencontre de la belle Flavie Harvey, originaire du Rang des Mathias, à Chicoutimi, qui était également en promenade chez un de ses frères. Les fréquentations ne durèrent qu'une semaine et ils se marièrent; mon grand-père avait alors 26 ans. Ma grand-mère Flavie, qui est décédée le 24 août 1915, à l'âge de 50 ans et quelques mois, mit au monde 16 enfants.

Mon grand-père Ferdinand enseigna à Alma et à Hébertville et demeurait sur la terre de son frère Théodule; cette terra appartient aujourd'hui à la famille Arthur Bergeron, dans le Rang 9, à Alma, où une plaque-souvenir rappelle le passage de Ferdinand Larouche à cet endroit.

Je peux dire que mon grand-père était un homme d'église. Il était d'une honnêteté extraordinaire; c'est pour cela qu'il est mort "pas riche" mais bien. Il a vécu une vieillesse heureuse, avec des gens qui l'aimaient et que lui aimait. Tout le monde avait une grande admiration pour lui, car il dépannait tout le monde.

La maison de "Pépère Ferdina", comme on se plaisait à l'appeler, était voisine de l'église et toujours ouverte, prête à accueillir parents et amis. Cette maison, qui fut plus tard déménagée, existe encore... elle appartient à Mme Almas Fleury.



Ferdinand Larouche partant pour aller traire sa vache en pacage chez Paul-Émile Tremblay.

Dans le temps, il fallait être à jeun pour communier; or, après la messe, on allait déjeuner chez mon grand-père qui demeurait avec mon oncle Xavier et tante "Bertine", (Albertine).

Ferdinand Larouche fut le 5e maire d'Alma, de 1882 à 1883. À Saint-Coeur-de-Marie, il a été huissier et greffier de la Cour de Magistrat, secrétaire de la Municipalité et de la Commission scolaire et maître de poste pendant plus de 40 ans, ce qui a valu d'ailleurs la décoration de "longs services" par la Reine.

Il était très dévot: il allait aux deux messes chaque matin... de peur d'avoir été distrait à la première. M. le curé Abel Simard disait de lui, à son service: "Nous avons perdu un "pilier" de l'église de Saint-Coeur-de-Marie".

Mon grand-père Ferdinand collectionnait les "Annales" de toutes les communautés; il s'était abonné à un grand nombre. Ses descendants ne trouvant aucune valeur à ces revues, en ont disposé...

Il réparait les chapelets dans ses passe-temps et il en faisait également. Dès que nous étions en âge de dire le chapelet, il nous en offrait un en cadeau... rose, bleu ou rouge, on le trouvait bien beau.

Il donnait des cours à ses enfants qui sont tous devenus autodidactes... sans avoir été à l'école. Quant à mon oncle Xavier, il était également très brillant et très sérieux mais surtout autoritaire... on le voyait toujours avec un livre à la main.

Il faisait tous les contrats de vente de maisons ou de terrains... sans jamais se faire payer; les gens lui donnaient ce qu'ils voulaient. D'après mon père, ce n'était guère plus de 50 sous ou 1,00 \$. Avec l'instruction qu'il avait, il aurait pu dans ce temps-là, exploiter tout le monde, car c'était non seulement l'homme le plus instruit de Saint-Coeur-de-Marie... "mais de tout le Lac-Saint-Jean", selon M. Paul-Emile Tremblay qui l'a bien connu.

Il n'est pas arrivé le premier... mais on attendait sûrement un homme de sa valeur.

Mon grand-père était sévère. Dès qu'il voyait un garçon en amour, il lui disait: "Vite, mariez-vous... tout ce qui traîne se salit".

Une fois je le gardais avec mon cousin Justin; j'étais jeune, j'avais 12 ans. Ma tante nous avait donné un "Pepsi" et je me souviens que mon grand-père s'était fâché. "Où on va avec des enfants élevés au "Pepsi", avait-il dit. Il avait même réprimandé ma tante. Imaginez, on en prenait une ou deux fois par année.

À 85 ans, il trayait encore sa vache, soir et matin; elle pacageait chez Paul-Émile Tremblay.

Il est décédé le 14 novembre 1952, à l'âge de 93 ans et 6 mois, laissant un grand nombre de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants, ainsi que de nombreux neveux et nièces.



La maison de Ferdinand Larouche, construite au bord de la coulée, près de l'église. À l'arrière, l'église et la salle publique.



La maison de Ferdinand Larouche, construite en une semaine, grâce à une corvée.



La maison de Ferdinand Larouche, quelques années plus tard. Elle fut déménagée par la suite, sur la même rue, à côté de l'église. Cette maison est présentement occupée par Mme Almas Fleury.

Ferdinand Larouche dit "Ferdinat" du Rang 5

Ferdinat Larouche, de St-Agnès, arrive à Saint-Coeur-de-Marie vers 1900, après avoir épousé Delphine Néron en août 1877. Il est accompagné de ses deux fils Joseph et Armand.

Ils trouvèrent une terre abandonnée, que les premiers occupants avaient commencé à défricher. Ils trouvent le coin très beau et rêvent un jour où toute la famille viendrait s'y installer.

Alors, on achète une poche d'avoine et on emprunte le boeuf et la charrue du voisin, Nice Bouchard, arrivé quelques années plus tôt. Pendant tout l'été, ils bûchent, bâtissent un "campe" et travaillent très fort. À l'automne, ils ramassent l'avoine en vue de montrer à la famille quelle belle terre productive ils venaient de découvrir.

C'est pourquoï, l'année suivante, Ferdinat fait venir toute sa famille, soit quatorze enfants, pour s'établir définitivement sur cette "terre promise". Les enfants avaient noms: Joseph, Dina, Armand, John, Merez, Antonio, Hector, Anna, Marencia, Cécile, Antoine, Henri, Marie-Louise et Charles.

L'ainé, Joseph, marié à Nellie Bergeron, devint restaurateur à Saint-Coeur-de-Marie. Ils n'eurent pas d'enfant mais élevèrent Belle, la fille de sa soeur Marencia, décédée très jeune. Son restaurant devint plus tard le magasin général de Roland Simard, à l'endroit même où se trouve la caserne de pompiers.

Dina, mariée en premières noces à Ernest Harvey s'établit en face de son père Ferdinat et eut cinq enfants. Après le décès de son époux, elle se remarie à Jean Bergeron qui lui donne six enfants.

John Défricha le 1^{er} lot acheté par la famille. Marié à Clémentine Tremblay, ils élevèrent 17 enfants et eurent 109 petits-enfants. Aurélien succéda à John et exploite encore cette ferme, agrandie et modernisée, organisée en compagnie avec ses trois fils: Mario, Jean et Clément.

Hector épouse Maria Bouchard; ils accueillirent Ferdinand Larouche et son épouse jusqu'à leur mort.

Anna épouse Gaudiose Gaudreault; ils eurent une grande famille; c'est Jean-Joseph qui continue l'oeuvre de son père sur sa ferme.

Cécile épousa Edmond Fortin en premières noces, ils eurent quatre enfants; elle se remaria avec Georges, frère de son premier mari, qui lui donna neuf enfants. De plus, elle éleva son petit-fils Gaston. On retrouve cette famille en grande partie sur une entreprise familiale: "Les Produits L.F. Mistouk".

Antoine épouse Emma Simard, qui coule une vieillesse heureuse au Domaine du Bel-Âge, et dont la mémoire extraordinaire nous a permis d'agrémenter ce récit de nombreux témoignages vécus. Antoine, décédé en 1975, fut un des pionniers du mouvement coopératif dans la région et un des fondateurs de la Chaîne coopérative du Saguenay.

Henri épouse Julie Pilote, une nièce de John, son frère. Ils ont élevé huit enfants qui habitent tous Saint-Coeur-de-Marie.

Marie-Louise épouse Edgar Bouchard, qui lui donna 11 enfants. Ils ont toujours habité à St-Léon. Elle est la seule des enfants de Ferdinand Larouche qui vit encore.

Armand épouse Marie-Louise Tremblay en 1905; elle lui donna dix-huit enfants. Cordonnier de son métier, il confectionna lui-même ses souliers de noces, en cuir patente noir. Il pratiqua ce métier à Mistouk jusqu'en 1937, dans la maison où habite aujourd'hui Berthe Larouche. C'est lui qui confectionnait les bottes de chantier et des draveurs. Il déménagea par la suite à Jonquière.



M. et Mme Antoine Larouche (Emma Simard).

Testament de Joseph Fleury (père)

Joseph Fleury (père) est décédé en 1893, dans la maison qu'il avait construite et qu'il a léguée, par testament, à son fils Delphis, en date du 8 juillet 1891, devant le Notaire Severin Dumas, d'Hébertville. Messieurs Louis Pageaot, marchand de Saint-Joseph-d'Alma et Ferdinand Larouche, cultivateur du Canton Delisle, avaient servi de témoins.

Dans son testament, Joseph Fleury déclare:

"Malade de corps mais sain d'esprit, mémoire, jugement et entendement, ainsi qu'il est apparu auxdits Notaire et témoins, lequel dans la vue de la mort, croyant d'en être surpris sans avoir fait connaître ses dernières volontés a, par les présentes fait, dit et nommé audit Notaire, en présence desdits témoins, le présent Testament dans les termes suivants, savoir:

Comme Chrétien, je recommande mon âme au Dieu Tout-Puissant. Je veux et ordonne que toutes mes dettes soient payées et mes torts réparés, si aucuns je peux avoir faits à mon prochain, par mon légataire universel ci-après nommé. Je veux et désire, arrivant mon décès, que le jour de mon inhumation, il me soit fait dire et célébrer un service selon mes moyens et un

autre service semblable au bout de l'an de mon décès et que le plus tôt possible après ma mort, il me soit fait dire et célébrer vingt-cinq messes basses pour le repos de mon âme.



La maison de Joseph Fleury.



Photo prise à l'occasion du mariage d'Oswald Fleury à Thérèse Lamirande, sa première épouse.



Photo prise à l'occasion de la fête organisée pour marquer les 26 ans de dévouement au service de l'enseignement de Mme Lionel Fleury.

Je charge aussi mon dit légataire universel de faire dire et célébrer le service anniversaire de feu Dame Apolline Gagnon, mon épouse, le vingt-quatre de septembre prochain et de payer et acquitter pour elle le prix de treize messes basses le plus tôt possible.

Je donne et lègue à monsieur Delphis Fleury, mon fils, cultivateur, demeurant avec moi, tous les biens meubles et immeubles généralement quelconques que je délaisserai et qui se trouveront à m'appartenir au jour et heure de mon dit décès, par ledit Charles-Delphis Fleury, que j'institue par le présent mon légataire universel, en faire jouir et disposer en toute propriété, à compter du jour de mon dit décès.

Ce legs est fait à charge par ledit C.-Delphis Fleury, de donner et livrer, d'hui à trois ans, à monsieur François Fleury, un autre de mes fils, savoir: un cheval, une vache, six moutons dont trois vieux et trois jeunes, un cochon, un poêle, une paire de roues, un harnais complet d'ouvrage et une petite batterie de cuisine. À charge aussi, pendant le même délai, de bâtir et loger sur le lot dix-neuf (19) du troisième rang du Canton de Delisle, comté susdit, une maison, une étable et une grange, absolument semblables à celles que ledit Delphis Fleury a sur la terre qu'il possède actuellement et à la condition que ledit François Fleury, demeure pendant lesdits trois ans avec ledit Delphis Fleury, son frère, et lui donne tout son temps et son travail.

S'il arrive que ledit Delphis Fleury ne put donner à son frère ce qu'il est ci-dessus obligé de lui donner ainsi que de faire les constructions ci-dessus, alors délai sera prolongé pendant encore un an.

Je confirme la donation ou cession verbale que j'ai faite ci-devant à mon dit François Fleury dudit lot de terre numéro dix-neuf (19) du troisième rang, du Canton de Delisle, pour que celui-ci en jouisse, fasse et dispose comme lui appartenant en toute propriété, sauf à distraire le moulin et emplacement du moulin à farine qui s'y trouve que j'ai vendu, ainsi que le moulin à scie et son emplacement qui font partie des biens que je délaisse et qui appartiendront à mon légataire universel.

Cette confirmation de la donation ou cession verbale ci-dessus, est aussi faite pourvu que ledit François Fleury cède et transporte audit Delphis Fleury, son frère, par bon titre gratuit, le lot de terre numéro vingt-cinq (25), du troisième rang de Delisle et ce, à sa demande.

Je confirme aussi la donation verbale que j'ai aussi ci-devant faite à



Le Premier ministre Jean Lesage de passage à Saint-Coeur-de-Marie en 1960. Le maire Clément Fleury et ses enfants Sylvain et Jean-Pierre.

Damase Fleury, un autre de mes fils, cultivateur dudit Canton Delisle, du lot de terre numéro dix-neuf du second rang, dudit Canton, que ce lot est actuellement pour/par ledit Damase Fleury en faire jouir et disposer comme de chose lui appartenant. Je nomme ledit Charles-Delphis Fleury, l'exécuteur de mon présent Testament entre les mains duquel je me démet de tous mes biens.

Je révoque tous les Testaments que je pourrais avoir ci-devant faits, le présent contenant mes dernières volontés.

Ce fut ainsi fait, dicté et nommé audit Notaire par le testateur, en présence desdits témoins et à lui lu par ledit Notaire, lesdits témoins présents, le testateur a déclaré que les présentes contenaient ses volontés dernières.

Dont acte numéro quatre mille cent cinquante-huit.

Fait et exécuté dans ledit Canton de Delisle, en la demeure du testateur, ce huit de juillet mil huit cent quatre-vingt-onze, en la présence actuelle de monsieur Louis Pageot, marchand de Saint-Joseph-d'Alma et de monsieur Ferdinand Larouche, fils, cultivateur dudit Canton de Delisle, témoins aux présentes.

Requis de signer, le testateur a déclaré audit Notaire, en présence desdits témoins, ne le savoir et ceux-ci ont signé avec le Notaire, en présence du testateur et des noms des autres, après lecture faite.



M. Émile Tremblay, sacristain pendant 28 ans et membre de la chorale depuis 35 ans, reçoit une plaque-souvenir qui lui est remise par le docteur Isidore Gauthier, au nom de la Fabrique.



Mme Ginette Fleury-Larouche, organiste à l'église de Saint-Coeur-de-Marie depuis 32 ans.

Hommage à Joseph-W. Fleury

Adresse composée par Marie-Ange
Fleury, fille cadette de Joseph-W. Fleury
et par son époux, André Roche, à l'occasion
du 68^{ème} anniversaire de naissance
de Joseph-W. Fleury, en 1917...
il avait 68 ans

Cher père et beau-père,

Nous aimerions vous surprendre, mais les murs ont des oreilles, dit-on, et sans doute que notre réunion ne vous étonne pas.

Tout de même, nous sommes heureux et fiers, en cette journée de printemps, de nous grouper autour de vous pour goûter ensemble les joies de la famille

Il y a aujourd'hui 68 ans, le Seigneur mettait au monde un enfant qu'il destinait à devenir le père d'une nombreuse famille et fondateur d'une belle paroisse. A ce vénérable pionnier du Lac-Saint-Jean, ses enfants viennent aujourd'hui lui offrir leurs vœux de bonheur. Voilà le but de notre réunion

Permettez nous donc de prier Dieu de vous conserver encore longtemps à notre affection. Que votre santé se rétablisse, car vous ne pouvez nous quitter avec votre jambe malade. Qu'est-ce que le Ciel ferait d'un éclopé? Il vous renverrait vite sur terre guérir votre infirmité. Donc, bonne santé pour vos vieux jours.

Maintenant que votre famille est presque établie, vivez tranquille, du souvenir de vos bonnes actions, des services rendus à vos concitoyens et goûtez la joie d'habiter une maison confortable, résultat de votre travail et de vos vœux.

Nous souhaiterions que notre visite demeurât gravée dans votre mémoire. Alors, croyant qu'un cadeau vous ferait plaisir, connaissant aussi votre peu de fierté pour la toilette, nous avons voulu vous habiller des pieds à la tête. Essayez de suite cet habillement, il vous ira comme un gant. De plus, acceptez le reste: cravate, chemise, etc., certains que chaque morceau vous ira.

Avant de vous laissez jouir en paix du fruit de notre affection filiale, agréez de nouveau, chez père et beau-père, les vœux de prospérité de tous vos enfants et laissez-nous répéter comme on le fait dans semblables circonstances.

"Ad multos annos"

Vivez de longues années dans la paix du Seigneur.



Madame Joseph Larouche, née Emélie Fleury, et sa fillette. Elle était la mère de l'abbé Gaston Larouche.

Joseph-Élie Maltais

Joseph-Élie Maltais,
raconté par sa fille Gaby.

Il est difficile, pénible même, de faire revivre, douze ans après un départ hâtif, une personnalité aussi forte que celle de mon père. Cependant, je dois sans doute à sa mémoire, de rappeler l'être cher qu'il représentait à ceux qui l'ont aimé.

Homme d'action infatigable, il était, à l'époque, connu régionalement pour ne pas dire provincialement. Mais pour moi, il était avant tout un père aimant, qui n'avait d'âge que l'expérience de la vie. L'égalité père-fille qui existait entre nous m'a donné le privilège de bénéficier de ses immenses qualités de cœur et d'esprit.

Un physique autoritaire cachait sa véritable identité, son Moi profond. Timide et sensible, il ne se livrait pas facilement; seuls ses proches peuvent définir vraiment cet homme que le travail, les responsabilités, la vie avait contribué à sculpter.

Qui était-il vraiment?

Un homme foncièrement bon, généreux, attentif à sa famille et à ses concitoyens. Sa vie entière a été axée sur le besoin de répondre aux exigences des siens et des autres. À cet effet, il s'impliqua socialement dans divers organismes dont les buts concrétisaient ses idéaux. Aux dires de ma mère, il prodiguait sans compter temps, services, aide financière même...

L'honnêteté, la sincérité et la franchise l'identifiaient également. Ces derniers traits de sa personnalité le rendaient parfois implacable: la vérité devenait alors brutale, violente, sans nuance! Quand le jugement avait posé son diagnostic, la volonté intervenait à son tour et, écartant un à un tous les obstacles gênants, il se pressait de mettre à exécution le plan initial. Il se connaissait pas la "peur", celle qui a trop souvent caractérisé le Canadien-français. Pour lui, tout projet sensé pouvait être considéré, toute injustice pouvait être réparée.

Père de famille accompli, il désirait fournir à ses enfants des armes à la mesure des embûches de la vie: bonne instruction, bien-être matériel et formation sérieuse. Ma mère partageait ses rêves et ses soucis. Malgré ses nom-

breuses préoccupations, il était "présent" à la maison. Son oeil bleu, perçant, veillait affectueusement sur chacun de nous, calmait nos querelles enfantines, nos mesquineries d'adolescents et même d'adultes. Chacun se devait de respecter l'autre.

Mon père "adorait" ses petits-enfants. Il leur conseillait fortement de poursuivre leurs études, les amenait un peu partout; à la meunerie, à la maison paternelle, aux champs, à la pêche et à la chasse, bref, il répondait à tous leurs désirs... Pour ceux-ci, Grand-papa ne possédait qu'un seul défaut, celui de "s'endormir au volant de sa voiture"!

Les réunions mondaines ne lui plaisaient pas toujours; il en profitait pour discuter "actualités" et surtout "politique", discussions alimentées par des lectures sérieuses et variées. Il aimait beaucoup les animaux et les soignait avec attention. La nature l'a toujours émerveillé: le dégel des glaces du lac autant que le chant d'un oiseau! Taquiner la truite de la Brodeuse était devenu son loisir de prédilection! Le jeu de bridge le passionnait également: que de longues soirées à relever le défi d'enchères trop fortes, de contrats difficiles à réaliser... mais quel "supplice" pour le partenaire! La pratique des sports l'attirait aussi, particulièrement le base-ball. Les joutes locales l'amusaient beaucoup. Je le vois encore, casquette blanche sur le front, sur le deuxième gradin, placé entre le receveur et le premier but, applaudissant les bons coups des joueurs!

On le croyait solide comme le roc. Malheureusement, les luttes, les angoisses, les épreuves avaient miné sa robuste santé. Il ne put, hélas, gagner la dernière bataille, celle de la maladie... qui l'emporta trop tôt vers sa nouvelle vie.

Les temps ont passé mais les souvenirs demeurent à jamais, ceux d'une vie familiale heureuse, ceux des grandes joies, ceux des profonds chagrins... Que nous reste-t-il de lui? Le souvenir d'un homme au coeur d'or, d'un travailleur acharné, d'un idéaliste à la recherche d'un véritable dépassement. Qui peut souhaiter plus bel héritage?

Hommage et reconnaissance, papa!

Testament du curé Renaud

Province de Québec,
Notre-Dame d'Hébertville,
Comté Lac-St-Jean
4 Mars 1914

TESTAMENT et CODICILLES du Rév. Joseph Renaud, prêtre,
Curé de Notre-Dame d'Hébertville.

(AD MAJOREM DEI GLORIAM)

Après avoir invoqué La Très Sainte Trinité et m'être mis sous la protection de St-Joseph, mon patron, déclare par le présent écrit être ma volonté que je veux être fidèlement exécutée après ma mort.

Je nomme exécuteur de ce testament le Révérend Abraham Ville-neuve, curé de Sainte-Croix, Lac-St-Jean et lui accorde la somme de six cents piastres (\$600.) pour tous les troubles et tous les frais à l'occasion de ce testament.

Je veux que mes torts soient réparés et mes dettes payées.

Si je meurs curé d'Hébertville, on m'entertera ici; si au contraire je meurs à Saint-Coeur-de-Marie, au milieu de mes parents, on m'entertera dans cette paroisse.

J'ORDONNE que mes funérailles se fassent avec économie et simplicité et que \$2,000.00 de messes privilégiées soient dites pour le repos de mon âme.

1- JE lègue à la Fabrique de Saint-Coeur-de-Marie la somme de cinq cents piastres (\$500.) pour l'achat d'un autel.

2- JE lègue à la Fabrique de Notre-Dame d'Hébertville trois cents piastres (\$300.) pour l'achat d'un orgue.

3- JE lègue à la Mission St-Henri, Lac-St-Jean, la somme de cent piastres (\$100.) pour l'achat de deux statues Ste-Vierge et St-Joseph.

4- JE lègue à la Mission St-Nazaire la somme de cent piastres (\$100.) que l'on mettra là où il y a plus besoin.

5- JE lègue à mes vieux parents la somme de deux mille piastres (\$2,000.00). S'il y a un reste on devra le mettre en messes pour le repos de leurs âmes.

- 6- JE lègue à ma soeur Alice Renaud, ma filleule, épouse de Onésime Larouche, forgeron de St-Henri, la somme de trois mille piastres (\$3,000.00) plus un demi lot de terre (No 13) côté ouest, Canton Taillon.
- 7- JE lègue à ma soeur Amarilda Renaud, épouse d'Ernest Bouchard, forgeron de Saint-Coeur-de-Marie, trois mille piastres (\$3,000.00) qu'elle mettra à l'instruction de ses enfants autant que possible.
- 8- JE lègue à mes frères Alphonse, Alfred, Arthur, Adélarde et Oscar, la somme de six mille piastres (\$6,000.00) à être divisée également. Ici ma volonté est que mon ménage, mon linge, mes bestiaux et mes voitures, estimés à \$5,000.00 soient mis à payer cet item et il restera encore à ajouter mille piastres (\$1,000.00) pour compléter ce legs.
- 9- JE lègue au Révérend Joseph Renaud, mon cousin, vicaire à St-Jérôme, ma bibliothèque et tous mes livres.
- 10- JE lègue à tous mes neveux et nièces la somme de six mille piastres (\$6,000.00) à être divisée également entre eux.
- 11- JE lègue à l'Hôpital de Chicoutimi la somme de deux mille piastres (\$2,000.00) avec obligation de prendre soin de mon frère Alphonse s'il vient à en avoir besoin.
- 12- JE lègue à l'Hôpital de la Baie-St-Paul, Comté de Charlevoix, mille piastres (\$1,000.00) en considération de ma nièce qui est religieuse dans leur communauté.
- 13- JE lègue à mon neveu Joseph Côté, fils de Georges Côté, de la Baie-St-Paul, la somme de cinq cents piastres (\$500.00).
- 14- JE lègue à mes deux cousins Joseph et Louis Renaud, tous deux prêtres, la somme de deux cents piastres (\$200.00) qui sera divisé également entre eux.
- 15- JE lègue à Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Chicoutimi la somme de cinq cents piastres (\$500.00) pour oeuvre des Clercs.
- 16- JE lègue à mon premier vicaire, le Révérend Léon Pelletier, la somme de cent piastres (\$100.00).
- 17- JE lègue à mon deuxième vicaire, le Révérend Albert Boily, la somme de deux cents piastres (\$200.00).
- 18- JE lègue à ma servante mademoiselle Miella Simard, la somme de deux cents piastres (\$200.00).
- 19- LA MOITIÉ de la balance de cette succession devra être transportée au Séminaire de Chicoutimi à raison de deux pour cent d'intérêt jusqu'à

l'épuisement du capital pour instruire des jeunes gens choisis parmi mes parents.

20- L'AUTRE MOITIÉ de la balance devra être consacrée à l'instruction de mes nièces dans une communauté religieuse de leur choix.

21- JE donne à mon frère Arthur 1/2 Ouest du lot 31 et 1/2 Est du lot No 32 du deuxième rang, Delisle, avec les bâtisses et le roulant. Aussi 1/2 Est du lot No 3, Rang A, Taillon, à part l'emplacement vendu à François Gagné mesurant trois arpents de hauteur depuis la Baie du Lac.

22- JE lègue au Collège de Lévis la somme de quatre cents piastres (\$400.00).

Instructions

TOUS les différents montants ci-dessus mentionnés seront payés aux donataires proportionnellement aux argents collectés à chaque année. S'il y a des pertes dans cette succession, tous les donataires devront perdre au prorata, à part mes vieux parents. Si quelqu'un des donataires refuse d'accepter ce que je leur offre dans mon testament, je laisse à mon légataire universel la liberté d'employer cela en oeuvres pieuses.

Je nomme légataire universel monsieur Abraham Villeneuve. Dans la distribution de mon ménage, de mes animaux et de mon roulant, mon Exécuteur testamentaire sera juge et il faudra en passer par sa volonté.

FAIT et ÉCRIT et SIGNÉ de ma main, au presbytère de Notre-Dame d'Hébertville, l'an mil neuf cent quatorze, le 4 mars avant-midi, en présence de deux témoins.

(SIGNÉ) Joseph Renaud, Ptre

Témoins (SIGNÉ) Eugène Guay, Ptre
J.-Albert Boily, Ptre
Eug. Bédard, Ptre

* *
*

ET le trente-et-un juillet mil neuf cent quatorze, après avoir relu mon testament, je l'ai confirmé et maintenu excepté ce qui suit:

1- JE lègue mon moulin à farine, c'est-à-dire ma part de moulin, à mon frère Adélarde à raison de cinq mille piastres (\$5,000.00) à raison de cinq cents piastres (\$500.00) par année sans intérêt payable à partir du 1^{er} novembre 1914.

2- JE lègue à ma servante Louise Renaud cinq cents piastres (\$500.00).

3- JE CANCELLE le legs fait à mademoiselle Miella Simard qui se montait à

deux cents piastres (\$200.00).

4- JE CANCELLE le legs fait à Onésime Larouche du demi lot mentionné plus haut.

(SIGNÉ) Jos. Renaud, Ptre

Témoins (SIGNÉ) J.-Albert Boily, Ptre
J.-Eug. Bédard, Ptre

* *
*

ET le sept août mil neuf cent quatorze, après avoir relu mon testament et le codicille du trente-et-un juillet mil neuf cent quatorze, je les ai confirmés et maintenus excepté ce qui suit:

1- AU legs fait à l'Hôpital de Chicoutimi de la somme de deux mille piastres (\$2,000.00), je retranche la somme de mille piastres (\$1,000.00) et enlève l'obligation faite au dit Hôpital de prendre soin de mon frère Alphonse.

2- JE lègue à mon frère Alphonse Renaud la somme de mille piastres (\$1,000.00) en sus de ce que je lui lègue dans mon testament.

(SIGNÉ) Jos. Renaud, Ptre

Témoins (SIGNÉ) J.-Albert Boily, Ptre
J.-Eugène Bédard, Ptre

* *
*

ET le neuf août mil neuf cent quatorze, après avoir relu mon testament et les codicilles du trente-et-un juillet et du sept août, je les ai confirmés et maintenu excepté ce qui suit:

1- JE veux que les billets que j'ai en ma possession de mon frère Adélard Renaud lui soient tous remis ainsi que tous comptes qu'il pourrait me devoir excepté les termes du moulin à farine qu'il devra payer à la succession.

2- J'AUTORISE mon légataire universel et exécuteur testamentaire à transporter au Séminaire le contrat du Docteur Cinq-Mars de Saint-Coeur-de-Marie, de manière à ce que le Séminaire retire le montant dû à la succession Cinq-Mars et payable par le Notaire Labrecque de Québec.

(SIGNÉ) Jos. Renaud, Ptre

Témoins (SIGNÉ) J.-Albert Boily, Ptre
Jos. Bédard, Ptre

* *
*

ET le trois septembre mil neuf cent quatorze, après avoir relu mon testament et mes codicilles du trente-et-un juillet et autres, je l'ai confirmé et maintenu, excepté ce qui suit:

1- JE nomme monsieur Abraham Villeneuve Ptre, curé de Ste-Croix, Lac-St-Jean, mon Exécuteur testamentaire, tel que dit plus haut et de plus l'institue légataire universel de tous les biens dont je n'ai pas disposé dans mon testament et les codicilles plus haut écrits. Dans le cas où monsieur Abraham Villeneuve ne pourrait faire exécuter le présent testament pour quelque cause que ce soit, je nomme pour mon exécuteur testamentaire monsieur l'abbé William Tremblay, Ptre, curé de Saint-Coeur-de-Marie, et, à défaut de celui-ci, monsieur l'abbé Élie Tremblay continuera l'exécution de mon testament ou s'il ne peut accepter la charge nommera un autre exécuteur testamentaire de son choix.

(SIGNÉ) Jos. Renaud, Ptre
Témoins (SIGNÉ) J.-Albert Boily, Ptre
J.-Eug. Bédard, Ptre

* *
*

ET le quatre septembre mil neuf cent quatorze, après avoir relu mon testament et les codicilles plus haut écrit, je les ai maintenu et confirmé, excepté ce qui suit:

JE SOUSTRAIS du présent et dit testament les billets qui me sont dus et qui sont évalués à huit mille deux cent trente-six piastres et soixante-trois cents (\$8,236.63) les ayant donnés et distribués de mon vivant.

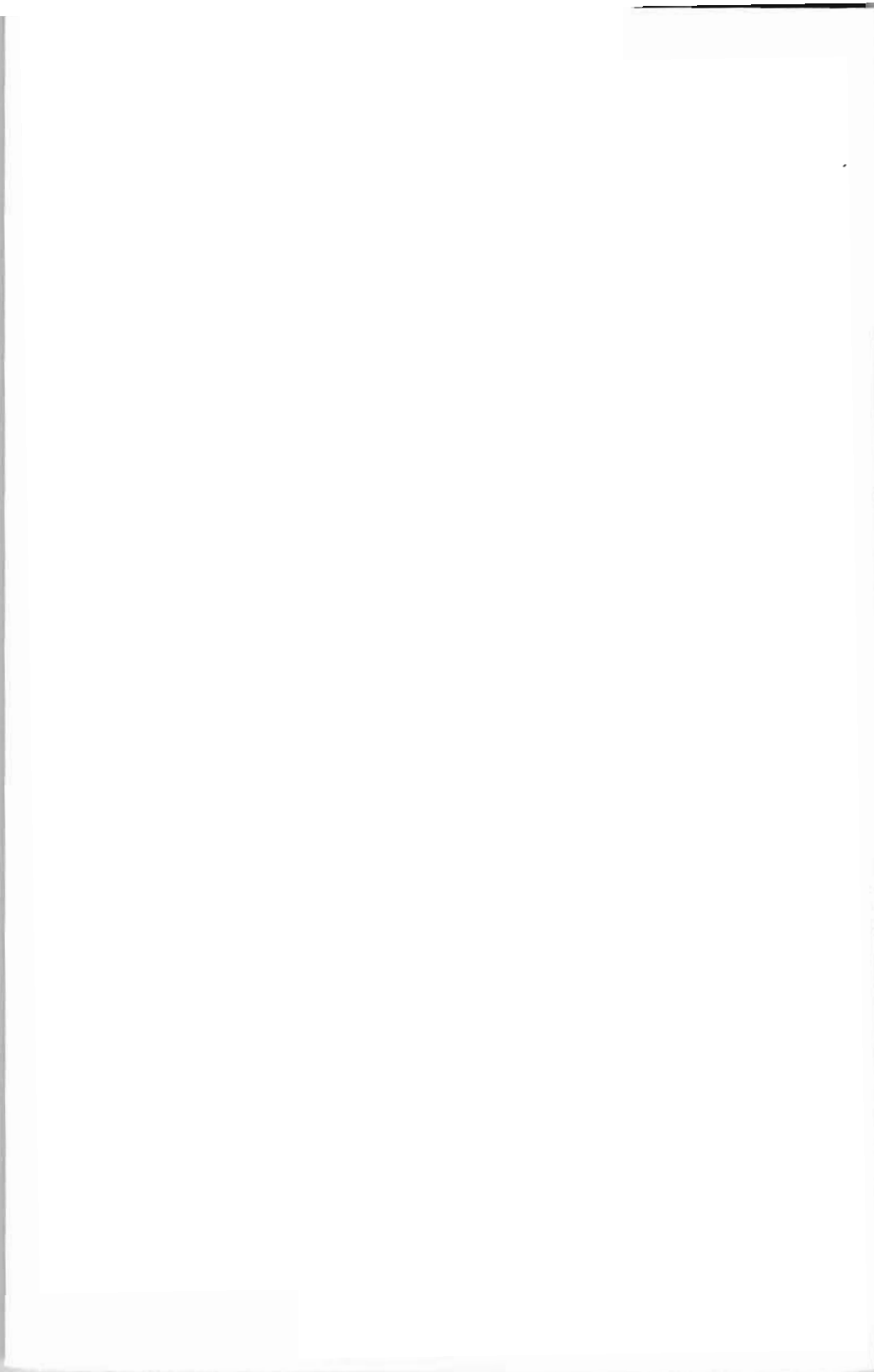
(SIGNÉ) Jos. Renaud, Ptre
Témoins (SIGNÉ) J.-Albert Boily, Ptre
J.-Eug. Bédard, Ptre

* *
*

ET LE MÊME JOUR, après avoir relu mon testament, je l'ai confirmé et maintenu, excepté ce qui suit:

JE SOUSTRAIS de mon ménage l'ameublement du presbytère, six ou sept couchettes avec leurs sommiers que je donne aux Révérendes Soeurs du St-Rosaire, de Notre-Dame d'Hébertville.

(SIGNÉ) Jos. Renaud, Ptre
Témoins (SIGNÉ) J.-Albert Boily, Ptre
J.-Eug. Bédard, Ptre



Le docteur Isidore Gauthier

Un hommage de madame
Emma Simard-Larouche

Il me fait plaisir de rendre hommage au docteur Isidore Gauthier pour ses 50 années de dévouement au service de notre population. J'ai gardé des souvenirs chaleureux de cet homme qui est un monument, non seulement pour notre paroisse mais pour tout le secteur Nord du Lac-Saint-Jean. Voici quelques souvenirs:

Un jour, ma petite fille adoptive, Angèle, avait mal à la gorge. Malgré ses 15 ans elle avait peur du médecin. En revenant de l'école elle arrête le consulter. En entrant dans la maison, elle me dit: "Il est fin le docteur Gauthier, il a la main douce mais il m'a prescrit un vieux remède, me gargariser avec de la saumure". Le docteur Gauthier recommandait souvent de vieux remèdes et c'était les meilleurs.

Ma fille Pierrette demeurait à Alma et était découragée. Trois de ses enfants étaient malades. Elle avait consulté sept médecins dont plusieurs spécialistes à Chicoutimi... les enfants avaient des ganglions et de la gale dans le cuir chevelu. Les enfants avaient les cheveux rasés et devaient porter un bérêt pour aller à l'école. Pendant qu'elle était en visite chez-nous, je lui conseille d'aller voir le docteur Gauthier, car les enfants étaient humiliés et la maladie progressait malgré les remèdes... et les prières. Elle se rend donc chez le docteur Gauthier avec un de ses enfants et lui raconte, en long et en large, leur mésaventure. Le docteur Gauthier les écoute religieusement et semble découragé. "Vous n'avez pas un chat chez-vous, dit-il?" Oui, nous avons un petit chat que les enfants ont ramassé dans la rue et qu'ils aiment beaucoup, répondit ma fille. "Tuez le chat et vite, réplique le docteur Gauthier, il est malade. Je vais vous donner quelque chose de bon et ça va disparaître dans quelques jours". Et c'est ce qui arriva.

Plusieurs fois je l'ai assisté personnellement à des accouchements aux alentours de chez-nous; il était alors d'un dévouement et d'une attention extraordinaire. Je sais qu'il n'a pas toujours mangé à sa faim dans certaines maisons car les gens étaient pauvres et l'argent, pour lui, ça comptait peu.

Un automne, quelqu'un est venu me chercher pour assister une voisine pendant que mon mari, Antoine, descend au village chercher le

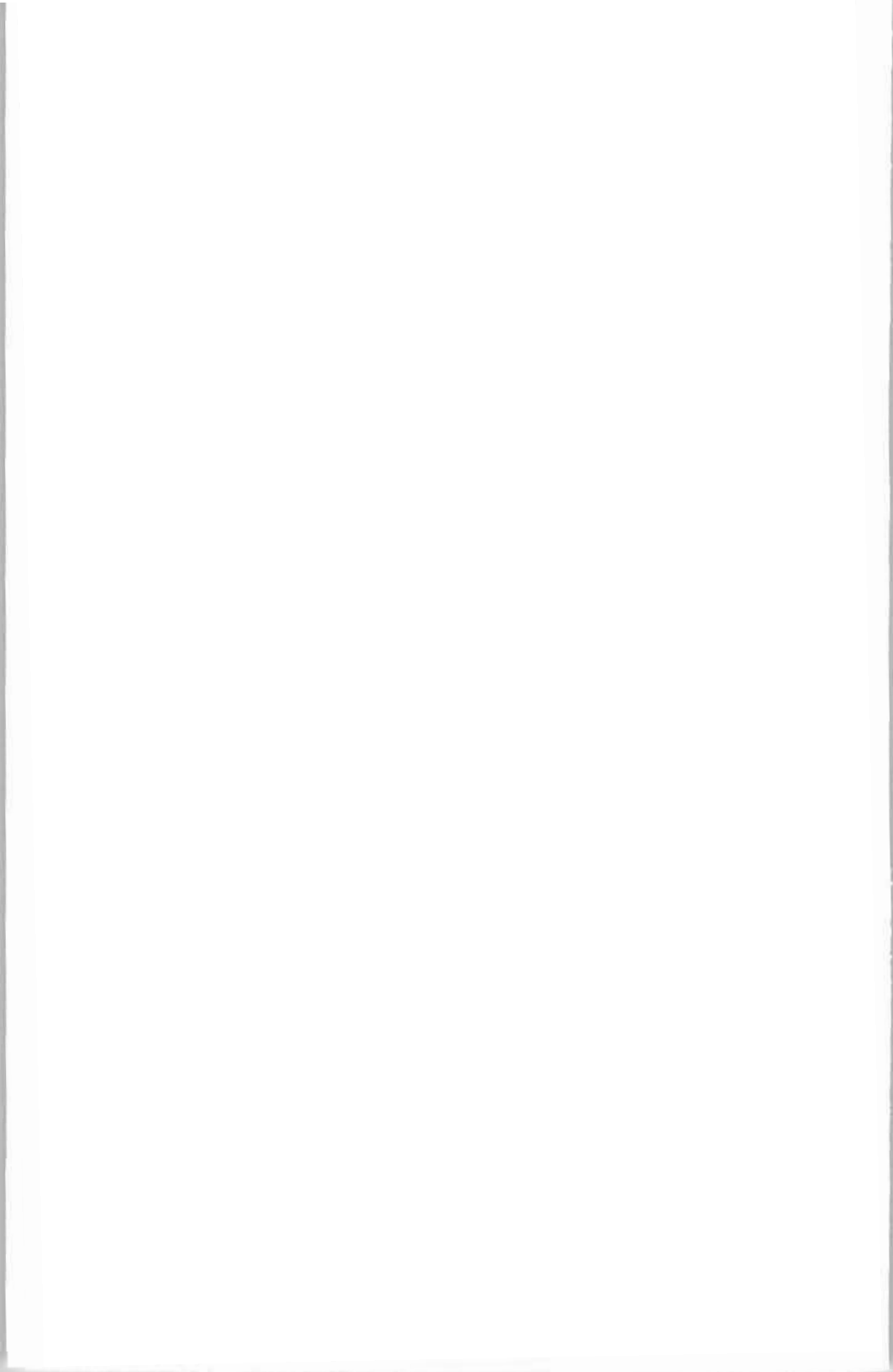
docteur Gauthier, en auto. Notre auto n'avait pas de chaufferette et il y avait de la brume... de la brume si épaisse qu'il conduisait l'auto la tête à l'extérieur. Arrivé au village, Antoine ne trouve pas le docteur, il était parti pour le secteur Nord. La femme du docteur Gauthier, une personne aussi dévouée que son mari, téléphone alors au docteur Raymond Larouche, fils de Xavier, qui demeurait à Alma. Ce dernier prend un taxi et monte au rang 5. J'étais seule avec la femme à accoucher et un peu mal à l'aise car son mari était incapable de voir accoucher sa femme et était parti à l'étable. Le docteur Larouche a passé la nuit dans cette maison; il n'y avait à manger que du pain, du lait et de la mélasse. Pour sa part, le docteur Gauthier a vécu souvent des situations semblables... des maisons où il n'y avait qu'un oeuf pour tout repas.

La naissance de mon 16^e enfant, Jean-Antoine, est survenue le 1^{er} septembre 1939, jour de la déclaration de la guerre... il pleuvait à verse. Je dis à mon mari: "Va chercher le docteur Gauthier, je vais accoucher". Il reste tout surpris car je n'avais que sept mois de grossesse. Il va chercher Julie, la femme d'Henri et va reconduire les enfants chez Hector avant d'aller chercher le docteur. Le docteur Gauthier était à peine arrivé que j'accouche d'un bébé prématuré de 3 1/2 livres. Je n'ai jamais pensé de le perdre car ça faisait quatre petites filles que je perdais. Avant de repartir, le docteur me dit tout ce qu'il fallait faire pour sauver l'enfant car ce matin-là il partait pour Québec avec son épouse, ma belle-soeur Dina Bergeron était du voyage. Dans l'auto, il leur dit qu'il m'avait accouchée le matin même et que je risquais encore de perdre mon bébé. De retour de Québec, le docteur Gauthier s'empresse de venir me voir; le bébé était encore vivant mais il avait encore maigri, il ne pesait plus que 2 livres. Le docteur Gauthier continua à le suivre pendant que j'en prenais grand soin, je ne faisais pas autre chose que de m'occuper du soin du bébé, jour et nuit, et je consultais continuellement le docteur Gauthier. Mes filles Noëlla, 20 ans et Pierrette, 13 ans, que j'avais retirées de l'école malgré leurs pleurs, s'occupaient de la maisonnée. Et Jean-Antoine a été sauvé.

À cinq ans, Jean-Antoine s'est empoisonné avec du bonbon, c'était durant la période du rationnement du sucre. On cherchait des produits pour remplacer le sucre: je suçais mon café avec de la "saccharine"... au compte-gouttes. J'ai pensé que le bonbon dur mangé par l'enfant et que nous avions acheté à Alma, était fabriqué avec un succédané. Il en avait mangé beaucoup et le soir, il refusa de souper, il n'avait pas faim. Je lui ai donné une tasse de lait mais il l'a restituée et il s'est couché. Dans la nuit, le mal empi-

rant, j'ai demandé au docteur de lui donner des médicaments. Je lui dit qu'il faisait comme une personne empoisonnée, même que sa vue baissait. "J'arrêterai demain, dit le docteur Gauthier, car je vais chez Jean Bergeron". Le lendemain, il est venu deux fois dans la journée et ça a pris une semaine pour le débarrasser de ce poison... et le docteur Gauthier l'a sauvé.

Encore une fois! (car je l'ai dit au moins dix-sept fois) "Va chercher le docteur Gauthier". J'étais en douleurs et mon temps était échu. C'était vers la fin de mars, le temps des équinoxes. À ce sujet, les vieux disaient, six jours de tempêtes et de froid: trois jours de vent sur un côté et trois jours de vent sur l'autre. Antoine part donc en traîneau avec "Ti-Coq", son trotteur et de bonnes peaux de fourrure. Arrivé chez le docteur Gauthier, ce dernier s'empresse de monter dans le traîneau car c'était toujours pressé pour lui et d'ailleurs il était au courant de ma situation. Il s'installe dans le traîneau, enveloppé de fourrure, mon mari debout en avant... il faisait une tempête terrible. Arrivés à la côte du 4, la côte de la Coopérative, la falaise-était encore montée, elle était traître car elle coupait la route de travers. Le docteur ne s'en attendait pas, emmitoufflé dans les fourrures et il roule en bas de la falaise pendant que mon mari glisse à califourchon sur le cheval. Après avoir arrêté le cheval, Antoine monte sur la falaise et crie: "Docteur, où êtes-vous donc?". Il ne le voyait pas à cause de la tempête. "Je suis ici, répond le docteur", qui avait l'air d'une boule de neige. Le docteur riait de l'aventure et mon mari aussi. Arrivés à la maison c'est madame Charles Claveau qui les reçut. Le docteur Gauthier est venu me voir souvent car j'étais très mal. Chaque fois, il disait: "Ousque vous êtes docteur... je suis icitte"... et il riait de l'aventure. Au cours d'une de ces visites, le soir, le docteur Gauthier raconte à mon mari l'aventure qui lui était arrivée quelques jours auparavant. Dans la nuit, il avait reçu la visite d'un cultivateur qui était venu le chercher pour sa moutonne. Je vais répondre à la porte, tout empressé et le cultivateur m'explique le but de sa visite. "Cela n'a pas de bon sens, que je lui réponds, pauvre toi, je n'y vais pas". Et le cultivateur s'en va. Un peu plus tard, je venais juste de m'endormir, ça sonne de nouveau à la porte... c'était encore mon cultivateur. "Si elle meurt, elle mourra, je n'y vais pas, répondis-je, j'ai bien assez d'accoucher les femmes". Pendant ce temps, dans ma chambre, j'écoutais l'histoire; mon mari et le docteur riait et moi, je me suis mise à rire avec eux, tellement que vers 4 heures du matin, mon mal a passé. Le docteur est alors parti en me disant que le mal allait me reprendre à tel moment; et ça été comme il me l'avait dit. Le rire était parfois un bon remède...



Armoiries de Delisle



Tiercé en pale renversé, au un, de gueules à l'étoile caudée d'or à quatre rais posée en barre, au deux, de sinople à une gerbe de blé d'or liée de sable, au trois, de gueules à un livre ouvert d'argent posé en bande à dextre et à un clocher du même, au chef coupé d'azur et d'argent, chargé au un, d'un soleil non figuré d'or se lavant derrière des montagnes de sinople brochant sur la partition, et au deux, de deux îles du même.

DEVISE: les lettres UNIS POUR SERVIR d'or sur un listel de sinople.

DELISLE en 1982

Membres du Conseil

| | |
|------------------------|---|
| Maire | Robert Gagnon |
| Conseillers | Clément Ménard, Clément Gilbert, Clément Larouche, Rémi Maltais, Maurice Maltais, Yvan Tremblay. |
| Population permanente | 3,320 |
| Population saisonnière | 200 |

Nombre d'unités de logement

| | |
|-----------------------------|-----|
| Occupés par le propriétaire | 897 |
| Occupés par un locataire | 155 |
| Vacants | 10 |

Évaluation

| | |
|---------------|-------------------|
| Imposable | 31,623,510. |
| Non-imposable | <u>8,879,130.</u> |
| | 40,502,640. |

Rôle de la valeur locative pour fins d'imposition de la taxe d'affaires

350,490.

Commission Scolaire

Couvent Maria, Collège Assomption, École polyvalente Jean-Gauthier.

Fabrique

M. le curé Lucien Bergeron - (Jusqu'à juin 1982).
M. le curé Jean-Benoît Michaud - (Depuis juin 1982).

Marguilliers: Huguette Maltais, Benoît Gaudreault, Jean-Roch Larouche, Valérien Fortin, Yvon Desbiens et Aurélien Larouche.

Associations

Cercle des Affaires, A.F.E.A.S., Cercle des Fermières, Comité cul-



Les membres des conseils municipaux du village de Saint-Cœur-de-Marie et de Canton Delisle, au moment de la fusion en 1979. Première rangée, dans l'ordre, MM. Omer Bouchard, Robert Gagnon et Clément Fleury, les principaux artisans de la fusion. Debout, MM. les conseillers Laurent Tremblay (village); Ghislain Larouche (paroisse); Clément Larouche (V), Benoît Gaudreault (V); Réjean Fleury (V); Rémi Maltais (P); Fernand Bergeron (P); Florent Côté, secrétaire-trésorier; Fernand Fortin (P); Camille Harvey (P); Clément Ménard (P), Maurice Maltais (P); Yvan Tremblay (P); Clément Gilbert (V); Laurent Lapointe (V) et Jean-Baptiste Harvey (V).

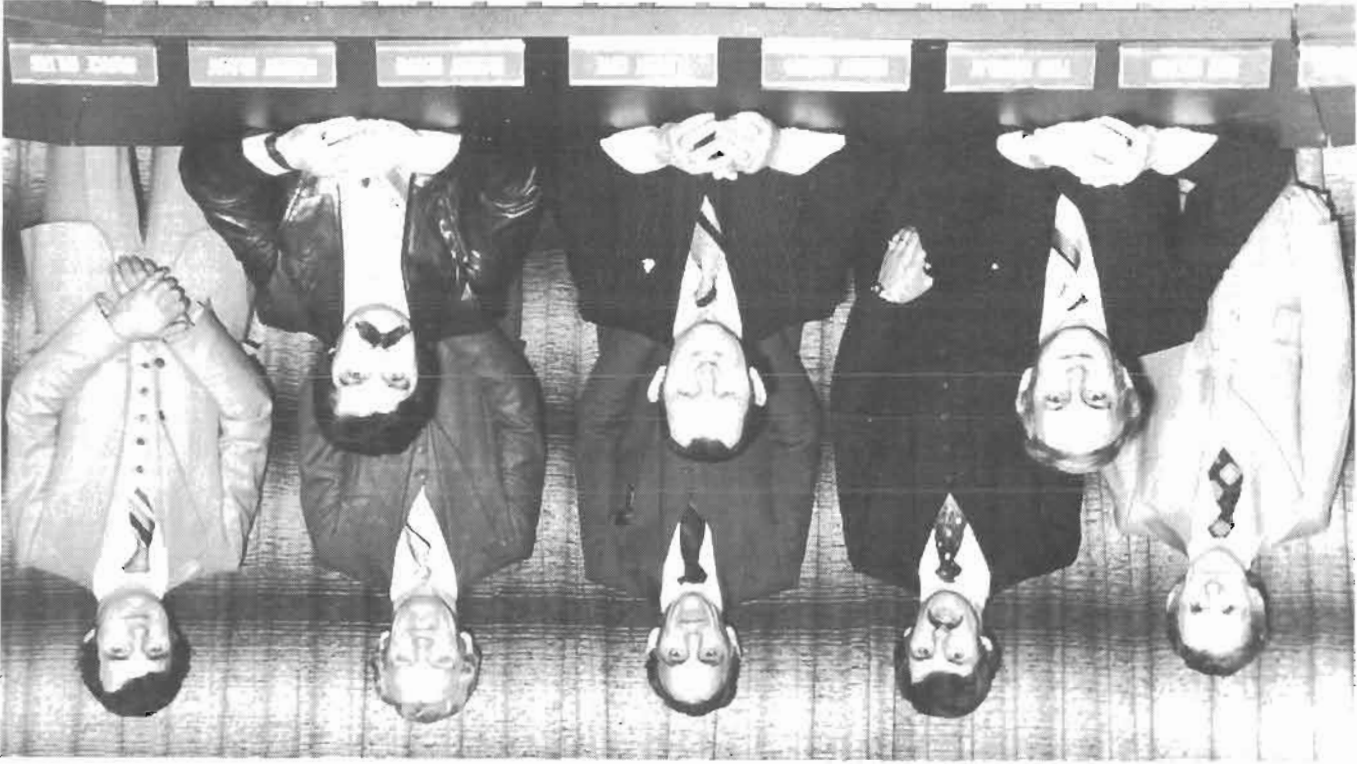
turel, Comité des Loisirs, l'Âge d'Or, Club Les Amicaux, les 4-H Club Optimiste.

Industries

Les Puisatiers Delisle
Robert Fleury (Scies mécaniques)
Quincaillerie Paul Larouche
Cyrille Bouchard, entrepreneur
Les Ateliers de fer ornemental
Abattoir Saint-Coeur-de-Marie
Réna Claveau (Rembourrage)
Charcuterie L. Fortin Ltée
La Coopérative Agricole
Raymond Larouche (Fabricant trusts-chevrons)
Les Lignes du Lac
L. Claveau Transport
Omer Bouchard (entrepreneur en électricité)
Électro-Saguenay
Vincent Larouche (Entrepreneur)
Atelier Roch
Jean-Guy Bouchard (Entrepreneur en électricité)
Charles Fortin (Camionneur)
Industries Guay Ltée
Denis Dumont (Fabrication et réparation fibre de verre)
Henri Savard (Entrepreneur en électricité)
Terrala Inc.
Méridé Blackburn & Fils (Entrepreneurs)

Commerces

Le Patio (Bar salon)
Épicerie Blackburn
Gilles Émond, meubles
Épicerie Mme Godefroy Larouche
Nicole Fortin (Coiffeuse)
Bijouterie J.-M. de Launière
Boulangerie Laval Beaulieu
Pâtisserie "La Mistoukoise"
Mme Denise Blackburn (Fleuriste)
Épicerie Lucien Brassard
Restaurant Chez Robert B.B.Q.
Les Artisans du meuble
Épicerie Pavillon Blanc

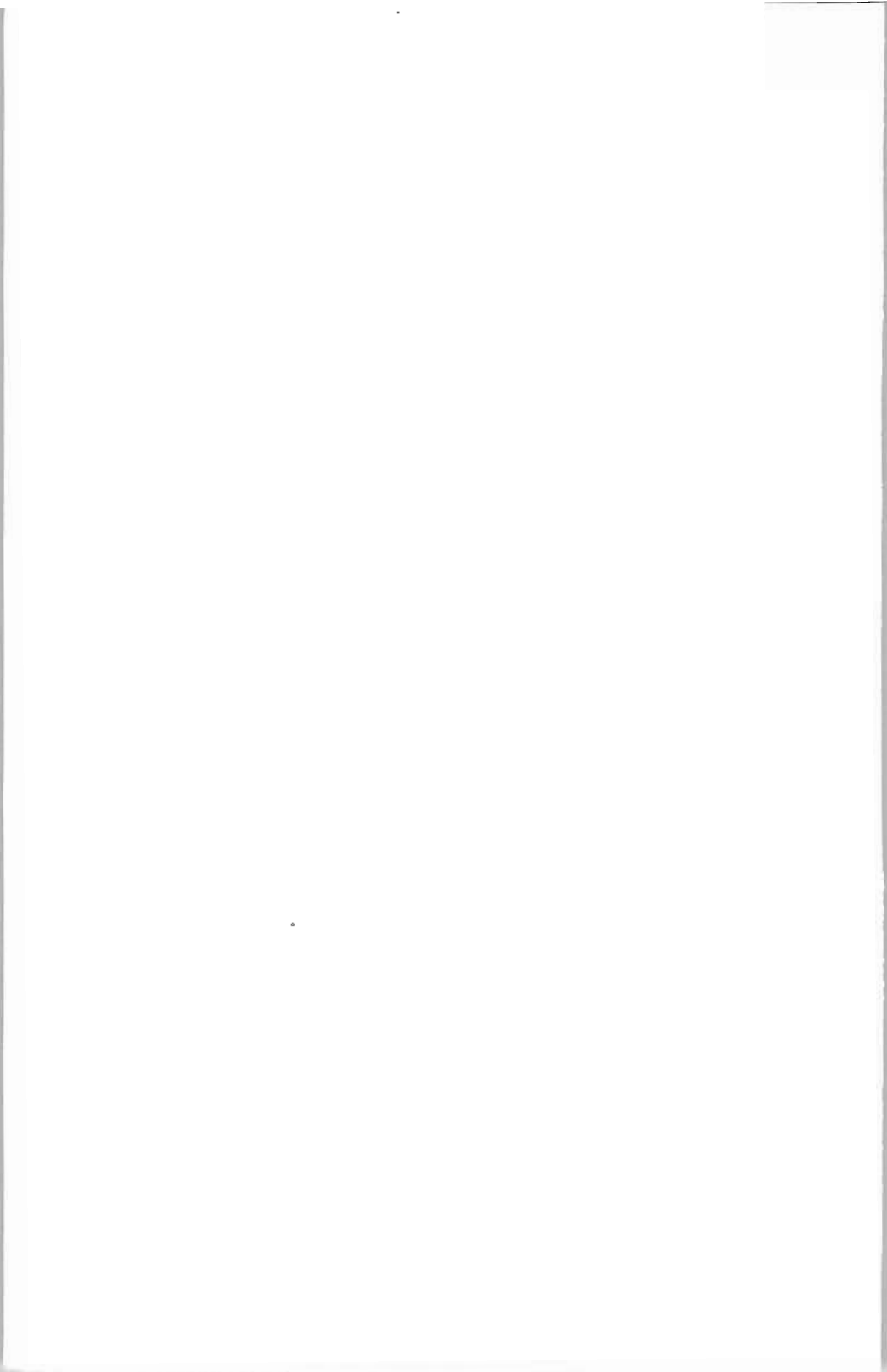


Le conseil de la nouvelle municipalité de Delisle élu après la fusion, le 14 octobre 1979. 1^{re} rangée: M. Yves Tremblay, doyen des conseillers; M. le maire Robert Gagnon et le secrétaire-trésorier, M. Florent Côté. Debout, dans l'ordre, MM. les conseillers Clément Larouche, Clément Ménard, Maurice Maltais, Remi Maltais et Clément Gobeil.

Épicerie Delisle
Salle Coronet
Réal Bergeron (Vêtements de travail)
Chez Pausette Enr. (Vêtements d'enfants)

Services

Mario Gaudreault (Soudure)
Garage Benoît Larouche & Fils
Station-service Rond-Point Texaco
Jean-Eudes Boivin (Auto-radiateur)
Motel Delisle
Transport scolaire



Anecdotes Faits divers



Le bateau "PRICE" en croisière sur le lac St-Jean.

Anecdotes et faits divers

Témoignages

Voici un extrait du journal "LA VÉRITÉ" du 10 octobre 1885, qui traite de Saint-Coeur-de-Marie:

"Nos amis liront avec intérêt les détails suivants qu'on veut bien nous communiquer sur le mouvement de colonisation au Lac-Saint-Jean.

Dans le cours du mois d'août, M. l'abbé B. Leclerc, curé de N.-D.-d'Hébertville a marqué une place de chapelle dans le Canton Delisle, en arrière de Saint-Joseph d'Alma, au nord de la Grande-Décharge.

Déjà tous les lots arpentés sur les cinq premiers rangs de ce "township" sont pris et, dans quelques années, il y aura certainement en cet endroit une magnifique paroisse.

Comme on le voit, l'oeuvre de la colonisation va bien dans la belle et fertile vallée du Lac-Saint-Jean. Les choses s'y font sans grand bruit, mais il y a progrès véritable. Quand le chemin de fer sera construit, cette vaste région se peuplera comme par enchantement".

Pour sa part, "LE CANADIEN" du 23 juillet 1888, raconte un voyage de l'abbé H.-R. Casgrain à Mistouk, en compagnie du curé de Sillery:

"Dimanche le 8 juillet, après avoir fait les offices de la Dédicace à Alma, au grand contentement des paroissiens qui pensaient en être privés ce jour-là, nous prenons le parti d'aller rejoindre le curé Cimon à sa mission de Mistouk, d'où il ne doit revenir que demain. La route qui y conduit traverse la Petite-Décharge et toute l'île d'Alma formée par les deux Décharges. Un "bac" établit la communication avec la terre ferme du côté de Mistouk.

D'où vient ce nom d'Alma, dont la consonnance européenne m'intrigue? Il a été donné par l'arpenteur Duberger qui explorait l'île à l'époque de la guerre de Crimée et qui, après avoir appris les détails de la victoire de l'Alma, voulut en perpétuer le souvenir ici, en donnant ce nom à l'île.

La Grande-Décharge rappelle les Milles-Îles, par le nombre incroyable d'îles qui embellissent son cours.

Deux milles de voiture par un chemin tortueux, à travers des côteaux d'une grande fertilité mais dont les fortes ondulations rendent la route longue et fatigante, d'autant plus que cette route n'est qu'à demi ouverte. Quelques maisons, mais la plupart du temps de simples campes, c'est-à-dire des trossiers, appentis à toits presque plats, d'une vingtaine de pieds carrés, formés de troncs d'arbres superposés, à peine équarris, liés à demi-bois et calfeutrés avec de la mousse; tel est le premier abri que se fait un colon en arrivant sur son lot de terre. De chaque côté du chemin, à travers les troncs d'arbres calcinés, poussent, avec une incroyable abondance, des moissons encore vertes mais qui seront bientôt mûres pour la faucille.

Les colons que nous rencontrons sur la route et autour de leurs habitations (car ils chôment aujourd'hui dimanche), nous saluent comme de vieux amis en reconnaissant nos costumes de prêtres; car pour nos Canadiens, le prêtre, c'est l'emblème de l'organisation sociale. Sans lui, ils ressemblent à la gerbe qui n'a pas de lien: ils ne tiennent pas, ils ne forment pas un tout, une société durable.

Un des colons du lieu, M. Fleury, nous aborde et marche à côté de notre voiture pour causer avec nous. Il fait les plus grands éloges de la future paroisse de Mistouk où l'on espère avoir un curé résidant l'année prochaine, tant elle progresse ferme. Chaque jour de nouveaux colons viennent choisir des lots.

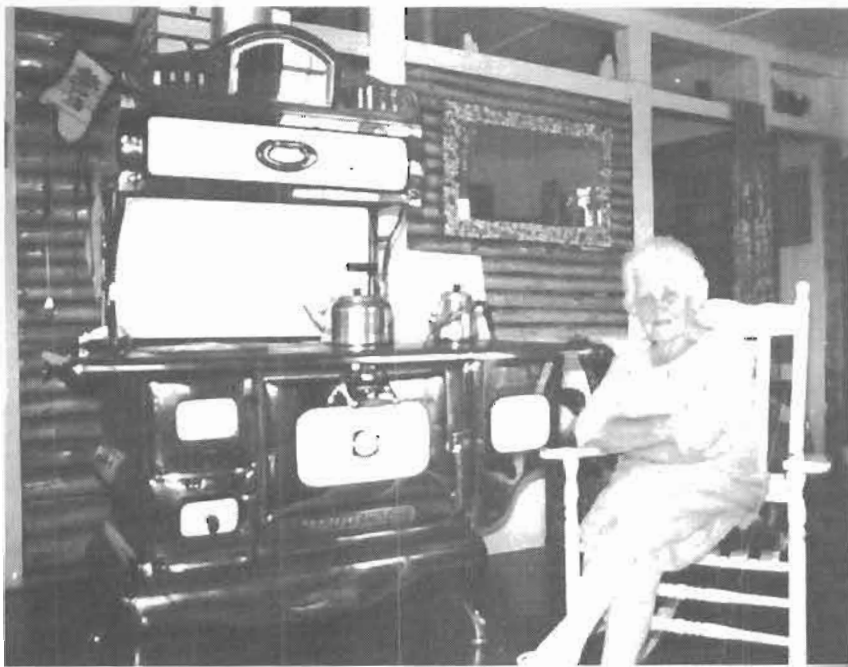
Depuis que je défriche ma terre, nous dit M. Fleury, je n'ai rencontré une seule roche. J'enfonce ma hache à tour de bras, sans crainte, dans les racines de n'importe quel arbre et je ne l'ai jamais ébréchée.

Le sol est une argile grise d'une fécondité qui, comme je l'ai dit pour l'ouest, n'est surpassée nulle part dans la province.

Si les défrichements ne se sont pas faits aussi vite qu'on serait porté d'abord à croire, c'est que la plupart des colons se composent de la classe la plus pauvre, obligés de s'endetter pour subvenir aux premiers besoins de la famille et qui se consomment longtemps en efforts inutiles avant de pouvoir se libérer ou qui finissent par être forcés de vendre leur terre pour aller recommencer ailleurs le même travail ingrat. Ceux qui arrivent avec quelques moyens et qui sont intelligents et laborieux, ne tardent pas à devenir des propriétaires, sinon riches, du moins, indépendants et à l'aise.



Dans le "bon vieux temps", on allait à la messe en camion quand on était nombreux. De retour de la messe, on voit Marie-France Larouche, Paul-Armand Blackburn, Lucienne Raymond, Aurélien Larouche, Solange Brisson, Hermel Blackburn, Lionel Larouche, garagiste.



Un poète des années '20, appartenant à Georges Bouchard. Sur la photo, Mme Antoine Larouche (Emma Simard) qui nous a considérablement aidés à rendre cette histoire plus intéressante en nous fournissant des faits, des anecdotes et quantité de photos.

Je ferais rougir le jeune missionnaire d'Alma et de Mistouk, si j'essayais de dire ses rares qualités, son zèle, sa piété, son dévouement. Au reste, tous les missionnaires du Lac-Saint-Jean et du Saguenay que nous avons vus, sont des modèles que ne désavoueraient ni les Albanel, ni les Dolbeau, ni les LaBrosse. Il faut les voir à l'oeuvre, au milieu de leurs paroissiens, pour comprendre tout le bien que font ces hommes de Dieu.

Une semaine passée chez l'abbé Cimon nous fait toucher du doigt cette fructueuse vie d'apostolat. L'abbé Cimon fait trêve pour un jour à ses travaux, afin de nous accompagner à la pêche dans la Grande-Décharge. Les profanes dans l'art, qui fut le premier emploi des apôtres, ne savent pas les jouissances qu'il y a à lutter d'adresse avec un vaillant saumon ou une ouananiche qui combat pour sa vie; à la voir sauter hors de l'eau, faire des bonds énormes, des pirouettes en tous sens pour se débarrasser de la fatale mouche qu'elle a eu l'imprudence de toucher. C'est un triomphe, quand on lève dans le filet et qu'on dépose dans le fond du canot, comme nous l'avons fait, des ouananiches pesant plus de cinq livres''.

* *
*

Le 13 juillet 1898, le conseil municipal de Saint-Coeur-de-Marie accordait la permission à la Cie de Téléphone de Saint-Henri, de passer la ligne dans le chemin de front pourvu qu'elle se conforme aux conditions suivantes:

- 1- Planter les poteaux entre les fossés et la clôture;
- 2- S'engager à les reculer à leurs frais si le chemin venait à s'élargir.

* *
*

On rapporte que les docteurs du temps arrachaient aussi les dents puisqu'il n'y avait pas de dentiste, ni près, ni loin. Cependant, on ajoute... avec un grain de sel... que certains, plus braves que d'autres, s'arrachaient les dents entre eux. Aie!

* *
*

Le Colon du 26 avril 1900 rapporte que "il est sérieusement question de la formation d'une société pour la mise en conserve des bleuets qui poussent en abondance dans nos environs. Un établissement de ce genre-là demande peu de capital, paraît-il, et les profits à réaliser sont bien rémunérateurs"... Y'a longtemps qu'on en parle!



Une "tub"... un moyen pour garder le lait au frais; il fallait brasser souvent surtout le dimanche.

Habituellement, le cultivateur prenait un tonneau de mélasse vide, il sciait des planches sur le côté du tonneau et le plaçait sur le côté, l'emplissait d'eau et y trempait les "canisses" (bidons) de lait. L'eau froide provenait de l'aqueduc municipal... ce qui amenait une grande consommation d'eau.



La "soue" et la grange appartenant à Eugène Maltais. L'étable est devant la grange, dans la partie en pente douce (style plutôt rare en 1935).

M. Aimé Maltais, d'Hébertville, raconte qu'une épidémie de chenilles dévastait le village et M. le Curé Abel Simard aurait demandé à toute la population d'assister à une cérémonie religieuse à l'église, le soir, suivie d'une procession du Saint-Sacrement où toute la paroisse assistait. Toujours selon M. Maltais ... le lendemain matin toutes les chenilles étaient disparues.

* *
*

Janvier 1905 - Vendredi soir, à sept heures, il y aura au couvent une soirée dramatique dont la recette servira pour acheter un instrument de musique. Le prix d'admission sera de 15 cents. Les sièges réservés seront à 35 cents. Tout le monde y sera admis.

* *
*

Québec, 16 septembre 1959

Monsieur Noël Dufour, sec.-trés.
Municipalité de Canton Delisle,
Village de Saint-Coeur-de-Marie,
Lac-St-Jean.

Monsieur,

J'accuse réception de la résolution de vos conseils de Canton Delisle et du village de Saint-Coeur-de-Marie, en vue d'exprimer leurs condoléances à la suite du décès de l'Honorable Maurice Duplessis.

Je désire vous offrir, ainsi qu'aux membres de vos Conseils, mes plus sincères remerciements,

Votre tout dévoué

Onésime Gagnon
Lieutenant-Gouverneur

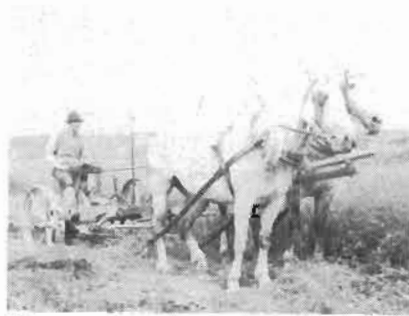
* *
*

En 1910 - La municipalité décrète que "il faut un certificat de médecin à tous ceux de la paroisse qui veulent prendre un passage sur les chars, attestant qu'ils n'ont pas la picote ou n'ont pas été en contact avec des picotés ou les fièvres; autrement ils devront se faire désinfecter".

* *
*



Charrue à mancherons.



Ulysse Bouchard sur sa faucheuse.



Un fait inusité et plutôt rare est survenu sur la ferme à Antoine Larouche: une vache a donné naissance à trois veaux. On voit sur la photo, son fils Camil, conduisant l'heureuse "maman" et ses trois rejetons.

En 1900, le conseil municipal accorde une somme de 5 piastres à M. Esdras Tremblay, pour tenir convenablement la salle les jours des sessions du conseil, ainsi que la lampe, la table et pour chauffer le poêle.

* *
*

Le 2 septembre - Le secrétaire-trésorier est prié d'aviser tous les restaurateurs que ces derniers devront fermer le dimanche s'ils ne veulent pas encourir les peines d'amendes prévues par le règlement no 17 de cette municipalité.

* *
*

Le 19 juin 1918 - Le conseil appuie une requête présentée par un groupe de citoyens, demandant au registraire d'exempter de nouveau du service militaire le docteur Lionel Cinq-Mars.

* *
*

En 1912 - Le conseil ordonne à toute la population, propriétaires, locataires ou occupants des emplacements possédant des trottoirs, d'avoir à les entretenir pour prévenir les accidents, sinon ce conseil les tiendra responsable de tous les dommages encourus par le mauvais entretien des trottoirs.

* *
*

En 1922, le règlement no 222 du conseil municipal stipule:

- 1- À l'avenir pendant les assemblées du conseil, il devra être tenu un silence parfait, c'est-à-dire que toutes personnes assistant à ces séances n'auront aucun droit de troubler l'ordre soit en causant ensemble à mi-voix ou autrement, sauf les conseillers quand ils auront à discuter entre eux, mais ils devront discuter un seul à la fois;
- 2- Chaque personne ayant une demande à faire au conseil devra se décoiffer et demander la permission au président de l'assemblée tout en exposant bien poliment ce qu'il entend soumettre;
- 3- Quiconque enfreint le présent règlement sera passible d'amende de 25.00 \$ ou à défaut de payer, à la prison tel que prévu à l'article 27 du Code municipal.

Un poêle dans la maison de Mme Ulysse Bouchard.



On lave à la main dans la famille à Ulysse Bouchard. Sur la photo, Marie-Stella et Blanche Bouchard.



Quatre générations: Mme Ulysse Bouchard, son fils Jean-Baptiste, la fille de ce dernier, Rosaline (Mme Paul-Armand Bhérier) et sa fillette Louise.

J'ai pensé périr...

Voilà une phrase qu'on n'entend plus, mais que les anciens ont répété souvent... en voici deux exemples:

"Quand un homme, par un froid sibérien et un fort vent du nord avait dû marcher et courir derrière son traîneau avec le tapis du cheval sur le dos pour se réchauffer..."

(Extrait d'une entrevue avec le Dr Isidore Gauthier)

Maurice Larouche (Antoine), raconte que "Joseph Potvin était allé aux noces à Saint-Nazaire. Du Rang 5 de Saint-Coeur-de-Marie à Saint-Nazaire, dans le Rang de l'Isle-Maligne, ça donnait 10 milles environ. La noce finie, Joseph décide de revenir à Saint-Coeur-de-Marie après minuit.

Le temps était froid et il ventait très fort. Il avait fait chauffer des briques pour mettre dans le fond du traîneau. Joseph Potvin avait alors 60 ans environ; il était accompagné de sa fille de 20 ans.

Arrivé à la côte du 4, la côte de la Coopérative qui était toujours terrible en hiver... il renverse... une falaise s'était formée en travers du chemin. Il a eu une misère du diable à réparer son attelage brisé et son traîneau.

Il faisait froid, c'était la nuit et il avait encore deux milles à parcourir pour arriver chez-lui à Saint-Coeur-de-Marie... il a pensé périr de froid.

* *
*

L'hiver, la route sur la Grande-Décharge, même balisée, était dangereuse; bien des gens ont failli y périr de froid, de la neige et du dégel du printemps quand l'eau montait sur la glace. En voici un témoignage:

Pendant la guerre 1939-45, Paul Bergeron, du Rang 5, faisait son service militaire à Val-Cartier. Il était venu en permission dans sa famille en mars. Quand sa permission fut terminée, il devait pour retourner à Val-Cartier, aller prendre le train de Saguenay Power, à Alma, pour se rendre prendre le C.N. à Hébertville et ce, à une date bien précise afin de ne pas être en retard car il risquait le cachot. Comme tous les militaires en permission... il partit à la dernière minute.

Or il faisait une tempête de neige, de pluie et il ventait très fort.

Son frère Henri attèle donc le cheval pour le conduire au train à Alma **en passant** par la route balisée sur la Grande-Décharge, route qui débouchait **dans le** Rang Mistouk à Alma.



François Leclerc et sa fille dans un attelage d'autrefois.



Un groupe de gais lurons en pique-nique à la Plage Wilson. Dans le groupe on reconnaît Yvette Larouche, Albertine Bouchard, Aurore Duperré, Luce Larouche, Marc-Aurèle Larouche, Alberte Larouche et Adélarde Bouchard.

Arrivé sur la Grande-Décharge, aveuglé par la neige et le vent, Henri perd son chemin... il ventait, il poudrait, il neigeait et la visibilité était nulle.

Il laisse donc le cheval conduire le traîneau... c'était un de ces chevaux intelligents qui ne quittent jamais la route même sous plusieurs pieds de neige.

Sans le savoir, ils ont abouti à la gare d'Alma; ils ont failli se faire happer par le train parce que les "cordeaux" du cheval étaient glacés dans l'attelage et n'obéissaient plus aux commandements pendant que le cheval était effrayé par le train.

Un chemin de fer...

En 1912, on commença dans la paroisse et aux alentours le tracé d'une voie ferrée qui devait, une fois terminée, se rendre jusqu'à Chibougamau pour en transporter le minerai et également encercler le Lac-Saint-Jean d'une double lame d'acier.

Il s'agissait d'un projet hasardeux qui promettait beaucoup au début mais qui eut une fin déplorable, alors que le projet fut définitivement abandonné.

On rapporte que Louis Hémon aurait travaillé avec les ingénieurs au tracé de cette voie ferrée et que c'est là qu'il aurait trouvé l'inspiration pour son roman devenu célèbre autour du monde: Maria Chapdelaine.

Le feu de 1897

"Après la réussite de 1893, nos gens pouvaient se croire à l'abri de l'infortune, mais une épreuve survenue en 1897 leur enseignera la fragilité de ce qui passe.

En effet, cette année-là, les colons furent victimes d'un feu qui ravagea une partie du territoire de la municipalité naissante et causa de nom-



Le "tracel" construit sur la terre de Ludger Plourde, dans le Rang 5 et qui devait servir pour le chemin de fer vers Chibougamau; il fut démoli en 1944.

breux dommages. Voici ce qu'en dit un témoin oculaire, M. Alphonse Maltais:

"Le grand feu qui a passé le jour de l'Ascension, dans l'après-midi, un feu qui est parti du 5ème Rang de Saint-Coeur-de-Marie. Tout a passé au feu; on est resté seulement avec le linge qu'on avait sur le corps".

(Abbé Jean-Noël Gagné)

* *
*

Un voisin idéal...

Charles Claveau était notre voisin d'en face. Il chantait à la journée longue, pendant son travail.

Même à 80 ans, durant l'été, il se berçait sur sa galerie, nu-pieds et turlutait. Sa peine et sa misère ne paraissaient pas. C'était un voisin idéal... rien ne lui appartenait, il était toujours prêt à rendre service et c'était précieux dans ce temps-là parce qu'on ne pouvait aller au village chaque jour.

À 44 ans, soit en 1942, j'ai enseveli sa femme avec Clémentine Larouche. Nous l'avions lavée et lui avions mis sa plus belle robe avant de l'exposer dans le salon. C'était également une femme de service, elle fut une mère pour moi. Charles Claveau était un voisin-ami, plus qu'un parent.

Vers 1950, j'avais trois enfants aux études et je n'avais pas d'argent. Il recevait sa pension et il m'en prêtait. Parfois, il ne voulait pas que je le lui rende mais je ne serais jamais retournée chez-lui s'il n'avait accepté que je le lui rende. Les services entre voisins étaient réciproques dans ce temps-là: pain, beurre, farine, sucre, sirop, oeufs, etc. De cette manière, nous n'étions jamais en difficulté.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*



La coulée entre l'église et la caserne de pompiers actuelle, fut remplie grâce à des "travaux d'hiver" en 1960 et 1961. Le matériau de remplissage venait de l'Ascension, c'était du sable. Il a fallu deux hivers pour tout remplir et ça a coûté 175 000,00 \$.

* *
*

L'abbé Armand Simard (Xavier) était un fort joueur de tennis. En 1947, il s'inscrivait au tournoi régional de tennis qui avait lieu à Chicoutimi et devenait le champion régional après avoir battu, en finale, le docteur Gilles Tremblay, décédé cette année. Le lendemain, Armand Simard entra au Grand Séminaire...

* *
*

Une prieuse à gage

Madame Olivier Perron, marcheuse, était rentière et vivait au village chez son fils Joseph, en face du boucher Alfred Tremblay. Quand venait l'automne, les bûcherons, avant de partir pour les chantiers, lui donnaient 25 sous ou 50 sous pour 100 chapelets; elle priait à la journée longue.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Les chantiers coopératifs vers 1950

DEVISE: La croix en forêt.

FONDATION: Une activité de la Jeunesse agricole catholique (JAC) sous l'impulsion de l'abbé Gérard Bouchard, aumônier.

BUTS: Fonctionnant sur le système coopératif, les membres prenaient des parts sociales. L'hiver, ils recevaient un salaire minimum et à la fin de l'hiver, la ristourne allait aux membres. Le premier chantier eut lieu au lac Tchitagama; le gérant était Lorenzo Bhérier. Ces chantiers ne durèrent pas 10 ans.

(Maurice Larouche)

* *
*

L'étable et la grange d'Omer Larouche sont parmi les plus vieilles de Saint-Coeur-de-Marie. La charpente, érigée en 1905, était en épinettes rouges, soudées par des chevilles en bois. C'est Augustin Néron, fils de Bo-

niface, qui les a construites. La grange était recouverte de paille, comme toit. Le printemps suivant, le fourrage manquant pour nourrir les bêtes, Victor Simard, 13 ans, le voisin de Boniface, descendit la paille du toit pour nourrir les bêtes. Victor Simard vit encore; il a 89 ans et demeure à St-Léon.

* *
*

Le petit St-Jean-Baptiste

Vers 1932, eut lieu la première fête de la St-Jean-Baptiste à Mistouk. C'était au temps du curé Simard. L'animateur était Joseph Potvin. La température n'était guère favorable, il avait neigé. Le petit St-Jean-Baptiste (Marcel Larouche), 3 1/2 ans environ, était le garçon d'Ernest Larouche et de Marie-Ange Dorval. Le petit St-Jean-Baptiste, dont les cheveux blonds avait été arrangés par Belle Simard (Mme Roland Simard), portait une peau de mouton blanc et une grande canne à la main. Il avait près de lui un mouton blanc avec un ruban rouge autour du cou. Plusieurs étaient avec lui sur la grande "waguine"; sur la plate-forme, il y avait des fleurs et des jeunes l'entouraient en chantant.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Les sorts

Au début de la paroisse, on se souhaitait des sorts quand on était en brouille avec quelqu'un. "Tu ne l'apporteras pas en Paradis", disait-on. "Je vais te donner un chien de ma chienne". On raconte qu'un cultivateur perdait tous ses animaux, ils mourraient tous et il n'y avait pas de remèdes: vaches, cochons, moutons, poules, tous étaient atteints d'une maladie incurable. Un homme vint chez le cultivateur; la femme étant seule à la maison, il lui dit: "Vous avez un sort". Pris de panique elle s'est mise à regarder ses images de Saints: "Si nous avons un sort, répondit-elle, nous le gardons". Le curé l'a blâmée d'avoir ainsi répondu. Par après, le cultivateur a vendu ses vaches au curé et il est devenu le fermier du curé.

* *
*

Un tour de jeunesse...

Une fois, on s'avise, Almas Lavoie, Hilaire mon frère, Elzéar Chouinard et moi, de descendre une grande charrue du père Joseph Lavoie, pour la mettre dans la source qui était au bord de la rivière sur sa terre. On l'avait rentrée dans la source à huit ou neuf pouces des mancherons.

En tout cas, il a été obligé de prendre la jument jaune pour la tirer de là, malgré tout, le cheval, attelé avec les traits, ne pouvait l'arracher de là.

Nous autres, on décide d'aller l'aider. "On va aller vous aider, on va aller voir ça", lui dit-on. Il ne pensait pas que c'était nous autres qui lui avaient joué ce tour. On faisait attention de ne pas rire parce que le bonhomme était malin et très fort.

(Charles Claveau, 1951)

* *
*

Postillon

Zacharie Renaud a "monté" la "malle" d'Alma pendant plusieurs années. Il avait un "sulky", voiture à deux roues.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Dans ce temps-là, le prêtre était le "chef" de la paroisse, un chef qu'on devait respecter car c'était le représentant de Dieu. Un proverbe disait: "Ne mange pas du prêtre, ça se digère pas". Un homme avait fait manger de la m... au curé... il est mort sur la paille.

Un miracle...

Le curé Renaud a fait un miracle: Lors de la construction de la première chapelle, le feu avait éclaté dans le logis du prêtre. Le curé Renaud a fait sortir d'un puits desséché, des pleines chaudières d'eau pour éteindre le feu.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Pour sa part, Victor Simard raconte le même fait, avec une petite différence quant à l'événement. Voici:

En 1901, quand ils ont eu le grand feu, les colons s'étaient rassemblés à la chapelle de Mistouk. Le curé Renaud arrive et dit: "Allez chercher de l'eau au puits". Les colons se servaient d'un sceau avec un crochet pour puiser l'eau. On revient en vitesse et on dit au curé qu'il n'y a plus d'eau. Le curé Renaud reprend encore plus fort: "Allez chercher de l'eau au puits". Ils partent 3 ou 4 pour aller au puits et trouvent ce dernier plein

“à ras-le-bord”, au point que les colons n’avaient pas besoin de crochets pour puiser l’eau. Quelques jours après le feu, il n’y avait plus d’eau dans les puits... il était de nouveau à sec.

* *
*

Le démon

Les gens croyaient que le démon, dans ce temps-là, prenait la forme d’animaux: chiens, chevaux, vaches, etc., et même la forme de personnes.

Dans le temps du curé William Tremblay, il y avait une vieille maison où les jeunes gens allaient danser. Un soir, pendant la soirée, plusieurs ont cru voir le curé dehors... mais ce n’était pas lui.

Le dimanche suivant, le curé a fait un “moyen” sermon, car il ne voulait pas être associé à ce lieu de “débauche”... peu après, la maison a brûlé.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Les taxes

Voici le compte de taxes municipales de Thomas Gauthier, en 1926.

| | |
|-----------|-------|
| Résidence | 5.50 |
| Étable | 1.00 |
| Laveuse | 2.00 |
| Bain | 1.00 |
| Cabinet | 1.00 |
| | <hr/> |
| | 10.50 |

* *
*

Castreur de poulains

Victor Simard castrait les poulains de deux ans; c’était une opération difficile et surtout douloureuse pour le poulain. Madame Lionel Gaudreault fut une des rares femmes qui assista à ces opérations. Pendant que Lionel tenait les tenailles dans le nez du poulain, Mme Gaudreault lui tapait sur les fesses... pour le calmer.

(Emma Simard-Larouche)

Commerce de chevaux

MM. Gauthier de Chicoutimi et Laflamme de Saint-Félicien vendaient des chevaux pour les chantiers. Ils passaient dans les rangs avec des camions pleins de chevaux. Par contre, les vrais maquignons passaient dans les rangs en demandant aux cultivateurs s'ils avaient des chevaux à vendre ou à échanger. Pour certains, c'était une vraie maladie, l'échange de chevaux. Ils se croyaient connaisseurs mais ils se faisaient toujours "prendre". Un de ces maquignons, Tom Ouellet, passait dans les rangs avec une quinzaine de chevaux, tous à la file indienne, attachés par la queue... c'était tout un spectacle.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Charlatan

Le père Narcisse Chouinard, qui demeurait sur la terre à Arthur Villeneuve, soignait les chevaux et fabriquait lui-même un onguent très bénéfique. Il se croyait meilleur soigneur qu'un vétérinaire.

L'automne, s'il avait un cheval en santé, il l'échangeait pour un "piton" afin de pouvoir le soigner pendant l'hiver. À cause de ça, il passait pour un charlatan.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Pois grillés

Narcisse Chouinard hiverna presque aux pois pendant un hiver. Voici sa recette: il sautait les pois dans l'eau, puis il les mettait sur le poêle chaud. Quand, sous l'effet de la chaleur, un pois sautait... il le mangeait.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Grands-messes

L'argent pour les grands-messes était rare dans ce temps-là. Chaque printemps, une femme passait dans le Rang 5 pour ramasser l'argent pour faire chanter une messe pour les "biens de la terre".

Dans le temps du curé Abel Simard, Mme Louis Fleury (Alice Bou-

chard) passait une fois par mois, hiver comme été; elle a passé pendant plusieurs années. Dans le temps du curé Gauthier, Mme Antoine Larouche passait pour collecter la contribution des Dames de Ste-Anne, pour ramasser les messes et vendre des livres des Pères Oblats, mais l'été seulement.

* *
*

Des curés colonisateurs

En 1912, l'abbé Ovide Larouche et un Monseigneur Larouche, de Saint-Fidèle, sont venus prendre des terres près de chez Simon Bouchard, parce que la terre d'ici était meilleure qu'à Saint-Fidèle. Ils ont bâti une maison et une étable... le solage en pierres y est encore. Les fermiers engagés étaient des frères à Simon Bouchard, Joseph et Wilbrod; ils étaient arrivés en "sulky", voitures à deux roues. Ça n'a pas marché puisqu'ils ont vendu à Joseph Bhéret et Adélar Tremblay. Ce dernier est mort en 1970, à l'âge de 94 ans; il était, à cette époque, le plus vieux citoyen de Saint-Coeur-de-Marie. Il disait que "le Bon Dieu l'avait oublié".

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Catalogue "Dupuis-Eaton"

Les premiers catalogues des magasins Dupuis et Eaton arrivèrent par la poste vers 1914. Les objets à 99 sous surprenaient les gens car leur calcul mental exigeait des chiffres ronds. Les gens ramassaient les coupons du savon "Confort" pur s'acheter des bijoux.

* *
*

Armand Larouche, Méridé Savard, Hubert Bergeron, Joseph Lemieux, Joseph Tremblay, Ovila Simard, Edmour Savard, Georges-Émile Ruelland chantaient à l'église. Certains "faussaient" mais chantaient quand même.

En 1950, le professeur André Roche a beaucoup amélioré le chant grégorien en donnant des cours de chant.

Vers 1908, Mme Ernest Bouchard (Marilda, soeur du curé Renaud), avait organisé la Messe de minuit. Joseph Larouche et Ernest Bouchard, beaux-frères de Roland Simard, avaient joué du violon dans l'église. C'était très beau mais c'est la seule fois que c'est arrivé. Les paroissiens

avaient trouvé que ça ressemblait trop à l'atmosphère d'une veillée.

Mme Edouard Fleury a touché l'harmonium longtemps. Ça prenait un bon jeune homme pour "pomper" l'harmonium, au moyen d'une manivelle placée dans le côté.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Je suis arrivé à Saint-Coeur-de-Marie vers 1920, j'avais 48 ans. Je me suis installé sur la terre à Louis-Marie Dufour, au rang Saint-Dominique. J'étais marié à Marie Dessureault qui me donna six enfants: Blanche, Antoinette, Rita, Marie-Ange, Alcide et Ludger. J'étais parti du rang Signay, à Saint-Gédéon, en "waguine" pour m'établir à Saint-Coeur-de-Marie, une paroisse bien bâtie par le curé Renaud qui y demeura longtemps.

(Charles Claveau - 1951)

* *
*

La peur...

Le père Boniface Néron, qui demeurait sur la terre à Omer Larouche, croyait aux "feux-follets" et aux "wessigoths". Probablement pour lui jouer un tour, un homme était sorti l'hiver sur la neige avec des poches de grains pleines de paille, dans les pieds... En voyant ces traces dans la neige, le père Boniface croyait que c'était des pistes de "Wessigoths". Alors, pour le chasser, il traînait derrière lui des branches de "mascobina" car, disait-il, cela chasse les "Wessigoths".

(Charles Claveau - 1951)

* *
*

Les journaux

Les journaux du temps que les gens lisaient étaient: La Presse, Le Soleil, Le Progrès du Saguenay, La Patrie, La Terre de Chez-nous, L'Action-Catholique et Le Devoir.

* *
*

Pour nourrir les bébés

Toutes les mamans nourrissaient les bébés aux seins, dans ce temps-là. Parfois les bébés n'avaient pas assez de lait. Vers 1905, ma mère (Mme Joseph Simard) avait acheté une nouvelle bouteille; cette dernière avait un long tube d'une demi-verge accrochée à la bouteille et une suce au bout du tube... c'était pour mettre la bouteille sur le côté du "ber". Maman ne trouva pas la bouteille pratique car c'était difficile à nettoyer. Hilaire, son petit dernier, apprit donc à se nourrir à la cuillère.

* *
*

La crise

De 1930 à 1939, la petite population de Saint-Coeur-de-Marie subissait toutes les rigueurs de la crise qui sévissait alors dans la province: troubles financiers, récoltes manquées, feu, épidémies décimant le bétail, demande de secours direct, etc. Voilà le refrain qui revenait le plus souvent dans les délibérations des Conseils du village et de la paroisse. Et elles ne sont qu'un faible écho des angoissants problèmes que pouvait poser aux familles cet état de pauvreté et d'insécurité dans lequel elles vivaient.

En effet, la souffrance et la misère étaient du pain quotidien. Il fallait travailler fort et recevoir si peu qu'il arrivait parfois qu'on avait pas de quoi payer le nécessaire. Et cette pénible situation devait durer dix ans.

(Abbé Jean-Noël Gagné)

* *
*

La Saint-Jean-Baptiste

La première célébration de la Saint-Jean-Baptiste eut lieu le 24 juin 1932. L'organisation de la Fête avait été faite en collaboration avec le village de l'Ascension. Ce fut une réussite parfaite.

* *
*

Les trottoirs

Les premiers trottoirs en bois furent construits vers 1904; chacun devait alors construire le trottoir en face de sa propriété. Vers 1915, la Municipalité améliora les trottoirs de bois. Ce n'est que vers 1953 que la Municipalité entreprit la construction de trottoirs en béton.

* *
*

La "petite variole"

Dans les premiers mois de 1902, une épidémie de "petite variole" fit de grands ravages dans la petite colonie.

* *
*

Les bestioles

Il y avait des poux, des punaises, des puces, des morpions qu'on chassait avec du jus de tabac. Il y avait beaucoup de mouches et de maringouins, ainsi que des "frappe-à-bord".

* *
*

Un bon marcheur

Le père Boniface Néron transportait la "malle" de Grande-Baie à Chicoutimi, à pied. L'été, il devait traverser une petite rivière qui se jette dans le Saguenay (je ne sais pas le nom). Cette rivière, lorsque l'eau était basse, il la traversait à pied sur un corps mort, mais à la crue des eaux, il la traversait "tout nu", afin de ne pas mouiller ses vêtements... et surtout la "malle".

(Charles Claveau - 1951)

* *
*

Un puits original

En général, les puits étaient creusés à l'extérieur, près de la maison.

J'ai vu chez Joseph Tremblay (Zénobie), maître-chantre et beau-frère d'Armand Larouche, un puits dans la cuisine de la maison. Le lavage se faisait dans le puits. Dans le coin de la maison, il y avait un sapin qui poussait dans le plancher (il était de ma hauteur, j'avais 9 ans). J'ai trouvé ça beau mais le puits m'avait fait peur.

C'était sur la terre à Jean-Joseph Gaudreault, voisin de mon oncle Thomès Bouchard, demeurant sur la terre à Lionel Savard.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Croix de tempérance

Le curé Renaud exigeait qu'il y ait dans chaque maison, bien en vue, une croix de tempérance. Il s'agissait d'une croix de bois peinte en noir. On se souvient que Joseph Gaudreault en a fait un grand nombre.

* *
*

"Piquer" de la gomme

Le "piquetage" de la gomme de sapin se faisait au printemps, durant les grosses gelées. Nous partions de Saint-Gédéon le lundi pour revenir le samedi, quand nous n'allions pas plus loin qu'Alma.

La première fois que je suis venu "piquer" à Mistouk, sur les bords de la Rivière-aux-Harts, nous y sommes restés un mois, on habitait dans une tente en écorce.

Habituellement nous apportions avec nous du lard et de la farine pour les crêpes. Nous avions également une petite échelle de 8 pieds, légère et fine. Tous les enfants non mariés partaient sans leurs parents.

J'avais 9 ans quand j'ai commencé à "piquer" avec une petite boîte de la forme d'une boîte de saumon mais plus haute. Ce demiard comme on l'appelait, avait une seule ouverture en forme de V qui a le bout pointu et relevé. On vendait 1,50 \$ le gallon, ça prenait six demiards pour un gallon.

Moi, je "piquais" un pot, mais mon frère Ernest, qui a 85 ans et qui demeure à Saint-Gédéon, "piquait" un gallon par jour. On l'appelait le "pic-bois" parce qu'on pouvait l'entendre "piquer" de loin.

C'était dans la tête des sapins que nous trouvions les plus grosses "vessies"... la raison de l'échelle. Charles Larouche, fils de Pierre, mort à Saint-Henri, a trouvé dans cette paroisse un sapin d'un gallon, ce qui était rare.

(Charles Claveau - 1951)

* *
*

Dans les années 30, durant la grande dépression, on disait que les gens "mouraient de faim" parce qu'ils ne pouvaient même pas s'offrir le "gruau à l'eau", ce qui était la pitance d'une grande partie de la population durant cette crise.

Le gouvernement offrait 50 cents par jour pour défricher les terres

et, si vous n'aviez plus le courage de travailler, vous receviez 20 cents par jour.

* *
*

Déformation des mots

Dans les premiers temps de Mistouk, surtout parce qu'on lisait peu et qu'on écrivait rarement, les mots se déformaient facilement. Ainsi:

| | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| Balette voulait dire Balai | Oreillette voulait dire Oreiller |
| Bombe voulait dire Bouilloire | Tea pot voulait dire Cafetière |
| Corps voulait dire Camisole | Canison voulait dire Caleçon |
| Caline voulait dire Bonnet | Cremonne voulait dire Écharpe |
| Matinée voulait dire Blouse | Fichu voulait dire Cravate |

* *
*

Les quêteux

Madame Emma Simard-Larouche, qui réside au Domaine du Bel-Âge, et dont la mémoire est encore très fidèle, nous a fourni quantité d'anecdotes que nous avons reproduites à travers les pages qui suivent. Nous l'en remercions particulièrement.

Elle nous raconte, à sa manière "l'épopée des quêteux" qu'elle a connus:

Pour certains quêteux, c'était une profession. Ils passaient une fois par année; ils avaient leurs maisons pour coucher, se laver et demeurer même plusieurs jours. Un vrai quêteux savait demander l'aumône pour l'amour du Bon Dieu. Il ne marmottait pas certaines paroles comme plusieurs le faisaient, presque à contrecœur. Nos gens les reconnaissaient et ils étaient généreux envers eux. Ils couchaient sur le plancher, en face du poêle.

1er quêteux

Le Bonhomme "Sept-heures"

Il ramassait des oeufs dans un panier. Quand ils n'étaient pas propres, car parfois les poules pondaient dans des nids sales, il les lavait avec sa langue. Il toussait et se mouchait très fort.

2ème quêteux

Le Bonhomme Rougeau

Il était très gras et très gros. Durant la nuit, une mauvaise pensée le poussa sous la "calbrette" du côté de la chambre des filles, il resta pris

sous le poêle dont les pattes étaient tombées. Deux hommes le tirèrent de là... non sans rire beaucoup.

3ème quêteux **Le Bonhomme Black-15**

Il se disait donneur de sang. Cependant, pour l'opération, la femme devait entrer avec lui dans la chambre, à la noirceur. Or, un mari soupçonnant le truc du quêteux, se cacha dans la chambre... le quêteux reçut toute une râclée.

4ème quêteux **Charles Carter**

Jeune homme quêteux et cordonnier de son métier. Il marchait les pieds en dedans. Il travaillait dans certaines maisons et ramassait de l'argent en réparant les chaussures et les harnais.

5ème quêteux **Saul Potiron**

Il poussait une brouette à deux roues et ramassait des provisions, du savon et de l'argent. Il vendait du lard salé et des oeufs

6ème quêteux **Ti-Jean Côté (la bite)**

Il était aveugle et avait de grandes "cannes". Je le voyais venir sur la route... il ne manquait jamais le trottoir.

7ème quêteux **Nom inconnu**

Il mangeait beaucoup d'échalottes. C'était un quêteux plein de poux, il en semait dans toute la maison. Chez Jean Bergeron, il s'était assis à la table... les poux sautaient par terre et sur la table. Après son départ, ils ont ramassé les poux avec un balai et un porte-ordures.

8ème quêteux **Nom inconnu**

Il paraissait très propre et instruit. À ma mère, il enseignait des remèdes par les plantes. Il avait conseillé à Maria Larouche, dont les enfants avaient la coqueluche, de délayer de la "crotte" de mouton avec de la mélasse et de la donner aux enfants. Pour les oreillons, il conseillait de se frotter la gorge sur l'auge des truies... ces remèdes étaient infailibles. Il se mouchait avec de la "gazette" taillée en carreaux. Pendant le chapelet, il se tenait bien droit. Il demandait la charité: "Donnez-moi ce que vous voulez", disait-il. Certains pensaient que c'était un prêtre en pénitence.

9ème quêteux **Nom inconnu**

C'était un buveur de thé. À chaque maison, il demandait à boire du thé. Il m'avait demandé un jour de poser une pièce à ses culottes. Je n'ai pas refusé car je voyais venir ma mère, il était passé chez-elle avant de venir chez-nous.

10ème quêteux

Philippe Dubé

Il disait que son frère était avocat, mais lui il en était presque un. Il s'était construit un camp sur le lot à Xavier Simard, à l'Ascension, sans que Xavier le sache car ce dernier demeurait à Saint-Coeur-de-Marie et il y allait rarement. Xavier ne put l'enlever et il y est resté tant qu'il l'a voulu. Il colportait les nouvelles.

Élie Lemay avait un magasin à Saint-Coeur-de-Marie. Il lui avait dit, pour s'en débarrasser, que "sa maison était tellement froide, que la "pisseuse" (le piqué du bébé) gelait sous lui". Dubé racontait ça à chaque maison.

11ème quêteux

Pierre Dumont

On dit que c'était un homme instruit mais un cheminot dépressif. Sa maison préférée était chez Jean Bergeron (père). Il s'organisait pour y passer le dimanche et restait parfois 2 ou 3 jours... il était chez-lui. Ce n'était pas toujours agréable pour eux de le recevoir.

En arrivant, il prenait un sceau d'eau et allait se laver dans la grange, car il avait des poux. Ernest, Jean et Léopold lui jouaient des tours dans la grange, ce qu'il n'appréciait pas. Un jour, il s'en va, au presbytère de l'Ascension où l'abbé Lacombe était curé; c'est la servante, Mlle Rossignol, qui le reçoit. Elle le reconnaît car c'était un de ses anciens cavaliers. Elle lui dit: "Va t'en, paresseux, c'est bien encore toi". Il s'en est allé chez Jean Bergeron mais ils l'ont envoyé ailleurs car il se croyait maître partout et n'était plus endurable.

* *
*

Pour sa part, Philippe Tremblay raconte que les quêteux ont commencé à disparaître dès que le "bien-être social" est arrivé. Il ajoute que certains quêteux nuisaient à la profession... à preuve, ce gros cultivateur, propriétaire de 35 vaches, entre Lac-Bouchette et Saint-François-de-Sales, qui s'était fait quêteux pour se "gagner" une moissonneuse, en mendiant autour du Lac-Saint-Jean.

* *
*

Hareng salé

Ma mère avait lu dans "La Presse" que le hareng salé se vendait en petits tonneaux. Mon père allait en chercher à la station d'Hébertville, pour les magasins d'Alfred Gagné et Charles Simard. Il en apportait tou-

jours un tonneau pour sa famille... nous en avons pour un an.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Contrats de vive voix

Quand Lionel Gaudreault vendit sa terre en 1970, on ne retrouva aucun contrat enregistré auparavant au bureau du greffe, à Hébertville, relativement à ce lot. Tous les contrats de vente antécédants avaient été faits de vive voix.

* *
*

À travers les... minutes du conseil

Au début de la colonie, les séances du conseil municipal avaient lieu le lundi matin. C'est en 1920 que le conseil municipal de Canton Delisle commença à siéger le soir, pour accommoder le secrétaire-trésorier Gustave Girard qui en avait fait la demande, parce qu'il était professeur le jour.

* * *

John et François Gilbert, du Rang 5, s'étant vu refuser le service du téléphone par la Compagnie du Centre, installèrent les poteaux et les fils et se raccordèrent au "central"... à leurs frais. Les Gilbert, qui étaient voisins, offrirent à une quinzaine de cultivateurs, sur le parcours, de se joindre à eux pour diviser les frais d'installation... tous refusèrent.

* * *

Ayant des problèmes avec son aqueduc et voulant les régler d'urgence, le conseil, en 1913, demanda une expertise d'un ingénieur. Voici ce qu'écrivait alors le secrétaire: "Le conseil décide de faire venir **par télégraphe** ou autrement un ingénieur pour vérifier le réseau d'aqueduc.

* * *

En 1916, sur une plainte de citoyens du village, le conseil "fait défense de passer sur les trottoirs en bicyclettes ou en trottinettes, lesquelles machines sont ou dangereuses pour la circulation des piétons ou assourdissantes pour les oreilles".

* * *

Le conseil municipal, en 1930, appuie une demande des cultivateurs au Département de l'Agriculture pour un cheval reproducteur de race pure vu la malchance qu'ils ont eue par le passé, ayant déjà acheté trois chevaux qui n'ont pas donné satisfaction aux intéressés et à un prix élevé.

* * *

Le conseil décrète que: "La personne qui devra faire une demande au conseil, devra se décoiffer et demander la permission au président de l'assemblée en exposant bien poliment ce qu'il entend soumettre. (1922)

Lionel Lemieux demande \$100. de dédommagement pour ce qu'il a subi dans l'écrasement du pont de la rivière aux Chicots, dans le Rang 5, alors qu'il traversait le pont (1922).

* * *

Les règlements de la municipalité étaient lus (criés) à la porte de l'église en 1922 et ce, deux dimanches consécutifs.

* * *

Le règlement no 37 de la municipalité, adopté en 1925, stipulait entre autres que "les salles de pool doivent fermer à 7 heures le soir, sous peine d'amende de \$10.00 ou d'emprisonnement (pas moins de trois jours et pas plus de 1 mois). Elles devront être fermées les dimanches et Jours de Fêtes.

* * *

Dans les années 1939 à 1941, Mme Vve Amable Duchesne avait été engagée pour entretenir la salle publique au salaire de \$20.00 par année. Elle devait balayer 2 fois par semaine et laver les crachoirs chaque semaine, allumer le poêle à chaque assemblée. Lorsqu'elle entretenait les "cabines", elle recevait \$10.00 de plus.

* * *

Le 5 juin 1923, le village de Saint-Coeur-de-Marie fixait, par résolution, la limite de vitesse à 16 milles à l'heure dans les rues du village. Puis, en 1939, le conseil se proposait d'adopter un règlement fixant la vitesse à 15 milles à l'heure, lorsque la Commission municipale de Québec avisa la Municipalité qu'elle n'avait pas le droit de légiférer dans ce domaine.

* * *

Le 14 mars 1925, le conseil du village décrétait qu'“il était défendu de faire la mi-carême dans la municipalité et que toute personne avec un masque serait passible d'une amende de \$25.00.

* * *

Le 4 avril 1927, le conseil autorise l'achat de deux paires de menottes et deux bâtons de police.

* * *

Le 22 juin 1933, le conseil refuse une demande de contribuables qui veulent que la fête de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, soit déclarée fête civique.

* * *

Le 6 octobre 1952, le conseil du village de Saint-Coeur-de-Marie adoptait une résolution présentée par le conseiller Lorenzo Simard et approuvée à l'unanimité, demandant au Gouvernement fédéral d'accorder une exemption d'impôt non seulement de \$400. mais de \$600. à \$800. à toutes les personnes qui maintiendront des enfants aux études universitaires ayant 21 ans et plus sans limite d'âge. Voici le préambule de cette résolution telle que préparée par le secrétaire-trésorier:

Nous lisons depuis quelque temps dans les journaux que nos Ministres fédéraux déplorant du haut des tribunes, ici et là dans le pays, le manque de techniciens canadiens, se voient obligés d'en importer une couple de milles par année des pays d'Europe.

Est-ce que nos chers Ministres se sont réellement demandé comment il se fait que le Canada ne peut plus trouver parmi ses citoyens actifs et remplis de talents, les techniciens nécessaires pour répondre à ses besoins, tandis que dans les pays d'Europe, ils ne savent où se placer et qu'en Suisse seulement, des milliers sont obligés de s'expatrier à l'étranger chaque année afin de pouvoir mettre leur talent à profit.

Est-ce qu'en faisant une petite enquête, ils n'auraient pas découvert que ce sont eux les seuls responsables de cette lacune, en faisant la sourde oreille aux nombreuses requêtes provenant du clergé et de différentes organisations civiles, demandant à ce que des exemptions d'impôt soient accordées à toutes personnes qui maintiendront des enfants aux études universitaires ou spécialisées, même s'ils ont dépassé l'âge de 21 ans.

Présentement, d'après les lois de l'impôt sur les revenus, une exemp-

tion de \$400. est accordée pour les enfants en bas de 16 ans s'il ne reçoit pas d'allocation familiale et s'il est aux études jusqu'à l'âge de 21 ans. Mais lorsque cet enfant désire entrer à l'Université, afin de se spécialiser dans quelque branche de l'industrie ou du commerce, ce qui arrive généralement après l'âge de 21 ans, aucune exemption n'est accordée soit au père de famille ou au protecteur de ce jeune homme qui lui coûte durant cette période d'étude spécialisée doublement plus cher vu qu'il est obligé de le mettre en pension en ville, dû au manque d'Université dans sa propre paroisse. Alors ce qui arrive le plus souvent, c'est que le père appauvri par l'impôt dont il est accablé, ne peut plus continuer à aider son fils et ce dernier est obligé de renoncer à ses ambitions et se résigner à vivre dans la médiocrité afin de laisser aux étrangers le soin de venir prendre ici, au Canada, nos belles positions.

* * *

Vers 1923, il n'y avait que deux rues à Saint-Coeur-de-Marie: la rue de l'église (rue Saint-Joseph) et la rue de la pompe (rue Sainte-Marie).

* * *

Le 7 février 1955, le conseil décide que: "le chef de police n'a pas beaucoup d'ouvrage de ce temps-ci, on l'affecte alors à la collecte des licences de chiens et licences de commerces en retard.

* * *

Le 2 novembre 1953, le conseil adopte le règlement no 70 concernant les taxis et fixant les tarifs suivants:

| | |
|---|------|
| Arrêt sur une course pour prendre un passager | |
| ou en faire descendre un | 0.25 |
| Pour toute attente, par heure | 3.00 |
| Pour un mariage | 5.00 |
| Pour un enterrement d'adulte | 5.00 |
| Pour un enterrement d'enfant | 3.00 |
| Pour un baptême | 3.00 |
| Pour un service avec auto de 7 passagers | 6.00 |

* * *

Le 5 juillet 1938, le conseil du village adoptait le règlement no 43, concernant l'observance de la morale et l'ordre public dans les limites de la municipalité. Voici une partie de ce règlement:

- 1- *Il est défendu une tenue indécente ou propre à offenser la morale et les bonnes mœurs ou de nature à causer du scandale ou à troubler la paix publique;*
- 2- *Il est défendu de se dévêtir pour aller au bain ou pour endosser un costume de bain à moins que ce ne soit dans une maison, une cabine ou un abri qui cache la personne qui se déshabille, de la vue du public. Il est défendu également d'enlever son costume de bain pour se revêtir à moins que ce ne soit dans un endroit susdit;*
- 3- *Il est défendu de paraître ou de se baigner en public, étant nu ou sans costume même entre personnes du même sexe; il est défendu de paraître ou se baigner en public, à moins d'être vêtu d'un costume qui ne pèche pas contre la décence ou la modestie et qui n'offense pas la pudeur;*
- 4- *Il est défendu aux baigneurs de stationner, de circuler ou de se coucher en dehors de la plage ou de la grève. Par le mot plage ou grève, le présent règlement entend l'espace compris entre la ligne de l'eau et celle où il y a de la végétation;*
- 5- *Il est défendu aux baigneurs étant nus ou sans costume de bain de stationner ou de circuler, soit à pied, soit en bicyclette, soit en voiture à traction animale ou en automobile sur les chemins publics, les ponts, les rues ou sur les propriétés privées lorsqu'ils sont exposés à la vue du public;*

Pour stationner ou circuler dans les dits endroits en dehors des grèves ou plages, telles que décrites au paragraphe 4, les baigneurs devront avoir revêtu leurs vêtements ordinaires ou au moins porter par-dessus le costume de bain, un vêtement, un manteau ou robe couvrant leur personne des épaules jusqu'aux genoux;

- 6- *La police ou le gardien des plages ou grèves a l'autorité pour réprimer toute mauvaise tenue ou mauvaise conduite des baigneurs. Toute personne dont le costume sera jugé par la police ou le gardien de la plage ou grève, indécent ou immodeste ou offensant la pudeur, ou qui se conduira de façon à offenser la morale ou les bonnes mœurs, à cause du scandale ou à troubler la paix publique devra, sur l'ordre de la police ou du gardien, revêtir immédiatement ses vêtements ordinaires et quitter la plage ou la grève ou le bain public. De plus, cette personne sera passible des peines édictées en vertu du présent règlement;*

7- Il est défendu de résister à la police ou au gardien autorisé dans l'exécution de ses devoirs, ou de le molester en aucune façon.

Il est également défendu d'aider ou d'inciter d'autres personnes par des paroles, des cris, des gestes ou tout autre moyen, à résister à la police ou au gardien, ou à les intimider en quelque moyen que ce soit;

8- Aux plages publiques et aux bains publics sous le contrôle de la municipalité, il est défendu de se baigner avec une ou des personnes d'un autre sexe; la police ou le gardien des plages publiques ou bains publics sous le contrôle de la municipalité auront le pouvoir de déterminer les endroits où les personnes de l'un ou l'autre sexe pourront se baigner dans ces bains ou plages publiques et de fixer des jours où les personnes de l'un ou l'autre sexe seront seules admises aux dits bains ou plages publics;

9- Il est défendu de se baigner ou de demeurer sur les plages publiques entre huit heures du soir et huit heures du matin (heure solaire);

10- Aux plages ou bains publics susdits, il est défendu à toute personne autre que les policiers ou les gardiens autorisés, de demeurer sur la grève ou près de la grève, ou près du bain public pendant qu'une ou des personnes de l'autre sexe est à se dévêtir, à se baigner ou à se revêtir.

Signé/ William Lavoie, maire

Signé/ Lorenzo Duchesne, sec.-trésorier

* * *

Dans les années 30, il y avait beaucoup de "maguignons" à Saint-Coeur-de-Marie et aux alentours. On rapporte que Fernando Bouchard était l'un de ceux qui réussissait le mieux à convaincre son vis-à-vis d'échanger son cheval avec le sien. Nombreux sont ceux qui, le lendemain, ont eu à regretter leur transaction.

(René Bergeron)

Au magasin général

Dans le temps du "magasin général", c'était l'endroit où les gens se réunissaient pour "placoter". Il n'en était pas autrement au magasin général de Méridé Savard.

Huguette, sa petite-fille, se rappelle qu'au milieu du magasin, il y avait un immense crachoir. "La plupart du temps, dit-elle, les gens crachaient à côté".

Elle se rappelle également qu'il y avait, au plafond du magasin, une grille pour laisser monter la chaleur au deuxième étage où logeait la famille de Méridé.

"On écoutait raconter des histoires à travers la grille, raconte Huguette Savard... et il y en avait de pas mal salées. On écoutait jusqu'à ce que grand-père Méridé lance d'une voix forte: "Fermez la grille". Alors, souvent... on manquait la fin de l'histoire.

* *
*

Pour le Centenaire

Mme Emma Simard-Larouche raconte: "J'ai fait ma couture pour les fêtes du Centenaire: une robe dans des retailles données par Madeleine, la femme à Omer. Je n'avais pas de patron mais elle a 28 morceaux.

Invitée pour chanter à un spectacle, avec mon accordéon, personne n'a pu deviner combien il y avait de morceaux dans ma robe. Je portais un chapeau fait d'enveloppes (sacs) de pain tressées. J'avais une toilette vraiment économique... je ne la donnerais pas.

* *
*

Drôle de contrat

Autrefois, on faisait toutes sortes de contrats. Le père Boniface Néron avait donné sa terre à son fils Auguste, moyennant une vache "immortelle" et la garde de sa soeur Calixte. Mais Jean Lapointe, devenu veuf, a tout effacé cela... il a marié Calixte.

Mme J.-Antoine Larouche (Emma Simard), qui demeure au Domaine du Bel-Âge, raconte quelques souvenirs.

On parle de Mistouk à Charlevoix

Mon père, Joseph Simard dit Lombrette, qui demeurait à Sainte-Agnès, avait entendu parler de Mistouk pendant de nombreuses années par son beau-frère de Métabetchouan, Alfred Fortin, forgeron de l'endroit. Ce dernier entendait parler de Mistouk par les Indiens qui le visitaient

souvent: "C'était du très beau bois de toutes sortes, disaient-ils, de la terre très bonne, facile à cultiver, sans roche". Et mon oncle en parlait souvent aux gens de Charlevoix... et c'est ainsi que mon père, Joseph Simard, tomba en amour avec Mistouk.

En route pour Mistouk

Deux frères de mon père, Emery et Fortunat, partirent au printemps de 1897 avec leurs femmes pour Mistouk où ils achetèrent une terre en société: la terre de Jean Bergeron. Peu de temps après, mon père vint les rejoindre et logea chez eux. Il s'acheta un lot de terre du marchand David Jobin, en échange d'un cheval et d'une "waguine" (la terre de Laval Dufour actuellement). Mon père fit une petite semence de blé et bâtit une petite étable en bois rond et fait tout le bois pour se bâtir un campement. A l'automne, il retourne chercher sa famille à Sainte-Agnès.

Le voyage

Mon père et ma mère arrangent toutes leurs affaires et envoient le ménage par bateau de Sainte-Agnès à Chicoutimi. Avant de partir, ils vont voir leur curé, l'abbé Jos. Marceau, qui leur souhaite bon voyage, du beau temps et aucune misère pendant leur voyage de six jours. Et le 26 octobre 1897, par un beau lundi matin, à 6 heures, une famille de sept enfants, de 6 mois à 14 ans, arrive à Laterrière. Une voiture (quatre roues à planche) porte le monde, une "waguine" transporte la nourriture et le linge. Il y avait eu des relais tout le long du trajet, un entre autres se nommait La Galette. Il y eut une tempête, des arbres et des corps morts embarrassaient le chemin; il faisait nuit. Mon père allume de l'écorce pour aller voir le chemin, ses deux fils aînés, Irénée 14 ans et Maurice 12 ans, l'aident... ils arrivent tard à l'étape.

Le dernier relais était au Grand-Brûlé (Laterrière). Ils couchent chez Placide Collard, père du curé Léonce Collard; famille aimable et charitable pour les voyageurs. L'arrivée de tout ce monde était comme de la visite. Le lendemain, mon père prend le bagage et se dirige vers Mistouk où Emery et Fortunat attendaient son arrivée.

À Mistouk

Le 1er novembre 1897, toute la famille a couché sur le plancher dans le camp à Emery et Fortunat Simard. Il y en avait jusqu'à la porte. Le lendemain, il y avait quatre pouces de neige blanche sur le sol. On construisit le camp qui fut terminé dans quelques jours. On était voisin d'Auguste Néron, des gens empressés pour les autres. Maman allait cuire son pain dans leur four parce que notre poêle n'avait pas de fourneau. Évidemment, il fallait penser à hiverner et mon père avait 42 ans.

Il est allé travailler chez un cultivateur à Saint-Jérôme, pendant trois mois à 7,50 \$ par mois, logé et nourri, son cheval compris. Ma mère avait alors 33 ans. Elle faisait assez d'économies pour subvenir aux besoins de la petite famille: elle vendait du lièvre à 0,25 \$ le couple et des perdrix aux marchands Alfred Gagné et Charles Simard surtout. Quand mon père est revenu de Saint-Jérôme, il n'y avait aucune dette à la maison. Il s'est alors engagé à charroyer la marchandise pour les marchands généraux: farine, sucre, sel, tonnes de sirop, l'huile, etc., des effets de toutes sortes, d'Hébertville-Station à Mistouk.

Au printemps, on continue à agrandir et à améliorer la terre déjà faite: couper le bois, le faire brûler, arracher les souches, préparer le terrain pour les semailles et le jardinage et nourrir les animaux: vaches, cochons, poules, etc. L'engrais de cendre des abattis et les eaux du lavage sont bons pour le jardinage. Les plus vieux, Irénée et Maurice font la chasse aux rats-musqués et aux belettes. Ils envoient les fourrures chez Joubert à Québec, par la malle. Les belles truites de la rivière aux Harts abondent, on déguste des framboises et des bleuets. Le miel de taons est excellent... J'en ai mangé beaucoup.

La famille augmente

Les garçons grandissent et aident beaucoup. Une petite fille vient au monde le 7 février 1899, elle est baptisée Emma... C'est une jolie poupée pour ma soeur de 8 ans et mes six frères Irénée, Maurice, Alfred, Victor, Roméo et Henri (2 ans).

J'avais deux ans et demi quand la famille a subi les "grandes fièvres". Ma mère nourrissait Odilon, il fut très malade, à tel point que mon père avait soin du bébé, le nourrissait à la cuillère. Quelques mois plus tard, le plus vieux des garçons, Irénée, mourût des coliques cordées; il avait 17 ans. Mon père et ma mère furent très courageux dans cette épreuve.

Ils étaient d'un tempérament jovial, la misère ne les écrasait pas. Ils savaient prendre la vie avec surnaturel; la force et la joie grandissaient en eux. Mon père cachait ses sentiments, je ne l'ai jamais vu pleurer. Le curé Renaud et les voisins nous visitaient souvent. Philippe est né en 1904. Puis, c'est la construction d'une maison en bois équarri où Hilaire, le petit dernier, est né en 1905, complétant la famille de 11 enfants.

Le gagne-pain

Les garçons, Maurice, Victor et Alfred commencèrent jeunes à aller dans les chantiers de La Tuque, en hiver. L'été, ils faisaient de la terre, travaillaient n'importe où, ramassaient des bleuets qu'ils vendaient à Rober-

val par le bateau Morin. Mais ce bateau affrontait mal les tempêtes sur le lac et il y avait de la perte pour les boîtes de bleuets et de fromage. Quelques fois, cela rapportait bien peu d'argent.

J'ai questionné mes frères, Alfred, 92 ans, décédé l'an dernier; Victor 89 ans, vivant dans sa maison; Philippe, 79 ans, dans le H.L.M.; Hilaire, 78 ans, à Saint-Tite-des-Caps. Tous sont fiers d'avoir vécu à Saint-Coeur-de-Marie. Pour ma part, je me souviens que mes parents n'ont jamais parlé de leurs misères.

Le mois de Marie

Autrefois, on fêtait le mois de Marie. Certaines maisons se remplissaient de monde pour la récitation du chapelet en l'honneur de Marie et le chant des cantiques. Une statue de la Vierge était entourée de fleurs et de guirlandes de sapin plantées dans la mousse. Quand on fêtait le mois de Marie, à l'école, la maîtresse déposait une boîte où les filles déposaient leurs demandes pour obtenir des grâces; le mois fini, on brûlait ces billets en chantant.

Victor Delamarre

Vers 1905, Victor Delamarre, surnommé "l'homme fort du Lac-Bouchette", fit une première visite à Ferdinand Déry, père d'Alfred Déry, dont il était le filleul. En arrivant, il prend son parrain par les pieds et le soulève au-dessus de sa tête... Delamarre pesait 160 livres environ. Une fille de Ferdinand Déry n'avait pas été baptisée, sa mère étant morte à sa naissance. Quand elle chercha son extrait de baptême pour obtenir sa pension de vieillesse, on ne trouva aucun registre; à 68 ans, elle fut baptisée sous condition par les Pères de Naudville.

Alexis "le trotteur"

En 1921, nous avons eu la visite d'Alexis Lapointe, qu'on surnommait "Alexis le trotteur". Il connaissait très bien Armand Larouche, cordonnier à Saint-Coeur-de-Marie. Ce dernier garde Alexis à coucher et lui organise une veillée. Le visiteur danse et joue de la musique à bouche. Malgré son âge avancé, Alexis Lapointe aimait les belles filles. Quand il part le matin, Armand lui dit qu'il y avait une belle fille chez le deuxième voisin, Antoinette Harvey, 18 ans, qui lui ferait une bonne femme. (Antoinette est la tante de Judith Dionne, secrétaire au Domaine du Bel-Âge).

Alexis part donc, tout joyeux, au soleil chaud et beau. Il arrive chez M. Harvey, la porte est ouverte et Antoinette se lavait les pieds au chaud soleil. Elle le voit, lui pas très beau, un manteau d'hiver noué sur le dos, la langue pendante sur le bord des lèvres selon son habitude... Elle prend

peur, sort par la porte de derrière et court chez Armand Larouche, elle ne riait pas... On lui avait joué un tour.

Drôle de musique

Ma mère, Mme Joseph Simard, avait une tante, Mme Jean Boily, qui était allée se promener à Sainte-Agnès et revenait à Chicoutimi par bateau. Il y avait beaucoup de monde sur le bateau, surtout des jeunes et on voulait se divertir. Ça prenait bien un p'tit coup de whisky et on chantait mais on voulait danser et il n'y avait pas de musique sur le bateau.

La vieille tante leur demande d'aller chercher le plat à vaisselle, le prend sur ses genoux, se met à battre la mesure en claquant du pied... Le plaisir est revenu, tout le monde se lève pour danser, sauter, giguer... Ils n'avaient jamais eu un si beau tambour pour se divertir durant toute la traversée. C'était en 1909.

Ma tante a passé une journée en visite chez nous. J'avais alors 10 ans. Elle a joué de cette musique et me l'a fait essayer. Ma tante était contente de moi et m'a dit: "Tu vas faire une bonne musicienne". C'est peut-être pour cela que j'aime encore la musique à 83 ans.

Maison hantée

La maison de Ludger Bergeron était hantée. Plusieurs ont été témoins de bruits étranges: objets déplacés, couvertures de lits descendues. M. Bergeron n'avait peur de rien mais sa femme avait peur. Ils ont été obligés de vendre leur terre, bien bâtie de maison.

Superstitions

Il y avait des gens qui ne sortaient pas de la maison et n'entreprenaient rien un vendredi 13; il y en a même qui passaient la journée couchés.

Casser un miroir signifiait une mortalité; échapper une fourchette, c'était la visite d'une demoiselle; une cuillère, c'était une dame et un couteau, c'était un monsieur.

* * *

Vers 1910, c'était la grande mode de se divertir en jouant des tours.

Par un bel après-midi d'hiver, sous un beau soleil, arrivent chez Joseph Simard à Sabin, deux belles religieuses bien habillées, avec grandes collerettes noires. C'étaient Mary et Emérencia Larouche, filles de Ferdinand, leur voisin. Elles frappent à la porte et entrent bien poliment. Ma mère les fait asseoir et cause avec elles, puis elles demandent la charité pour les pauvres. Elles ne peuvent s'empêcher de rire en voyant ma soeur Rose-Anna, 18 ans, qui les regardait précieusement. Reconnues, elles ont

bien du plaisir et décident Rose-Anna à les accompagner chez les voisins. Ma soeur s'habille comme les autres et ma mère est toute heureuse de les voir partir, car elle aimait aussi jouer des tours.

Arrivées chez Xavier Simard, un jeune ménage, la mère fait donner quelques sous par ses petits enfants et poliment, nos trois religieuses sortent de la maison. Les Soeurs sont bien reçues chez Auguste Néron; les vieux parents, Boniface et Arnée Néron sont malades. Arnée surtout raconte ses maux; ils apprécient les paroles de réconfort des Soeurs qui promettent de prier pour eux. Ils sont généreux dans leur charité: une barre de savon et un carreau de lard. Finalement, les Soeurs les remercient de leur grand coeur.

Chez Isaac Bouchard, c'est toujours la même entrée qui provoque la surprise. Madame Bouchard, Louise, est heureuse d'une visite aussi rare. Les Soeurs parlent des Missions... elles reçoivent un peu d'argent, du savon et un rôti de porc. Mais les filles, se regardant une à une, constatent le déguisement et partent à rire. Louise reconnaît Mary et Emérencia et les embrasse. "Qui est cette petite-là, dit Louise, elle n'est pas reconnaissable?". Après avoir reconnu Rose-Anne, elle les embrasse de nouveau et leur donne des tapes amicales tellement elle s'est bien amusée. Mais Louise dit à Isaac: "Attèle la jument "Quellé" sur le berlot rouge et va chez Friole Lemieux avec les filles". Elles remettent donc les dons de charité à la famille et partent, toutes joyeuses, pour aller chez Friole Lemieux (Fé-réol).

Vu la grande visite, l'entrée se fait poliment... on donne la main à Friole et à Goergienne et aux grandes jeunesses dans la maison. Les Soeurs s'asseoient et parlent des grands besoins de leurs Missions; elles reçoivent deux rôtis de porc en charité et du vieux linge. Malgré tout, les grandes jeunesses ne les reconnaissent pas et elles repartent.

Isaac les reconduit chacune chez elle, en laissant la charité dans le berlot. Quelques jours plus tard, Isaac et Louise Bouchard font une veillée de plaisir en l'honneur du tour joué... on en a bien ri et on en a parlé longtemps.

(Emma Simard-Larouche)

Un mariage en 1918

"Nous nous sommes mariés le 8 avril 1918, un lundi suivant le dimanche de la Quasimodo; dans ce temps-là, le mariage était interdit durant le carême.

Le temps n'était pas beau... il y avait apparence de pluie. Nous sommes partis très joyeux pour la messe de mariage de 8 heures du matin. Nous étions deux couples à l'autel, car Léonce Bouchard et Luce Larouche se mariaient également le même matin. La pluie a débuté pendant l'office... ça tombait comme avec des chaudières. M. le curé Girard nous a parlé après la cérémonie. Il a dit que c'était de l'or qui tombait du ciel. "Chanceux, disait-il, nous n'aurions jamais de misère et nous pourrions vivre largement".

La journée s'est bien passée, avec grande joie dans le coeur de tous, parents et amis. Et ma chère mère se préoccupait de tout; elle avait presque peur que je ne veuille pas la quitter; j'avais dix-neuf ans et je ne découchais jamais. Mais le prince charmant avait gagné le coeur de la presque petite soeur unique parmi neuf garçons.

Emma Simard-Larouche.

En 1881 ou 1882, Joseph Fleury (fils), avait vendu à Onésime Gaudreault, partie du lot 20, du Rang III; le contrat avait été préparé probablement par Ferdinand Larouche et n'avait pas été enregistré.

On retrouve cette vente en 1893, dans les registres d'Hébertville, alors que Joseph Fleury déclare: "J'ai vendu à Onésime Gaudreault, il y a environ 12 ans, la demie du lot 20, du Rang III, du Canton Delisle, soit environ 38 1/2 acres, pour la somme de \$9.00".

Ce contrat a été fait entre Joseph Fleury et Dame Philomène Jean, veuve d'Onésime Gaudreault.

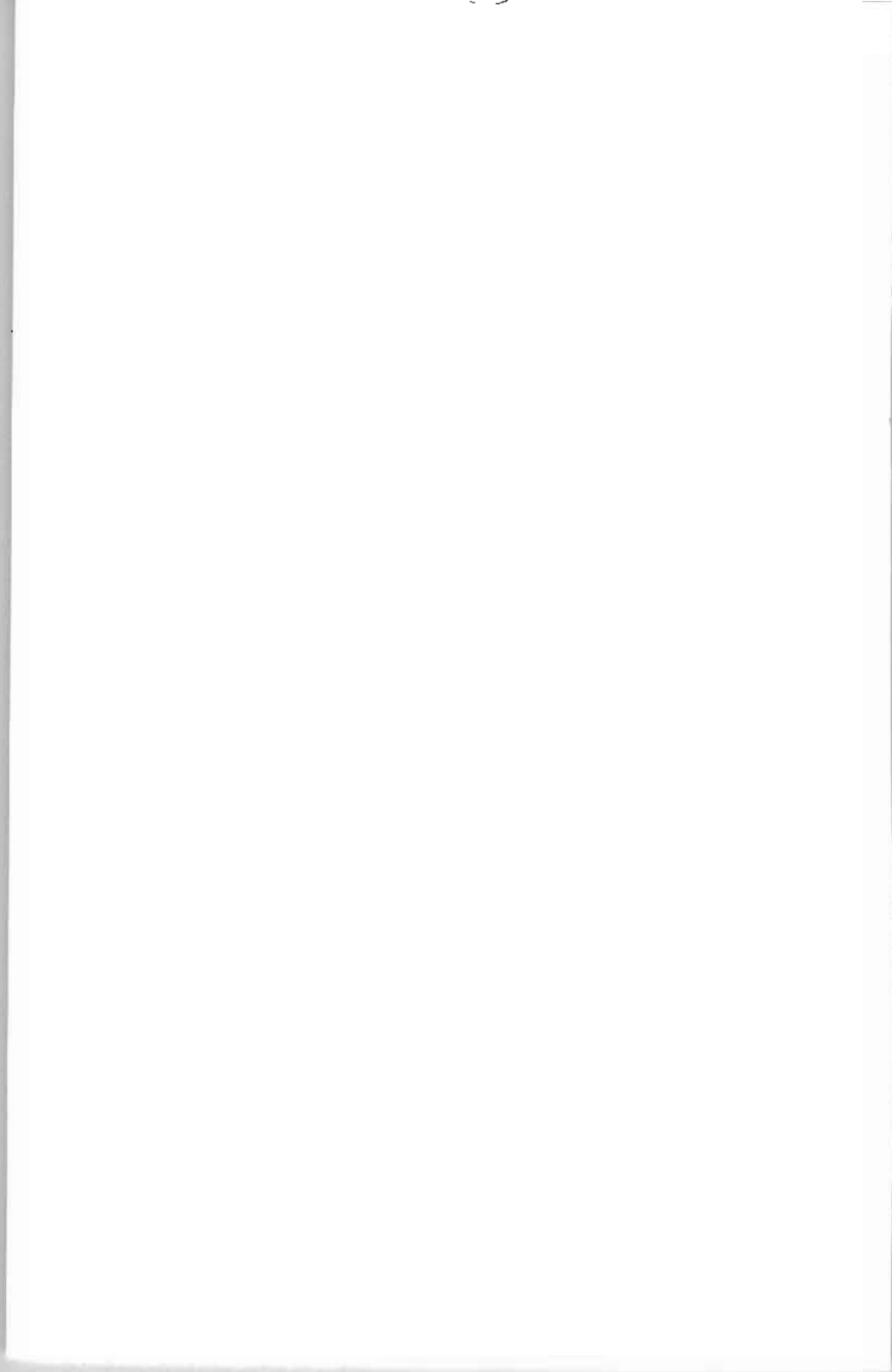
Vie et moeurs d'autrefois

Geo. Côté
Bran
Rang 2 Delisle

10 22



La grange-étable de Georges Côté, dans le Rang 2, à Delisle.



Vie et moeurs d'autrefois

Cartomancie et chiromancie

Je ne parle pas ici de gens qui "tiraient aux cartes" pour le plaisir ou pour agrémenter les soirées. Je parle plutôt des spécialistes, des gens qui vivaient avec les cartes ou en lisant dans les lignes de la main.

Un certain Chouinard, qui gagnait sa vie de cette manière, venait chaque année chez Charles Claveau. Il avait les cheveux longs, séparés au centre de la tête et arrangés en "boudins". Il avait aussi la barbe longue. Il tirait aux cartes et il lisait dans les lignes de la main... moyennant de l'argent.

Il disait ne croire en rien et il ne pratiquait pas de religion, ce qui était surprenant et très rare dans ce temps-là. Il disait vouloir traverser l'océan dans un tonneau et écrire un livre par la suite.

Les jeunes gens allaient le voir pour connaître l'avenir. Il avait dit à une jeune fille qu'elle ne vivrait pas vieille; de fait, elle est morte... À une autre, il avait dit qu'elle se marierait dans quelques années et que son mari ne vivrait pas vieux; elle s'est mariée, en effet, quelques années plus tard... mais son mari vit encore. Les gens ne posaient pas beaucoup de questions en regard de cet homme excentrique et mystérieux.

Chouinard mesurait plus de six pieds; il avait la barbe blonde, la couleur de ses cheveux, de fait, il était imposant. Tête nue, habillé en "lumber-jack", il tirait également aux cartes dans les trains et les autobus. À Chicoutimi, un juge, sous la pression de parents mécontents du spectacle de cartomancie et de chiromancie, lui fit promettre de ne plus revenir dans la ville. Il continua dans les trains et les autobus... où il était en terrain neutre.

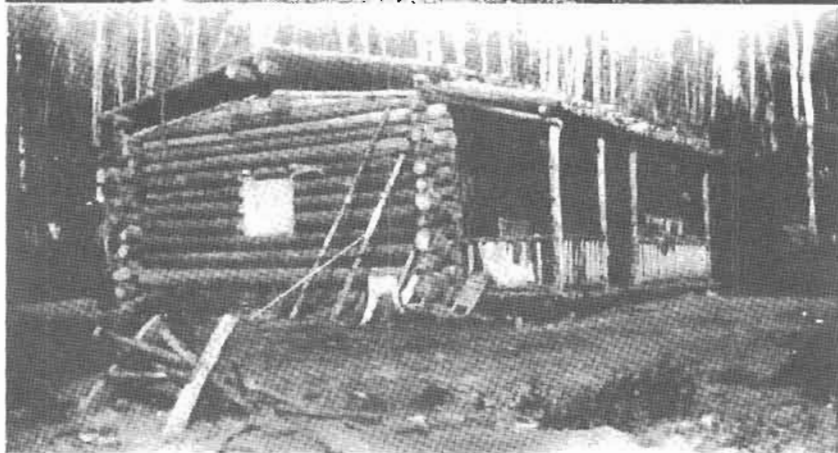
(Victor Simard - 1951)

* *
*

On triomphe

Le soir des élections, les gens triomphaient. Il y avait parfois des vingtaines de voitures qui suivaient le candidat victorieux. On allumait des feux dans la cour d'un adversaire politique. On buvait de la "palette" et de la "bibite".

Les campements d'autrefois



Vers 1910 on abandonna cette coutume à la suite d'un malheureux accident qui causa la mort d'un homme, tué par un fusil qu'on ne croyait pas chargé.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Les marcheuses

En 1982 nous les appelons les "sages-femmes" mais en 1899, nous les appelions les "marcheuses". C'était les femmes qui accouchaient les voisines et remplaçaient le médecin, car il n'y en avait pas encore dans la paroisse.

La première "marcheuse" que j'ai connue, c'est Mme Olivier Peron (Deline). Elle vivait sur la terre à Ferdinand Larouche, voisin de mon père Joseph Simard. M. le curé lui donnait des médailles bénites pour l'aider dans son travail. C'est cette dame qui m'a mise au monde... et précieusement, ma foi.

Il y avait aussi Mme Marguerite Fortin, qui demeurait au village, voisin du cordonnier Armand Larouche. C'est elle qui a mis au monde Hilaire, mon frère, le dernier de la famille... le douzième. Il a 76 ans et vit encore, il demeure à Québec.

Mmes Thomas Maltais, Joseph Villeneuve et Lucia Blackburn accouchaient également leurs voisines. Pour sa part, ma mère n'a jamais accouché avec l'aide d'un médecin. Elle était bonne des malades, soigneuse et aidait à ensevelir les morts.

Les soins des accouchées

C'était surtout le repos: neuf jours au lit et quarante jours sans travailler. Les plus anciennes faisaient des cataplasmes et appliquaient des serviettes de toile bien chaudes sur le ventre pour atténuer la douleur. Le vin était un bon remède pour faire venir le lait.

Toutes ces femmes dévouées, zélées et pieuses, méritent toute notre admiration et notre reconnaissance.

Maria, ma belle-soeur, la femme d'Hector, avait des douleurs et perdait beaucoup de sang. Hector était dans les chantiers. Elle envoie son garçon chez Antoine, son voisin, afin d'aller chercher le médecin au village. C'était la nuit et il faisait tempête. Antoine attelle "Coq" son cheval et va au village qui est à 2 1/2 milles. Le médecin n'est pas là, le docteur Gauthier est allé à Sainte-Monique. Il n'est pas question d'aller chercher un



Un groupe de bûcherons de Saint-Coeur-de-Marie dans les chantiers vers 1950.



Photo prise le 6 janvier 1948, aux Passes-Dangereuses, sur les chantiers d'Henri et Jean Fleury. Sur la photo, Virginie Gaudreault, épouse de François Fleury; Henri Fleury; Stella Tremblay, épouse de Stanislas Fleury; Armand Fleury; Simonne Laberge, épouse de Jean Fleury; Rosaire Fleury et Simonne Fleury, épouse de Georges Goulet, cuisinier.

médecin à Alma, c'est l'hiver. Antoine décide d'aller chez le curé; il sonne à la porte du presbytère. Le curé Simard descend l'escalier en grande jaquette. Antoine lui raconte le but de sa visite. "Va et amène Lucia Blackburn pour accoucher Marie, dit-il, tout va bien se passer".

Antoine part donc chercher Lucia, dans le haut du Rang 5, à six milles du village. Lucia refuse d'aider Maria sous prétexte que c'est une femme difficile. "Le curé a dit que tu étais capable et tu es capable", lui dit Antoine.

Lucia pleure mais s'habille et monte dans le traîneau. Tout au long du trajet, elle récite le chapelet et Antoine répond. Arrivés chez Maria, tout s'est bien passé. Elle a même baptisé l'enfant bien vivant mais prématuré de 3 mois. "La bonne Sainte-Vierge et la bonne Sainte-Anne étaient bien avec moi, je pense", dit-elle.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

La criée

Au printemps, au début du Carême et à l'automne, on vendait de petits cochons d'un mois et plus et des volailles à la porte de l'église, c'était la "criée". Le but de la "criée" était surtout de ramasser de l'argent pour payer des messes pour le repos des âmes des fidèles décédés. Certains avaient des dons spéciaux comme "crieurs".

(Victor Simard - 1951)

* *
*

Le Carême

Dans le temps du Carême, on mangeait du poisson car on faisait maigre trois jours par semaine. La musique ne jouait pas dans l'église et les cloches ne sonnaient pas pendant les Jours Saints... On disait que les cloches étaient "parties pour Rome". Le bedeau se servait d'un "cric-crac" en bois pour appeler les fidèles à l'église.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*



Des jeunes de Saint-Coeur-de-Marie dans un chantier de La Tuque, en 1908. Dans l'ordre, Alfred Simard (18 ans), Hector Larouche (18 ans), Victor Simard (15 ans) et un ami.



Un groupe de jeunes qui partent pour bûcher à La Tuque en 1913. Debout, Antoine Larouche (16 ans), Hector Larouche (14 ans), Philippe Harvey (16 ans). Assis, Joseph Harvey (20 ans) et un ami.

“Dans not’ temps, ça se passait pas comme ça !

Voilà ce que les plus âgés ne cessent de répéter aux jeunes... qui y croient plus ou moins.

En effet, peut-on croire qu’il y a 50, 60, 80 et même 100 ans, des hommes et des femmes dont la foi était si profonde que pour eux, les mots SACRIFICES, PEINES, TRAVAIL, LABEUR, DÉVOUEMENT et GÉNÉROSITÉ faisaient partie de leur vie quotidienne.

Comment pouvait-on alors, dans ce temps-là, songer à fonder un foyer, ouvrir un pays, bâtir une nouvelle société, donner des fils et des filles à l’Église, sans posséder ces grandes vertus?

Afin que les jeunes d’aujourd’hui puissent mieux comprendre la “vie et les moeurs” d’autrefois, de leurs ancêtres, en voici quelques exemples:

* *
*

Les gens de ce temps-là, nos ancêtres étaient très croyants, ils avaient une confiance aveugle dans leur curé qui, il est vrai, possédait une véritable influence sur toute la famille. Le curé était même redouté puisque certains, à l’occasion, nommaient en chaire quelqu’un qui avait fait quelque chose de répréhensible. Redouté, craint mais également aimé de tous, voilà le curé.

* *
*

La grossesse était un sujet dont on ne parlait pas devant les enfants et ces derniers ne posaient jamais de question.

D’ailleurs, lorsqu’une femme était enceinte, elle s’habillait de façon à ce que sa grossesse paraisse le moins possible, passe même inaperçue.

Même après l’arrivée des médecins, la plupart des femmes préféraient se faire accoucher par les sages-femmes, parce que ça les gênaient. Lorsque la mère accouchait, on envoyait les enfants chez les voisins ou des parents.

Quand le bébé était en santé on le baptisait deux ou trois jours après la naissance, même parfois sept ou huit jours. Mais lorsque l’enfant semblait malade, on le baptisait tout de suite. Le baptême se faisait à l’église et on se réunissait ensuite pour un repas et une veillée à la maison.

Le choix du parrain et de la marraine était le choix des parents; du bord de la mère si c’était une fille et du bord du père si c’était un garçon ou encore le parent qui restait le plus proche. Ordinairement le nom de l’enfant était choisi selon le goût de la mère. La porteuse était la plupart du temps la mère ou la belle-mère de la mère.

La mère n'allait pas à l'église, étant donné qu'elle venait d'accoucher; elle était neuf jours au lit et quarante jours sans sortir.

* *
*

La politique...

"La famille de mon père était ROUGE, c'était une religion. Les plus vieux suivaient l'exemple des parents et les cadets suivaient les conseils de leurs frères aînés... c'était pas une question à discuter.

Quand mon père, en raison de la conscription imposée par MacKenzie King, passa 31 jours en prison en 1919, c'est évident qu'il ne l'aimait pas et il lui refusa son vote à l'élection suivante et... vota BLEU. Ce fut un scandale dans la famille... il fut excommunié du "clan", c'était un traître.

Inutile de dire que, pendant plusieurs années, aux réunions de familles, aux mariages et autres occasions de réunions familiales, les discussions politiques étaient telles qu'on ne pouvait normalement terminer la soirée. Le diable prenait.

Il y avait une règle sacrée: les cadets devaient écouter les aînés... et mon père était un "cadet". Rien à faire devant un argument d'autorité".

Maurice Larouche (Antoine)

* *
*

Ferdinat Larouche, du Rang 5, qui était arrivé à Saint-Coeur-de-Marie en 1903, avait coutume de pêcher le brochet au lac Brochet de St-Léon. Il en pêchait assez pour le saler et le mettre en baril... il en avait assez pour un an.

* *
*

Vers 1922, chaque famille possédait un cheval et une vache, parfois même un cochon.

L'été, les gens louaient un morceau de terrain sur le lot de la Fabrique pour nourrir leurs animaux, ce qui apportait quelques revenus supplémentaires à la Fabrique... qui en avait bien besoin.

* *
*

Fiançailles... mariages...

Dans ce temps-là les fréquentations se faisaient de façon paisible et le

garçon et la jeune fille se voyaient peut-être une fois par semaine pendant quelques mois, puis on décidait de se marier. Pas de fiançailles, on annonçait simplement le mariage.

S'il n'y avait pas de fiançailles, par contre, la "grande demande" revêtait un caractère très solennel. Le garçon et la jeune fille s'enfermaient dans un appartement avec les parents de celle-ci et le garçon faisait alors la "grande demande", puis on annonçait officiellement la date du mariage.

Le trousseau de la mariée dépendait évidemment de l'aisance des parents... mais dans ce temps-là, la plupart des trousseaux se composaient de draps, de taies d'oreillers, de vaisselle, de couvertes et autres nécessités pour "partir en ménage".

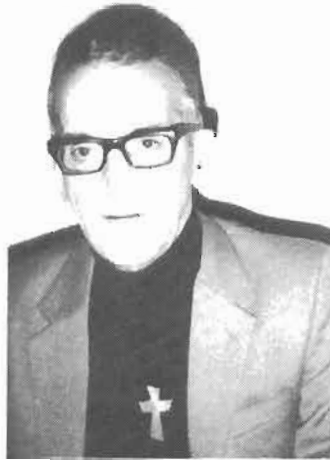
Quand ils le pouvaient, les nouveaux mariés demeuraient dans une maison construite par le mari avant le mariage.

La mariée était habillée en blanc avec un manteau beige alors que le marié portait un habit noir.

La cérémonie du mariage se faisait à l'église et tous se rassemblaient chez les parents de la mariée pour un repas et une soirée.

Il n'y avait pas d'âge pour se marier; certains se mariaient à 19 ans, d'autres à 32 ans... on se mariait, dans ce temps-là, parce qu'on s'aimait.

Le choix du conjoint se faisait sans l'aide des parents, mais certains parents s'en mêlaient lorsqu'ils n'aimaient pas le choix de leur fille ou de leur fils.



* *
*
Le R.P. François Bouchard, Rédemptoriste, fils de M. et Mme Joseph Bouchard, du Rang de la Décharge, à Saint-Coeur-de-Marie, qui avait une admiration particulière pour sa mère Lydia, qui était d'ailleurs une femme exceptionnelle, écrivit une série de "souvenirs" à la mort de sa mère, comme pour lui rendre un dernier hommage.

Nous lui empruntons les textes suivants qui sont un vrai portrait de la "vie d'autrefois".

Laissons le R.P. François Bouchard raconter:

"Par un concours de circonstances Joseph décide de déménager à Saint-Coeur-de-Marie, dans le Rang de la Décharge, où il fit l'acquisition de deux lots de terre, presque exclusivement encore en forêt, crans et savanes.

Quand maman y arriva aux alentours de Noël 1905, portant le petit Philippe dans ses bras, ce fut, il faut bien le dire, presque un désenchantement. L'attelage vient de quitter la grand'route et bifurque à gauche, dans un chemin qui ressemble plus à un sentier qu'à une route. "Voici, lui dit-on, le Rang de la Décharge!" La neige empêche de distinguer les détails du sol et de l'horizon, tout est silence! Il est à se demander si des humains habitent ici. Soudain, on dévale un petit vallon et on désigne du doigt, à droite, une construction en grosses pièces brutes. "Nous y sommes, c'est ici!"

Lydia pénètre dans son nouveau foyer. Elle est toute heureuse d'y embrasser ses trois marmots: Rivard, quatre ans; Adélarde, trois ans; Eugène, dix-neuf ans, qui l'y ont précédée de quelques semaines. Maman dépose Philippe dans son petit ber, puis fait le tour de la maison. Elle est frappée surtout par l'exiguïté du lieu: vingt-cinq pieds sur trente. Pas d'électricité, pas d'eau courante, cela va de soi. Par surcroît, il faudra, pour cet hiver, cohabiter avec la famille de l'ancien propriétaire qui compte de nombreux enfants.

Puis, il y a autre chose: là-bas, à l'horizon, se dresse la flèche du clocher de l'église paroissiale. Comme elle est loin cette flèche! Elle va apprendre bientôt qu'il y a quatre milles à franchir pour y parvenir, et au prix de quels sacrifices! Un penseur quelconque a dit que l'homme est un animal qui s'habitue à tout. Mais il est une chose à laquelle maman ne pourra jamais s'habituer: de se voir, de se sentir si loin de l'église. On s'habitue à tout, peut-être, mais pas à cela, quand on sait que l'église paroissiale, c'est la demeure de Dieu, le foyer de la Charité, la source des énergies surnaturelles, le centre où convergent les pensées et les affections de tous ceux qui pensent et qui aiment en chrétien."

Plus loin, le Père Bouchard continue:

"Un célèbre politicien du siècle passé, Siéyès, avait réussi à passer à travers la tourmente de la Révolution française. Cent fois désigné à la guillotine, cent fois il réussit, par toutes sortes de calculs et de combines, à y échapper. À la suite de quoi, quelqu'un lui demande un jour: "Monsieur Siéyès, qu'avez-vous fait durant la Révolution?". Il répondit ce mot historique: "J'ai vécu"! Par là, il voulait dire que tous

ses problèmes, toutes ses activités s'étaient ramenées à cette unique chose: VIVRE!

Ce mot me revient à l'esprit quand il s'agit de résumer les premières années de nos parents à Saint-Coeur-de-Marie. Qu'est-ce qu'ils ont fait alors? Ils ont vécu! pour eux, l'unique problème était celui-là. Des ambitions, ils en avaient sans doute, mais il leur eût semblé inutile, même dérisoire, de s'y arrêter. Papa a qualifié cette époque d'un mot qui ne pouvait être mieux approprié: "C'était le temps, dit-il, des petites années!" Et il ajoute cet aveu qui, dans sa bouche, prend un sens particulier: "Il nous a fallu bien du courage!" Leur travail se résumait en deux mots: travail et économie. Car, en plus de nourrir toutes ces petites bouches dont le nombre croissait chaque année, ce n'était pas une mince affaire de rencontrer un terme annuel de cent dollars sur le paiement de la ferme. "C'est avec mes dernières cennes noires, affirme papa, que je complétais le montant exigé."

L'économie! Un mot que nous ignorons! Nos parents, disons-le avec une fierté chrétienne, ont connu la pauvreté. Ils en ont souffert. Il n'est pas sûr qu'ils ont toujours mangé à leur faim. Je sais que certains, pourtant bien placés pour en juger, en ont douté. Les plus âgés parmi nous ne se rappellent-ils pas des jours où ils n'avaient à se mettre sous la dent que du pain sec, sans beurre? L'hiver surtout, dans les premiers temps, nous apportions notre dîner à l'école et le menu était invariable à l'année longue: quelques tartines de mélasse! au retour de l'école, ces petites bouches affamées venaient implorer une ration supplémentaire auprès de leur mère; et celle-ci n'avait souvent à leur donner qu'un croûton sec.

*Le costume était à l'avenant, comme bien l'on pense. Je cède ici la parole à Marie-Jeanne: "En été, tous les enfants allaient pieds nus; cela économisait les bas et les souliers, faits de cuir de boeuf tanné et confectionnés chez le cordonnier du village et que papa raccommo-
dait. Rien ne se perdait. Avec les robes de flanelle usées, maman faisait des couvertures de lit. C'était beaucoup de travail. On coupait cette vieille étoffe en petits morceaux et on l'échiffait avec une fourchette. Pour l'échiffage, on faisait des bis. Invitant tous les voisins, maman leur faisait de la "tire". Ces échiffes étaient cardées et filées pour faire une laine grossière qui servait de fil de trame. Il fallait une bonne laine pour le fil de chaîne..."*

Pour l'habit, maman achetait très peu, faisant tout de ses mains avec la laine des moutons. Nous, les petites filles, nous avions une robe de flanelle, ordinairement grise, qu'elle avait tissée elle-même. Cette

robe unique nous servait toute l'année. Pour le dimanche, nous avions de meilleurs habits, mais cela coûtait cher. Elle achetait un manteau, robe, etc., toilette complète qui servait pour deux petites filles et nous allions à la messe à tour de rôle. En grandissant, j'ai dépassé Germaine, alors il a fallu avoir chacune notre manteau.

Lorsque papa partait pour le village de Saint-Coeur-de-Marie ou pour la ville d'Alma, maman avait toujours à lui remettre une liste d'objets à acheter. Nous étions bien jeunes alors mais nous sentions déjà très bien que cette liste, elle la préparait avec une certaine répugnance, sachant qu'il en résulterait toujours un accroc, accroc nécessaire sans doute, mais accroc tout de même, dans le budget familial. Et quand elle la remettait à papa, c'était comme en implorant un pardon. Pourtant les articles à acheter lui étaient rarement destinés. Nous étions comme déshabitués de voir maman étrenner quelque chose. Sans doute plus tard, bien des années plus tard, elle pourra satisfaire, pour son bénéfice personnel, ce goût des belles toilettes qu'elle n'avait jamais perdu. Mais, tout au cours de ces "petites années", elle dût renoncer complètement à ce goût, et on devine au prix de quel sacrifice.

Un jour qu'elle visitait sa soeur Laurence, à Saint-Jérôme, on fut tellement frappé de son piètre accoutrement qu'on en pleura. Une de nos cousines qui avait alors neuf ans, écrit à ce sujet: "Je me souviens encore de la voir si pauvrement vêtue: un vieux manteau démodé et qui n'avait plus de couleur."

Maman n'achetait que ce qu'elle ne pouvait faire de ses propres mains. On était encore à l'époque où les produits domestiques, vestimentaires ou alimentaires étaient fabriqués au foyer, en grande partie, et cela, sans électricité, sans machine ou à peu près. Le travail tenait lieu de tout. On commençait les journées plus tôt, on les finissait plus tard et tout était dit. Au fait, l'image la plus familière que nous retiendrons de maman restera sans conteste, celle d'une mère de famille qui travaille en chantant. Quand nous nous levions le matin, maman était au travail; et le soir, c'était toujours elle qui finissait la dernière. Il y eut même une époque où elle boulangeait la nuit... Il arriva même que le soleil, en se levant le matin, la trouvait encore debout; maman avait oublié de se reposer. Elle était si peu attachée à ce détail de sa vie!

Aussi longtemps que ses enfants ne furent pas en mesure de le faire, elle allait traire les vaches, soir et matin. Elle le faisait seule aux époques des gros travaux, le printemps, l'été et l'automne. C'était pour

elle une espèce de sport. Du moins, l'entrain qu'elle y mettait nous laissait cette impression. Elle allait souvent prêter son concours aux rudes travaux des champs. "Il fallait, nous dit papa, des raisons majeures pour l'en empêcher". Je la vois encore, penchée sur les plates-bandes de son jardin, ne semblant même pas remarquer le soleil qui la darde de ses rayons, ni les sueurs qui tombent de son front. De quoi se plaindrait-elle puisqu'elle travaille sous le regard de Dieu? Car maman accomplissait sa besogne dans une espèce de recueillement où Dieu n'était certes pas absent.

* *
*

Au début de la colonie, la plupart des colons labouraient avec un cheval, souvent même avec deux chevaux. Quelques-uns labouraient avec un boeuf, même si c'était plus lent.

Quant à lui, Émile Fleury, il affirme qu'il avait réussi à atteler un cheval avec un boeuf à la même charrue... "et ça allait pas si mal", dit-il.

* *
*

Alors que les premiers appareils de radio venaient d'apparaître à Saint-Coeur-de-Marie, on annonça que le Pape allait parler à la radio. Personne ne voulut y croire mais c'est ce qui arriva. On prétendit alors que ce ne pouvait être le vrai Pape... on parla de "truquage", de magie noire... certains ont même prétendu que c'était un "tour du diable"... et que la fin du monde était proche.

* *
*

Mme Emma Simard-Larouche raconte
comment on faisait "ses études" en 1909-1910

Les deux dernières années de mes études, à l'école du Rang 5, j'avais comme institutrice Marie-Louise Bouchard, de la Petite-Rivière St-François, nièce d'Isaac Bouchard, commissaire. Elle était diplômée; c'était une personne distinguée, aimable et juste en classe.

Dans ce temps-là, la journée de classe était ainsi organisée:

9 heures - prière du matin, suivie du catéchisme expliqué pour les plus vieux et le petit catéchisme pour les jeunes. Puis, une demi-heure d'alphabétisation.



Madame François Gilbert et ses filles, vers 1940. C'est le temps du jardinage.



La première maison de François Gilbert, en 1911.



La deuxième maison de François Gilbert, construite en 1940, à la corvée.

La grammaire suivait jusqu'à la récréation de l'avant-midi. Suivait la lecture appliquée... on perdait des notes quand on ne respectait pas les points d'exclamation, les interrogations, les virgules, les arrêts de la phrase, les points et les accents. Puis, c'était l'histoire du Canada, détaillée avec les dates et les époques des Gouverneurs.

La géographie nous montrait les endroits, les routes par train et par bateau, le tout sur une grande carte. En arithmétique, nous apprenions les tables de 2 jusqu'à 12, l'addition, la soustraction, la multiplication et la division, le calcul mental, les mesures: pouces, pieds, verges, poids, perches, etc.; nous apprenions aussi les chiffres romains.

Dans le psautier, nous apprenions et lisions en latin, le Pater, l'Ave Maria, le Credo, le De Profundis, etc. Le vendredi, c'était le dessin et nous apprenions à lire des manuscrits très difficiles, écrits à la main. Nous apprenions également à entêter une lettre, à l'adresser, à faire des reçus, des billets, des quittances, des contrats.

La politesse et l'éducation étaient de mise; savoir saluer, interroger un supérieur, un inconnu, bien manger, surveiller sa tenue, etc.

Il y avait des devoirs à la maison: compositions, analyses, dictées, arithmétique, leçons à étudier.

Comme matériel de classe, nous avions des ardoises à notre disposition... ça ménageait les cahiers. Nous avions aussi un petit coffre en bois pour les crayons, les effaces et les plumes, il fermait à clef.

Les "closettes" (toilettes) étaient à l'extérieur... c'était pas toujours agréable de les visiter. L'hygiène manquait beaucoup. Nous avions une chaudière d'eau pour boire et tous prenaient la même tasse. Quand on balayait le plancher, ça soulevait une poussière de terre forte.

L'inspecteur nous visitait 2 ou 3 fois par année. Il questionnait les élèves et évaluait le travail de l'institutrice. Le dernier examen de l'année était fait par le curé Renaud, en présence des Commissaires et des parents. J'ai eu l'honneur de lire une adresse, c'était à l'occasion de la séparation de mes compagnes et compagnons et de notre bonne maîtresse que je n'oublierai jamais. Les parents étaient contents; la maîtresse avait remis l'école en ordre et les enfants n'étaient plus les mêmes.

Costumes d'autrefois



En costume d'époque, des jeunes posent pour la postérité. Debout, Emma Simard (16 ans), Rose-Anna Simard (18 ans), Victor Simard (23 ans). Assise, une cousine de Jonquière.

Costumes d'époque



Les discours politiques

Les députés et les candidats profitaient de la sortie de la grand-messe pour haranguer les foules.

* *
*

Deuil

La coutume du temps voulait qu'on porte le deuil deux ans: un an de grand deuil tout en noir et un an de violet, noir et blanc. Les femmes portaient des voiles ou des pleureuses sur le visage; on ne les voyait presque pas. On ne dansait pas, on ne chantait pas et on ne jouait aucune musique dans les maisons.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Hypnose

La manière d'endormir les gens s'apprenait surtout dans les chantiers où il y avait toutes sortes de gens: incroyants, agnostics, gens de différentes nationalités et religions. Les gens avaient peur de cette catégorie de gens.

* *
*

Les "bossels"

Les "bossels" c'était des "menteries" faites de coton bourré et de guenilles taillées. Les femmes s'attachaient les "bossels" à la ceinture, sur les fesses, pour être à la mode du temps.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Broche à tricoter originale

Les "pines" d'ours faisaient de très bons crochets à tricoter; c'était de la vraie ivoire. Ma mère en avait un.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*



On coupait le grain à la faucille en 1930.
Sur la photo, M. et Mme Ludger Larouche.



La première maison de Calixte D.-Bouchard, construite en 1890 dans le rang Saint-Dominique.



Sa deuxième maison construite en 1931.

Les loisirs d'autrefois

Madame Huguette Savard, épouse d'Alphonse Simard, d'Alma, fille d'Edmour et petite-fille de Méridé, nous livre quelques souvenirs sur les loisirs qu'elle a recueillis de ses grands-parents, de même que quelques souvenirs personnels.

Dans les premières années de la "colonie", ma grand-mère Emma Fleury, épouse de Méridé Savard (elle aurait aujourd'hui 116 ans), m'a raconté que les heures de repos étaient rares... les gens se levaient à la "barre" du jour et se couchaient avant la noirceur, surtout l'été. La plupart du temps, on n'allumait pas la chandelle pour la ménager... quand on en avait. Quand on n'avait pas de chandelle, on utilisait des "couennes" de lard.

Un peu plus tard, une de ses amies des "États" lui avait envoyé un jeu de cartes... ce qui était un objet rare vers 1910. Lorsqu'elle s'est remariée à mon grand-père Méridé, elle m'a dit que ça jouait aux "4-sept".

Plus tard, ma mère, qui était alors maîtresse d'école dans le Rang de la Décharge et qui venait passer le samedi et le dimanche chez son oncle Auguste Tremblay, racontait que, dans ce temps-là, le jeu de cartes favori était le "boeuf"... c'était avant la grippe espagnole.

En hiver, dans les soirées de familles, les jeux de cartes populaires étaient la "brisse", le "4-sept" et la "poule" de même que le "boeuf". Plusieurs personnes d'un certain âge étaient également amateurs de "bridge". Il y avait des parties de cartes assez souvent dans le sous-sol de l'église, où on organisait également des soupers canadiens par les Fermières. Pendant la soirée, on jouait des pièces actées par ces mêmes organisatrices... des pièces tragiques ou comiques.

Chez Auguste Tremblay il y avait un piano et c'était le rendez-vous des "jeunesses"; elles chantaient des soirées complètes, en chœur... chacun son tour, en arrière des chaises, c'était vers 1918.



Premiers labours... premières récoltes...



En 1947, on avait déjà commencé à moderniser...

Puis, je me souviens, étant toute jeune, des veillées des Fleury, chez-nous, au début, après les soupers de familles (40 personnes); c'était alors le jeu de cartes à la "brisse" et à la fin de la soirée, vers 10 heures, ça jouait au "trut" où les gagnants prenaient un verre de "caribou"... les parties ne me semblaient pas longues.

Pour les sports, mes premiers souvenirs se rapportent à un jeu de croquet près du presbytère; il y avait un gardien pour les 4 maillets "qu'il gardait chez lui, bien précieusement" et on gageait, en cachette... j'ai vu des hommes qui avaient gagé un petit cinq sous en 1928.

Puis, il y a eu un tennis près de ce croquet, vers 1934, ce fut tout un événement et c'était surtout pour les jeunes gens, quelques filles seulement jouaient alors.

L'automne, quand la glace était assez épaisse dans la baie, on chaussait les patins. Y'en avait même qui avaient encore des patins à deux lames. Vers ce temps-là aussi, il y avait une patinoire dans la côte, en avant du Couvent; il fallait que la glace se fasse la nuit avec un petit "boyau" parce que l'eau devait être "ménagée" pour les cultivateurs. Puis, il y en a eu plusieurs autres à différents endroits: en arrière de la fromagerie et en arrière de la boulangerie.

Quelques privilégiés avaient des skis qu'ils se fabriquaient eux-mêmes. L'été, le baseball a été pratiqué avant ces années-là car je pense que c'est vers 1927 que Saint-Coeur-de-Marie avait battu Chicoutimi. Je me souviens de plusieurs de ces joueurs qui sont maintenant disparus, excepté un. Vers les années 1930, mon père Edmour s'occupait encore du baseball; les joueurs allaient à Dolbeau en camion, avec des "ridelles" en arrière et une toile sur le dessus en cas de pluie. Ils arrivaient juste avant la joute et n'avaient que le temps de se sortir les yeux de la "poussière".



Mariette Fleury-Gilbert, Paul Larouche, Cécile Simard et Huguette Savard

Nous avons eu beaucoup de belles parties de baseball, car nous avions une équipe "représentative". Le seul revenu pour les aider à se financer... on passait le chapeau et il y avait des "sous noirs" en quantité. Il reste encore des joueurs de ce temps-là.

À cette époque-là, l'abbé Alfred Simard s'est occupé d'un bon groupe de garçons pendant l'été. Il les emmenait sur l'île en chaloupe où il s'était construit un petit camp avec leur aide; il avait également nettoyé une plage et les jeunes aimaient ça.

Il y avait aussi beaucoup de jeunes, à cette même époque, qui se baignaient au quai; la surveillance n'était pas de toute sécurité et plusieurs se sont demandé pourtant, comment il se faisait qu'il n'y ait pas eu de noyade.

L'hiver des années 1935-36-37, une équipe de hockey allait jouer des parties d'exhibition à Jonquière, contre les joueurs de l'ancienne ligue J-K-L-S. et gagnaient très souvent. Ils jouaient aussi contre les équipes d'Isle-Maligne qui venaient aussi jouer à Mistouk. Il ne faisait pas chaud dans ce temps-là, les joutes étaient "dehors", on avait les pieds dans la neige et les gens n'avaient pas les bottes doublées d'aujourd'hui... il s'en est gelé des orteils!

En hiver, il y a eu aussi dans ces années-là, la fameuse "côte des chômeurs". Nous avions le droit d'aller glisser après le souper jusqu'à six heures, mais à sept heures, il fallait rentrer à la maison pour étudier. La "côte des chômeurs", c'était une côte raide et glacée qui avait des détours dans le bas. Il y avait aussi les courses de pitons sur la Décharge... et il y a eu de grosses gageures... de 1,00 \$ à ce moment-là.

En 1938, Saint-Coeur-de-Marie tenait son 1er Carnaval... deux jours de festivités: courses en patins, joutes de hockey des jeunes filles, couronnement d'une Reine; il y avait trois candidates qui avaient vendu des billets à 0,05 \$ et avaient amassé 60,00 \$.

Dans ce temps-là, le port du pantalon était défendu pour les filles... on se glissait en traîne sauvage en "jupe". Les premières qui ont osé en porter se sont fait faire un "gros sermon", de même que celles qui allaient à bicyclette.

Il y a eu un temps aussi où la mi-carême pouvait passer pour un loisir, parce que pendant quatre soirs, il y avait du plaisir dans à peu près toutes les maisons qui recevaient les mi-carêmes.

Pendant plusieurs années, il y a eu des bazars qui duraient une semaine complète où il y avait du "bingo", de la "pêche", un bureau de poste, des ventes à l'encan chinois, etc., où tous les articles vendus étaient confectionnés dans la paroisse.

Vers 1928, un groupe d'hommes du village ont joué la pièce "Les fourberies de Scapin"; ils ont également fait une tournée avec cet-

te pièce, à Alma, Hébertville et même à Chicoutimi... c'était très bien réussi.

Pour ce qui est de la pêche, il s'est pris beaucoup de brochets, de dorés dans la Grande-Décharge... à la ligne et aux "rets", de même de la truite au "Petit Mistouk".

Je pense que plusieurs ont également occupé leurs loisirs à la cueillette des framboises et des bleuets, ou encore au jardinage.

Il y avait aussi la période dite du Carnaval où toutes les familles organisaient un souper et une soirée pour recevoir les parents et amis; puis c'était une ronde qui commençait avec les Fêtes et se terminait le Mardi-Gras... il y avait toujours les cartes, le chant et également des jeux de société. Dans ce temps-là, les gens s'amusaient du mieux qu'ils pouvaient car la danse était archi-défen- due... quiconque s'essayait, se faisait "sermonner".

Pour tous ceux qui n'aimaient pas les loisirs que j'ai nommés ou qui ne pouvaient y participer... il leur restait la chaise berçante sur la galerie, le dimanche après-midi ou le soir après le souper, pour regarder passer les automobiles ou encore les gens qui se rendaient aux Vêpres ou à la prière du soir. Pour plusieurs, les Vêpres étaient le départ de leurs soirées d'amoureux, car après les Vêpres, c'était une marche jusqu'au bout du village, puis on allait prendre un "co- ke" au restaurant chez "Kelley" où il y avait une boîte à musique à 0,05 \$... puis on prenait un cornet de crème glacée.

Parlant de crème glacée, j'ai de bons souvenirs du temps de Pâ- ques, vers 1930, où dans ce temps-là, dans l'après-midi, au restau- rant dans le "fond de la côte" on faisait de la vraie crème glacée, au "Freezer". Beaucoup d'enfants attendaient un bon deux heures, leur 0,05 \$ à la main, pour que la crème glacée soit prête... mais ça en valait la peine, pour fêter Pâques... après 40 jours sans bonbon.

Du pain sur la planche...

On trouve dans une entrevue réalisée avec une dame âgée de Saint- Coeur-de-Marie, un résumé de ce que sa mère avait à faire pendant qu'elle élevait sa famille... Ces travaux ne sont pas dans l'ordre mais donnent une ex- cellente idée de ce que ces épouses des premiers colons pouvaient réaliser pour "joindre les deux bouts". Que de peines, de travail et de sacrifices et de dévouement... Voici:

- Trois repas chauds et appétissants chaque jour;
- laver le linge à la main et le tordre à force de bras;

Dans les chantiers de François Gilbert



François et Julie dans les chantiers.



Philippe et François Gilbert avec leur charge de billots.



Après l'hiver... on rapporte les couvertes.



Adéard Gilbert, c'est le "cook" (cuisinier).

- boulanger des centaines de sacs de farine pour cuire le pain;
- user le chaudron a le frotter après le gruau du matin;
- user les planchers de bois à force de les frotter avec de la cendre, à genoux;
- repasser le linge avec un fer chauffé au poêle;
- laver 100 livres de laine, la tordre à la main et l'étendre sur la clôture;
- baratter le beurre;
- coudre au moulin à pédale;
- ramasser les "petits fruits" pour les encanner;
- saler 30 barils de lard;
- tisser au métier et filer;
- faire boucherie et mettre en conserves;
- cuire les beignes, les pâtés, les tartes pour le temps des fêtes;
- repriser, tricoter, coudre, etc.;
- et surtout, ne pas oublier la prière du matin et du soir.

*

Le rationnement...

Durant la guerre 1939-1945, on s'en souvient, c'était la période de rationnement. Chacun devait avoir des coupons pour le thé, le café, le sucre, le beurre, la viande, les pneus, les munitions et quoi encore. On rationnait la population pour alimenter l'armée.

On se souvient peut-être que le règlement "interdisait de servir, le mardi, des plats de viandes dans les établissements où l'on servait des repas au public". Le règlement s'appliquait à toutes les viandes, pas seulement les viandes rationnées.

Ceux qui avaient eu la prévoyance de se faire des réserves de viande et l'avait déposée dans des entrepôts frigorifiques, devaient déclarer ces réserves et donner des coupons pour chaque deux livres de viande entreposée. Cependant, on pouvait obtenir des coupons additionnels si on avait un ou des engagés sur la ferme.

La fête de Noël

La fête de Noël, au début de 1900, n'était pas tellement différente de celles d'aujourd'hui; il y avait un arbre de Noël bien décoré... avec ce qu'on avait sous la main mais sans lumières puisqu'il n'y avait pas d'électricité. Tout le monde allait à la messe de minuit puis revenait réveillonner à la maison avec les mêmes mets qu'on "fricotte" aujourd'hui: tourtières, pâtés à la viande, beignes et autres.

La distribution des cadeaux se faisait avant ou après la messe de minuit, selon les habitudes de chacun. Les cadeaux étaient moins nombreux et



La grange.

Joseph Simard, qui arriva à Saint-Coeur-de-Marie en 1898, demeura jusqu'en 1904 dans une maison qu'il avait construite lui-même. Elle était faite de pièces sur pièces, équarries à la hache, attachées par des chevilles de bois. Le calfeutrage était fait avec de l'écorce de cèdre séchée. La toiture était en bardeaux de pin parce que le cèdre était rare.

Pour faire le bardeau, on coupait le pin en 24 pouces. Les bûches étaient fendues à la hache en épaisseur de bardeaux. Chaque bardeau était poli à l'aide d'une "plaine" (sorte de lame avec des poignées à chaque bout). La cheminée était en terre glaise renforcie avec de la paille. Les vitres des fenêtres étaient simples. Les planches des cloisons avaient été sciées au moulin des Dionne, dans le rang 4. La grange était également construite pièces sur pièces. Les clous étaient remplacés par des chevilles de bois placées dans des trous percés avec une vrille-tarrière. Le plancher était en bois rond pour laisser passer l'urine des animaux dans le fond de l'étable creusée comme une cage. L'abat-vent de l'étable servait de clos pour les moutons et parfois pour les truies.



La maison de Joseph Simard, en 1904.

moins dispendieux qu'aujourd'hui. Dans ce temps-là, chaque enfant recevait un sac dans lequel il y avait une pomme, une orange et quelques bonbons... Les plus fortunés... ou du moins les moins pauvres... y ajoutaient un jouet, souvent de fabrication domestique ou encore une petite poupée ou un camion.

Madame Rosario Angers (Jeanne Bouchard, fille de Dame Isaac Bouchard), qui fut rédactrice et responsable de la "Page féminine" dans le journal "Le Lac-St-Jean" pendant plusieurs années, avait raconté son "premier Noël" à la radio d'Alma en 1954 et nous a autorisé à publier ce texte qui relate exactement l'ambiance qui devait régner dans ce temps-là, à la veille de Noël.

Noël de mon enfance

Depuis trois semaines, nous suivions de la pointe du crayon, sur le calendrier, la trop lente évolution des jours. Comme tout finit par arriver, ce fut enfin la semaine des préparatifs.

Oh! Il fallait atteler "la Noire" à la belle carriole rouge et partir mystérieusement dans un tourbillon de neige pour se rendre au village, faire des emplettes des Fêtes, afin que tout se passât convenablement, selon les us et coutumes.

Pendant l'absence de nos parents, laquelle nous parut interminable, il fallait voir avec quel entrain nous divisions sur les étrennes, les bonbons, les chocolats, les biscuits au miel et sur le choix qu'on pourrait bien en faire.

Après avoir été de faction tout l'après-midi, la relève se faisant régulièrement - pour ça nous étions ponctuels -. Vers la brunante, à cette heure indécise, nous vîmes revenir par la route blanche, dans un bruit frileux de clochettes "la Noire" qui trottinait allègrement, tirant la carriole remplie à déborder de paquets de toutes dimensions, d'où se dégageaient des senteurs affriolantes.

La consigne était sévère: "Défense expresse d'y toucher ou encore à chercher à connaître le précieux contenu; toutefois, il nous était loisible d'en savourer les délicieuses effluves qui gonflaient nos jeunes narines. Et comme si notre patience n'était jamais à bout, pour devenir propriétaire de l'objet tant désiré, nous étions condamnés à attendre l'heure zéro.

Comme nous aimions cette prolongation, et comme nous adorions ce flottement de mystère sur le visage de nos parents, qui affirmaient d'un air grave, qu'ils n'avaient rien trouvé de convenable chez le marchand général et qu'il faudrait bien, dans les circonstances, se conten-

ter de peu. "La Noire", qui connaissait pourtant bien des secrets, s'enveloppa de mystère et se contentait de nous regarder d'un air heureux.

Il nous fallait tempérer notre bouillante ardeur et assister, ravis, à la farandole des marmites. Les femmes mettaient les mains à la pâte, assaisonnaient les viandes avec des épices, truffaient les volailles et après deux jours d'activités fébriles, nous allions dans le garde-manger admirer les douzaines de pâtés à la viande, les chapelets de beignes dorés, les chaînes de saucisses et les rangées d'oiseaux parés pour le joyeux holocauste, sans compter gelées et confitures.

Mon père ne restait pas inactif: dans un mutisme coutumier et prétentieux, il montait et descendait dans la cave, déplaçait, transvasait, colorait son vin de raisin... Ah! c'était un digne emploi qui rivalisait avec celui des ménagères, tandis que les grandes soeurs mettaient une dernière main aux crèmes fouettées, aux éclairs au chocolat et aux cornes d'abondance.

Il y avait dans la cuisine un va-et-vient inaccoutumé et il s'en dégageait des arômes qui excitaient tellement notre gourmandise que nous n'étions plus maîtres de nos réflexes.

Enfin, c'était le merveilleux voyage ouaté, sous un ciel constellé d'étoiles, dans la douce nuit de Noël, pour nous rendre à l'église du village. Une atmosphère de paix et d'amour s'épandait dans nos âmes, à travers vallons et prés. Nous étions silencieux, songeant aux bergers de la crèche, au Divin Sauveur. Nous écoutions le son musical des grelots, le crissement des lisses sur la neige durcie, goûtant le délicieux confort des robes de fourrures qui nous recouvraient jusqu'aux yeux.

Le rêve était merveilleux, il ne pouvait durer. Pendant que mon père, ému lui-même, cherchait l'étoile des bergers de Bethléem, depuis une dizaine de minutes, il ne s'aperçut pas que tout prosaïquement, notre bête avait soudainement, par distraction, quitté le Chemin du Roi pour aller déverser les occupants de la voiture, tantôt si caressante, sur le bord de la colline enneigée.

"Halte-là, sale bête, crie mon père, tu as de la chance que nous allions à la messe de Minuit, car autrement tu goûterais du fouet. "La Noire" ne s'énerma pas pour si peu et après quelques efforts, elle reprit le bon chemin et alors, nous nous mîmes à chanter de nos voix claironnantes: "Noël, Noël, c'est le chemin du ciel", ce qui eût pour effet de déridier mon père. Le reste du trajet fut encore plus gai.

Toutefois, à cause de l'émotion qui nous étreignait, nous redevenions

pieux à l'approche de l'église... Etrange Nuit qui mettait tant d'amour dans nos coeurs et soulevait nos poitrines d'enfants. Jamais plus tard, notre âme n'éprouva d'émotion plus forte, faite de joie naive, de poésie et de foi.

Au détour du chemin, à travers les flocons de neige, nous apercevions l'église, toute illuminée, couronnée de blanche fumée et toute coquette dans ses airs de fête. A l'appel des cloches, habillées de givre, carillonnant à toutes volées, les paysans accouraient de partout, se hâtaient de rentrer dans le temple pour aller s'agenouiller dans le banc de famille, pendant qu'à l'orgue l'on entonne le "Ça Bergers, assemblons-nous" et que défile dans l'allée centrale, une cinquantaine de garçonnets, guidés par une étoile brillante et se dirigent vers la crèche, où ils se prosternent pour adorer l'Enfant-Dieu.

Après quelques secondes de recueillement, le chœur et les assistants entonnent de leurs puissantes voix le "Minuit Chrétiens". L'autel magnifiquement orné, brillait de mille feux, les émouvants personnages de la crèche, le vieux curé tout recueilli, les enfants de chœur vêtus de leur soutane rouge dans une atmosphère indéfinissable, créèrent en moi une impression profonde que les années n'effaceront jamais.

Et, petit à petit, nos paysans ont délaissé ces coutumes apportées de France, toutes ces traditions étaient créatrices de joie pure et sereine; elles étaient la base de notre vie rurale et nous faisait aimer la vie simple, sans fard. En les délaissant, nous avons pour ainsi dire changé d'âme. L'on ne tient plus au sol, la vie à la campagne n'est plus la même; l'on s'y ennuie, l'on déserte la terre et avec elle, son climat, son bonheur paisible.

Soyez toujours vivants dans mon coeur, ô Noël de mon enfance.

Jeanne Angers

La "première communion"

À l'école primaire du rang, la Communion solennelle était l'acte le plus important. Elle signifiait la fin des études, excepté pour les filles qui allaient à l'École Normale ou pour les garçons qui allaient au Séminaire... ils étaient rares, c'étaient les privilégiés. Elle signifiait l'entrée dans le monde des adultes. Elle était précédée par la "marche au catéchisme". Il fallait alors savoir par coeur les questions et réponses du Petit Catéchisme.

À la communion solennelle, le gars avait son premier habit neuf, des souliers neufs et des couvre-chaussures; avant, il usait le linge des plus vieux. C'était la même chose pour les filles. Maurice Larouche (Antoine) raconte à ce sujet: "J'ai marché au catéchisme sur ma traîne à chiens. Pendant un mois, je montais au village le matin et je revenais le soir, ça donnait 5 milles. Dans mon temps, c'était le vicaire Verreault qui enseignait le catéchisme à une centaine d'enfants.



Leur première communion. Dans l'ordre, Bertrand Dufour, Jean-Marc Potvin, Louis-Marie Villeneuve, Maurice Larouche et Geo.-Émile Maltais.



Un groupe de jeunes garçons et fillettes à leur première communion, devant l'école "Modèle" (située où est le Domaine du Bel-Âge, aujourd'hui).

Les quêteux

Autrefois, les quêteux faisaient partie de la vie communautaire, même si on en avait peur parce que, disait-on, "ils jetaient des sorts". Les anciens se souviennent certainement d'un quêteux nommé Pierre Dumont qui a "rôdé" pendant longtemps dans les parages de Saint-Coeur-de-Marie. Il y en eut bien d'autres dont les noms ont été jetés dans l'oubli.

Mais, de fait, qui étaient donc ces quêteux? Pour mieux illustrer comment on percevait les quêteux dans ce temps-là, nous empruntons le texte suivant au R.P. François Bouchard:

"On croit voir encore, tellement on les a vues, leurs ombres solitaires, difformes, ou plutôt multifformes, s'avancer sur la route poussiéreuse du Rang de la Décharge. Ils vont droit leur chemin, car ils savent où ils vont: là, dans cette grosse maison à pignons et à véranda, sise dans un discret manteau de feuillage. Il y a une grande croix qui marque son entrée: cette croix, elle veut dire: "Venez, les pauvres de Jésus! Venez, les crucifiés de la vie, vous que la société a parfois honteusement reniés. Venez, votre place est ici!"

Des quêteux! Nous en avons connu de toute provenance, de toute langue, de toute équipée, de toute barbe, de toute odeur! La plupart avaient la canne à la main et le sac au dos: ne sont-ce pas là, en quelque sorte, les titres de noblesse de la mendicité? La plupart n'avaient, évidemment, que leurs pauvres jambes pour se véhiculer. Mais je me rappelle très bien l'un d'eux qui voyageait en voiture (celui que nous appelions communément "le bonhomme Leblanc"). Il nous arrivait avec sa bagnole, se dirigeait d'un trait vers l'étable, y remisait son cheval et ...en profitait parfois pour se coucher sur la tasserie et y digérer son vin... On m'a même parlé, est-ce possible, d'un de ces gueux qui promenait sa misère en auto!

Quels qu'ils pussent être, ils étaient tous indistinctement accueillis. L'un d'eux arriva en plein coeur de nuit presque ivre, et la bouche pleine de menaces les plus terribles où il était question d'incendie et de meurtres! Un hôte peu rassurant, en somme. Mais il avait le mot de passe: il était quêteux de profession! Lui offrir un gîte dans la maison eût été d'une souveraine imprudence. Il n'était pas plus question de lui ouvrir les portes de la grange! D'autre part, il ne fallait absolument pas le renvoyer... Alors, on eut recours à un compromis habile: on lui prépara une couche sur la galerie. Notre gueux y goûterait la fraîcheur d'une nuit d'été. Il s'y laissa choir avec délices, pendant que papa lui râflait les quelques bouteilles de boisson qui aurait pu faire déborder le vase... Comment un Lacordaire a-t-il pu accomplir geste pa-

reil? On le comprendra mieux quand j'aurai dit que, le lendemain, il remettait le précieux butin au propriétaire dégrisé.

Les quêteux, ils étaient tous reçus à la maison, à toute heure du jour et de la nuit, quels que furent leurs titres à la charité chrétienne. On est quêteux ou bien on ne l'est pas. On est chrétien ou bien on ne l'est pas.

Parfois, le même soir, à un quêteux succédait un autre quêteux. Il est même arrivé une fois que trois quêteux passaient ensemble une paisible fin de semaine à la maison...

Ils étaient reçus et intégrés à la maison. Ils mangeaient à la même table, fumaient leur pipe dans le cercle familial, causaient avec nous, faisaient avec nous la prière du soir.

Certains ont même réussi cet exploit de s'attacher sincèrement notre cœur. Nous leur épinglions un titre qui aurait pu laisser croire qu'une subite et mystérieuse consanguinité s'était établie entre eux et nous. Qui ne se rappelle, par exemple, de "Pepère Campbell" que nous aimions réellement voir arriver à la maison. Il était petit, blanc comme un flocon de neige. Il avait le geste élégant, la répartie vive et fine. Et surtout, une chose comptait plus que toutes les autres à nos yeux: il arrivait toujours à la maison avec son éternel panier sous le bras. Et ce panier, nous savions, par expérience, qu'il était plein de raisins qui nous étaient destinés. Nous l'entourions et il se laissait entourer, nous comblant de ses caresses et de bonbons et se croyant suffisamment récompensé de s'entendre appeler "Pepère Campbell".

Une soirée... dans une famille de cultivateurs

Il est sept heures du soir. Tout est tranquille sur la ferme; les animaux sont retournés au pâturage tandis que les volailles et autres animaux prennent leur repos après avoir reçu leur ration préparée avec soin. Tous se sont multipliés, car il y a de l'ouvrage pour tout le monde. Le père seul est exempté de la besogne du soir. Ce qui lui permet, non de se reposer, mais de prolonger sa journée aux différents travaux de la ferme, selon la saison, jusqu'au coucher du soleil. Enfin! Il arrive au moment où chacun rentre au logis. Il paraît fatigué mais de joyeuse humeur. On l'entoure. Les plus petits surtout se pressent près de lui et l'accueillent avec le plus vif contentement. Pendant que la mère met le couvert, chacun procède à la toilette des mains et de la figure, aspirant avec délices la bonne odeur qui se dégage de la marmite qui chantonne sur le feu.

Le souper est annoncé. Vite, on s'empresse d'approcher le meilleur

siège au bout de la table où le père s'installe après avoir dit le "Benedicite". Chacun l'imité avec, toutefois, plus d'exhubérance et de gaieté, car les petits bouts d'hommes, voire même ces jeunes fillettes, ont peine à tenir leur sérieux. Aussi, avec quel entrain, chacun fait honneur au menu, peu compliqué mais appétissant tout de même. Tous ont gagné de l'appétit dans leurs travaux du jour, sous le beau soleil, aspirant à pleins poumons l'air vivifiant de nos campagnes. Air pur, nourriture saine et travail, n'est-ce pas la clé du bonheur, de la santé de nos jeunes campagnards?

Immédiatement après le souper, le père donne le signal de la prière du soir. Les petits ne tarderont pas à rejoindre leurs lits et il faut que tous prient en commun. N'est-il pas juste de remercier le bon Dieu pour toutes les grâces qu'Il prodigue à toute la famille chrétienne, et que de faveurs ne faut-il pas obtenir encore! La mère ne répète-t-elle pas souvent à ses enfants qu'il faut demander la santé nécessaire, le bon accord, les biens spirituels surtout, et encore la grande faveur d'avoir, plus tard, un prêtre et une religieuse parmi eux... Chaque famille canadienne ne devrait-elle pas avoir à coeur de consacrer au moins deux de ses membres au service du Bon Maître?

Après la prière, il est bien juste de se procurer quelques délasséments. On apporte le journal au père toujours anxieux de suivre les progrès de nos chers Alliés qui ont tant à souffrir là-bas. Les plus âgés des enfants écrivent leurs devoirs de classe, à l'autre bout de la table, ou lisent quelques passages dans "L'ami du Foyer", la vie de Saint-Antoine, de Saint-Louis-de-Gonzague, les missions des chers Pères. N'est-ce pas ce qu'il faut pour l'esprit et le coeur de nos jeunes adolescents? Leur père leur fait raconter ensuite, en quelques mots, ce qu'ils ont lu. Pour terminer la soirée, il leur dira ce qu'il a lu lui-même sur l'Action Sociale: Dévouement de prêtres-soldats, héroïsme des combattants, grande misère chez tous les peuples. Tandis que nous, Canadiens, dans notre cher pays, nous jouissons de toutes les libertés et avons la vie assurée dans nos fertiles campagnes. Après ces quelques réflexions, chacun s'en va prendre un repos bien mérité, remerciant Dieu dans son coeur, d'avoir préservé notre pays des horreurs de la guerre, et le priant d'abrèger au plus tôt ce terrible fléau. (R.P. François Bouchard)

*

Sur la vie des pionniers, on raconte "qu'il fallait penser aux mouches l'été". On était littéralement mangé... pas moyen de dormir la nuit sans avoir près de soi un "sceau de boucane", tandis que l'hiver c'était froid et on subissait les tempêtes. On dit que les cabanes étaient "enterrées" de neige et qu'il fallait souvent y avoir une perche à l'entrée pour retrouver la porte lorsque le cofon revenait à sa cabane le soir.

*

On s'amusait ferme chez les colons, malgré la misère et les peines. On buvait de la bière de "baboche", de la bière aux bettes ou au riz... Chacun avait sa petite recette secrète. Le précieux liquide coulait à plein tonneau les fins de semaine. C'était également la mode des conteurs d'histoires et le tout finissait par des danses carrées avec les plus belles filles du canton... au son du violon ou de l'accordéon.

La croyance religieuse était solidement ancrée dans les moeurs et coutumes des colons. Alors, les curés interdisaient ces veillées. Ils ne se gênaient pas pour faire apparaître le diable à chaque veillée... Ce dernier prenait l'allure d'un beau jeune homme charmant, c'était généralement un bon danseur qui partait avec la plus belle fille du canton, pour la retrouver brûlée par les flammes de l'enfer. Malgré la peur de voir apparaître le diable à chaque veillée, les petites soirées se multipliaient dans tous les coins et des rumeurs circulaient que le diable avait été vu à tel endroit, puis dans un autre mais les veillées endiablées continuaient de plus belle.

La plupart du temps, le cheval était enfermé dans un coin de la cabane avec le foin nécessaire pour le nourrir pendant l'hiver et la chaleur qu'il dégageait gardait la petite famille au chaud.

*

Les gens de l'époque se mariaient très jeunes car c'était la période appelée la "revanche des berceaux" prônée par le clergé. Le but inavoué était la croissance rapide de la population canadienne-française qui risquait d'être engloutie par la marée montante des canadiens-anglais et des émigrés américains. Donc, d'un commun accord, le clergé prônait les grosses familles et souvent organisait des rencontres entre jeunes et les mariait aussitôt. Cependant, on ne se mariait pas durant le Carême.

*

Une joyeuse coutume voulait que le futur époux soit fêté quelque temps avant son mariage. Généralement, les amis du futur se chargeaient de traquer et de le capturer à son insu, puis on lui liait les mains derrière le dos et on l'attachait à une potence avec une corde de pendu attachée au cou. Ensuite, le malheureux était promené dans une voiture qui s'arrêtait à chaque maison du rang et chacun en profitait pour offrir ses sympathies ou se moquer de lui et souvent, on le rendait ridicule en lui déchirant les vêtements qu'il portait et en l'habillant de plumes collées sur lui avec du sirop noir qui était versé sur lui... et chacun prenait un verre à sa santé. La corde du pendu signifiait qu'il s'était fait passer un noeud au cou par la jeune fille qui devait, à l'avenir, le garder avec elle à la maison. Il devenait l'esclave ou encore, celui qu'elle avait pris dans ses filets.

*

La guerre de 1939-1945 frappa à peu près tout le monde. Les garçons étaient à tour de rôle engagés dans l'armée. Ceux qui étaient mariés étaient exemptés. Cependant, les emplois manquaient partout. Quand on ne pouvait "survivre" avec la chasse et la pêche, en dehors des travaux de la ferme, on s'exilait dans les chantiers de La Tuque. C'était le temps des coupons de rationnement du sucre, du beurre, du café, de la graisse, etc. Tout était réquisitionné pour les besoins de l'armée.

*

Lorsqu'on engageait des bûcherons, on mesurait les poignets pour engager les plus forts. Dans ce temps-là, on bûchait pour 75 cents la corde et les hommes étaient logés et nourris.

La vie dans les chantiers

C'est Peter McLeod, reconnu comme le fondateur de Chicoutimi, qui ouvrit des chantiers au Lac-Saint-Jean en 1851. Les principaux chantiers se trouvaient du côté nord de la Grande-Décharge où on trouvait le plus gros bois.

Il n'est donc pas surprenant de trouver sur les listes de paye de Peter McLeod, entre les années 1851 et 1883, plusieurs noms de colons qui travaillèrent dans ces chantiers et qui décidèrent plus tard de s'établir dans le secteur de Saint-Coeur-de-marie.

Monseigneur Victor Tremblay, dans l'"Histoire du Saguenay", donne une excellente description de la vie dans ces chantiers:

Les chantiers dans la pinière étaient particulièrement pénibles. On ne prenait que du gros bois, dont la manipulation exigeait de l'adresse et de l'effort. L'abattage se faisait à la hache et au godendard; les billots, coupés à 13 pieds, étaient approchés au chemin de charroi par des boeufs ou des chevaux et de là transportés aux cours d'eau, rivières ou ruisseaux, aux bords desquels on les plaçait de manière à pouvoir les y jeter facilement au moment de la drave.

Le bûcheron devait être assez habile pour faire tomber l'arbre du bon côté. Pour sortir les billots jusqu'au chemin, ainsi que pour les charroyer à courte distance, on employait le bob-sleigh, sorte de traîneau très simple, fait d'une forte traverse reposant sur une paire de patins de bois, traîné par un boeuf ou un cheval; le billot reposait par un bout sur la traverse du bob-sleigh et y était retenu par une chaîne, l'autre bout traînant sur la neige. Le long charroyage se faisait à la grand'-sleigh. C'était une paire de longs patins de bois supportant deux grosses traverses, l'une vers l'avant, l'autre vers l'arrière, sur lesquelles était placée la charge. L'attelage était d'un seul cheval; il tirait la

sleigh au moyen d'une paire de mennoires.

Les chantiers de Chicoutimi (McLeod), pour produire environ 35,000 billots, employaient à peu près 300 hommes. Ceux de la Grande-Baie (Price) employaient 200 hommes, pour un rendement de 17,000 à 18,000 billots. C'était en proportion dans les autres endroits.

Les équipes d'hommes étaient conduites par des contremaîtres, qu'on désignait toujours par le nom anglais de foreman.

Leur logement était le traditionnel campe de bois rond et couvert de dalles. Il était généralement assez vaste pour loger toute l'équipe, avec une annexe pour les bêtes et une petite dépendance pour les provisions. On prit aussi le système de deux camps, l'un pour les bûcherons, l'autre pour les charroyeurs.

Les lits étaient des petites soupentes étagées les unes au-dessus des autres le long des murs et garnies de branchettes de sapin en guise de matelas. On aménageait une petite pièce séparée pour le contremaître et le cuisinier; on appelait cet appartement le pinereau. Un cuisinier, qu'on appelait cook (mot anglais substitué au vieux mot français "coq", cuisinier), préparait la nourriture des hommes et entretenait le logis. Pour le reste, chacun avait soin de soi-même.

La nourriture des chantiers était frugale à l'excès. Du pain ou du biscuit de matelot, du lard anglais et de la mélasse noire; c'était là tout le menu ordinaire. On pouvait, à ses frais, y ajouter du thé. On faisait aussi une espèce de sauce avec de la farine et de l'eau dans laquelle on avait fait dessaler la partie maigre du lard; c'était un mets du matin, fort peu estimé, qu'on appelait picoune.

Dans les camps qui avaient la chance de posséder à la fois un bon cuisinier et un contremaître généreux, la picoune devenait presque du ragout, on avait du poisson salé pour les vendredis, et les dimanches étaient honorés de quelques pâtisseries.

Les fèves au lard, les célèbres beans de chantier, n'apparurent qu'après 1860. Elles n'eurent pas de succès d'abord, parce qu'on ne savait pas les apprêter. "On les préparait avec de l'eau dans laquelle on les faisait bouillir pour en faire une sorte de sauce à la farine... Les gens n'aimaient pas ça. On eut l'idée de faire venir un cook des Trois-Rivières ou des États, un nommé William Grant, (qu'il ne faut pas confondre avec le commis du même nom), pour montrer comment faire. La première fois que Grant a préparé des beans avec du lard, comme on les fait maintenant, il m'en a présenté quelques cuillerées. Je lui ai dit: "Ça, c'est correct". (Mémoires d'un vieillard de 87 ans, 1934).

Un piano... dans la maison

Le R.-P. François Bouchard raconte, à travers ses souvenirs de famille:

L'un des premiers objets "luxueux" qui entra dans la maison fut un piano. Un instrument qui avait déjà des états de service impressionnants, mais une acquisition sans doute, qui, à cette époque, fit parler d'elle! Pensez donc: un "Beethoven" dans le Rang de la Décharge! Et veuillez croire qu'il n'y fut pas seulement à titre décoratif. Bientôt, une avalanche de doigts lui tombèrent dessus! Depuis sa première jusqu'à sa dernière gamme, il dut mettre à nu toutes ses possibilités musicales. Il se laissa arracher lentement, comme à regret, chacune de ses harmonies.

On sut d'abord que la "Vache à Maillotte" était morte... et cela, sur un rythme saccadé si quelconque, que personne ne pleura cette historique vache, même si nous l'avons enterrée à plusieurs reprises.

Mais, de jour en jour, les doigts des artistes se délièrent, leurs talents également. La passion du chant et de la musique, innée chez nous, éclata comme une flambée. Notre vieux "Beethoven" retrouva sa jeunesse d'autrefois; et sous la touche des deux géantes mains de Romée, il se cabrait, surpris de ses propres virtuosités. Il devenait tout fier quand Germaine s'en servait pour accompagner ses belles chansons et sa splendide voix. Enfin, quand Laurence et Marie-Louise y allaient simultanément de leurs accords conjugués, dans un duo à l'emporte-pièce, il tendait toutes les cordes de son âme dans un élan endiablé, irrésistible.

Or, dans tous nos concerts qui se sentaient forcément parfois, de l'inspiration du moment, maman ne semblait jamais se plaindre. Jamais, à mon souvenir, elle les trouvait trop longs ou trop bruyants. Si un artiste n'est pas applaudi de sa mère, de qui le sera-t-il, le pauvre?

Il nous arrivait parfois même, de frauder un peu notre devoir d'état par amour de la musique et du chant... Maman nous le pardonnait facilement: "Que de fois, dit Laurence, ah! je le regrette maintenant, au lieu de continuer la vaisselle ou le ménage, nous nous mettions au piano pour jouer ou chanter à tue-tête".

* *
*

Sacs à tabac

Les vessies de cochons faisaient de beaux sacs à tabac; le tabac restait souple. Il s'agissait de gonfler la vessie et de la mettre sécher en arrière du poêle, et l'assouplir ensuite et à lui mettre des cordons et des broderies de soie. Plusieurs avaient des sacs à tabac en loup-marin perlés.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Les maladies

J'ai eu les grandes fièvres à 3 ans, la fièvre scarlatine à 11 ans, la picote à 14 ans... et j'ai été placardée.

Les coliques cordées ne pardonnaient pas. Il y avait aussi la coqueluche et les "oripiaux" (oreillons). La "gôle", maladie de peau, se soignait avec du soufre. On faisait bouillir des poux noirs et on buvait l'eau pour les "coliques cordées".

(Emma Simard-Larouche)

Épidémies

La jeune paroisse de Saint-Coeur-de-Marie, comme la plupart, ne fut pas épargnée par de nombreuses épidémies, dont les unes plus graves que les autres.

On mentionne, entre autres, une épidémie de fièvre au cours de l'hiver 1895 qui fit peu de dommages ainsi qu'une épidémie de "petite variole" dans les premiers mois de 1902, dont certainement bien peu de gens se souviennent.

On en retrouve cependant la trace dans les minutes du Conseil municipal, en date du 4 août 1902, alors que le Conseil municipal décrète:

"QUE le secrétaire trésorier est autorisé de faire venir tout ce qui sera nécessaire pour désinfecter les personnes atteintes de la petite variole, tels soufre, formaline, etc. et que le compte présenté par le Comité d'hygiène, au montant de cent-cinquante-cinq piastres soit prélevé sur tous les biens fonds de cette municipalité pour dépenses faites pour préserver la dite municipalité de la variole".

On se souvient cependant plus facilement de la fameuse "grippe espa-

gnole" qui sévit en 1918 et qui aurait fait une quarantaine de morts dans la petite colonie.

La violence et les caractères de cette maladie prirent d'abord au dépourvu la science médicale de même que les moyens de traitement. Elle foudroyait en quelques heures et fit des victimes en grand nombre avant qu'on ait pu en prendre le contrôle.

On se soignait avec les moyens du bord: de l'alcool d'abord, ce qui était recommandé par les médecins. D'autres utilisaient de l'huile de charbon avec de l'eau ou du lait. Il faut croire également que les remèdes anciens, les remèdes à grand-mère et même les recettes des Indiens furent essayés.

Les témoignages recueillis de cette période sont plutôt tragiques:

"Quand on gardait les morts dans les familles, on les étendait sur des planches et on leur vidait de l'alcool dans la bouche pour éviter que l'épidémie se répande. Pendant ce temps-là, on envoyait les enfants chez les voisins et chez des parents."

"Les morts n'entraient pas à l'église, on faisait un arrêt devant l'église pour y recevoir une bénédiction et on les conduisait tout de suite au cimetière."

"Ça mourrait comme des mouches".

Voilà quelques témoignages qui donnent une idée de l'ampleur de cette épidémie. Selon des statistiques révélées plus tard et qui impressionnèrent fortement le monde médical, il appert que la "grippe espagnole frappait surtout chez les jeunes entre 20 et 28 ans.

*
* *

Une autre épidémie: la guerre

Au début d'août 1914, la guerre éclatait entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie et par le jeu des alliances plongeait la plus grande partie du monde dans la guerre la plus meurtrière.

Malgré tout, ces événements eurent apparemment peu de retentissement dans la petite colonie de Saint-Coeur-de-marie, déjà bien éloignée du siège des hostilités, privée de moyens de communications efficaces et surtout fort occupée par ses besoins quotidiens. Exception faite de quelques volontaires qui rejoignirent l'armée canadienne mais dont on ne connaît pas les noms.

Ce n'est qu'en 1917, lorsque le premier ministre du Canada, Sir Robert Borden, décida de la conscription obligatoire pour le service outre-mer, que les esprits s'échauffèrent.

Le soldat Fernand Larouche, fils de Xavier et petit-fils de Ferdinand, de Saint-Coeur-de-Marle, qui débarqua en Normandie avec le Régiment de la Chaudière et qui fut gravement blessé lors de cette opération militaire. Le soldat Larouche, qui était "bat man" pour les officiers de son régiment, demeure à Montréal.



Le soldat Fernand Larouche.

Toutes les municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean adoptèrent des résolutions pour s'objecter à la conscription et pour demander que "pour activer la production agricole afin de parer à la famine qui nous guette et d'en éviter les conséquences désastreuses, le gouvernement exempte de la conscription les fils de cultivateurs".

Une forte délégation de la région se rendit à Ottawa en mai 1918 mais sans résultat.

Et pendant ce temps-là, en pleine saison grise et froide, s'opérait dans la région la chasse à l'homme par les militaires qui fouillaient les maisons et les bois pour dénicher les conscrits récalcitrants. Il y en a plusieurs de Saint-Coeur-de-Marie qui "ont pris le bord du bois" à cette occasion... et avec raison.

C'est peut-être la coïncidence de cette triple cause d'affaissement et de tristesse (dont la grippe espagnole) qui explique le fait qu'on accueillit sans émotion apparente, sans explosion de joie, ni enthousiasme, la nouvelle du plus grand événement de l'année 1918: la signature de l'armistice par les belligérants d'Europe, le 11 novembre, geste qui mettait fin aux combats et annonçait les négociations en vue d'une paix définitive. On vit sans regret le départ des recruteurs et le prolongement des congés accordés aux "exemptés" temporaires. Quant aux quelques autres... "partis bûcher"... on les vit revenir avec joie.

La grippe perdit graduellement de son emprise et la vie reprit peu à peu son cours normal, mais chargée de souvenirs douloureux et de relents d'inquiétude.

La grippe espagnole

Extrait du "Journal de
Val-Jalbert" publié en 1982

À l'automne de 1918, la grippe espagnole faisait des ravages dans toute la région. Selon le docteur Delisle, du bureau d'hygiène, cette grippe est dite espagnole parce qu'elle sévit durant l'été avec une effroyable intensité en Espagne où environ huit millions d'habitants auraient été atteints.

Cette maladie est causée par un microbe qui se rencontre surtout dans la salive et les sécrétions nasales. Elle se transmet par contact direct, par l'émission de gouttelettes de salive. La maladie se manifeste par des maux de tête, des étourdissements, une lassitude et une courbature généralisée et la fièvre qui atteint rapidement 103-104 degrés.

Il est prescrit d'éviter tout refroidissement; d'éviter tout écart de régime et se tenir les intestins libres; d'éviter tout rassemblement; visites inutiles, vaquer à ses strictes occupations seulement; garder la chambre au moindre indice de maladie; consulter un médecin; se désinfecter le nez, la gorge et la bouche tous les jours.

Pour le nez, se servir de la pommade mentholisée. Pour la bouche et la gorge, gargariser au peroxyde d'hydrogène au tiers ou une demie avec eau bouillie; redoubler les soins de propreté habituelle; se prémunir contre les éternuements et les expectorations de ceux qui toussent. Les femmes enceintes et les vieillards sont particulièrement touchés.

Toutes les églises sont condamnées par ordre du Conseil provincial d'hygiène. On chante au-dehors de l'église quelques prières et on se hâte d'enterrer les victimes dans le cimetière paroissial. Sur les épitaphes des enfants décédés de la grippe espagnole figurent de petits agneaux blancs. Des familles complètes sont dissoutes.

On considéra alors que la fermeture des églises, au milieu de tant de deuils, de tant d'anxiété, de tant de mornes inquiétudes, n'était pas de mise puisque l'église apparaissait comme l'endroit idéal pour leur suprême désolation. On se demandait même qui ferait la satisfaction de ceux que le découragement a emportés?



Le couronnement de la Reine du Carnaval, Madeleine Larouche, sur la glace de la patinoire



Couronnement de "Miss Balle-molle", Laurence Bouchard. Sur la photo, la Reine Laurence est accompagnée de Madeleine Goulet et Renée Gauthier, aspirantes au titre.

Chanson d'amour

Cette chanson aurait plus de 300 ans et aurait été transmise de vive-voix pour parvenir jusqu'à nous.

J.-Antoine Larouche l'aurait apprise de sa grande sœur Cécile, à l'âge de 14 ans. Cécile l'avait apprise de sa mère Delphine, qui l'avait apprise de Françoise... qui l'avait elle-même apprise de sa mère Élisabeth.

- I -

*Un matin, près de ma fenêtre,
Un petit oiseau polisson,
Sur une branche du vieux hêtre,
Faisait entendre sa chanson.
Sa voix gracieuse et coquette,
Qui gazouillait joyeusement,
Parlait à la douce fauvette,
Elle lui disait bien tendrement.*

- II -

*Tout en admirant sur les branches,
Ce gentil petit troubadour,
Je me souvenais le dimanche,
Où tu souriais en amour.
Puisqu'en cueillant des fleurs nouvelles,
Qui parcouraient divers sentiers,
Je te redisais Oh ma belle!
En te donnant de doux baisers*

- III -

*Toi, légère comme une hirondelle,
Un jour tu laisses ton ami,
Avec toi ma blonde infidèle,
Bien loin mon bonheur s'est enfui.
Puisque tu reviens chanter encore,
Les doux refrains bien d'autrefois,
C'est pourquoi quand paraît l'aurore,
Tu m'entends murmurer parfois*

REFRAIN

*Puisque sur cette terre,
Chacun suit des détours,
Au milieu du mystère,
Le sentier de l'amour
Je veux que tout frissonne,
Pour aller au bonheur,
Prends ton chemin mignonne,
Le chemin de ton cœur.*



Nous sommes la patience de nos hivers,
la lenteur de nos forêts,
la profondeur de nos lacs,
la grisaille de nos automnes,
la dureté de nos glaces,
la violence du vent nord-ouest,
la douceur de la bise sud-ouest,
l'imagination de l'espace et
la démesure de l'Amérique

Paul-Marie Lapointe
poète montréalais
originaire de Saint-Félicien.

La valse des Fleury

*Chant du souvenir sur l'air de
"Je m'ennuie de toi", de Chantal Pary*

1

Le long des grands quais, ils se sont embarqués, nos lointains pionniers...
Cet océan, ils ont dû bien larguer contre vents et marées...
Ils ont mis les pieds sur les terres rêvées, nos ancêtres chéris...
Après la nuit c'est l'aurore bénie pour ces pionniers...
Ils ont conquis notre belle patrie sur la croix de Cartier...

Refrain

Il faut surtout être très fiers de ces Fleury nos ancêtres...
Qui ont peiné, qui ont jeûné pour ensuite nous voir naître...
Et aujourd'hui encor' demain il nous faut vivre au lendemain...
Il vaudrait mieux tendre les mains et être heureux...
Que de se regarder seulement du coin des yeux...

2

Ils ont canoté le Saguenay en amont et se sont fixés...
Ils ont rêvé sur Ste-Anne et son mont et ces terres de blé...
Ils ont défriché, essouché et bâti ces nobles pionniers...
Les mains veinées ont pétri, repétri le bon pain de blé...
Après la nuit c'est l'aurore éblouie, sur les terres d'ici...

3

Ses ch'vaux att'lés, il a pris le sentier, notre ancêtre Joseph...
Il acheta le tré-carré, ces terres en relief...
Avec Marie ses six déjà nés qu'il avait engendrés...
Pour continuer cette grande lignée aujourd'hui rassemblée...
Après la nuit c'est l'aurore Fleury pour Joseph et Marie...
Après la nuit c'est l'aurore Fleury au Saint-Coeur-de-Marie...

Louise,
petite-fille d'Edouard.



Des triplets — Rose Brassard, demeurant à l'Ascension mais autrefois de Saint-Coeur-de-Marie, a donné naissance à des triplets, le 24 mars dernier, à l'Hôpital Sainte-Justine, à Montréal; elle est l'épouse de Roger Trambly. Fait intéressant, sa grand-mère, Mme Jean Brassard, de Saint-Coeur-de-Marie, avait également donné naissance à des triplets, il y a 75 ans; aucun n'avait survécu. Les trois jolies filles ont été nommées Anne, Cathy et Clodie.



En octobre 1972, une forte chute de neige avait considérablement endommagé la récolte de grain. La photo a été prise sur la ferme d'Euclide Larouche, dans le Rang St-Louis. Sur la photo, Gérald Larouche.



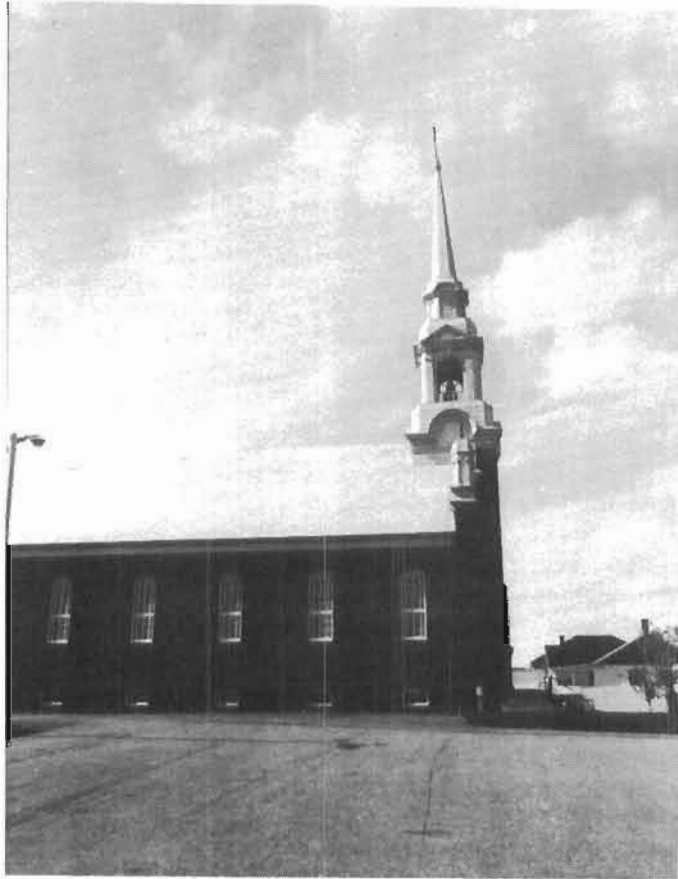
La semaine de la J.A.C. en 1947...

Les hommes: Réal Bouchard, Omer Harvey, Fernand Larouche et Lionel Savard.
 Les jeunes filles: Pierrette Larouche, Marguerite Ménard, institutrice, Thérèse Bergeron, Majella Dufour et Rose Larouche. Les robes avaient été fabriquées par Mme Antoine Larouche qui dit: "J'avais acheté 50 verges de coton à fromage à 05 cents la verge pour fabriquer les robes."



Ulysse Bouchard, qui offrit un monument à la Fabrique, avait lui-même composé le texte de son épitaphe, avant sa mort. En voici le texte:

Ulysse Larouche, célibataire, né le 5 mars 1901, décédé le 8 juin 1975. Celui qui cy maintenant dort fit plus de pitié que d'envie et souffrit mille fois la mort avant que de perdre la vie. Passant ne fait ici de bruit. Garde bien que tu ne l'éveille, car c'est la première nuit que le pauvre Ulysse sommeille. Parents et amis, priez pour moi.



Ce n'est pas la "Tour de Pise" mais... Voilà ce que dit un dépliant touristique au sujet du clocher de l'église de Saint-Coeur-de-Marie. À bien y regarder de près, vous constaterez que le clocher penche de 10° vers l'arrière (vers le sud), à la suite d'une erreur de construction.

Le sigle des fêtes du Centenaire de Mistouk



Le BLEU de la rivière représente le village, riverain de la Grande-Décharge.

L'ORANGE et le BLANC du bateau représentent la vocation navigable de la Grande-Décharge, sur le lac Saint-Jean, illustrée par le "bac".

Le BEIGE de la falaise, au centre, représente le haussement des eaux du lac Saint-Jean vers 1930.

Le VERT des pâturages représente la vocation agricole florissante, tandis que le BRUN représente les terres cultivables.

Les GOUTTELETTES représentent les entreprises de Saint-Coeur-de-Marie, signe de prospérité de même que la joie de l'événement et des festivités.

Le SOLEIL représente la chaleur de la municipalité où il fait bon vivre grâce à une population qui vit dans l'amitié.

La LUNE, qui superpose le soleil, représente les activités de jour et de nuit pendant les festivités.

Conception et réalisation:

Michelle St-Pierre (Mme Pierre Tremblay).

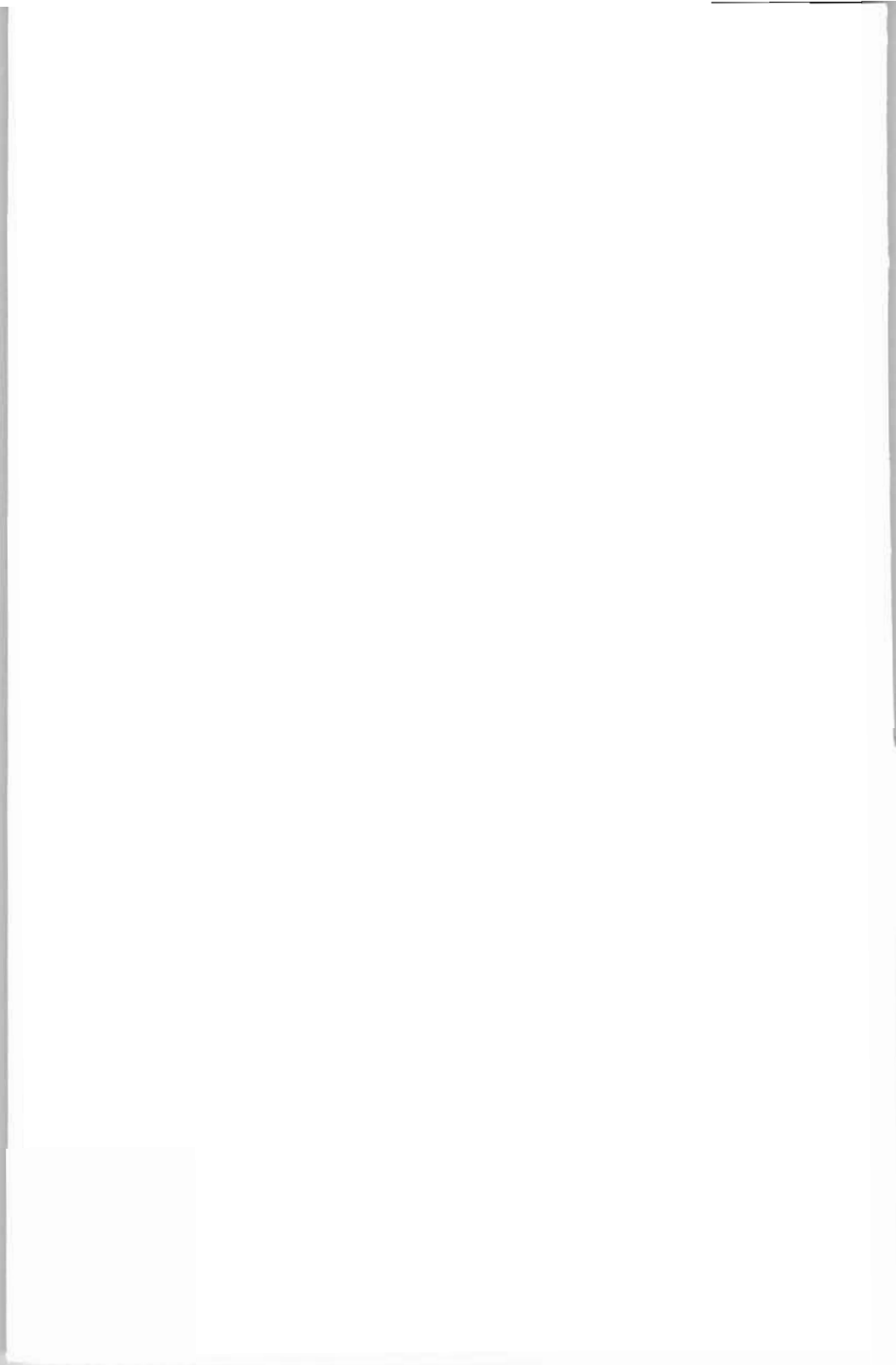
1982

La fière population de Delisle célèbre cette année le centenaire des "Premiers arrivants à Mistouk".

Des célébrations humbles mais fraternelles, dont de nombreuses réunions familiales en hommage aux pionniers, ont marqué ces réjouissances durant toute l'année.

Lors de l'inauguration de ces fêtes, le président du Comité, Monsieur Jean-Louis Gagnon, a donné lecture d'un texte de sa composition, illustrant d'une façon magnifique l'esprit qui devait animer toute la population durant cette année mémorable afin de RENDRE HOMMAGE AUX ANCÊTRES.

Voici le texte de cette introduction à la fête:



1982

La fière population de Saint-Coeur-de-Marie célèbre cette année le centenaire des "Premiers arrivants à Mistouk".

Des célébrations humbles mais fraternelles, dont de nombreuses réunions familiales aux noms de pionniers, ont marqué ces réjouissances durant toute l'année.

Lors de l'inauguration de ces fêtes, le président du comité, monsieur Jean-Louis Gagnon, a donné lecture d'un texte de sa composition, illustrant magnifiquement l'esprit qui devait animer chacun durant cette année afin de rendre hommage aux ancêtres. En voici le texte.

Le siècle Mistoukois avait alors 99 ans. Allongé le long de sa rivière et sentant sa fin prochaine, il réunit quelques-uns de ses nombreux enfants et leur parla en ces termes:

"Mes enfants je vais bientôt vous quitter: l'heure va sonner où je ne serai plus qu'un souvenir alimentant quelques conversations et dormant dans les archives municipales. Je voudrais finir ma vie en beauté, avec magnificence, dans la joie et l'allégresse".

Le siècle parlait à voix basse, presque éteinte. Tous l'écoutaient religieusement. Même la Chûte des Dionne, qui d'ordinaire si bavarde, s'était tue. On sentait que quelque chose de solennel allait se passer.

"Je serais heureux aussi de constater que l'esprit de famille qui a toujours animé vos ancêtres circule à nouveau dans les rangs des illustres lignées qui se sont multipliées ici à Mistouk. J'aimerais revivre ces savoureux instants de joie pleine et entière, de paix, de compréhension mutuelle qui caractérisaient ces rencontres familiales du temps des Fêtes. Essayez de faire revivre ces soirées chaleureuses s'il-vous-plaît."

Nous essayerons, insistèrent les quinze. Et le siècle était content.

Le siècle était maintenant songeur: assis sur la mousse fraîche de l'automne et appuyant ses 99 ans bien sonnés sur l'arbre avec qui il avait partagé ses espoirs de jeunesse, il enveloppait d'un regard paternel le village recueilli à l'ombre de son clocher. Il revoyait les années déferler une à une, tel au compte-gouttes, apportant avec chacune d'elles des naissances, des écoles, des entreprises. Il se souvenait aussi avec un brin d'amertume de l'exhaussement du lac. Il revoit dans les champs les petits Fleury, les petits Gaudreault, les Larouche, les Maltais et les autres qui ont trimé dur pour réussir cet immense jardin qu'est le village aujourd'hui. Oui, le siècle était songeur.



Le Comité des fêtes du Centenaire de Mistouk. 1^{re} rangée: Clément Gilbert, Benoît Gaudreault, Jean-Louis Gagnon, président, Nicole Duperré et Jocelyn Fleury, secrétaire-trésorier. 2^e rangée: Martin Bergeron, Carole Bergeron, Madeleine Dufour, Juliette Plourde, Héliène Larouche, Sylvie Bouchard, Doris Larouche, Rose Dufour et Pierre Tremblay.

Sortant soudain de sa rêverie, il lança, comme honteux de n'y avoir pensé plus tôt:

"Toutes ces braves femmes, ces mères qui, inlassablement, ont secondé leur époux dans cette tâche ardue de déricheur, de bâtisseur... ces mamans qui ont entretenu le feu dans leur foyer de la chaleur même de leur présence réconfortante et indispensable... ces sentinelles qui enveloppaient les berceaux de leurs chants vibrant au diapason de leur amour maternel. Oui... Fêtez pour moi ces apôtres du dévouement, ces coeurs ouverts à l'amour, à la compréhension, à la foi chrétienne, au sublime abandon à la Providence.

Nous soulignerons particulièrement la fête des Mères, promirent les quinze. Et le siècle était content.

Cagné par l'émotion, le siècle avait peine à parler. Nous voyions qu'il avait encore des choses à nous demander et nous primes sur nous de lui offrir quelques petits plaisirs.

"Pendant tout l'été 1982, on te fêtera. Des feux de joie réchaufferont les coeurs. Le ciel du village, par ses feux de bengale, annoncera aux autres à quel point il fait bon vivre."

Et le siècle poursuivit:

"J'ai demandé à plusieurs de satisfaire mes dernières volontés: mais je les connais... ils sont tous tellement occupés que je n'ai pas osé insister. De toute façon, vous êtes quinze et je suis certain que les autres vont s'impliquer en cours de route; oui, je les connais pour les avoir vus naître et grandir... oui, ils sont si occupés à rendre la vie sociale intéressante..."

Et de continuer le vénérable moribond:

"Certains vont me trouver exigeant voire même insolent: j'ai tellement de choses à leur demander. D'abord, j'aimerais que ma dernière année d'existence soit inaugurée de façon officielle avec tout le déploiement dont vous serez en mesure de disposer... comme dans les grandes villes. J'aimerais voir danser les gens, les voir chanter, souscrire à leur bonheur d'être ensemble. Je voudrais que ce soit vraiment Fête au village. Pensez-vous que mes amis Mistoukois accepteraient de se réunir et de souligner ma fin prochaine?"

Les quinze rassurèrent le siècle. Et le siècle était content.

La population, le tourisme verront étalés au grand jour les talents de tes artistes, de tes artisans. On révélera ton histoire au monde. Il y aura même une chanson pour toi. Tout ce qui se fait en agriculture, en production animale, industrielle montrera que chez-nous, il n'y a rien à envier aux autres municipalités de la province.

Et le siècle était content. Son sourire encourageant laissa les quinze dans une atmosphère de fête.

Rassuré et peut-être fatigué d'avoir trop parlé, il s'étendit le long du Mistouk. Il s'endormit paisiblement malgré les commérages de la Chûte des Dionne qui avaient repris de plus belle.

Les quinze repartirent emportant le message du siècle. Personne ne resta sourd aux instances formulées de telle sorte que chaque jour apporta de nouveaux militants à la cause du centenaire et qu'aujourd'hui, nous sommes un village à travailler, à chanter, à fêter.

Au nom du Comité des Fêtes du Centenaire et en mon nom personnel, je remercie tous ceux qui, depuis 15 mois, travaillent à la réalisation de cet événement et ne comptent ni les heures, ni les efforts qu'ils accrochent aux Fêtes du Centenaire des Arrivants à Mistouk.

Jean-Louis Gagnon, président
Comité organisateur des Fêtes du Centenaire

Le Centenaire

Le CENTENAIRE ne fut pas l'affaire d'une journée ou d'une semaine... le Centenaire a duré toute l'année 1982, dans l'esprit et dans le coeur de toute la population; il a fait partie du quotidien, aussi simplement que ça pouvait l'être à cette époque, en 1882.

Il ne s'agissait pas de reculer en arrière dans une optique négative, c'est-à-dire du regret du passé, en se disant: "C'était l'bon vieux temps". Le Centenaire ne fut pas un prétexte à un refus du présent.

Il a permis à une grande partie de la population, de revivre des moments importants de leur vie; il a permis également de faire revivre certaines traditions perdues mais qui restent toujours vivantes dans le coeur des gens qui les ont fait naître, qui les ont respectées et qui les ont subies.



Il a permis aussi - ce qui aux yeux de tous est non moins important - à un grand nombre de personnes qui n'ont pas ou presque pas vécu cette époque, non pas de la revivre mais de la connaître et peut-être de la vivre... au présent pendant cette année. Pour eux, la connaissance du passé jusqu'ici ignoré, ne saurait être que bénéfique.

Ne serait-ce qu'une question de culture, il apparaît important de connaître ses racines, non pas pour y revenir obstinément mais pour y puiser, à petites gouttes, ce qui nous semble important.

Une meilleure connaissance du passé a permis, pendant l'année du Centenaire, une meilleure interprétation du présent...

Hélène Larouche



Les fêtes du Centenaire

Journée d'ouverture

C'est dans une ambiance particulière qu'a débuté l'année du Centenaire, le 2 janvier 1982.

En effet, les Fêtes ont commencé par une messe "diacre-sous-diacre" avec la liturgie en latin et le chant grégorien. Pour l'occasion, les prêtres, servants de messe de même que la population avaient revêtu leurs habits d'antan.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Lucien Bergeron, curé de l'endroit jusqu'en 1982, assisté de deux fils de la paroisse dans la concélébration, MM. les abbés Donald Gaudreault et Jean-Guy Tremblay; un autre fils de la paroisse, M. l'abbé Jean-Paul Larouche, prononça l'homélie.



Le docteur Isidore Gauthier et son épouse ouvrent le bal.



Les concélébrants à la messe d'action de grâces lors de l'ouverture des fêtes du Centenaire. Trois fils de la paroisse, MM. les abbés Donald Gaudreault, Jean-Guy Tremblay et Jean-Paul Larouche; au centre, M. l'abbé Lucien Bergeron, curé à Saint-Coeur-de-Marie jusqu'en 1982.

Les fêtes de famille

Les fêtes du Centenaire viennent à peine de débiter qu'on organise la "visite de la parenté", comme autrefois on organisait des rencontres familiales durant le temps des fêtes.

Ce sont les six grandes familles de Saint-Coeur-de-Marie qui ont fait revivre les coutumes d'autrefois, en organisant des rencontres afin de créer les "retrouvailles" et de faire connaître davantage toutes les feuilles et les branches de ces grandes familles qui sont à l'origine de la fondation de Saint-Coeur-de-Marie; ce sont les Gilbert, les Maltais, les Fortin, les Larouche, les Gaudreault et les Fleury.

À chacune de ces soirées, l'ambiance était différente mais combien chaleureuse. Chaque soirée avait son cachet particulier apporté par la chaleur humaine, les textes, les souvenirs, les photos, les anecdotes et combien d'autres.

Ces soirées ont toutes été réussies grâce à de nombreux bénévoles, qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur argent pour faire un succès de chacune des soirées.

Les soirées ont eu lieu comme suit:

| | |
|----------------|------------|
| Les Gilbert | 9 janvier |
| Les Maltais | 29 janvier |
| Les Fortin | 12 février |
| Les Larouché | 22 janvier |
| Les Gaudreault | 5 février |
| Les Fleury | 27 février |

Les photos dans les pages suivantes rappelleront quelques souvenirs aux familles qui ont eu le bonheur et le plaisir d'assister à ces "retrouvailles".

La soirée des "Gilbert"



Les anciens chez les Gilbert: dans l'ordre, M. Paul-Emile Gilbert; Mme Germaine Gilbert-Lapointe; Mme Alma Gilbert-Bergeron, M. Joseph (Jos.) Gilbert. Dans les cadres, M. Trefflé Gilbert et son épouse, Marie Bergeron.



Une chorale improvisée à la fête des "Gilbert". Sur la photo, Catherine Brassard, Eric Gilbert, Denis Gilbert, Frédéric Brisson, Lyne Fleury, Nicolas Dufour, Annie Gilbert, Vicky Fleury, Rémi Gilbert, Luc Dufour, Jocelyn Dufour, Caroline Gilbert, Nathalie Fleury, Edith Villeneuve et Clément Gilbert.

Les soirées des "Larouche" et des "Maltais"



On remet une plaque-souvenir à
M. Edmond Maltais, âgé de 87 ans.



Mme Lionel Harvey (Angèle Larouche); Mme Léopold Larouche (Florence Fleury);
M. Léopold Larouche et Bertrand Larouche.

La soirée des "Gaudreault"



A la fête des Gaudreault, M. Jean-Joseph Gaudreault, Mme Lionel Gaudreault (la-
rette Dallaire) et M. Lionel Gaudreault.



Montage photographique des ancêtres des familles Gaudreault, une réalisation de
la petite-fille d'Onésime Gaudreault, un des fondateurs, Mlle Jeanne-d'Arc Gau-
dreault. Sur la photo, dans l'ordre, Pauline Gaudreault, Jean-Joseph Gaudreault et
Jeanne-d'Arc Gaudreault.

La soirée des "Fortin"



La petite Jinny au micro, fille-
te de Ghislain Plourde et de Hu-
guette Côté.



À la soirée des "Fortin", on remet des fleurs à Mme Julie-Anna Larouche et Mme
Marie Larouche.

La soirée des "Fleury"



Les Fleury dans leur costume du Centenaire. Dans l'ordre: Annie, Clément et son épouse Janette Côté; Jean-Yves et son épouse Paula Lapointe; Jocelyn et son épouse Aline Alain; Réjean et son épouse Sabine Gagnon. Les enfants: Valérie, fille de Réjean; Marie-Christine, fille de Jean-Yves et Mélanie, fille de Jocelyn.



À la soirée des "Fleury". 1ère rangée, Soeur Fernande Larouche, Mme Georges Lapointe (Alida Larouche) âgée de 83 ans, M. Stanislas Larouche, Mme Adgno Potvin (Béatrice Larouche). Debout, Mme Osias Fleury (Gabrielle Larouche) et M. Léopold Larouche.

La "Rencontre de la parenté"



Mistouk c'est grand... et il y a de nombreuses familles. Les principales familles se sont fêtées mais les autres... On organise alors la "rencontre de la parenté", une soirée pleine d'amitié, où on rencontre des Bergeron, Dufour, Harvey, Plourde, Lavoie, Thériault, Brisson, Rousseau, Bhérier, Duperré, Bouchard, Tremblay et bien d'autres... c'est le 5 mars.



La Journée d'action de grâces du 2 mai

La population de "Mistouk" fêtait ses religieux le 2 mai, au cours d'une messe d'action de grâces, célébrée par Mgr Jean-Guy Couture, évêque du diocèse, entouré de tous les prêtres de la paroisse... ceux qui y sont nés et ceux qui ont oeuvré au sein de la population. C'était la journée de la "FIERTÉ" pour tous ceux qui avaient des prêtres, religieux et religieuses dans leurs familles.



Le président Jean-Louis Gagnon présente une plaque-souvenir à M. l'abbé Lucien Bergeron, curé à Saint-Coeur-de-Marie (1982).

La profession de foi "à l'ancienne"



Activités étudiantes

Les écoliers et écolières de l'école primaire Assomption-Maria, de Saint-Coeur-de-Marie, ont vécu, à leur façon, le "Centenaire des Arrivants à Mistouk", et ce, pendant toute l'année scolaire 1981-82.

Les grands de la sixième année ont fait leur "profession de foi" à la manière ancienne. Les cantiques des années '40 et '50 ont permis de ressasser des souvenirs inoubliables.

Quant aux écoliers et écolières de 5^e année, ils ont été confirmés à la "mode ancienne". Les garçons portaient des brassard au bras tandis que les filles portaient le voile traditionnel sur la tête. Là encore, les cantiques anciens ont rehaussé cette cérémonie d'un cachet particulier.

Du 17 au 23 juin inclusivement, les élèves des deux écoles ont participé à des activités étudiantes diverses comme: un défilé dans les rues de la municipalité, une exposition des travaux exécutés durant l'année, une journée sportive, une rencontre avec des personnes âgées et quoi encore.

Le tout s'est terminé par une fête champêtre à laquelle parents et enseignants ont pris une part active pour en faire un éclatant succès.

Les élèves du primaire ont pris une part active aux fêtes du Centenaire et ils s'en souviendront longtemps.



La Fête des mères

En collaboration avec le Cercle des Affaires de Saint-Coeur-de-Marie, le Comité du Centenaire a tenu à souligner d'une façon particulière la "Fête des Mères" en rendant hommage à des dames choisies au hasard, par décennie.

Sous le thème : "Voulez-vous danser grand-mère", la soirée en hommage à toutes les mamans fut une réussite complète et se déroula dans une atmosphère de gaieté et de chaleureuse amitié.

Au cours de la soirée, Mme Gisèle Langevin-Blackburn fut élue "Mère de l'année et du Centenaire".

On remit à chacune des mamans choisies une magnifique assiette en porcelaine représentant "la mère et l'enfant", selon la décennie. Un petit Pierrot donna lecture d'un poème de sa composition en hommage aux mamans à qui on présenta des fleurs.



Dans l'ordre: Mmes Deny Maltais (70-79); Jeanne-d'Arc Lapointe (60-69); Cécile Gaudreault (50-59); Carole Rioux-Tremblay (40-49); Marthe Langevin-Larouche (30-39) et Céline Maltais-Dubé (20-29).

La procession de la Fête-Dieu

Le 13 juin, la population avait le plaisir de voir renaître une tradition religieuse fort populaire autrefois, celle de la Fête-Dieu, avec sa traditionnelle procession du Saint-Sacrement. La Fête-Dieu de 1928 reflétait exactement la tradition, tout y était: les Enfants de Marie, la Ligue du Sacré-Coeur, les Dames de Ste-Anne, l'U.C.C., etc. et le dais porté par les marguilliers sous lequel M. le curé Jean-Benoît Michaud portait le Saint-Sacrement. Il y avait aussi un magnifique reposoir, avec les anges, les fleurs...



Le défilé du Centenaire

Comme l'a si bien écrit un journaliste: "Qui n'a pas gardé dans son coeur d'enfant le souvenir de ces longues parades où majorettes, chars allégoriques formaient un cortège féérique"?

Ces paroles décrivent bien ce que des milliers de personnes ont ressenti alors qu'elles ont admiré et applaudi le "défilé du Centenaire", tout le long du parcours de Delisle à Saint-Coeur-de-Marie.

C'était grandiose, trente-trois chars allégoriques, six corps de majorettes ainsi que la Garde paroissiale d'Alma. Les plus jeunes qui n'avaient jamais rien vu de tel étaient en admiration et tapaient dans les mains au passage des tambours et clairons.

La fête battait son plein... c'était le succès... au grand plaisir des organiseurs.





Le vernissage

Grâce à une subvention de \$ 3,000 du gouvernement fédéral dans le cadre de la "Fête du Canada", Mme Carole Bergeron organisa un vernissage dans le but de mettre en valeur les talents de chez-nous, les talents de Saint-Coeur-de-Marie.

De fait, six jeunes artistes, on pourrait dire des professionnels dans leur art, ont exposé leurs oeuvres pendant une semaine et ont été vivement appréciés de toute la population.

Ces jeunes talents sont Doris Maltais (peinture à l'huile); Lynda S. Tremblay (peinture à l'huile); Myriam Plourde (sérigraphie); Michelle St-Pierre (acrylique sur toile); Grégoire Pilote (peinture à l'huile) et Claude Maltais (acrylique).

Cette activité s'est terminée par un magnifique feu d'artifice, sur le quai de Saint-Coeur-de-Marie, où les petits comme les grands n'ont cessé de pousser des cris de joie devant la beauté du spectacle.



Les jeunes talents présentés lors du vernissage du 1er juillet dans le cadre des fêtes du Centenaire. Dans l'ordre: Grégoire Pilote, Claude Maltais, Linda S. Tremblay, Myriam Plourde, Doris Maltais et Michelle St-Pierre.

L'exposition culturelle

L'exposition culturelle du 2 au 11 juillet a été un événement qui a attiré des foules nombreuses chaque soir et qui a permis de mettre en valeur de nombreux talents locaux, soit dans le domaine historique, artisanal, culturel ou autres. Il y eut même dégustation de mets préparés par des "doigts de fée" de l'endroit... les yeux et les oreilles ont été constamment charmés par les spectacles présentés.

Mentionnons entre autres le spectacle des "Retro-girls" le 2 juillet, avec des jeunes filles de 15 à 18 ans, qui mimaient des artistes d'hier et d'aujourd'hui; la soirée western avec "Les Pistoleros" qui clôturait un après-midi réservé aux enfants; la soirée de danse avec Ghislain Cloutier, le 5; le lendemain, les imitations inoubliables de Roch Harvey; le 7, la parade de modes avec des costumes d'autrefois... à la manière d'aujourd'hui; le "quiz du Centenaire" le 8; le spectacle de Mme Ginette Larouche et de ses élèves; le spectacle de Maurice Vaillancourt le 10 et enfin, le 11, le récital de la "Chorale Bois-Joli".





“Les porteurs d'eau” de Michel Bouchard

La population de Saint-Coeur-de-Marie a eu le plaisir d'assister à une pièce de théâtre, du 17 au 25 juillet, une pièce composée par Michel-Marc Bouchard, de Saint-Coeur-de-Marie: “Les porteurs d'eau”.

Il n'y a de meilleure explication de cette pièce de théâtre que le synopsis présenté dans le programme:

La construction d'un barrage, la perte de terrains agricoles, une compagnie prospère, des cultivateurs ruinés ou expropriés, et nous voici plongés en plein coeur de notre histoire régionale. Considérée par certains comme une tempête dans un verre d'eau, par d'autres comme la pire injustice faite à des colons, la tragédie du Lac-Saint-Jean demeurera toujours et de plus en plus un sujet “brûlant”, parfois même compromettant.

Inspirée du livre de Mgr Victor Tremblay, “La tragédie du Lac-Saint-Jean” “Les porteurs d'eau” nous ramène dans les années 1915 à 1928 où nous nous rafraîchirons un peu la mémoire: Les inondations de 1926 et 1928 où St-Méthode devint transformé en lac, 52 cultivateurs de Saint-Coeur-de-Marie expropriés ayant perdu leurs terres dans des procès, les déclarations d'Onésime Tremblay (leader du comité de défense des colons) la perte du Pont Taché emporté par l'eau, les lois votées trop tard ou trop tôt, les procès perdus. Nous suivons Théo à travers le temps et les événements; Théo qui se range du côté des plus forts dans l'espoir de voir sa région devenir prospère..., mais à quel prix. Les parents de Théo perdront eux aussi leur terre après y avoir travaillé toute une vie.

Les personnages de la pièce sont fictifs mais toute ressemblance avec la réalité historique est voulue.

“Les porteurs d'eau” n'a ni intrigue tout comme elle ne peut avoir de fin. Le Lac est toujours présent, et l'histoire suit son cours...

La pièce, qui regroupe une douzaine d'acteurs, a remporté un éclatant succès.



Michel-Marc Bouchard.

La fête champêtre des "Fleury"

Le 18 juillet, la fête champêtre organisée par et pour les familles Fleury, réunissait plus de 1,000 descendants de Joseph-W. Fleury, le fondateur de Mistouk, à l'école Maria.

Il y eut discours, adresses, chants, présentation des descendants les plus âgés de chaque branche et pour terminer cette magnifique journée, un repas gastronomique où les tourtières, pâtés à la viande et tartes aux bleuets ont été à l'honneur.



Autres activités...

De nombreuses autres activités ont eu lieu durant l'année du Centenaire, des activités qui ont toutes connu d'éclatants succès et qui ont contribué à garder l'enthousiasme dans le milieu. Parmi ces activités mentionnons:

Mercredi le 6 janvier, c'est le début des soirées de "bingo" organisées par Mme Berthe Tremblay et un groupe de bénévoles, soirées qui eurent lieu chaque mercredi.

La Soirée du Bon Vieux Temps du 30 juillet, qui s'est déroulée dans une ambiance de soirée canadienne, avec sets canadiens et rigodons, au rythme des violons et accordéons. Chanteurs et gigeurs, en costumes d'époque, ont su créer l'atmosphère des soirées d'antan.

La Journée de la Coopérative Agricole, organisée par Jean-Marc Gilbert, Réal Plourde et Laval Dufour, qui ont fait déguster un "Miskoui" fantastique aux membres de la Coopérative. Il s'agissait de six agneaux montés sur des broches et cuisant au feu d'un brasier bien alimenté par deux experts cuisiniers, Jacques et Alain Maltais. Tout était à point et chacun s'est régalé. Cette journée, qui marquait le 40^e anniversaire de fondation de la Coopérative Agricole de Saint-Coeur-de-Marie, s'est terminée par des compétitions de tracteurs où, il semble, on a relevé de nombreux défis.

La Soirée du Millionnaire, le 14 août, qui s'est déroulée dans l'ambiance de "Las Vegas", où la fièvre de l'argent a fait plus d'un millionnaire...pour un soir. Le tirage du voyage à Miami a été gagné par Mme Justine Beaulieu.

Dans le cadre des fêtes du Centenaire, on a voulu rendre un témoignage spécial aux défunts au cours d'une visite au cimetière, le 22 août. La cérémonie au cimetière s'est déroulée après la messe, alors que le R.P. François Bouchard, un fils de la paroisse, a récité les prières d'usage, devant une foule nombreuse et recueillie.

Le même soir, c'était le souper du Rodéo qui durait depuis le matin et qui avait accueilli des cavaliers de toute la région. Soirée Western bien réussie avec les "Pistoleros", malgré la présence du Shérif M. Conrad Bouchard. Il y eut également épluchette de blé-d'inde au cours de laquelle on a couronné un roi et une reine, Mme Joachim Bouchard, de Saint-Coeur-de-Marie et M. Paul Tremblay, de Saint-Bruno.

Mentionnons également la campagne "As-tu ton deux pour le boeuf"? alors qu'on a fait le tirage d'un boeuf à tous les quinze jours; loterie qui a permis à une quinzaine de personnes de "déguster" tout un boeuf.

Les jeunes, pour leur part, ont suivi avec grand intérêt les activités du Centenaire. À leur intention, on avait organisé des activités chaque mois: party de mi-carême, quilles, party en pyjama, party retro et bien d'autres choses.

Pendant le Centenaire, il y en avait pour tout le monde, jeunes comme vieux... ce fut une participation extraordinaire de la population et un succès à nul autre pareil.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----|
| AVERTISSEMENT | V |
| Remerciements | VI |
| PRÉFACE | VII |
| GÉOGRAPHIE | 1 |
| CANTON DELISLE | 7 |
| DELISLE OU DE L'ÎLE | 11 |
| MISTOOK – MISTOUK – MISTOUK | 17 |
| HISTORIQUE | 21 |
| Notes du curé Henri Cimon | 23 |
| Les Fleury (Religieux et Religieuses) | 65 |
| VIE PAROISSIALE | 67 |
| Les curés | 68 |
| Lettres du curé Henri Cimon | 71 |
| LA FABRIQUE DE SAINT-COEUR-DE-MARIE | 173 |
| L'emplacement des églises (planche) | 176 |
| L'emplacement de la première église (planche) | 178 |
| La cloche | 189 |
| LES CURES | 213 |
| Les prêtres nés à Saint-Coeur-de-Marie | 225 |
| Les religieux et religieuses nés à Saint-Coeur-de-Marie | 236 |
| VIE MUNICIPALE | 243 |
| Les maires | 245 |
| Les secrétaires | 247 |
| LA CORPORATION MUNICIPALE DE CANTON DELISLE | 251 |
| MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINT-COEUR-DE-MARIE | 303 |
| DELISLE | 325 |
| VIE SCOLAIRE | 339 |
| Les présidents | 341 |
| Les secrétaires | 343 |
| Les soeurs du Bon-Conseil | 345 |
| Les Frères de l'Instruction chrétienne | 351 |
| Les Petites Franciscaines de Marie | 365 |
| LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE CANTON DELISLE | 383 |
| LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DU VILLAGE DE SAINT-COEUR-DE-MARIE | 413 |
| LA COMMISSION SCOLAIRE DE DELISLE | 419 |
| VIE ÉCONOMIQUE | 429 |
| Les commerces | 431 |
| Les hôtels | 443 |
| Les métiers | 447 |
| LES PROFESSIONNELS | 459 |
| Les notaires | 461 |
| Les médecins, avocats | 469 |

| | |
|---|-----|
| LES SERVICES | 481 |
| La poste | 483 |
| Le téléphone | 493 |
| L'électricité | 499 |
| L'aqueduc | 507 |
| La Caisse populaire | 515 |
| La Banque nationale | 521 |
| La cour de magistrat | 523 |
| La police | 525 |
| Les moulins à scie | 529 |
| Les fromageries | 539 |
| L'Association coopérative agricole | 545 |
| Les meuneries | 551 |
| Les chemins | 559 |
| VIE SPORTIVE | 565 |
| Les loisirs | 567 |
| Le Centre sportif Mistouk | 577 |
| La plage Wilson | 583 |
| Le centre plein-air "Les Amicaux" | 587 |
| VIE SOCIO-CULTURELLE | 593 |
| Le Domaine du Bel-Âge | 595 |
| La bibliothèque municipale | 601 |
| Le musée de Mistouk 1976 | 602 |
| L'A.F.E.A.S. | 605 |
| Les Chevaliers de Colomb | 605 |
| Le Club des Années d'Or | 607 |
| Le Cercle des Fermières | 607 |
| La Jeune Chambre | 610 |
| La semaine histo-culturelle | 613 |
| LES CAPRICES DU LAC SAINT-JEAN | 617 |
| La navigation | 631 |
| Les ponts | 645 |
| Les ponts sur la rivière Mistouk (planche) | 648 |
| LE PONT DE TACHÉ | 657 |
| Ferdinand Larouche | 671 |
| Ferdinand Larouche (dit Ferdinand, du Rang V) | 677 |
| Testament de Joseph Fleury (père) | 679 |
| Hommage à Joseph Fleury (père) | 685 |
| Joseph-Elie Maltais | 687 |
| Testament du curé Joseph Renaud | 689 |
| Le docteur Isidore Gauthier | 695 |
| DELISLE EN 1982 | 699 |
| Anecdotes et faits divers | 705 |
| Vie et moeurs d'autrefois | 745 |
| Chanson d'amour | 789 |
| La valse des Fleury | 791 |
| 1982 LE CENTENAIRE | 795 |